TACOMA

2026



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
 Toyota Customer Experience Center
 1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
 Servco Automotive Customer Services
 1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
 Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
 1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2025 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC :

Toyota Canada Inc. est heureuse d'offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d'œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d'information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu'elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Index illustré	Recherche par illustration	
Sécurité routière et antivol	À lire absolument (Thèmes principaux: siège enfant, système antivol)	1
Indications et informations sur l'état du véhicule	Consultation des informations liées à la conduite (Thèmes principaux: compteurs, écran multifonctionnel)	2
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre la route (Thèmes principaux: clés, portes, sièges)	3
Conduite	Explications et conseils indispensables à la conduite (Thèmes principaux: démarrage du système hybride, ravitaillement en carburant)	4
Équipements intérieurs	Utilisation des équipements intérieurs (Thèmes principaux: climatisation, rangements)	5
Entretien et soin	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir (Thèmes principaux: intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Comment réagir en cas d'urgence et de défaillance (Thèmes principaux: batterie 12 V déchargée, crevaison)	7
Caractéristiques techniques du véhicule	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables (Thèmes principaux: carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

Pour en savoir davantage 8
Comment lire ce manuel 17
Comment rechercher 18
Index illustré 20

1 Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 32
Pour conduire en toute sécurité 33
Ceintures de sécurité 35
Coussins gonflables SRS 42
Système de classification d'occupant du siège passager avant 51
Précautions avec les gaz d'échappement 55

1-2. Sécurité de l'enfant
Voyager avec des enfants 57
Sièges de sécurité enfant 58

1-3. Assistance d'urgence
Safety Connect 74

1-4. Système hybride
Particularités du système hybride 79
Précautions avec le système hybride 83

1-5. Système antivol
Système antidémarrage ... 89
Alarme 90

2 Indications et informations sur l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 94
Instruments et compteurs 101
Écran multifonctionnel ... 107
Affichage tête haute 119
Informations de consommation de carburant 123

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 128
Clé numérique 133

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du hayon
Portes latérales 135
Marchepieds latéraux électriques 140
Hayon 143
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 154

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 161
Sièges arrière 167
Appuis-tête 169

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant de direction 172

Rétroviseur intérieur..... 173

Rétroviseur numérique.. 174

Rétroviseurs extérieurs . 185

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques .. 187

Lunette arrière électrique 190

Toit ouvrant 192

3-6. Réglages préférentiels

Mes Réglages 196

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 201

Chargement et bagages 210

Limites de charge du véhicule..... 213

Traction d'une caravane/remorque..... 214

Remorquage de loisirs .. 228

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (puissance)..... 229

Transmission automatique 235

Commodo de clignotants240

Frein de stationnement . 241

Maintien du freinage 245

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage..... 248

Sélecteur d'antibrouillards 251

AHB (Feux de route automatiques)..... 253

Barre d'éclairage 257

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 257

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant . 260

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0 263

Système Toyota Safety Sense 3.0 265

PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 275

LTA (Aide au suivi de voie) 287

LDA (Alerte de sortie de voie) 292

PDA (Aide proactive à la conduite)..... 298

RSA (Assistant de signalisation routière) 306

Régulateur de vitesse actif 309

Régulateur de vitesse.... 320

Système d'arrêt d'urgence 324

TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque) 327

BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 329
Système intuitif d'aide au stationnement 336
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)..... 344
RCD (Détection par la caméra arrière)..... 350
PKSB (Freinage d'aide au stationnement) 355
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule). 360
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le véhicule)..... 363
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)..... 364
Aide au stationnement Toyota à moniteur 366
Moniteur de vision panoramique 379
Moniteur Multi-terrain 416
Sélecteur de mode de conduite..... 428
Système de transmission intégrale (modèles à 4RM non-permanentes)..... 430
Système de transmission intégrale (modèles à 4RM permanentes)..... 433
Système de blocage de différentiel arrière 436
Contrôle d'allure lente ... 437
Sélection Multi-terrain ... 441
Système d'assistance à la descente..... 444
Systèmes d'aide à la conduite..... 447
SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)..... 454
Régulateur de freinage de caravane/remorque 455
Guide de recul avec caravane/remorque 459

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique 465
Précautions en tout-terrain 467
Conseils de conduite en hiver 471

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique..... 476
Volant de direction chauffant/chauffages de sièges/ventilateurs de sièges 483

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 485

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements .. 488
Équipements de coffre .. 495

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 499

Utilisation des prises d'alimentation (120 V 2400 W) 518

Lorsque les prises d'alimentation (120 Vca 2400 W) ne sont pas utilisables normalement 526

Haut-parleur amovible... 528

Commande d'ouverture de porte de garage..... 536

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule . 546

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule .. 549

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 553

Entretien général..... 555

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 558

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 559

Capot 562

Mise en place d'un cric à grande levée 563

Compartiment moteur ... 564

Batterie 12 V 572

Pneus..... 574

Pression de gonflage des pneus..... 587

Jantes..... 590

Filtre de climatisation..... 592

Nettoyage des prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) 593

Pile de la clé électronique 598

Vérification et remplacement des fusibles 600

Ampoules 604

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse..... 608

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 609

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route 610

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 612

Si vous suspectez un problème..... 616

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 617

Si un message d'alerte s'affiche 631

En cas de crevaison..... 638

Si le système hybride ne démarre pas 649

Si vous perdez vos clés. 651

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 652
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée 654
Si votre véhicule surchauffe 660
Si le véhicule est bloqué 663

8 Caractéristiques techniques du véhicule

8-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 666
Informations sur le carburant 676
Informations sur les pneus 679

8-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 691

8-3. Initialisation
Systèmes à initialiser 704

8-4. Logiciel libre/Open Source
Informations sur le logiciel libre/Open Source 706

9 Pour les propriétaires

9-1. Pour les propriétaires
Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada..... 708

Index

Que faire si... (Dépannage) 710
Index alphabétique..... 713

Pour en savoir davantage

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. Par conséquent, vous pouvez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule, et les illustrations utilisées peuvent présenter des différences par rapport à ce dernier.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule est susceptible de faire l'objet de mises à jour qui le modifient et rendent incomplet et/ou inexact le contenu de ce manuel. Du fait de son intérêt à améliorer en permanence ses produits, Toyota se réserve le droit de modifier ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, vous pouvez en consulter les versions actualisées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante, ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'appli Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit provenant de sous le véhicule après avoir arrêté le système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de

pièces d'autres marques que Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa durée de vie et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Par ailleurs, de telles pratiques ne sont pas sans effet sur les équipements évolués de sécurité comme le système Toyota Safety Sense 3.0 par exemple, et le risque existe qu'il ne fonctionne pas comme il le devrait ou qu'il intervienne dans des situations où il ne devrait pas.

Risque de piratage informatique

Monter une radio ou un appareil électronique fait courir un risque accru de piratage informatique par la voie de l'équipement installé, avec pour conséquences possibles un accident dont vous n'êtes pas responsable et un vol de données personnelles. Toyota n'offre aucune garantie quant aux problèmes occasionnés par le montage d'un produit qui n'est pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système Toyota Safety Sense 3.0
- Système de freinage antiblocage
- Gestion intégrée de la dynamique du véhicule
- Système de coussins gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et les utilisations du véhicule.

■ Données enregistrées par les ordinateurs*1

*1: Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé.

Certaines données, telles que les suivantes, sont enregistrées en fonction du moment et de l'état de fonctionnement de chaque fonction.

- Données de base relatives au comportement du véhicule (régime moteur/vitesse du moteur électrique, fonctionnement de la pédale d'accélérateur/de frein, vitesse du véhicule, etc.)
- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistré pendant le fonctionnement du système, y compris les données de base relatives au comportement du véhicule)
- Données des capteurs du système d'aide à la conduite
- Données d'image (images des caméras avant, arrière et latérales)*2

*2: Le véhicule est équipé de plusieurs caméras. Pour plus de détails sur les caméras à partir desquelles les images sont enregistrées, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Informations sur l'emplacement

Ces ordinateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images de l'intérieur du véhicule. De même, les informations personnelles pouvant être utilisées pour identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) ne sont pas enregistrées.

■ Utilisation des données enregistrées et des informations personnelles par le système Toyota Safety Sense 3.0

L'état de fonctionnement de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'image (images des caméras avant/arrière) et les informations de position sont enregistrés par le Toyota Safety Sense 3.0 dans les situations suivantes. Toyota obtient ces informations lorsque le véhicule est amené chez le concessionnaire ou lorsqu'il est envoyé aux serveurs Toyota.

- Dans certaines collisions ou situations assimilables à des collisions
- Lors de la conduite sur des routes présentant certaines situations de trafic, telles que des embouteillages, des revêtements routiers de mauvaise qualité, des conditions météorologiques défavorables, etc.
- Lorsque vous conduisez sur certaines routes, telles que des routes qui ont été récemment ouvertes ou prolongées

- Après le démarrage du système hybride, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Fourniture de données et finalité de l'utilisation par des tiers

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour l'analyse des collisions, le diagnostic des dysfonctionnements, la conduite automatisée, la sécurité avancée et les technologies liées aux cartes (technologie, développement de produits, amélioration des produits, etc.) et les produits et services qui utilisent des données (cartes utilisées pour la conduite automatisée et les technologies de sécurité avancée, analyse des conditions de conduite, analyse de l'environnement de conduite, comme l'infrastructure routière, communication sur les conditions de circulation, etc. Ci-après dénommés "services individuels".)

Ces données peuvent également être utilisées pour l'assistance à la clientèle en cas de collision, l'analyse des collisions ou la résolution des problèmes.

Dans les situations suivantes, Toyota peut divulguer les données enregistrées à un tiers:

- Lorsque le consentement du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Lorsque les données doivent être utilisées par Toyota dans le cadre d'un procès
- Lorsque les données doivent être utilisées à des fins de recherche après traitement, de sorte que les données ne sont pas liées à un véhicule ou à un propriétaire de véhicule spécifique

En plus de ce qui précède, Toyota peut divulguer les données enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes:

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son consentement séparé. Cela inclut les situations où l'utilisateur s'abonne à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées par le véhicule, lorsque le fournisseur a obtenu le consentement de l'utilisateur pour fournir des données à une tierce partie

- Lors de la fourniture de données à une entreprise spécialisée dans les logiciels de conduite autonome, etc. à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produits, amélioration de produits, etc.) de la conduite automatisée, de la sécurité avancée et des technologies liées à la cartographie
- Lors de la fourniture de données d'image et d'informations sur la position à une société impliquée dans la création de cartes, etc. à des fins de recherche et de développement de technologies liées à la cartographie
- Lors de la fourniture de données d'image et d'informations sur la position à une administration locale à des fins d'entretien des routes, etc.
- Lors de la fourniture de données d'images traitées et d'informations sur la position à des services individuels de communication sur les conditions de circulation
- Lors de la fourniture de données d'image à proximité d'un incendie, ou d'une autre zone où des services d'urgence sont envoyés, au service d'incendie d'un gouvernement local qui a conclu un contrat séparé avec Toyota

Les informations d'image enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données relatives au fonctionnement des systèmes ne seront pas disponibles.

Si vous souhaitez mettre fin à la collecte de données Toyota Safety Sense 3.0 par les serveurs Toyota à des fins de recherche et développement et de fourniture de services individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des données collectées par le système Safety Connect (territoire continental des États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée du système Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

- Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Déclaration sur la couverture sous garantie avec les pièces recyclées et issues du marché de la rechange indépendante (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Aux termes de la loi américaine Magnuson-Moss Warranty Act, 15 U.S.C. s.2301 et seq., il est illégal pour un constructeur automobile d'invalider la garantie sur ses véhicules ou de refuser une prise en charge sous garantie au seul motif qu'une pièce recyclée ou issue du marché de la rechange indépendante a été utilisée pour réparer le véhicule, ou que l'entretien ou la réparation de ce dernier a été effectué par quelqu'un d'autre que le prestataire agréé pour cela. Cette disposition ne s'applique pas à un véhicule automobile neuf acheté pour un usage commercial ou industriel exclusivement.

En vertu de la législation fédérale, un constructeur est fondé à refuser la prise en charge sous garantie et à facturer les réparations d'un véhicule s'il est découvert qu'une pièce recyclée ou issue du marché de la rechange indépendante montée sur le véhicule est défectueuse ou a été mal montée et a occasionné des dommages à une autre pièce du véhicule par ailleurs couverte par la garantie. La Commission fédérale du commerce américain (Federal Trade Commission) exige du constructeur qu'il prouve que la pièce recyclée ou issue du marché de la rechange indépendante ou que l'intervention d'entretien ou de réparation effectuée par quelqu'un d'autre que le prestataire agréé a occasionné des dommages à une autre pièce du véhicule par ailleurs couverte par la garantie avant de refuser la prise en charge sous garantie. De plus, la législation fédérale permet à un constructeur d'invalider la garantie d'un véhicule automobile ou de refuser la couverture sous garantie s'il fournit la pièce ou l'intervention d'entretien ou de réparation gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou s'il a obtenu une dérogation de la part de la Commission fédérale du commerce américain (Federal Trade Commission).

Enregistreur de bord

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gon-

flable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées/attachées ou non;
- La course d'appui (le cas échéant) par le conducteur sur la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et,
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: L'EDR enregistre les données de votre véhicule uniquement en cas de situation inhabituelle, dans des conditions de conduite normales, l'EDR ne procède à aucun enregistrement de données et de données personnelles (par ex. nom, sexe, âge, et emplacement de la collision). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.

Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

- Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un

tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Des consignes particulières s'appliquent pour la manipulation de ce produit, connectez-vous sur www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces organes et pièces peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles des télécommandes du verrouillage centralisé.

"Code QR"

Le mot "Code QR" est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans les autres pays.

Pictogrammes de mise en garde apposés sur les organes sous haute tension

Les organes sous haute tension, notamment le module de commande de puissance, peuvent porter des étiquettes indiquant que la plus grande prudence est exigée.

Chaque pictogramme de mise en garde a la signification suivante:

Symboles	Significations
	Indique un danger
	Indique un organe sous haute tension

Symboles	Significations
	Indique de ne pas toucher
	Indique un organe à haute température

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone cellulaire, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Les enfants risquent également de se blesser en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou d'autres éléments du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

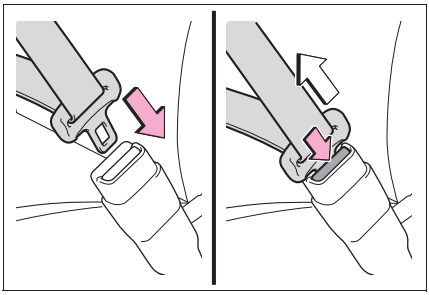
Comment lire ce manuel

Explication des symboles utilisés dans le présent manuel.

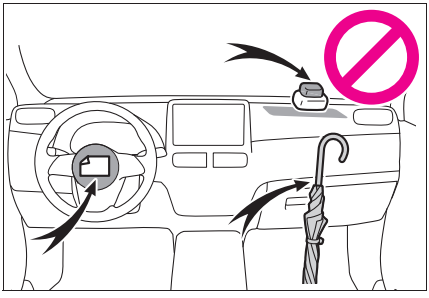
Symboles utilisés dans ce manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.
	NOTE: Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.
1 2 3…	Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.
	Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

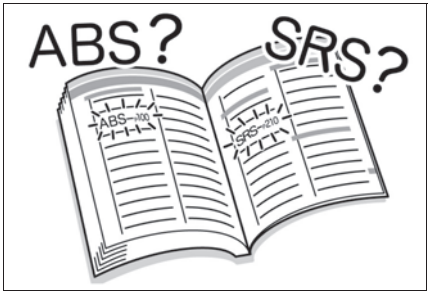


Symboles	Significations
	Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.
	Signifie **Ne pas**, **Ne pas faire**, ou **Ne pas laisser faire**.

Comment rechercher

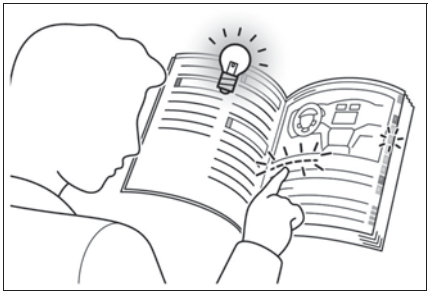
■ Recherche par nom

● Index alphabétique: →P.713



■ Recherche par position d'installation

● Index illustré: →P.20



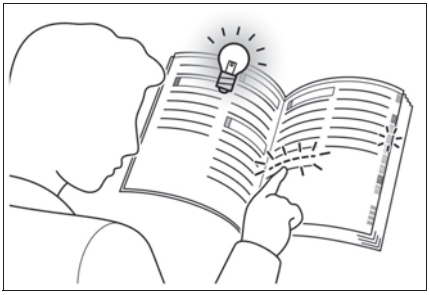
■ Recherche par symptôme ou par bruit

● Que faire si... (Dépannage): →P.710



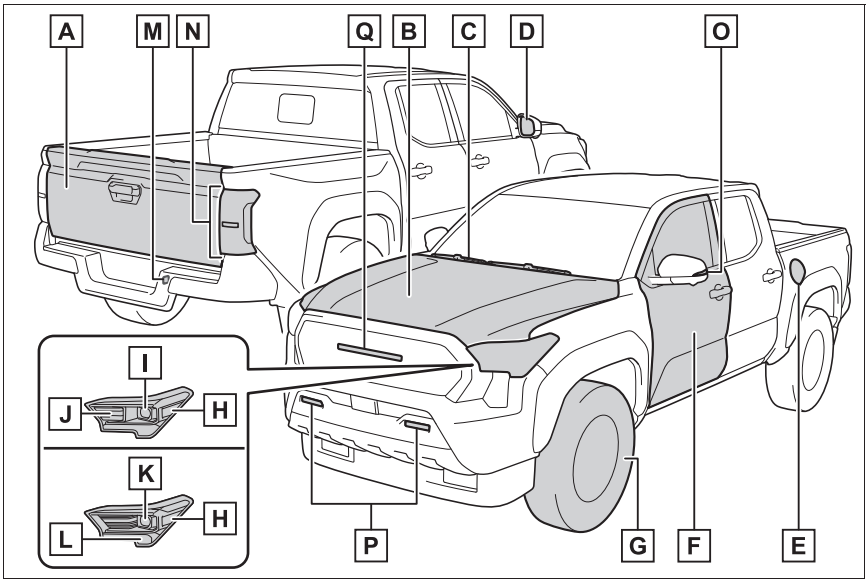
■ Recherche par titre

● Table des matières: →P.2



Index illustré

■Extérieur



A Hayon P.143

Verrouillage/déverrouillage P.143

Ouverture/fermeture du hayon P.144

Démontage du hayon P.150

B Capot P.562

Ouverture P.562

Huile moteur P.670

En cas de surchauffe P.660

C Essuie-glaces de pare-brise P.257

Précautions pendant la saison hivernale P.257

Pour éviter le gel
(dégivreur des essuie-glaces de pare-brise)* P.481

D Rétroviseurs extérieurs P.185

Orientation des rétroviseurs P.185

Escamotage des rétroviseurs P.186

Désembuage des rétroviseurs P.478

E **Trappe à carburant P.260**
Méthode de ravitaillement en carburant P.260
Type de carburant/contenance du réservoir P.669

F **Portes latérales P.135**
Verrouillage/déverrouillage P.135
Ouverture/fermeture des vitres latérales P.187
Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle P.652
Messages d'alerte P.617

G **Pneus P.574**
Dimensions/pression de gonflage des pneus P.674
Pneus hiver/chaînes à neige P.471
Contrôle/permutation/
système d'alerte de pression des pneus P.574
En cas de pneu crevé P.638

Ampoules des éclairages extérieurs
(Méthode de remplacement: P.604, Puissances: P.675)

H **Feux de position latéraux P.240**

I **Projecteurs principaux/éclairages de jour P.248**

J **Clignotants P.240**
Feux de stationnement P.248

K **Projecteurs principaux P.248**

L **Clignotants P.240**
Éclairages de jour P.248
Feux de stationnement P.248

M **Éclairage de la plaque d'immatriculation P.248**

N **Feux arrière P.248**
Clignotants P.240
Feux stop
Feux de recul
Changement de la position de sélection sur R P.235

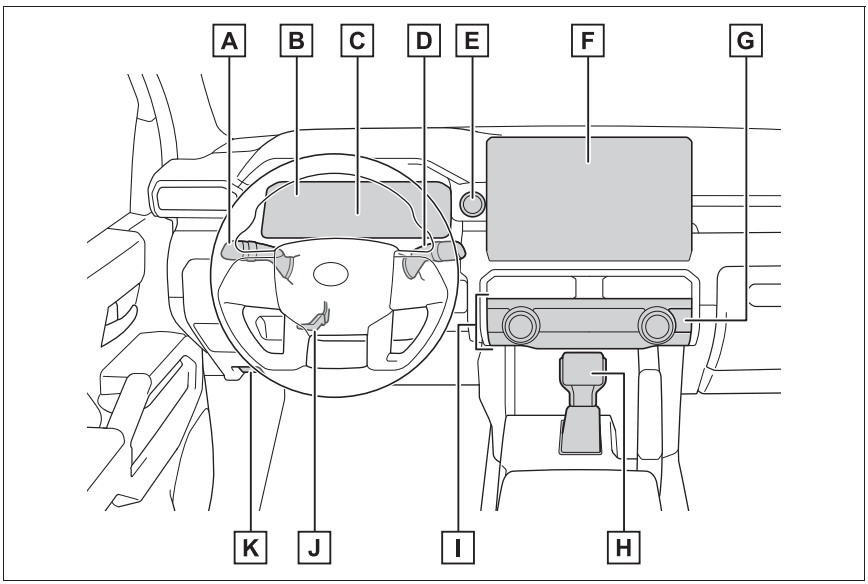
O **Clignotants*** **P.240**

P **Antibrouillards** **P.251**

Q **Barre d'éclairage*** **P.257**

*: Sur modèles équipés

■Tableau de bord



A **Commodo de clignotants P.240**

Sélecteur d'éclairage P.248

Projecteurs principaux/Feux de stationnement/feux arrière/ éclairages de plaque d'immatriculation/éclairages de jour .. P.248

Antibrouillards P.251

B **Écran multifonctionnel P.107**

Affichage P.107

Lorsqu'un message d'alerte est affiché..... P.631

C **Compteurs P.101**

Consultation des compteurs/ réglage de l'éclairage du tableau de bord P.101

Témoins d'alerte/témoins indicateurs P.94

Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume P.617

D **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . P.257**

Utilisation P.257

Appoint en liquide de lave-glace P.571

Messages d'alerte P.631

E **Contacteur de démarrage P.229**

Démarrage du système hybride/sélection des modes P.229

Arrêt en urgence du système hybride P.609

Lorsque le système hybride ne démarre pas P.649

Messages d'alerte P.631

F **Système multimédia***

G **Bouton de feux de détresse P.608**

H **Sélecteur de vitesses P.235**

Changement de la position de sélection P.237

Précautions pour tracter P.612

Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué P.237

I **Système de climatisation P.476**

Utilisation P.476

Désembueur de lunette arrière P.478

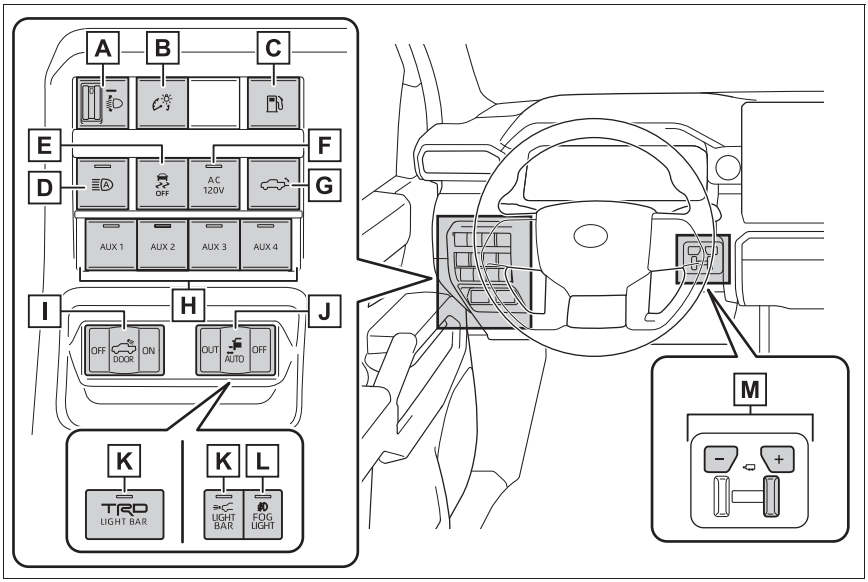
J **Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur et en profondeur P.172**

Réglage P.172

K **Levier de déverrouillage du capot P.562**

*: Voir "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■Boutons



A Sélecteur de correcteur d'assiette des projecteurs P.250

B Bouton de commande d'éclairage du tableau de bord .. P.106

C Bouton de commande d'ouverture de la trappe à carburant P.261

D Bouton de feux de route automatiques P.253

E Bouton de désactivation du VSC P.449

F Bouton AC 120V P.519

G Commutateur d'ouverture du hayon électrique* P.145

H Boutons d'alimentation auxiliaire* P.513

I Bouton principal d'éclairage de chargement P.486

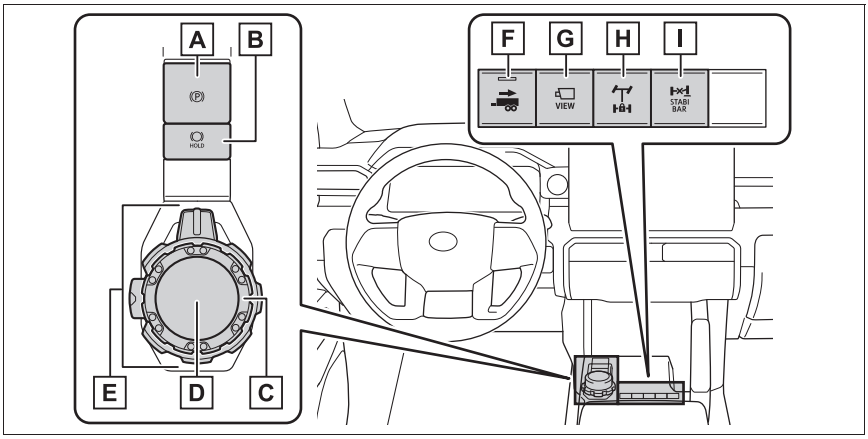
J Bouton de marchepieds latéraux électriques* P.143

K Bouton de barre d'éclairage* P.257

L Bouton de feux multi-intempéries* P.252

M **Sélecteur de régulateur de freinage de caravane/remorque*** **P.455**

*: Sur modèles équipés



A **Bouton de frein de stationnement** **P.241**
Serrage/desserrage du frein de stationnement P.241
Précautions pendant la saison hivernale P.472
Messages/signal sonore d'alerte P.244, 617

B **Bouton de maintien du freinage** **P.245**

C **Sélecteur de mode** **P.428, 437, 441, 444**

D **Commutateur de mode**
Bouton "TOW HAUL"* P.239
Bouton "DRIVE MODE" P.428
Bouton "MTS" (sélection Multi-terrain)* P.441
Bouton "DAC/CRAWL"* P.437, 444

E **Sélecteur de transmission aux roues avant** **P.430, 433**

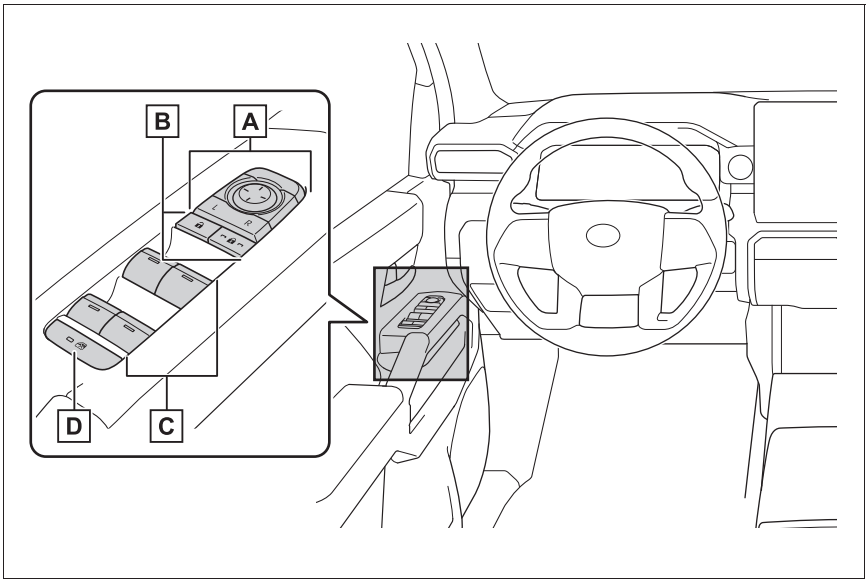
F **Bouton de Guide de recul avec caravane/remorque*** **P.459**

G **Bouton de caméra*** **P.381, 416**

H **Bouton de blocage de différentiel arrière*** **P.436**

I **Bouton SDM**
(Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)*..... P.454

*: Sur modèles équipés

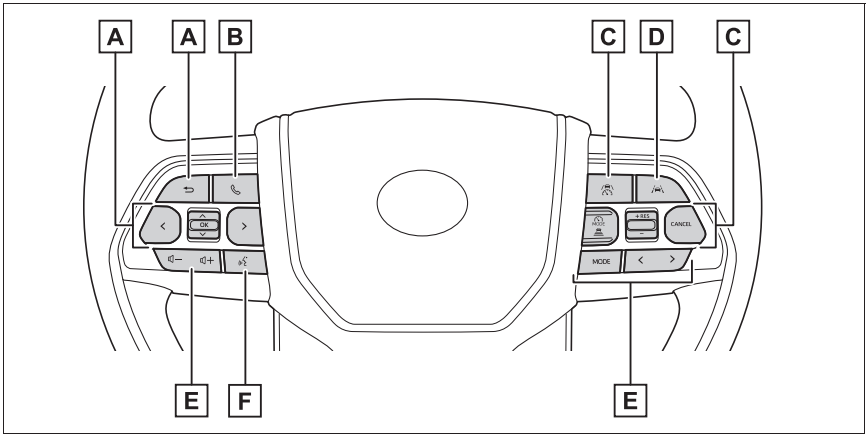


A **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs..... P.185**

B **Boutons de verrouillage centralisé des portes..... P.138**

C **Boutons des lève-vitres électriques P.187**

D **Bouton de verrouillage des lève-vitres..... P.189**



A **Sélecteur d’instrumentation P.109**

B **Bouton de téléphonie***

C **Boutons de régulateur de vitesse**

Régulateur de vitesse actif..... P.312

Régulateur de vitesse P.320

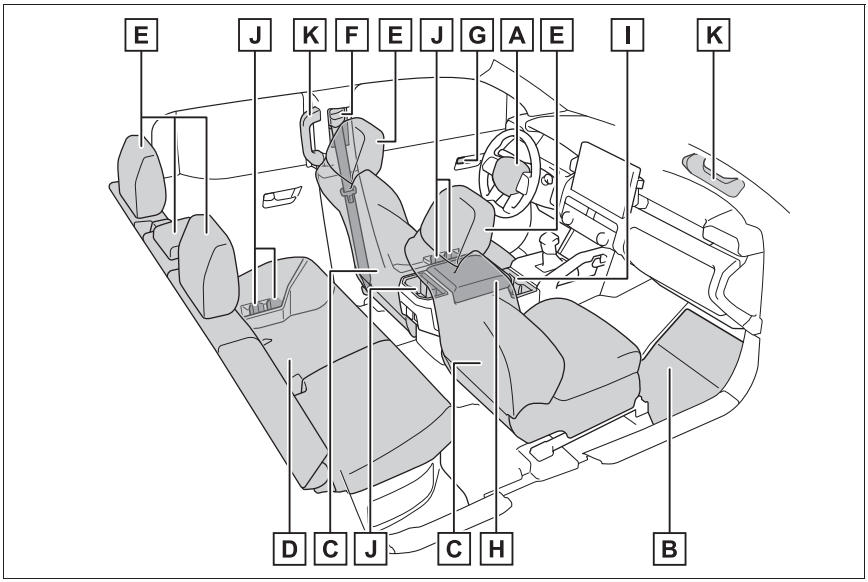
D **Bouton de LTA (Aide au suivi de voie) P.289**

E **Boutons du système audio au volant***

F **Bouton d’activation vocale***

*: Voir “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■Intérieur



A Coussins gonflables SRS P.42

B Tapis de sol..... P.32

C Sièges avant P.161

D Sièges arrière P.167

E Appuis-tête P.169

F Ceintures de sécurité P.35

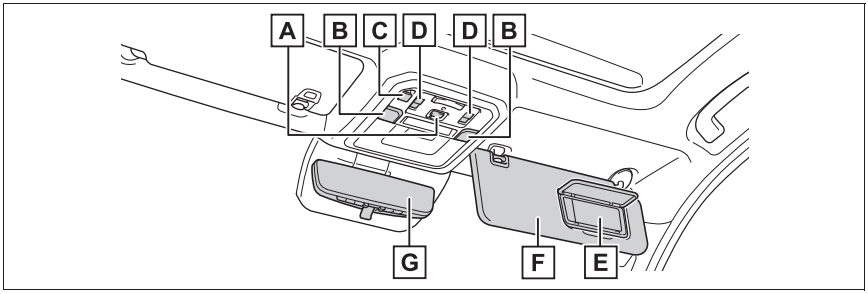
G Boutons intérieurs de verrouillage P.139

H Rangement de console..... P.490

I Porte-gobelets..... P.489

J Porte-bouteilles..... P.490

K Poignée de maintien P.510



A **Bouton “SOS”*** **P.74**

B **Éclairages intérieurs/individuels** **P.485**

C **Bouton de lunette arrière électrique*** **P.190**

D **Boutons de toit ouvrant*** **P.192**

E **Miroirs de courtoisie** **P.512**

F **Pare-soleil de pare-brise** **P.512**

G **Rétroviseur intérieur*** **P.173**

Rétroviseur numérique* **P.174**

*: Sur modèles équipés

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant 32

Pour conduire en toute sécurité..... 33

Ceintures de sécurité 35

Coussins gonflables SRS 42

Système de classification d'occupant du siège passager avant 51

Précautions avec les gaz d'échappement..... 55

1-2. Sécurité de l'enfant

Voyager avec des enfants 57

Sièges de sécurité enfant 58

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect 74

1-4. Système hybride

Particularités du système hybride 79

Précautions avec le système hybride 83

1-5. Système antivol

Système antidémarrage . 89

Alarme..... 90

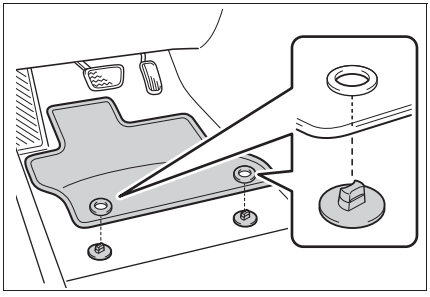
Avant de prendre le volant

Respectez ce qui suit avant de prendre la route avec le véhicule, afin de conduire en toute sécurité.

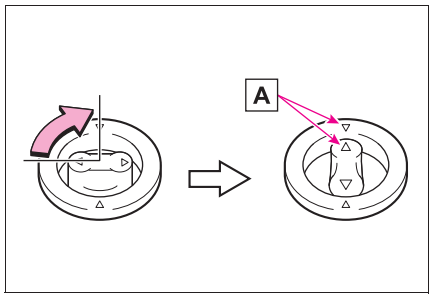
Installation des tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.



Alignez toujours les repères △ A.

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

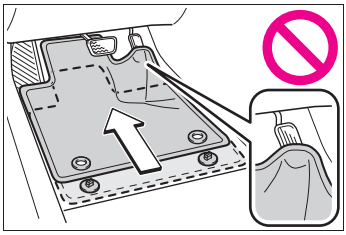
- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.

AVERTISSEMENT

- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.

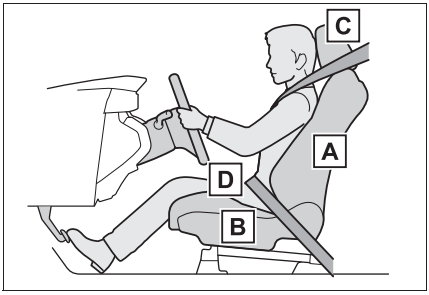


- Système hybride arrêté et sélecteur de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte



A Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P.161)

B Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P.161)

C Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le

haut de vos oreilles. (→P.169)

D Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.35)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour conduire en toute sécurité

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
 Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
 Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
 Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
 De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P.35)
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.58)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement le rétroviseur intérieur (sur modèles équipés), le rétroviseur numérique (sur modèles équipés) et les rétroviseurs extérieurs. (→P.173, 174, 185)

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

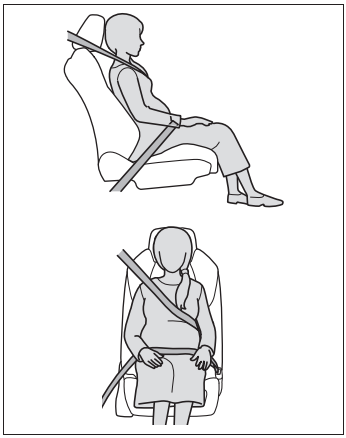
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.36)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.36)

Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

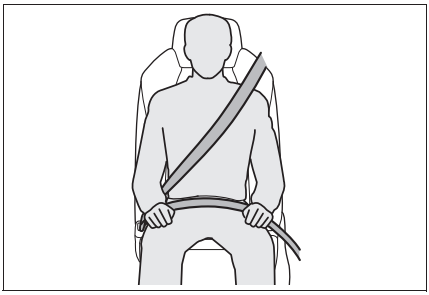
→P.72

AVERTISSEMENT

■ État et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
 Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

■ Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

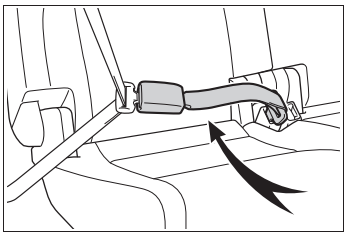
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.58)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions

concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.35)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

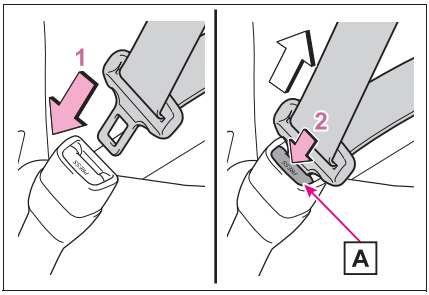
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assure pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité.
Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Comment attacher et détacher la ceinture de sécurité (sauf siège central arrière)



1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage A.

Si vous n'arrivez pas à dérouler la

ceinture de sécurité, tirez fermement dessus puis relâchez-la.

■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

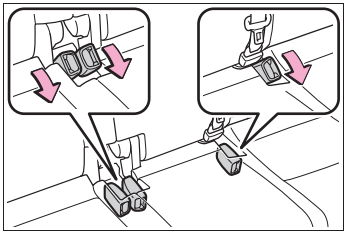
En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.58)

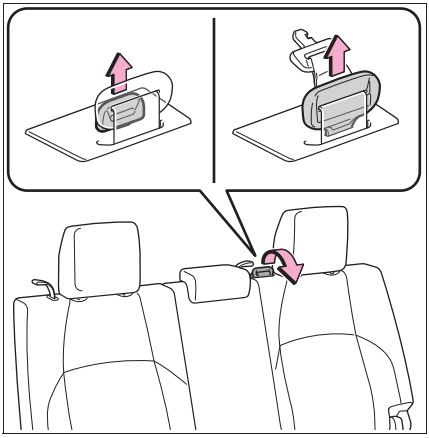
■ Après avoir utilisé les ceintures de sécurité des sièges arrière latéraux

Rangez dans son logement la boucle de ceinture de sécurité.

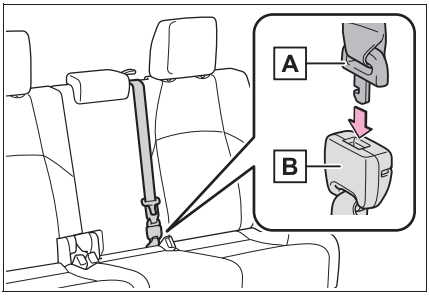


Comment attacher la ceinture de sécurité (centrale arrière)

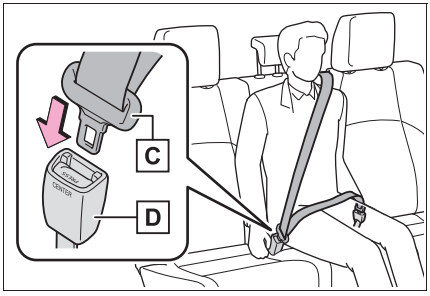
1 Sortez les pênes.



2 Pousser le pêne A dans la boucle B jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

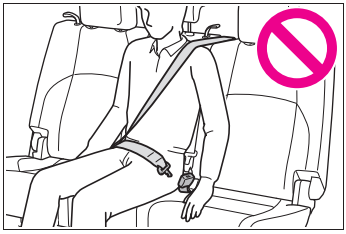


3 Pousser le pêne C dans la boucle D jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.



AVERTISSEMENT

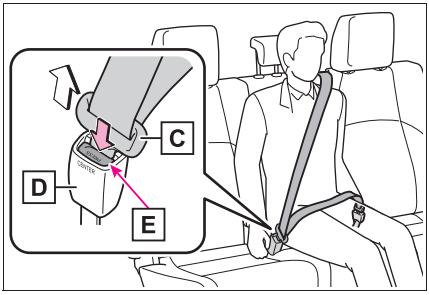
■ **Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité du siège central arrière**



Ne pas utiliser la ceinture de sécurité du siège central arrière avec une de ses deux boucles déverrouillée. Si une seule des boucles est verrouillée, tout freinage brusque ou collision peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

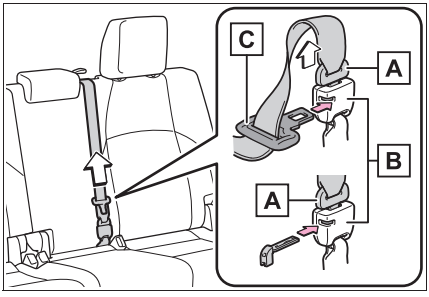
Comment détacher et ranger la ceinture de sécurité (centrale arrière)

1 Pour libérer le pêne C, appuyez sur le bouton de déverrouillage E de la boucle D.



2 Pour libérer le pêne A, insérez la clé conventionnelle (→P.128) ou le pêne C dans le trou de la boucle B.

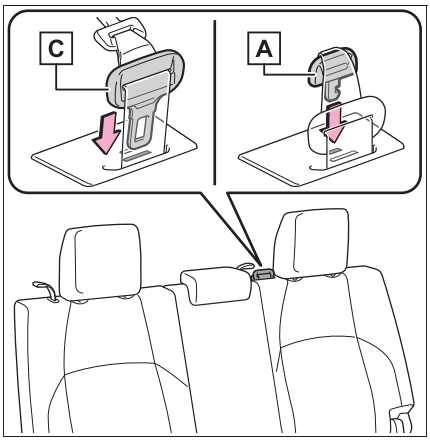
Rentrer lentement la ceinture en relâchant et rangeant la ceinture de sécurité.



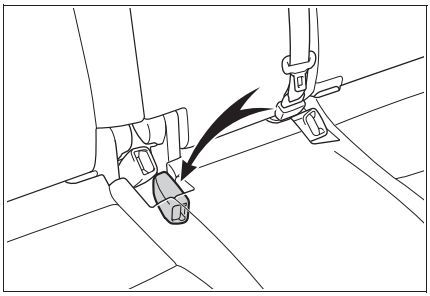
3 Rangez le pêne C et A dans le support.

Pour qu'il soit arrimé en toute sécurité, engagez-le fermement vers

l'arrière.



4 Rangez dans son logement la boucle de ceinture de sécurité.



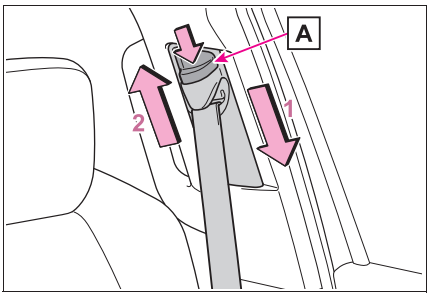
■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.58)

Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité (sièges avant)



1 Poussez vers le bas l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

2 Poussez vers le haut l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

AVERTISSEMENT

■ Ancrage supérieur réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Négliger cette précaution peut réduire la protection lors d'un accident et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité

Lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent ou un retournement, les prétensionneurs rétractent les ceintures de sécurité des sièges avant et des sièges arrière latéraux pour retenir efficacement les occupants.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc léger à l'avant et par le côté, ou de percussion par l'arrière.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Asservissement au PCS

Si le PCS (Système de sécurité de pré-collision) évalue que le risque de collision avec un autre véhicule est élevé, il prépare les prétensionneurs de ceinture de sécurité à se mettre en action.

AVERTISSEMENT

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité

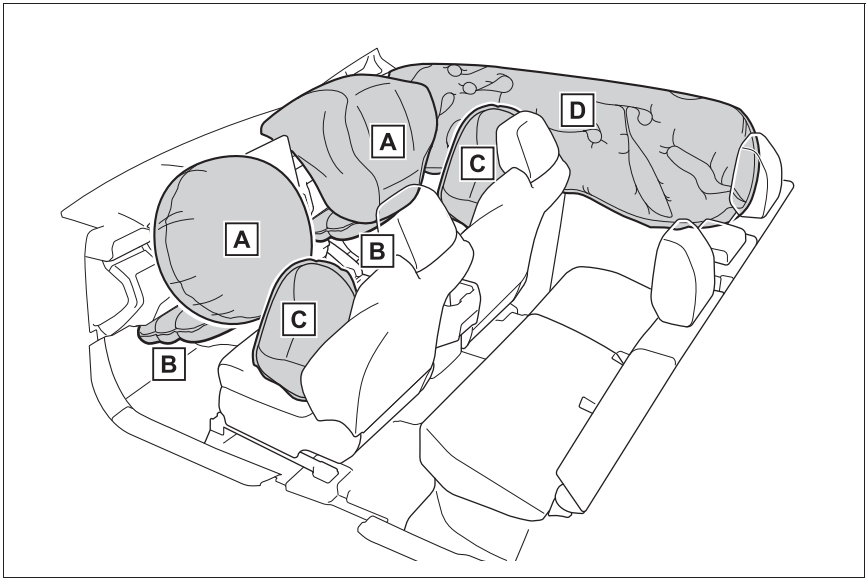
Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage violent ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si un prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans cette situation, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit dans certaines conditions un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS



A Coussins gonflables SRS frontaux (coussin gonflable SRS conducteur/coussin gonflable SRS passager)

Contribuent à réduire l'impact de la tête et du thorax du conducteur ou de la conductrice et du passager avant

B Coussins gonflables SRS de genoux

Contribuent à réduire l'impact sur le conducteur ou la conductrice et le passager avant

C Coussins gonflables SRS latéraux

Contribuent à réduire l'impact du thorax des occupants des sièges avant

D Coussins gonflables SRS rideau

- Contribuent à réduire l'impact de la tête des occupants des sièges avant et des sièges arrière latéraux
- Participent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement de celui-ci

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc., détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les parties qui l'entourent, peuvent rester brûlants pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Le système hybride va s'arrêter et le moteur va cesser d'être alimenté en carburant. (→P.87)
- Toutes les portes vont se déverrouiller. (→P.136)
- Les freins et les feux stop vont être automatiquement commandés. (→P.448)
- Les éclairages intérieurs vont automatiquement s'allumer. (→P.487)
- Les feux de détresse vont automatiquement s'allumer. (→P.608)

Appel d'urgence

- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une quelconque des situations suivantes survient, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance.
 - Lorsqu'un coussin gonflable SRS s'est déployé
 - Lorsqu'un prétensionneur de ceinture de sécurité s'est déclenché
 - Lorsque le véhicule a subi un choc dépassant un certain niveau

 Il peut arriver que les services de secours soient dépêchés même si l'agent ne répond pas aux appels.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS dans un choc frontal

- Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse un seuil

établi, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable:
- Coussins gonflables SRS frontaux
- Coussins gonflables SRS de genoux

● Le niveau de seuil auquel les coussins gonflables SRS vont de déployer est rehaussé par rapport à la normale dans les situations suivantes:
- Lorsque le véhicule entre en collision avec un obstacle déformable ou mobile à l'impact, comme un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
- Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, auquel cas l'avant du véhicule s'encastre ou passe sous le plateau d'un poids lourd

● Selon le type de collision, seuls les éléments suivants peuvent se déployer:
- Prétensionneurs de ceintures de sécurité

● Les coussins gonflables SRS du siège passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis(e) sur ce siège. Cependant, les coussins gonflables SRS du siège passager avant peuvent se déployer si un bagage y a été posé, alors même que le siège est inoccupé.

● En cas de choc frontal particulièrement violent, il peut arriver que les coussins gonflables SRS rideau droit et gauche se déploient également.

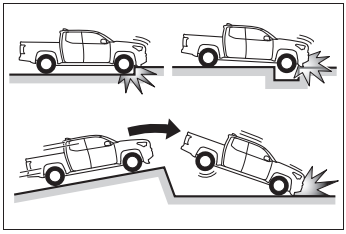
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS dans un choc latéral

● Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à une vitesse de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] environ:
- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS rideau

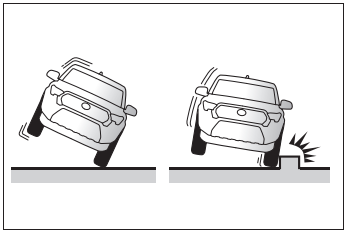
● Si le véhicule subit un retournement, les coussins gonflables SRS suivants se déploient:
- Coussins gonflables SRS rideau gauche et droit

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS dans un choc par le dessous

● Il peut arriver que les coussins gonflables suivants se déploient si le dessous du véhicule entre en collision avec un obstacle en dur:
- Coussins gonflables SRS frontaux
- Coussins gonflables SRS de genoux
- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS rideau



● Il peut arriver que les coussins gonflables suivants se déploient si le véhicule manque de verser ou subit un choc violent après avoir heurté une bordure de trottoir, etc.:
- Coussins gonflables SRS rideau

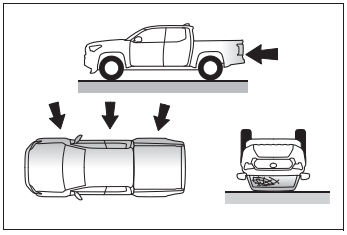


■ Conditions dans lesquelles les coussins gonflables SRS ne se déploient pas

● Les coussins gonflables SRS sui-

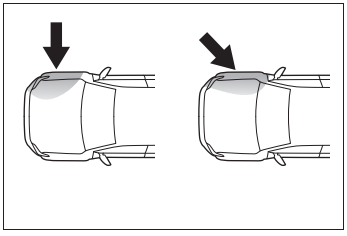
vants ne se déploient normalement pas dans un choc latéral ou une percussion par l'arrière, un retournement du véhicule ou un choc frontal à allure réduite. Toutefois, si le choc subi occasionne une décélération suffisamment brutale, il peut arriver que les coussins gonflables SRS se déploient.

- Coussins gonflables SRS frontaux
- Coussins gonflables SRS de genoux



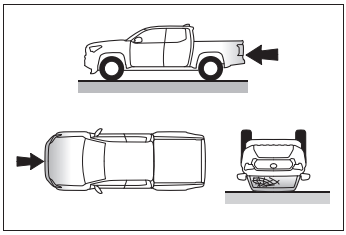
- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS ne se déploient pas si le véhicule est percuté par le côté selon un certain angle sur une autre partie que son habitacle:

- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS rideau



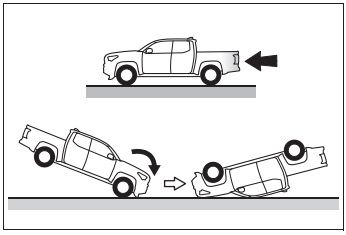
- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas dans un choc frontal ou une percussion par l'arrière, un retournement du véhicule ou un choc latéral à allure réduite:

- Coussins gonflables SRS latéraux



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors d'une percussion par l'arrière, un retournement dans le sens de la longueur ou un choc frontal ou latéral à allure réduite:

- Coussins gonflables SRS rideau

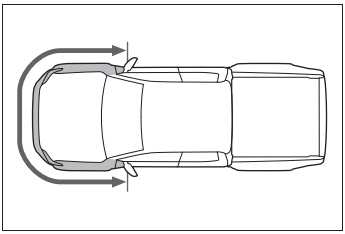


Quand contacter votre concessionnaire Toyota

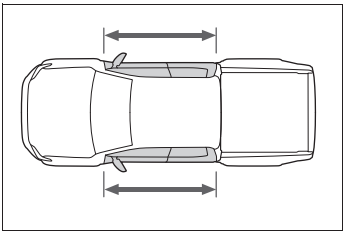
Dans les situations suivantes, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un coussin gonflable SRS quel qu'il soit s'est déployé
- Lorsque le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans une collision pas assez violente pour provoquer le déploiement de n'importe lequel des coussins gonflables SRS suivants:

- Coussins gonflables SRS frontaux
- Coussins gonflables SRS de genoux



- Lorsqu'une porte du véhicule ou son encadrement a subi des dommages, une déformation ou une perforation, ou lorsque le véhicule a été impliqué dans une collision pas assez violente pour provoquer le déploiement de n'importe lequel des coussins gonflables SRS suivants:
 - Coussins gonflables SRS latéraux
 - Coussins gonflables SRS rideau



- Lorsque la garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable SRS passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord est craquelée, fendue ou endommagée d'une quelconque manière.
- Lorsque la partie d'un siège renfermant un coussin gonflable SRS latéral est déchirée, ouverte ou endommagée d'une quelconque manière.
- Lorsque la partie d'une garniture (habillage) de montant avant ou arrière ou de rail latéral de toit recouvrant un coussin gonflable SRS rideau est déchirée, fendue ou endommagée d'une quelconque manière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

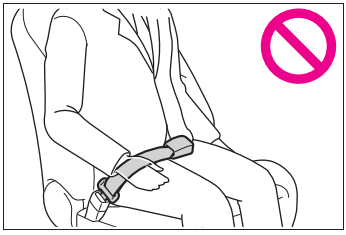
- La personne au volant et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité. Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si votre position de conduite vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur, vous pouvez en changer de différentes façons:

AVERTISSEMENT

- Reculez votre siège au plus loin possible tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier de siège. Bien que les véhicules soient différents les uns des autres, la plupart des conducteurs et conductrices peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou. Vous devez régler le siège selon les recommandations de la NHTSA, tout en continuant à pouvoir agir sur le volant de direction et les pédales pour maîtriser le véhicule et en conservant votre vue des commandes au tableau de bord.

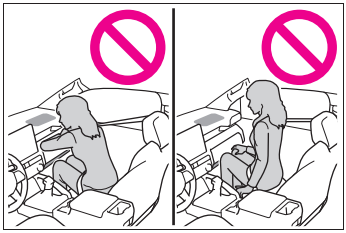
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à la boucle de ceinture d'un siège avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, le système de coussins gonflables SRS détermine que l'occupant porte sa ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter correctement la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité.



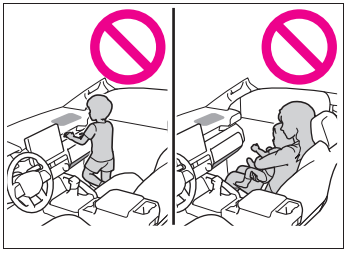
- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager ou la passagère avant se trouve très près de lui. Le siège passager avant doit être reculé le plus loin possible du coussin gonflable, avec le dossier réglé de manière à ce que le passager ou la passagère soit assis(e) bien droit(e).

AVERTISSEMENT

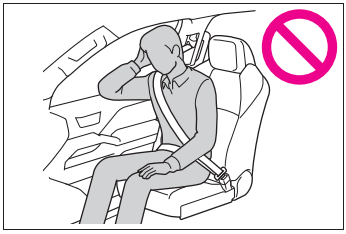
- Le déploiement d'un coussin gonflable peut infliger des blessures graves, voire mortelles, aux nourrissons et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P.58)
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



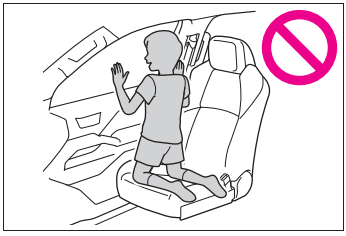
- Ne pas laisser un enfant se tenir debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux du passager ou de la passagère avant.



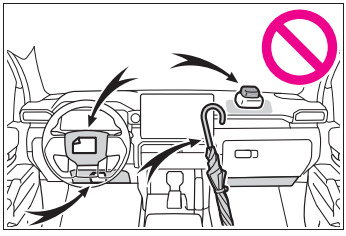
- La personne occupant le siège avant ne doit jamais voyager avec quoi que ce soit sur ses genoux.
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre le montant avant, latéral ou arrière.



- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur un siège en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

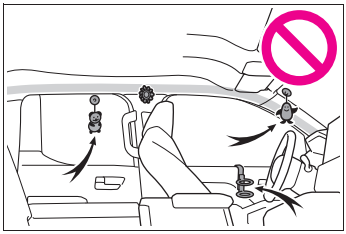


- Ne rien fixer ou disposer sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.



AVERTISSEMENT

- Ne rien fixer sur les parties telles que les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant ou arrière, les rails latéraux de toit et les poignées de maintien.



- Ne pas suspendre aux crochets à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. Ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement en cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le coussin gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez pour les sièges aucun accessoire venant recouvrir les parties par lesquelles se déploient les coussins gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déclenchement. De tels accessoires risquent d'empêcher les coussins gonflables SRS latéraux de se déployer correctement, de neutraliser le système ou de provoquer le déploiement intempestif des coussins gonflables SRS, avec un risque possible de blessures graves, voire mortelles.
- Ne pas faire subir de chocs violents ni des pressions excessives aux éléments constitutifs du système de coussins gonflables SRS, ni aux parties qui les entourent.
 En effet, vous risqueriez d'occasionner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun élément constitutif des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déclenchement (déploiement), car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si une partie renfermant un coussin gonflable SRS est abîmée ou fendue, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. Il s'ensuit le risque que les coussins gonflables SRS frontaux du siège passager avant ne se déploient pas en cas de collision.

AVERTISSEMENT

■ **Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS**

Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Il pourrait arriver que les coussins gonflables SRS fonctionnent anormalement ou se déploient intempestivement, avec un risque possible de blessures graves, voire mortelles.

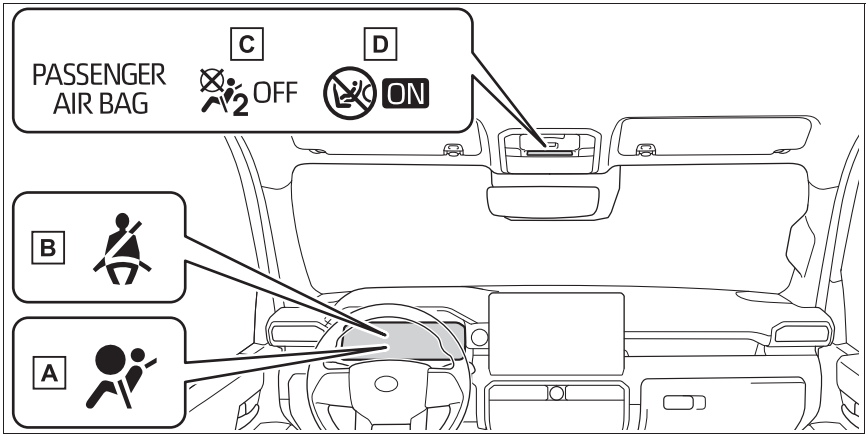
- Dépose, repose, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS
- Réparation, dépose ou modification des pièces suivantes ou des parties qui les entourent
 - Volant de direction
 - Tableau de bord
 - Planche de bord
 - Sièges
 - Sellerie de sièges
 - Montants avant
 - Montants latéraux
 - Montants arrière
 - Rails latéraux de toit
 - Panneaux de portes avant
 - Habillage de portes avant
 - Haut-parleurs de portes avant
- Modifications des panneaux de portes avant (percer un trou dedans, par exemple)
- Réparation ou modification des pièces suivantes ou des parties qui les entourent
 - Aile avant
 - Pare-chocs avant
 - Côtés de l'intérieur du véhicule
- Montage des pièces ou accessoires suivants
 - Pare-buffles ou pare-kangourous
 - Chasse-neiges
 - Treuils
 - Galeries de pavillon
- Modifications de la suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un système radio émetteur/récepteur mobile (émetteur RF) ou un lecteur de CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable SRS passager avant
- Coussin gonflable SRS de genoux passager avant

Composition du système



A Témoin d'alerte SRS

B Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant

C Témoin indicateur "AIR BAG OFF"

D Témoin indicateur "AIR BAG ON"

Logique de fonctionnement du système de classification des occupants du siège passager avant

■ Adulte[*1]

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Enfant[*4]

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"[*4]
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé[*4]
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Siège de sécurité enfant avec un nourrisson[*5]

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"[*6]
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Inoccupé

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Mauvais fonctionnement du système

Témoins d'alerte/indicateurs	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège passager avant, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa façon de se tenir.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité

*4: Avec certains enfants ou si l'enfant est installé dans un siège pour enfant, un coussin de rehausse ou un siège modulable, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs pouvant jouer ici sont la constitution ou la façon de se tenir.

*5: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P.58)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la partie de ce manuel expliquant comment installer correctement le siège de sécurité enfant. (→P.60)

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que l'indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lorsque la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si l'indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, détachez de la boucle de ceinture le pêne de la rallonge, puis rattachez la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que l'indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas de collision, avec pour résultat des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas charger lourdement le siège passager avant ou son équipement (p. ex. sa poche de dossier).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas disposer d'objets sous le siège passager avant.
- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, dos plaqué contre le dossier de siège et pieds posés à plat sur le plancher, et de porter correctement sa ceinture. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.

AVERTISSEMENT

- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.60)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas recouvrir l'assise de siège avec un accessoire, comme un coussin et une housse de siège par exemple.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Précautions avec les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

Points importants pendant que vous conduisez

- Véhicules avec vitre arrière électrique: Laissez la lunette arrière fermée.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule même lorsque la lunette arrière (véhicules équipés d'une lunette arrière électrique) est fermée, ouvrez les fenêtres et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Lorsque vous stationnez

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le système hybride.

AVERTISSEMENT

- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le système hybride en marche.
 Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule avec le système hybride en marche à proximité de congères de neige, où s'il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles périodiques. Si vous constatez qu'un tube est percé ou fissuré par la rouille, qu'un raccord est déformé ou que l'échappement produit un bruit inhabituel, veillez à faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Voyager avec des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P.139, 189)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'installation décrite dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

Table des matières

Points à se rappeler: P.58

Siège de sécurité enfant: P.60

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant: P.61

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

- Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure): P.63
- Arrimé avec un point d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant: P.66
- Arrimé avec une ceinture de sécurité: P.68

Points à se rappeler

Aux États-Unis (dans les 50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est à bord

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

AVERTISSEMENT

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être convenablement attaché, avec la ceinture de sécurité du véhicule ou un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.

■ Soins à porter au siège de sécurité enfant

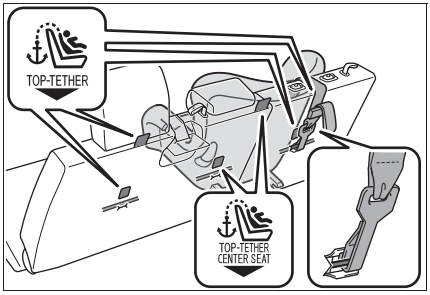
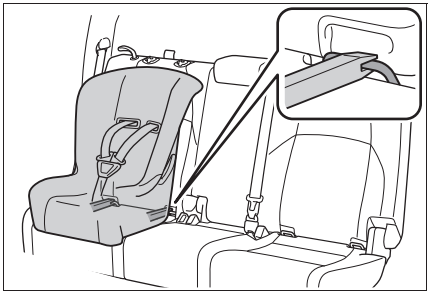
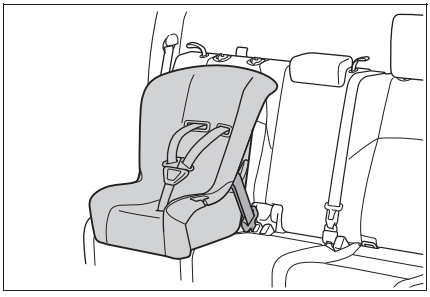
Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé.
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le complètement du véhicule.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation du siège de sécurité enfant

Confirmez la méthode d'installation du siège de sécurité enfant avec le manuel d'utilisation qui l'accompagne.

Méthode d'installation		Page
Fixation avec les pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)		P.63
Fixation avec les points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant		P.66
Arrimage avec la ceinture de sécurité		P.68

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

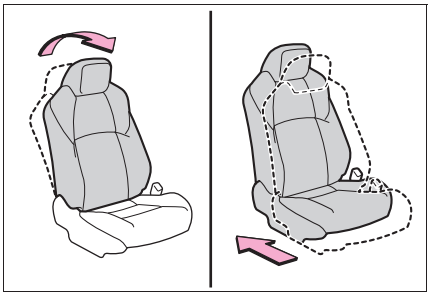
Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant

Pour la sécurité de l’enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement, réglez le siège comme suit avant d’installer le siège de sécurité enfant.

- Reculez au maximum le siège avant.
- Réglez l’inclinaison du dossier du siège à la position la plus verticale possible.

Lorsque vous installez un siège enfant face à la route, s’il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l’inclinaison de ce dernier jusqu’à obtenir un bon contact entre les deux.

- Si l’appui-tête gêne l’installation du siège de sécurité enfant et s’il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l’appui-tête au maximum.



AVERTISSEMENT

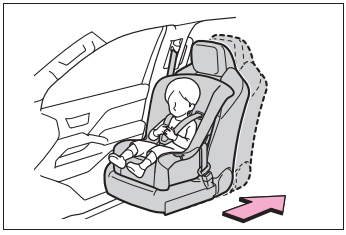
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

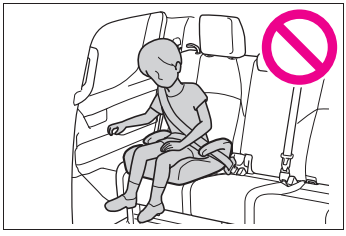
- Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé. En cas d’accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager avant peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n’est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d’une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l’absence d’ancrage sur le siège passager avant.

AVERTISSEMENT

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n’est pas possible de faire autrement. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, réglez l’inclinaison du dossier de siège à la position la plus verticale possible, reculez le siège au maximum, et rehaussez-le à sa position la plus haute, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé.
 Si l’appui-tête gêne l’installation du siège de sécurité enfant et s’il est démontable, démontez-le.
 Si vous n’arrivez pas à démonter l’appui-tête, rehaussez-le à sa position la plus haute.



- Ne pas laisser un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière, ou des rails latéraux de toit depuis laquelle les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l’enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l’enfant, voire de le tuer.

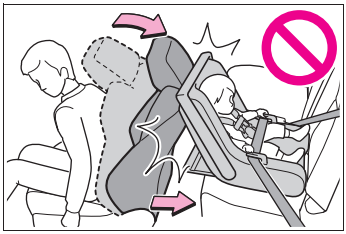


- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l’épaule de l’enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l’âge et à la taille de l’enfant et installez-le sur le siège arrière.

AVERTISSEMENT

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et l'empêche d'être correctement arrimé, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



- Réglez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

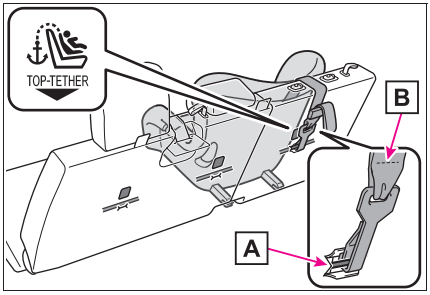
Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Chaque siège arrière est muni de pattes d'ancrage.

Utiliser les pattes d'ancrage pour arrimer la sangle de retenue supérieure.

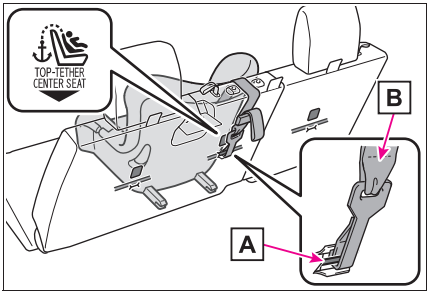
▶ Sièges arrière latéraux



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

▶ Siège arrière central



A Patte d'ancrage

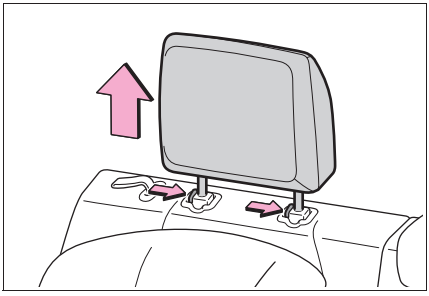
B Sangle de retenue supérieure

Fixation de la sangle de retenue supérieure au point d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

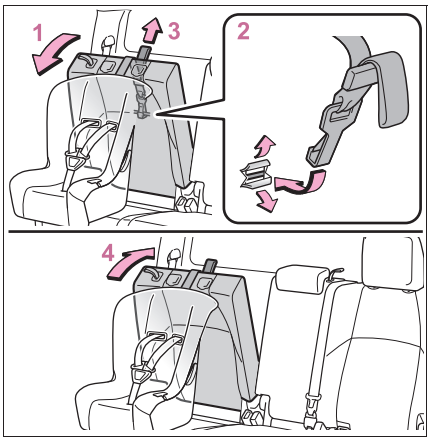
▶ Sièges arrière latéraux

1 Démontez l'appui-tête. (→P.170)



2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

3 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d’ancrage.



1 Basculez le dossier de siège légèrement vers l’avant. (→P.167)

2 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d’ancrage.

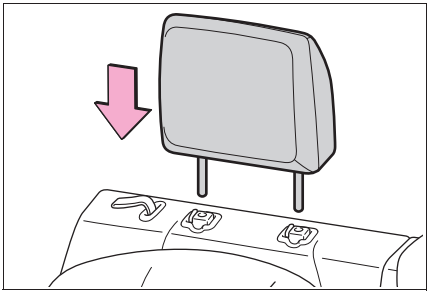
3 Réglez la sangle de retenue supérieure de telle sorte qu’elle soit à peine tendue.

4 Relevez le dossier de siège.

4 Arrimez le siège de sécurité enfant avec la ceinture de sécurité (→P.70) ou les points d’ancrage inférieurs (→P.66), puis tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

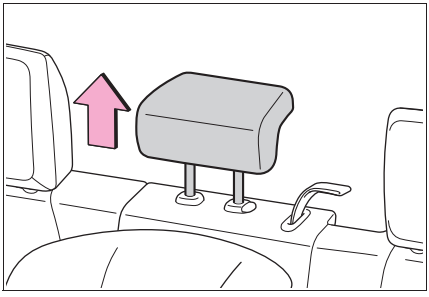
5 Si l’appui-tête ne gène pas l’installation du siège de sécurité enfant, remontez-le.



▶ Siège arrière central

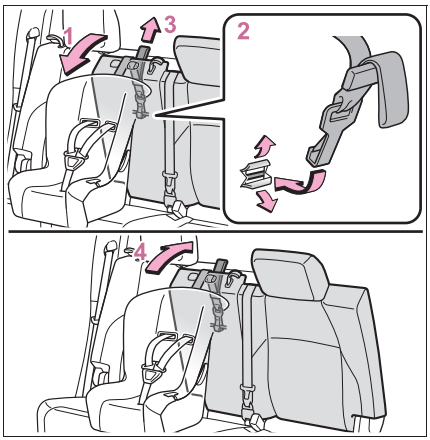
1 Relevez l’appui-tête au maximum.

Si l’appui-tête gêne l’installation du siège de sécurité enfant et s’il est démontable, démontez-le.(→P.170)



2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

3 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d'ancrage.



1 Basculez le dossier de siège légèrement vers l'avant. (→P.167)

2 Accrochez la sangle par son crochet à la patte d'ancrage.

3 Réglez la sangle de retenue supérieure de telle sorte qu'elle soit à peine tendue.

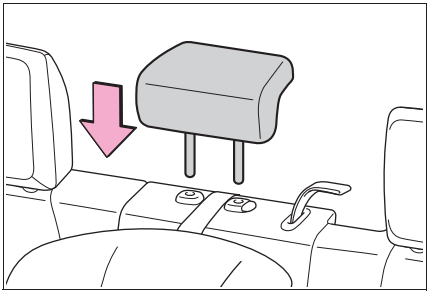
4 Relevez le dossier de siège.

4 Arrimez le siège de sécurité enfant avec la ceinture de sécurité (→P.70) ou les points d'ancrage inférieurs (→P.66, 67), puis tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle de retenue supérieure sous l'appui-tête.

5 Si l'appui-tête ne gène pas l'installation du siège de sécurité enfant, remontez-le.



■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Fixez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous qu'elle n'est pas vrillée.
- N'attachez pas la sangle de retenue supérieure à quoi que soit d'autre que le point d'ancrage.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

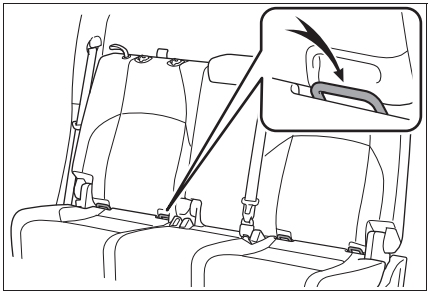
AVERTISSEMENT

- Siège arrière central: Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, après avoir relevé ce dernier et arrimé la sangle à la patte d'ancrage, ne pas abaisser l'appui-tête.

Siège de sécurité enfant arrimé avec un point d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant

■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les places latérales du siège arrière sont équipées de points d'ancrage LATCH.

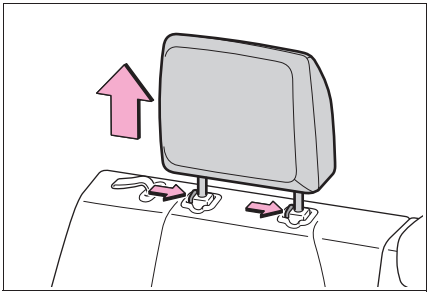


■ Lorsque vous installez dans les sièges arrière latéraux

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

Si le siège enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, mettez en place cette dernière avant d'installer le siège de sécurité enfant. (→P.63)

1 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P.170)

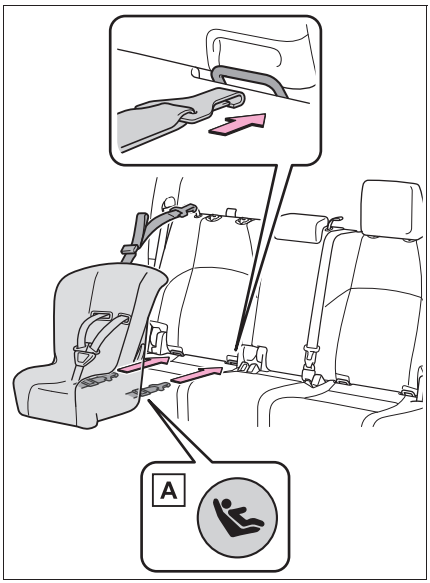


2 Élargissez légèrement l'écart entre l'assise du siège et le dossier.

▶ Avec des ancrages inférieurs souples

3 Accrochez les attaches inférieures aux ancrages LATCH.
Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole [A] apposé sur le siège de sécurité enfant

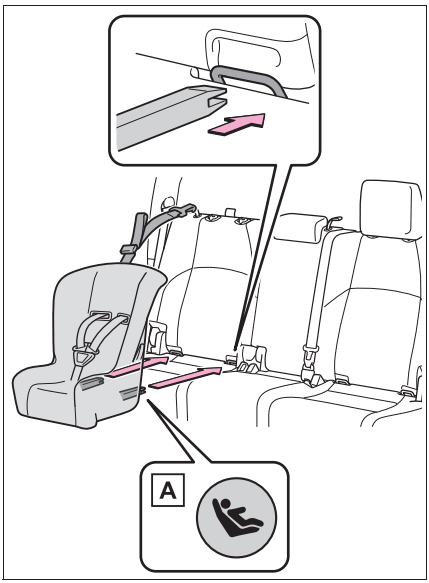
indique la présence d'un système de fixation inférieur.



A Canada uniquement

▶ Avec des ancrages inférieurs rigides

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.
Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole A apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



A Canada uniquement

4 Si le siège enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, tendez cette dernière. (→P.63)

5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.72)

■ Lors de l'installation sur le siège central arrière

Il n'y a pas d'ancrage LATCH derrière le siège central arrière. Cependant, les ancrages LATCH intérieurs des sièges extérieurs, qui sont espacés de 19,0 in. (510 mm), peuvent être utilisés si les instructions du fabricant du dispositif de rete-

nue pour enfants autorisent l'utilisation de ces ancrages avec l'espacement indiqué.

Les dispositifs de retenue pour enfants dotés d'attaches inférieures rigides ne peuvent pas être installés sur le siège central. Ce type de dispositif de retenue pour enfants ne peut être installé que sur le siège extérieur.

Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Ne jamais attacher deux sièges de sécurité enfant au même ancrage. En cas de collision, un seul ancrage peut ne pas être assez solide pour maintenir deux fixations de système de sécurité enfant et peut se rompre.
 Si les ancrages LATCH sont déjà utilisés, utilisez la ceinture de sécurité pour installer un système de sécurité enfant sur le siège central.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.
- Si vous réglez le siège, assurez-vous une nouvelle fois de la sécurité du siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité

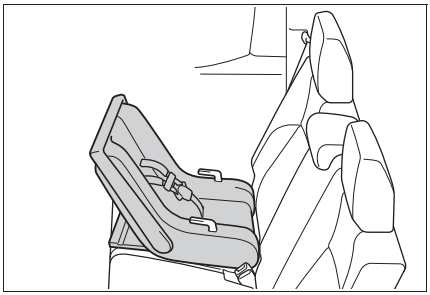
Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit être convenablement arrimé au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

■ Installation d'un siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

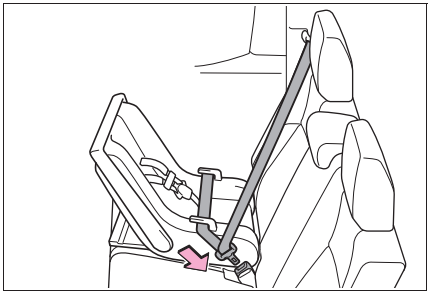
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

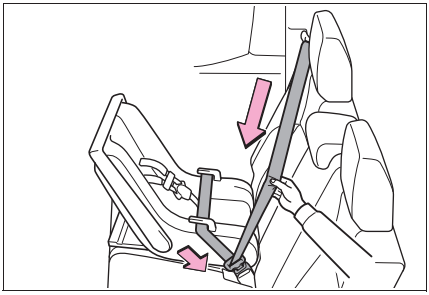
1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

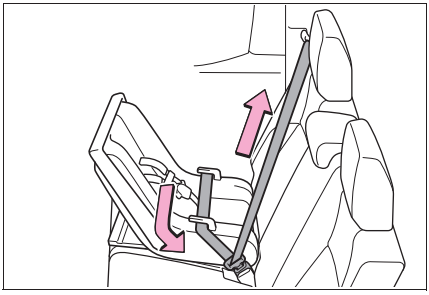


3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.72)

■ Face à la route — Siège modulable

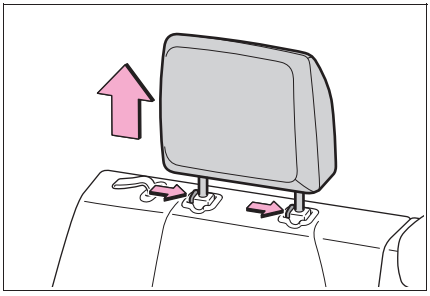
Avant d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège arrière:

Si le siège enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, mettez en place cette dernière puis installez le siège de sécurité enfant. (→P.63) Par ailleurs, consultez le mode d'emploi du fabricant du siège enfant et suivez-en les instructions d'installation.

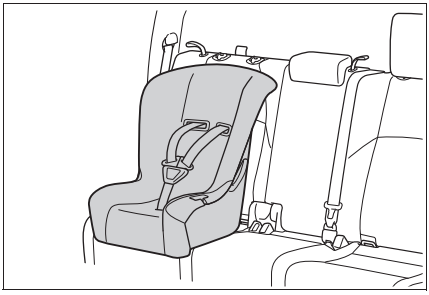
1 Réglez le siège.

Lorsque vous utilisez le siège passager avant: Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P.61 pour le réglage du siège passager.

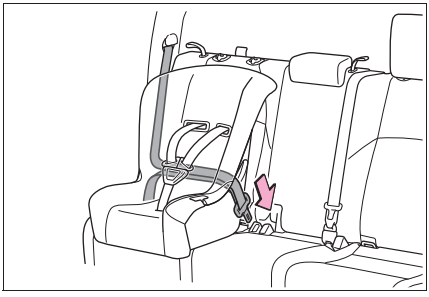
2 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P.170)



3 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

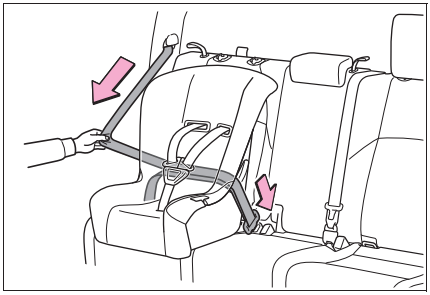


4 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



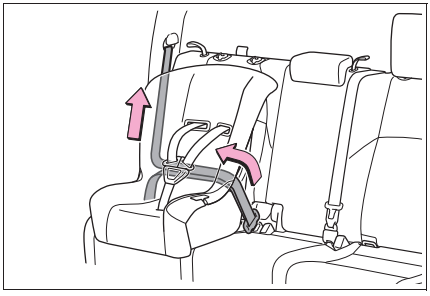
5 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de ver-

rouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



6 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



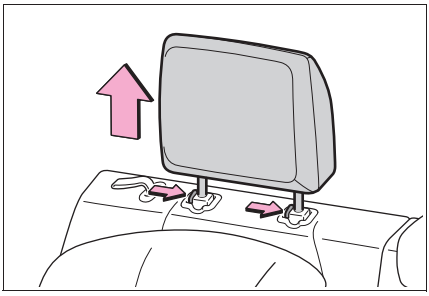
7 Si le siège enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, tendez cette dernière. (→P.63)

8 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.72)

■ Coussin de rehausse

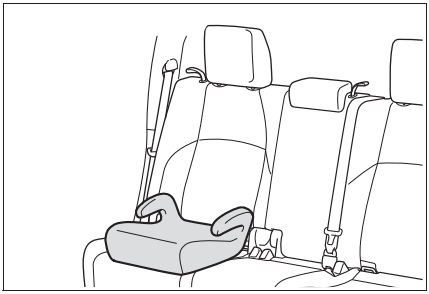
1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P.61 pour le réglage du siège passager.

2 Dossier haut: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. (→P.170)

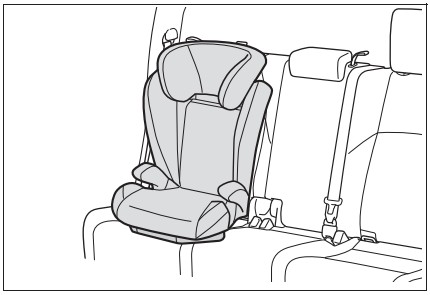


3 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

▶ Type de réhausseur

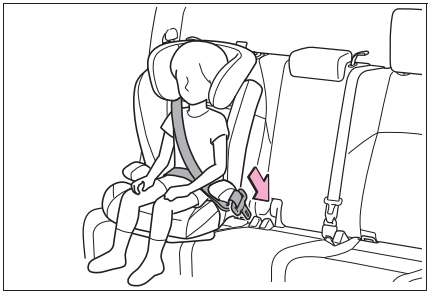


▶ Dossier haut



4 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P.35)

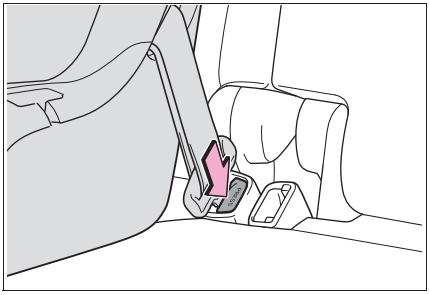


■ Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l'assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de repos.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
 En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et qu'elle n'est pas vrillée.

AVERTISSEMENT

- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous installez un coussin de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR a pour seule fonction de tendre la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P.38, 40)

■ Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, ce dernier n'est pas assez bien arrimé par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

Safety Connect*

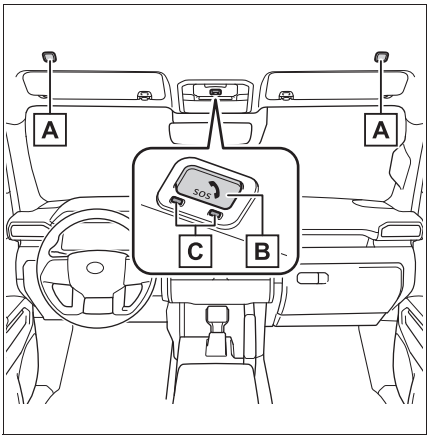
*: Sur modèles équipés

Safety Connect est un service de télécommunication fonctionnant sur la base d'un abonnement, qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée offrant des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect est pris en charge par le centre d'assistance Toyota désigné, lequel est ouvert 24h/24 et 7j/7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, muni d'équipement de télécommunication.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le Contrat d'abonnement aux services télématiques, ses modalités et ses conditions générales d'utilisation en vigueur et telles qu'elles sont modifiées de temps à autre, dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

Composition du système



A Microphone

B Bouton "SOS"

C Témoins indicateurs DEL

■ Certification

→P.732

Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants:

- Notification automatique en cas de collision*

Aide les conducteurs à recevoir l'aide nécessaires des services d'urgence. (→P.76)

*: Brevet U.S. Patent No. 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.76)

- Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P.76)

- Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P.76)

Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement de télécommunication et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, appelez les numéros suivants ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule, pour tout complément d'information sur les abonnements.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

Information sur les services Safety Connect

- Il n'est pas possible de passer des appels téléphoniques utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lors d'une connexion Safety Connect.
 Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement sur le territoire continental des États-Unis). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement de télécommunication, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Inscription et contrat de service d'abonnement de télécommunication obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont disponibles; les frais varient selon le lieu et la durée d'abonnement choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence et Localisation du véhicule volé sont fonctionnels aux États-Unis (y compris Hawaï et Alaska), à Porto Rico et au Canada, et le service Assistance routière améliorée est fonctionnel

aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.

- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance routière améliorée ne sont pas fonctionnels aux Îles Vierges américaines. Pour les véhicules vendus neufs aux USVI, aucun service Safety Connect n'est fonctionnel aux Îles Vierges américaines, ni en dehors.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

Langues

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, espagnol et français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue souhaitée.

Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d'utilisation particulières du système:

Vert

- Après "CONTACT MIS", les DEL verte et rouge clignotent de manière répétée
- Seule la DEL verte est allumée lorsque le fonctionnement est normal

Rouge

- Après "CONTACT MIS", les DEL verte et rouge clignotent de manière répétée
- S'éteint lorsque le système fonctionne normalement
- S'allume lorsque la batterie du téléphone mobile doit être remplacée.
- En mode diagnostic, s'allume pour indiquer un code de défaut
- En mode diagnostic, s'allume pour indiquer un historique spécifique au véhicule (RoB).

Services Safety Connect

Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en

mesure de communiquer, le préposé considère systématiquement l'appel comme étant une urgence. Il communique avec le prestataire de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demander d'envoyer une assistance sur place.

Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et le récupérer. Après avoir porté plainte auprès des services de police, appelez le centre d'assistance Safety Connect au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les invites Safety Connect pour lancer la procédure.

En plus d'aider à l'application de la loi en récupérant le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule équipé de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com.

Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", informez l'opérateur du centre d'assistance que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute les données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" pour joindre un opérateur du centre d'assistance Safety Connect, qui pourra répondre à un grand nombre de besoins, dont notamment: remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services d'assistance routière et de leurs limitations, veuillez consulter les conditions générales de Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez les informations suivantes concernant l'exposition aux signaux radioélectriques avant d'utiliser Safety Connect;

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur de faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet aussi des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

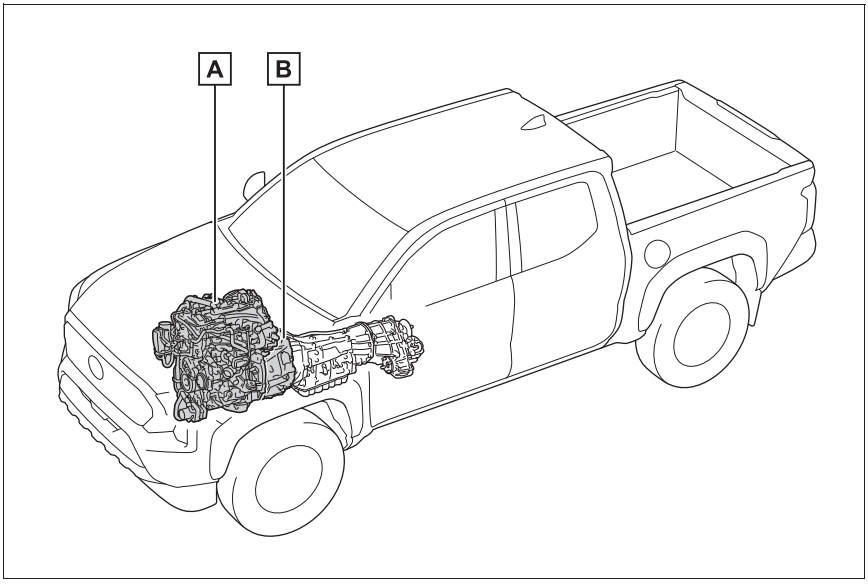
Particularités du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride électrique. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Essayez dans toute la mesure du possible de vous familiariser avec les caractéristiques de votre véhicule, et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique (à essence) et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement.

Composition du système

■ Composition du système



Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

A Moteur à essence

B Moteur électrique (de traction)

■ À l'arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique (de traction). À basse vitesse ou en pente douce, le moteur thermique est arrêté* et seul le moteur électrique (de traction) est utilisé.

*: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit être rechargée ou le moteur thermique est en phase de montée en température, etc., ce dernier ne s'arrête pas automatiquement. (→P.80)

■ En marche normale

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

■ Lorsque vous accélérez violemment

Lorsque vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique (de traction).

■ Lorsque vous freinez (freinage récupératif)

Les roues entraînent le moteur électrique (de traction) qui fait alors office de générateur électrique, et la batterie du système hybride (batterie de traction) se recharge.

■ Freinage récupératif

- Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération est obtenue conjointement à la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Vous relâchez la pédale d'accélérateur alors que vous roulez avec le sélecteur de vitesses sur D ou S.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que vous roulez avec le sélecteur de vitesses sur D ou S.

■ Conditions dans lesquelles il peut arriver que le moteur thermique ne s'arrête pas

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, dans les situations suivantes, il peut arriver qu'il ne s'arrête par automatiquement, avec pour résultat possible une augmentation des consommations de carburant*:

- Pendant la phase de montée en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est haute ou basse
- Lorsque le chauffage est en marche
- Lorsque le bouton "TOW HAUL" est sur marche
- Lorsque le bouton "MTS" est sur marche
- Véhicules à 4RM non-permanentes: Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H" ou "4L"

- Véhicules à 4RM permanentes: Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur “H4L” ou “L4L”
- Lorsque vous ouvrez le capot alors que le témoin “READY” est allumé
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur S
- Lorsque vous répétez des accélérations/décélérations rapides
- Lorsque vous sollicitez souvent le système hybride sur une longue durée
- Lorsque la route sur laquelle vous circulez est en descente sur une longue distance

*: Selon les circonstances, il peut également arriver que le moteur thermique ne s’arrête pas automatiquement dans d’autres situations.

Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction); ainsi il n’est pas besoin d’utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, si vous laissez le véhicule en stationnement pendant une durée prolongée, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour cette raison, veillez à rouler avec le véhicule au moins une fois par mois, pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) arrive à l’état de décharge complète et si vous n’arrivez pas à démarrer le système hybride, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Recharge de la batterie 12 V

→P.657

Après que la batterie 12 V se soit déchargée ou que ses bornes ait été débranchées puis rebranchées pour un échange, etc.

Il peut arriver que le moteur thermique ne s’arrête pas même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride (batterie de traction). Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides électriques

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni aucune vibration moteur alors que le véhicule est prêt à circuler avec le témoin “READY” allumé. Pour la sécurité, serrez le frein de stationnement et veillez à mettre le sélecteur de vitesses sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d’une anomalie:

- Bruits de moteur électrique possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l’arrêt du système hybride.
- Des bruits de relais (bruit sec ou cliquetis atténué) sont audibles au niveau de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l’arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance de la transmission, au démarrage ou à l’arrêt du moteur thermique, à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits possibles de moteur thermique lorsque vous accélérez violemment.

- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez la pédale d'accélérateur.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits possibles de ventilateur de refroidissement provenant des prises d'air de ventilation dans la partie inférieure gauche du siège arrière.

■ Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et l'élimination en fin de vie. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Système de signalisation acoustique du véhicule

Lorsque le moteur thermique est arrêté pendant la marche du véhicule, un signal sonore est émis afin d'avertir les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules que le véhicule est en approche. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule roule à plus de 22 mph (35 km/h) environ, le système d'alerte est inactif.

■ Système de signalisation acoustique du véhicule

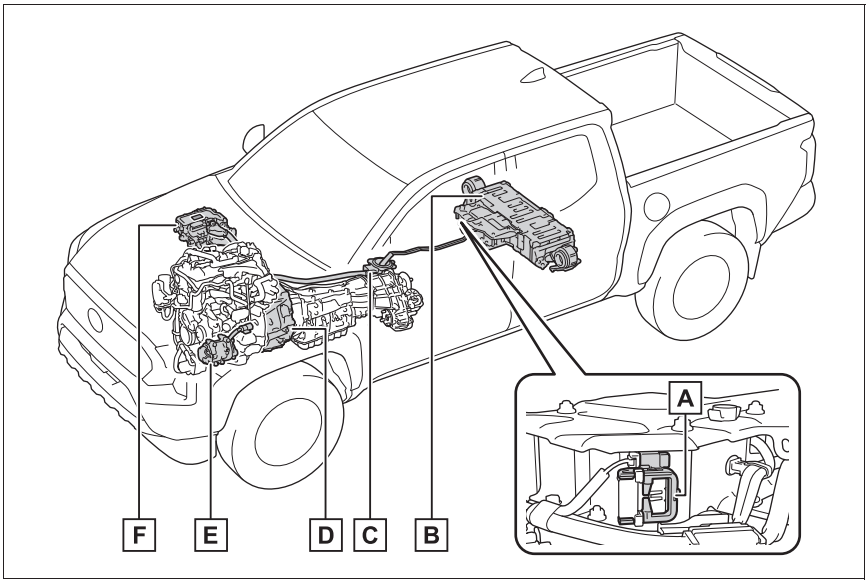
Dans les situations suivantes, le signal sonore émis par le système de signalisation acoustique du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, cyclistes ou autres personnes et véhicules aux alentours:

- Bruit de fond élevé à proximité
- Temps pluvieux ou fortement venteux

Précautions avec le système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il est sous haute tension (288 V environ au maximum) et il renferme des parties qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en marche. Lisez avec attention les explications qui suivent avant d'utiliser le système hybride, et faites en sorte de lui porter l'attention nécessaire. Sachez que les organes sous haute tension sont signalés par des étiquettes d'avertissement portant le pictogramme ⚠ pour vous rappeler qu'ils exigent d'être manipulés avec prudence.

Composition du système



Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

A Prise de service

B Batterie du système hybride (batterie de traction)

C Câbles haute tension (orange)

D Moteur électrique (de traction)

E Compresseur de climatisation

F Module de commande de puissance

Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez suffisamment en carburant pour que le témoin d'alerte de réserve de carburant (→P.625) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité standard de carburant est d'environ 3,4 gal. (13,0 L, 2,8 Imp.gal.) lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Cette valeur peut varier lorsque le véhicule est en pente. Ajouter du carburant lorsque le véhicule est incliné.)

Ondes électromagnétiques

- Les organes et câbles sous haute tension des véhicules hybrides électriques disposent d'un blindage électromagnétique et émettent par conséquent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

Batterie du système hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La longévité de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

Démarrage du système hybride par froid extrême

Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (temp. inférieure à -31°F [-35°C] environ) sous l'influence de la température extérieure, il peut arriver qu'il soit impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez à nouveau de démarrer le système hybride après que la batterie du système hybride se soit réchauffée suite à la remontée de la température extérieure, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

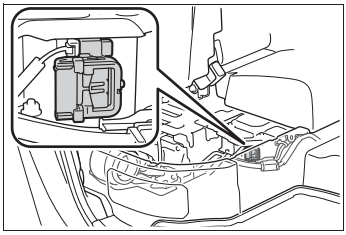
Précautions avec la haute tension

Ce véhicule possède des circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 V. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures sévères et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort.

- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les organes et câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Ne pas toucher les organes sous haute tension. Ils sont brûlants, d'autant plus après que le véhicule ait roulé.

AVERTISSEMENT

- Ne jamais essayer d'ouvrir la trappe d'accès à la prise de service, située sous le côté droit du siège arrière. La prise de service, qui n'est utilisée que pour l'entretien du véhicule, est sous haute tension.



■ Mises en garde de sécurité routière

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident grave ou mortel:

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr pour éviter tout risque de sur-accident. Tout en appuyant sur la pédale de frein, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P pour arrêter le système hybride. Ensuite, relâchez lentement la pédale de frein
- Ne pas toucher aux pièces, câbles et connecteurs haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne jamais toucher des câbles électriques exposés.
- Si un incendie se déclare dans le véhicule hybride électrique, évacuez-le aussi vite que possible. Ne jamais utiliser un extincteur qui ne soit pas destiné aux feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut être dangereuse.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues arrière ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique (de traction) touchent le sol lors du remorquage, le risque existe qu'il continue à produire de l'électricité. Cela pourrait déclencher un incendie. (→P.612)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT

■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Ne jamais revendre, céder ou modifier la batterie du système hybride. Pour éviter tout accident, la batterie de système hybride ayant été déposée d'un véhicule destiné à la casse doit être collectée pour prise en charge par votre concessionnaire Toyota. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de la batterie.

Faute de collecte de la batterie dans le réseau qui convient, ce qui suit risque de se produire, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel:

- Le risque existe que la batterie du système hybride soit mise au rebut ou en décharge de manière illégale, ce qui est dangereux pour l'environnement, ou qu'une personne touchant une partie sous haute tension soit victime d'un choc électrique.
- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride électrique. Si la batterie du système hybride est utilisée hors de votre véhicule ou modifiée en quoi que ce soit, le risque existe qu'un accident se produise, notamment un choc électrique, la production de chaleur ou de fumée, une explosion et une fuite d'électrolyte.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, la probabilité d'accident est extrêmement élevée, car le nouveau propriétaire du véhicule peut ne pas avoir conscience de ces dangers.

- Si votre véhicule est mis à la casse sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les organes, les câbles et leurs connecteurs sous haute tension. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

NOTE

■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

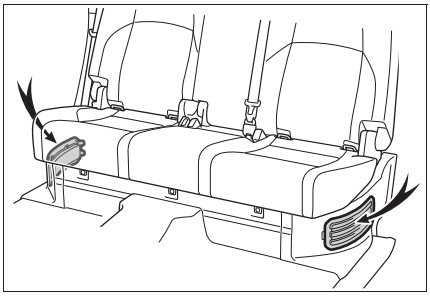
Ne pas transporter de grandes quantités d'eau (des bonbonnes, par exemple) à bord du véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Des prises d'air de ventilation sont aménagées sous le siège arrière pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).
Si ces prises d'air sont obstruées, cela peut gêner le refroi-

dissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Si la batterie du système hybride (batterie de traction) est de plus en plus limitée en entrée/sortie et la distance que le véhicule peut parcourir avec le moteur électrique (de traction) est réduite, il peut survenir une hausse de la consommation de carburant.



NOTE

■ **Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Veillez à ne pas obstruer les prises d'air de ventilation par quoi que ce soit, comme par exemple une housse de siège, un cache plastique ou un bagage.
 La batterie du système hybride (batterie de traction) risque d'être limitée en entrée/sortie, avec pour conséquences une baisse de puissance et la survenue d'une panne.
- Nettoyez périodiquement les prises d'air de ventilation pour éviter qu'elles ne se bouchent. (→P.593)
- Ne pas laisser entrer l'eau ni des corps étrangers par les prises d'air de ventilation, car cela peut causer un court-circuit et des dommages à la batterie du système hybride (batterie de traction).

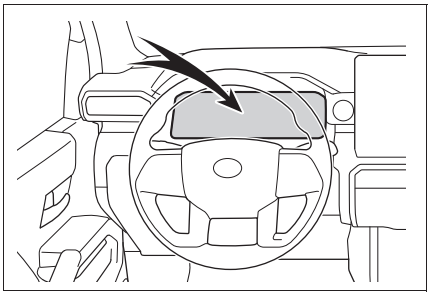
Système de coupe-circuit d'urgence

Lorsqu'un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné, le système de coupe-circuit d'urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d'alimentation, afin de réduire les risques d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte de système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est défaillant ou une action inadaptée est tentée.

Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.



Si un témoin d’alerte s’allume, un message d’alerte s’affiche, ou la batterie 12 V est débranchée

Il peut arriver que le système hybride ne démarre pas. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin “READY” ne s’allume pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

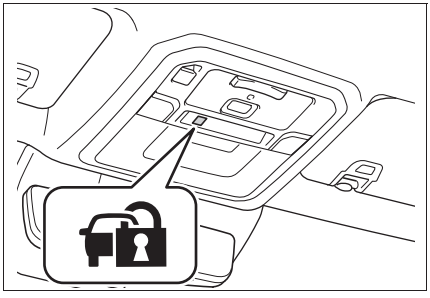
Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Utilisation du système



Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, pour indiquer que le système est neutralisé.

■ Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certification

→P.733

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme

L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée:

- Une porte ou le hayon verrouillé est déverrouillé ou ouvert par n'importe quel autre moyen que l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/désactivation/arrêt du système d'alarme

Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

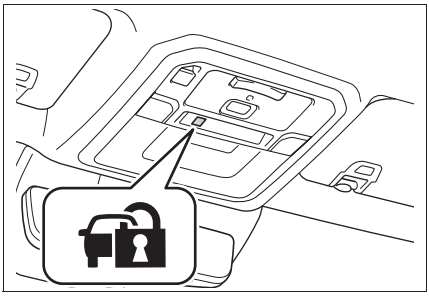
Pour éviter un déclenchement imprévu de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Il n'y a personne dans le véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant (sur modèles équipés) sont fermés avant que l'alarme ne soit déclenchée.
- Aucun objet de valeur ou autre objet personnel n'est laissé dans le véhicule.

Armement

Fermez les portes et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système sera armé automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur qui était fixe commence à clignoter une fois que le système est armé.



Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le système hybride. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)

Réglage de l'alarme

L'alarme peut être armée si toutes les portes sont fermées, alors même que le capot et/ou le hayon est ouvert.

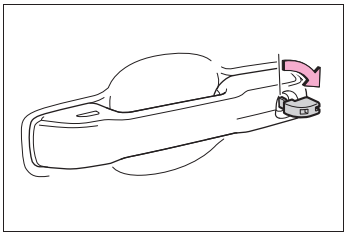
Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes: (En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

- Déverrouillage des portes à l'aide de la clé conventionnelle.

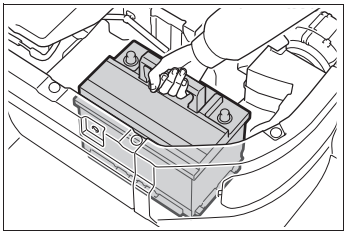


- Ouverture d'une porte, du capot ou du hayon électrique* ou déverrouillage du véhicule par une personne à bord.

*: Sur modèles équipés



- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé. (→P.657)



■ Verrou de porte à activation par alarme

Dans les cas suivants, selon la situation, il peut arriver que la porte se verrouille automatiquement pour empêcher un accès indésirable au véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V.

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Pré-alarme

Si vous utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller la porte alors que l'alarme est en train de s'armer, la pré-alarme se déclenche pendant 10 secondes.

Si vous verrouillez de nouveau la porte ou arrêtez la pré-alarme dans ce délai de 10 secondes, une alarme se déclenche.

Effectuez n'importe laquelle des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter la pré-alarme:

- Fermez les portes et verrouillez toutes les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

- Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le système hybride (l’alarme se désactive et s’arrête au bout de quelques secondes.)

Indications et informations sur l'état du véhicule

2

2-1. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs 94
Instruments et compteurs 101
Écran multifonctionnel. 107
Affichage tête haute 119
Informations de consommation de carburant 123

Témoins d’alerte et indicateurs

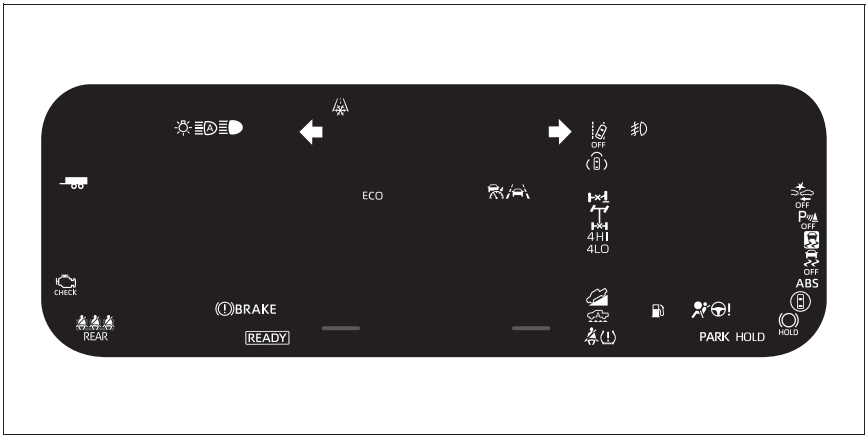
Le conducteur est informé de l’état des différents systèmes du véhicule par les témoins d’alerte et indicateurs au combiné d’instruments, à la console de pavillon et aux rétroviseurs extérieurs.

Combiné d’instruments

Pour les besoins de l’explication, tous les témoins d’alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.

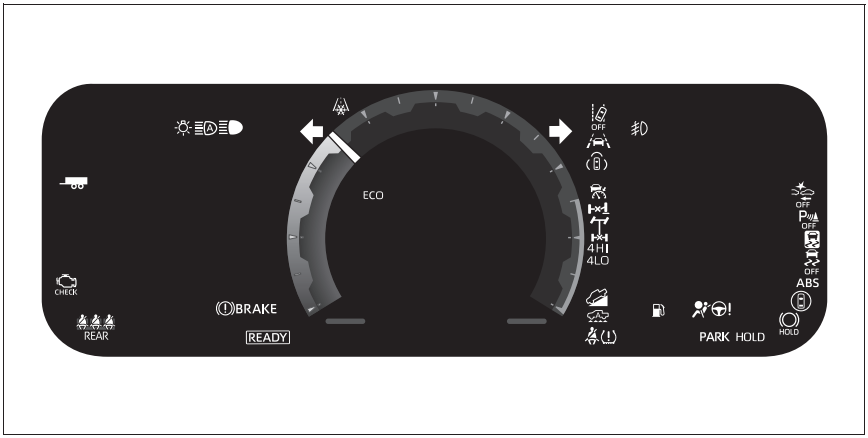
Le type de compteur peut être modifié sur “ Paramètres” à l’écran multifonctionnel. (→P.117)

▶ Type 1



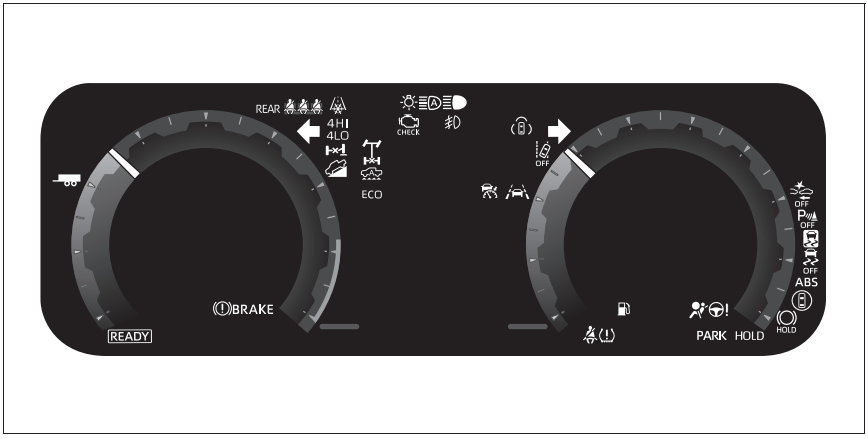
Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

▶ Type 2



Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

▶ Type 3



Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.



(États-Unis)

Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.617)


(Canada) (Rouge)

Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.617)


(Jaune)

Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.617)



Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement*2 (→P.618)



Témoin d'alerte du circuit de charge*2 (→P.618)



Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur*2 (→P.618)



(États-Unis)

Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement*1 (→P.618)


(Canada)

Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement*1 (→P.618)



Témoin d'alerte SRS*1 (→P.619)



(États-Unis)

Témoin d'alerte ABS*1 (→P.619)



(Canada)

Témoin d'alerte ABS*1 (→P.619)


(Rouge)

Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique*1 (→P.619)


(Jaune)

Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique*1 (→P.619)



Témoin d'alerte PCS*1 (→P.620)


(Jaune)

Témoin LTA (→P.620)


(Jaune)

Témoin indicateur LDA (→P.620)


(Jaune)

Témoin PDA (→P.620)


(Jaune)

Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (→P.621)


(Jaune)

Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P.621)



Témoin d'informations sur les aides à la conduite*1 (→P.621)



Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)*1 (→P.622)



Témoin de perte d'adhérence*1 (→P.622)


Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale[*2] (→P.623)


(Clignotant)
Témoin de maintien actif du freinage[*1] (→P.623)


(États-Unis) (Clignotant)
Témoin de frein de stationnement (→P.623)


(Canada) (Clignotant)
Témoin de frein de stationnement (→P.623)


(Clignotant)
Témoin de blocage de différentiel central (sur modèles équipés) (→P.624)


(Clignotant)
Témoin de blocage de différentiel arrière (sur modèles équipés) (→P.624)


(Jaune)
Témoin de transmission intégrale en gamme rapide (sur modèles équipés) (→P.624)


(Clignotant)
Témoin de transmission intégrale en gamme lente (sur modèles équipés) (→P.624)


Témoin d'alerte de pression des pneus[*1] (→P.625)


Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P.625)


Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (→P.625)


Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (→P.626)


Témoin d'alerte de frein de caravane/remorque (sur modèles équipés) (→P.626)

[*1]: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

[*2]: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

AVERTISSEMENT

■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas lorsque vous démarrez le système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Témoins indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P.240)


(États-Unis)
Témoin de projecteurs (→P.248)


(Canada)
Témoin de feux arrière (→P.248)


Témoin de feux de route (→P.250)


Témoin AHB (→P.253)


Témoin de projecteur antibrouillard (→P.251)


Témoin de système d'accès et de démarrage "mains libres"*1 (→P.229)



Témoin "READY" (→P.229)



Témoin d'alerte PCS*3, 4 (→P.275)


(Vert)
Témoin LTA (→P.291)


(Blanc)
Témoin LTA (→P.291)


(Vert)
Témoin indicateur LDA (→P.296)


(Blanc)
Témoin indicateur LDA (sur modèles équipés) (→P.296)



(Jaune [clignotant])
Témoin de désactivation LDA (sur modèles équipés) (→P.296)


(Vert)
Témoin PDA (→P.304)


(Blanc)
Témoin PDA (→P.304)


(Vert)
Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (→P.309)


(Blanc)
Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (→P.309)


(Vert)
Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P.320)


(Blanc)
Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P.320)


Témoin d'informations sur les aides à la conduite*3, 4 (→P.329, 344, 350, 355)


Témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.336)



Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement*3, 4 (sur modèles équipés) (→P.337)


(Clignotant)
Témoin de perte d'adhérence*4 (→P.449)



Témoin de désactivation du VSC[*3, 4] (→P.449)


Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs[*5] (→P.329, 345)



Témoin de veille de maintien du freinage[*4] (→P.245)



Témoin de maintien actif du freinage[*4] (→P.245)


Témoin de sécurité antivol[*6] (→P.89, 90)


Témoin de basse température extérieure[*7] (→P.105)



(États-Unis)
Témoin de frein de stationnement (→P.241)


(Canada)
Témoin de frein de stationnement (→P.241)



Témoin mode "ECO" (sur modèles équipés) (→P.428)



Témoin mode "SPORT" (sur modèles équipés) (→P.428)



Témoin mode "SPORT S" (sur modèles équipés) (→P.428)



Témoin mode "SPORT S+" (sur modèles équipés) (→P.428)



Témoin mode "COMFORT" (sur modèles équipés) (→P.428)



Témoin mode "CUSTOM" (sur modèles équipés) (→P.428)


Témoin de système d'assistance à la descente[*4] (sur modèles équipés) (→P.444)



([*2])
Témoin de transmission intégrale en gamme rapide (sur modèles équipés) (→P.430)



([*2])
Témoin de transmission intégrale en gamme lente (sur modèles équipés) (→P.430, 433)


Témoin de blocage de différentiel central (sur modèles équipés) (→P.433)


Témoin de blocage de différentiel arrière (sur modèles équipés) (→P.436)


Témoin de contrôle d'allure lente (sur modèles équipés) (→P.437)


Témoin mode AUTO (sur modèles équipés) (→P.441)


Témoin mode DIRT (sur modèles équipés) (→P.441)


Témoin mode SAND (sur modèles équipés) (→P.441)


Témoin mode MUD (sur modèles équipés) (→P.441)


Témoin mode DEEP SNOW (sur modèles équipés) (→P.441)


Témoin mode ROCK (sur modèles équipés) (→P.441)



Témoin "TOW HAUL" (sur modèles équipés) (→P.239)



Témoin SDM (sur modèles équipés) (→P.454)



Témoin "AIR BAG ON/OFF"*3, 6 (→P.51)



Témoin de feux stop (→P.100)

*1: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

*2: Selon les conditions dans lesquelles le système intervient, la couleur et l'état allumé/éteint du témoin varient.

*3: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

*4: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*5: Ce témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.

*6: Ce témoin s'allume à la console de pavillon.

*7: Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en permanence.

■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Véhicules équipés du témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement (→P.94, 336): Les témoins s'éteignent lorsque la position de sélection est changée en R, que la fonction d'aide au stationnement intuitive soit activée ou désactivée.

■ Témoin de feu stop

Ce témoin s'allume lorsque les feux stop sont allumés sur action à la pédale de frein ou du système d'aide à la conduite.

Instruments et compteurs

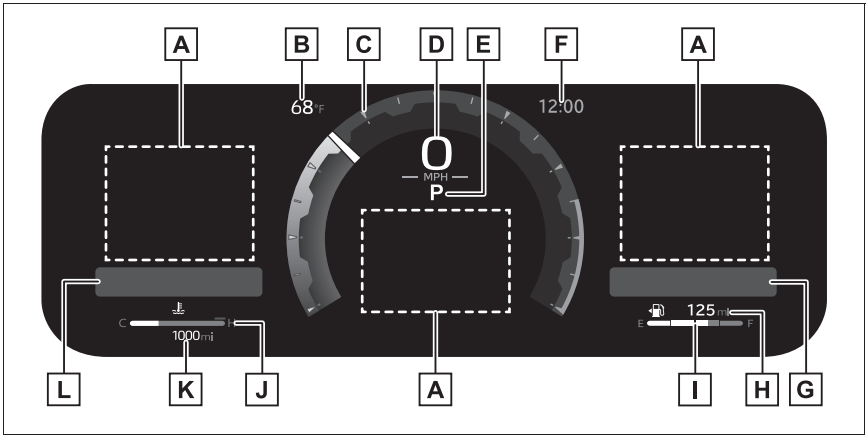
Les instruments affichent différentes informations liées au parcours et à la conduite.

Affichage au compteur

■ Emplacement des instruments et compteurs

Le type de compteur peut être modifié sur "⚙ Paramètres" à l'écran multifonctionnel. (→P.117)

▶ Type 1/Type 2



Les unités de mesure peuvent être différentes selon la région de destination du véhicule.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées au véhicule. (→P.107)
Affiche des messages d'alerte si une défaillance survient. (→P.617)

B Température extérieure (→P.105)

C Compteur analogique (Type 2 uniquement)

Le type de cadran du compteur analogique peut être modifié sur "⚙ Paramètres" à l'écran multifonctionnel. (→P.117)
Compte-tours: Indique le régime du moteur en tours par minute.
Compteur de vitesse analogique: Indique la vitesse du véhicule.

D Compteur de vitesse numérique

Indique la vitesse du véhicule.

E Position de sélection (→P.235)

F Montre

Ajuste automatiquement l'heure en utilisant les informations temporelles du GPS (horloge GPS). Pour plus de détails, se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Widget (affichage asservi au système audio)

Affiche la source audio ou la piste sélectionnée sur le compteur. (→P.112) Lorsque la liste des éléments de la zone d'affichage du contenu (→P.110) est affichée, le widget ne s'affiche pas.

H Autonomie restante

Affiche l'autonomie et le carburant restant. (→P.105)

I Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.
Dans les situations suivantes, la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir peut ne pas s'afficher correctement. Consultez P.105 si la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir n'est pas affichée correctement.

- Une petite quantité de carburant est ajoutée.
- Le carburant est ajouté lorsque la jauge de carburant est proche de ou à "F".
- Le véhicule est arrêté sur une surface irrégulière, telle qu'une pente.
- Le véhicule est conduit sur une pente ou dans un virage.

J Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

K Affichage du totalisateur kilométrique et de la distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur (→P.106)

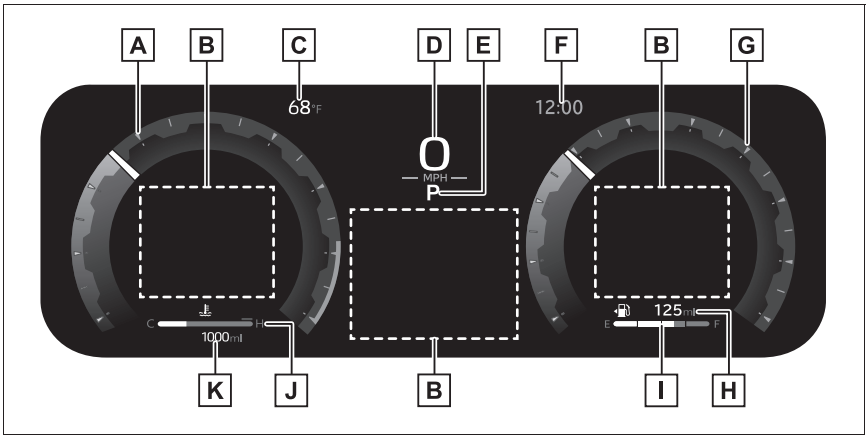
Totalisateur kilométrique:
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.
Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur:
Indique la distance que le véhicule peut parcourir avant la prochaine vidange d'huile moteur.
La distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur s'affiche également dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche indiquant que la vidange d'huile va bientôt arriver à échéance ou est nécessaire.
- Réinitialisation: →P.567

L Widget (économies de carburant)

Affiche les informations relatives aux économies de carburant. (→P.111)
Lorsque la liste des éléments de la zone d’affichage du contenu (→P.110) est affichée, le widget ne s’affiche pas.

▶ Type 3



Les unités de mesure peuvent être différentes selon la région de destination du véhicule.

A Compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute.

B Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées au véhicule. (→P.107)
Affiche des messages d’alerte si une défaillance survient. (→P.617)

C Température extérieure (→P.105)

D Compteur de vitesse numérique

Indique la vitesse du véhicule.

E Position de sélection (→P.235)

F Montre

Ajuste automatiquement l’heure en utilisant les informations temporelles du GPS (horloge GPS). Pour plus de détails, se reporter au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

G Compteur de vitesse analogique

Indique la vitesse du véhicule.

H Autonomie restante

Affiche l’autonomie et le carburant restant. (→P.105)

I Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.
Dans les situations suivantes, la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir peut ne pas s'afficher correctement. Consultez P.105 si la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir n'est pas affichée correctement.

- Une petite quantité de carburant est ajoutée.
- Le carburant est ajouté lorsque la jauge de carburant est proche de ou à "F".
- Le véhicule est arrêté sur une surface irrégulière, telle qu'une pente.
- Le véhicule est conduit sur une pente ou dans un virage.

J Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

K Affichage du totalisateur kilométrique et de la distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur

Totalisateur kilométrique:
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.
Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur:
Indique la distance que le véhicule peut parcourir avant la prochaine vidange d'huile moteur.
La distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur s'affiche également dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche indiquant que la vidange d'huile va bientôt arriver à échéance ou est nécessaire.
- Réinitialisation: →P.567

■ Conditions d'allumage des instruments et de l'écran d'affichage

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Lorsque le mode de conduite est modifié

La couleur d'arrière-plan est modifiée en fonction du mode de conduite sélectionné. (→P.428)

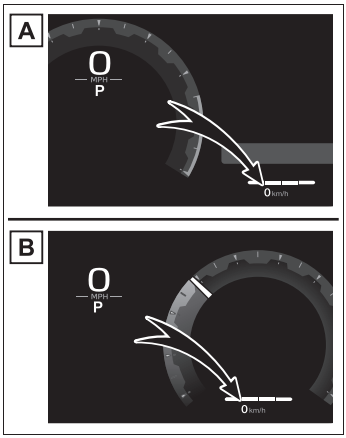
■ Régime moteur

Sur les véhicules électriques hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin de contribuer à l'amélioration du rendement énergétique et à la réduction des émissions de gaz d'échappement, etc.

Il peut arriver que le régime moteur affiché soit différent, même si l'utilisation du véhicule et les conditions de volant sont identiques.

■ Si les unités de mesure du compteur de vitesse peuvent être modifiées

Les autres unités de mesure sont également affichées comme indiqué dans les illustrations.



A Type 1/Type 2

B Type 3

■ Affichage de la température extérieure

- Affiche la température extérieure dans la plage de -40°F (-40°C) à 140°F (60°C).
- Lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C) environ, le témoin clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en permanence.
- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude:
 - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 20 mph [12 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

■ Jauge de carburant et affichage de l'autonomie

La jauge de carburant et l'affichage de l'autonomie sont liés. Si la jauge de carburant et l'affichage de l'autonomie ne se mettent pas à jour après avoir fait le plein d'une petite quantité de carburant, ils peuvent être mis à jour en suivant la procédure suivante:

1 Arrêtez le véhicule sur une surface plane.

Attendez que le carburant se stabilise dans le réservoir.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

3 Tout en appuyant longuement sur le bouton OK du sélecteur d'instrumentation, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

4 Continuez à maintenir enfoncé le bouton OK du commutateur de commande du compteur pendant environ 5 secondes.

Relâchez le bouton lorsque le totalisateur kilométrique commence à clignoter.
La mise à jour est terminée lorsque le totalisateur kilométrique clignote pendant environ 5 secondes, puis revient à l'affichage normal.

■ Autonomie restante

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT. Si vous faites le plein en carburant du véhicule sans mettre le contacteur

de démarrage sur ARRÊT, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

- Lorsque le message "Ravit." est affiché, la quantité restante de carburant est réduite et le calcul de la distance qu'il est possible de parcourir avec le carburant restant n'est plus possible. Faites immédiatement le plein de carburant.

■ Écran à cristaux liquides

→P.108

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser les instruments et compteurs par le menu "⚙ Paramètres" de l'écran multifonctionnel. (→P.691)

⚠ AVERTISSEMENT

■ L'affichage des informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

- Ne pas laisser l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.
- Le moteur risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.660)

Réglage de la montre

Vous pouvez régler les horloges des éléments suivants depuis l'écran du système multimédia.

- Écran multifonctionnel
- Écran du système multimédia

Pour plus de détails, se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Écran des paramètres de la montre

Si "Horloge :00" s'affiche lorsque "⚙ Paramètres" est sélectionné à l'écran multifonctionnel, le système est peut-être défaillant.
Faites inspecter le véhicule par un réparateur agréé ou un réparateur fiable.

Réglage de l'éclairage du tableau de bord

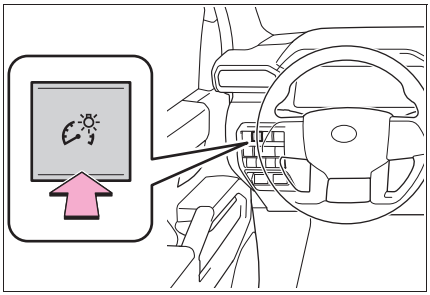
Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord.

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en appuyant sur le bouton.

Appui court: modification par étape du niveau de luminosité.

Appui long: modification en continu du niveau de luminosité jusqu’au relâchement.



Réglage de luminosité du combiné d’instruments

Il est possible de régler séparément les niveaux de luminosité du combiné d’instruments selon que les feux arrière sont allumés ou éteints.

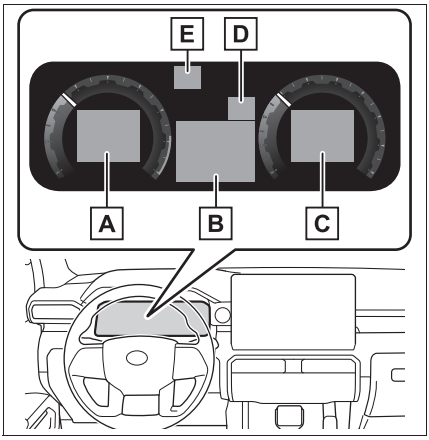
Toutefois, lorsque la luminosité ambiante est intense (en pleine journée, etc.), le combiné d’instruments ne change pas de luminosité lorsque les feux arrière sont allumés.

Écran multifonctionnel

L’écran multifonctionnel sert à afficher les informations liées aux consommations de carburant et toute une variété d’information liées à la conduite en général. Vous pouvez également utiliser l’écran multifonctionnel pour modifier la configuration d’affichage et d’autres paramètres.

Informations affichées

Les informations suivantes sont affichées dans chaque zone de l’écran multifonctionnel.



A Zone d’affichage des contenus (gauche)

B Zone d’affichage des contenus (centre)

C Zone d’affichage des contenus (droite)

D Zone d'affichage des informations du système d'aide à la conduite

Lorsque le système d'aide à la conduite est affiché dans la zone d'affichage du contenu, l'état de fonctionnement du système n'est pas affiché dans cette zone.

E Zone d'affichage RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.306)

■ Zone d'affichage des contenus (centre)

- Vide
- Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite (→P.111)
- Affichage cartographique (→P.111)
- Affichage des paramètres (→P.117)
- Écran des paramètres de caravane/remorque (→P.113)
- Affichage des messages d'alerte

■ Zone d'affichage des contenus (gauche/droite)

- Vide
- Consommations de carburant (→P.111)
- Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite (→P.111)
- Affichage asservi au système de navigation (→P.111)
- Affichage asservi au système audio (→P.112)
- Affichage des informations de parcours (→P.112)
- Affichage du moniteur de traction (→P.113)
- Pression de gonflage des pneus (→P.112)
- Frein de caravane/remorque (sur modèles équipés) (→P.115)
- BSM en mode caravane/remorque (sur modèles équipés) (→P.115)
- Tangage et roulis (sur modèles équipés) (→P.115)
- Voltmètre et indicateur de pression d'huile moteur (→P.116)
- Jauge de température d'huile moteur et jauge de température d'huile de transmission (→P.116)
- Jauge de suralimentation (→P.117)
- Jauge MG (→P.117)

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions d’utilisation pendant la conduite**

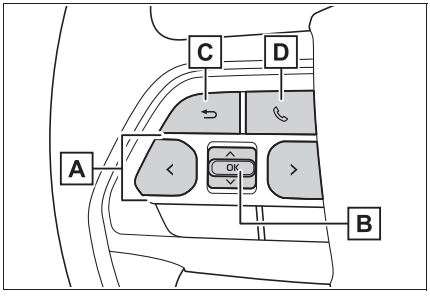
- Lorsque vous utilisez l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, redoublez d’attention vis-à-vis de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule.
- Ne pas regarder en permanence l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc., devant votre véhicule.

■ **L’affichage des informations par temps froid**

→P.106

Choix de l’affichage à l’instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d’instrumentation pour piloter l’écran multifonctionnel.



A ∧/∨: Modifier le contenu affiché et faire défiler l’écran vers le haut ou vers le bas

< / > : Changer d’écran et déplacer le curseur

B Appui: Validation/Programmation

Appui long: Réinitialisation/Affichage des éléments personnalisables/Affichage du curseur

C Retour à l’écran précédent

D Affichage de l’émission/réception d’appel et de l’historique

En lien avec le système mains libres, vous affichez l’émission ou la réception d’appel. Pour plus de détails sur le système mains libres, se reporter au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

Choix de l’affichage

Vous utilisez le sélecteur d’instrumentation pour piloter l’écran multifonctionnel.

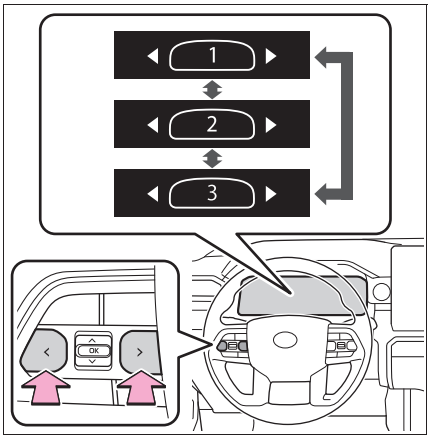
■ **Modification du réglage du type d’affichage du compteur**

Le réglage du type d’affichage du compteur peut être modifié sur “⚙ Paramètres”. (→P.117)

■ **Changement d’écran**

Sélectionnez les éléments de la combinaison de 3 écrans à afficher sur chacune des 3 zones d’affichage du contenu.

Appuyez sur < ou > du sélecteur d’instrumentation pour faire défiler l’écran.



■ Modification du contenu de l'écran

Change les éléments affichés dans chaque zone d'affichage du contenu (gauche/centre/droite).

1 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centre).

2 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.

3 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner les éléments d'affichage.

■ Informations affichées dans la zone d'affichage du contenu

Sélectionnez les éléments à activer/désactiver dans la zone d'affichage du contenu (gauche/droite).

1 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher la zone (centre).

2 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.

3 Zone d'affichage du contenu (gauche): Appuyez sur ❮ pour afficher la liste des informations affichées.
Zone d'affichage du contenu (droite): Appuyez sur ❯ pour afficher la liste des informations affichées.

4 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner les éléments d'affichage.

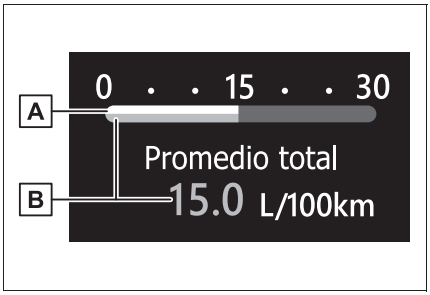
5 Appuyez sur OK pour activer/désactiver des éléments.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions d'utilisation pendant la conduite

Pour plus de sécurité, évitez autant que possible de manipuler les sélecteurs d'instrumentation et de regarder en permanence l'écran multifonctionnel pendant que vous conduisez. Arrêtez le véhicule et manipulez les sélecteurs d'instrumentation. À défaut, vous pourriez donner involontairement un coup de volant et être à l'origine d'un accident imprévisible.

Consommations de carburant



A Économies de carburant actuelles

Affiche la consommation instantanée de carburant, en temps réel.

B Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction ou la consommation moyenne de carburant après le démarrage ou le ravitaillement.*1, 2, 3

La consommation moyenne de carburant sélectionnée par Économie de carburant sur l'écran "⚙ Paramètres" s'affiche.

*1: La consommation de carburant affichée n'est qu'une référence.

*2: La consommation moyenne de carburant après le démarrage est réinitialisée chaque fois que le système hybride s'arrête.

*3: La consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction peut être réinitialisée en appuyant sur OK et en le maintenant enfoncée.

Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:

- LDA (Alerte de sortie de voie) (→P.292)
- LTA (Aide au suivi de voie) (→P.287)
- Régulateur de vitesse actif (→P.309)
- Régulateur de vitesse (→P.320)
- PDA (Aide proactive à la conduite) (→P.298)
- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P.275)

Affichage cartographique

Affiche les données cartographiques en fonction du système de navigation.

Permet de changer la taille de la carte affichée en appuyant sur OK.

Affichage asservi au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation:

- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination

- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

Affichage asservi au système audio

Les informations liées à l'utilisation du système audio peuvent s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Affichage des informations de conduite

Informations de parcours

Vous pouvez afficher verticalement 2 éléments que vous sélectionnez par l'option "Élém info conduite" (vitesse moyenne, distance et temps total).

Utilisez les informations affichées à titre de référence uniquement.

Les éléments qui vont s'afficher sont les suivants.

- "Vitesse moyenne": Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride*
- "Distance": Indique la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride*
- "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride*

*: Ces éléments sont réinitialisés à chaque arrêt du moteur.

Informations sur le trajet

Vous pouvez afficher verticalement 2 éléments que vous sélectionnez par l'option "Élém TRAJET A" ou "Élém TRAJET B" (vitesse moyenne, distance et temps total).

Utilisez les informations affichées à titre de référence uniquement.

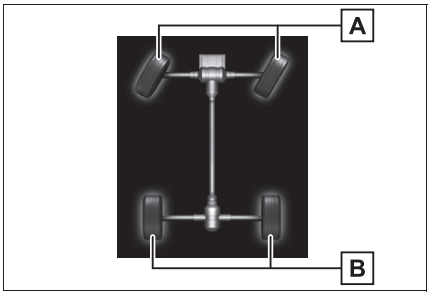
- "Vitesse moyenne": Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Distance": Indique la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour réinitialiser, affichez l'élément souhaité et appuyez longuement sur OK.

Pression de gonflage des pneus

Affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Affichage du moniteur de traction



A Affichage du sens de marche des pneus avant

Affiche sur l'écran la quantité et le sens de marche du volant via les changements des pneus avant.

B Affichage du nombre de tours de roue

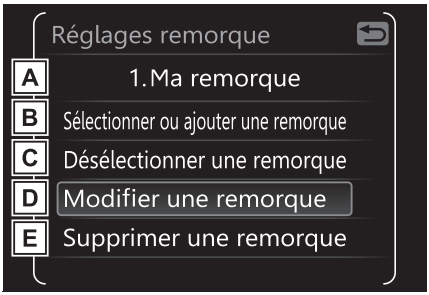
Lorsqu'un pneu est en train de tourner, son icône sur l'écran change de couleur et clignote.

Cet élément s'affiche uniquement lorsque le mode de volant est réglé sur le mode sport.

L'illustration est donnée à titre d'exemple et peut différer de l'image affichée sur l'écran multifonctionnel.

Écran des paramètres de caravane/remorque

- Écran des paramètres de caravane/remorque



A Indique le nom donné à la caravane/remorque sélectionnée à cet instant, ou "Aucune remorque sélectionnée" si aucune caravane/remorque n'a encore été sélectionnée

B Ajoutez une nouvelle caravane/remorque ou sélectionnez-en une déjà sauvegardée

- Le nombre maximum de caravanes/remorques qu'il est possible de sauvegarder est de 10.
- Donnez un nom à la caravane/remorque et indiquez-en la longueur, le type d'attelage, le type de freinage et le nombre d'essieux.
- Les paramètres qu'il est possible de configurer dépendent des systèmes dont le véhicule est équipé pour la caravane/remorque. (Régulateur de freinage de caravane/remorque, Guide de recul avec caravane/remorque et BSM

en mode caravane/remorque)

C Désélectionnez la caravane/remorque actuellement sélectionnée

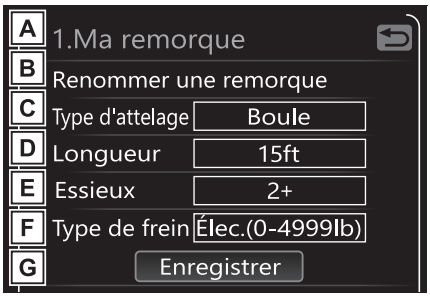
- À utiliser lorsque vous avez débranché le connecteur de caravane/remorque, s'il est à 4 broches. (Le régulateur de freinage de caravane/remorque n'est pas capable de détecter automatiquement le débranchement des connecteurs de caravane/remorque à 4 broches)

D Modifiez les paramètres d'une caravane/remorque sauvegardée (nom, longueur, type d'attelage, type de freinage et nombre d'essieux)

- Les paramètres qu'il est possible de modifier dépendent des systèmes dont le véhicule est équipé pour la caravane/remorque (régulateur de freinage de caravane/remorque, Guide de recul avec caravane/remorque et BSM en mode caravane/remorque)

E Supprimez une caravane/remorque sauvegardée

● Écran des paramètres détaillés de la caravane/remorque



A Indique le nom donné à la caravane/remorque en cours d'ajout ou de modification.

B Modifiez le nom de la caravane/remorque.

C Modifiez le type d'attelage entre un attelage à boule (conventionnel), un col de cygne ou 5ème d'attelage. Sachez que les caravanes/remorques à col de cygne et 5ème d'attelage ne sont pas compatibles avec certaines fonctionnalités (Guide de recul avec caravane/remorque et BSM en mode caravane/remorque)

D Modifiez la longueur de la caravane/remorque. Si la longueur exacte n'est pas proposée, sélectionnez parmi les valeurs disponibles la plus proche de la longueur réelle de la caravane/remorque.

Vous pouvez également sélectionner la détection "Auto" de la longueur.

E Modifiez le nombre d'essieux.

F Modifiez le type de freinage (électrique ou électrohydraulique) et le poids de la caravane/remorque, ou désactivez complètement le freinage pour cette cara-

vane/remorque.

G Sauvegardez les informations configurées pour la caravane/remorque

Si vous constatez des erreurs dans les valeurs pour la caravane/remorque, vous avez le choix entre sélectionner à nouveau la valeur concernée, ou supprimer la caravane/remorque puis la sauvegarder à nouveau. Si l'erreur constatée persiste, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Frein de caravane/remorque (sur modèles équipés)

Indique l'état de la régulation du freinage de caravane/remorque (→P.455) et le type de caravane/remorque*.

*: Pour sélectionner la caravane/remorque, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation. (→P.109)

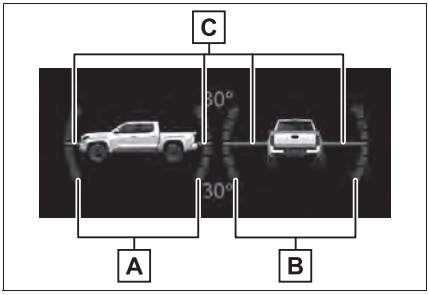
BSM en mode caravane/remorque (sur modèles équipés)

Indique la longueur de la caravane/remorque* et l'état des angles morts de cette dernière (→P.329).

*: Pour sélectionner la caravane/remorque, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation. (→P.109)

Tangage et roulis (sur modèles équipés)

L'indicateur Tangage et roulis indique l'inclinaison du véhicule vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite dans une plage comprise entre 0° et 30° environ.



A Graduations en degrés d'inclinaison vers l'avant et l'arrière

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers l'avant et l'arrière.

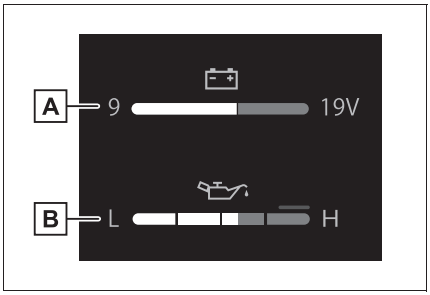
B Graduations en degrés d'inclinaison vers la gauche et la droite

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers la gauche et la droite.

C Pointeur

Indique le degré d'inclinaison du véhicule par rapport à une ligne parallèle.

Voltmètre et indicateur de pression d'huile moteur



A Voltmètre

Indique l'état de charge

B Manomètre de pression d'huile moteur

Indique la pression d'huile moteur

NOTE

■ Voltmètre

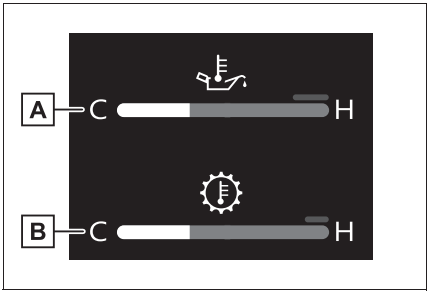
Lorsque le voltmètre indique une tension supérieure à 19 V ou inférieure à 9 V lorsque le moteur est en marche, cela peut indiquer une défaillance de la batterie ou du circuit de charge. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Manomètre de pression d'huile moteur

Lorsque la valeur indiquée par le manomètre de pression d'huile moteur baisse alors que le moteur est en marche, arrêtez le véhicule en lieu sûr dans les plus brefs délais et vérifiez le niveau d'huile moteur. (→P.565)

Lorsque la pression d'huile moteur baisse alors même que le niveau n'a pas diminué, ou si elle n'augmente pas après que vous ayez ajouté de l'huile, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, car un problème est à craindre avec le circuit de lubrification.

Jauge de température d'huile moteur et jauge de température d'huile de transmission



A Jauge de température d'huile moteur

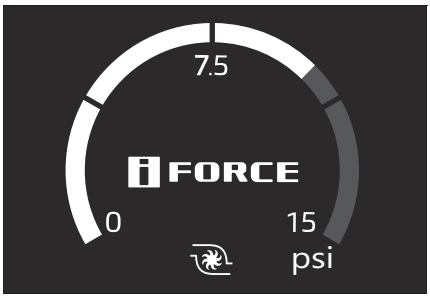
Indique la température d'huile moteur

B Jauge de température de l'huile de transmission

Indique la température du liquide de transmission

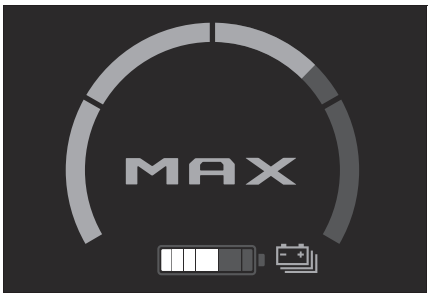
Jauge de suralimentation

Indique la pression de suralimentation.



Jauge MG

Affiche la puissance du moteur.



Affichage des paramètres

■ Options qu'il est possible de configurer pour l'affichage de l'instrumentation

● Langue

Sélectionnez pour changer la langue affichée.

● Unités

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

● Type de compteur

Sélectionnez pour modifier le réglage du type de compteur.

● Style de compteur

Sélectionnez pour modifier le style de compteur.

● Type à aiguilles

Sélectionnez pour modifier le type à aiguilles.

● Affichage des consommations de carburant

Sélectionnez pour afficher la consommation moyenne de carburant, au choix entre après le démarrage, après la remise à zéro ou après le ravitaillement. (→P.111)

● Informations relatives à la conduite et éléments de voyage A/B

Sélectionnez pour choisir entre les éléments suivants le premier et le second à afficher dans les informations de parcours: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

● Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels pour chaque système concerné.

● Programmation d'usine

Sélectionnez pour réinitialiser la configuration d'affichage de l'instrumentation à la programmation d'usine.

■ Fonctions et options du véhicule qu'il est possible de configurer

→P.691

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant que vous configurez l’affichage

Si le système hybride fonctionne pendant que vous modifiez certains réglages sur l’écran de réglage, assurez-vous que le véhicule est stationné dans un endroit suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d’échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant que vous configurez l’affichage

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d’affichage.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions au conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez le sélecteur d’instrumentation.

■ Suggestion d’allumer les projecteurs

Si le sélecteur d’éclairage n’est pas sur ou AUTO alors que le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) depuis un certain temps et que la luminosité ambiante est basse, une suggestion s’affiche sous la forme d’un message.

■ Suggestion d’éteindre les projecteurs

Si vous laissez les projecteurs principaux allumés pendant un certain temps après avoir mis sur arrêt le contacteur de démarrage, un message de suggestion s’affiche.

Lorsque le sélecteur d’éclairage est sur la position AUTO: La suggestion d’éteindre les projecteurs s’affiche. Pour éteindre les projecteurs, sélectionnez “Oui”.

Si vous ouvrez la porte conducteur après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, ce message de suggestion ne s’affiche pas.

■ Personnalisation

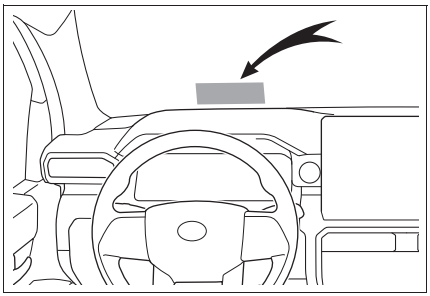
Vous pouvez activer/désactiver la fonction de suggestion. (→P.692)

Affichage tête haute*

*: Sur modèles équipés

L'affichage tête haute projette sur le pare-brise une grande variété d'informations liées à la conduite du véhicule, ainsi que l'état fonctionnel des systèmes d'aide à la conduite.

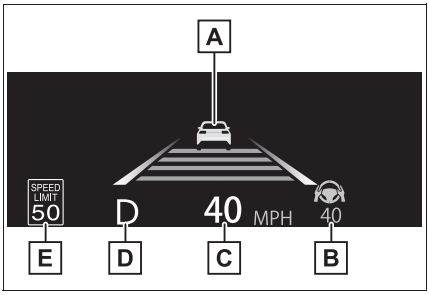
Composition du système



Le réglage du type d'affichage de l'affichage tête haute peut être modifié. (→P.109)

Le contenu affiché est différé en fonction des conditions de conduite et du mode d'affichage de l'affichage tête haute. En fonction de la situation, des affichages contextuels seront également affichés.

■ **Plein**



Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'affichage tête haute ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée.

A Zone d'affichage du système d'aide à la conduite/Zone d'affichage liée au système de navigation/Zone d'affichage du compte-tours

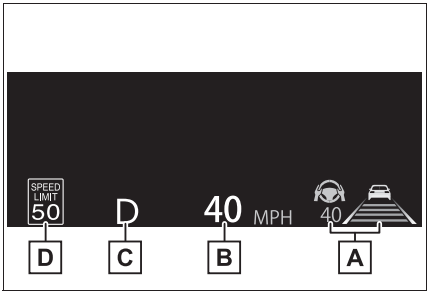
B Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite

C Compteur de vitesse

D Position de sélection

E Affichage RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)

■ **Standard**



Les illustrations utilisées dans ce

texte pour rendre compte de l'affichage tête haute ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée.

A Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite

B Compteur de vitesse

C Position de sélection

D Affichage RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)

■ **Minimum**



A Compteur de vitesse

■ Conditions fonctionnelles de l'affichage tête haute

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Lorsque vous utilisez l'affichage tête haute

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, gêne la lisibilité de l'affichage tête haute, qui paraît alors sombre. Réglez la luminosité de l'affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

■ Affichage du nom de rue

Seules sont affichées les rues dont le nom est connu des données cartographiques.

AVERTISSEMENT

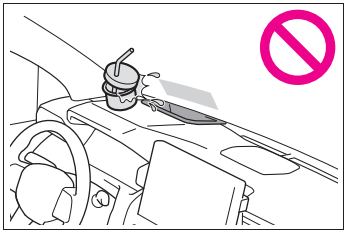
■ Lorsque vous utilisez l'affichage tête haute

- Vérifiez que la position et la luminosité réglées pour l'affichage tête haute ne gênent pas la conduite en toute sécurité. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut masquer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident grave, voire mortel.
- Ne pas regarder en permanence l'affichage tête haute pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc., devant votre véhicule.

NOTE

■ Projecteur d'affichage tête haute

- Ne pas disposer de boissons à proximité du projecteur d'affichage tête haute. Tout liquide renversé sur le projecteur peut entraîner une défaillance électrique.



- Ne pas disposer quoi que ce soit sur le projecteur d'affichage tête haute, ni le recouvrir d'un autocollant.
 En effet, vous pourriez empêcher les indications de l'affichage tête haute d'être visibles.

NOTE

- Ne touchez pas l’intérieur du phare sur le pare-brise, et ne poussez pas d’objet acéré dans le phare.
 Vous pourriez provoquer des dysfonctionnements.

Utilisation de l’affichage tête haute

Modification des paramètres de l’affichage tête haute

Les paramètres suivants peuvent être modifiés sur “⚙ Paramètres” de l’écran multifonctionnel. (→P.694)

- Activation/désactivation de l’affichage tête haute

Sélectionnez pour activer/désactiver l’affichage tête haute.

- Luminosité et position verticale de l’affichage tête haute

Sélectionnez pour régler la luminosité ou la position verticale de l’affichage tête haute.

- Type d’affichage tête haute

Sélectionnez pour modifier le type d’affichage tête haute.

- Angle d’affichage

Sélectionnez pour régler l’angle de l’affichage tête haute.

Activation/désactivation de l’affichage tête haute

Si l’affichage tête haute est désactivé, il le reste même après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

Luminosité d’affichage

La luminosité de l’affichage tête haute est réglable par le menu “⚙ Paramètres” à l’écran multifonctionnel. Par ailleurs, le réglage en est automatique en fonction de la luminosité ambiante.

Affichage tête haute réglage automatique de la position

Si la position de l’affichage est enregistrée en mémoire, l’affichage tête haute sera automatiquement réglé sur la position souhaitée.

Lorsque la batterie 12 V est débranchée

Les paramètres personnalisées de l’affichage tête haute sont réinitialisés.

AVERTISSEMENT

Mise en garde concernant la configuration de l’affichage tête haute

Si le système hybride fonctionne pendant que vous modifiez certains réglages sur l’écran de réglage, assurez-vous que le véhicule est stationné dans un endroit suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d’échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Lorsque vous modifiez la configuration de l'affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous modifiez la configuration de l'affichage tête haute.

État du système d'aide à la conduite

L'état fonctionnel affiché est celui des systèmes suivants:

- Régulateur de vitesse actif (→P.309)
- LTA (Aide au suivi de voie) (→P.287)
- LDA (Alerte de sortie de voie) (→P.292)

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui présenté à l'écran multifonctionnel. Pour plus détails, consultez les explications qui décrivent chaque système.

Zone d'affichage asservi au système de navigation

Les éléments d'information affichés en lien avec le système de navigation sont les suivants:

- Nom de rue
- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination
- Boussole (affichage tête haute)

Affichage contextuel

Les systèmes pour lesquels apparaissent des affichages contextuels lorsque cela est nécessaire sont les suivants:

■ Systèmes d'aide à la conduite

Le système affiche un message d'alerte/suggestion/conseil ou l'état fonctionnel d'un système concerné.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P.275)
- LTA (Aide au suivi de voie) (→P.287)
- LDA (Alerte de sortie de voie) (→P.292)
- Régulateur de vitesse actif (→P.309)

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui présenté à l'écran multifonctionnel. Pour plus détails, consultez les explications qui décrivent chaque système.

■ Message d'alerte

Certains messages d'alerte s'affichent lorsque c'est nécessaire, selon certaines conditions.

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui présenté à l'écran multifonctionnel.

■ État fonctionnel du système audio

Il s'affiche lorsque vous appuyez sur un bouton de commande audio au volant.

■ État du système mains libres

Il s'affiche lorsque vous utilisez le système mains libres.

■ Lorsqu'un affichage contextuel est présenté

Lorsqu'un affichage contextuel est présenté, il peut masquer l'information affichée jusqu'alors. Dans ce cas, cette information est rétablie dès lors que l'affichage contextuel disparaît.

Zone d'affichage du compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute.

■ L'affichage tête haute s'affiche lorsque

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Le compte-tours s'affiche lorsque

Le compte-tours s'affiche lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Les informations relatives à la conduite (→P.122) ne sont pas affichées.
- Lorsque le mode Sport est sélectionné.
- Le mode complet (→P.119) est sélectionné comme type d'affichage tête haute.

Informations de consommation de carburant

Vous pouvez afficher les informations de consommation de carburant sur le système multimédia.

Consommation

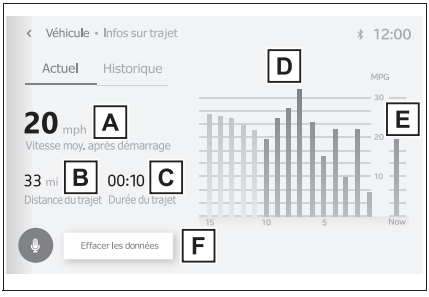
■ Écran de consommation instantanée de carburant

1 Sélectionnez dans le menu principal.



2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

Si l'écran affiché n'est pas "Actuel", sélectionnez "Actuel".



A Vitesse moyenne du véhicule depuis que le système

hybride est démarré.

B Distance de trajet

C Temps écoulé depuis que le système hybride est démarré.

D Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

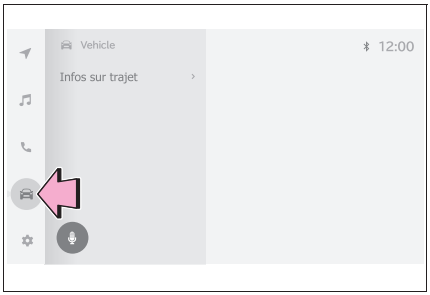
E Consommation instantanée de carburant

F Réinitialisation des données de consommation

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence. L’image n’est qu’un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

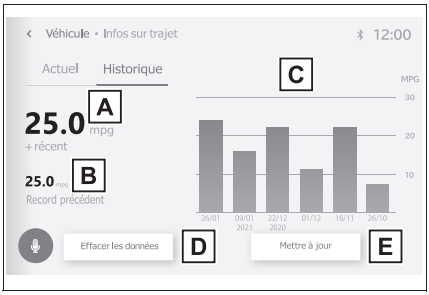
■ Écran d’historique de consommation de carburant

1 Sélectionnez dans le menu principal.



2 Sélectionnez “Infos sur trajet”.

Si l’écran affiché n’est pas “Historique”, sélectionnez “Historique”.



A Plus récente consommation de carburant

B Meilleure consommation de carburant enregistrée

C Antécédents de consommation de carburant

D Remise à zéro des données d’historique

E Actualisation des données récentes de consommation de carburant

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence. L’image n’est qu’un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Actualisation des données d’historique

Sélectionnez “Mettre à jour” pour actualiser la consommation moyenne de carburant et recommencer à mesurer la consommation de carburant.

■ Remise à zéro des données

Vous pouvez sélectionner “Effacer les données” pour effacer les données de consommation de carburant.

Distance de trajet

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Avant de prendre le volant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 128

Clé numérique 133

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du hayon

Portes latérales 135

Marchepieds latéraux électriques 140

Hayon 143

Système d'accès et de démarrage "mains libres" 154

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 161

Sièges arrière 167

Appuis-tête 169

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant de direction 172

Rétroviseur intérieur 173

Rétroviseur numérique 174

Rétroviseurs extérieurs 185

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 187

Lunette arrière électrique 190

Toit ouvrant 192

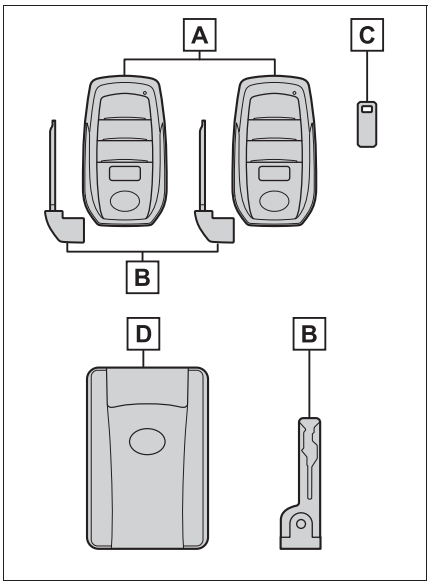
3-6. Réglages préférentiels

Mes Réglages 196

Clés

Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.



A Clés électroniques
- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.154)
- Utilisation de la télécommande (→P.131)

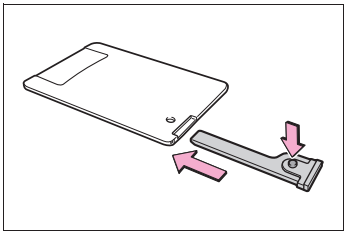
B Clés conventionnelles

C Languette de numéro de clé

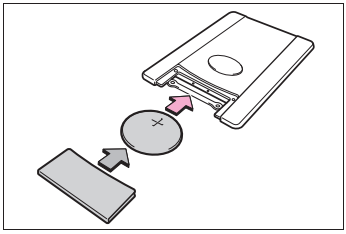
D Clé à carte (clé électronique) (sur modèles équipés)
Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.154)

■ Clé à carte (sur modèles équipés)

- La clé à carte n'est pas étanche.
- La clé conventionnelle qui se trouve à l'intérieur de la clé à carte ne doit être utilisée qu'en cas de problème, par exemple lorsque la clé à carte ne fonctionne pas correctement.
- S'il est difficile de retirer la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage à l'aide d'une pointe de stylo, etc. Si le retrait reste difficile, utilisez une pièce de monnaie, etc.
- Pour ranger la clé conventionnelle dans la clé à carte, insérez-la tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



- Si le couvercle de la batterie n'est pas installé et que la batterie tombe ou si la batterie a été retirée parce que la clé a été mouillée, réinstallez la batterie avec la borne positive orientée vers l'emblème Toyota.



■ Lorsque vous voyagez en avion

Lorsque vous emportez une clé électronique avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil.

Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans. (La durée de vie de la pile de la clé à carte est d'environ un an et demi)
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque vous arrêtez le système hybride.
- Pour retarder l'usure de la pile de la clé électronique lorsque vous prévoyez de ne pas vous servir de cette dernière pendant une période prolongée, activez son mode d'économie de la pile. (→P.156)
- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est probablement usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire.
 - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
 - La zone de détection s'est réduite.
 - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Pour éviter toute détérioration importante, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants, qui émettent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Téléphones mobiles ou sans fil en cours de recharge
 - Lampes de table
 - Cuisinières à induction

■ Si un message s'affiche concernant l'état de la clé électronique ou mode du contacteur de démarrage, etc.

Pour éviter d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule, de quitter le véhicule avec la clé sur soi mais sans avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, ou que d'autres passagers sortent la clé du véhicule par mégarde, etc., il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel invitant l'utilisateur à confirmer l'état de la clé électronique ou du mode du contacteur de démarrage.

Dans ces cas-là, conformez-vous immédiatement aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

■ Remplacement de la pile

→P.598

■ Confirmation du nombre de clés programmées

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ Si le message "Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails" est affiché à l'écran multifonctionnel

Ce message s'affiche chaque fois que vous ouvrez la porte conducteur après avoir déverrouillé les portes de l'extérieur, pendant 10 jours environ après qu'une nouvelle clé électronique ait été enregistrée.
Si ce message s'affiche alors que vous n'avez pas fait enregistrer une nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota

de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux clés

- Ne pas faire tomber les clés, leur faire subir des chocs violents, ou les plier.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant une longue période de temps.
- Protégez les clés de l'humidité et ne les nettoyez pas au moyen d'un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé électronique d'un autocollant, ni de rien d'autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à une distance minimale de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques dans un rayon de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent interférer avec cette dernière et provoquer son dysfonctionnement.

■ En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

→P.652

■ Lorsque vous avez perdu une clé électronique

→P.651

■ Manipulation de la clé à carte (sur modèles équipés)

- N'appliquez pas de force excessive lorsque vous insérez la clé conventionnelle dans la clé à carte. En effet, vous risqueriez de causer des dommages à la clé à carte.
- Si les bornes de la batterie ou de la clé à carte sont mouillées, la batterie peut se corroder et la clé à carte peut cesser de fonctionner. Si la clé tombe dans l'eau ou si de l'eau potable, etc. est renversée sur la clé, retirez immédiatement le couvercle de la batterie et essuyez la batterie et les bornes. (Pour retirer le couvercle de la batterie, saisissez-le légèrement et tirez-le.) Si la batterie est corrodée, demandez à votre concessionnaire Toyota de la remplacer.
- N'écrasez pas le couvercle de la batterie et n'utilisez pas de tournevis pour le retirer. En retirant de force le couvercle de la batterie, vous risquez de plier ou d'endommager la clé.
- Si le couvercle de la batterie est fréquemment retiré, il risque de se détacher.

NOTE

- Lors de l'installation de la batterie, veillez à vérifier le sens de la batterie.

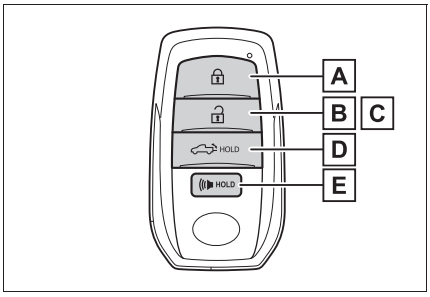
L'installation de la batterie dans le mauvais sens peut entraîner une décharge rapide de la batterie.

- La surface de la clé de carte peut être endommagée ou son revêtement peut se décoller dans les situations suivantes:

- La clé à carte est transportée avec des objets durs, tels que des pièces de monnaie et des clés.
- La clé conventionnelle est grattée à l'aide d'un objet pointu, comme la pointe d'un pousse-mine.
- La surface de la clé à carte est essuyée avec du diluant ou du benzène.

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés électroniques sont munies d'une télécommande du verrouillage centralisé, comme suit:



A Verrouillage des portes et du hayon (→P.135)

B Déverrouillage des portes et du hayon (→P.135)

C Ouvre les vitres*1 et le toit ouvrant*1, 2 (→P.135)

D Ouvre/ferme le hayon électrique*2. (→P.144)

E Déclenchement de l'alarme

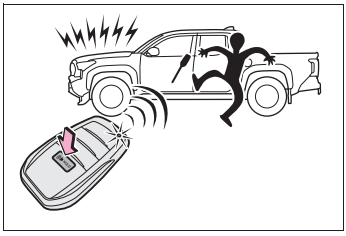
*1: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

Mode panique antivol

Si vous appuyez sur HOLD pendant plus d'une seconde, une alarme produit un son intermittent et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



Utilisation de la clé conventionnelle

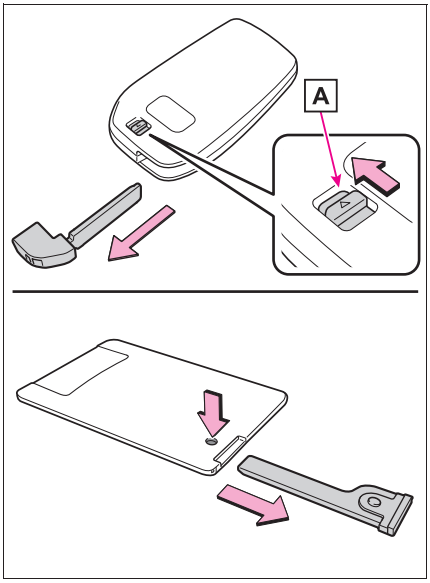
Clé électronique: Pour sortir la clé conventionnelle, poussez sur le bouton de déverrouillage A puis tirez sur la clé.

Clé à carte*: Pour sortir la clé conventionnelle, poussez sur le bouton de déverrouillage puis tirez sur la clé.

La clé conventionnelle ne peut être insérée que dans un sens, car elle n'est rainurée que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P.652)

*: Sur modèles équipés



■ Si vous perdez vos clés conventionnelles

→P.651

■ En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le barillet de serrure tourne librement, isolé du mécanisme interne.

Clé numérique*

*: Sur modèles équipés

En installant une appli dédiée (baptisée Digital Key) sur un téléphone intelligent, vous pouvez utiliser ce dernier en substitut de la clé électronique du véhicule. De plus, l'appli Digital Key vous permet de partager votre clé numérique avec les membres de votre famille ou vos amis.

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour utiliser la clé numérique, vous devez installer l'application Toyota. Enregistrer le véhicule dans le profil de l'application Toyota du client, s'abonner aux services à distance, et s'inscrire à la clé numérique.

Précautions avec la clé numérique

- La clé numérique est utilisable lorsque le téléphone intelligent et le serveur peuvent communiquer. Il peut arriver que la clé numérique devienne inutilisable si le téléphone intelligent n'est pas connecté à internet. Prenez la précaution d'avoir sur vous la clé électronique du véhicule si vous voyagez dans une région où les communications ne sont pas fiables.
- Si la batterie du téléphone intelligent est déchargée, ce dernier ne peut pas faire office de clé numérique. Si le niveau de charge de la batterie est bas, veillez à recharger votre téléphone intelligent avant de sortir.
- Le système de la clé numérique est en liaison avec le système d'accès et de démarrage "mains libres". Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé dans les options de personnalisation du véhicule, la clé numérique est désactivée elle aussi.
- La clé numérique ne peut pas être utilisée pour verrouiller ou déverrouiller les portes en touchant ou en saisissant une poignée de porte. (Les portes peuvent être verrouillées ou déverrouillées à l'aide de l'application de clé numérique.)
- Selon les conditions de diffusion des ondes radio, il peut arriver que la clé numérique soit inutilisable. →P.156
- Lorsque vous cédez le véhicule par une vente, etc., n'oubliez pas de supprimer les clés numériques.

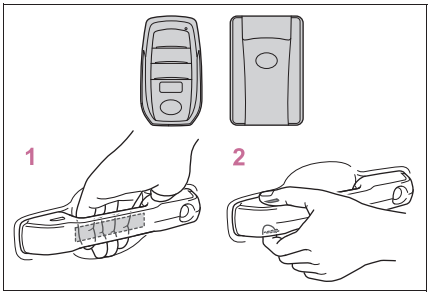
- Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant 14 jours ou plus, la clé numérique ne se connecte pas automatiquement. Par conséquent, le système peut avoir besoin d'un certain temps pour déverrouiller, après que vous ayez pris en main la poignée de porte.
- Il peut arriver que les services soient partiellement indisponibles pendant les périodes où le serveur est en maintenance. Toutefois, les clés numériques enregistrées restent utilisables pendant la maintenance.
- Un téléphone intelligent avec l'appli Digital Key active permet de verrouiller et déverrouiller les portes, démarrer le système hybride et effectuer toutes les autres actions de la même manière que la clé électronique du véhicule. Soyez particulièrement vigilant(e) à ne pas perdre le téléphone intelligent ni vous le faire voler.
 Si votre téléphone intelligent est perdu ou volé, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour une visite ou des réparations, n'oubliez pas de lui apporter une clé électronique.
- Avec la clé numérique seule, aucun des feux du véhicule ne s'allume lorsque vous vous en approchez.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (accès mains libres)

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.



1 Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Gardez en main la poignée de porte conducteur pendant 2 secondes environ pour commander le déverrouillage toutes les portes. Prenez en main la poignée de la porte passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

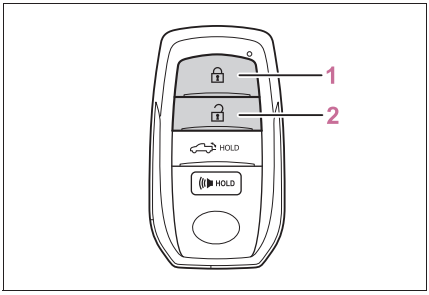
Les portes ne peuvent pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

2 Touchez des doigts le capteur de verrouillage (le décrochement en partie haute ou basse de la poignée) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable.

■ Télécommande du verrouillage centralisé



1 Verrouillage de toutes les portes et du hayon

Vérifiez que toutes les portes et le hayon sont bien verrouillés.

2 Déverrouillage de toutes les portes et du hayon

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller l'autre porte et le hayon.

Maintenez la touche enfoncée pour ouvrir les vitres*1 et le toit ouvrant.*1, 2

*1: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

■ Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de programmer quelles portes l'accès mains libres déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande du déverrouillage centralisé.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant 5 secondes environ sur 🔓, HOLD (sur modèles équipés) ou HOLD, tout en appuyant en même temps longuement sur 🔓.

La programmation change à chaque nouvelle action effectuée, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape **2**.)

Écran multifonctionnel/bip	Fonction de déverrouillage
 Extérieur: 3 bips	Déverrouillage de la porte conducteur seule à la prise en main de la poignée de porte conducteur.
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main de la poignée de porte passager avant.
 Extérieur: 2 bips	Déverrouillage de toutes les portes et du hayon à la prise en main de l'une ou l'autre poignée de porte avant.

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir programmé les fonctions. (Si aucune porte n'est ouverte dans un délai de 60 secondes après que vous ayez appuyé sur 🔓, les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.) Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-là immédiatement. (→P.90)

■ Système de déverrouillage des portes en cas de choc

Dans l'éventualité où le véhicule subirait un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne soit pas opérant.

■ Signaux de fonctionnement

Un signal sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

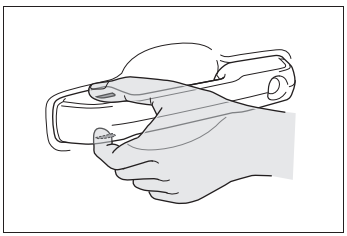
La manœuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

■ Fonction de sécurité antivol

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité antivol verrouille à nouveau le véhicule, automatiquement.

■ En cas de verrouillage impossible des portes avec le capteur en partie haute de la poignée de porte

Si la porte ne se verrouille pas alors même que vous touchez le capteur en partie haute, essayez de toucher en même temps les capteurs en partie haute et basse.



■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Réglage de l'alarme

Verrouiller les portes arme également le système d'alarme. (→P.90)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.156

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.652)
Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P.598)

■ Si la batterie 12 V est déchargée

Il est impossible de verrouiller et déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes. (→P.652)

■ Fonction de rappel de siège arrière

Comme premier rappel pour ne pas oublier un bagage ou autre sur le siège arrière, lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT alors qu'une des conditions suivantes est remplie, un signal sonore se déclenche accompagné d'un message affiché à l'écran multifonctionnel pendant 6 secondes environ.

En outre, comme deuxième rappel, lorsque les portes sont verrouillées, un signal sonore retentit, les feux de détresse clignotent pendant quelques secondes et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- Vous démarrez le système hybride dans un délai d'environ 10 minutes après avoir ouvert puis fermé une porte arrière.
- Vous avez ouvert puis fermé une porte arrière après avoir démarré le système hybride.

Le deuxième rappel ne sera pas activé si une porte arrière a été ouverte avant que les portes ne soient verrouillées. Toutefois, si vous ouvrez puis fermez une porte arrière en moins de 2 secondes environ, il peut arriver que la fonction de rappel de siège arrière soit inopérante.

La fonction de rappel de siège arrière se fonde sur l'analyse de l'ouverture/fermeture d'une porte arrière pour déterminer si un bagage, ou autre, a été posé sur le siège arrière. Par conséquent, selon la situation, il peut arriver que la fonction de rappel de siège arrière soit inopérante et que vous puissiez toujours oublier sur le siège arrière le bagage ou autre, ou qu'elle se déclenche inutilement.

- La fonction de rappel de siège arrière est activable/désactivable. (→P.696)

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.691)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.

Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.

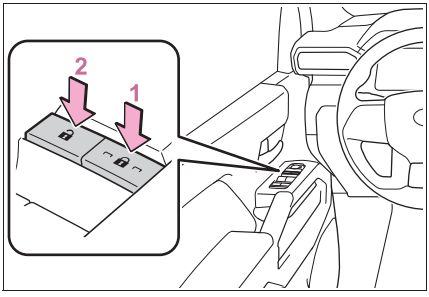
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent. Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

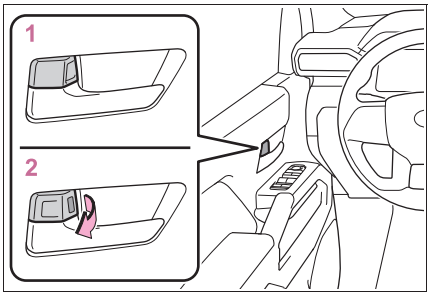
■ Boutons de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller/déverrouiller)



1 Verrouillage de toutes les portes et du hayon

2 Déverrouillage de toutes les portes et du hayon

■ Boutons intérieurs de verrouillage



1 Verrouillage de la porte

2 Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque le bouton de verrouillage est en position verrouillée.

■ Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

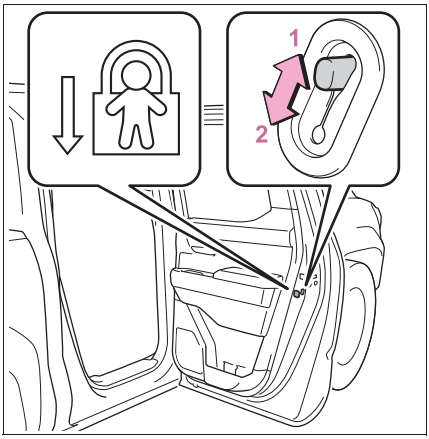
Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule. Toutefois, il peut arriver que la clé soit incorrectement détectée et que la porte se verrouille.

■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si une porte ou le capot est mal fermé, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h).
La ou les portes, le capot ou le hayon ouverts sont indiqués sur l'écran multifonctionnel.

Sécurité enfants des portes arrière

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.



1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière pour les verrouiller tous les deux.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions à suivre pour la personnalisation, voir P.694.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Déverrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection est sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage automatique de toutes les portes lorsque vous ouvrez la porte conducteur dans les 45 secondes environ qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur arrêt.

Marchepieds latéraux électriques*

*: Sur modèles équipés

Les marchepieds latéraux électriques sortent lorsque vous ouvrez une porte ou appuyez sur le bouton correspondant à l'intérieur du véhicule.

Les marchepieds latéraux électriques rentrent lorsque vous fermez une porte, appuyez sur le bouton correspondant à l'intérieur du véhicule ou roulez à plus de 3 mph (5 km/h).

AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant les marchepieds latéraux électriques

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous pourriez causer des blessures graves.

- Vérifiez qu'aucun passager ni personne autour du véhicule n'est dans une position telle que sa main repose sur un marchepied latéral électrique ou qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée entre le véhicule et un marchepied pendant la manœuvre de ce dernier.

AVERTISSEMENT

- Confirmez que les marchepieds sont complètement sortis ou rentrés avant de monter dans le véhicule ou d'en descendre. Si quelqu'un monte dans le véhicule ou en descend pendant la manœuvre des marchepieds latéraux électriques, ces derniers risquent de s'arrêter dans leur mouvement de sortie ou rentrée.
- Faites attention lorsque vous appuyez sur le bouton des marchepieds électriques. Les marchepieds vont sortir ou rentrer et risquent de toucher un piéton ou un obstacle.
- Vérifiez systématiquement que le bouton des marchepieds électriques est sur arrêt lorsque vous nettoyez les marchepieds, avant de lever le véhicule avec un cric ou de glisser un objet dessous, ou dans le cas où les marchepieds ne fonctionnent pas normalement.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les marchepieds latéraux électriques. Manœuvrer les marchepieds latéraux électriques de telle sorte que l'un ou l'autre entre en contact avec une personne fait courir à cette dernière un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

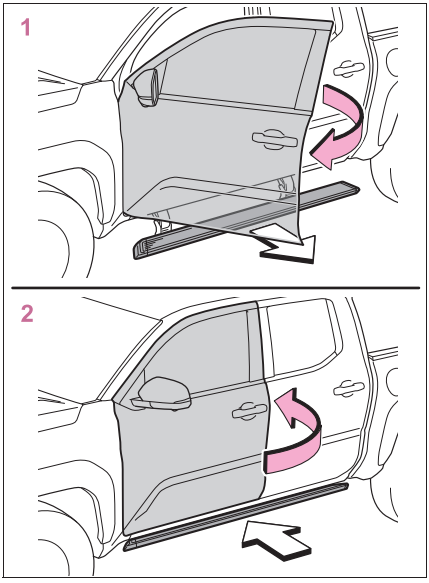
■ Protection anti-pincement à la fermeture

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous pourriez causer des blessures graves.

Ne pas glisser une partie quelconque du corps entre les marchepieds et le véhicule.

Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé.

Manœuvre asservie aux portes latérales



1 Ouverture d'une porte: Le marchepied du même côté sort.

2 Fermeture d'une porte: Le marchepied du même côté rentre.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si un marchepied entre en contact avec un obstacle pendant sa sortie, il rentre. Si un objet est pris entre le véhicule et le marchepied pendant la rentrée de ce dernier, il sort.

Si un obstacle est détecté 3 fois de suite pendant la manœuvre des marchepieds latéraux électriques, celui du côté concerné s'arrête à la position de contact avec l'obstacle. Si vous ouvrez puis fermez la porte latérale du même côté, ou si vous appuyez sur le bouton après avoir éliminé l'obstacle, le marchepied essaie une nouvelle fois de sortir ou de rentrer.

■ Fonction de rentrée automatique avec le véhicule en mouvement

Les marchepieds rentrent automatiquement à la condition suivante:

- Le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) environ

Les marchepieds ne vont plus sortir automatiquement à partir du moment où la vitesse du véhicule devient inférieure à 3 mph (5 km/h).

■ Si le message "Impossible de déployer le marchepied automatique Voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le marchepied n'est peut-être pas complètement sorti.

Fermez puis ouvrez une nouvelle fois la porte, ou utilisez le bouton à l'intérieur du véhicule (→P.143) pour sortir complètement le marchepied.

■ Si le message "Impossible de rétracter le marchepied automatique Voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Les marchepieds ne sont peut-être pas complètement rentrés.

Contrôlez que rien n'est pincé entre les marchepieds et le véhicule.

■ Si le message "Dysfonctionnement du système de marchepied automatique Visitez votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota.

■ Lorsque les marchepieds sont couverts de neige ou de boue ou qu'ils sont pris par la glace

Les marchepieds latéraux électriques risquent de ne pas manœuvrer correctement. Avant de poser le pied sur un marchepied, vérifiez qu'il est complètement sorti. Si les marchepieds latéraux électriques ne manœuvrent pas correctement, mettez sur arrêt le bouton correspondant et abstenez-vous de les utiliser.

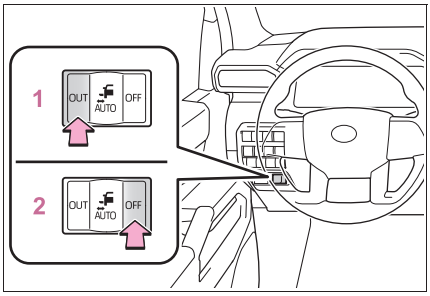
■ Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V

Si les marchepieds latéraux électriques ne sont pas complètement sortis ou rentrés, ils risquent de ne pas faire mouvement dans le sens voulu à leur première manœuvre. Toutefois, à partir de leur seconde manœuvre, les marchepieds vont reprendre un fonctionnement normal.

■ Lorsque vous montez dans le véhicule et en descendez

Faites attention à vos vêtement et à vos chaussures, qui peuvent se salir par contact avec la partie basse de la carrosserie du véhicule.

Sortie et rentrée des marchepieds latéraux électriques depuis l'intérieur



1 Sortie des marchepieds latéraux des deux côtés.

2 Rentrée des marchepieds latéraux des deux côtés.

Mettez le bouton au neutre pour activer le mode AUTO des marchepieds latéraux électriques. Le mode AUTO permet d'asservir la sortie/rentrée des marchepieds à l'ouverture/fermeture des portes latérales.

Les marchepieds latéraux électriques et le marchepied électrique de benne sortent lorsque vous mettez le bouton sur "OUT". La manœuvre n'est effective que si les marchepieds ne sont pas déjà sortis.

Les marchepieds latéraux électriques et le marchepied électrique de benne rentrent lorsque vous mettez le bouton sur "OFF". La manœuvre n'est effective que si les marchepieds ne sont pas déjà rentrés.

Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir/fermer en procédant comme suit.

AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

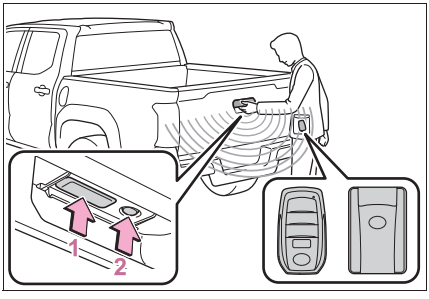
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, peuvent s'ensuivre.

- Ne pas rouler avec le hayon ouvert.
- Interdisez aux autres de monter sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

Verrouillage/déverrouillage du hayon

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (véhicules équipés du hayon électrique)

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.



1 Ouvre/ferme le hayon

Le hayon ne peut pas être déverrouillé dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

2 Verrouillage de toutes les portes et du hayon

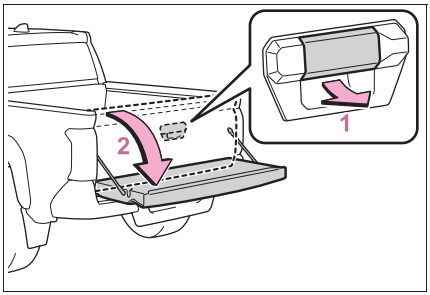
Vérifiez que le hayon est bien verrouillé.

■ Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.131

Ouverture/fermeture du hayon (véhicules sans hayon électrique)

■ Ouverture du hayon



Déverrouillez le hayon avant de le manœuvrer.

1 Tirer la poignée

2 Ouvrez le hayon

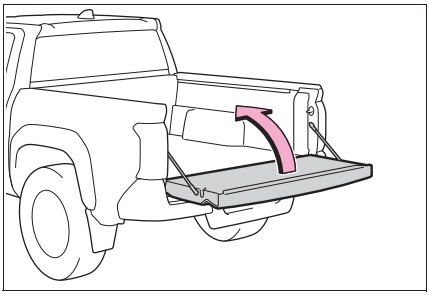
Le hayon s'ouvre lentement grâce à l'amortisseur.

Les câbles de retenue maintiennent le hayon à l'horizontale.

■ Fermeture du hayon

Levez et fermez le hayon.

Après que vous ayez fermé le hayon, essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.



NOTE

■ Après que vous ayez fermé le hayon

Essayez de le tirer à vous pour vérifier qu'il est bien verrouillé.

■ Configuration de l'alerte de hayon ouvert

Lorsque le hayon est laissé ouvert, un message s'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Les paramètres sont configurables par le menu "Paramètres" de l'écran multifonctionnel. Sélectionnez "Alerte" et configurez les paramètres. (→P.696)

Les paramètres modifiés du hayon ne sont pas remis à zéro par la mise sur ARRÊT du contacteur de démarrage. Pour rétablir les paramètres à leur configuration d'origine, il faut les modifier à nouveau à l'écran de configuration de l'écran multifonctionnel.

Ouverture/fermeture du hayon (véhicules avec hayon électrique)

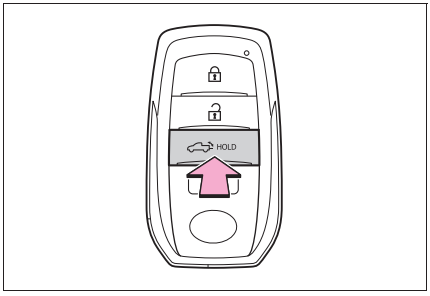
■ Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

Appuyez longuement sur le bou-

ton.

Le hayon électrique s'ouvre et se ferme automatiquement.

Un appui sur le bouton alors que le hayon électrique et en train de s'ouvrir/se fermer permet d'inverser le sens de manœuvre; après deux appuis sur le bouton, la fonction est arrêtée.

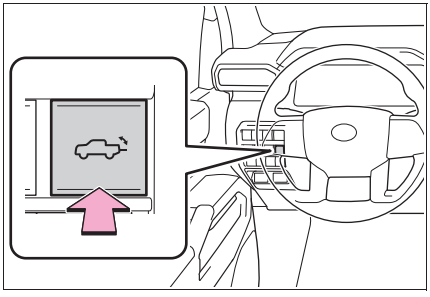


■ Ouverture/fermeture du hayon depuis l'intérieur

Appuyez longuement sur le bouton.

Le hayon électrique s'ouvre et se ferme automatiquement.

Un appui sur le bouton alors que le hayon électrique est en train de s'ouvrir/se fermer permet d'inverser le sens de manœuvre; après un double appui sur le bouton, la fonction est arrêtée.



■ Ouverture du hayon

Lorsque le hayon est déverrouillé: Appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.

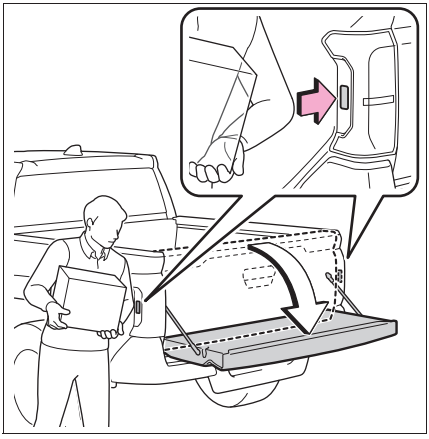
Lorsque le hayon est verrouillé: Si vous portez la clé électronique sur vous, appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.

Le hayon électrique s'ouvre automatiquement.

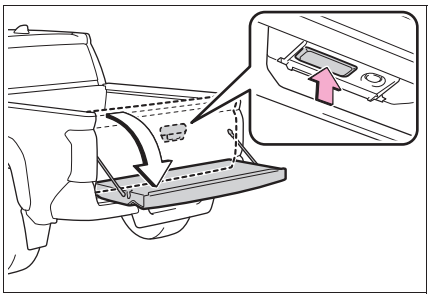
Un appui sur le bouton alors que le hayon électrique est en train de s'ouvrir/se fermer permet d'inverser le sens de manœuvre. Après deux actions supplémentaires d'inversion, le bouton est rendu inopérant. Pour réactiver le bouton, fermez manuellement le hayon.

Les câbles de retenue maintiennent le hayon à l'horizontale.

▶ Bouton d'ouverture du hayon sur les feux arrière



▶ Bouton d'ouverture du hayon sur la poignée du hayon



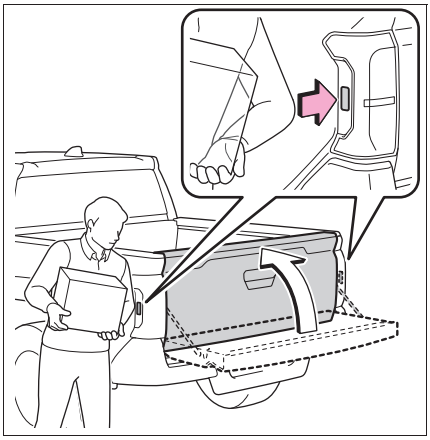
■ Fermeture du hayon

▶ Utilisation du bouton d'ouverture du hayon sur les feux arrière

Appuyez sur le bouton.

Le hayon électrique se ferme automatiquement.

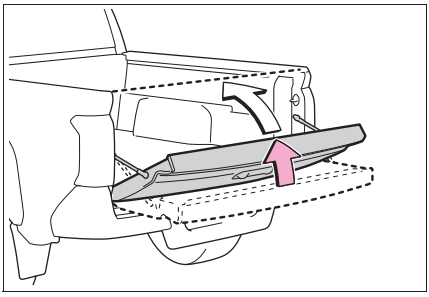
Un appui sur le bouton alors que le hayon électrique et en train de s'ouvrir/se fermer permet d'inverser le sens de manœuvre; après deux appuis sur le bouton, la fonction est arrêtée.



▶ Aide à la fermeture

Soulevez le hayon de la position d'ouverture complète à au moins 0,8 in. (2 cm) avec les mains ou le genou.

L'aide à la fermeture du hayon s'active, et le hayon électrique se ferme complètement, automatiquement.



■ Configuration de l'alerte de hayon ouvert

Lorsque le hayon est laissé ouvert, un message s'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Les paramètres sont configurables par le menu "⚙ Paramètres" de l'écran multifonctionnel.

Sélectionnez "🚗 Alerte" et configurez les paramètres. (→P.696)

■ Ferme-hayon

Au cas où le hayon ne serait clenché que partiellement, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement.

Quel que soit l'état du contacteur de démarrage, le mécanisme de fermeture automatique du hayon intervient.

■ Fonction d'économie de la batterie

Lorsque le contacteur de démarrage est sur arrêt et plus de 8 heures s'écoulent avec le hayon ouvert, il peut arriver que l'aide à la fermeture ne soit pas activée.

Si vous déverrouillez les portes ou si vous ouvrez une porte alors que vous portez la clé électronique sur vous (→P.155), n'importe laquelle de ces actions sort le système de veille et l'aide à la fermeture s'active.

■ Conditions d'utilisation du hayon électrique

Le hayon électrique peut s'ouvrir et se fermer automatiquement dans les conditions suivantes:

- Quand le système de hayon électrique est activé. (→P.150)
- Lorsque le hayon est déverrouillé.

Toutefois, si vous appuyez sur le bouton du mécanisme d'ouverture du hayon à la poignée ou aux feux arrière alors que vous portez sur vous la clé électronique, le hayon électrique s'ouvre même s'il est verrouillé. (→P.145)

- Le véhicule roule à moins de 2 mph (3 km/h) environ.

■ Utilisation du hayon électrique

- Les feux de détresse clignotent deux fois pour indiquer l'ouverture/la fermeture du hayon.
- En portant la clé électronique sur soi, il est possible d'utiliser le hayon lorsque les autres portes sont verrouillées.
- Lorsque le système de hayon électrique est désactivé, le hayon électrique est inopérant, mais il peut toujours être ouvert et fermé à la main en appuyant sur le commutateur d'ouverture du hayon situé sur la poignée du hayon ou sur les feux arrière.
- Lorsque le hayon électrique s'ouvre automatiquement, si une anomalie est détectée causée par une personne ou un objet, la manœuvre s'arrête.
- Le fait de pousser ou de s'appuyer sur le hayon peut entraîner son ouverture rapide. Levez le chargement ou changez-le de place avant d'ouvrir le hayon électrique pour éviter ce risque. De même, si vous abaissez le hayon avec une force supérieure à 99 lbf (441 N, 45 kgf) son frein de chute va patiner et le hayon va s'ouvrir plus rapidement qu'en temps normal.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Le moteur est doté d'une fonction permettant de détecter un pincement, et des capteurs sont situés de chaque côté du hayon. Si quelque chose fait obstacle au hayon électrique pendant qu'il se ferme, le hayon s'arrêtera automatiquement.

Après l'utilisation de la fonction anti-pincement à fermeture, le système de hayon électrique est désactivé. Le système de hayon électrique est activée lorsque le hayon est complètement fermé. (→P.637)

■ Initialisation du hayon électrique

Si le hayon est remis en place ou si la batterie est réinstallée, il faut l'initialiser en fermant manuellement le hayon à fond.

■ Mode manuel

Le hayon électrique passe en mode manuel dans les conditions suivantes:

- Fonctionnement de la protection anti-pincement.
- Le système de hayon électrique est mis en marche et arrêté du système sur l'écran multifonctionnel.
- Lorsque le système de hayon électrique présente une défaillance interne.
- Lorsque le hayon a été démonté puis remonté (et les connecteurs de son faisceau électrique rebranchés), mais n'a pas encore été complètement refermé.
- Lorsque la batterie a été débran-

chée et rebranchée alors que le hayon était ouvert, mais que ce dernier n'a pas encore été complètement refermé.

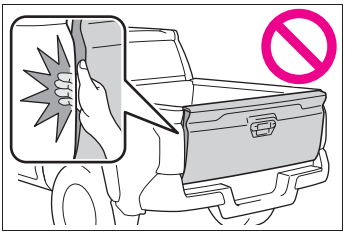
■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables: →P.696)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ferme-hayon

- Au cas où le hayon ne serait clenché que partiellement, son mécanisme de fermeture automatique le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant la mise en action du mécanisme de fermeture automatique du hayon. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ou tout autre objet dans la trajectoire du hayon électrique ou des charnières du hayon, car cela peut entraîner des fractures ou d'autres blessures graves.



- Usez de prudence lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture automatique du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de commande électrique du hayon est désactivé.

■ Hayon électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le hayon électrique.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez la sécurité des abords pour vous assurer de l'absence de tout obstacle ou autre susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, veillez à ce qu'elles se tiennent à distance de sécurité du hayon afin de ne pas être heurtées par lui ou par le chargement au moment de l'ouverture, et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Si vous désactivez le système de hayon électrique pendant qu'il effectue une manœuvre automatique, celle-ci s'arrête. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Soyez particulièrement prudent lorsque vous vous trouvez sur une pente ascendante, car le hayon peut s'ouvrir inopinément.
- Si les conditions de sécurité de manœuvre du hayon électrique ne sont plus remplies, un signal sonore se déclenche et le hayon s'arrête dans son mouvement d'ouverture ou de fermeture. Le hayon doit alors être ouvert ou fermé manuellement. Soyez particulièrement prudent lorsque vous vous trouvez sur une pente ascendante, car le hayon peut s'ouvrir brusquement.

AVERTISSEMENT

- N'appliquez pas de charge importante sur le bord du hayon pendant l'utilisation de l'ouverture du hayon. Faites très attention car le hayon peut s'ouvrir brusquement.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le hayon électrique détecte une anomalie et qu'il soit arrêté dans sa manœuvre automatique. Dans ce cas, le hayon doit être ouvert ou fermé manuellement. Soyez particulièrement prudent lorsque vous vous trouvez sur une pente ascendante, car le hayon peut s'ouvrir brusquement.
 - Lorsque le hayon entre en contact avec un obstacle
 - Lorsque la tension de la batterie chute brutalement, par exemple lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE ou que vous démarrez le moteur pendant la manœuvre automatique

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à la fermeture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante si quelque chose est pincé juste avant la fermeture complète du hayon. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou autre.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement soit inopérante, selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les doigts ou autre.

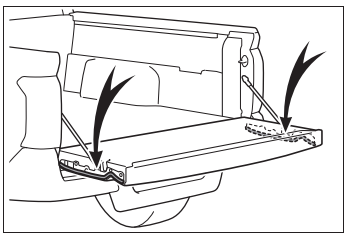
NOTE

■ Pour éviter toute défaillance du mécanisme de fermeture du hayon

Ne pas forcer sur le hayon pendant le fonctionnement du mécanisme de fermeture automatique. Trop forcer sur le mécanisme de fermeture du hayon peut entraîner son mauvais fonctionnement.

■ Pour éviter tout dommage au hayon électrique

- Assurez-vous de l'absence de glace entre le hayon et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon. Si vous utilisez le hayon électrique alors qu'une charge excessive pèse dessus, vous risquez de causer une défaillance.
- Prenez garde à ne pas causer de dommages aux capteurs (situés sur les chants droit et gauche du hayon électrique) avec un couteau ou tout autre objet tranchant. Si le capteur est déconnecté, toute fermeture automatique du hayon électrique devient impossible.



Configuration du système de hayon électrique (véhicules équipés d'un hayon électrique)

Les paramètres du système de hayon électrique peuvent être modifiés en affichant l'écran "⚙ Paramètres" - 🚗 à partir de l'écran de réglage de l'écran multifonctionnel.

Les paramètres modifiés du hayon électrique ne sont pas remis à zéro par la mise sur ARRÊT du contacteur de démarrage. Pour rétablir les paramètres à leur configuration d'origine, il faut les modifier à nouveau à l'écran de configuration de l'écran multifonctionnel.

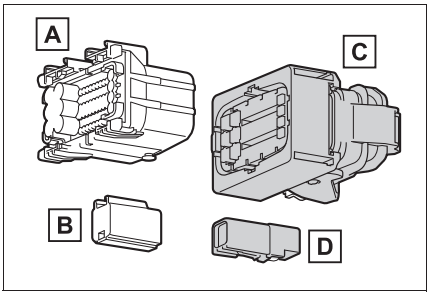
Démontage du hayon

■ Avant de démonter le hayon

Désactivez l'alerte de hayon ouvert et le système de hayon électrique (sur modèles équipés) avant de démonter ce dernier. (→P.144, 150)

Utilisez les protège-connecteurs* lorsque le hayon est démonté pour éviter toute contamination des connecteurs du faisceau électrique.

*: Prenez contact avec un concessionnaire Toyota pour tout renseignement sur les protège-connecteurs.



A Protège-connecteur (type A)

B Protège-connecteur (type B)

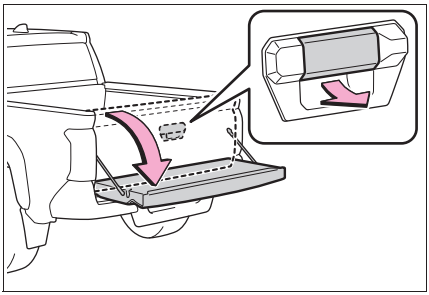
C Protège-connecteur (type C)

D Protège-connecteur (type D)

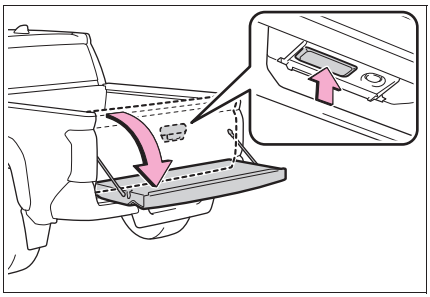
Rangez les protège-connecteurs à l'abri dans la boîte à gants, dans un sac plastique, lorsqu'ils ne servent pas.

1 Ouvrez le hayon.

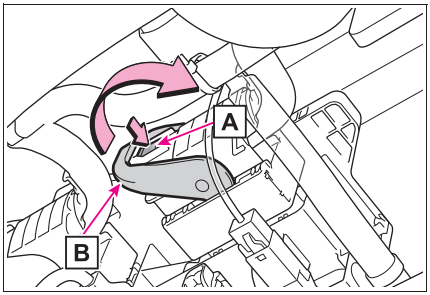
▶ Véhicules sans hayon électrique



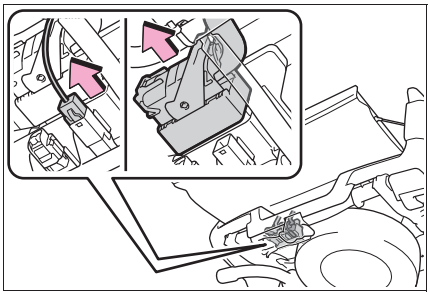
▶ Véhicules avec hayon électrique



2 Appuyez sur la languette A et relevez le levier B du connecteur.

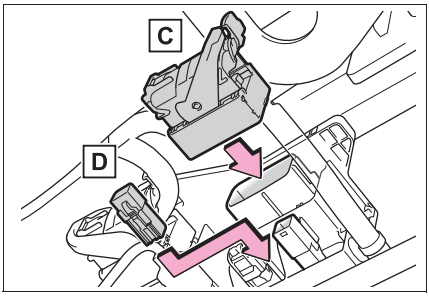


3 Débranchez les connecteurs de faisceau électrique.



4 Montez le protège-connecteur (types C et D) sur le connecteur de faisceau électrique solidaire de la caisse du véhicule.

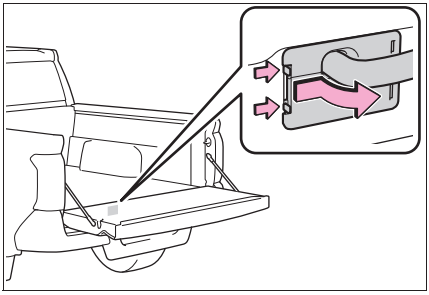
Chaque connecteur a une forme différente. Montez le protège-connecteur sur le connecteur correspondant.



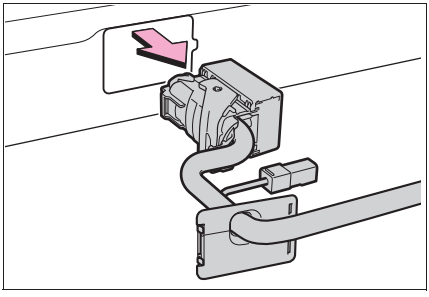
C Protège-connecteur (type C)

D Protège-connecteur (type D)

5 Déclipsez le protège-câbles plastique situé dans la benne du véhicule, en tirant dessus tout en appuyant sur les languettes.

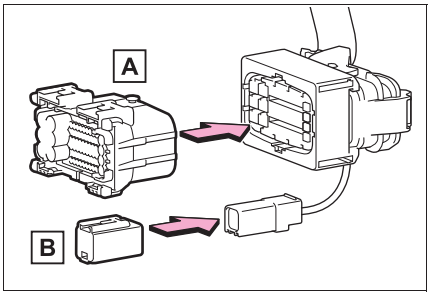


6 Sortez le faisceau électrique de la benne du véhicule.



7 Montez le protège-connecteur (types A et B) sur le connecteur de faisceau électrique du hayon.

Chaque connecteur a une forme différente. Montez le protège-connecteur sur le connecteur correspondant.



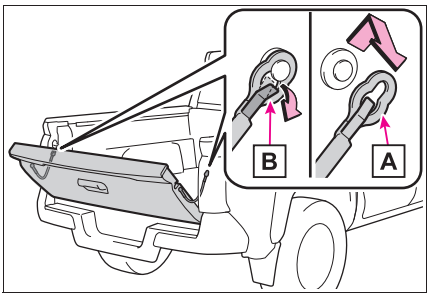
A Protège-connecteur (type A)

B Protège-connecteur (type B)

■ Démontage du hayon

1 Ouvrez le hayon et basculez-le à une inclinaison vous permettant de défaire des pattes d'ancrage les embouts des câbles de retenue, aux deux côtés.
Poussez vers le haut l'embout du câble de retenue et dégagez-le.

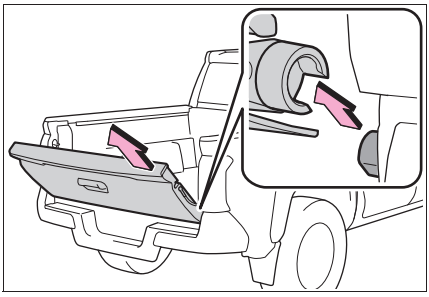
Pour décrocher l'embout du câble de retenue, tirez sur le clip de l'embout et sans le relâcher, décrochez l'embout.



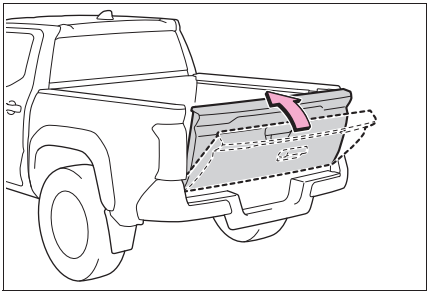
A Embout du câble de retenue

B Clip

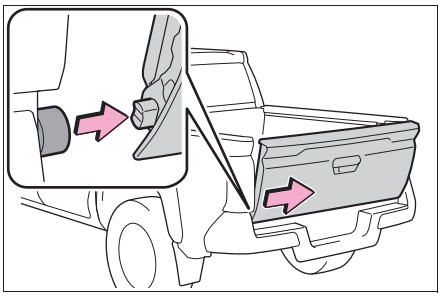
2 Basculez le hayon à 45° environ par rapport à la verticale et tirez-le par son côté droit pour le décrocher.



3 Basculez le hayon à 15°.



4 Décalez un peu le hayon sur la droite pour en décrocher le côté gauche.



Pour remonter le hayon, appliquez la procédure de démontage dans l'ordre inverse.

AVERTISSEMENT

■ **Avant de démonter le hayon**

Débranchez le faisceau électrique entre le hayon et le véhicule.

À défaut, vous risquez de vous blesser sévèrement ou de causer des dommages à certains organes du véhicule.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au faisceau électrique du hayon**

Ne pas tirer le faisceau électrique du hayon sur toute sa longueur avant d'ouvrir le hayon.

■ **Pour éviter tout dommage à l'objectif de la caméra**

Rangez le hayon démonté avec l'objectif de la caméra de recul face vers le haut.

■ **Pour éviter tout dommage au hayon et au pare-chocs arrière à marchepied intégré**

Éviter tout contact entre le hayon et le pare-chocs arrière lors du montage et du remontage du hayon.

■ **Après le démontage du hayon**

Lorsque le hayon est démonté, une icône de hayon ouvert s'affiche chaque fois que le contacteur de démarrage est mis en MARCHE.

Pour faire disparaître cette icône, appuyez sur ⮌ du sélecteur d'instrumentation ou personnalisez la configuration (→P.144, 150).

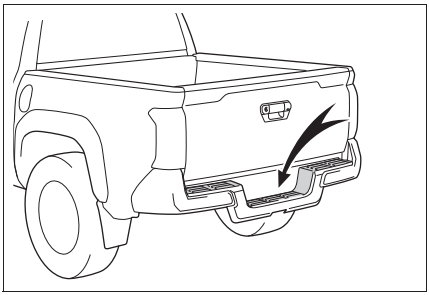
■ **Initialisation du hayon électrique (véhicules avec hayon électrique)**

→P.147

Pare-chocs arrière à marchepied intégré

Pour la protection de l'arrière et une plus grande facilité de chargement.

Pour utiliser sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré, marchez sur les zones indiquées en grisé sur la figure.



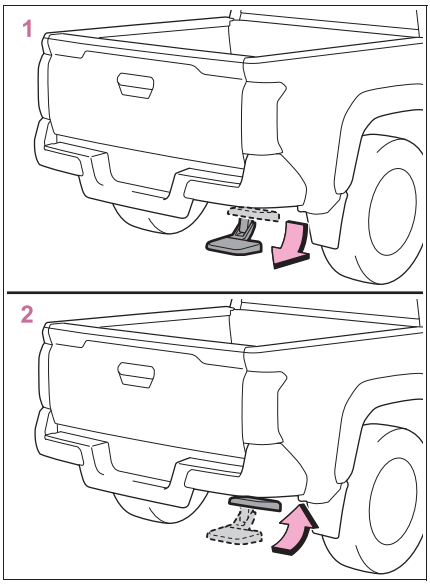
NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au pare-chocs arrière à marchepied intégré**

Ne laissez monter qu'une seule personne à la fois sur le pare-chocs arrière à marchepied intégré.

Mauvaise marche

Pour faciliter le chargement par paliers.



1 Sortie

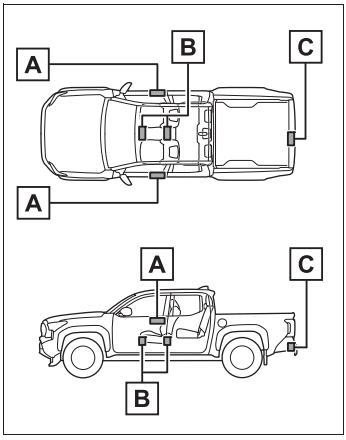
2 Ranger

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il vous suffit de porter sur vous la clé électronique (y compris la carte à clé), dans votre poche par exemple, pour pouvoir effectuer les opérations suivantes. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P.135)
- Verrouillage et déverrouillage du hayon (→P.143)
- Démarrage du système hybride (→P.229)

Emplacement des antennes



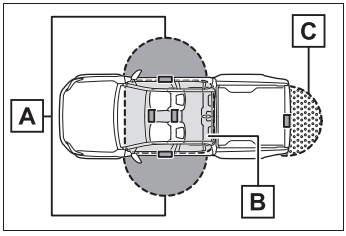
A Antennes à l'extérieur de l'habitacle

B Antennes situées à l'intérieur de

l'habitacle

C Antenne à l'intérieur du pare-chocs arrière (véhicules avec hayon électrique)

■ **Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)**



A Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Ce système peut fonctionner lorsque la clé électronique se trouve à une distance d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée extérieure de porte avant. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

B Au démarrage du système hybride ou changement de mode du contacteur de démarrage

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

C Lors de l'ouverture ou de la fermeture du hayon (véhicules équipés du hayon électrique)

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ du bouton de déverrouillage du hayon.

■ **Si une alarme se déclenche ou un message d'alerte est affiché**

Le système utilise des messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel et accompagnés d'alertes sonores pour protéger contre des accidents imprévisibles ou le vol du véhicule consécutivement à une mauvaise utilisation. Lorsqu'un message d'alerte est affiché, prenez les mesures qu'il indique.

Lorsque seule une alarme est déclenchée, les circonstances et les procédures de correction sont comme suit.

● Lorsqu'une alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.

● Lorsqu'une alarme intérieure produit un son continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci pendant que le contacteur de démarrage était sur ACC).	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

■ Si le message “Clé détectée dans le véhicule” est affiché à l’écran multifonctionnel

On a tenté de verrouiller les portes à l’aide du système d’accès et de démarrage “mains libres” alors que la clé électronique se trouvait encore à l’intérieur du véhicule. Récupérez la clé électronique dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

■ Fonction d’économie de la batterie

La fonction d’économie de la batterie est activée pour éviter l’usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d’accès et de démarrage “mains libres” prenne un certain temps pour déverrouiller les portes. De même, les éclairages intérieurs peuvent ne pas s’allumer lorsque les portes sont déverrouillées.
 - La clé électronique est restée dans un rayon d’environ 11,5 ft. (3,5 m) à l’extérieur du véhicule pendant 40 secondes ou plus.
 - Le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant au moins 5 jours.
- Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant au moins 14 jours, les portes ne peuvent être déverrouillées qu’à partir de celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

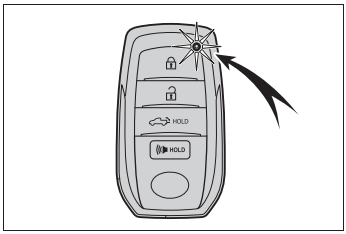
■ Activation du mode d’économie de la pile sur une clé

- Lorsque le mode d’économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s’use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur tout en appuyant longuement sur .

Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d’économie de la pile est actif, le système d’accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n’importe quel bouton de la clé électronique.



- Vous pouvez activer à l’avance le mode d’économie de la pile sur les clés que vous n’allez pas utiliser pendant une longue période de temps.

■ Lorsque la fonction de la clé électronique s’arrête

Si la position de la clé électronique reste inchangée pendant un certain temps, par exemple lorsque la clé électronique est laissée quelque part, la fonction de la clé électronique s’arrête afin de réduire l’usure de la batterie.

Dans ce cas, la fonction peut être rétablie automatiquement en déplaçant la position de la clé, par exemple en la soulevant.

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système d’accès et de démarrage “mains libres” utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d’être perturbée, empêchant ainsi le système d’accès

et de démarrage “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P.652)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous êtes à proximité d’un relais TV, une centrale électrique, une station-service, une station de radio, un panneau d’affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d’autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur à la fois de la clé électronique et des appareils émetteurs d’ondes radio suivants
 - Poste de radio, téléphone cellulaire, téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
 - Autre clé électronique ou clé à télécommande émettrice d’ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d’un chargeur de batterie ou d’appareils électroniques
- Lorsque le véhicule est stationné sur une place de stationnement payante où sont émises des ondes radio.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l’aide du système d’accès et de démarrage “mains libres”, verrouillez/déverrouillez les portes en effectuant l’une des opérations suivantes:

- Approchez la clé électronique de la poignée de l’une ou l’autre des portes avant et utilisez la fonction d’entrée.
- Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées à l’aide des méthodes ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.652)

Si vous ne pouvez pas démarrer le système hybride à l’aide du système d’accès et de démarrage “mains libres”, voir P.653.

■ Remarque sur l’accès “mains libres”

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique est près du sol ou en hauteur, ou trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière.
 - La clé électronique se trouve sur

le tableau de bord ou sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque vous démarrez le système hybride ou changez de mode le contacteur de démarrage.

- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et les portes pourraient devenir verrouillables de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou verrouiller si la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou en station de lavage automatique, alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher avec les doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez vos gants et touchez à nouveau des doigts le capteur.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Ensuite aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.156)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide, pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctions et qu'un signal sonore se produise à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Il peut arriver que le capteur de verrouillage ne fonctionne pas normalement s'il est recouvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, cette dernière risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de la porte

sur sa position initiale et assurez-vous que les portes sont déverrouillées avant d'actionner une nouvelle fois sur la poignée de la porte.

- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique à une distance de 6 ft. (2 m) de ce dernier.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres".
- Configurer la clé électronique en mode d'économie de la pile permet d'user moins vite cette dernière. (→P.156)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système à partir de l'extérieur de l'habitacle.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement, ou la fonction d'antiverrouillage risque d'être inopérante.)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes et du hayon: →P.652
- Démarrage du système hybride: →P.653

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.695)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation

- Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du hayon: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P.131, 652)
- Démarrage du système hybride et changement de modes du contacteur de démarrage: →P.653
- Arrêt du système hybride: →P.231

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.154)
 Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".

AVERTISSEMENT

- Il est demandé aux utilisateurs porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.
 Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

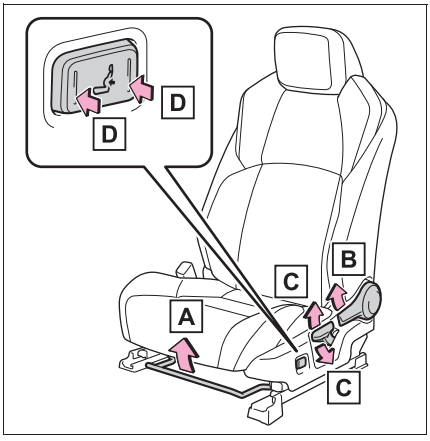
Sièges avant

Les sièges sont réglables (longitudinalement, verticalement, etc.). Réglez le siège pour que votre position de conduite soit correcte.

Siège IsoDynamic Performance (sur modèles équipés): Comprend un système d'absorption des chocs à 4 voies. (→P.163)

Procédure de réglage

▶ Siège manuel (sur modèles équipés)



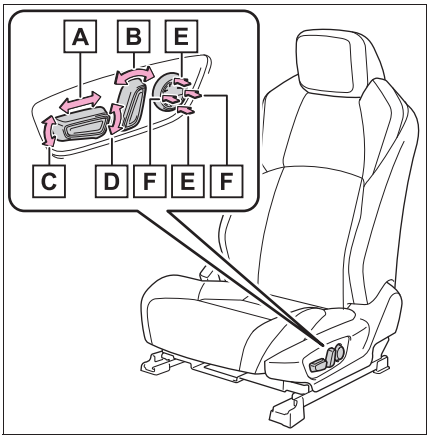
A Levier de réglage de la position du siège

B Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

C Levier de réglage de la hauteur du siège

D Bouton de réglage du soutien lombaire des sièges (siège du conducteur uniquement)

▶ Siège électrique type A (sur modèles équipés)



A Bouton de réglage de la position du siège

B Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

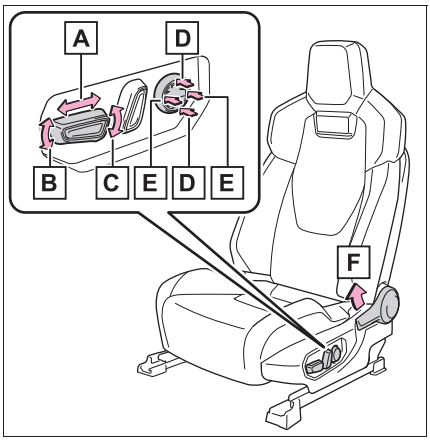
C Bouton de réglage de l'assise de siège (avant)

D Bouton de réglage de la hauteur du siège

E Bouton de réglage de la hauteur du soutien lombaire (sur modèles équipés)

F Bouton de réglage du soutien lombaire

▶ Siège électrique type B (sur modèles équipés)



A Bouton de réglage de la position du siège

B Bouton de réglage de l'assise de siège (avant)

C Bouton de réglage de la hauteur du siège

D Bouton de réglage de la hauteur du soutien lombaire

E Bouton de réglage du soutien lombaire

F Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

■ Lorsque vous réglez le siège

- Veillez à ce que personne ou aucun objet autour ne soit en contact avec le siège.
- Faites attention lorsque vous réglez le siège que l'appui-tête ne vienne pas en contact avec le plafond.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réglez la position du siège

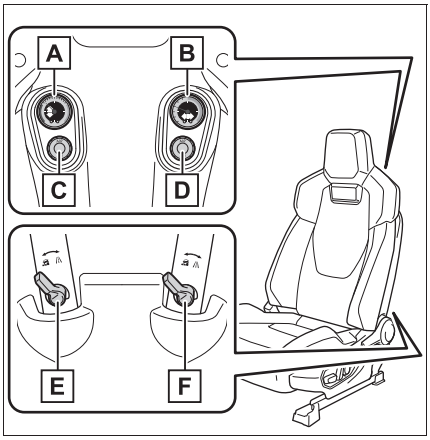
- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure. Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds afin de ne pas vous les coincer.

■ Réglage du siège

Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

- Siège manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Siège IsoDynamic Performance (sur modèles équipés)



A Manomètre de pression d'air des amortisseurs verticaux

B Manomètre de pression d'air des amortisseurs horizontaux

C Réglage vertical de la vanne d'air

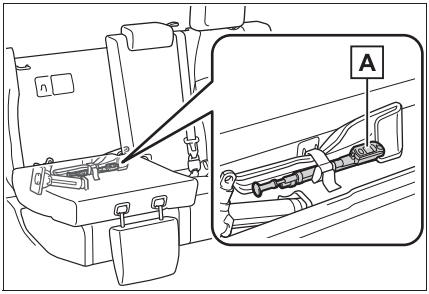
D Réglage horizontal de la vanne d'air

E Levier de verrouillage de l'amortisseur vertical

F Levier de verrouillage de l'amortisseur horizontal

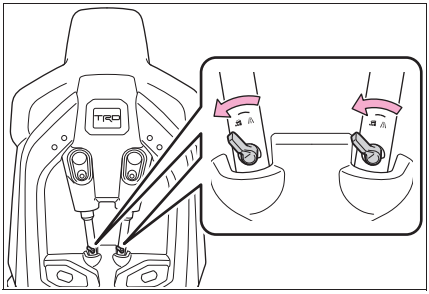
■ Utilisation des amortisseurs verticaux et horizontaux

1 Sortez la pompe à air de son rangement.



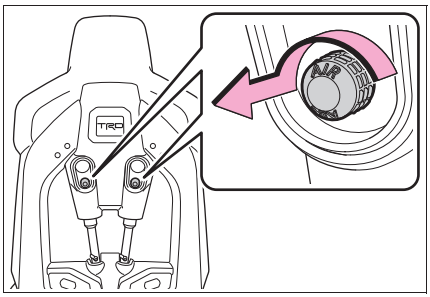
A Pompe à air

2 Tournez le levier du siège IsoDynamic Performance en position de déverrouillage .

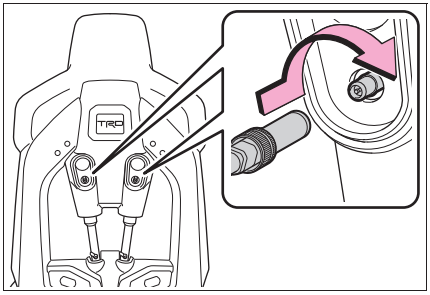


3 Dévissez le capuchon de valve (tournez-le dans le

sens antihoraire) pour l'enlever.

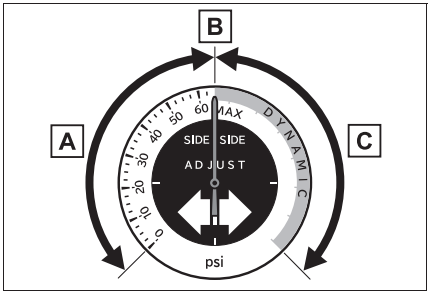


4 Vissez le raccord de la pompe à air sur la valve de réglage horizontal ou de réglage vertical.



5 Réglez la pression d'air à l'intérieur de l'amortisseur à l'aide de la pompe à air, en se référant au tableau ci-dessous.

Manomètre de pression d'air des amortisseurs horizontaux

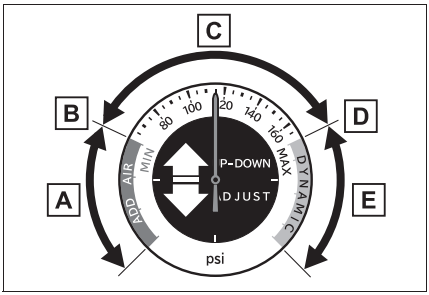


A Le client doit maintenir la pression dans cette zone

B "MAX"

C Zone "DYNAMIC"

Manomètre de pression d'air des amortisseurs verticaux



A Zone "ADD AIR"

B "MIN"

C Le client doit maintenir la pression dans cette zone

D "MAX"

E Zone "DYNAMIC"

- Si la pression chute dans la zone "ADD AIR" ajoutez de l'air jusqu'à ce qu'elle sorte de cette zone.
- La pression peut baisser dans la zone "ADD AIR" en raison de la température ou de la fluctuation de la masse des occupants. Dans ce cas, il faut ajouter de l'air au système. Si la pression chute continuellement dans la zone "ADD AIR" sans raison, le client doit amener le véhicule chez le concessionnaire pour une inspection.

- Si les systèmes sont mis en pression jusqu'au repère "MAX" l'aiguille est susceptible d'entrer dans la plage "DYNAMIC" lorsque le véhicule évolue sur terrain très accidenté. Cela n'endommagera pas les systèmes d'amortisseurs, mais la pression dans la zone "DYNAMIC" entraînera une trop grande rigidité des amortisseurs pour qu'on puisse en tirer un quelconque avantage. Les systèmes sont également équipés d'une soupape de décharge de la pression maximale afin d'éviter tout dommage dû à une surpression.

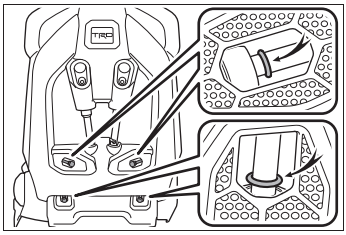
Pression d'air des amortisseurs horizontaux

Poids des occupants lb. (kg)	Tout-terrain à faible vitesse psi (kPa, kgf/cm^2 ou bar)	Tout-terrain à grande vitesse psi (kPa, kgf/cm^2 ou bar)
Moins de 140 (moins de 63,5)	15 (103, 1,03)	20 (138, 1,38)
140 à 170 (63,5 à 77,1)	18 (124, 1,24)	25 (172, 1,72)
170 à 200 (77,1 à 90,1)	20 (138, 1,38)	30 (207, 2,07)
200 à 230 (90,1 à 104)	20 (138, 1,38)	40 (276, 2,76)
230 à 250 (104 à 113)	20 (138, 1,38)	40 (276, 2,76)
250 à 270 (113 à 144)	20 (138, 1,38)	45 (310, 3,10)
270 et plus (144 et plus)	20 (138, 1,38)	50 (345, 3,45)

Pression d'air des amortisseurs verticaux

Poids des occupants lb. (kg)	Tout-terrain à faible vitesse psi (kPa, kgf/cm^2 ou bar)	Tout-terrain à grande vitesse psi (kPa, kgf/cm^2 ou bar)
Moins de 140 (moins de 63,5)	60 (414, 4,14)	70 (483, 4,83)
140 à 170 (63,5 à 77,1)	60 (414, 4,14)	75 (517, 5,17)
170 à 200 (77,1 à 90,1)	65 (448, 4,48)	80 (551, 5,51)

Poids des occupants lb. (kg)	Tout-terrain à faible vitesse psi (kPa, kgf/cm^2 ou bar)	Tout-terrain à grande vitesse psi (kPa, kgf/cm^2 ou bar)
200 à 230 (90,1 à 104)	70 (483, 4,83)	85 (586, 5,86)
230 à 250 (104 à 113)	75 (517, 5,17)	90 (621, 6,21)
250 à 270 (113 à 144)	75 (517, 5,17)	105 (724, 7,24)
270 et plus (144 et plus)	80 (551, 5,51)	120 (827, 8,27)



6 Débranchez la pompe à air.

7 Remettez les capuchons de valve.

8 Après utilisation, tournez le levier de verrouillage de l'amortisseur en position verrouillage /i\.

Les sièges sont équipés d'indicateurs de chocs. Vous pouvez vous en servir pour constater la course des amortisseurs et ainsi vous aider à décider de la pression nécessaire dans les systèmes d'amortissement vertical ou horizontal en fonction du gabarit des occupants et de la nature du terrain.

Sièges arrière

Les dossiers de sièges arrière sont rabattables.

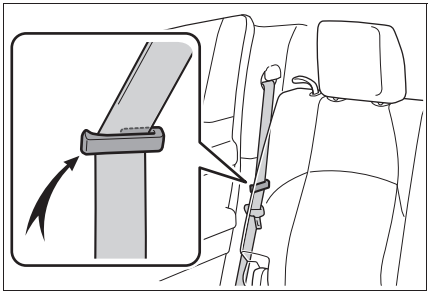
Escamotage et relevage des dossiers de sièges arrière

■ Escamotage des dossiers de sièges arrière

1 Avancez les sièges avant. (→P.161)

2 Rangez la ceinture de sécurité centrale arrière ainsi que ses boucles de ceinture. (→P.38, 39)

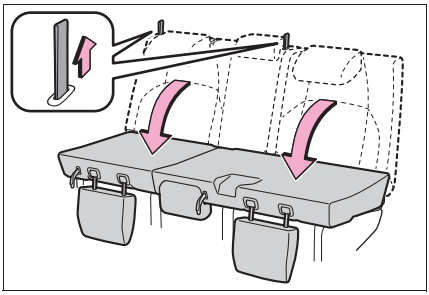
3 Utilisez les porte-ceintures de sécurité pour éviter aux sangles de se trouver prises dans les portes.



4 Abaissez au maximum l'appui-tête du siège central arrière et rabattez les appuis-tête des places arrière latérales. (→P.169)

5 Tirez sur la sangle de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.

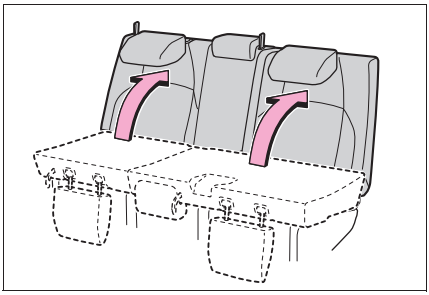
Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.



■ Relevage des dossiers de sièges arrière

1 Relevez le dossier de siège arrière jusqu'à son verrouillage.

Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.



2 Relevage à leur position initiale des appuis-tête des sièges arrière latéraux. (→P.169)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

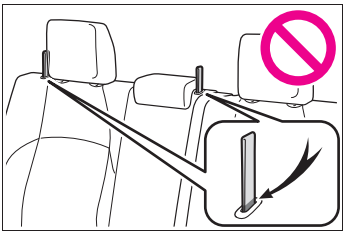
- Ne pas rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.

AVERTISSEMENT

- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur sur P.
- Ne pas laisser quiconque s'asseoir sur un dossier de siège escamoté pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.
- Faites attention de ne pas vous faire prendre la main lorsque vous rabattez les dossiers de siège arrière.
- Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière, réglez la position des sièges avant pour qu'ils ne gênent pas la manœuvre d'escamotage des dossiers de sièges arrière.

■ **Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale**

- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en le poussant légèrement d'avant en arrière. Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur la sangle de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

AVERTISSEMENT

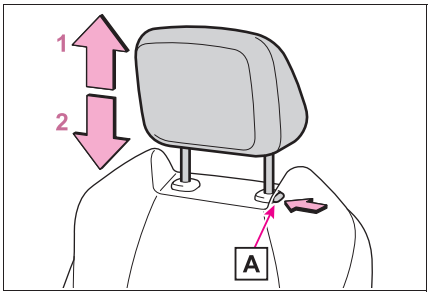
■ Précautions à prendre avec les appuis-tête

Prenez les précautions suivantes avec les appuis-tête. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-tête démontés.

Réglage d'un appui-tête

■ Sièges avant



1 Haut

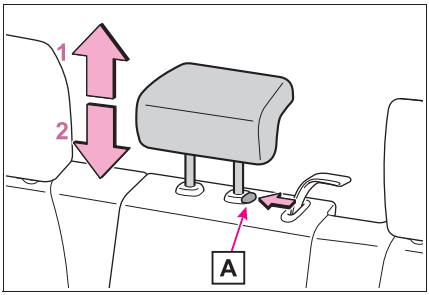
Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Sièges arrière

▶ Central



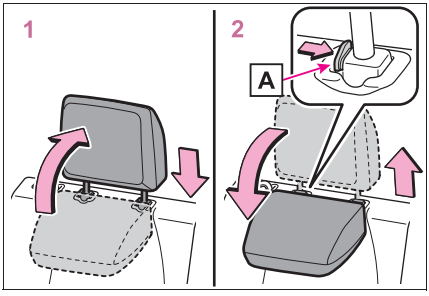
1 Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers le bas.

▶ Latéral



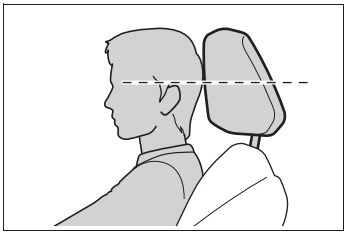
1 Pour utiliser

Relevez l'appui-tête en position normale puis poussez dessus pour l'abaisser.

2 Pour rabattre

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A, puis rabattez-le vers l'avant.

■ Réglage en hauteur des appuis-tête (sièges avant)



Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appui-tête de siège central arrière

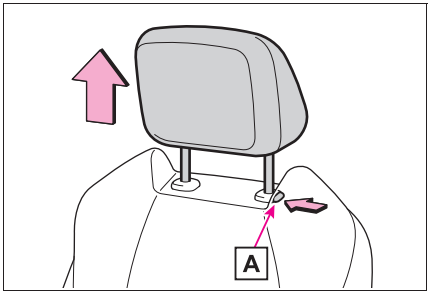
Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos, lorsque vous l'utilisez.

Retrait des appuis-tête

■ Sièges avant

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

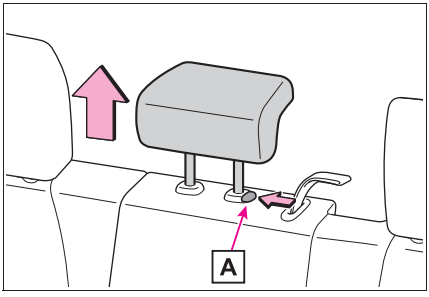
Si l'appui-tête touche le ciel de toit, rendant le démontage difficile, baissez le siège ou inclinez-en le dossier. (→P.161)



■ Sièges arrière

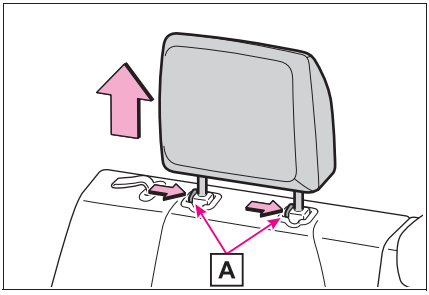
▶ Central

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.



▶ Latéral

Appuyez sur les deux boutons de déverrouillage A et sans les relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.



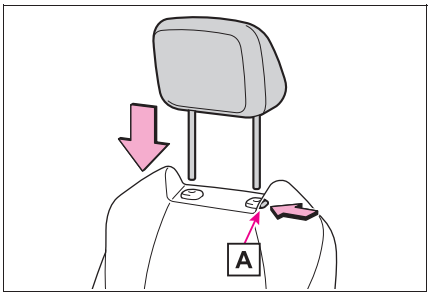
Installation des appuis-tête

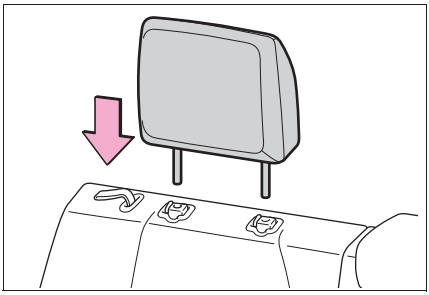
■ Sièges avant

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

Appuyez sur le bouton de déver-

rouillage A et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



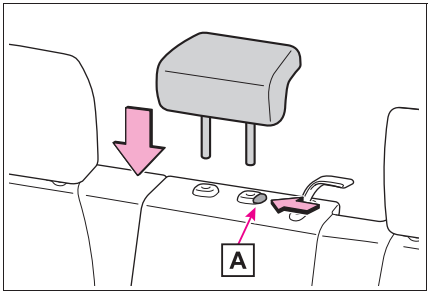


■ **Sièges arrière**

▶ Central

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



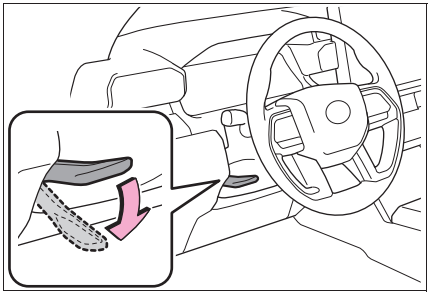
▶ Latéral

Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

Volant de direction

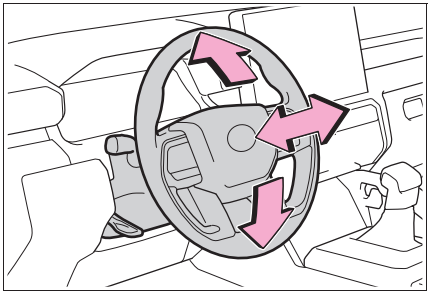
Procédure de réglage

1 Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



■ Après que vous ayez réglé le volant de direction

Assurez-vous que le volant de direction est correctement bloqué.

L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

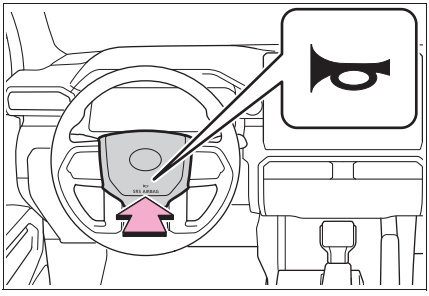
Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après que vous ayez réglé le volant de direction

Assurez-vous que le volant de direction est correctement bloqué. Sinon, le volant de direction risque de changer de position intempestivement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

Utilisation de l'avertisseur sonore

Appuyez sur le pictogramme ou à proximité.



Rétroviseur intérieur*

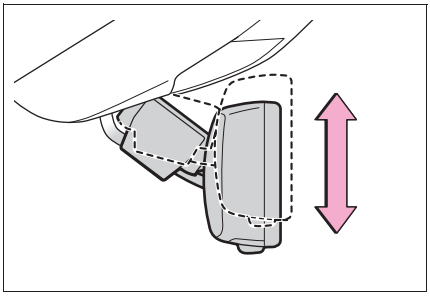
*: Sur modèles équipés

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

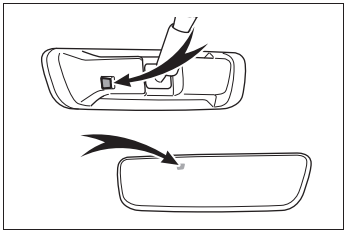
Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Fonction anti-éblouissement

En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

■ Pour éviter toute erreur de capteur

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, ne pas les toucher du doigt et ne pas les recouvrir.



Rétroviseur numérique*

*: Sur modèles équipés

Le rétroviseur numérique est un système qui utilise la caméra à l'arrière du véhicule pour afficher son image au travers de la surface réfléchissante du rétroviseur intérieur.

Vous pouvez alterner entre les deux modes optique et numérique de rétrovision par une action sur le levier du rétroviseur numérique.

Le rétroviseur numérique permet au conducteur de voir à l'arrière malgré les obstructions possibles, notamment les appuis-tête ou les bagages, garantissant ainsi la visibilité vers l'arrière. Par ailleurs, les sièges arrière ne sont pas affichés, ce qui préserve l'intimité des passagers.

⚠ AVERTISSEMENT

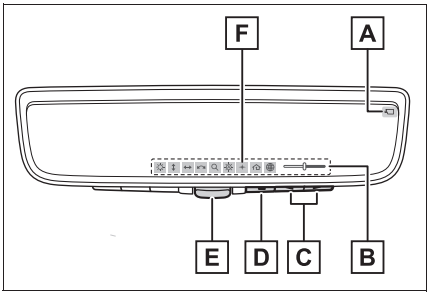
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Avant d'utiliser le rétroviseur numérique

- Veillez à régler le rétroviseur avant de prendre la route. (→P.176)
- Sélectionnez le mode optique de rétrovision et réglez la position du rétroviseur numérique afin d'avoir une vision parfaite du périmètre derrière votre véhicule.
- Sélectionnez le mode numérique de rétrovision et réglez les paramètres d'affichage.

- Sachant que le champ de vision couvert par l'image affichée par le rétroviseur numérique est différent de celui du rétroviseur optique, veillez à en vérifier les différences avant de prendre la route.

Composition du système



A Témoin de caméra

Indique que la caméra fonctionne normalement.

B Zone d'affichage des icônes

Affiche les icônes, les réglages, etc. (→P.176)

C Bouton de sélection/réglage

Appuyez pour modifier le réglage du paramètre que vous souhaitez configurer.

D Bouton de menu

Appuyez pour afficher les icônes et sélectionner le paramètre que vous souhaitez configurer.

E Commodo

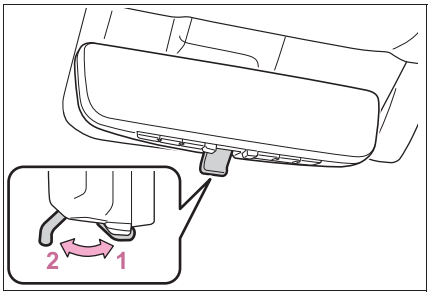
Agissez sur lui pour alterner entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.

F Témoin de mode anti-éblouissement numérique

En mode numérique de rétrovision, il indique que la fonction anti-éblouissement est active. (→P.176)

Sélection des modes

Agissez sur le levier pour alterner entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.



1 Mode numérique de rétrovision

Affiche une image du périmètre derrière le véhicule.

Le témoin s'allume dans ce mode.

2 Mode optique de rétrovision

Éteint l'écran d'affichage du rétroviseur numérique et permet l'utilisation du rétroviseur en mode optique.

Condition fonctionnelle du mode numérique de rétrovision

Vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
Lorsque vous passez le contacteur de démarrage de MARCHE à ARRÊT ou ACC, l'image disparaît après quelques secondes.

Lorsque vous utilisez le rétroviseur numérique en mode numérique de rétrovision

- S'il vous est difficile de distinguer l'image affichée en raison d'un reflet lumineux dans le rétroviseur numérique, du mauvais état de propreté de la caméra, ou des feux d'un véhicule derrière le vôtre, ou si l'image affichée vous gêne, passez en mode optique de rétrovision.
- Si l'image affichée est difficile à distinguer en raison d'un reflet lumineux, fermez le store pare-soleil électronique du toit ouvrant (sur modèles équipés).
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque vous circulez dans l'obscurité, la nuit notamment. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Les objets affichés dans l'image peuvent sembler d'une couleur différente de ce qu'elle est en réalité.
 - Selon la hauteur des feux du véhicule derrière le vôtre, il peut arriver que votre véhicule paraisse baigné dans un halo blanc.
 - La correction automatique d'image sous fortes luminosités peut provoquer un effet de scintillement.

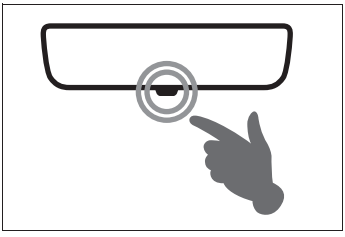
Si vous avez de la difficulté à distinguer l'image affichée ou si le scintillement vous dérange, passez en mode optique de rétrovision.

- Il peut arriver que le rétroviseur numérique chauffe beaucoup lorsqu'il est en mode numérique de rétrovision.
 Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

- Selon votre condition physique ou votre âge, vous pouvez avoir besoin de davantage de temps que d'habitude pour accommoder sur l'image affichée. Dans ce cas, sélectionnez le mode optique de rétrovision.
- Ne pas laisser les passagers regarder fixement l'image affichée pendant la marche du véhicule, car cela peut provoquer le mal des transports.

■ Lorsque le système est défaillant

Si le pictogramme représenté dans l'illustration s'affiche pendant que le rétroviseur numérique est en mode numérique de rétrovision, le système est peut-être défaillant. Le pictogramme disparaît après quelques secondes. Basculez le levier, sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

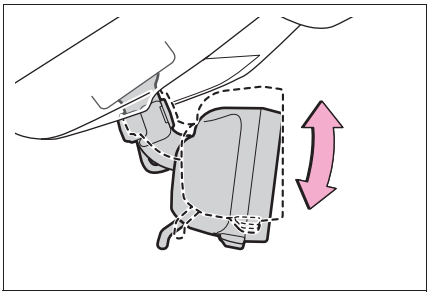


Réglage du rétroviseur

■ Réglage du rétroviseur en hauteur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Sélectionnez le mode optique de rétrovision, puis pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

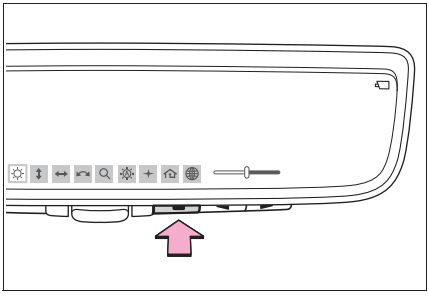


■ Paramètres d'affichage (mode numérique de rétrovision)

Les paramètres d'affichage du mode numérique de rétrovision, d'activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique, etc., sont modifiables.

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.



2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu jusqu'à sélectionner le paramètre que vous souhaitez configurer.

3 Appuyez sur ou pour modifier la configuration.

Les icônes disparaissent si vous

n'appuyez sur aucun bouton pendant au moins 5 secondes environ.

Icônes	Paramètres
	Sélectionnez pour régler la luminosité de l'affichage.
	Sélectionnez pour régler haut/bas la zone affichée.
	Sélectionnez pour régler gauche/droite la zone affichée.
	Sélectionnez pour régler l'angle de l'image affichée.
	Sélectionnez pour faire un zoom avant/arrière dans l'image affichée.
	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction anti-éblouissement automatique.* En réponse à l'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement corrigée. La fonction anti-éblouissement automatique est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
	Sélectionnez pour afficher le didacticiel d'apprentissage HomeLink® permettant d'aider les clients à effectuer l'apprentissage de leur système de commande d'ouverture de porte de garage. (→P.536)
	Vous pouvez activer/désactiver le mode anti-éblouissement numérique. Lorsqu'il est activé, la luminosité d'affichage est abaissée la nuit pour réduire l'éblouissement occasionné par les projecteurs principaux des véhicules suivants.
	Sélectionnez pour changer la langue du didacticiel d'apprentissage HomeLink®.

*: Cette fonction est dédiée au mode optique de rétrovision; toutefois, la configuration du paramètre reste également possible pendant que vous utilisez le mode numérique de rétrovision.

■ Activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique (mode optique de rétrovision)

La fonction anti-éblouissement automatique du mode optique de rétrovision est activable/désactivable. La configuration en est modifiable aussi bien en mode numérique de rétrovision qu'en mode optique de rétrovision.

▶ Lorsque vous utilisez le mode numérique de rétrovision

→P.176

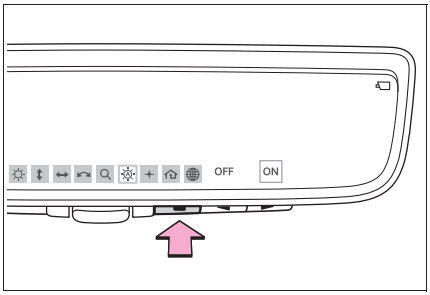
▶ Lorsque vous utilisez le mode optique de rétrovision

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.

2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez .

L'écran de configuration s'ouvre.



3 Appuyez sur ou pour activer ("ON")/désactiver ("OFF") la fonction anti-éblouissement automatique.

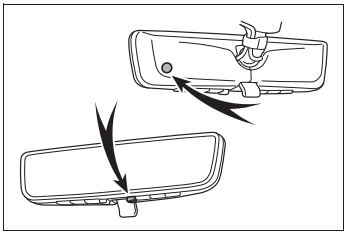
Les icônes disparaissent si vous n'appuyez sur aucun bouton pendant au moins 5 secondes environ.

■ Réglage de l'affichage (mode numérique de rétrovision)

- Si vous réglez l'image affichée, il peut arriver qu'elle apparaisse déformée. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Si la luminosité du rétroviseur numérique est réglée trop haut, elle peut occasionner une fatigue oculaire. Réglez la luminosité du rétroviseur numérique à un niveau adapté. Si vos yeux fatiguent, passez en mode optique de rétrovision.
- La luminosité du rétroviseur numérique varie automatiquement en fonction de la luminosité ambiante à l'avant de votre véhicule.
- Le mode anti-éblouissement numérique s'active uniquement lorsque la luminosité ambiante est faible. Selon les conditions de lumière ambiante, il peut arriver que l'image ne s'assombrisse pas et qu'il ne soit pas possible de réduire l'éblouissement occasionné par les projecteurs principaux des véhicules suiveurs.

■ Pour éviter tout mauvais fonctionnement des capteurs de luminosité

Pour éviter tout mauvais fonctionnement des capteurs de luminosité, ne pas les toucher ni les recouvrir.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

AVERTISSEMENT

■ Pendant la marche du véhicule

- Ne pas régler la position du rétroviseur numérique ni en modifier les paramètres d'affichage tout en conduisant. Arrêtez le véhicule avant de manipuler les boutons de commande du rétroviseur numérique.
 À défaut, vous pourriez donner involontairement un coup de volant et être à l'origine d'un accident imprévisible.
- Soyez toujours attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Les véhicules et autres objets peuvent paraître de taille différente entre le mode numérique de rétrovision et le mode optique de rétrovision.
Lorsque vous reculez, veillez à vous assurer directement de la sécurité du périmètre autour du véhicule, en particulier vers l'arrière.
En outre, si un véhicule approche par l'arrière dans le noir, pendant la nuit par exemple, les alentours peuvent paraître faiblement éclairés.

■ Pour éviter tout risque d'incendie

Si le conducteur continue d'utiliser le rétroviseur numérique alors que s'en échappe de la fumée ou une odeur suspecte, il peut s'ensuivre un incendie. Arrêtez immédiatement d'utiliser le système et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Nettoyage du rétroviseur numérique

■ Nettoyage de la surface du miroir

Si la surface du miroir est sale, l'image affichée peut être difficile à distinguer.

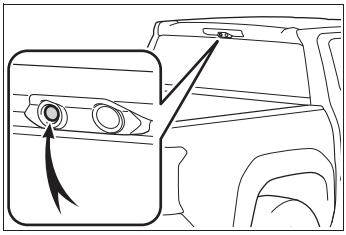
Nettoyez précautionneusement la surface du miroir avec chiffon doux et sec.

■ Nettoyage de la caméra

Si l'objectif de la caméra est sale ou couvert de gouttelettes d'eau, de neige, de boue, etc., l'image affichée ne peut pas être claire. Dans ce cas, rincez à grande eau l'objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux humecté d'eau.

■ La caméra

La caméra du rétroviseur numérique est située à l'emplacement indiqué dans la figure.



NOTE

■ **Pour éviter tout mauvais fonctionnement du rétroviseur numérique**

● Ne pas utiliser de produits détergents, tels que diluants, benzène et alcool, pour nettoyer le rétroviseur. Ils risquent de décolorer, détériorer ou abîmer la surface du miroir.

● Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un briquet à proximité du rétroviseur, et le tenir à l'abri de toute flamme nue. Risque d'abîmer le rétroviseur ou de provoquer un incendie.

● Ne pas démonter, mettre en pièces ni modifier le rétroviseur.

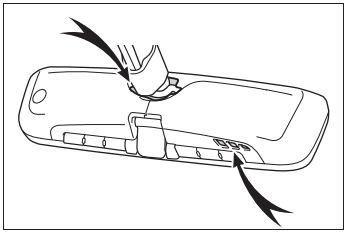
■ **Pour éviter tout mauvais fonctionnement de la caméra**

● Respectez les précautions suivantes, faute de quoi le rétroviseur numérique risque de ne pas fonctionner normalement.

- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, ni lui donner un coup ou la heurter, sous peine d'en modifier la position et l'angle de montage.
- Ne pas démonter, mettre en pièces ni modifier la caméra.
- Lorsque vous lavez la caméra, rincez-la à grande eau puis essuyez-la avec un chiffon doux humecté d'eau.
 Ne pas frotter l'objectif de la caméra, sous peine de le rayer et de le rendre incapable de transmettre une image claire.
- Ne pas laisser adhérer au recouvrement de la caméra un solvant organique, un produit lustrant pour carrosserie, un produit lave-vitres ou un traitement pour verre. Si cela se produit, nettoyez au plus vite.
- Ne pas asperger la caméra d'eau chaude par temps froid, car la variation brutale de température peut provoquer un fonctionnement anormal de cette dernière.
- Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d'eau directement sur la caméra et la partie qui l'entoure, car cela peut provoquer un fonctionnement anormal de cette dernière.

● Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement.
Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

● Ne pas obstruer les orifices de ventilation du rétroviseur. Sinon, le rétroviseur risque de chauffer, avec pour conséquence un mauvais fonctionnement ou un incendie.



Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, consultez le tableau qui suit expliquant la cause probable et la solution.

Si la solution ne résout par le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à distinguer.	La surface du miroir est sale.	Nettoyez précautionneusement la surface du miroir, avec chiffon doux et sec.
	Le rétroviseur est directement éclairé par la lumière du soleil ou les projecteurs des autres véhicules.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision. (Si la lumière traverse le pare-soleil électronique du toit ouvrant [sur modèles équipés], fermez le pare-soleil électronique.)
	• Le véhicule est dans une zone mal éclairée. • Le véhicule est à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques. • La température autour de la caméra est extrêmement haute/basse. • La température ambiante est extrêmement basse. • Le temps est à la pluie ou à l'humidité. • L'objectif de la caméra est directement éclairé par la lumière du soleil ou les projecteurs des autres véhicules. • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc. • La vapeur d'eau évacuée par l'échappement fait obstruction au champ de vision de la caméra.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision. (Revenez au mode numérique de rétrovision lorsque les conditions se sont améliorées.)

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à distinguer.	Présence de corps étranger (gouttelettes d'eau, neige, boue, etc.) sur l'objectif de la caméra.	• Sélectionnez le mode optique de rétrovision. • Rincez la caméra à grande eau, essuyez-la avec un chiffon doux humecté d'eau, puis revenez au mode numérique de rétrovision.
L'image est désalignée.	La caméra ou la partie qui l'entoure a subi un choc important.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
L'affichage est sombre et le témoin est allumé.	Le système est peut-être défaillant.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Le témoin s'éteint.		

Symptôme	Cause probable	Solution
⚠ est affiché.	Le rétroviseur numérique chauffe excessivement. (L'affichage va progressivement s'assombrir de plus en plus. Si la température continue de monter, le rétroviseur numérique finit par s'éteindre.)	Il est recommandé d'abaisser la température dans l'habitable pour refroidir le rétroviseur. (⚠ s'éteint lorsque le rétroviseur a suffisamment refroidi.) Si ⚠ ne s'éteint pas alors que le rétroviseur est froid, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Vous n'arrivez pas à manœuvrer normalement le levier.	Le levier est peut-être défaillant.	Sélectionnez le mode optique de rétrovision et faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Pour passer en mode optique de rétrovision, appuyez sur le bouton de menu pendant plus de 10 secondes environ.)

Rétroviseurs extérieurs

Le rétroviseur est réglable en position pour ajuster la vue vers l'arrière.

■ Lorsque vous utilisez les rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont pris par le gel, par temps froid, il peut arriver qu'il ne soit plus possible de les escamoter/déployer ou d'en régler l'orientation du miroir. Débarrassez les rétroviseurs extérieurs de la glace, neige, etc. qui les recouvre.

⚠ AVERTISSEMENT

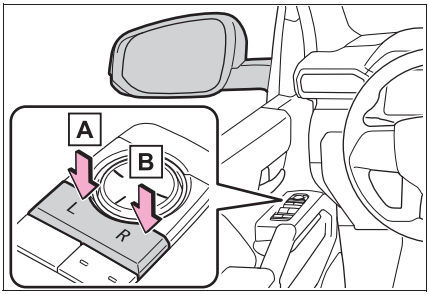
■ Points importants pendant que vous conduisez

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Déployez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

Procédure de réglage

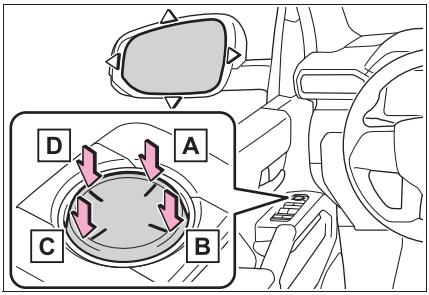
1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le bouton.



A Gauche

B Droit

2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le bouton.



A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

■ Les rétroviseurs sont orientables quand

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

■ Désembuage des rétroviseurs

Pour désembuer les rétroviseurs

extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche les désembueurs pour désembuer les rétroviseurs. (→P.478)

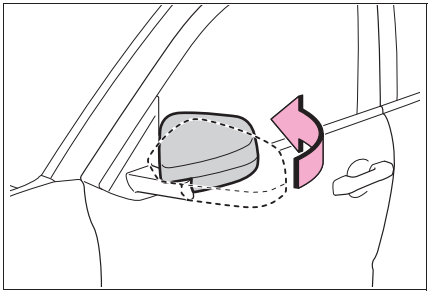
AVERTISSEMENT

■ Lorsque les désembueurs de rétroviseur sont actifs

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Escamotage et déploiement des rétroviseurs

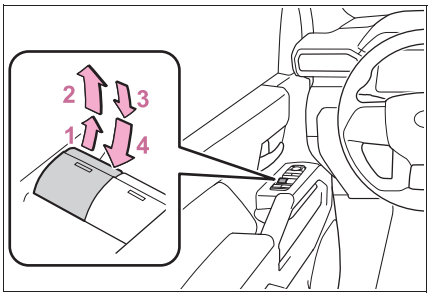
Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.



Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres assistées avec les boutons.
Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:



1 Fermeture
2 Fermeture par simple impulsion*
3 Ouverture
4 Ouverture par simple impulsion*

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

■ Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE

■ Manœuvre des lève-vitres électriques après que vous ayez arrêté le système hybride

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 43 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et son encadrement pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

Si un objet se trouve pris entre la porte et la vitre pendant l'ouverture, la vitre s'arrête dans son mouvement.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir ou fermer la vitre latérale

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture ne fonctionne plus normalement, et vous n'arrivez plus à ouvrir ou fermer la vitre latérale, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion ou d'ouverture par simple impulsion, afin d'obliger la vitre à latérale à s'ouvrir ou à se fermer.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre latérale même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
2 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple

impulsion, et fermez complètement la vitre latérale.

3 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à tirer sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 6 secondes environ.

4 Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit ouverte en grand, continuez à appuyer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

5 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à appuyer sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 4 secondes environ.

6 Encore une fois, tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit complètement fermée, continuez à tirer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre inverse son sens de manœuvre et refuse de se fermer ou de s'ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer les lève-vitres électriques avec la clé conventionnelle.* (→P.653)
- Vous pouvez ouvrir les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.135)
- Il peut arriver que l'alarme se déclenche si cette dernière est armée et la vitre électrique se ferme sous l'action de la fonction de manœuvre des vitres électriques asservie au verrouillage des portes. (→P.90)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

■ Signal sonore d'alerte de vitre électrique ouverte

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments accompagné d'un signal sonore lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et ouvrez la porte conducteur alors que la vitre électrique est ouverte.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.697)

⚠ AVERTISSEMENT

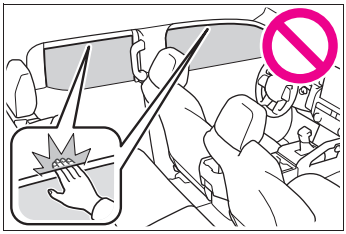
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P.189)

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.



- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.

- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à la fermeture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas vous faire pincer une partie du corps par la vitre.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps ou un vêtement pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à l'ouverture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ce que la vitre ne vous prenne pas une partie du corps ou un vêtement.

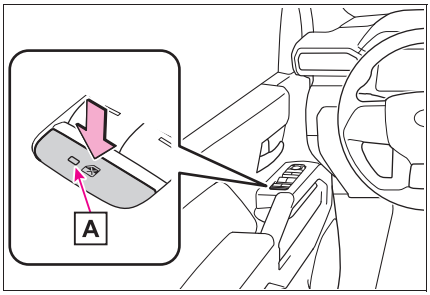
Pour éviter toute manœuvre accidentelle (bouton de verrouillage des lève-vitres)

Vous pouvez utiliser cette fonction pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur le bouton.

Le témoin indicateur A s'allume et les vitres passagers sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir ou de fermer les vitres passagers au moyen du bouton situé côté conducteur, même si le bouton de verrouillage est actif.



■ Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Lorsque la batterie 12 V est débranchée

Le bouton de verrouillage des lève-vitres est désactivé. Si nécessaire, appuyez sur le bouton de verrouillage des lève-vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

Lunette arrière électrique*

*: Sur modèles équipés

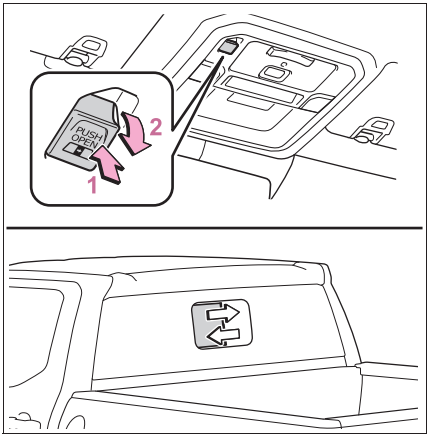
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la lunette arrière fermée.

Cela évite non seulement que vos effets personnels ne soient happés à l'extérieur, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Ouverture et fermeture des lunettes arrière électriques



1 Ouverture

2 Fermeture

■ Conditions de fonctionnement de la lunette arrière électrique

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

Manœuvre des lunettes arrière électriques après que vous ayez arrêté le système hybride

Les lunettes arrière électriques restent fonctionnelles pendant 43 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Signal sonore d'alerte du lève-vitre électrique ouvert

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments accompagné d'un signal sonore lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et ouvrez la porte conducteur alors que le lève-vitre électrique est ouvert.

AVERTISSEMENT

Fermeture de la lunette arrière

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur est responsable de toutes les manœuvres de la lunette arrière électrique, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec la lunette arrière électrique. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans la lunette arrière électrique.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

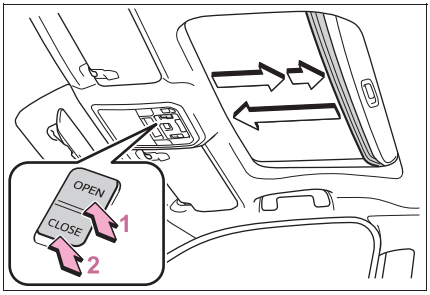
Toit ouvrant*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le basculer vers le haut et le bas.

Manœuvre du toit ouvrant

■ Ouverture et fermeture



1 Ouverture du toit ouvrant*

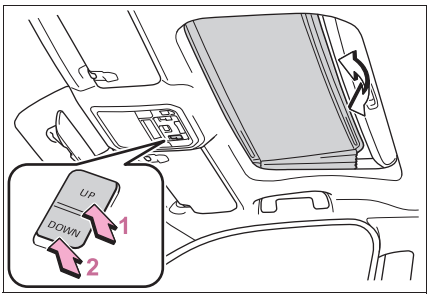
Le toit ouvrant bascule vers le haut puis s'ouvre.

Le toit ouvrant arrête sa course quelques millimètres avant son ouverture complète afin de réduire les bruits aérodynamiques. Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Fermeture du toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre côté du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Basculement du toit ouvrant vers le haut*

2 Basculement du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un ou l'autre côté du bouton de toit ouvrant pour l'arrêter à une position intermédiaire.

■ Conditions de fonctionnement du toit ouvrant

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Manœuvre du toit ouvrant après que vous ayez arrêté le système hybride

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. En revanche, toute manœuvre est impossible dès l'instant où l'une des deux portes avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si le système détecte la présence d'un objet entre la structure du véhicule et le verre du toit ouvrant pendant que ce dernier se ferme ou bascule vers le bas, le toit ouvrant s'interrompt dans son mouvement et s'ouvre de quelques millimètres.

■ Store pare-soleil

Vous pouvez ouvrir et fermer le store pare-soleil manuellement. Toutefois, le store pare-soleil s'ouvre automatiquement en même temps que le toit ouvrant.

■ Manœuvre du toit ouvrant asservie au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer le toit ouvrant avec la clé conventionnelle.* (→P.653)
- Vous pouvez ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.135)
- Il peut arriver que l'alarme se déclenche si cette dernière est armée et le toit ouvrant se ferme sous l'action de la fonction de manœuvre du toit ouvrant asservie au verrouillage des portes. (→P.90)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le toit ouvrant ne se ferme pas normalement

Appliquez la procédure suivante:

- Si le toit ouvrant se ferme puis se rouvre de quelques millimètres

1 Arrêtez le véhicule.
2 Appuyez longuement sur le bouton "CLOSE".*1

Le toit ouvrant se ferme, se rouvre et marque une pause de 10 secondes environ.*2 Puis il se ferme à nouveau, bascule vers le haut et marque une pause de 1 seconde environ. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

- Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais se rouvre en position haute

1 Arrêtez le véhicule.
2 Appuyez longuement sur le bouton "UP"*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.
3 Relâchez le bouton "UP" puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton "UP".*1

Le toit ouvrant marque une pause de 10 secondes environ en position haute.*2 Puis il corrige légèrement sa position et marque une pause de 1 seconde environ. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur le bouton "CLOSE" ou "UP", le toit ouvrant va basculer vers le haut et marquer une pause de 1 seconde environ. Ensuite, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et ouvrez la porte conducteur alors que le toit ouvrant est

ouvert.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.697)

⚠ AVERTISSEMENT

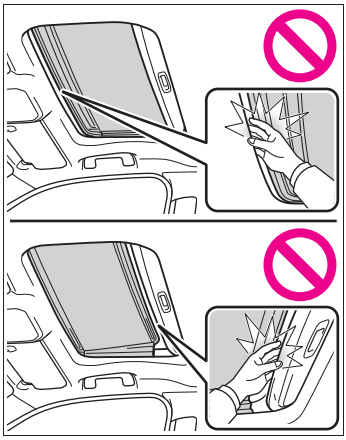
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne pas autoriser un passager à passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il est en mouvement.
- Ne pas s'asseoir sur le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable des manœuvres d'ouverture et de fermeture du toit ouvrant. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, ne pas laisser un enfant jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.



- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer le toit ouvrant, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par le toit ouvrant. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec le toit ouvrant. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le toit ouvrant.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

AVERTISSEMENT

■ **Protection anti-pincement à la fermeture**

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à la fermeture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant. Par ailleurs, la protection anti-pincement à la fermeture n'est pas conçue pour se déclencher pendant que vous appuyez sur le bouton. Prenez garde à ne pas vous faire pincer les doigts, etc.

Mes Réglages

En reconnaissant une personne à l'aide d'un dispositif, tel qu'une clé électronique, les réglages du véhicule enregistrés pour ce conducteur peuvent être rappelés lorsque l'on entre dans le véhicule. En associant à l'avance à sa personne un appareil qui l'authentifie, le conducteur peut monter à bord avec ses réglages préférentiels. Il est possible d'enregistrer ainsi les réglages de 3 conducteurs via Mes Réglages. Pour des explications détaillées sur la manière de s'y prendre pour assigner/supprimer les clés électroniques, programmer le nom des conducteurs, effectuer une initialisation, modifier manuellement les conducteurs ou les supprimer, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types d'appareils d'authentification assignés

Chaque personne peut être identifiée par le truchement des appareils d'authentification suivants.

- Clé électronique

La personne est identifiée lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" détecte sa clé électronique.

- Appareils Bluetooth®

La personne est détectée si elle connecte au système audio le même appareil Bluetooth que celui qu'elle a utilisé comme téléphone mains libres la dernière fois qu'elle est montée à bord du véhicule.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Fonctions rappelées

Lorsqu'une personne est identifiée par son appareil d'authentification, les réglages rappelés sont ceux des fonctions suivantes.

- Indications à l'instrumentation et informations au système multimédia*

Lorsqu'une personne est identifiée, le système rappelle les choix qui étaient les siens dans les paramètres du véhicule la dernière fois qu'elle a mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

- Paramètres du véhicule configurables par l'écran multimédia*

Lorsqu'une personne est identifiée, le système rappelle les choix qui étaient les siens dans les paramètres du véhicule la dernière fois qu'elle a mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

- Fonction d’aide à la conduite en sécurité*

Lorsqu’une personne est identifiée, le système rappelle les choix qui étaient les siens dans les paramètres du véhicule la dernière fois qu’elle a mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

*: Certains paramètres sont exclus.

Conduite 4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule .. 201

Chargement et bagages 210

Limites de charge du véhicule..... 213

Traction d'une caravane/remorque..... 214

Remorquage de loisirs 228

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (puissance)..... 229

Transmission automatique 235

Commodo de clignotants 240

Frein de stationnement 241

Maintien du freinage ... 245

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage .. 248

Sélecteur d'antibrouillards 251

AHB (Feux de route automatiques) 253

Barre d'éclairage..... 257

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 257

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 260

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0 263

Système Toyota Safety Sense 3.0 265

PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 275

LTA (Aide au suivi de voie) 287

LDA (Alerte de sortie de voie)..... 292

PDA (Aide proactive à la conduite)..... 298

RSA (Assistant de signalisation routière) 306

Régulateur de vitesse actif 309

Régulateur de vitesse . 320

Système d'arrêt d'urgence 324

TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque)..... 327

BSM (Surveillance de l'angle mort)..... 329

Système intuitif d'aide au stationnement..... 336

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) 344

RCD (Détection par la caméra arrière)..... 350

PKSB (Freinage d'aide au stationnement) 355
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) 360
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le véhicule)..... 363
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)... 364
Aide au stationnement Toyota à moniteur..... 366
Moniteur de vision panoramique 379
Moniteur Multi-terrain .. 416
Sélecteur de mode de conduite..... 428
Système de transmission intégrale (modèles à 4RM non-permanentes)..... 430
Système de transmission intégrale (modèles à 4RM permanentes)..... 433
Système de blocage de différentiel arrière..... 436
Contrôle d'allure lente . 437
Sélection Multi-terrain . 441
Système d'assistance à la descente..... 444
Systèmes d'aide à la conduite..... 447
SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)..... 454
Régulateur de freinage de caravane/remorque ... 455
Guide de recul avec caravane/remorque 459

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique 465
Précautions en tout-terrain 467
Conseils de conduite en hiver..... 471

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Démarrage du système hybride

→P.229

■ Conduite

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D.

2 Desserrez le frein de stationnement. (→P.241)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement. (→P.242)

3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P.235)

■ Stationnement du véhicule

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein pour amener le véhicule à l'arrêt complet.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.241), et mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P.235)

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

Ne pas appuyer sur le bouton du sélecteur de vitesses après avoir mis la position de sélection sur P.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT pour arrêter le système hybride.

4 Verrouillez la porte, et assurez-vous que vous portez la clé électronique sur vous.

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

■ Départ dans une côte abrupte

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D.

L'aide au démarrage en côte s'active.

2 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour serrer manuellement ce dernier.

3 Relâchez la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

4 Appuyez sur le bouton de frein de stationnement pour desserrer manuellement ce dernier. (→P.241)

Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement. (→P.243)

■ Pour une conduite économe en carburant

N'oubliez pas que les véhicules hybrides électriques sont semblables aux véhicules conventionnels: il est important d'éviter certaines manœuvres comme les accélérations trop violentes. (→P.465)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Régime moteur pendant la marche du véhicule

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le régime moteur atteigne des valeurs élevées pendant la marche du véhicule.

C'est en raison de la gestion automatique des rapports, qui montent ou descendent pour répondre aux conditions de circulation. Cela n'est pas le signe d'une accélération brutale.

- Le système estime que le véhicule est en côte ou en descente
- Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode "TOW HAUL" est sélectionné

■ Restriction de puissance du système hybride (système à freinage prioritaire)

- Lorsque vous appuyez en même temps sur l'accélérateur et la pédale de frein, cela peut restreindre la puissance du système hybride.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action.

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les premiers 200 miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les premiers 500 miles (800 km):

Ne pas tracter une remorque ou une caravane.

- Pendant les premiers 1000 miles (1600 km):
 - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne pas rouler de manière prolongée sur les premiers rapports.
 - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Utilisation de votre véhicule à l'étranger

Conformez-vous aux réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P.669)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Au moment du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, avec le témoin "READY" allumé. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

● Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.

- Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.

● Le conducteur doit être très attentif aux piétons lorsque le véhicule est mû uniquement par le moteur électrique (de traction). En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement. Même si le véhicule est équipé du système de signalisation acoustique du véhicule, conduisez avec prudence, car le risque existe qu'il passe inaperçu aux oreilles des piétions aux alentours si les abords sont bruyants.

● Ne pas rouler sur des produits inflammables et ne pas stationner à proximité de tels produits. Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.

AVERTISSEMENT

- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. En cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P.609

- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse. L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P.235)

- Abstenez-vous de régler le volant, votre siège ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur en conduisant. Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.

- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.

- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne pas rouler à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou autrui pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de rouler à de telles vitesses.

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.

- Toute accélération brutale, rétrogradation prématurée entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.

- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses**

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que vous avez sélectionné une position de marche avant, ou avancer alors que le sélecteur de vitesses est sur R. Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule recule. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est inexistant lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein dès que possible par votre concessionnaire Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement. Si le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par le mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.

AVERTISSEMENT

- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur. Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
 En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:

• Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.

• La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.

• Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.

- Ne pas laisser de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, provoquant ainsi un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule. Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le système hybride est en marche.
 Si le véhicule est stationné avec le sélecteur de vitesses sur P mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.
- Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride.
 Vous risqueriez de vous brûler.

AVERTISSEMENT

- Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin “4HI” (modèles à 4RM non-permanentes) ou “4LO” se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n’ait pas complètement terminé de changer de mode.
 La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.)
 Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves.
 Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode. (→P.430, 433)

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d’accélérateur, vous pouvez provoquer un accident ou un incendie dû à la surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d’échappement risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous freinez

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
 Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l’un et l’autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l’arrêt.

- Si le freinage à pilotage électronique est inopérant, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
 Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d’appuyer plus fort qu’habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

- Le système de freinage se compose d’au moins 2 circuits hydrauliques indépendants; en cas de défaillance d’un des circuits, un autre est toujours fonctionnel. Dans ce cas, il convient d’appuyer sur la pédale de frein plus fort qu’habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

■ Si le véhicule est bloqué

Ne pas laisser les roues patiner excessivement lorsqu’une roue motrice n’est plus en contact avec le sol, ou lorsque le véhicule est embourbé ou ensablé, etc. Cela peut causer des dommages aux organes de la transmission ou propulser brutalement le véhicule vers l’avant ou l’arrière, avec pour conséquence un accident.

NOTE

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance disponible du système hybride.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez systématiquement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter les problèmes mécaniques**

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
 Vous risquez de causer des dommages à la direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **Si vous crevez d'un pneu pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule est bruyant ou vibre anormalement.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.638)

■ **Lorsque vous approchez d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Au cas où vous auriez circulé sur une route inondée et que le véhicule se soit trouvé noyé ou bloqué dans la boue ou le sable, faites contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Altération de la quantité et de la qualité de l'huile et des lubrifiants utilisés dans le moteur, la transmission, la boîte de transfert, le différentiel, etc.

NOTE

- État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Contrôle par restriction au démarrage violent (Sécurité de mise en mouvement [DSC])

Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, il peut arriver que la puissance du système hybride soit restreinte.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R*.
- Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de P ou R à une position de marche avant, comme D*.

Lorsque le système est en action, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Lisez le message et suivez ses instructions.

*: Selon la situation, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de changer la position de sélection.

Sécurité de mise en mouvement (DSC)

Lorsque le système TRAC est désactivé (→P.449), le contrôle par restriction au démarrage violent est également inopérant. Si votre véhicule n'arrive pas à s'extraire de la boue ou de la neige fraîche du fait de l'action de la restriction au démarrage violent, désactivez le système TRAC (→P.449) pour que le véhicule puisse se dégager.

De même, le contrôle par restriction au démarrage violent est inopérant dans les conditions suivantes:

- Véhicules à 4RM non-permanentes: Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H" ou "4L".
- Véhicules à 4RM permanentes: Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "H4L" ou "L4L".
- Lorsque la Sélection Multi-terrain est sélectionnée. (sur modèles équipés)

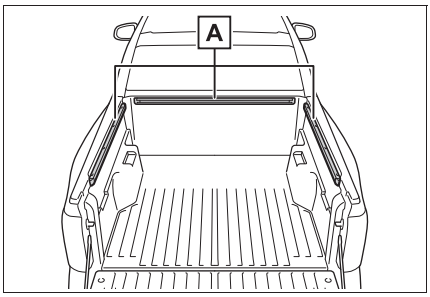
Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Rails de pont

Pour utiliser les rails de pont, vous devez installer des accessoires Toyota d'origine ou leur équivalent pour les rails de pont.

Suivez les instructions et les précautions du fabricant lors de l'installation d'un accessoire Toyota d'origine ou d'un équivalent.



A Rails latéraux

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous arrimez une cargaison à l'aide des rails du pont**

Veillez à respecter les instructions qui suivent afin d'éviter que le chargement ne se désarrime.

- N'installez pas d'accessoires (taquets d'arrimage, boîtes de rangement, etc.) à un nombre d'emplacements supérieur au nombre suivant par rail de pont.

• Rail latéral:

Pont court—ax. 3 emplacements

Pont long—ax. 4 emplacements

- Répartissez les points d'arrimage/de soutien uniformément sur la longueur des rails.
- Ne dépassez pas une charge de traction totale de 440 lb. (200 kg) par rail.
- Pour éviter que les bagages ou la cargaison ne glissent vers l'avant pendant le freinage, assurez-vous que les accessoires des rails de la plate-forme, tels que la boîte de rangement, sont solidement fixés sur les rails de la plate-forme.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de chargement totale) — (Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser —

(1) Repérez la mention "Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers

qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

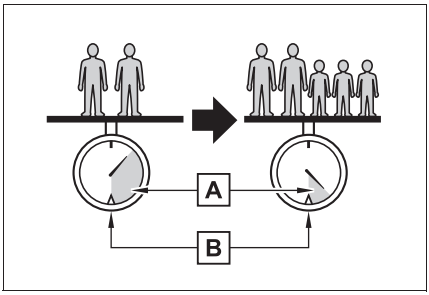
(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que cinq passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l’étape 4.

(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages. (→P.213)

Formule de calcul pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale (charge utile du véhicule) (→P.667)

Lorsque 2 personnes totalisant un poids de A lb. (kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale (charge utile du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité disponible pour le chargement et les bagages est C lb. (kg), comme suit:

B[*2] lb. (kg) — A[*1] lb. (kg) = C[*3] lb. (kg)

[*1]: A = Poids des passagers

[*2]: B = Capacité de charge totale

[*3]: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Si dans ces conditions, 3 personnes supplémentaires totalisant un poids de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

C lb. (kg) — D[*4] lb. (kg) = E[*5] lb. (kg)

[*4]: D = Poids supplémentaire en passagers

[*5]: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent le montre, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions de rangement

Respectez les précautions suivantes.
Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Ne rien empiler derrière les sièges avant à une hauteur supérieure aux dossiers de sièges.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
 - Sur le rangement auxiliaire ou dans un rangement sans couvercle
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans la benne arrière. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués, en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

AVERTISSEMENT

■ **Capacité et répartition**

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le PNR (Poids Nominal de Remorque) et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (charge utile du véhicule): →P.667

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.667

Le nombre de places assises indiqué est égal au nombre maximum d'occupants d'un poids moyen estimé de 150 lb. (68 kg) par personne.

Même si le nombre d'occupants reste dans les limites du nombre de places assises, ne pas dépasser la capacité de charge totale.

- PNR (Poids Nominal de Remorque): →P.219

Le PNR est égal à la valeur maximum de poids brut de remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule est capable de tracter.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions de gonflage en fonction de la charge. (→P.674)

AVERTISSEMENT

Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule. Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Traction d'une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les bonnes pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage.

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les dommages ou défaillances causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales ne sont pas couverts par les garanties Toyota.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les équipements supplémentaires, comme un kit de remorquage, etc.

■ Régulateur de freinage de caravane/remorque

→P.455

■ Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P.674)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque est de niveau quand elle est attelée. Ne prenez pas la route si la caravane/remorque n'est pas de niveau, et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement est bien arrimé dans la caravane/remorque.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pour tracter une caravane/remorque

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et les réglages du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ Pour éviter tout accident corporel

- Ne pas dépasser les valeurs de PNR, PNR non freiné, PNBC, PNBV ou PNBE.

AVERTISSEMENT

- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (900 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2200 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne pas dépasser la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne pas changer de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne pas freiner brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne pas dépasser les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut du véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- Certaines fonctions de Toyota Safety Sense 3.0 seront touchées ou indisponibles:
→P.265, 327
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- Ne pas tracer une caravane/remorque lorsque le véhicule est équipé de la roue de secours provisoire.

■ Quand vous tractez une caravane/remorque

Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

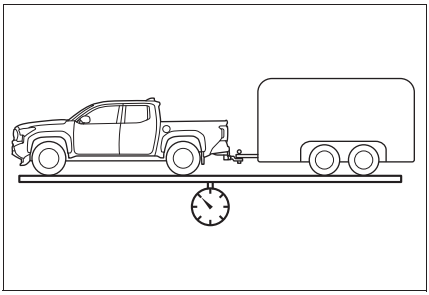
AVERTISSEMENT

- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

Termes en lien avec le remorquage

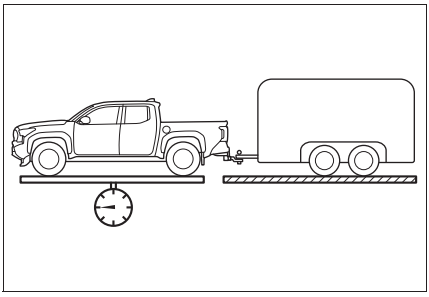
PNBC (Poids Nominal Brut Combiné)

Poids total roulant autorisé techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé est égal à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).



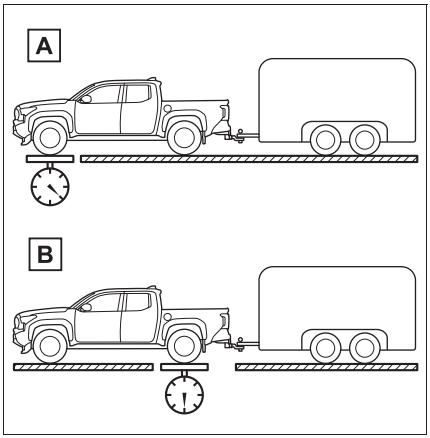
PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule)

Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.



PNBE (Poids Nominal Brut sur Essieu)

Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).



A PNBE avant

B PNBE arrière

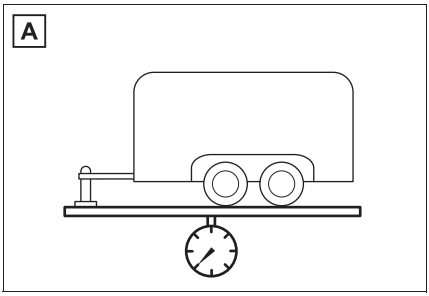
■ PNR (Poids Nominal de Remorque)

Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme entre le poids de la caravane/remorque et le poids de son chargement.

Le PNR est calculé en prenant pour hypothèse que le véhicule est de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et systèmes d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduisent d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de PNBC, PNBV et PNBE ne soient pas dépassées.

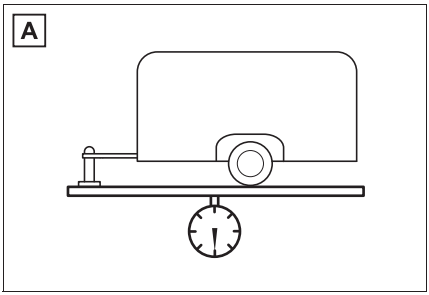
Si le poids brut de remorque excède 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une caravane/remorque dotée de 2 essieux ou plus.



A Avec freins

■ PNR non freiné (Poids Nominal de Remorque non freiné)

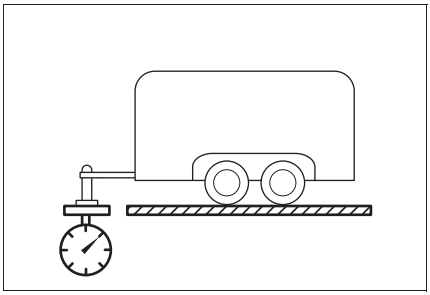
Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/remorque dépourvue de système de frein de service.



A Sans freins

■ Poids au timon

Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P.220)



Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le PNR indiqué dans le tableau. (→P.219)
- Le poids brut combiné ne doit jamais excéder le PNBC indiqué dans le tableau. (→P.219)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.668)
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le PNBE indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.668)
- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), il faut utiliser un attelage à répartition de capacité suffisante.

PNBC, TWR, TWR non freiné

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut du véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ PNBC* et PNR*

Type de benne	Grade	PNBC	PNR
Courte	TRD Sport	11545 lb. (5240 kg)	6000 lb. (2720 kg)
	TRD Tout-terrain	11655 lb. (5285 kg)	
	Limitée	11675 lb. (5295 kg)	
	TRD Pro	11800 lb. (5350 kg)	
	TRAILHUNTER	11825 lb. (5365 kg)	
Longue	TRAILHUNTER	11825 lb. (5365 kg)	5950 lb. (2700 kg)

■ **PNR non freiné***

1000 lb. (453 kg)

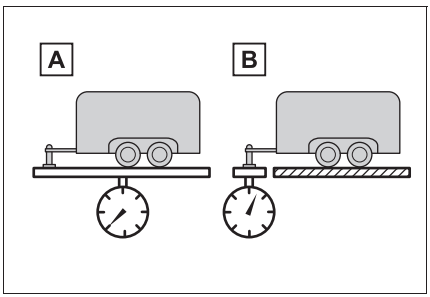
*: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Poids au timon et au pivot d'attelage de la caravane/remorque

- La valeur préconisée de poids au timon ou au pivot d'attelage varie selon le type de caravane/remorque ou de traction, comme indiqué ci-dessous.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.

• Traction conventionnelle

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)



A Poids brut de remorque

B Poids au timon

Si vous utilisez un attelage à répartition pour tracter, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Si la mesure directe du poids sur l'essieu avant n'est pas possible, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant accouplement de la caravane/remorque. Corrigez le couple de l'attelage à répartition de sorte à obtenir que l'aile avant soit rétablie à la hauteur qui était la sienne avant l'accouplement de la caravane/remorque.

Ne pas abaisser l'aile avant à une hauteur inférieure à celle mesurée initialement.

Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux en BTP, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota vous recommande d'utiliser un attelage Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage et le pivot d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez la boule d'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Démontez l'attelage pour caravane/remorque si vous n'en avez pas besoin. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est éventuellement capable physiquement de tracter une charge supérieure, vous ne devez jamais dépasser la limite de poids nominal préconisée pour l'attelage. Excéder la limite préconisée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

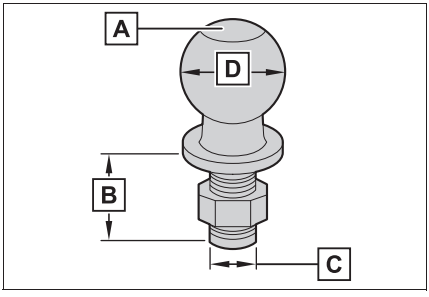
NOTE

■ Lorsque vous installez un attelage pour caravane/remorque

Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage sur le pare-chocs; cela risque d'endommager la carrosserie.

Choix de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.



A Capacité nominale de la

boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

B Longueur de tige

Doit dépasser de 2 filets au moins sous l'écrou avec rondelle.

C Diamètre de tige

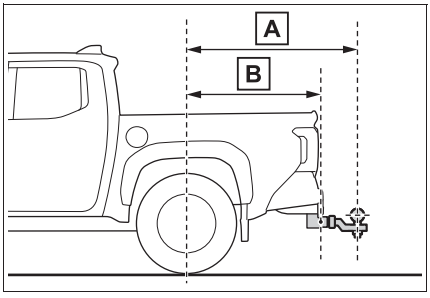
Doit correspondre au diamètre du support de la boule.

D Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de la caravane/remorque. Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.

Catégorie de caravane/remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.

Positions de la tête d'attelage



A Position de la boule d'attelage:

▶ Sauf 265/70R18

50,2 in. (1276 mm)

▶ 265/70R18

51,3 in. (1303 mm)

B Position du trou d'axe de tête d'attelage:

▶ Sauf 265/70R18

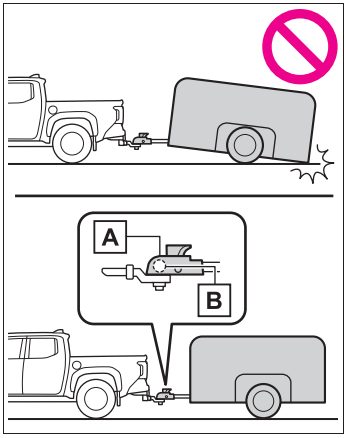
43,8 in. (1113 mm)

▶ 265/70R18

44,9 in. (1141 mm)

Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour que la sécurité soit garantie lorsque vous attelez la caravane/remorque, il faut que la boule d'attelage soit à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque.



A Coupleur

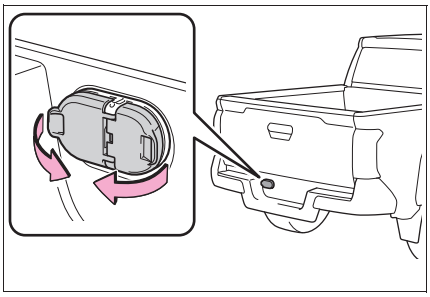
B Boule d'attelage

Branchement des feux de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique situé à l'arrière du véhicule.

Le système d'éclairage d'attelage est conçu pour une consommation électrique de 64 W/5 A par côté (droit et gauche) pour les feux stop/clignotants de la caravane/remorque.

Veuillez prendre contact avec votre concessionnaire Toyota pour toute question ou interrogation.



■ Fonction de coupe-circuit électrique automatique

En cas de surintensité, la fonction de coupe-circuit automatique isole l'alimentation électrique des feux de la caravane/remorque pour éviter tout dommage au circuit électrique du véhicule.

Cette fonction s'active lorsque le courant nominal est dépassé sur l'un des circuits suivants des feux de la caravane/remorque:

- Feu stop/clignotant (droit): maximum 5 A
- Feu stop/clignotant (gauche): maximum 5 A

■ Lorsque la fonction de coupe-circuit électrique automatique est activée

Si un feu de la caravane/remorque ne s'allume plus du fait de l'activation de la fonction de coupe-circuit électrique automatique, le circuit d'éclairage a besoin d'être réinitialisé.

Appliquez la procédure de réinitialisation indiquée ci-après.

- Si un feu arrière reste éteint, mettez sur arrêt le sélecteur d'éclairage.
- Si le feu arrière/clignotant droit reste éteint, mettez le commodo de clignotant en position d'arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.
- Si le feu arrière/clignotant gauche reste éteint, mettez le commodo de clignotant en position d'arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.

Si les feux de détresse sont inopérants, appuyez sur le bouton de feux de détresse pour les mettre sur arrêt.

Après la réinitialisation du circuit d'éclairage, manipulez à nouveau les sélecteurs d'éclairage pour voir si les feux fonctionnent normalement.

Si les feux ne fonctionnent pas normalement, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de contrôle fonctionnel des feux de caravane/remorque

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour lancer la fonction. (→P.109)

1 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel. (→P.109)

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Param.véhic." puis appuyez longuement sur OK.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Contrôle de feux de remorque", puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur OK pour lancer le contrôle des feux de caravane/remorque.

Les feux sont contrôlés selon un cycle Feux stop → Clignotants gauche → Clignotants droit.

■ Conditions fonctionnelles du contrôle des feux de caravane/remorque

Le contrôle des feux de caravane/remorque est fonctionnel lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le sélecteur de vitesses est sur P.

⚠ NOTE

■ Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe

Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe. Un raccordement direct par épissure peut causer des dommages au circuit électrique de votre véhicule et entraîner un mauvais fonctionnement.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risqueriez d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne pas dépasser la limitation de vitesse indiquée par la signalisation.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route sèche, en ligne droite et en parfait état. Ne pas dépasser cette limite, la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations

de vitesse peut causer une perte de contrôle.

- Avant de prendre la route, vérifiez les pneus, les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop violents et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque 10 mph (16 km/h) de vitesse, comptez au moins la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations brutales.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glis-

sante, etc. La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.

- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer la descente, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le système hybride de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]) lorsque vous montez une côte longue ou abrupte. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le bord de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P.660)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement, et mettez la transmission sur P. Évitez de stationner dans une pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez comme suit:

1. Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.
2. Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.
3. Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.
4. Serrez vigoureusement le frein de stationnement.
5. Mettez le sélecteur de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.

- Lorsque vous repartez en côte après avoir stationné:

1 Avec la transmission sur P, démarrez le système hybride. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

2 Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le sélecteur de vitesses sur R.

3 Si le frein de stationnement est en mode manuel, desserrez-le. (→P.241)

4 Relâchez la pédale de frein puis avancez ou reculez lentement pour sortir des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

5 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, boîte de transfert, différentiel arrière ou roulement de roue, etc.), Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Après que le véhicule ait parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, pendant encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 50 mph (80 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer jusqu'aux plein gaz.

■ Entretien

● Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Voir "Carnet de garantie du propriétaire" ou "Guide du programme d'entretien" / "Supplément du manuel du propriétaire".)

● Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

● Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
- Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite. Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (lorsqu'il est actif, le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque peut également aider à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque.)

● Après que la caravane/remorque ait cessé de louvoyer:
- Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
- Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
- Vérifiez la charge dans la cara-

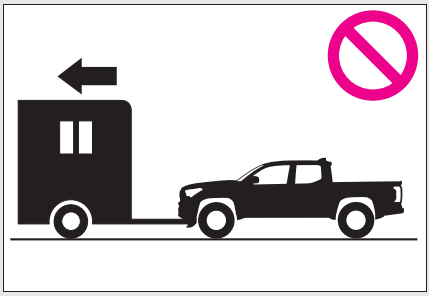
vane/remorque. Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée. Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.

- Vérifiez la charge dans le véhicule. Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque. Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

Remorquage de loisirs

Votre véhicule n'a pas été conçu pour le remorquage de loisirs (les 4 roues au sol) avec une autocaravane.



⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage important à votre véhicule

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contacteur de démarrage (puissance)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer de mode le contacteur de démarrage.

Démarrage du système hybride

1 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré. (→P.241)

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel.
Si cet affichage est absent, le système hybride ne peut pas être démarré.

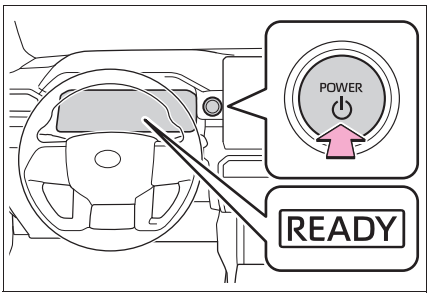
4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.

Si le témoin "READY" s'allume, le fonctionnement du système hybride est normal.

Continuez à appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.



5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin "READY" est éteint.

Éclairage du contacteur de démarrage

Selon la situation, l'éclairage du contacteur de démarrage fonctionne comme suit.

- Lorsque la porte du conducteur ou du passager avant est ouverte, l'éclairage du contacteur de démarrage s'allume.
- Lorsque le contacteur de démarrage est en position ARRÊT et que l'on appuie sur la pédale de frein en portant la clé électronique sur soi, l'éclairage du contacteur de démarrage clignote.
- Lorsque le contacteur de démarrage est en position ACC ou MARCHE, l'éclairage du contacteur de démarrage s'allume.
- Lorsque le mode du contacteur de démarrage passe de ACC ou MARCHE à ARRÊT, l'éclairage du contacteur de démarrage s'allume pendant un certain temps. Ensuite, l'éclairage du contacteur de démarrage s'éteint.

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

- Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P.89)
 Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Si un message d'alerte concernant le démarrage s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

- Au démarrage du système hybride, il peut arriver que le témoin "READY" reste longtemps en clignotement. Laissez le véhicule en l'état jusqu'à ce que le témoin "READY" reste allumé en permanence, ce qui confirme que le véhicule peut se mettre en mouvement.
- Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (temp. inférieure à -31°F [-35°C] environ) sous l'influence de la température extérieure, il peut arriver qu'il soit impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez à nouveau de démarrer le système hybride après que la batterie du système hybride se soit réchauffée suite à la remontée de la température extérieure, etc.
- Lorsque la température extérieure est extrêmement froide, il est possible d'utiliser un démarreur auxiliaire pour lancer le système hybride.

■ **Démarrage du système hybride au moyen d'un démarreur auxiliaire**

- Lorsque vous ouvrez et fermez la trappe à carburant (notamment pour ravitailler)
- Lorsque la température extérieure est extrêmement froide (il est possible d'utiliser un démarreur auxiliaire pour lancer le système hybride)

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides électriques**

→P.81

■ **Si la batterie 12 V est déchargée**

Il n'est pas possible de démarrer le système hybride avec le système d'accès et de démarrage "mains libres". Voir P.654 pour redémarrer le système hybride.

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P.129

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P.156

■ **Remarques relatives à l'accès mains libres**

→P.157

■ **Si le message "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque le message "Vérifier le bouchon de réservoir" est affiché à l'écran multifonctionnel**

→P.262

■ **Si le témoin "READY" ne s'allume pas**

Dans le cas où le témoin "READY" ne s'allume pas alors que vous avez suivi les procédures qui conviennent pour démarrer le véhicule, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P.631

■ **Pile de la clé électronique**

→P.598

■ **Utilisation du contacteur de démarrage**

- Si vous n'appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut arriver qu'il ne change pas de mode ou que le système hybride ne démarre pas.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, il peut arriver dans certains cas que le système hybride ne démarre pas. Après avoir mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Personnalisation**

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation, voir P.652.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler votre véhicule dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.

■ **Symptômes indiquant une défaillance dans le contacteur de démarrage**

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c'est peut-être le signe d'une défaillance. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système hybride

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.241), et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

Ne pas appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur après avoir mis la position de sélection sur P.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Le système hybride s'arrête, et l'affichage s'éteint à l'instrumentation.

4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que ni "ACCESSOIRE" ni "CONTACT MIS"

n’est affiché à l’écran multifonctionnel.

■ Fonction d’arrêt automatique du système hybride

- Le véhicule est équipé d’une fonction qui arrête automatiquement le système hybride lorsqu’il est laissé en marche avec le sélecteur de vitesses sur P pendant une durée prolongée.
- Le système hybride s’arrête automatiquement après un délai de 1 heure environ s’il est laissé en marche alors que le sélecteur de vitesses est sur P.
- La temporisation d’arrêt automatique du système hybride repart de zéro si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P.
- Dès lors que le véhicule est en stationnement, si vous verrouillez la porte depuis l’intérieur avec le bouton de verrouillage centralisé des portes (→P.138) ou depuis l’extérieur avec la clé conventionnelle (→P.131), la fonction d’arrêt automatique du système hybride est désactivée. La temporisation d’arrêt automatique du système hybride est réactivée si vous ouvrez la porte conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Arrêt en urgence du système hybride

- Si vous avez besoin d’arrêter le système hybride en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes consécutives, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.609) Toutefois, ne pas toucher le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, sauf en cas d’urgence. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n’entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n’est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si vous appuyez sur le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, un message d’alerte s’affiche à l’écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système hybride après son arrêt en urgence, mettez le sélecteur de vitesses sur N puis appuyez sur le contacteur de démarrage.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous stationnez

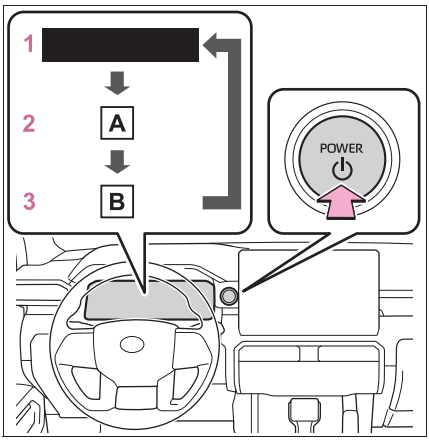
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le système hybride.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le système hybride en marche. Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule avec le système hybride en marche à proximité de congères de neige, où s'il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)



A "ACCESSOIRE"

B "CONTACT MIS"

1 ARRÊT[*1]

Les feux de détresse restent fonctionnels.

L'écran multifonctionnel n'est pas affiché.

2 ACC[*2]

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

"ACCESSOIRE" est affiché à l'instrumentation.

3 MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

"CONTACT MIS" est affiché à l'instrumentation.

[*1]: Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur au moment où vous arrêtez le système hybride, le contacteur de démarrage reste sur MARCHE, il ne passe pas

sur ARRÊT.

*2: Vous pouvez activer/désactiver le mode ACC dans le menu de personnalisation. (→P.691)

■ Lorsque la personnalisation ACC est désactivée

Lorsque le commutateur d'alimentation est éteint, le système multimédia peut encore être utilisé pendant un certain temps jusqu'à ce que la fonction d'économie de la batterie commence à fonctionner.

■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé sur ACC pendant plus de 20 minutes ou sur MARCHE pendant plus de 20 minutes (avec le système hybride arrêté) alors que le sélecteur de vitesses est sur P ou le bouton de déverrouillage de sélecteur est au repos, le contacteur de démarrage passe automatiquement sur ARRÊT. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne pas laisser le véhicule avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système hybride ne soit en marche.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système hybride ne soit démarré.
- Si "ACCESSOIRE" ou "CONTACT MIS" est affiché à l'instrumentation, le contacteur de démarrage n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou que vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, le contacteur de démarrage n'est pas mis sur ARRÊT. Appliquez la procédure suivante pour mettre le contacteur sur ARRÊT:

1. Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Ne pas appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur après avoir mis la position de sélection sur P.

3. Vérifiez que le message "CONTACT MIS" est affiché à l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contacteur de démarrage, brièvement mais fermement.
4. Vérifiez que le message "ACCESSOIRE" ou "CONTACT MIS" n'est pas affiché à l'écran multifonctionnel.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas arrêter le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou le bouton de déverrouillage de sélecteur n'est pas au repos. Si vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou que vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, le contacteur de démarrage n'est pas mis sur ARRÊT et reste sur MARCHE. Si le véhicule est laissé sur MARCHE, la batterie 12 V risque de se décharger.

Transmission automatique

Choisissez la position de sélection selon vos besoins et la situation.

Usage et fonctions des positions de sélection

Position de sélection	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (état dans lequel la puissance n'est pas transmise)
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P.238)

*1: Sélectionnez la position D pour permettre au système de sélectionner le rapport adapté aux conditions d'utilisation du véhicule. Il est recommandé de mettre le sélecteur de vitesses sur D pour la conduite normale.

*2: Le mode S permet de limiter vers le haut la gamme de rapports, d'exploiter le frein moteur et d'empêcher tout passage superflu au rapport supérieur.

Lorsque vous circulez en descente

En descente, il peut y avoir des cas où le véhicule rétrograde automatiquement pour obtenir du frein moteur. Résultat de cette rétrogradation, le régime moteur peut augmenter.

Pour protéger la transmission automatique

- Si les pneus patinent sans aucun adhérence lorsque le véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé, ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur et la relâchez plusieurs fois de suite, il peut arriver que la transmission automatique s'échauffe de manière trop importante et subisse des dommages. Pour éviter tout dommage à la transmission automatique, le système peut temporairement la bloquer sur le même rapport. Dès lors que la transmission automatique a refroidi, le blocage sur le rapport est annulé et le fonctionnement normal est rétabli.
- Si la température de l'huile de transmission automatique est élevée, le message "Temp. d'huile de transmission élevée S'arrêter dans un lieu sûr et voir le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel. Arrêtez immédiatement le véhicule sur une aire de sécurité, mettez le sélecteur de vitesses sur P et attendez que le message d'alerte s'éteigne. Si le message s'éteint, vous pouvez redémarrer le véhicule. Si le message ne s'éteint pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Lors de la conduite avec le régulateur de vitesse actif activé

Même en commutant le mode de conduite en mode S dans l'intention d'activer le freinage du moteur, le freinage du moteur ne se produira pas car le régulateur de vitesse actif ne sera pas annulé. (→P.238)

- Lors de la conduite en mode S, il est possible de rétrograder à 6, 5, 4 ou 3 en fonction de la vitesse du véhicule. (→P.238)

Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

→P.209

Mode AI-SHIFT

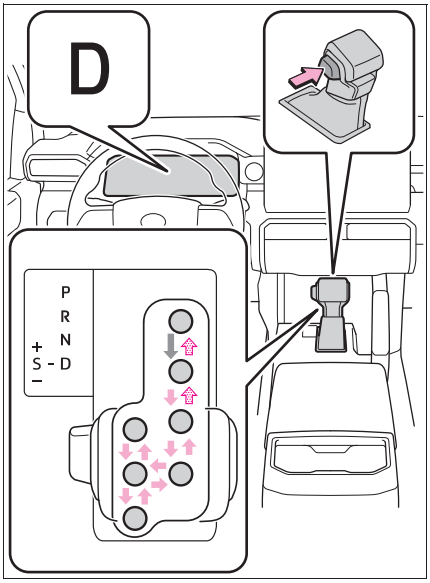
Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions d'utilisation du véhicule.
Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D ou S.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

Manœuvre du sélecteur de vitesses



⬅ Alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE et que vous appuyez sur la pédale de frein*, manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage au pommeau de sélecteur.

⇦ Manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage au pommeau de sélecteur.

⬅ Manœuvrez normalement le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

*: Pour que vous puissiez mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur. Si vous appuyez en premier sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, la protection de sélection n'est pas libérée.

■ Système de commande de verrouillage de sélecteur

Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.
Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit sur MARCHE et que vous appuyiez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage de sélecteur.

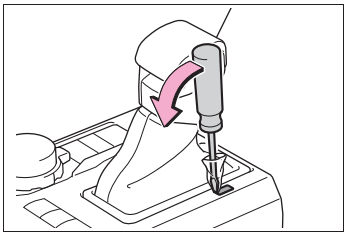
■ Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.
Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors même que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

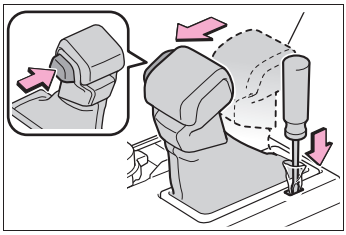
Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
3. Appuyez sur la pédale de frein.

4 Soulevez le couvercle avec un tournevis plat ou un outil équivalent.
Pour éviter d'abîmer le couvercle, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses et sans le relâcher, appuyez sur le bouton au pommeau de sélecteur.
Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur les deux boutons.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein.
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque éventuellement un accident grave, voire mortel.

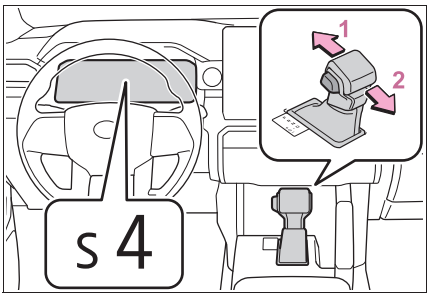
Sélection du mode de conduite

■ Mode de conduite

→P.428

Sélection des plages de rapports en mode S

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur S, vous pouvez le manœuvrer comme suit:



1 Sélection du rapport supérieur

2 Sélection du rapport inférieur

La plage de rapports sélectionnée, entre S1 et S8, va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

La plage de rapports initialement sélectionnée en mode S est choisie automatiquement entre 3, 4, 5, 6 ou 7 selon la vitesse du véhicule.

Toutefois, il peut arriver que la plage de rapports initialement sélectionnée soit 4 si le mode AI-SHIFT était actif alors que le sélecteur de vitesses était sur D. (→P.236)

■ Mode S

- Vous avez le choix entre 8 niveaux de puissance d'accélération et de frein moteur.
- Une plage de rapports inférieure permet d'obtenir davantage de puissance d'accélération et de frein moteur qu'une plage supérieure, mais au prix d'une élévation des régimes moteur.
- Pour éviter au moteur tout surrégime, il peut arriver que le système passe automatiquement le rapport supérieur.
- Pour protéger la transmission automatique, il a été adopté une fonction qui sélectionne automatiquement une plage de rapports supérieure lorsque le fluide est à haute température.
- Lorsque la plage de rapports est inférieure ou égale à 7, pousser longuement le sélecteur de vitesses vers "+" permet de sélectionner la plage de rapports 8.

■ Signal sonore d'alerte de restriction à la rétrogradation

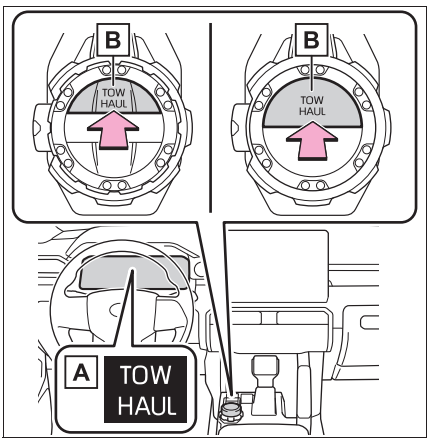
Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de rétrograder même lorsque vous agissez sur le sélecteur de vitesses. (Vous en êtes averti par un double signal sonore.)

■ Si le témoin "S" ne s'allume pas alors que vous avez mis le sélecteur de vitesses sur "S"

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement de la transmission automatique. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Bouton "TOW HAUL" (sur modèles équipés)

Utilisez le mode "REMORQUAGE" lorsque vous tractez une caravane/remorque ou convoyez une charge lourde. Activer le mode "REMORQUAGE" applique une gestion différente du moteur, de la transmission et de la direction, plus adaptée à la traction d'une caravane/remorque.



A Témoin “TOW HAUL”

B Bouton “TOW HAUL”

Appuyez sur le bouton “TOW HAUL”

Le témoin “TOW HAUL” s’allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le mode.

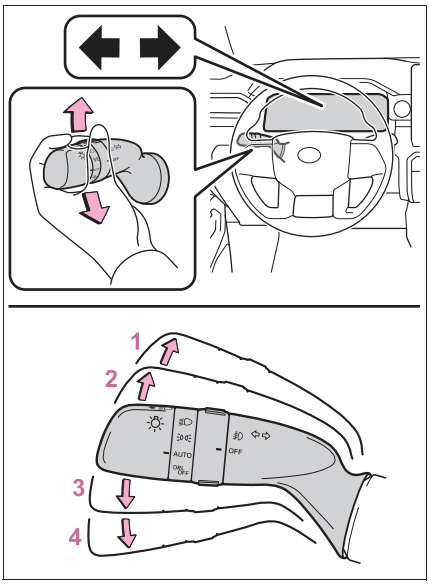
Désactivation automatique du mode “REMORQUAGE”

Le mode “REMORQUAGE” se désactive dans les conditions suivantes:

- Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur “4L” (modèles à 4RM non-permanentes) ou “L4L” (modèles à 4RM permanentes)
- Lorsque vous agissez sur le sélecteur de mode de conduite ou vous sélectionnez la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés)

Commodo de clignotants

Instructions d’utilisation



1 Clignotant droit

2 Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

3 Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

4 Clignotant gauche

Conditions de fonctionnement des clignotants

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude**

▶ Type à ampoule pour les clignotants avant

Vérifiez que le clignotant avant n'est pas défectueux.

▶ Clignotant de type à DEL

Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si les clignotants s'arrêtent avant d'avoir changé de voie**

Actionnez à nouveau le commodo.

Frein de stationnement

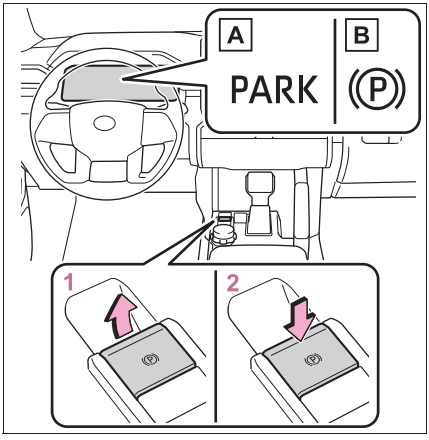
Vous pouvez serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement ou automatiquement. En mode automatique, le frein de stationnement est automatiquement serré ou desserré selon les manœuvres du sélecteur de vitesses.

Par ailleurs, même en mode automatique, il reste possible de serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement.

Instructions d'utilisation

■ **Utilisation du mode manuel**

Vous pouvez serrer et desserrer manuellement le frein de stationnement.



A États-Unis

B Canada

1 Tirez sur le bouton pour serrer le frein de stationnement.

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

Tirez longuement sur le bouton du frein de stationnement si survient une urgence où il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant la marche du véhicule.

2 Poussez sur le bouton pour desserrer le frein de stationnement.

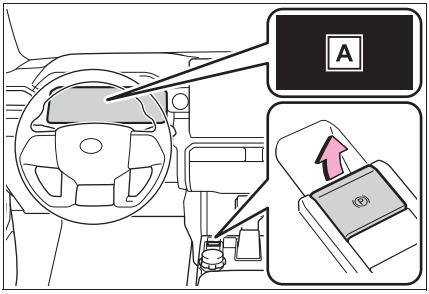
- Appuyez sur la pédale de frein ou sur la pédale d'accélérateur et sans la relâcher, agissez sur le bouton de frein de stationnement. Pour utiliser cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.
- Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement (→P.243)

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement s'éteint.

Si le témoin de frein de stationnement clignote, agissez de nouveau sur le bouton. (→P.623)

■ Activation du mode automatique

Alors que le véhicule est à l'arrêt, tirez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore.



A "Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB activée"

Lorsque le mode automatique est actif, la logique de fonctionnement du frein de stationnement est la suivante.

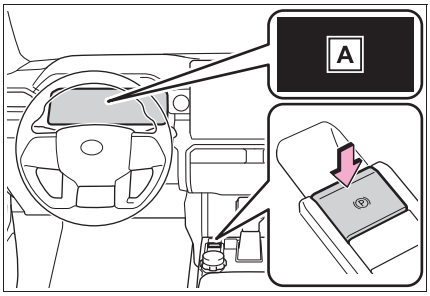
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le frein de stationnement se desserre, et le témoin de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P, le frein de stationnement se serre, et le témoin de frein de stationnement s'allume.

Manœuvrez le sélecteur de vitesses alors que le véhicule est à l'arrêt et que vous appuyez sur la pédale de frein.

La fonction automatique peut ne pas fonctionner si le levier de vitesses est déplacé extrêmement rapidement ou si la pédale de frein n'est pas fermement enfoncée. Dans cette situation, serrez le frein de stationnement manuellement.

■ Désactivation du mode automatique

Lorsque le véhicule est arrêté et que vous appuyez sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton du frein de stationnement et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



A "Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB désactivée"

■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur MARCHE, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec son bouton.
- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur MARCHE, le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein de stationnement) n'est pas disponible.

■ Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement se desserre automatiquement lorsque vous appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur, sous réserve des conditions suivantes:

- La porte conducteur est fermée
- Le conducteur porte sa ceinture de sécurité
- Le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ou le témoin d'alerte de système de freinage n'est pas allumé

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, enfoncez-la lentement.

Si la fonction de desserrage automatique est inopérante, desserrez le frein de stationnement manuellement.

Lorsque le levier de vitesse est déplacé de la position P, le frein de stationnement se desserre automatiquement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement se serre automatiquement dans les conditions suivantes:

- Le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein
- La porte conducteur n'est pas fermée
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ni sur N
- Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ou le témoin d'alerte de système de freinage n'est pas allumé

■ Si le message "Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant" est affiché à l'écran multifonctionnel

Si vous serrez/desserrez le frein de stationnement plusieurs fois de suite sur une courte période temps,

il peut arriver que le système en limite le nombre de manœuvres pour éviter la surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'utiliser le frein de stationnement. Le fonctionnement normal du système se rétablit après 1 minute environ.

■ Si le message "EPB non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel

Agissez sur le bouton de frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après plusieurs actions sur le bouton, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Bruit de manœuvre du frein de stationnement

La manœuvre du frein de stationnement se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Témoin indicateur de frein de stationnement

- Selon le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme décrit ci-après:
 MARCHE: Allumé jusqu'au complet desserrage du frein de stationnement.
 Hors MARCHE: Reste allumé environ 15 secondes.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant 15 secondes environ. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Lorsque le bouton de frein de stationnement est défaillant

Le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein) est automatiquement activé.

■ Stationnement du véhicule

→P.201

■ Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "EPB appliqué" est affiché à l'écran multifonctionnel (lorsque le véhicule atteint la vitesse de 3 mph [5 km/h]).

■ Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume

→P.617

■ Utilisation en période hivernale

→P.472

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Ne pas laisser un enfant seul à bord du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être involontairement desserré par l'enfant et le danger existe que le véhicule se mette en mouvement et provoque un accident grave, voire mortel.

■ Bouton de frein de stationnement

Ne rien disposer à proximité du bouton de frein de stationnement. Tout objet peut interagir avec le bouton et provoquer une mise en action intempestive du frein de stationnement.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

NOTE

■ **Lorsque le système est défaillant**

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et vérifiez les messages d'alerte.

■ **Lorsque le frein de stationnement reste serré suite à une défaillance**

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Maintien du freinage

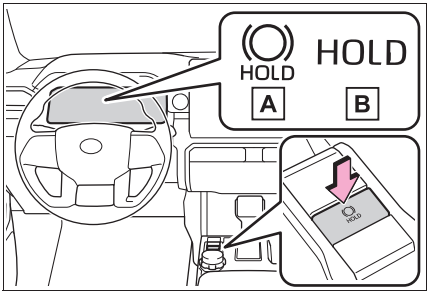
Le système de maintien du freinage garde les freins serrés lorsque le sélecteur de vitesses est sur D, S ou N avec le système actif et après que vous ayez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système desserre les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le sélecteur de vitesses sur D ou S, pour permettre une mise en mouvement en douceur du véhicule.

Activation du système

Activation du système de maintien du freinage

Le témoin de veille de maintien du freinage A (vert) s'allume.

Pendant que le système maintient les freins serrés, le témoin de maintien actif du freinage B (jaune) est allumé.



■ **Conditions de fonctionnement du système de maintien du freinage**

Le système de maintien du freinage est inopérant dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Si l'une des situations précédemment indiquées est détectée alors que le système de maintien du freinage est actif, celui-ci se désactive et le témoin de veille de maintien du freinage s'éteint. Par ailleurs, si l'une de ces situations est détectée alors que le système tient les freins, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ **Fonction de maintien du freinage**

- Si la pédale de frein est laissée au repos pendant 3 minutes environ après que le système ait commencé à maintenir le freinage, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système alors qu'il maintient le freinage, appuyez franchement sur la pédale de frein et appuyez une nouvelle fois sur le bouton.
- Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule lorsqu'il est dans une côte abrupte. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur de freiner lui-même. Le conducteur est informé de cette situation par un signal sonore d'alerte et une indication à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement alors que le système maintient le freinage**

Effectuez l'une des actions suivantes pour desserrer le frein de stationnement:

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement ne se desserre pas si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, une porte est ouverte, et/ou le sélecteur de vitesses est sur P ou N.)
- Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement.

Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.241)

■ **Lorsqu'une inspection est nécessaire par votre concessionnaire Toyota**

Lorsque le témoin de veille de maintien du freinage (vert) ne s'allume pas alors que vous avez appuyé sur le bouton de maintien du freinage et que les conditions d'action du système de maintien du freinage sont réunies, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Anomalie du maintien des freins. App péd fr pr désact et Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Signaux sonores et messages d'alerte

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

Lorsqu'un autre contrôle s'active avec le système de maintien du freinage

Un message est affiché à l'écran multifonctionnel dans tous les cas suivants.

- "Brake Hold indisponible Voir manuel du propriétaire"
 - Lorsque vous appuyez sur le bouton de maintien du freinage alors que le système d'assistance à la descente est actif.
 - Lorsque vous appuyez sur le bouton de maintien du freinage alors que le sélecteur de transmission aux roues avant est en mode "4L" (modèles à 4RM non-permanentes) ou en mode "L4L" (modèles à 4RM permanentes).
- "Brake Hold indisponible Appuyer sur le frein pour le désactiver"
 - Lorsque vous appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL" alors que le système de maintien du freinage est actif.
 - Lorsque vous mettez le sélecteur de transmission intégrale en mode "4L" (modèles à 4RM non-permanentes) ou en mode "L4L" (modèles à 4RM permanentes) alors que le système de maintien du freinage est actif.

Le système de maintien du freinage et le système d'assistance à la descente ou le mode de transfert "4L" (modèles à 4RM non-permanentes) ou "L4L" (modèles à 4RM permanentes) ne peuvent pas être activés en même temps.

Appuyez sur le bouton de maintien du freinage tout en ayant le pied sur la pédale de frein pour désactiver le système de maintien du freinage.

Si le témoin de maintien actif du freinage clignote

→P.623

AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule est dans une côte abrupte

Faites attention lorsque vous utilisez le système de maintien du freinage dans une côte abrupte, soyez prudent. Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à bloquer les freins dans une telle situation. Par ailleurs, il peut arriver que le système ne s'active pas, selon le pourcentage de la pente.

Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante

Le système est incapable d'arrêter le véhicule dès lors que le potentiel d'adhérence des pneus est dépassé. Ne pas utiliser le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

NOTE

Lorsque vous stationnez le véhicule

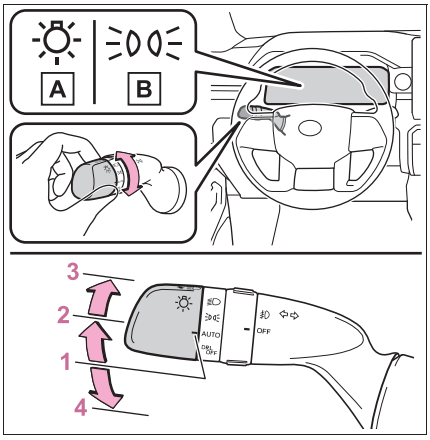
Le système de maintien du freinage n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous stationnez le véhicule pour une longue durée. Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le système assure le maintien du freinage, les freins risquent de se desserrer, avec pour conséquence une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous devez agir sur le contacteur de démarrage, appuyez sur la pédale de frein, mettez le sélecteur de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible d'activer les projecteurs manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

Agissez sur le sélecteur ☼ pour allumer les feux comme suit:



A États-Unis

B Canada

1 AUTO Les projecteurs principaux, les éclairages de jour (→P.248) et tous les feux énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.

2 ≡D◊≡ Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.248) s'allument.

3 ≡D Les projecteurs et l'ensemble des feux énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

4 DRL OFF (sur modèles équipés). Les éclairages de jour s'éteignent.

■ Conditions d'utilisation du mode AUTO

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Système d'éclairage de jour

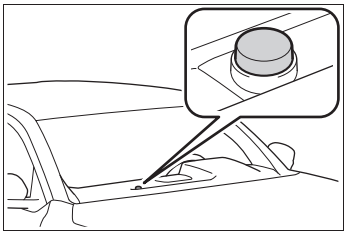
- Véhicules équipés de clignotants avant de type à ampoule: Les éclairages de jour utilisent les mêmes optiques que les feux de croisement, mais diffusent une lumière moins vive que ces derniers.
 Véhicules équipés de clignotants avant de type à DEL: Les éclairages de jour utilisent les mêmes optiques que les feux de stationnement, mais diffusent une lumière plus vive que ces derniers.
- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
 - Le système hybride est démarré
 - Le frein de stationnement est desserré
 - Le sélecteur d'éclairage est sur

ou AUTO*

*: Lorsque la lumière ambiante est vive

- Les éclairages de jour ne s'éteignent pas même si vous serrez à nouveau le frein de stationnement.
- Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.
- Par rapport à l'allumage des phares, le système d'éclairage diurne offre une plus grande durabilité et consomme moins d'électricité, ce qui permet de réduire la consommation de carburant.

■ Capteur de luminosité



Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque. Dans ce cas, la gêne relative à la détection de la lumière ambiante par le capteur peut nuire au fonctionnement du système de phares automatique.

■ Système d'extinction automatique de l'éclairage

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs principaux et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après que vous ayez ouvert et fermé la porte conducteur si le contacteur de démarrage est sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir fermé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et ouvrez la porte conducteur.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, ou ramenez une fois le sélecteur d'éclairage sur arrêt avant de le remettre sur ou .

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT et ouvrez la porte conducteur alors que les feux sont allumés.

■ Lorsque vous déverrouillez les portes (éclairage d'accueil) (sur modèles équipés)

Lorsque vous déverrouillez les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé, les feux de stationnement avant et les feux arrière s'allument automatiquement.
Cette fonction est opérante lorsque le sélecteur d'éclairage est sur AUTO et la luminosité ambiante est faible.

■ Allumage des projecteurs principaux asservi aux essuie-glaces de pare-brise

Lorsque vous circulez de jour avec le sélecteur d'éclairage sur AUTO, si vous utilisez les essuie-glaces de pare-brise, les projecteurs principaux s'allument automatiquement après quelques secondes pour aider à améliorer la visibilité de votre véhicule.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter que la batterie 12 V du véhicule ne se décharge, si les pro-

jecteurs principaux et/ou les feux arrière sont allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, la fonction d'économie de la batterie 12 V intervient et éteint automatiquement tous les feux après un délai de 20 minutes environ. Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée. Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annulée une fois puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

■ Personnalisation

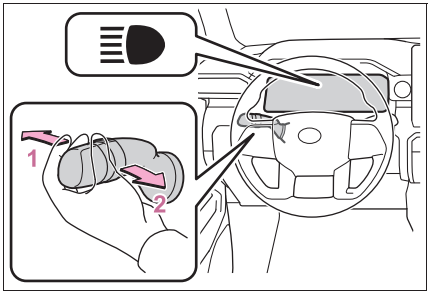
Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.698)

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Allumage des feux de route



1 Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

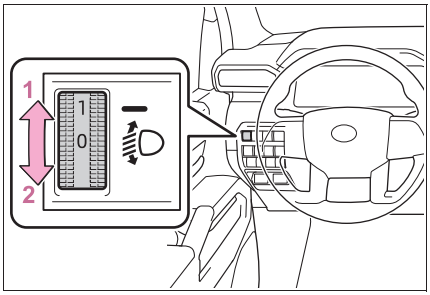
2 Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire des appels de phares que les projecteurs soient allumés ou éteints.

Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs

Le véhicule est équipé d'une correction manuelle de l'assiette des projecteurs principaux. Vous pouvez régler la hauteur du faisceau des projecteurs principaux. Pour cela, vous changez de position la molette de réglage en fonction des conditions de chargement de votre véhicule.

Il vous est recommandé de régler les projecteurs principaux aussi près de la position "0" que possible, afin de ne pas gêner les autres usagers de la route.



1 Relève l'assiette des projecteurs principaux

2 Abaisse l'assiette des projecteurs principaux

■ Guide des positions du sélecteur

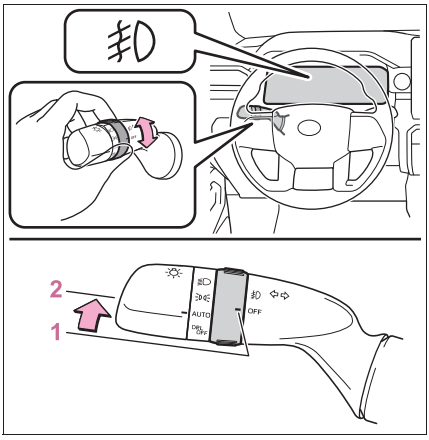
Conditions de chargement		Position du commutateur de commande
Passagers	Charge utile	
Conducteur uniquement	Aucun	0
Occupation complète	Aucun	0,5
Occupation complète	Charge maximale*	1,5
Conducteur uniquement	Charge maximale*	2,5

*: La charge maximale signifie que la capacité de poids de l'essieu arrière ou de l'ensemble du véhicule a été atteinte.

Sélecteur d'antibrouillards

Les projecteurs antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation



1 OFF *1 ou O *2 Extinction des projecteurs antibrouillard

2 Allumage des projecteurs antibrouillard

*1: États-Unis

*2: Canada

■ Conditions d'utilisation des antibrouillards

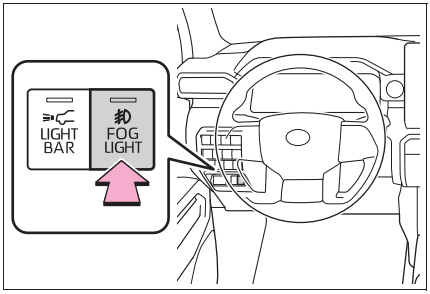
Les feux de stationnement sont allumés ou les projecteurs principaux sont allumés en feux de croisement.

Feux multi-intempéries*

*: Sur modèles équipés

Selon le modèle, le véhicule est équipé de projecteurs antibrouillard dont vous pouvez choisir la couleur (feux multi-intempéries), pour améliorer davantage la visibilité.

■ Pour changer la couleur des feux multi-intempéries, vous utilisez un bouton dédié



Appuyez sur le bouton.

La couleur des antibrouillards peut être commutée (blanc ou jaune).

■ Les feux multi-intempéries peuvent être utilisés lorsque

Les feux antibrouillard avant sont allumés.

■ Fonction de mémorisation de la couleur des feux multi-intempéries

Les projecteurs antibrouillard mémorisent la couleur sur laquelle ils sont réglés à cet instant lorsque vous les éteignez, afin de pouvoir la rappeler lorsque vous les rallumez.

■ Témoin de couleur au bouton des antibrouillards

Le bouton des antibrouillards est muni d'un témoin qui indique dans quelle couleur éclairent les antibrouillards, en s'allumant dans la même couleur que ces derniers (blanc ou jaune). Le témoin ne s'allume pas lorsque les phares antibrouillard sont éteints.

AHB (Feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra frontale située en partie haute du pare-brise pour détecter la luminosité des feux des véhicules devant le vôtre, de l'éclairage public, etc., pour alterner automatiquement les projecteurs principaux entre feux de route et feux de croisement.

AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

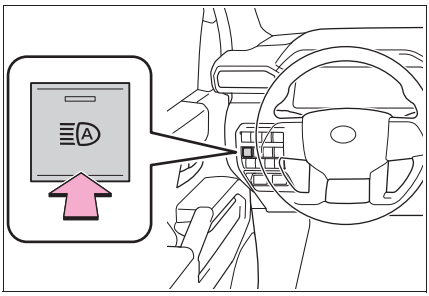
Ne pas accorder une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

■ Pour éviter toute utilisation involontaire du système de feux de route automatiques

● Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

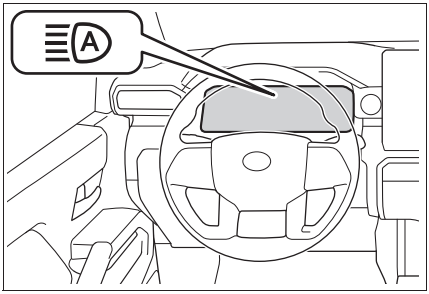
Utilisation du système de feux de route automatiques

1 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.



2 Mettez le sélecteur d'éclairage sur AUTO ou .

Lorsque le commodo du sélecteur d'éclairage est en position feux de croisement, le système AHB est actif et le témoin AHB est allumé.



■ Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:

- Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule avec les feux allumés devant le vôtre.

- Il y a peu d'éclairages publics ou autres sur la route.

● Si l'une des conditions suivantes est remplie, les projecteurs principaux reviennent en feux de croisement:
- Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Votre véhicule est précédé d'un autre dont les feux sont allumés.
- Il y a beaucoup d'éclairages publics ou autres sur la route.

■ Détection par la caméra frontale

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que les projecteurs principaux ne reviennent pas automatiquement en feux de croisement:
- Lorsqu'un véhicule coupe devant le vôtre
- Lorsqu'un autre véhicule traverse devant le vôtre
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont plusieurs fois de suite détectés puis masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Lorsqu'un véhicule approche du vôtre depuis une voie lointaine
- Lorsqu'un véhicule est loin devant le vôtre
- Lorsque le véhicule devant le vôtre a ses feux éteints
- Lorsque les feux du véhicule devant le vôtre éclairent faiblement
- Lorsque le véhicule devant le vôtre renvoie une lumière intense, comme par exemple celle de vos propres projecteurs principaux
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.270

● Il peut arriver que les projecteurs principaux passent en feux de croisement si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs principaux éteints.

● Il peut arriver que les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses fassent que les projecteurs principaux basculent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement.

● Le temps de réaction des projecteurs principaux pour revenir en feux de croisement peut être impacté par les facteurs suivants:
- La luminosité des feux des véhicules devant le vôtre
- Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
- La distance entre votre véhicule et celui qui le précède
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a ses feux allumés que d'un seul côté
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
- L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et le chargement en bagages

● Il peut arriver que les projecteurs principaux alternent intempestivement entre feux de route et feux de croisement.

● Il peut arriver que les vélos et autres véhicules de petit gabarit ne soient pas détectés.

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter correctement le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et éblouissent les piétons ou les véhicules devant le vôtre. Dans ce cas, il vous faut alterner manuellement entre feux de route et feux de croisement.
- Lorsque le système détecte dans les environs des lumières similaires à des phares ou des feux arrière

- Lorsque les projecteurs principaux ou les feux arrière des véhicules en avant du vôtre sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque les projecteurs principaux alternent sans cesse entre feux de route et feux de croisement.
- Lorsque l'utilisation des feux de route est inadaptée ou lorsque le risque existe que ces derniers éblouissent les piétons ou les autres usagers de la route.
- Lorsque vous circulez dans un pays où les véhicules roulent de l'autre côté de la route que celui pour lequel le vôtre a été conçu, par exemple à gauche alors que votre véhicule est prévu pour circuler à droite, ou inversement
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.270

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra frontale

Il est possible de réduire temporairement la sensibilité de la caméra frontale.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que les conditions suivantes sont remplies.

- Le sélecteur d'éclairage est sur ou AUTO.
- Le commodo du sélecteur d'éclairage est en position feux de croisement.
- Le bouton des feux de route automatiques est sur marche.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Dans un délai de 60 secondes après l'étape **2**, répétez rapidement 10 fois la manœuvre consistant à pousser le sélecteur d'éclairage en position de feux de route puis à le ramener à sa position initiale, puis laissez le commodo à sa position initiale.

4 Si vous modifiez la sensibilité, le témoin de feux de route automatiques clignote 3 fois.

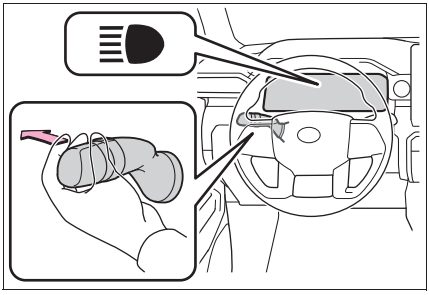
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de route

Poussez le commodo vers l'avant.

Le témoin AHB s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez sur le commodo jusqu'à sa position initiale pour réactiver le système des feux de route automatiques.

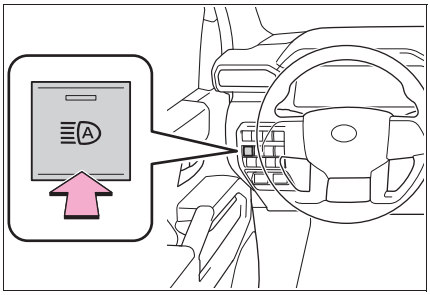


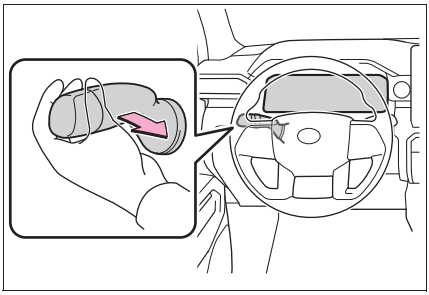
■ Sélection des feux de croisement

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin AHB s'éteint.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.





Sélection temporaire des feux de croisement

Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsque l'utilisation des feux de route est inadaptée à la situation ou risque de gêner les autres usagers de la route ou les piétons en bord de route.

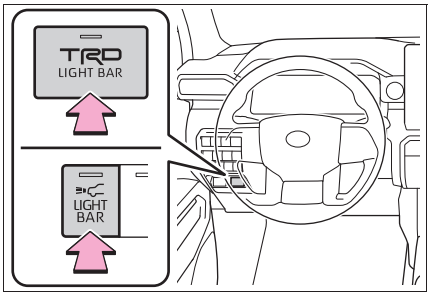
Tirez le commodo vers l'arrière puis ramenez-le à sa position initiale.

Les feux de route sont allumés tant que le commodo est tiré; toutefois, après que vous ayez ramené le commodo à sa position initiale, les feux de croisement ne restent allumés que pour une certaine durée. Après cela, le système de feux de route automatiques reprend la main.

Barre d'éclairage*

*: Sur modèles équipés

Allumage/extinction de la barre d'éclairage



Appuyez sur le bouton.

■ Conditions d'utilisation de la barre d'éclairage

Lorsque les conditions suivantes sont remplies, la barre d'éclairage s'allume:

- Les projecteurs principaux sont en feux de route.
- Vous avez appuyé sur le bouton de barre d'éclairage.
- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ Si le témoin clignote deux fois lorsque vous appuyez sur le bouton

La barre d'éclairage ne va pas s'allumer. Vérifiez que les projecteurs principaux sont en feux de route.

■ Si le témoin clignote lentement lorsque vous appuyez sur le bouton

La barre d'éclairage ne va pas s'allumer. Vérifiez que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, ou que le témoin "READY" est allumé.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Vous agissez sur le commodo pour choisir entre les modes automatique et manuels, ou pour utiliser le lave-glace.

NOTE

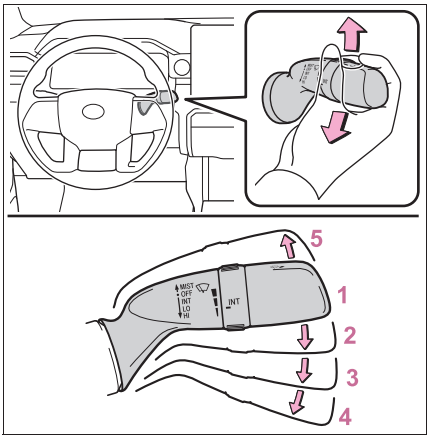
■ Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Agissez sur le commodo

pour utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit:



1 **OFF** *1 ou *2

Arrêt

2 **INT** *1 ou *2

Balayage intermittent

3 LO *1 ou ▼ *2

Balayage à vitesse lente

4 HI *1 ou ▼▼ *2

Balayage à vitesse rapide

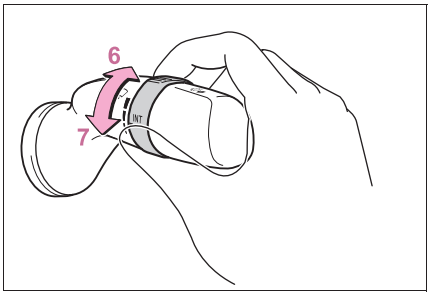
5 MIST *1 ou △ *2

Balayage impulsionnel

*1: États-Unis

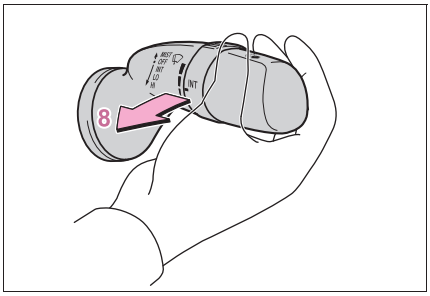
*2: Canada

La fréquence de balayage des essuie-glaces est réglable quand le mode intermittent est sélectionné.



6 Augmenter la fréquence

7 Diminuer la fréquence



8 Lave-glace avec balayage automatique

Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace. (Après plusieurs passages d'essuyage, les essuie-glaces balaient une fois de plus après un bref temps mort pour éliminer un éventuel ruissellement. Toutefois, le balayage anti-ruissellement est inopérant lorsque le véhicule est en mouvement.)

■ Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et du lave-glace de pare-brise

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

■ Utilisation du système de commande vocale

Vous pouvez utiliser le système de commande vocale pour les actions suivantes:

- Balayage des essuie-glaces de pare-brise sur un aller/retour seulement
- Utilisation du lave-glace (possible uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt). Pour plus de détails concernant le système de commande vocale, reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant l'utilisation du liquide de lave-glace

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Lorsque la buse ne pulvérise pas de liquide de lave-glace**

Vous risquez d'endommager la pompe du liquide du lave-glace si vous tirez trop longtemps à vous le commodo.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser les essuie-glaces en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Le réservoir de carburant qui équipe votre véhicule a une structure particulière, qui nécessite que la pression du carburant dans le réservoir soit réduite avant de pouvoir ravitailler. Après l'appui sur le bouton du mécanisme d'ouverture, il faut plusieurs secondes avant que le véhicule ne soit prêt à être ravitaillé en carburant.

Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.669

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être sorti du véhicule et avant d'ouvrir le panneau de réservoir, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
 Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
 Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.

AVERTISSEMENT

- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule. Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne pas remonter dans le véhicule ni toucher quiconque ou quoi que ce soit pouvant être chargé en électricité statique. Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Lorsque vous ravitaillez en carburant

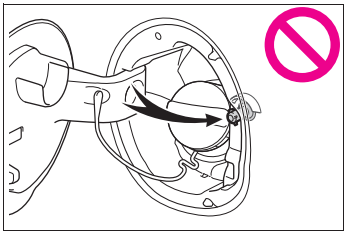
Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.

NOTE

■ Ravitaillement en carburant

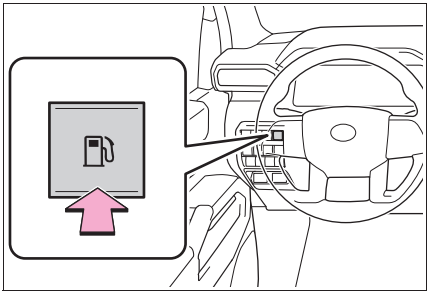
- Terminez le ravitaillement en carburant dans un délai de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la vanne interne se ferme. Dans ces conditions, il y a un risque de débordement du carburant pendant le ravitaillement. Appuyez une nouvelle fois sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant.
- Veillez à ne pas appuyer sur le verrouillage de la trappe à carburant avec le soufflet du pistolet de ravitaillement en carburant, etc. S'il y a appui sur le verrouillage, la vanne interne se ferme et le carburant risque de déborder. Pour l'éviter, appuyez une nouvelle fois sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant.



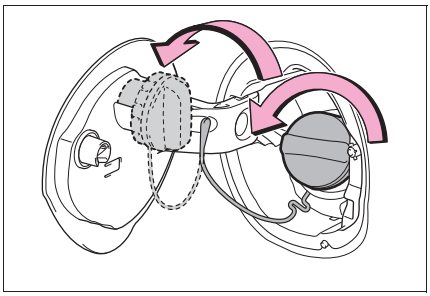
- Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. En effet, le véhicule peut dans ce cas subir une détérioration telle que le système antipollution ne fonctionnerait plus normalement, en plus des dommages causés au circuit d'alimentation ou à la peinture de la carrosserie.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

1 Appuyez sur le bouton d'ouverture.

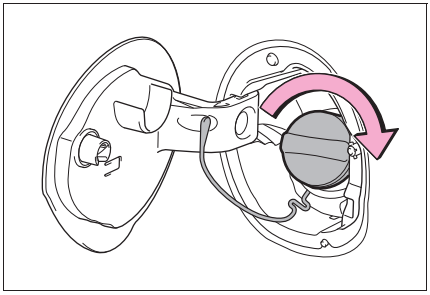


2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et posez-le sur son support dans la trappe à carburant.



Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Après avoir ravitaillé en carburant, vissez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.



■ Lorsque le message "Vérifier le bouchon de réservoir" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le bouchon du réservoir de carburant est peut être enlevé ou mal fermé. Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT, vérifiez le bouchon et vissez-le correctement. Si le message ne disparaît pas, patientez quelques secondes puis mettez à nouveau le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

■ Si vous n'arrivez pas à ouvrir la trappe à carburant

Consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous ouvrez le bouchon de réservoir de carburant

Selon les conditions d'utilisation du véhicule avant son ravitaillement en carburant, il peut arriver que le dégazage du réservoir prenne quelques instants. Sauf cas d'urgence, ne pas utiliser la tirette de déverrouillage de secours pour ouvrir la trappe à carburant et pouvoir ainsi ouvrir le bouchon de réservoir de carburant. En effet, vous risqueriez de provoquer un jaillissement du carburant par la goulotte de remplissage du réservoir.

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0*

*: Sur modèles équipés

Il est nécessaire de déclarer un contrat d'abonnement aux services connectés fournis par Toyota pour pouvoir utiliser ces fonctions. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

La mise à jour du logiciel de Toyota Safety Sense 3.0 est susceptible d'entraîner une modification de la manière d'utiliser les fonctions. Utiliser ce système sans en connaître le mode d'emploi exact fait courir un risque d'accident grave, voire mortel.

- Veillez à lire le Manuel du propriétaire numérique correspondant à la version logicielle du système, que vous trouverez sur le site web du Manuel du propriétaire, avant d'utiliser ce système.

Contenu du Manuel du propriétaire de Toyota Safety Sense 3.0

Les informations livrées dans le présent Manuel du propriétaire sont valables pour le logiciel en version V.3. Pour connaître les plus récentes informations disponibles sur les commandes, l'utilisation, les précautions/mises en garde, etc. applicables à chaque fonction du système Toyota Safety Sense 3.0, consultez le Manuel du propriétaire numérique sur le site web.

Avant d'utiliser ce système, veillez à lire le manuel du propriétaire correspondant à la version logicielle du système.

■ Précautions d'utilisation

- Vous devez savoir que certaines fonctions peuvent être désactivées suite à un recours juridique ou à un problème de sécurité.
- En l'absence d'un contrat d'abonnement aux services connectés ou après expiration de celui-ci, les mises à jour logicielles ne peuvent pas être effectuées à distance par réseau sans fil.

Consulter la version logicielle du système Toyota Safety Sense 3.0 de votre véhicule

Pour pouvoir avoir accès au Manuel du propriétaire correspondant à votre véhicule, il vous faut savoir quelle version du logiciel est installée sur le système, puis vous connecter au site web où vous trouverez le Manuel du propriétaire.

■ Consulter la version avec l'appli Toyota

Vous pouvez consulter la version du logiciel au moyen de l'appli Toyota.

■ **Sélection de la version du système Toyota Safety Sense 3.0 de votre véhicule**

1 Accédez l'URL suivante depuis un ordinateur ou un téléphone intelligent:

Pays	Langue	URL	Code QR
États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om04052u.tacoma.2026.2511.hev.vh	
Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om04052u.tacoma.2026.2511.hev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om04052d.tacoma.2026.2511.hev.vh	

2 Sélectionnez le fichier correspondant à la version du système que vous avez précédemment consultée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour logicielle est disponible, une notification est affichée par l'appli Toyota. Suivez les instructions affichées à l'écran.

■ **Précautions avec la mise à jour du logiciel**

- Après qu'une mise à jour logicielle ait été appliquée, il n'est pas possible de revenir à une version antérieure.
- Selon la qualité des communications et le contenu de la mise à jour, il peut arriver que cette dernière prenne plusieurs heures. Bien qu'une mise à jour soit suspendue lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, elle reprend lorsque vous le remettez sur MARCHE.
- Si la mise à jour du logiciel échoue, le système redémarre avec la version précédente.
- Le système Toyota Safety Sense 3.0 reste utilisable pendant toute la durée d'une mise à jour logicielle.

■ **Ce que vous pouvez consulter avec l'appli Toyota.**

Vous pouvez consulter ou effectuer ce qui suit.

- Version logicielle, informations de mise à jour, précautions, modes d'emploi, etc.
- Mise à jour du logiciel

Système Toyota Safety Sense 3.0

Le système Toyota Safety Sense 3.0 regroupe toutes les aides à la conduite et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

AVERTISSEMENT

■ Système Toyota Safety Sense 3.0

Le système Toyota Safety Sense 3.0 intervient dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et est conçu pour contribuer à atténuer les effets d'une collision sur les occupants et pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule. La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. Il appartient au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. Ce système n'intervient pas nécessairement dans toutes les situations et l'assistance qu'il fournit est limitée. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système, car celui-ci risquant de ne pas fonctionner normalement, vous pourriez provoquer un accident.
- Si votre attention doit être attirée pendant que vous effectuez les actions nécessaires à la conduite, ou si une anomalie survient, un message d'alerte s'affiche ou un signal sonore se déclenche. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran, agissez selon ses instructions.
- Selon les bruits extérieurs, le volume du système audio, etc., il peut arriver que le signal sonore d'alerte soit difficile à entendre. De même, selon les conditions dans lesquelles vous circulez, il peut être difficile de se rendre compte d'une intervention du système au moment où elle a lieu.

■ Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système

Dans les situations suivantes, veillez à désactiver le système.

Tout manquement à cette consigne peut entraîner un fonctionnement anormal du système, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

AVERTISSEMENT

- Lorsque le véhicule penche parce qu'il est en surcharge ou qu'un de ses pneus est crevé
- Lorsque vous roulez à très grande vitesse
- Lorsque vous remorquez un autre véhicule avec la TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque) (→P.327) désactivée.
- Lorsque le véhicule est transporté par camion, bateau, train, etc.
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont et les roues peuvent tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique
- Lorsqu'un capteur est désaligné ou déformé après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le véhicule est équipé temporairement d'un accessoire masquant un capteur ou un feu
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou des chaînes à neige, ou que vous avez utilisé un kit de réparation anticrevaison de secours
- Lorsque les pneus sont excessivement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante
- En cas d'installation d'une suspension Toyota non authentique et/ou de pneus d'une dimension autre que celle spécifiée par le fabricant. (→P.273)
- Lorsque la stabilité dynamique du véhicule n'est plus garantie, du fait d'une collision, une panne, etc.
- Véhicules équipés de la TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque): Lorsque la chaussée sur laquelle circule le véhicule est glissante, notamment par temps de verglas ou de forte pluie.

Systèmes d'aide à la conduite

■ **AHB (Feux de route automatiques)**

→P.253

■ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)**

→P.275

■ **LTA (Aide au suivi de voie)**

→P.287

■ **LDA (Alerte de sortie de voie)**

→P.292

■ **PDA (Aide proactive à la conduite)**

→P.298

■ **RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)**

→P.306

■ **Régulateur de vitesse actif**

→P.309

■ **Régulateur de vitesse**

→P.320

■ **Système d'arrêt d'urgence**

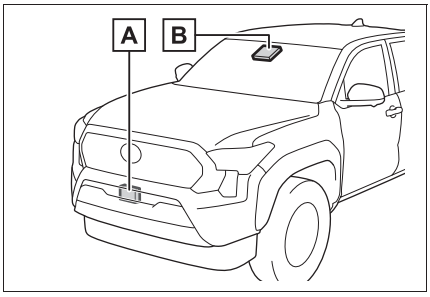
→P.324

Capteurs utilisés par Toyota Safety Sense 3.0

Les capteurs utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système sont variés.

■ **Capteurs détectant les conditions autour du véhicule**

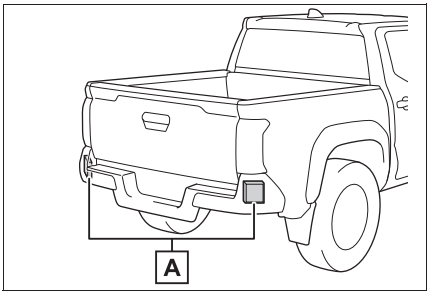
▶ Avant



A Capteur radar avant

B Caméra frontale

▶ Arrière



A Capteurs radar latéraux arrière

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter toute défaillance des capteurs radar**

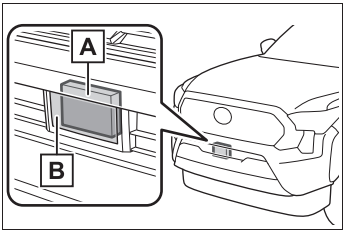
Respectez les précautions suivantes. Tout manquement à cette consigne peut entraîner un fonctionnement anormal d'un capteur radar, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

AVERTISSEMENT

● Veillez à ce que les capteurs radar et leur cache soient toujours propres.

Nettoyez la partie avant d'un capteur radar, ou la partie avant ou arrière de son cache, si elle est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc.

Nettoyez le capteur radar et son cache avec un chiffon doux, de sorte à les décrasser sans les abîmer.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

● Ne fixez pas d'accessoires et ne collez aucun adhésif (même transparent) ou ruban adhésif aluminium, etc., sur un capteur radar ni sur son cache ou la partie qui les entoure.

● Ne pas faire subir de choc violent à un capteur radar ou à la partie qui l'entoure.

Si un capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

● Ne pas démonter les capteurs radar.

● Ne pas modifier ni peindre un capteur radar ou son cache, ni les remplacer par autre chose que des pièces d'origine Toyota.

● Dans les situations suivantes, un réétalonnage des capteurs radar est nécessaire. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un capteur radar est démonté puis remonté, ou remplacé
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre ont été remplacés

■ Pour prévenir toute défaillance de la caméra frontale

Respectez les précautions suivantes.

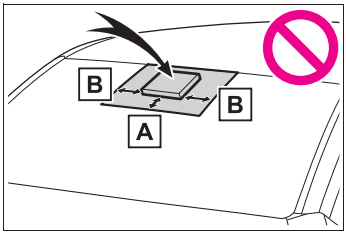
Tout manquement à cette consigne peut entraîner un fonctionnement anormal de la caméra frontale, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

● Tenez toujours le pare-brise en bon état de propreté.

- Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
- Même si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc., présentes devant la caméra frontale.
- Si la face intérieure du pare-brise où est montée la caméra frontale est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota

AVERTISSEMENT

- Ne pas coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet, sur la partie du pare-brise devant la caméra frontale (partie en grisé dans la figure).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant la caméra frontale, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise.
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes devant la caméra frontale, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état.

Si le pare-brise a été remplacé, un réétalonnage de la caméra frontale est nécessaire. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Ne pas laisser les liquides entrer en contact avec la caméra frontale.
- Ne pas laisser la caméra frontale exposée aux lumières très vives.
- Ne pas abîmer l'objectif de la caméra frontale ni le laisser se salir.

Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra frontale. Ne pas toucher l'objectif de la caméra frontale. Si l'objectif de la caméra frontale est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra frontale.
- Ne pas changer de place ou d'orientation la caméra frontale, et ne pas la démonter.
- Ne pas mettre en pièces la caméra frontale.
- Ne pas modifier le véhicule dans ses parties autour de la caméra frontale, comme le rétroviseur intérieur ou le pavillon par exemple.
- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer la caméra frontale. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que la caméra frontale ne s'en trouve pas masquée.
- Ne pas modifier ni remplacer les projecteurs principaux et les autres feux.

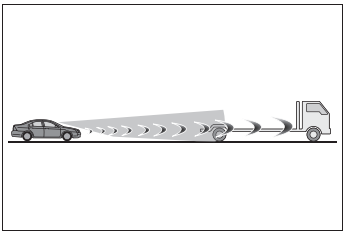
⚠ AVERTISSEMENT

■ Emplacement de la caméra frontale sur le pare-brise

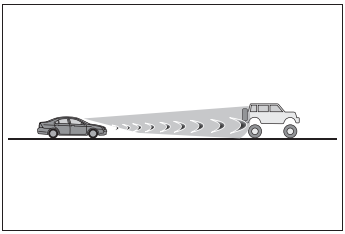
Si le système évalue que le pare-brise risque d'être embué, il met automatiquement en fonction le dégivrage pour désembuer le pare-brise autour de la caméra frontale. Lorsque vous nettoyez, etc., prenez garde de ne pas toucher la partie du pare-brise autour de la caméra frontale avant qu'elle ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

■ Situations dans lesquelles les capteurs et les systèmes peuvent ne pas fonctionner normalement

- Lorsque des modification apportées au véhicule en ont changé la hauteur ou l'assiette (→P.273)
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou en mauvais état
- Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- Lorsque le capteur est recouvert en face avant de boue, d'eau, d'insectes morts, d'un corps étranger, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque l'avant du véhicule reçoit des projections d'eau, de neige, de poussière, etc., ou lorsque vous traversez un banc de brouillard ou de fumée
- Lorsque les projecteurs principaux ne sont pas allumés alors que vous circulez dans l'obscurité, notamment la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque les projecteurs principaux sont sales et éclairent faiblement
- Lorsque les projecteurs principaux sont désalignés
- Lorsqu'un projecteur principal est défaillant
- Lorsque les projecteurs principaux d'un autre véhicule, la lumière du soleil ou un reflet lumineux intense éclaire directement la caméra frontale
- Lorsque la luminosité ambiante varie brutalement
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar, etc., ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace masque la caméra frontale
- Lorsque vous êtes dans un lieu ou à proximité d'obstacles qui réfléchissent fortement les ondes radio, dont notamment:
 - Tunnels
 - Ponts à poutres métalliques
 - Routes gravillonnées
 - Routes défoncées, enneigées
 - Murs
 - Poids lourds de fort gabarit
 - Plaques d'égout
 - Barrière de sécurité
 - Plaques métalliques
- Lorsque vous circulez à proximité d'un escalier ou d'une saillie
- Lorsque le véhicule détectable est étroit, comme un petit véhicule de mobilité
- Lorsque le véhicule détectable présente une partie avant ou arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Lorsque le véhicule détectable présente une partie avant ou arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple



● Lorsque le véhicule détectable possède une garde au sol extrêmement haute



● Lorsque le véhicule détectable transporte une charge qui dépasse par rapport à sa soute

● Lorsque le véhicule détectable présente une surface métallique exposée restreinte, comme dans le cas où il est partiellement recouvert d'une bâche textile, etc.

● Lorsque le véhicule détectable est de forme hétérogène, comme un tracteur, un side-car, etc.

● Lorsque la distance entre votre véhicule et un autre véhicule détectable est extrêmement réduite

● Lorsque le véhicule détectable est incliné

● Lorsque le véhicule détectable est maculé de boue, de neige, etc.

● Lorsque la route sur laquelle vous circulez présente les caractéristiques suivantes:

- Routes sinueuses ou sur lesquelles se succèdent les virages serrés
- Routes en dénivelé, que ce soit en montée ou en descente
- Routes en dévers à gauche ou à droite
- Routes avec ornières profondes
- Routes en mauvais état ou sans entretien
- Routes bosselées ou qui ondulent fréquemment

● Lorsque vous tournez le volant de direction fréquemment ou brutalement

● Lorsque le véhicule ne garde pas constante sa position dans sa voie de circulation

● Lorsque les organes en lien avec ce système, les freins, etc., sont froids ou extrêmement chauds, humides, etc.

● Lorsque le parallélisme des roues est déréglé

● Lorsque vous circulez sur une route dont la chaussée est d'aspect lisse, par exemple lorsqu'elle est verglacée, enneigée, asphaltée, etc.

● Lorsque la trajectoire du véhicule ne suit pas exactement la courbe d'un virage

● Lorsque le véhicule aborde un virage à une vitesse excessive

● Lorsque vous entrez/sortez d'un parc de stationnement, un garage, un ascenseur pour voitures, etc.

● Lorsque vous circulez dans un parc de stationnement

● Lorsque vous circulez dans une zone où se trouvent des obstacles susceptibles d'entrer en contact avec votre véhicule, comme des herbes hautes, des branches d'arbre, etc.

● Lorsque vous circulez par fort vent

■ **Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée**

● Lorsque la voie de circulation est extrêmement large ou étroite

● Tout de suite après avoir changé de voie ou franchi une intersection

● Lorsque vous circulez dans une voie temporaire ou régulée par un chantier de voirie

- Lorsque le milieu environnant comporte des infrastructures, des formes, des motifs ou des ombres pouvant être confondues avec les bandes délimitant les voies
- Lorsqu'une voie de circulation est délimitée par plusieurs bandes blanches
- Lorsque les bandes délimitant les voies ne sont pas nettes ou lorsque la chaussée sur laquelle vous circulez est humide
- Lorsque les bandes délimitant les voies sont en virage
- Lorsque le revêtement routier sur lequel vous circulez est luisant et réfléchissant, comme le béton par exemple

■ Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes

- Lorsqu'une anomalie est détectée dans ce système ou un autre qui lui est lié, comme les freins, la direction, etc.
- Lorsque le système VSC, TRAC, ou tout autre système de sécurité est en action
- Lorsque le système VSC, TRAC, ou tout autre système de sécurité est désactivé

■ Changements dans le bruit de manœuvre des freins et la sensation à la pédale

- Lorsque vous utilisez les freins, il peut arriver que vous perceviez le bruit de leur manœuvre et que les sensations à la pédale de frein ne soient pas les mêmes, mais ce n'est pas le signe d'une anomalie.
- Lorsque le système est en action, il peut arriver que la pédale de frein paraisse plus ferme qu'attendu, ou au contraire qu'elle s'enfonce. Dans un cas comme dans l'autre, la pédale de frein peut aller plus loin dans son débattement. Appuyez davantage sur la pédale de frein, selon les besoins.

■ Lorsque vous utilisez le SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) (sur modèles équipés)

Lorsque le SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) (→P.454) est actif, chacune des fonctions est soumise aux limitations suivantes:

- Fonctions du système

Fonction	État
PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P.275)	O
LTA (Aide au suivi de voie) (→P.287)	—
LDA (Alerte de sortie de voie) (→P.292)	*1
PDA (Aide proactive à la conduite) (→P.298)	*2
Régulateur de vitesse actif (→P.309)	O
Système d'arrêt d'urgence (→P.324)	—

Définition des symboles:
O = Disponible,
— = Non disponible

*1: Seule l'alerte est disponible

*2: Partiellement indisponible

■ Fonctions de la PDA (Aide proactive à la conduite) lorsque le SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) est actif (sur modèles équipés)

Lorsque le SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) est actif, les fonctions suivantes de la PDA (Aide proactive à la conduite)

sont soumises à restrictions.

● Fonctions OAA (Aide à l'anticipation des obstacles)

L'aide au freinage d'urgence se déclenche, mais pas la correction active au volant de direction.

● Fonction SA (Correction active au volant de direction)

La correction active au volant de direction n'intervient pas.

■ Surélévation

En cas d'utilisation d'un kit de surélévation jusqu'à 4 in. (101 mm), y compris la hauteur des pneus.

Toyota recommande l'utilisation d'un kit de surélévation d'origine Toyota car un kit de surélévation non d'origine peut dégrader les performances du système.

Les détails figurent dans le tableau suivant.

Variation de la suspension	Variation des pneus	Description
Suspension normale Toyota	*1	Le système fonctionnera normalement si les réglages sont conformes aux caractéristiques techniques de Toyota. Pour vérifier les réglages, rendez-vous dans un centre d'entretien/de réparation agréé Toyota.
Kit de surélévation de 2,5 pouces d'origine Toyota (sur modèles équipés)		
Kit de surélévation de 2,5 pouces d'origine Toyota (sur modèles équipés)	*2	Le système risque de ne pas fonctionner correctement. Veuillez vous adresser à un centre d'entretien/de réparation agréé Toyota pour vérifier et modifier les réglages.

Variation de la suspension	Variation des pneus	Description
Suspension normale Toyota	*3	Ce système n'est pas conçu pour s'adapter à cette configuration. Toyota recommande vivement de ne pas effectuer de modifications dans cette catégorie. Le non-respect de cette recommandation peut entraîner un mauvais fonctionnement du système et provoquer un accident. Les modifications entrant dans cette catégorie nécessitent l'intervention d'un centre d'entretien/de réparation Toyota agréé pour désactiver les fonctions de Toyota Safety Sense 3.0. Toutefois, cela peut également entraîner un risque d'accident.
Kit de surélévation de 2,5 pouces d'origine Toyota (sur modèles équipés)	*4	
Kit de surélévation non d'origine (sur modèles équipés)	Tous	

*1: Dimensions des pneus spécifiées par le fabricant

*2: Dimensions des pneus jusqu'à 3 pouces plus la taille du pneu spécifiée par le fabricant

*3: Pneus de n'importe quelles autres dimensions que celles préconisées par le fabricant

*4: Pneus de dimensions au-delà de la majoration indiquée en *2

■ **Certification**

→P.740

PCS (Système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise des capteurs pour détecter les obstacles (→P.276) sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle détectable est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou contribuer à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P.286)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité.
 N'utilisez jamais le système de sécurité de pré-collision en substitut aux manœuvres normales de freinage. Ce système ne peut pas éviter la collision ou en réduire la gravité dans toutes les situations. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- Bien que le système de sécurité de pré-collision soit conçu pour contribuer à éviter la collision ou à en réduire la gravité, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances. Lisez les pages qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

• Pour la sécurité d'utilisation: →P.265

■ Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision

Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

■ Lorsque vous remorquez un autre véhicule

→P.327

■ Surélévation

→P.273

Obstacles détectables

Le système est capable de détecter les objets suivants comme des obstacles détectables. (Les obstacles détectables ne sont pas les mêmes pour toutes les fonctions.)

- Véhicules
- Vélos*
- Piétons
- Motos*
- Murs

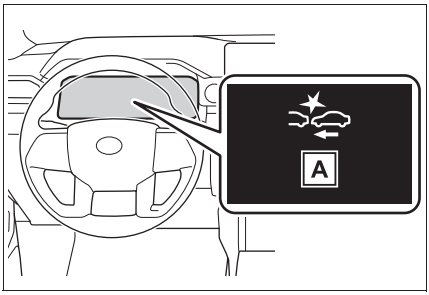
*: Détectés comme obstacles détectables à condition d'être chevauchés.

Fonctions du système

■ Alerte de pré-collision

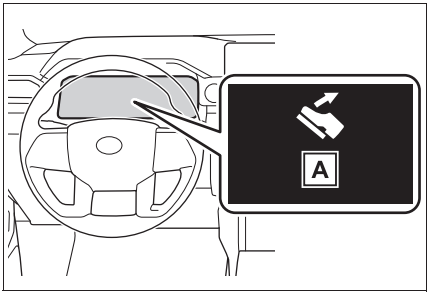
Lorsque le système évalue que le risque de collision est élevé, une icône et un message d'alerte s'affichent à l'écran multifonctionnel accompagnés d'un signal sonore pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.

Si l'obstacle détectable est un véhicule, il peut y avoir des cas où l'alerte est accompagnée d'un freinage modéré.



A "Système précollision"

Si le système détermine que vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur, l'icône et le message suivants s'affichent à l'écran multifonctionnel.



A "La pédale d'accélérateur est enfoncée"

■ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Si le système évalue que le risque de collision est élevé et que la manœuvre de freinage du conducteur est insuffisante, il accroît la puissance de freinage.

■ Contrôle par freinage de pré-collision

Si le système évalue que le risque de collision est extrêmement élevé, il déclenche auto-

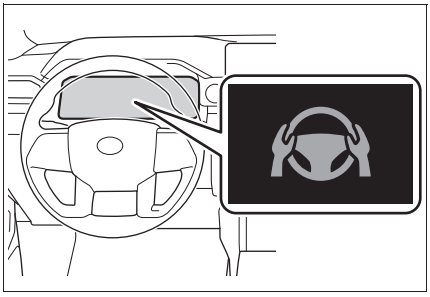
matiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou en réduire la gravité.

■ Correction active d'urgence

Si le système évalue que les conditions suivantes sont remplies, il intervient pour aider le véhicule à conserver sa stabilité et l'empêcher de sortir de sa voie de circulation. Pendant l'assistance, outre l'alerte de pré-collision, l'icône suivante s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le risque de collision est élevé
- Il n'y a pas assez d'espace dans la voie de circulation pour une manœuvre d'évitement
- Le conducteur tourne le volant de direction

Pendant l'assistance, l'alerte de pré-collision se déclenche et un message s'affiche pour avertir le conducteur.

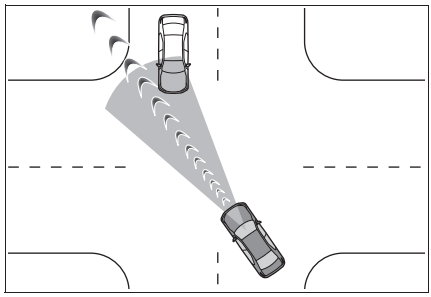


■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/droite)

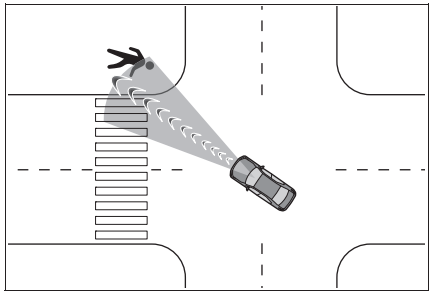
Dans les situations telles que les suivantes, si le système évalue que le risque de collision est élevé, l'alerte de pré-collision et le freinage de pré-collision se déclenchent.

Selon l'intersection, il peut arriver que l'assistance ne se déclenche pas correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/droite à une intersection et coupez la trajectoire d'un véhicule/une moto en sens inverse



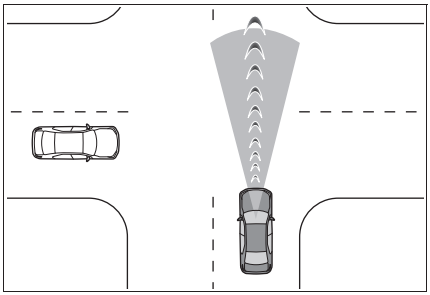
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un piéton ou un vélo est détecté



■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules en croisement)

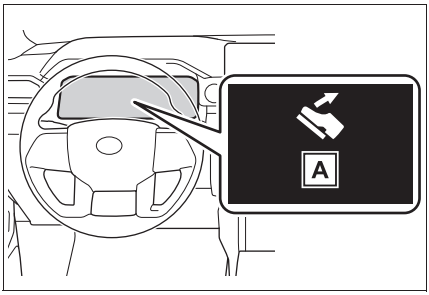
Aux intersections, etc., si le système évalue que le risque de collision avec un véhicule ou une moto en sens inverse est élevé, l'alerte de pré-collision et le freinage de pré-collision se déclenchent.

Selon l'intersection, il peut arriver que l'assistance ne se déclenche pas correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lors de la conduite à basse vitesse, si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée et que le système détermine qu'il y a un risque de collision, la puissance du système hybride sera limitée ou les freins seront appliqués faiblement pour restreindre l'accélération. Pendant cette action, un témoin d'alerte et un message s'affichent à l'écran multifonctionnel accompagnés d'un signal sonore.



A "La pédale d'accélérateur est enfoncée"

■ Pilotage de la suspension (véhicules équipés du système de suspension variable adaptative)

Lorsque le système évalue que le risque de collision est élevé, le système de suspension variable adaptative (→P.448) agit sur la force d'amortissement des amortisseurs pour aider le véhicule à conserver une assiette adéquate.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Freinage pré-collision

- Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.
- Le freinage de pré-collision n'est pas conçu pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Si le véhicule est arrêté sur action du contrôle par freinage de pré-collision, il appartient au conducteur ou à la conductrice d'agir immédiatement sur les freins autant que nécessaire.

AVERTISSEMENT

- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger que ce dernier effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du contrôle par freinage de pré-collision.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le conducteur tourne le volant de direction, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et empêcher la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse de fonctionner ou annuler son fonctionnement.

■ Correction active d'urgence

- La correction active d'urgence cesse d'agir lorsque le système évalue que le contrôle de prévention de sortie de voie a rempli sa mission.
- Selon les actions effectuées par le conducteur, il peut arriver que la correction active d'urgence ne se déclenche pas ou que son action soit annulée.
 - Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur, donne un coup de volant, appuie sur la pédale de frein ou agit sur le commodo de clignotants, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et empêcher la mise en action de la correction active d'urgence.
 - Alors que la correction active d'urgence est en action, celle-ci peut être annulée si le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement car il appuie franchement sur la pédale d'accélérateur, donne un coup de volant ou appuie sur la pédale de frein.
 - Alors que la correction active d'urgence est en action, si le conducteur tient le volant de direction ou le tourne dans le sens opposé à la manœuvre du système, la correction active d'urgence est annulée.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle détecté est élevé.

Toutefois, le système est inopérant dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule n'a pas circulé pendant un certain temps après que la batterie 12 V ait été débranchée puis rebranchée
- Lorsque le sélecteur de vitesses est sur R

Les tableaux qui suivent détaillent les vitesses fonctionnelles et les conditions d'annulation de chaque fonction:

- Alerte de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ
Véhicules en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	50 à 130 mph (80 à 220 km/h) environ
Vélos	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Piétons	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos devant votre véhicule, motos arrêtées	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ

Si vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude alors que l'alerte de pré-collision est en action, il peut arriver que cette dernière soit annulée.

- Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	7 à 110 mph (10 à 180 km/h) environ
Vélos	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Piétons	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ	20 à 50 mph (30 à 80 km/h) environ
Motos devant votre véhicule, motos arrêtées	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	7 à 50 mph (10 à 80 km/h) environ

● Freinage pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ
Véhicules en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	50 à 130 mph (80 à 220 km/h) environ
Vélos	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Piétons	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos devant votre véhicule, motos arrêtées	3 à 110 mph (5 à 180 km/h) environ	3 à 50 mph (5 à 80 km/h) environ
Motos en sens inverse	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ	20 à 110 mph (30 à 180 km/h) environ

Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision est en action, cette dernière est annulée:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur
- Vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude

● Correction active d'urgence

La correction active d'urgence n'intervient pas lorsque vous utilisez les clignotants.

La correction active d'urgence ne se déclenche pas lorsque le témoin de désactivation du VSC est allumé.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motos	25 à 50 mph (40 à 80 km/h) environ	25 à 50 mph (40 à 80 km/h) environ

Si vous effectuez l'une des manœuvres suivantes pendant que la correction active d'urgence est en action, cette dernière est annulée:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur
- Vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude
- Vous appuyez sur la pédale de frein

● Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/droite)

L'aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/droite) n'intervient pas lorsque vous n'utilisez pas les clignotants.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en approche	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules en sens inverse	3 à 25 mph (5 à 40 km/h) environ	3 à 45 mph (5 à 75 km/h) environ	7 à 70 mph (10 à 115 km/h) environ
Piétons	3 à 20 mph (5 à 30 km/h) environ	-	3 à 25 mph (5 à 40 km/h) environ
Vélos	3 à 20 mph (5 à 30 km/h) environ	-	3 à 30 mph (5 à 50 km/h) environ
Motos en sens inverse	3 à 25 mph (5 à 40 km/h) environ	3 à 45 mph (5 à 75 km/h) environ	7 à 70 mph (10 à 115 km/h) environ

● Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules en croisement)

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en croisement	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules, motos (côté)	3 à 38 mph (5 à 60 km/h) environ	•Vitesse de votre véhicule ou moins •Moins de 25 mph (40 km/h) environ	3 à 38 mph (5 à 60 km/h) environ

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La suppression de l'accélération à basse vitesse n'intervient pas lorsque vous utilisez les clignotants.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules devant le vôtre, véhicules arrêtés, piétons, vélos, murs	0 à 9 mph (0 à 15 km/h) environ	0 à 9 mph (0 à 15 km/h) environ

Si vous effectuez l'une des manœuvres suivantes pendant que la suppression de l'accélération à basse vitesse est en action, cette dernière est annulée:

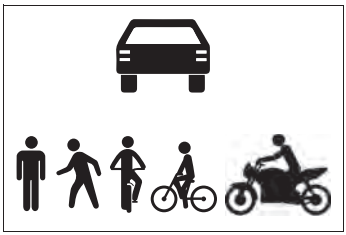
- Vous relâchez la pédale d'accélérateur
- Vous tournez le volant de direction brutalement ou sur une grande amplitude

■ Détection des obstacles détectables

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement.

En fonction de la luminosité ambiante, du mouvement, de la posture et de la direction d'un objet détectable, celui-ci peut ne pas être détecté et le système peut ne pas fonctionner correctement.

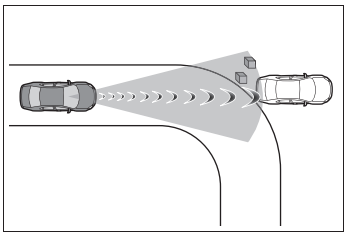
Le système interprète les formes telles que celles illustrée ci-après comme autant d'obstacles détectables.



■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même si le risque de collision n'est pas élevé

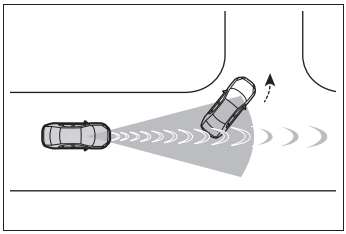
● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, le système peut juger que le risque de collision est élevé et qu'il intervienne:

- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable
- Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un obstacle détectable
- Lorsque vous approchez rapidement d'obstacle détectable
- Lorsque vous approchez d'un obstacle détectable ou d'un autre objet en bord de route, par exemple une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur, etc.
- Lorsqu'un obstacle détectable ou tout autre objet se trouve en bord de route d'un virage

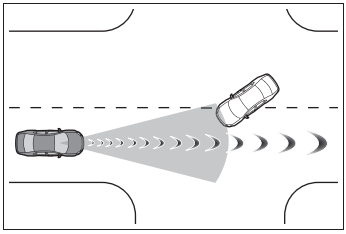


- Lorsque ce qui se trouve devant votre véhicule crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un obstacle détectable
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable pendant qu'il

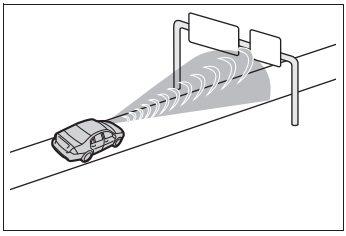
change de voie ou qu'il tourne à gauche/droite



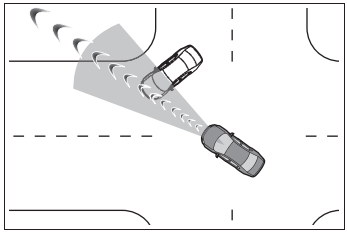
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable arrêté pour tourner à gauche/droite



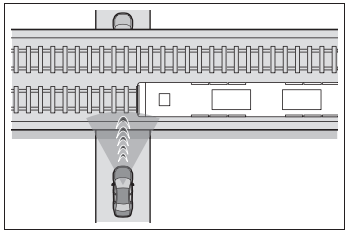
- Lorsqu'un obstacle détectable s'arrête tout de suite avant de couper la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous traversez un lieu où se trouve une infrastructure basse surplombant la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous approchez d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule ou une moto en sens inverse, un piéton ou un vélo traverse devant votre véhicule
- Lorsque vous essayez de tourner à gauche/droite devant un véhicule ou une moto en sens inverse, un piéton ou un vélo
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule ou une moto en sens inverse, un piéton ou un vélo s'arrête ou change de direction tout de suite avant de couper la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule/une moto en sens inverse tourne à gauche/droite devant votre véhicule



- Lorsque vous tournez le volant de direction pour diriger le véhicule sur la trajectoire d'un autre en sens inverse
- Lorsqu'un objet est en mouvement au-dessus ou au-dessous du niveau de la route

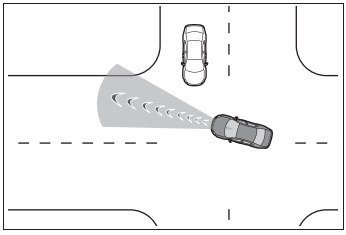


■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

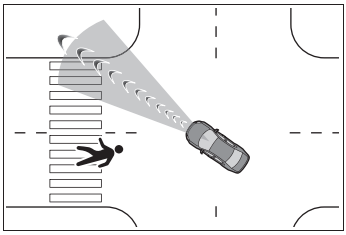
● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un obstacle détectable ne soit pas détecté par les capteurs avant et que le système ne joue pas son rôle comme il le devrait:

- Lorsqu'un obstacle détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un obs-

tacle détectable zigzague
- Lorsqu'un obstacle détectable fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque vous approchez rapidement d'obstacle détectable
- Lorsque l'obstacle détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une clôture, d'une barrière de sécurité, d'une bouche d'égout, d'une plaque en acier sur la route ou d'un autre véhicule
- Lorsqu'un obstacle détectable est surplombé par une infrastructure
- Lorsqu'une partie d'un obstacle détectable est masquée par un objet (bagage encombrant, parapluie, une barrière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs obstacles détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil, se reflète sur un obstacle détectable
- Lorsqu'un obstacle détectable est blanc et paraît extrêmement brillant
- Lorsque la couleur ou la luminosité d'un obstacle détectable est telle qu'il se confond avec ce qui l'entoure
- Lorsqu'un obstacle détectable coupe la route ou surgit sans préavis devant votre véhicule
- Lorsque vous approchez d'un véhicule de biais
- En présence d'une bicyclette d'enfant ou d'un vélo transportant une charge encombrante, monté par plus d'une seule personne, dont le cycliste est penché en avant, ou de forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège enfant, en tandem, etc.)
- Si un piéton ou un vélo est de taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste en rendue difficile à interpréter (parce que la personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton est penché en avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à vive allure
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
- Lorsqu'un obstacle détectable se confond avec ce qui l'entoure, notamment lorsque la luminosité ambiante est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans le noir (pendant la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps après le démarrage du système hybride
- Pendant que vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Pendant que vous prenez un virage et quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule/une moto circule à au moins 3 voies de circulation du vôtre
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et que la direction suivie est très différente de celle de la circulation dans la voie en sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/droite, un piéton ou un vélo derrière votre véhicule se porte devant lui en le dépassant



- Alors que vous êtes à une intersection, le véhicule qui vous approche en croisement présente une grande longueur hors-tout (poids lourd de fort gabarit, plateau de remorquage, etc.).

● En plus de celles déjà décrites, il peut arriver dans certaines situations comme les suivantes, que la correction active d'urgence ne joue pas son rôle comme elle le devrait:

- Lorsqu'un obstacle détectable est trop proche de votre véhicule
- Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace pour une manœuvre d'évitement ou qu'un obstacle se dresse dans la direction de l'évitement
- Lorsqu'il y a un véhicule en sens inverse

● En plus de celles déjà décrites, il peut arriver dans certaines situations comme les suivantes, que les murs ne soient pas détectés comme des objets cibles et que la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ne joue pas son rôle comme elle le devrait:

- Lorsque le mur ne masque pas complètement ce qui se trouve derrière, comme une porte vitrée, une clôture grillagée, etc.
- Lorsque le mur est incliné ou de faible hauteur
- Lorsque le mur est étroit, comme un pilier, etc.
- Lorsque le mur est constitué de végétaux, comme une haie, etc.
- Lorsque le mur renvoie le reflet de la route, etc.
- Lorsque votre véhicule approche en biais du mur

Configuration de la pré-collision

● Le système de sécurité de pré-collision est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.691)

Le système est activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

● Lorsque le système est désactivé, le témoin d'alerte PCS est allumé et un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

● La configuration de la pré-collision est modifiable dans les options de personnalisation. (→P.691)

● La modification du préavis d'alerte de pré-collision entraîne également celle du délai d'intervention de la correction active d'urgence. Lorsque l'option sélectionnée est " (Tardif)", la correction active d'urgence n'intervient pas dans la plupart des cas.

● Lorsque le régulateur de vitesse actif est en fonction, l'alerte de pré-collision utilise le délai " (Précoce)" pour intervenir, quelle que soit la configuration personnelle choisie pour ce paramètre.

LTA (Aide au suivi de voie)

Fonctions LTA

- Lorsque vous circulez sur une route dont les bandes délimitant les voies de circulation sont clairement visibles et que vous roulez sous régulateur de vitesse actif, le système exploite la caméra frontale et le capteur radar pour identifier les bandes de délimitation des voies et les véhicules qui vous entourent et vous précèdent, et agit sur le volant de direction pour tenir le véhicule en position dans sa voie de circulation.

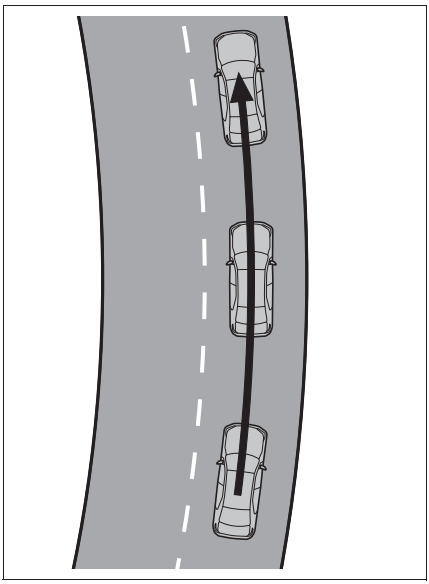
L'usage de cette fonction est à réserver aux autoroutes et aux voies rapides exclusivement.

Si vous n'utilisez pas le régulateur de vitesse actif, la fonction est inopérante.

Dans les situations où les bandes délimitant les voies sont difficiles à distinguer ou invisibles, dans un embouteillage par exemple, le système se fie à la trajectoire des véhicules qui précèdent et entourent le vôtre pour vous assister.

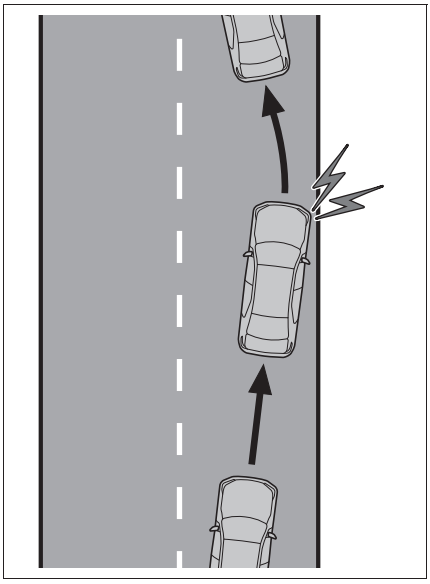
Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou qu'il n'est pas tenu fermement, il en alerte le conducteur et cette fonction sera temporairement annulée.

Dès l'instant où le volant de direction est fermement repris en main, la fonction se réactive.



- Lorsque la fonction est active, s'il apparaît que le véhicule va sortir de sa voie de circulation, le conducteur en est alerté par une indication visuelle et sonore.

Lorsque le signal sonore se déclenche, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LTA. Le système LTA n'est pas un système de conduite autonome et il n'est pas non plus conçu pour vous affranchir de l'attention que vous devez porter à votre conduite pour assurer la sécurité. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité. Par ailleurs, le conducteur a la responsabilité de prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, notamment lorsqu'il conduit sur un long trajet.
- Tout manquement à l'obligation d'effectuer les manœuvres qui s'imposent et de rester attentif à sa conduite peut avoir pour conséquence un accident.
- Lorsque vous ne vous en servez pas, désactivez le système LTA par son bouton.

■ Conditions d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système LTA détecte les lignes délimitant les voies de circulation ou la trajectoire des véhicules qui précèdent ou entourent le vôtre.
- Le régulateur de vitesse actif est en fonction.
- La largeur de la voie de circulation est comprise entre 10 et 13 ft. (3 et 4 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Vous n'êtes pas en train de conduire le véhicule dans un virage serré.
- Le véhicule n'est pas en train d'accélérer ou de ralentir au-delà d'un certain différentiel de vitesse.
- Vous n'êtes pas en train de tourner le volant de direction avec une grande force.
- L'alerte de volant de direction non tenu (→P.289) n'est pas active.
- Vous tenez le véhicule au centre de la voie de circulation.
- Véhicules équipés de la TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque): La TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque) n'est pas active (→P.327)

■ **Annulation temporaire des fonctions**

- Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P.288)
- Si les conditions d'intervention de la fonction ne sont plus remplies alors qu'elle est en action, il peut arriver qu'un signal sonore se déclenche pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.
- La correction active gérée par le système peut être supplantée par les actions du conducteur au volant de direction.

■ **Fonction d'alerte de sortie de voie lorsque le système LTA est actif**

- Même si vous avez configuré l'alerte LDA pour qu'elle se signale par une vibration dans le volant de direction, si le véhicule dévie dans sa voie de circulation alors que le système LTA est actif, le signal sonore d'alerte se déclenche pour alerter le conducteur.
- Si le système détecte une action sur le volant de direction équivalente à celle nécessaire pour changer de voie de circulation, il juge que le véhicule ne dévie pas dans sa voie et ne déclenche pas l'alerte.

■ **Action de l'alerte de volant de direction non tenu**

- Lorsque le système juge que le volant de direction n'est pas tenu par le conducteur ou la conductrice, un message l'exhortant à s'en saisir s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné de l'icône représentée dans l'illustration, pour l'alerter. Si le système détecte que le volant de direction est tenu, l'alerte est annulée. Lorsque vous utilisez le système, veillez à garder fermement en main le volant de direction, que l'alerte soit active ou pas.



- Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, l'alerte se déclenche et la fonction est temporairement désactivée. Il peut également arriver que cette alerte se déclenche si le conducteur n'imprime au volant de direction que de petits mouvements, mais en permanence.

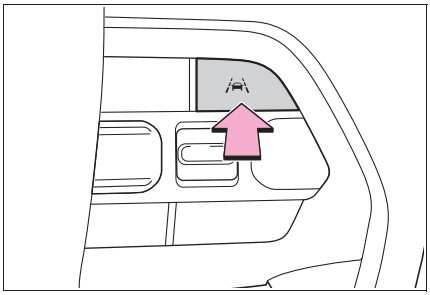
■ **Situations dans lesquelles l'alerte de volant de direction non tenu peut ne pas fonctionner correctement**

- Selon les conditions tenant au véhicule, à la tenue du volant et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.

Activation/désactivation du système

Vous activez/désactivez l'aide au suivi de voie (LTA) à chaque appui sur le bouton LTA.

Lorsque la fonction LTA est sur MARCHE, le témoin LTA est allumé.

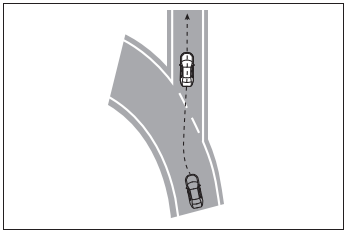


AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que les fonctions n'interviennent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne pas accorder une trop grande confiance à ces fonctions. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité.

- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté change de voie de circulation (votre véhicule est susceptible de suivre celui devant ou à côté de lui et donc de changer de voie lui aussi)



- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté louvoie (votre véhicule est susceptible de louvoyer à imitation et de sortir de la voie)
- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté sort de la voie de circulation (votre véhicule est susceptible de suivre celui devant ou à côté de lui et donc de sortir de la voie lui aussi)
- Lorsqu'un véhicule devant ou à côté circule très près de la bande gauche/droite délimitant la voie de circulation (votre véhicule est susceptible de suivre celui devant ou à côté de lui à imitation et de sortir de la voie)
- Lorsqu'il y a autour de votre véhicule des objets ou des structures en mouvement (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, ce dernier est susceptible de louvoyer)
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou les turbulences créées par les véhicules autour
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.270
- Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée: →P.271
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

Affichage fonctionnel de l’assistance à la manœuvre du volant de direction

L’état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Indicateur	Affichage des voies	Icône de direction	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	La LTA est en veille
 Vert	 Vert	 Vert	La LTA est en action
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	 Vert	Le véhicule sort de sa voie du côté indiqué par le clignotement de l’affichage des voies

LDA (Alerte de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA alerte le conducteur si le véhicule risque de dévier de sa voie de circulation ou de la chaussée*, et peut par ailleurs agir sur le volant de direction par petites corrections pour éviter cette déviation hors de la voie ou de la chaussée*.

Le système utilise la caméra frontale pour détecter les bandes de délimitation des voies de circulation ou la chaussée*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

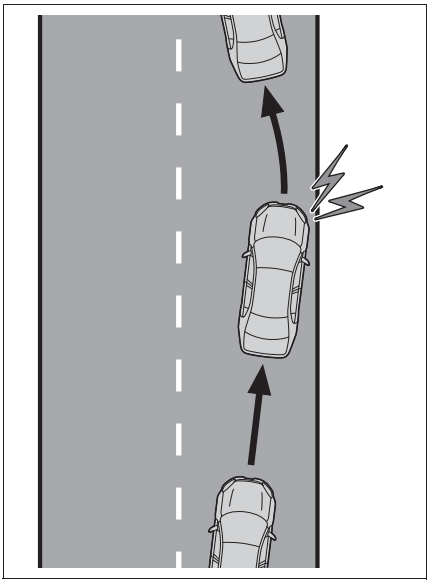
■ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou la chaussée*, il en alerte le conducteur par une indication visuelle, accompagnée au choix par un signal sonore d'alerte ou par une vibration dans le volant de direction.

Contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation ou de la chaussée*.

Si le système juge que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre dans une voie adjacente, il déclenche l'alerte de sortie de voie même si vous avez mis le clignotant.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

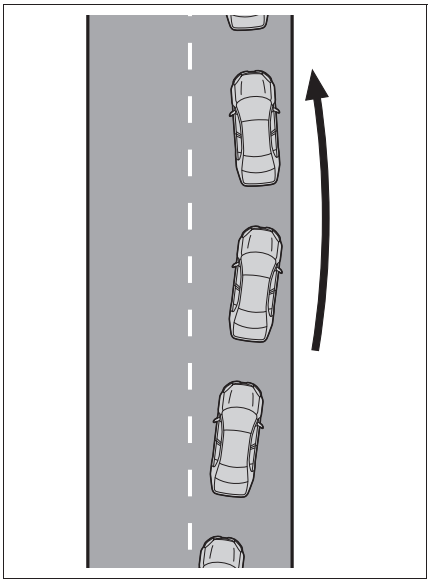
Si le système évalue que le véhicule va très probablement sortir de sa voie de circulation ou de la chaussée*, il intervient activement par des corrections mineures au volant de direction pour aider à éviter qu'il sorte de la voie ou de la chaussée.

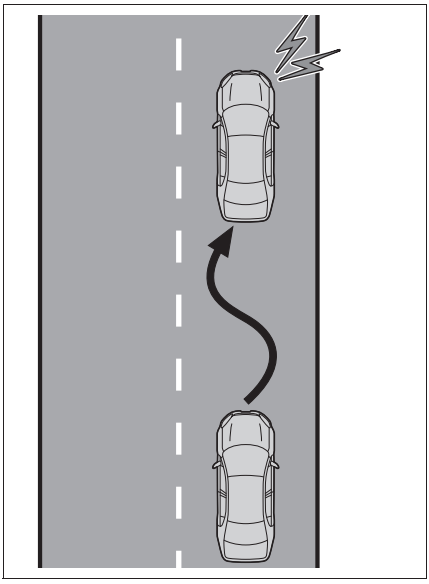
Si le système détecte l'absence de toute action sur le volant de direction pendant un certain temps, ou

qu'il n'est pas fermement tenu en main, il en avertit le conducteur par un message d'alerte et un signal sonore d'alerte.

Si le système juge que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre dans une voie adjacente, il met en action la fonction de prévention de sortie de voie même si vous avez mis le clignotant.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.





■ Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule louvoie, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour exhorter le conducteur ou la conductrice à s'arrêter pour faire une pause.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui vous assiste activement dans votre conduite, de manière autonome. Toutefois, ce n'est pas un système avec lequel vous pouvez vous permettre de relâcher l'attention que vous devez porter à votre conduite pour assurer la sécurité. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité. Par ailleurs, le conducteur a la responsabilité de prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, notamment lorsqu'il conduit sur un long trajet.

⚠ AVERTISSEMENT

- Tout manquement à l'obligation d'effectuer les manœuvres qui s'imposent et de rester attentif à sa conduite peut avoir pour conséquence un accident.

■ Conditions d'intervention de chaque fonction

- Fonction d'alerte/prévention de sortie de voie

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule roule à plus de 30 mph (50 km/h) environ. Une intervention est possible lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ, si d'autres véhicules, des motos, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie.
- Le système reconnaît une voie de circulation ou la chaussée*. (Lorsqu'il ne la reconnaît que d'un seul côté, le système n'est fonctionnel que de ce côté uniquement.)
- La largeur de la voie de circulation est supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants. (sauf dans la situation où un véhicule est détecté du même côté que celui où le clignotant est mis.)
- Vous n'êtes pas en train de conduire le véhicule dans un virage serré.
- Le véhicule n'est pas en train d'accélérer ou de ralentir au-delà d'un certain différentiel de vitesse.
- Vous ne tournez pas suffisamment le volant de direction pour changer de voie de circulation.
- Le système VSC ou TRAC n'est pas désactivé

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P.294)

■ Action de la fonction d'alerte/prévention de sortie de voie

- Selon la vitesse du véhicule, les conditions tenant à la route, l'angle de sortie de voie, etc., il peut arriver que vous ne sentiez pas l'action de la fonction de prévention de sortie de voie, ou que celle-ci soit inopérante.
- Selon les conditions, il peut arriver que le signal sonore d'alerte se déclenche même si vous avez choisi la vibration dans le volant de direction pour l'option de personnalisation.
- Si la chaussée* n'est pas franche ou rectiligne, il peut arriver que la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie soit inopérante.
- Il peut arriver que la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie n'intervienne pas si le système évalue que vous dirigez intentionnellement le véhicule pour éviter un piéton ou un véhicule en stationnement.
- Il peut arriver qu'il ne soit pas possible pour le système de juger s'il existe un danger de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.
- L'action de correction active au volant de direction de la fonction

de prévention de sortie de voie peut être supplantée par les actions du conducteur sur le volant de direction.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures, comme par exemple une bordure de trottoir, une barrière de sécurité, etc.

■ Lorsque vous remorquez un autre véhicule

→P.327

■ Surélévation

→P.273

■ Action de l'alerte de volant de direction non tenu

Dans les situations suivantes, un message exhortant le conducteur à agir sur le volant de direction s'affiche accompagné d'une icône et d'un signal sonore, pour l'alerter. Lorsque vous utilisez le système, veillez à garder fermement en main le volant de direction, que l'alerte soit active ou pas.



- Lorsque le système évalue que le conducteur ne tient pas assez bien en mains le volant de direction, ou ne le tourne pas alors que la fonction de prévention de sortie de voie agit par une correction active

Hors Porto Rico: La durée pendant laquelle le signal sonore d'alerte retentit s'allonge à mesure qu'augmente la fréquence à laquelle intervient la correction active au volant de direction. Si le système estime qu'il y a eu action sur le volant de direction, le signal sonore s'arrête.

Pour Porto Rico: La durée pendant laquelle le signal sonore d'alerte retentit s'allonge à mesure qu'augmente la fréquence à laquelle intervient la correction active au volant de direction. Même si le système estime que le volant a été actionné, le signal sonore d'avertissement retentit pendant un certain temps.

■ Fonction de suggestion de pause

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- La largeur de la voie de circulation est supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que la fonction de suggestion de pause soit inopérante.



Configuration du système LDA

- Le système LDA est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.691)
- La configuration du système LDA est modifiable via les options de personnalisation. (→P.691)

AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système n'intervienne pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne pas accorder une trop grande confiance à ces fonctions. Il appartient au conducteur de rester attentif à tout ce qui l'entoure et à diriger le véhicule avec le volant de direction comme il convient pour garantir la sécurité.

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc. ou les infrastructures (bordure de trottoir, barrière de sécurité, etc.) n'est pas claire ni en ligne droite
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou les turbulences créées par les véhicules autour
- Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée: →P.271
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.270
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.272
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

Indications et action du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie et de la correction active par la fonction de prévention de sortie de voie est indiqué.

▶ Hors Porto Rico

Indicateur	Affichage des voies	Icône de direction	Situation
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les bandes délimitant les voies ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Les bandes délimitant les voies sont détectées par le système

Indicateur	Affichage des voies	Icône de direction	Situation
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies est allumé
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	 Vert	La fonction d'alerte de sortie de voie/prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote

▶ Pour Porto Rico

Indicateur	Affichage des voies	Icône de direction	Situation
 Jaune éclairé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Les bandes délimitant les voies ne sont pas détectées par le système
Éteint	 Blanc	Éteint	Les bandes délimitant les voies sont détectées par le système
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies est allumé
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	 Vert	La fonction d'alerte de sortie de voie/prévention de sortie de voie est en action du côté où l'affichage des voies clignote

PDA (Aide proactive à la conduite)

Lorsqu'un obstacle détectable (→P.299) est détecté, l'aide proactive à la conduite agit sur les freins et sur le volant de direction pour contribuer à empêcher le véhicule de s'approcher trop près de l'obstacle.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité.

- L'aide proactive à la conduite est conçue pour fournir un certain niveau d'assistance dans les actions normales de freinage et de braquage de la direction, ainsi que pour contribuer à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Toutefois, cette assistance est limitée dans ses possibilités.

Il appartient au conducteur ou à la conductrice d'agir au besoin sur les freins et la direction. Lisez les pages qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide proactive à la conduite et conduisez toujours prudemment. (→P.301)

- L'aide proactive à la conduite n'est pas un système avec lequel vous pouvez vous permettre de relâcher l'attention à porter à la conduite pour assurer la sécurité. Même si le système fonctionne correctement, il peut arriver que les conditions environnantes telles qu'il les détecte soient différentes de celles observées par le conducteur ou la conductrice. Il est impératif que la personne au volant reste attentive, qu'elle évalue les risques et qu'elle garantisse la sécurité. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.
- L'aide proactive à la conduite n'est pas un système permettant au conducteur ou à la conductrice de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui l'assiste lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il appartient à la personne au volant de conduire prudemment et de rester attentive à tout ce qui l'entoure.

■ Lorsque vous désactivez l'aide proactive à la conduite

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.270
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

■ Lorsque vous remorquez un autre véhicule

→P.327

■ Surélévation

→P.273

Conditions de fonctionnement du système et obstacles détectables

Selon les conditions de conduite, les actions de l'aide proactive à la conduite et les obstacles qu'elle peut détecter varient comme suit.

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Obstacles détectables
Aide à l'anticipation des obstacles (OAA)	Un obstacle détectable est détecté en train de traverser la route	Assistance du système par une action mineure sur les freins afin de réduire le risque de collision.	• Piétons • Cyclistes
	Un obstacle détectable est détecté sur le bord de la route	Assistance du système par une action sur les freins et le volant de direction, variable selon les conditions environnantes, pour éviter que le véhicule ne s'approche trop près d'un obstacle détecté.	• Piétons • Cyclistes • Véhicules en stationnement
		Assistance du système par une action sur le volant de direction dans des limites faisant que le véhicule ne dévie pas de sa voie de circulation.	

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Obstacles détectables
Aide à la décélération (DA)	Un véhicule est détecté devant le vôtre ou sur une voie adjacente et venant vous couper la route	Votre véhicule est progressivement ralenti afin que la distance entre véhicules ne soit pas excessivement courte.	• Véhicules qui précèdent • Motos
	Un virage est détecté au-devant de votre véhicule	Votre véhicule est progressivement ralenti si sa vitesse est jugée trop rapide pour le virage au-devant.	Aucun
Correction active au volant de direction (SA)	La voie est détectée	Le système anticipe les actions du conducteur ou de la conductrice et prend en charge l'action sur le volant de direction.	Aucun

■ **Vitesses du véhicule auxquelles le système est fonctionnel**

● Assistance avec les obstacles détectables traversant la route

20 à 35 mph (30 à 60 km/h) environ

● Assistance avec les obstacles détectables détectés sur le bord de la route

20 à 35 mph (30 à 60 km/h) environ

● Assistance à la décélération derrière un véhicule qui précède

Plus de 15 mph (20 km/h) environ

● Assistance à la décélération en virage

Plus de 15 mph (20 km/h) environ

● Correction active au volant de direction à l'intérieur d'une voie de circulation

5 à 80 mph (10 à 140 km/h) environ

■ **Conditions dans lesquelles l'action du système est annulée**

● Dans les situations suivantes, l'action du système est annulée:
- Lorsque le régulateur de vitesse actif ou le régulateur de vitesse est en fonction
- Lorsque le PCS est désactivé
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.272
- Lorsque la position de sélection sélectionnée est P, R ou N
- La ceinture de sécurité conducteur est détachée

● Dans les situations suivantes,

l'assistance à l'action sur les freins est annulée:
- Moins de 9 mph (15 km/h) environ
- Lorsque le véhicule a atteint une certain vitesse, telle que jugée par le système, variable selon les conditions environnantes

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'action du système soit annulée:
- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action (par exemple: PCS, sécurité de mise en mouvement)
- Lorsque le système détermine qu'un obstacle détecté s'est écarté du véhicule
- Véhicules équipés du SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion): Lorsque le SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) est en action: →P.272
- Lorsque les bandes délimitant les voies de circulation ne sont plus détectées
- Lorsque vous avez appuyé sur la pédale de frein
- Lorsque vous avez appuyé sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous avez agi sur le volant de direction avec une force excédant un certain degré
- Lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants pour tourner à gauche/droite

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

● Situations dans lesquelles il peut arriver que la voie de circulation ne soit pas détectée: →P.271

● Lorsqu'un obstacle détectable s'arrête tout de suite avant de couper la trajectoire du véhicule

● Lorsque vous passez extrêmement près d'un obstacle détectable derrière une barrière de sécurité, une clôture, etc.

● Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un obstacle détectable

● Lorsque vous dépassez un obstacle détectable pendant qu'il change de voie ou qu'il tourne à gauche/droite

● Lorsque des obstacles sont présents aux alentours (barrières de sécurité, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, poteaux, cônes de signalisation, boîtes aux lettres, etc.)

● Lorsque ce qui se trouve devant votre véhicule crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un obstacle détectable

● Lorsque vous traversez un lieu où la route est surplombée par une infrastructure (tunnel bas de plafond, panneau de signalisation, panneau publicitaire, etc.)

● Lorsque vous circulez sur une route enneigée, verglacée ou défoncée

● Lorsqu'un obstacle détectable approche de votre véhicule

● Lorsque votre véhicule ou un obstacle détectable zigzague

● Lorsqu'un obstacle détectable fait varier son mouvement (changement de direction, accélération ou décélération brutale, etc.)

● Lorsque vous approchez rapidement d'obstacle détectable

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'un véhicule ou une moto qui précède n'est pas directement devant le vôtre
- Lorsqu'un obstacle détectable est surplombé par une infrastructure
- Lorsqu'une partie d'un obstacle détectable est masquée par un objet (bagage encombrant, parapluie, une barrière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs obstacles détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs principaux d'un autre véhicule, se reflète sur l'obstacle détectable
- Lorsque l'obstacle détectable est blanc et paraît extrêmement brillant
- Lorsque la couleur ou la luminosité de l'obstacle détectable est telle qu'il se confond avec ce qui l'entoure
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route à un véhicule ou surgit de derrière lui
- Lorsque vous approchez d'un véhicule au-devant qui se présente perpendiculairement ou de biais par rapport au vôtre, ou lui fait face
- Si un véhicule en stationnement se présente perpendiculairement ou de biais par rapport au vôtre
- En présence d'une bicyclette d'enfant ou d'un vélo transportant une charge encombrante, un passager supplémentaire, ou de forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège enfant, en tandem, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est de taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste en rendue difficile à interpréter (parce que la personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché en avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à vive allure
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
- Lorsqu'un obstacle détectable se confond avec ce qui l'entoure, notamment lorsque la luminosité ambiante est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans le noir (pendant la nuit, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est supérieure à 13,1 ft. (4 m) environ
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est inférieure à 8,2 ft. (2,5 m)
- Lorsque le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps après le démarrage du système hybride
- Pendant que vous tournez à gauche ou droite ou quelques secondes après l'avoir fait

AVERTISSEMENT

- Pendant que vous changez de voie de circulation ou quelques secondes après l’avoir fait
- Lorsque vous entrez dans un virage, pendant que vous le prenez et quelques secondes après l’avoir fait

Configuration de l’aide proactive à la conduite

- L’aide proactive à la conduite est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.691)
- Les paramètres suivants de l’aide proactive à la conduite sont modifiables par les options de personnalisation. (→P.691)

Indication de fonctionnement du système

Selon la situation, les indicateurs ou icônes qui s'affichent sont les suivants.

Certaines icônes ne peuvent pas s'afficher si l'écran sélectionné n'est pas celui fournissant des informations sur les fonctions d'aide à la conduite.

Icône	Signification
	• Blanc: Surveillance active des obstacles détectables • Vert: Assistance en action sur un obstacle détectable traversant la route ou sur le bord de la route
	Un piéton a été détecté traversant la route ou sur le bord de la route et l'aide au freinage ou au braquage de la direction est en action
	Un véhicule a été détecté sur le bord de la route et l'aide au freinage ou au braquage de la direction est en action
	• L'aide au braquage de la direction est en action pour éviter que le véhicule ne s'approche trop près d'un obstacle détectable sur le bord de la route • Lorsque l'aide au braquage de la direction est en action
	L'aide à la décélération sur le véhicule qui précède est en action
	Alerte à maintenir une distance suffisante entre véhicules
	L'aide à la décélération avant virage est en action

Action de l'alerte de volant de direction non tenu

Dans les situations suivantes, un message exhortant le conducteur ou la conductrice à se saisir du volant de direction s'affiche à l'écran accompagné de l'icône représentée dans l'illustration, pour l'alerter. Si le système détecte que le volant de direction est tenu, l'alerte est annulée. Lorsque vous utilisez le système, veillez à garder fermement en main le volant de direction, que l'alerte soit active ou pas.

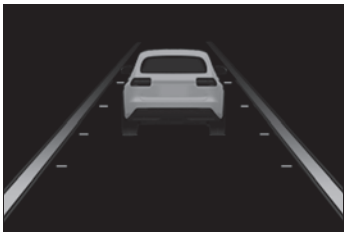


- Lorsque l'aide est en action pour un objet détectable traversant la route ou en bord de route alors que le système juge que le conducteur ou la conductrice ne tient pas le volant de direction

Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, l'alerte se déclenche accompagnée d'un signal sonore. Il peut également arriver que cette alerte se déclenche si le conducteur n'imprime au volant de direction que de petits mouvements, mais en permanence.

Alerte après que l'aide à la décélération sur le véhicule qui précède ait terminé son action

Après que l'aide à la décélération sur le véhicule qui précède ait terminé son action, si le conducteur ou la conductrice n'agit pas sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur et que le véhicule s'approche de celui qui le précède, l'écran clignote accompagné d'un signal sonore, pour l'exhorter à ralentir. Si le système juge que le conducteur ou la conductrice agit sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, l'alerte est annulée.



RSA (Assistant de signalisation routière)*

*: Sur modèles équipés

Le système RSA détecte certaines signalisations routières au moyen de la caméra frontale et/ou du système de navigation (sur modèles équipés) (lorsque les informations de limitation de vitesse sont disponibles) et en avertit le conducteur par des indications visuelles et sonores.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité.
- Ne pas accorder une trop grande confiance au système RSA. Le RSA aide le conducteur en l'informant de la signalisation routière, mais il ne se substitue en rien à sa vision propre et à la conscience qu'il doit avoir de la situation. Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.270

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra frontale détecte un panneau ou une information s'y rapportant est mise à disposition par le système de navigation (sur modèles équipés), le panneau s'affiche à l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

Selon les caractéristiques techniques du véhicule, le nombre de panneaux affichés est susceptible d'être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux sont affichés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le système a détecté un panneau

Dans les situations suivantes, il peut arriver qu'un panneau affiché cesse de l'être:

- Lorsqu'aucun nouveau panneau n'a été détecté sur une certaine distance
- Lorsque le système évalue que la route sur laquelle vous circulez n'est plus la même, notamment après un changement de direction à gauche ou à droite

■ **Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système RSA ne fonctionne pas normalement, qu'il ne détecte pas les panneaux ou qu'il affiche un panneau erroné. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

- Lorsqu'un panneau est sale, effacé, penché ou plié
- Lorsqu'un panneau électronique est faiblement contrasté
- Lorsque le panneau est en tout ou partie masqué par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Lorsqu'un panneau n'est détecté qu'un court instant par la caméra frontale
- Lorsque la situation de conduite (changement de direction, changement de voie, etc.) est incorrectement évaluée
- Lorsqu'un panneau est situé tout de suite après un embranchement de voie rapide ou sur une voie adjacente juste avant la jonction
- Lorsque des adhésifs sont collés à l'arrière du véhicule qui précède
- Lorsqu'une signalisation similaire à un panneau compatible avec le système est détectée comme tel
- Lorsque le panneau de limitation de vitesse détecté par la caméra frontale s'applique à une voie de desserte
- Lorsque vous circulez dans un rond-point
- Lorsque le panneau détecté est destiné aux poids lourds, etc.
- Lorsque le panneau de signalisation est accompagné d'un panonceau (fin de voirie, jour de la semaine, horaire, etc.)
- Lorsque le panneau de signalisation se trouve dans une zone où la circulation est restreinte, comme un chantier de travaux de voirie
- Véhicules équipés d'un système de navigation: Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont périmées
- Véhicules équipés d'un système de navigation: Lorsque le système de navigation est inutilisable

Dans ce cas, les panneaux de limitation de vitesse affichés à l'écran multifonctionnel et à l'écran du système de navigation peuvent être différents.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA déclenche une alerte pour notifier le conducteur.

- Si le véhicule roule à une vitesse supérieure au seuil d'alerte de vitesse du panneau de limitation affiché à l'écran, l'affichage est mis en surbrillance et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et détermine que le véhicule s'est engagé dans une zone à accès interdit, le panneau de sens interdit affiché à l'écran clignote accompagné d'un signal sonore.

■ **Conditions de fonctionnement de la fonction de notification**

- Fonction de notification de vitesse excessive

Cette fonction intervient dans la condition suivante:

- Le système identifie un panneau de limite de vitesse.

● Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système identifie plusieurs panneaux de sens interdit en même temps.
- Le véhicule passe entre des panneaux de sens interdit reconnus par le système.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

● Les types de panneaux de signalisation affichables sont les suivants.

En revanche, les panneaux de signalisation récemment introduits ou qui ne sont pas officiels risquent de ne pas être affichés.

 	Limitation de vitesse
	Sens interdit
	Interdiction de faire demi-tour
	Interdiction de tourner au rouge
	Arrêt
	Cédez le passage
	Avertissement

Configuration du système RSA

Les paramètres suivants du système RSA sont modifiables par les options de personnalisation. (→P.691)

Régulateur de vitesse actif

Le régulateur de vitesse actif détecte la présence des véhicules qui le précèdent pour évaluer la distance actuelle entre véhicules et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante. Vous pouvez programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur autoroutes et voies rapides uniquement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système, et portez une attention soutenue à ce tout ce qui vous entoure afin d'assurer la sécurité.
- Le régulateur de vitesse actif apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.
 Lisez les pages qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas intervenir correctement: →P.316

- Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, des conditions tenant à la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de confirmer la vitesse programmée.
- Même si le système fonctionne correctement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont observées par le conducteur soient différentes de celles détectées par le système. Par conséquent, il est impératif que le conducteur reste attentif, qu'il évalue les risques et qu'il garantisse la sécurité. Accorder une trop grande confiance à ce système pour qu'il assure seul la sécurité du véhicule peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système. Accorder une trop grande confiance à ce système peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

- Détails de l'aide apportée à la vision du conducteur
 Le régulateur de vitesse actif est uniquement destiné à aider le conducteur à déterminer la distance entre son propre véhicule et un véhicule précédent désigné. Ce n'est pas un système permettant au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui l'assiste lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.
 Il est impératif que le conducteur reste attentif à tout ce qui l'entoure, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Détails de l'aide apportée au jugement du conducteur
 Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance entre le véhicule du conducteur et un véhicule précédent désigné se situe dans une plage déterminée. Il est incapable de tout autre type d'évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer si oui ou non il existe une possibilité de danger.

- Détails de l'aide apportée à l'utilisation par le conducteur
 Le régulateur de vitesse actif ne comprend pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter les collisions avec les véhicules qui précèdent le vôtre. Par conséquent, s'il existe un risque quelconque de danger, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse actif ne doit pas être utilisé

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif dans les situations suivantes. Sachant que le système n'est pas à même de réguler convenablement, l'utiliser peut conduire à accident grave, voire mortel.

- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Lorsque vous circulez sur une entrée ou sortie d'autoroute ou de voie rapide
- Lorsque l'alerte d'approche se déclenche fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.270
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

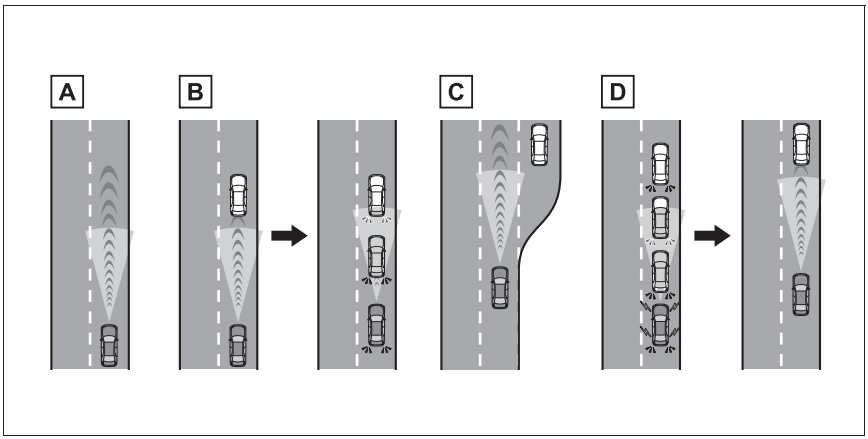
■ Lorsque vous remorquez un autre véhicule

→P.327

■ Surélévation

→P.273

Fonctions de base



A Régulation à vitesse constante:

En l'absence de véhicules qui précèdent

Le véhicule circule à la vitesse programmée par le conducteur.

Si le véhicule dépasse la vitesse programmée dans une descente, l'indication de la vitesse programmée clignote et un signal sonore se déclenche.

B Décélération et régulation à vitesse de croisière variable

Lorsque le système détecte que le véhicule qui précède roule moins vite que la vitesse programmée

Lorsqu'un véhicule est détecté circulant devant le vôtre, ce dernier décélère automatiquement et s'il est nécessaire de ralentir davantage, le système agit sur les freins (les feux stop s'allument à cet instant). Le véhicule régule sa vitesse pour maintenir la distance entre véhicules programmée par le conducteur, en réponse aux variations de vitesse du véhicule qui précède. Si la décélération est insuffisante et que votre véhicule approche de celui qui le précède, l'alerte d'approche se déclenche.

C Accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée pour le vôtre

Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse programmée, puis reprend la régulation à vitesse de croisière variable.

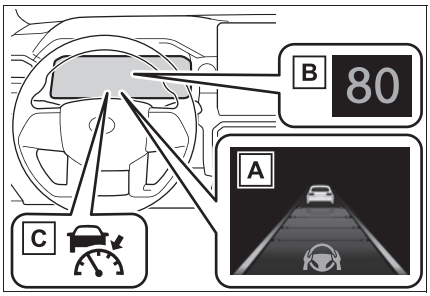
D Mise en mouvement du véhicule:

Si le véhicule qui précède s'arrête, le vôtre aussi (arrêt contrôlé). Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, appuyez sur le bouton "RES" ou appuyez sur la pédale d'accélé-

rateur pour reprendre la régulation à vitesse de croisière variable (action de mise en mouvement). Si aucune action de mise en mouvement n'est effectuée, l'arrêt contrôlé se poursuit.

Composition du système

■ Affichage au compteur

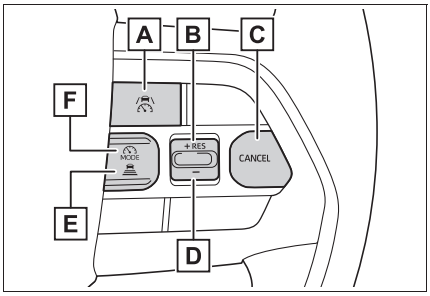


A Écran multifonctionnel

B Vitesse programmée du véhicule

C Témoins indicateurs

■ Boutons



A Bouton d'aide à la conduite

B Bouton "+"/Bouton "RES"

C Bouton d'annulation

D Bouton "-"

E Bouton de distance entre véhicules

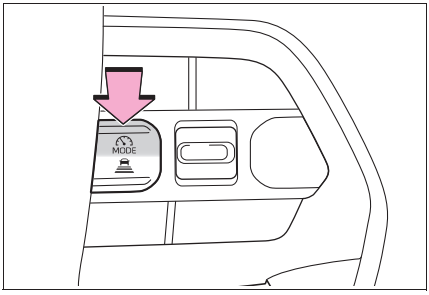
F Sélecteur de mode d'aide à la conduite

Utilisation du régulateur de vitesse actif

■ Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le sélecteur de mode d'aide à la conduite pour sélectionner le mode adaptatif du régulateur de vitesse.

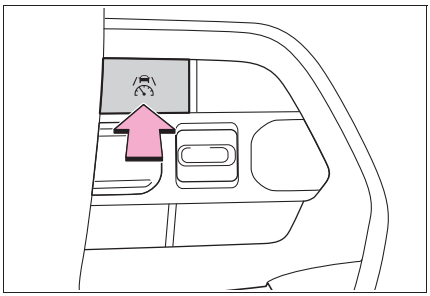
Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume.



2 Agissez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer ou décélérer le véhicule à la vitesse souhaitée (plus de 20 mph [30 km/h] environ), puis appuyez sur le bouton d'aide à la conduite pour programmer la vitesse du véhicule.

La vitesse programmée pour le véhicule est affichée à l'écran multifonctionnel.

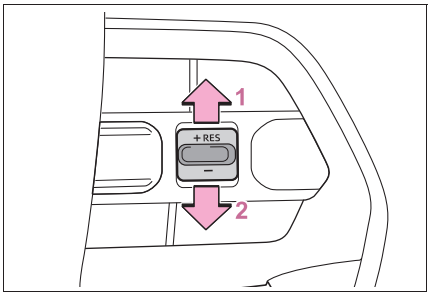
La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le bouton devient la vitesse programmée.



■ Correction de la vitesse programmée

- Correction de la vitesse programmée au moyen des boutons

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton "+" ou "-" jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.



1 Augmenter la vitesse programmée

2 Diminuer la vitesse programmée

Correction par appui court: Appuyez sur le bouton

Correction par appui long: Appuyez longuement sur le bouton jusqu'à atteindre la vitesse que vous souhaitez programmer pour le véhicule.

La vitesse programmée augmente ou diminue comme suit:

▶ Sauf Canada

Correction par appui court: Augmentation ou réduction de 1 mph (1,6 km/h) à chaque appui sur le bouton

Correction par appui long: Augmentation ou réduction continue par pas de 1 mph (1,6 km/h) tant que vous appuyez sur le bouton

▶ Pour le Canada

Correction par appui court: De 1 km/h (0,6 mph) ou 1 mph (1,6 km/h) à chaque appui sur le bouton

Correction par appui long: Augmentation ou diminution en continu par pas de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph (8 km/h) tant que vous appuyez sur le bouton

- Augmentation de la vitesse programmée au moyen de la pédale d'accélérateur

1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée.

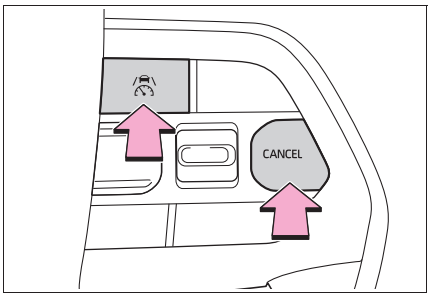
2 Appuyez sur le bouton "+".

■ Annulation/reprise de la régulation

1 Appuyez sur le bouton d'annulation ou sur le bouton d'aide à la conduite pour annuler la régulation.

La régulation est également annulée par un appui sur la pédale de frein.

(Si le véhicule a été arrêté sur action du système, la régulation n'est pas annulée par l'appui sur la pédale de frein.)

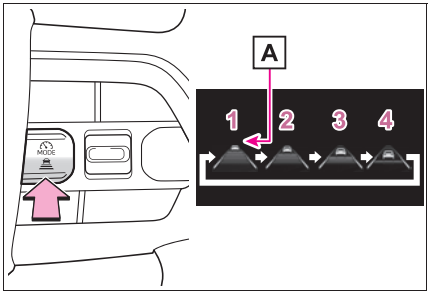


2 Appuyez sur le bouton "RES" pour reprendre la régulation.

■ Changement de la distance entre véhicules

À chaque appui sur le bouton, vous sélectionnez successivement les options de distance entre véhicules dans l'ordre suivant:

Si un véhicule est détecté devant le vôtre, une silhouette [A] s'affiche pour l'indiquer.



Numéro dans la figure	Distance entre véhicules	Distance approximative (vitesse du véhicule: 60 mph [100 km/h])
1	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)
2	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
3	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
4	Courte	Environ 85 ft. (25 m)

La distance entre véhicules telle qu'elle est en réalité varie en fonction de la vitesse du véhicule. Par ailleurs, lorsque le véhicule s'arrête sur action du système, il le fait à une certaine distance par rapport au véhicule qui précède, variable selon la situation et indépendante du réglage choisi.

■ Conditions de fonctionnement

- La position de sélection D est sélectionnée.
- Vous pouvez programmer la vitesse de votre choix lorsque le véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h) environ.
 - Si vous programmez la vitesse à tenir alors que le véhicule roule à moins de 20 mph (30 km/h) environ, sa vitesse est programmée à 20 mph (30 km/h) environ.
 - Si vous programmez la vitesse à tenir alors que le véhicule roule plus vite que la limite haute du système, sa vitesse est programmée à cette limite haute du système.

■ Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule

Comme en conduite normale, vous pouvez appuyer sur la pédale d'accélérateur pour accélérer. Après l'accélération, le véhicule ralentit et reprend la vitesse programmée. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ Lorsque le véhicule est arrêté sur action du système en mode de régulation à vitesse de croisière variable

- Lorsque vous appuyez sur le bouton "RES" alors que le véhicule est arrêté sur action du système, si celui qui précède recommence à rouler dans un délai de 3 secondes environ, la régulation à vitesse de croisière variable reprend.
- Si le véhicule qui précède recommence à rouler dans un délai de 3 secondes environ après que le vôtre se soit arrêté sur action du système, la régulation à vitesse de croisière variable reprend.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Dans les situations suivantes, le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé:

- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, sécurité de mise en mouvement)
- Lorsque le frein de stationnement a été serré
- Lorsque vous détachez la ceinture de sécurité conducteur pendant que vous conduisez
- Lorsque le système de sécurité de pré-collision est désactivé
- Lorsque le véhicule est arrêté dans une côte abrupte sur action du système
- Lorsque l'une des conditions suivantes est détectée alors que le véhicule est arrêté sur action du système:
 - La ceinture de sécurité conducteur est détachée
 - La porte conducteur est ouverte
 - 3 minutes environ se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule

Le frein de stationnement peut s'actionner automatiquement.

- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.272

■ Messages et signaux sonores d'alerte du système de régulateur de vitesse actif

Pour la sécurité d'utilisation: →P.265

■ Véhicules en avant du vôtre susceptibles de ne pas être détectés correctement par le capteur

Dans les situations suivantes, selon les conditions, si le système n'assure pas une décélération suffisante ou s'il est nécessaire d'accélérer, agissez sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P.316) soit inopérante.

- Lorsqu'un véhicule coupe devant le vôtre ou s'en écarte extrêmement lentement ou rapidement pour changer de voie de circulation
- Lorsque vous changez de voie de circulation
- Lorsque le véhicule qui précède circule à vitesse réduite

- Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la même voie de circulation que le vôtre
- Lorsqu'une moto circule dans la même voie de circulation que votre véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas intervenir correctement

Dans les situations suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

- Lorsque le véhicule qui précède freine brutalement
- Lorsque vous changez de voie de circulation à allure réduite, dans un embouteillage par exemple

Alerte d'approche

Dans les situations où votre véhicule approche de celui qui le précède et où le système n'est pas en mesure d'assurer une décélération suffisante, par exemple si un autre véhicule coupe la route du vôtre, une alerte visuelle clignote accompagnée d'un signal sonore pour alerter le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'alerte ne se déclenche pas même si la distance entre véhicules est courte.

- Lorsque le véhicule qui précède circule à une vitesse supérieure ou égale au vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède circule à une allure extrêmement réduite
- Tout de suite après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de la vitesse en virage

Lorsque le système détecte un virage, il entame une réduction de la vitesse du véhicule. À la sortie du virage, il met fin à la réduction de la vitesse du véhicule.

Selon la situation, le véhicule reprend sa vitesse programmée.

Dans les situations où le contrôle de la distance entre véhicules doit intervenir, par exemple lorsqu'un véhicule devant le vôtre lui coupe la route, la fonction de réduction de la vitesse en virage est annulée.



■ **Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en virage peut être inopérante**

Dans les situations telles que celles décrites ci-après, il peut arriver que la fonction de réduction de la vitesse en virage soit inopérante:

- Lorsque le virage dans lequel se trouve le véhicule est léger
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque le virage dans lequel se trouve le véhicule est extrêmement court

Aide au changement de voie de circulation

Si vous circulez avec votre véhicule à plus de 50 mph (80 km/h) environ et que vous changez de voie de circulation pour dépasser, au moment où vous agissez sur le commodo de clignotants pour signaler le changement de voie, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse programmée pour aider au dépassement.

Pour identifier la voie utilisable pour dépasser, le système se base exclusivement sur l'emplacement du volant de direction dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si vous circulez avec le véhicule dans un pays où la voie de dépassement est du côté opposé à celui du pays où il a été commercialisé à l'origine, il risque d'accélérer lorsque vous mettez le clignotant du côté opposé à la voie de dépassement. (par ex.: le véhicule a été fabriqué pour un pays où l'on roule à droite, mais vous circulez dans un pays où l'on roule à gauche. Le véhicule risque d'accélérer lorsque vous mettez le clignotant à droite.)

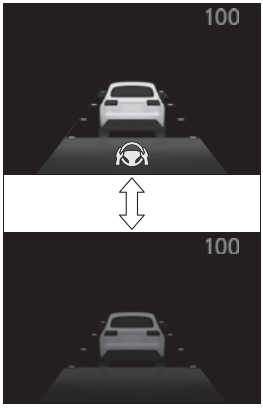
Si vous circulez avec votre véhicule à plus de 50 mph (80 km/h) environ et que vous changez de voie de circulation pour une autre où circule un autre véhicule à une vitesse inférieure à la vôtre, lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants, le véhicule décélère graduellement pour aider au changement de voie.

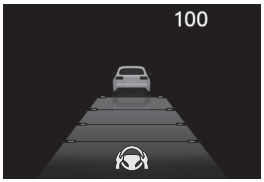
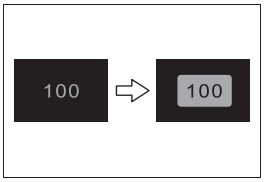
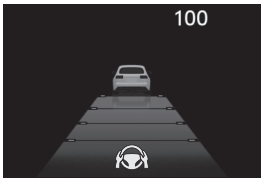
Configuration du régulateur de vitesse actif

La configuration du régulateur de vitesse actif est modifiable par les options de personnalisation. (→P.691)

Indications et état fonctionnel du système

L'état fonctionnel du régulateur de vitesse actif est indiqué.

Indicateur	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Configuration de la distance entre véhicules: Gris	Régulateur de vitesse actif sur ARRÊT
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse programmée du véhicule: Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse programmée du véhicule: Vert Véhicule qui précède: Blanc	Régulation à vitesse de croisière variable
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Orange clignotant Vitesse programmée du véhicule: Vert Véhicule qui précède: Orange clignotant	Alerte d'approche

Indicateur	Écran multifonctionnel		Situation
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Gris Vitesse programmée du véhicule: Blanc Véhicule qui précède: Gris	Accélération par la pédale d'accélérateur
 Vert		Vitesse programmée du véhicule: Vert en indication inversée	Vitesse programmée du véhicule en train d'être dépassée
 Vert		Configuration de la distance entre véhicules: Gris Vitesse programmée du véhicule: Blanc Véhicule qui précède: Gris	Véhicule à l'arrêt contrôlé

Régulateur de vitesse

Vous pouvez programmer la vitesse du véhicule pour que celui-ci circule sans que vous ayez à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

L'usage du régulateur de vitesse est à réserver aux autoroutes et aux voies rapides exclusivement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Par conséquent, ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. Il appartient au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.
- Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, des conditions tenant à la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de confirmer la vitesse programmée.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Sachant que le système n'est pas à même de réguler convenablement, l'utiliser peut conduire à accident grave, voire mortel.

- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur les routes alternant montées et descentes rapprochées
 Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Lorsqu'il est nécessaire de désactiver le système: →P.265

■ Lorsque vous remorquez un autre véhicule

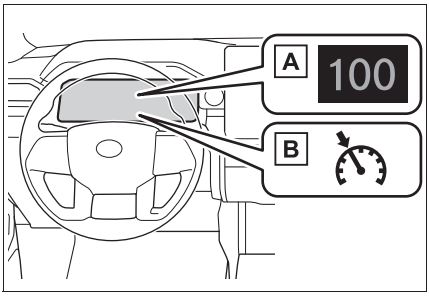
→P.327

■ Surélévation

→P.273

Composition du système

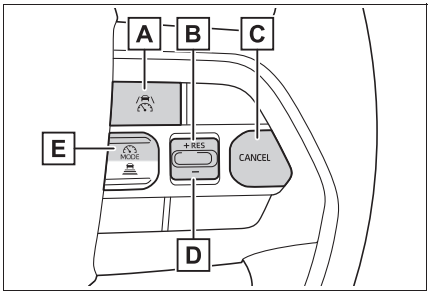
■ Affichage au compteur



A Vitesse programmée du véhicule

B Témoin indicateur de régulateur de vitesse

■ Boutons



A Bouton d'aide à la conduite

B Bouton "+"/Bouton "RES"

C Bouton d'annulation

D Bouton "-"

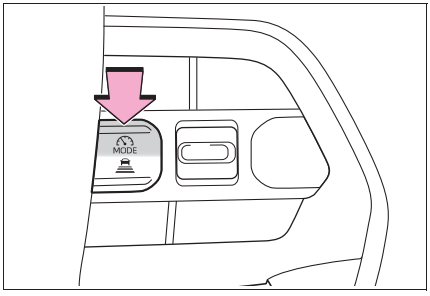
E Sélecteur de mode d'aide à la conduite

Utilisation du régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule

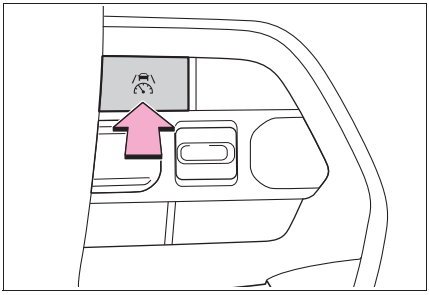
1 Appuyez sur le sélecteur de mode d'aide à la conduite pour sélectionner le mode de régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.



2 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée (plus de 20 mph [30 km/h] environ), puis appuyez sur le bouton d'aide à la conduite pour programmer la vitesse du véhicule.

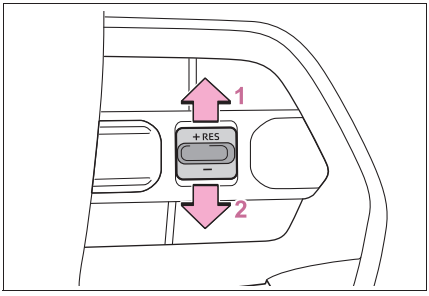
La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le bouton devient la vitesse programmée.



■ Correction de la vitesse programmée

● Correction de la vitesse programmée au moyen des boutons

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton "+" ou "-" jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.



1 Augmenter la vitesse pro-

grammée

2 Diminuer la vitesse programmée

La vitesse programmée augmente ou diminue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h) ou 1 km/h (0,6 mph) à chaque appui sur le bouton

Correction importante: Augmentation en continu tant que vous appuyez sur le bouton

- Augmentation de la vitesse programmée au moyen de la pédale d'accélérateur

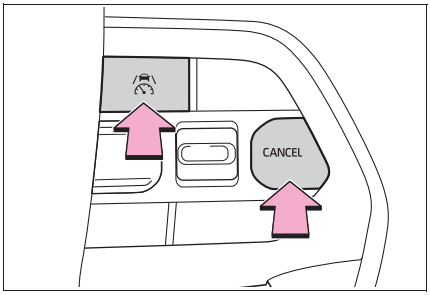
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée.

2 Appuyez sur le bouton "+".

■ Annulation/reprise de la régulation

1 Appuyez sur le bouton d'annulation ou sur le bouton d'aide à la conduite pour annuler la régulation.

La régulation est également annulée par un appui sur la pédale de frein.



2 Appuyez sur le bouton "RES" pour reprendre la régulation.

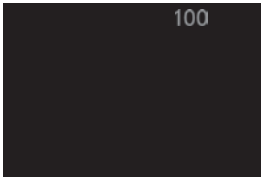
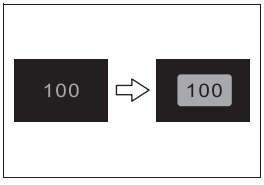
■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse est automatiquement annulé:

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée
- Lorsque la vitesse du véhicule passe sous 20 mph (30 km/h) environ
- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action (par exemple: PCS, sécurité de mise en mouvement)
- Lorsque le frein de stationnement a été serré
- Lorsque la ceinture de sécurité conducteur est détachée
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.272

Indications et état fonctionnel du système

L’état fonctionnel du régulateur de vitesse est indiqué.

Indicateur	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Vide	Régulateur de vitesse sur ARRÊT
 Vert		Vitesse programmée du véhicule: Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Vitesse programmée du véhicule: Vert en indication inversée	Vitesse programmée du véhicule en train d’être dépassée

Système d'arrêt d'urgence

Le système d'arrêt d'urgence se charge automatiquement de ralentir le véhicule et de l'arrêter dans sa voie de circulation si son conducteur se trouve dans l'incapacité de continuer à conduire, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale, etc.

Alors que l'aide au suivi de voie LTA (Aide au suivi de voie) est active, si le système ne détecte aucune action de conduite, par exemple le conducteur ne tient plus en mains le volant de direction, et évalue que ce dernier ne réagit pas, il fait décélérer le véhicule et l'arrête dans sa voie de circulation pour éviter une éventuelle collision ou en réduire la gravité.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. Restez toujours attentif aux conditions environnantes afin de garantir la sécurité. Le système d'arrêt d'urgence est conçu pour prendre le relais dans les situations d'urgence où il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale. Ce n'est pas une aide à la conduite en état de somnolence ou pour pallier un mauvais état de santé ou une conduite inattentive.
- Bien que le système d'arrêt d'urgence soit conçu pour ralentir le véhicule dans sa voie de circulation pour contribuer à éviter une collision ou à en réduire la gravité si le système juge qu'il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances. Par ailleurs, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, la fonction est inopérante.
- Après que le système d'arrêt d'urgence se soit déclenché, s'il vous est à nouveau possible de conduire, reprenez immédiatement les commandes ou, si nécessaire, garez le véhicule sur l'accotement de la route et disposez un triangle de présignalisation pour avertir les autres usages de la route de la présence de votre véhicule arrêté.

AVERTISSEMENT

- Après le déclenchement de ce système, il appartient aux passagers de prendre soin du conducteur si nécessaire et de prendre les mesures de prévention des risques qui s'imposent, notamment de se mettre en sécurité bien en retrait du bord de la route, ou derrière la barrière de sécurité.
- Ce système surveille les manœuvres du conducteur au volant de direction pour détecter son état physique. Ce système est susceptible d'intervenir si le conducteur est conscient mais, de manière intentionnelle et sur un temps long, n'effectue aucune manœuvre avec le véhicule. Par ailleurs, le système est susceptible de ne pas intervenir s'il n'arrive pas à évaluer que le conducteur est sans réaction, par exemple si ce dernier est affalé inconscient sur le volant de direction.

■ **Lorsque vous remorquez un autre véhicule**

→P.327

■ **Surélévation**

→P.273

Synthèse du système

L'action de ce système est décomposée en 4 étapes correspondant à des états de contrôle. Aux états de contrôle "alerte phase 1" et "alerte phase 2", le système évalue si le conducteur ou la conductrice est conscient(e) et en capacité de réagir, par la diffusion d'une alerte et la prise de contrôle de la vitesse du véhicule. Si le système évalue que le conducteur ou la conductrice n'est pas en état de réagir, il met en œuvre les états de contrôle "phase de décélération-arrêt" et "phase d'arrêt contrôlé" pour décélérer puis arrêter le véhicule. Il maintient ensuite en permanence l'état "phase d'arrêt contrôlé".

■ Conditions de fonctionnement

Ce système intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque la LTA est active
- Lorsque le véhicule roule à plus de 30 mph (50 km/h) environ

■ Conditions d'annulation de l'action

Dans les situations suivantes, l'action du système est annulée:

- Lorsque la LTA se trouve désactivée (vous appuyez sur le bouton LTA, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse actif a été annulé
- Lorsque les actions du conducteur sont détectées (le volant de direction est tenu, il y a action sur la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, le bouton des feux de détresse ou le commodo de clignotants)
- Lorsque vous appuyez sur le bouton d'aide à la conduite alors que le système est en phase d'arrêt contrôlé
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage de MARCHE à ARRÊT
- Situations dans lesquelles il peut arriver que toutes les fonctions, ou certaines seulement, soient inopérantes: →P.272

■ **Contrôle par la LTA à l'annulation de l'action**

L'annulation de l'action du système d'arrêt d'urgence entraîne également celle du contrôle par la LTA.

Alerte phase 1

Si aucune action de conduite n'est détectée après que se soit déclenchée l'alerte de volant de direction non tenu, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour alerter le conducteur, et le système évalue si ce dernier est en état de réagir ou non. Si dans un délai donné le conducteur ne fait rien pour reprendre le contrôle du véhicule, comme se saisir du volant de direction par exemple, le système passe en alerte phase 2.

Alerte phase 2

Dès lors que le système passe en alerte phase 2, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore discontinu déclenché à intervalles courts pour alerter le conducteur, et le véhicule décélère lentement. Si dans un délai donné le conducteur ne fait rien pour reprendre le contrôle du véhicule, comme se saisir du volant de direction par exemple, le système évalue que le conducteur n'est pas à même de réagir et passe en phase de décélération-arrêt.

Lorsque le véhicule est en décélération, les feux stop peuvent s'allumer selon les conditions tenant à la route, etc.

Phase de décélération-arrêt

Après que le système soit passé en phase de décélération-arrêt, un message s'affiche accompagné d'un signal sonore pour alerter le conducteur, et le véhicule décélère lentement jusqu'à l'arrêt. Après l'arrêt du véhicule, le système passe en phase d'arrêt contrôlé.

Phase d'arrêt contrôlé

Après l'arrêt du véhicule, le frein de stationnement est automatiquement serré. Tout au long de la phase d'arrêt contrôlé, le signal sonore continue de retentir et les feux de détresse clignotent pour alerter les autres usagers de la route de la situation d'urgence.

■ **Fonctions restreintes après l'annulation de l'action**

Après que le système soit passé en phase de décélération-arrêt, les fonctions suivantes ne sont plus disponibles jusqu'à ce que le système hybride soit redémarré, même si le système d'arrêt d'urgence est annulé:

- LTA

TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque)*

*: Sur modèles équipés

L'aide à la conduite avec une caravane/remorque TDA (Trailer Driving Assist) est un système qui module certaines aides à la conduite lorsque le véhicule tracte avec son attelage. Il vous est recommandé d'utiliser un régulateur de freinage de caravane/remorque (TBC) d'origine Toyota (→P.455) (sur modèles équipés) lorsque vous tractez.

Tracter sans un régulateur de freinage de caravane/remorque (TBC) d'origine Toyota (sur modèles équipés) accroît les risques d'instabilité de l'attelage entre véhicule et caravane/remorque.

Fonctions du système

Lorsque la TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque) est active, chacune des fonctions est soumises aux limitations suivantes:

Fonction	État
AHB (Feux de route automatiques) (→P.253)	O
PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P.275)	*1
LTA (Aide au suivi de voie) (→P.287)	—
LDA (Alerte de sortie de voie) (→P.292)	O
PDA (Aide proactive à la conduite) (→P.298)	—
RSA (Assistant de signalisation routière)*2 (→P.306)	O
Régulateur de vitesse actif (→P.309)	O
Système d'arrêt d'urgence (→P.324)	—
Système intuitif d'aide au stationnement*2 (→P.336)	*1
PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*2 (→P.355)	—

Fonction	État
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)*2 (→P.360)	—
RCD (Détection par la caméra arrière)*2 (→P.350)	—
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) (→P.344)	—

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

*1: Partiellement indisponible

*2: Sur modèles équipés

Conditions de fonctionnement

Le système est actif lorsque n'importe laquelle des conditions suivantes est remplie:

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque reliée à un régulateur de freinage de caravane/remorque (TBC) d'origine Toyota (→P.455) (sur modèles équipés)
- Lorsque la fonction BSM (Surveillance de l'angle mort) (→P.329) détecte une caravane/remorque attelée

Un message est affiché à l'écran multifonctionnel lorsqu'une caravane/remorque est détectée.

Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel pour activer la fonction.

Fonction PCS (Système de sécurité de pré-collision)

Les fonctions suivantes sont désactivées lorsqu'une caravane/remorque est détectée.

- Freinage modéré d'alerte de pré-collision
- Suppression de l'accélération à basse vitesse
- Correction active d'urgence
- Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/droite)

Quand vous tractez une caravane/remorque

- Ce système a des limites. Ne pas accorder une trop grande confiance au système. La personne au volant doit toujours avoir conscience de tout ce qui entoure le véhicule et être responsable de la sécurité.
- Consultez P.214 pour savoir comment tracter correctement une remorque.

AVERTISSEMENT

Pour la sécurité d'utilisation

Si vous circulez avec le véhicule alors que l'adhérence est précaire, notamment sur route verglacée ou détrempée, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour conséquence possible un accident grave, voire mortel.

BSM (Surveillance de l'angle mort)

La surveillance de l'angle mort est un système utilisant les capteurs radar latéraux intégrés à la face interne du pare-chocs arrière sur les deux côtés gauche et droit pour aider le conducteur dans sa prise de décision pour changer de voie.

⚠ AVERTISSEMENT

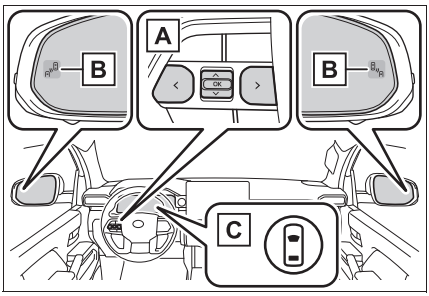
■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction supplémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort des rétroviseurs extérieurs, ou de son approche rapide dans cet angle mort par l'arrière. Ne pas accorder une trop grande confiance à la surveillance de l'angle mort. Sachant que la fonction n'est pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui accorder une trop grande confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Sachant qu'il peut arriver dans certaines conditions que le système n'intervienne pas correctement, il appartient au conducteur de confirmer lui-même visuellement la sécurité.

Composition du système



A Sélecteur d'instrumentation

Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s'approchant rapidement par l'arrière et dans un angle mort, le témoin s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

C Témoin d'informations sur les aides à la conduite

S'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée. À ce moment-là, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.700)

■ **Certification**

→P.741

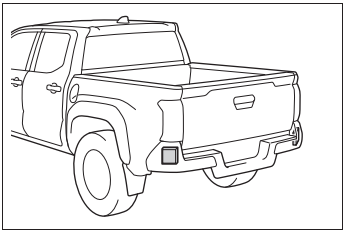
AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés de chaque côté du véhicule, à gauche et à droite à l'intérieur du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Veillez à ce que les capteurs et les parties du pare-chocs arrière qui les entourent soient toujours propres.

Si un capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est sale ou couverte de neige, le risque existe que la surveillance de l'angle mort soit inopérante et qu'un message d'alerte s'affiche. Dans cette situation, nettoyez le pare-chocs des traces sales ou de la neige et roulez avec le véhicule pendant 10 minutes environ en veillant à remplir les conditions fonctionnelles de la fonction BSM (→P.334). Si le message d'alerte ne disparaît pas, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents) ou du ruban adhésif aluminium, etc., sur un capteur radar ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.
- Ne pas faire subir de choc violent à un capteur ou à la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure.
 Si un capteur est décalé même légèrement de sa position, le risque existe que le système ne fonctionne plus normalement et que les véhicules ne soient pas correctement détectés.
 Dans les situations suivantes, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Un capteur ou la partie qui l'entoure subit un choc violent.
 - Si la partie qui entoure un capteur est rayée ou déformée, ou une partie s'en est détachée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne pas modifier le capteur ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur ou le pare-chocs arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

Configuration des paramètres de surveillance de l'angle mort

■ Réglage de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.700)

Lorsque la surveillance de l'angle mort est inactive, le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.98) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

La surveillance de l'angle mort est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

■ Configuration du type de caravane/remorque

Sélectionnez "Réglages remorque" à l'écran multifonctionnel pour ajouter une remorque comme indiqué à l'affichage. (→P.113)

■ Détection auto de la caravane/remorque (ATD)

La détection auto de la caravane/remorque (ATD) utilise le régulateur de freinage de caravane/remorque (TBC) (sur modèles équipés) ou les capteurs de surveillance de l'angle mort (BSM) pour détecter si une caravane/remorque est attelée.

- Les caravanes/remorques utilisant un TBC (sur modèles équipés) peuvent être détectées au moyen du connecteur 7 broches du frein de la caravane/remorque.
- Les autres types de caravanes/remorques peuvent être détectés au moyen des capteurs BSM.
- Lorsqu'une caravane/remorque est détectée via la fonction BSM ou le TBC (sur modèles équipés), les fonctions RCTA, PKSB (sur modèles équipés) et RCD (sur modèles équipés) ainsi que le système intuitif d'aide au stationnement sont désactivés.
- Dès l'instant où la caravane/remorque est détectée via le connecteur 7 broches du frein de caravane/remorque (sur modèles équipés) ou, dans le cas d'une détection via la fonction BSM vous confirmez la détection par un appui sur "OUI" à l'instrumentation, le périmètre de détection est étendu jusqu'à couvrir une longueur maximum de 50 ft. (15 m) environ à partir du pare-chocs arrière du véhicule.
- Pour que la caravane/remorque soit détectée automatiquement alors que le connecteur à 7 broches n'est pas branché, il faut que le véhicule roule en marche avant pendant au moins 10 secondes à une vitesse supérieure à 6 mph (10 km/h).
- La fonction ATD se déclenche à chaque cycle marche/arrêt du contacteur de démarrage, le véhicule est arrêté avec le sélecteur de vitesses sur P ou N, ou le frein de stationnement est serré pendant plus de 90 secondes.
- Il peut arriver que la détection de la caravane/remorque via les capteurs BSM soit retardée si le véhicule évolue dans un environnement densément occupé, comme un parc de stationnement très fréquenté ou un terrain de camping arboré par exemple, ou parsemé d'obstacles

proches empêchant les capteurs de suffisamment détecter la caravane/remorque.

■ **Détection de longueur de la caravane/remorque (TLD)**

- Dès lors qu'une caravane/remorque est détectée et à condition que le paramètre de longueur de caravane/remorque ait été configuré sur "Auto" au combiné d'instruments, la fonction TLD utilise les capteurs de la surveillance d'angle mort pour estimer la longueur de la caravane/remorque.

Pour permettre au système d'estimer la longueur de la caravane/remorque avec la fonction TLD et le périmètre de détection, effectuez au moins deux manœuvres tournantes sur 90 degrés.

Si la longueur de la caravane/remorque est indiquée manuellement via l'écran multifonctionnel, le périmètre de détection est également corrigé pour aller au-delà de la longueur de la caravane/remorque.

■ **Avertissement de fusion de remorques (TMW)**

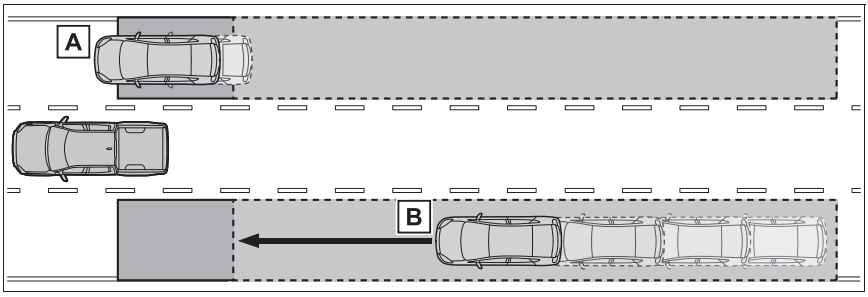
- Lors de la traction d'une remorque, le système d'angle mort utilise les données de l'ATD et du TLD pour modifier la zone de détection en fonction de la remorque. Le TMW émet une alerte via les indicateurs du rétroviseur extérieur lorsqu'un véhicule circulant sur une voie adjacente pénètre dans la zone de détection modifiée.
- Selon certaines combinaisons de types de remorques, de dimensions de remorques et de types de pare-chocs, les performances du TMW peuvent être dégradées.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

■ **Véhicules détectables par la surveillance de l'angle mort**

La surveillance de l'angle mort utilise les capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules énumérés ci-après circulant dans les voies adjacentes, et avertit le conducteur de leur présence via des témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs.

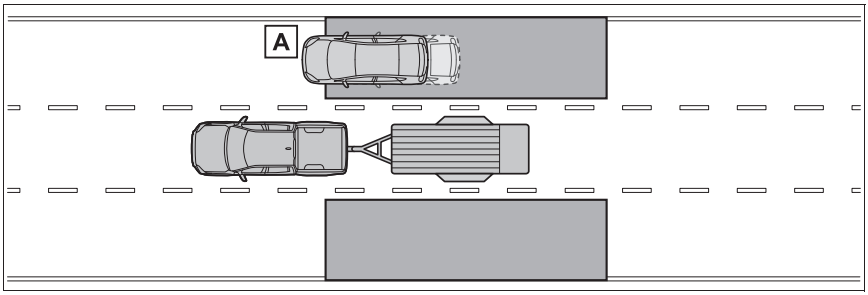
- Quand vous ne tractez pas une caravane/remorque



A Véhicules en approche dans les voies adjacentes et potentiellement dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules en approche rapide dans les voies adjacentes et dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

- Quand vous tractez une caravane/remorque

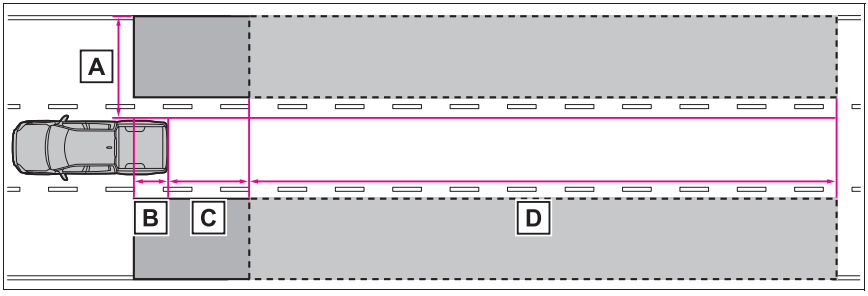


A Véhicules en approche dans les voies adjacentes et potentiellement dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

Zones de détection de la surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

- Quand vous ne tractez pas une caravane/remorque



Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

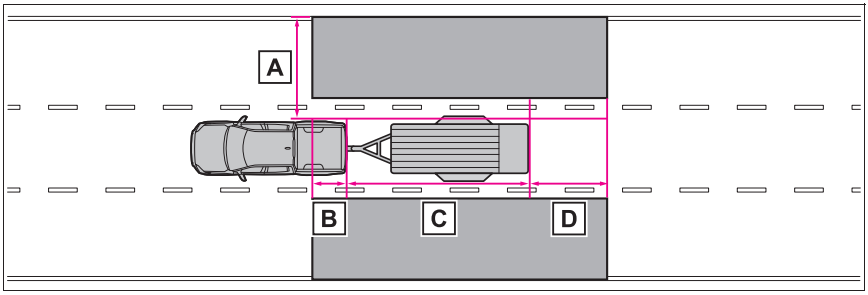
A De 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) environ de chaque côté du véhicule*1

B Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière

C Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

D De 9,8 ft. (3 m) à 197 ft. (60 m) environ depuis le pare-chocs arrière*2

● Quand vous tractez une caravane/remorque



Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

A De 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) environ de chaque côté du véhicule*1

B Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière

C Longueur hors-tout de la caravane/remorque*3

D Environ 9,8 ft. (3 m) depuis l'arrière de la caravane/remorque*3

*1: Rien n'est détectable dans la zone comprise entre le flanc du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis celui-ci.

*2: Plus la différence de vitesse est grande entre votre véhicule et celui détecté, plus ce dernier sera détecté de loin, ce qui provoque l'allumage ou le clignotement du témoin intégré au rétroviseur extérieur.

*3: Le système est conçu pour prendre en charge les remorques utilitaires et les remorques à bateau d'une longueur maximale de 8,5 ft. (2,59 m), la plupart des types de remorques de type fermé d'une longueur maximale de 8 ft. (2,46 m) et les remorques d'une longueur maximale de 39 ft. (12,0 m). Pour les remorques plus larges et/ou les remorques dont la longueur de la langue est plus courte, l'avertissement de l'indicateur dans le rétroviseur extérieur peut être retardé.

■ Fonction asservie à la surveillance de l'angle mort

La fonction LDA (Alerte de sortie de voie) utilise les informations relatives aux véhicules circulant sur une voie adjacente. Pour plus de détails sur la fonction et ses conditions d'utilisation, P.292.

■ Conditions de fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est fonctionnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- La surveillance de l'angle mort est active.
- La position de sélection n'est pas sur R.

- Le véhicule roule à plus de 6 mph (10 km/h) environ.

■ Conditions de détection d'un véhicule par la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Vous dépassez lentement un véhicule circulant dans une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

La surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant 2 voies plus loin par rapport au vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par le vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
 - Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
 - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
 - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Lorsque la différence de vitesse varie entre votre véhicule et un autre
 - Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection alors qu'il roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
 - Alors que votre véhicule repart après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
 - Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
 - Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous roulez en limite de voie, et que le véhicule sur une voie adjacente est très éloigné du vôtre
 - Lorsqu'un accessoire (un porte-vélos par exemple) est installé à

l'arrière du véhicule
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation de la surveillance de l'angle mort

● Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:
- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lorsque vous roulez en limite de voie et qu'un véhicule circulant dans une autre voie que celle voisine de la vôtre entre dans la zone de détection
- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Lorsqu'un accessoire (un porte-vélos par exemple) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque vous tournez à une intersection avec une caravane/remorque attelée alors qu'un véhicule voisin continue tout droit sur sa route

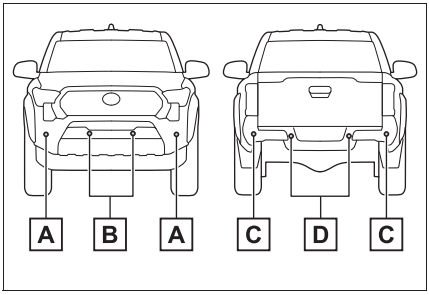
Système intuitif d'aide au stationnement*

*: Sur modèles équipés

Le système intuitif d'aide au stationnement utilise des capteurs à ultrasons pour détecter la distance approximative séparant votre véhicule d'un obstacle (un mur, par exemple) et vous en informe à l'écran multimédia au moyen d'indications visuelles et sonores.

Composition du système

■ Types de capteurs



A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

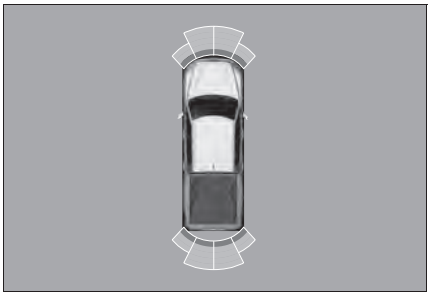
■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, comme un mur par exemple, une aide graphique s'affiche à l'écran multimédia et

varie en fonction de la position et de la distance par rapport à l'obstacle.

Cette illustration est fournie à titre d'exemple pour les besoins de l'explication et sa représentation est susceptible d'être différente, selon les caractéristiques techniques du véhicule.

▶ Écran multimédia



■ Témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement*

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, le témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement s'allume.

*: Sur modèles équipés

■ Comment vérifier la présence du témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement

Sur les véhicules équipés du témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.337) va s'éteindre lorsque vous mettez la position de sélection sur R alors que le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé.

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Le système intuitif d'aide au stationnement est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.701)

Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé, le témoin de désactivation de la fonction (→P.98) est allumé à l'écran multifonctionnel.

Si le système est mis sur ARRÊT (désactivé) alors que le système intuitif d'aide au stationnement est arrêté, ce dernier n'est pas réactivé tant que vous ne l'avez pas remis sur MARCHE (activée) dans l'option de personnalisation (→P.701).

(La désactivation demeure même si vous remettez le contacteur de démarrage sur MARCHE après l'avoir mis sur arrêt.)

Véhicules équipés du témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement: Le système est automatiquement mis sur marche (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint dès lors que vous mettez la position de sélection sur R.

Lorsque la position de sélection

est sur R, il n'est pas possible d'activer ou désactiver le système intuitif d'aide au stationnement. La configuration du système intuitif d'aide au stationnement proprement dit n'est pas modifiée.

Quand vous tractez une caravane/remorque

- Lorsque vous activez la détection auto de la caravane/remorque (ATD) (→P.331), les capteurs arrière sont désactivés.
- Lorsque la position de sélection est sur R, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.98) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Si un dysfonctionnement de la caméra survient alors que la caravane/remorque est attelée, il peut arriver que le message de notification indiquant que le système intuitif d'aide au stationnement, la fonction RCD (sur modèles équipés) ou la fonction PKSB est sur ARRÊT ne s'affiche pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Mises en garde concernant l'utilisation du système

Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Pour garantir le fonctionnement normal du système

Veillez à respecter les précautions suivantes. Le risque existe que le système ne fonctionne pas normalement et induise un accident imprévisible. Lorsqu'il n'est pas possible de respecter ces précautions, désactivez le système.

- Ne pas causer de dommages aux capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne pas coller un adhésif ni installer à côté d'un capteur radar un accessoire comme par exemple une plaque d'immatriculation rétroéclairée (particulièrement si elle est fluorescente), des feux antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil.
- Ne pas faire subir de choc violent à la zone qui entoure le capteur. Si votre véhicule subit un choc, faites-le inspecter par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas modifier, démonter ni peindre les capteurs.
- Ne pas monter un accessoire recouvrant la plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
- Ne pas monter un élément de suspension qui ne soit pas d'origine.

AVERTISSEMENT

Remarques pour le lavage du véhicule

- Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d'eau directement sur les capteurs, car cela peut causer leur défaillance.
- Lorsque vous nettoyez le véhicule à la vapeur, ne pas en approcher le jet trop près des capteurs, car cela peut causer leur défaillance.

Conditions de fonctionnement du système

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- Le système intuitif d'aide au stationnement est actif.
- Le véhicule roule à moins de 6 mph (10 km/h) environ.
- Capteurs d'angle avant:
 La position de sélection n'est pas sur P.
- Capteurs centraux avant:
 La position de sélection n'est pas sur P ni sur R.
- Capteurs d'angle arrière et centraux arrière:
 La position de sélection est sur R.

Véhicules équipés du témoin de détection par le système intuitif d'aide au stationnement: Même si le système intuitif d'aide au stationnement est à l'arrêt (désactivé), si vous mettez la position de sélection sur R, le système va automatiquement se mettre en marche (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement va s'éteindre.

La configuration du système intuitif d'aide au stationnement proprement dit n'est pas modifiée.

Informations utiles sur la détection par les capteurs

- Les périmètres de détection des capteurs sont limités à ce qui se trouve autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- La capacité d'un capteur à détecter correctement un obstacle peut être affectée par certaines conditions tenant au véhicule et par le milieu environnant.
- Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés s'ils sont trop proches du capteur.
- Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle et son indication.

Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle arrive à portée de détection du capteur avant que les indications visuelle et sonore d'alerte en soient données.

- Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.
- Il peut arriver qu'il soit difficile de distinguer le signal sonore de ce système si un autre est déjà actif.
- Si l'instrumentation est défaillante, il peut arriver que le signal sonore ne se déclenche pas.

Obstacles que le système est susceptible de ne pas détecter correctement

La forme d'un obstacle peut empêcher les capteurs de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:

- Fils électriques, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants

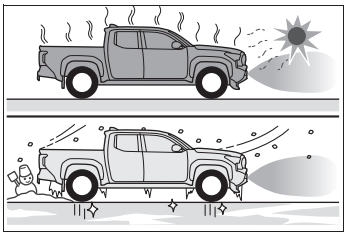
- Obstacles bas au sol
- Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

La capacité des capteurs à correctement détecter les obstacles peut être affectée par certaines conditions liées au véhicule et à son proche environnement. Sont indiqués ci-dessous quelques exemples particuliers dans lesquels cela peut se produire.

- Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Un capteur est pris par la glace. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.)
 Par temps particulièrement froid, si un capteur est pris par la glace, il peut arriver que son indication s'affiche anormalement, ou que les obstacles (un mur par exemple) ne soient pas détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide.



- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.
- Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils
- Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie.
- Si des obstacles se dressent trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ultrasons (ex. jupes plissées ou à volants).
- Lorsque les obstacles se trouvant dans le périmètre de détection ne sont pas perpendiculaires au sol ou au sens de marche du véhicule, sont de forme irrégulière ou courbe.
- Lorsque le vent souffle en fortes rafales
- Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsqu'un obstacle indétectable est intercalé entre le véhicule et un obstacle détecté
- Si un obstacle tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton coupe devant votre véhicule ou surgit par le côté
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Lorsqu'un accessoire est monté à côté d'un capteur, notamment un anneau ou un crochet de remorquage, une protection ou une baguette de pare-chocs, un porte-vélo ou un chasse-neige
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours com-

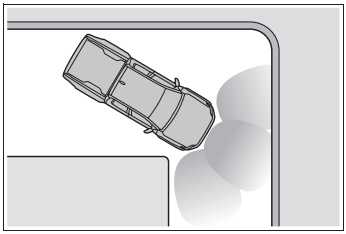
pacte ou le kit de réparation anti-crevaison de secours

- Lorsque vous tractez avec le véhicule
- Lorsque le hayon est ouvert

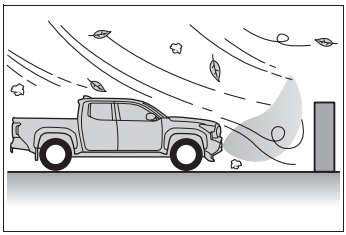
■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

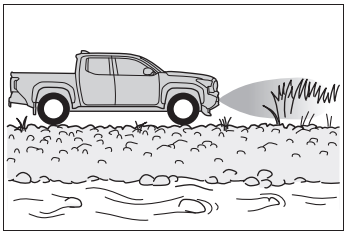
- Lorsque vous circulez sur une route étroite



- Lorsque vous circulez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche d'arbre basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, barrières de péage et parcs de stationnement)
- Lorsqu'il y a présence d'une ornière ou d'un trou à la surface du sol
- Lorsque vous circulez sur une protection métallique (grille), telle que celles utilisées pour l'évacuation à l'égout
- Lorsque vous circulez sur une forte déclivité, en montée ou en descente
- Si un capteur est frappé par une grande quantité d'eau, notamment lorsque vous circulez sur une route inondée
- Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie
- Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le vent souffle en fortes rafales



- Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée
- Circulation à proximité de piliers (poutres métalliques en H, etc.) dans un parc de stationnement à étages, un chanter de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe



- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anti-crevaison de secours
- Lorsque vous tractez avec le véhicule
- Lorsque vous ouvrez le hayon.

■ Quand vous tractez une caravane/remorque

Les capteurs arrière sont inopérants lorsqu’une caravane/remorque est détectée attelée.

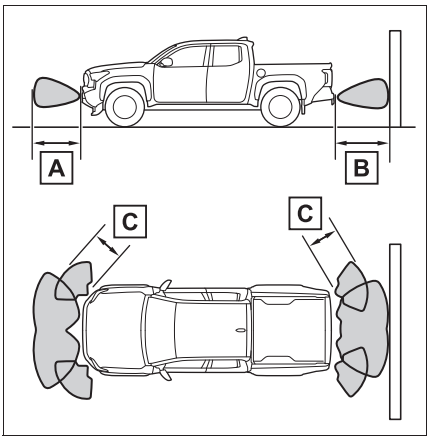
Lorsque vous reculez, les capteurs arrière sont inopérants, mais les capteurs d’angle avant restent fonctionnels.

■ Certification

→P.742

Affichage de la détection par les capteurs, distance avec l’obstacle

■ Rayon de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre le rayon de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent pas détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier selon la forme des obstacles, etc.

■ **Distance et signal sonore**

Distance approximative avec l'obstacle	Signal sonore
Capteur central avant: 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm) environ* Capteur central arrière: 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm) environ*	Lent
2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm) environ*	Moyenne
1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm) environ*	Rapide
Moins de 1,0 ft. (30 cm) environ	Continu

*: La fonction de mise au silence automatique du signal sonore est activée. (→P.344)

Signal sonore de système intuitif d'aide au stationnement

Un signal sonore se déclenche lorsque les capteurs sont actifs.

- Le signal sonore s'accélère à mesure que le véhicule approche d'un obstacle statique. Le signal sonore émet en continu à partir de l'instant où le véhicule est à moins de 1,0 ft. (30 cm) environ de l'obstacle.
- Lorsque 2 capteurs ou plus détectent simultanément un obstacle statique, le signal sonore réagit à celui le plus proche.
- Après qu'un signal sonore intermittent se soit déclenché, si la distance entre le véhicule et l'obstacle statique détecté ne se réduit pas davantage, le signal sonore est automatiquement mis au silence. (fonction de mise au silence automatique du signal sonore)

■ Réglage de volume du signal sonore

Le volume du signal sonore est réglable en une seule fois dans les options de personnalisation pour le système intuitif d'aide au stationnement, la RCTA et la RCD (sur modèles équipés). (→P.701)

■ Mise au silence d'un signal sonore

Lorsque le bouton de mise au silence temporaire est affiché à l'écran multimédia, vous pouvez appuyer dessus pour mettre temporairement au silence le signal sonore.

Appuyez sur le bouton pour mettre au silence en une seule fois le signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la RCTA et de la RCD (sur modèles équipés).

- La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:
- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux du système BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à surveiller les zones à visibilité réduite lorsqu'il recule.

⚠ AVERTISSEMENT

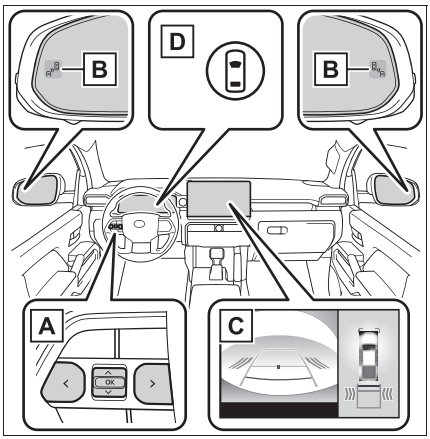
■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. (→P.329)

■ Pour garantir le fonctionnement normal du système

→P.330

Composition du système



A Sélecteur d'instrumentation

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver la fonction RCTA sur l'écran multifonctionnel.

B Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre, les témoins intégrés aux deux rétroviseurs extérieurs (→P.98) clignotent accompagnés d'un signal sonore.

C Écran multimédia

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, l'icône RCTA (→P.346) s'affiche à l'écran multimédia du côté où le danger est détecté. La présente illustration prend pour exemple un véhicule approchant par les deux côtés du véhicule.

D Témoin d'informations sur les aides à la conduite

S'allume lorsque la fonction RCTA est désactivée. À ce moment-là, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

La RCTA est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.701)

Lorsque la fonction RCTA est inactive, le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.98) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. La fonction RCTA est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

■ Quand vous tractez une caravane/remorque

Lorsque la détection auto de la caravane/remorque (ATD) (→P.331) est activée, la fonction est automatiquement désactivée.

■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

■ Audibilité du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment parce que le volume audio est fort.

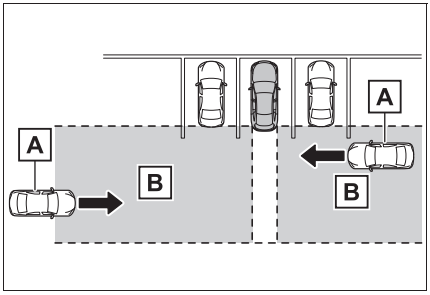
■ Capteurs radar

→P.330

Fonction RCTA

■ Utilisation de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise les capteurs radar pour détecter les véhicules approchant à l'arrière du vôtre par sa droite ou sa gauche et avertit le conducteur de leur présence en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



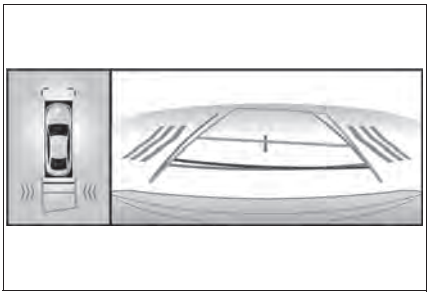
A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

■ Affichage des icônes RCTA

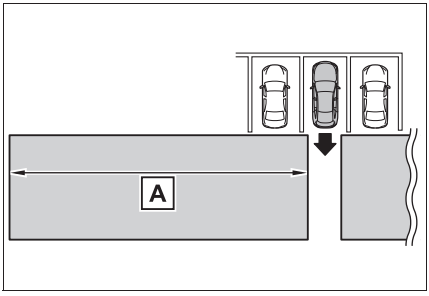
Lorsqu'un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, l'écran multimédia affiche ce qui suit.

La présente illustration prend pour exemple un véhicule approchant par les deux côtés du véhicule.



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut alerter le conducteur ou la conductrice de l'arrivée à vitesse plus rapide de véhicules s'approchant de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance approximative d'alerte
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lent)	13 ft. (4 m)

■ Conditions d'intervention de la fonction RCTA

La fonction RCTA intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- La fonction RCTA est active.
- La position de sélection est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).
- Le connecteur à 7 broches du régulateur de freinage de caravane/remorque n'est pas engagé (sur modèles équipés) ou lorsque la caravane/remorque n'est pas détectée à l'aide des capteurs BSM (surveillance de l'angle mort).

■ Réglage de volume du signal sonore

Le volume du signal sonore est réglable par une option de personnalisation, en une seule fois pour la RCTA, le système intuitif d'aide au stationnement et la RCD (sur modèles équipés). (→P.701)

■ Mise au silence temporaire d'un signal sonore

Lorsqu'un obstacle est détecté, le bouton de mise au silence temporaire est présenté à l'écran multimédia.

Appuyez sur le bouton pour mettre au silence en une seule fois le signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la RCTA et de la RCD (sur modèles équipés).

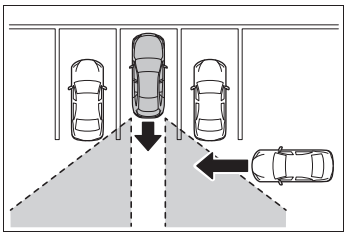
La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté du vôtre
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par des obstructions



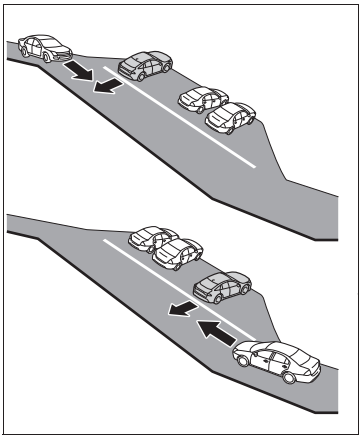
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*
- La distance entre le capteur et le véhicule en approche devient trop proche

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

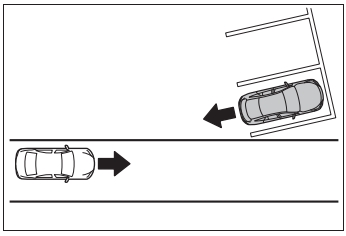
Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Il peut arriver que la fonction RCTA ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie qui l'entoure au-dessus du pare-chocs arrière est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous reculez en pente avec une variation brutale de dénivelé

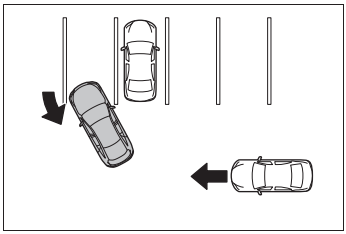


- Lorsque vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement avec un angle très fermé

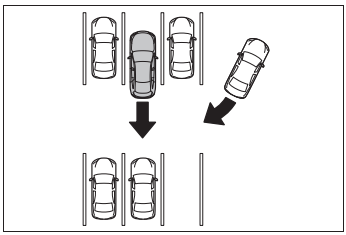


- Immédiatement après que vous ayez activé la fonction RCTA
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule en raison d'obstacles
- Immédiatement après que vous ayez démarré le système hybride avec la fonction RCTA active
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée

- Lorsque vous tournez tout en reculant



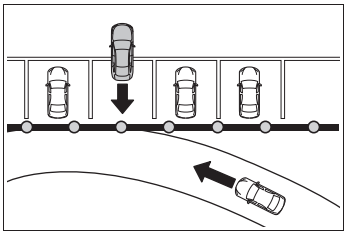
- Lorsqu'un véhicule tourne pour entrer dans le périmètre de détection



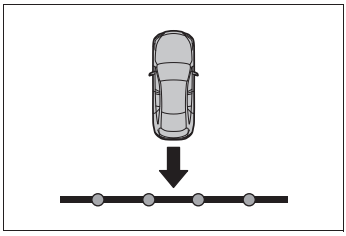
■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:

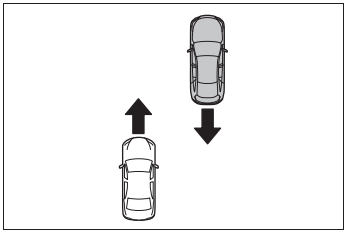
- Lorsque la place de stationnement est orientée face à une rue et que des véhicules y circulent



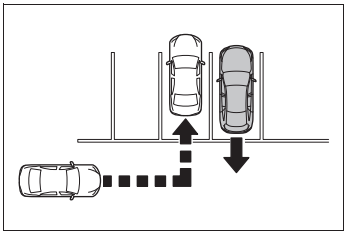
- Lorsque la distance est faible entre votre véhicule et des obstacles métalliques susceptibles de réfléchir les ondes électriques (barrière de sécurité, mur, signalisation ou véhicule stationné par exemple)



- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsqu'un véhicule passe par le côté du vôtre



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne alors qu'il s'approche du vôtre



- Lorsque à côté de votre véhicule se trouvent des équipements en rotation, comme le ventilateur d'un groupe de climatisation par exemple

- Lorsque de l'eau est projetée ou pulvérisée sur le pare-chocs arrière, provenant d'un système d'arrosage par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, fumées d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la chaussée, etc.)
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Grillages et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée

RCD (Détection par la caméra arrière)*

*: Sur modèles équipés

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection par la caméra arrière peut détecter les piétons présents dans le périmètre de détection à l'arrière du véhicule. Si un piéton est détecté, une icône s'affiche à l'écran multimédia accompagnée d'un signal sonore d'alerte pour prévenir le conducteur de sa présence.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et d'intervention de ce système sont limitées.

Il appartient au conducteur de toujours conduire prudemment, de ne pas se défausser de sa responsabilité en accordant une trop grande confiance au système, et d'être parfaitement conscient de la situation autour de son véhicule.

■ Pour garantir le fonctionnement normal du système

Respectez les précautions suivantes, faute de quoi le risque d'accident est réel.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'abîmer.
- Ne pas monter un accessoire du commerce (comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée, des feux antibrouillard, etc.) à proximité de la caméra.

AVERTISSEMENT

- Ne pas faire subir de chocs violents à tout ce qui entoure la caméra. Si une partie autour subit un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas démonter, modifier ni peindre la caméra.
- Ne pas coller des accessoires ou des adhésifs à la caméra.
- Ne pas monter des accessoires de protection du commerce (habillage décoratif, etc.) sur le pare-chocs arrière.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours à la bonne pression de gonflage.
- Vérifiez que le hayon est bien fermé.

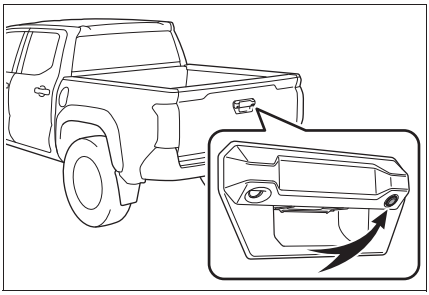
■ Quand désactiver la fonction RCD

Dans les situations suivantes, désactivez le système. Le risque existe que la fonction RCD ne fonctionne pas normalement, avec un accident comme conséquence possible.

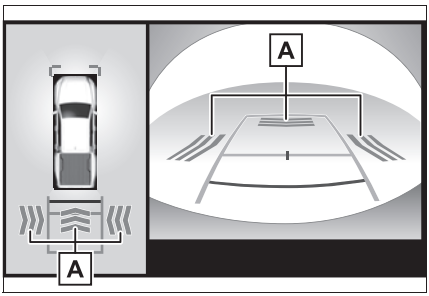
- Les consignes énumérées précédemment ne sont pas respectées.
- Des pièces de suspension sont montées qui ne sont pas d'origine.

Composition du système

Emplacement de la caméra arrière



Affichage RCD



A Icône de détection de piéton

S'affiche automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière votre véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

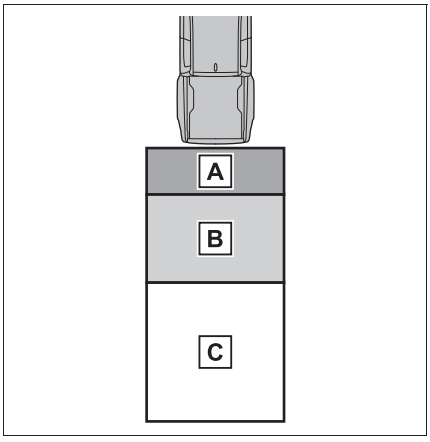
La RCD est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.702)

Lorsque vous désactivez la fonction RCD, le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.98) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE, la fonction RCD est automatiquement réactivée.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans le périmètre derrière le véhicule ou s'il est détecté par la caméra arrière s'approchant du véhicule par l'arrière, le système attire l'attention du conducteur ou de la conductrice en déclenchant le signal sonore et en indiquant à l'écran multimédia la détection du piéton, comme suit:



A Si un piéton est détecté dans le périmètre A
Signal sonore: Produit un son répété
Icône de détection de piéton: Clignote

B Si un piéton est détecté dans le périmètre B
Signal sonore lorsque le véhicule est à l'arrêt: Retentit 3 fois
Signal sonore lorsque le véhicule recule, lorsqu'un piéton approche à l'arrière du véhicule: Produit un son répété
Icône de détection de piéton: Clignote

C Si le système évalue qu'il y a un risque de collision avec un piéton dans le périmètre C
Signal sonore: Produit un son répété
Icône de détection de piéton: Clignote

■ Quand vous tractez une caravane/remorque

- Lorsque vous activez la détection auto de la caravane/remorque (ATD) (→P.331), la fonction se désactive.
- Lorsque la position de sélection est sur R, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.98) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Si un dysfonctionnement de la caméra se produit alors que la remorque est connectée, il peut arriver que le message de notification indiquant que système intuitif d'aide au stationnement, le RCD ou le PKSB est désactivé ne s'affiche pas.

■ Conditions d'action de la fonction de détection par la caméra arrière

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- La fonction RCD est active.
- La position de sélection est sur R.

■ Configuration du volume du signal sonore

Le volume du signal sonore est réglable en une seule fois dans les options de personnalisation pour le système intuitif d'aide au stationnement, la RCTA et la RCD. (→P.702)

■ Mise au silence temporaire d'un signal sonore

En cas de détection d'un obstacle, le témoin de mise au silence apparaît temporairement sur l'écran multimédia. Appuyez sur le bouton pour mettre au silence en une seule fois le signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la RCTA et de la RCD.

La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que certains piétons, comme ceux énumérés ci-après, ne soient pas détectés par la fonction de détection par la caméra arrière, ce qui l'empêche d'intervenir comme elle le devrait:
 - Piétons en train de se pencher en avant ou de s'accroupir
 - Piétons en train de s'allonger
 - Piétons en train de courir
 - Piétons surgissant brutalement de l'ombre du véhicule ou d'un bâtiment
 - Piétons utilisant un moyen de mobilité individuelle comme un vélo ou un skateboard par exemple
 - Piétons portant des vêtements très amples, comme un imperméable, une jupe longue, etc., rendant leur silhouette difficilement identifiable
 - Piétons dont le corps est partiellement masqué par un objet, comme un chariot ou un parapluie
 - Piétons estompés par l'obscurité, la nuit par exemple
- Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que les piétons ne soient pas détectés par la caméra arrière, ce qui empêche la fonction d'intervenir comme elle le devrait:
 - Lorsque vous reculez par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
 - L'objectif est sale (encrassé ou couvert de produit dégivrant, etc.) ou rayé
 - Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs principaux d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
 - Lorsque vous reculez dans un lieu où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de garage ou de parking souterrain par exemple
 - Lorsque vous reculez alors que les conditions d'éclairage sont mauvaises, au crépuscule ou dans un parking souterrain par exemple
 - Lorsque la caméra a dévié en position et en orientation
 - Lorsque le véhicule est équipé d'un crochet de remorquage
 - Lorsque des gouttelettes d'eau ruissellent sur l'objectif de la caméra
 - Lorsque la hauteur du véhicule est modifiée dans des proportions extrêmes (nez haut, nez bas, etc.)
 - Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou le kit de réparation anticrevaison de secours
 - Lorsque la suspension a été rabaissée ou le véhicule a été

équipé de pneus de dimensions différentes de ceux d'origine
- Lorsqu'un accessoire de seconde monte (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est monté à proximité de la caméra arrière
- Si le pare-chocs arrière est équipé d'une protection supplémentaire, comme un habillage décoratif par exemple
- Lorsque vous tractez avec le véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut se déclencher intempestivement

● Même en l'absence de piétons dans le périmètre de détection, il peut arriver que certains objets soient détectés, comme les suivants, avec pour conséquence une détection à tort par la caméra arrière.
- Obstacles tridimensionnels, notamment les poteaux, cônes de signalisation, clôtures ou véhicules stationnés
- Objets en mouvement, notamment les voitures et les motos
- Objets avançant sur votre véhicule pendant que vous reculez, notamment les drapeaux ou les flaques d'eau (ou bien les éléments en suspension dans l'air, comme la fumée, la vapeur, la pluie ou la neige)
- Chaussées pavées ou gravillonnées, rails de tramway, chantiers de voirie, bandes blanches, passages pour piétons ou feuilles mortes au sol
- Protections métalliques (grilles), comme celles utilisées pour les fossés de drainage
- Objets se réfléchissant dans une flaque d'eau ou la chaussée humide
- Ombres au sol

● Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que la fonction de détection par la caméra arrière intervienne alors même qu'il n'y a aucun piéton dans le périmètre de détection.
- Lorsque vous reculez en direction du bord de route ou d'une bosse sur la chaussée
- Lorsque vous reculez en direction d'un plan incliné en montée ou en descente
- Lorsque la hauteur du véhicule est modifiée dans des proportions extrêmes (nez haut, nez bas, etc.)
- Lorsqu'un accessoire de seconde monte (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est monté à proximité de la caméra arrière
- Si le pare-chocs arrière est équipé d'une protection supplémentaire, comme un habillage décoratif par exemple
- Si une collision ou un choc, ou un démontage et remontage ont modifié l'orientation de la caméra arrière
- Si un anneau de remorquage est monté à l'arrière du véhicule
- Lorsque de l'eau ruisselle sur l'objectif de la caméra arrière
- L'objectif est sale (encrassé ou couvert de produit dégivrant, etc.)
- S'il y a des feux clignotants dans le périmètre de détection, comme par exemple les feux de détresse d'un autre véhicule
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Lorsque vous tractez avec le véhicule

● Situations dans lesquelles il peut arriver que la fonction de détection par la caméra arrière soit difficile à remarquer
- Le signal sonore peut être difficile à entendre si l'ambiance générale est bruyante ou si le volume du système audio est fort.
- Si la température est extrêmement haute ou basse dans l'habitacle, il peut arriver que l'écran multimédia n'affiche pas normalement.

PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*

*: Sur modèles équipés

Le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) est un système qui émet des avertissements et effectue un freinage automatique afin de réduire les risques de collision avec des cibles détectées lors d'un déplacement à faible vitesse, par exemple lors d'un stationnement.

Système PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

Le système a détecté les éléments suivants comme cibles d'utilisation. (Les cibles d'utilisation varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule): →P.360
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le véhicule): →P.363
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) (sur modèles équipés): →P.364

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Ne pas accorder une trop grande confiance au système, sous peine de provoquer un accident.

Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, la météo, etc., il peut arriver que le système soit inopérant.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage d'aide au stationnement est conçu pour permettre d'atténuer la gravité d'une collision. Toutefois, il peut arriver qu'il soit inopérant dans certaines situations.
- Le freinage d'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter complètement le véhicule. Par ailleurs, même si le véhicule a été mis à l'arrêt par le système, il est nécessaire d'appuyer immédiatement sur la pédale de frein, car le contrôle par freinage est annulé après 2 secondes environ.
- Il est extrêmement dangereux de vouloir contrôler le fonctionnement du système en dirigeant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne jamais tenter une telle action.

AVERTISSEMENT

■ Quand désactiver le freinage d'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage d'aide au stationnement pour empêcher le système d'intervenir alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

- Lorsque le véhicule est inspecté sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique
- Lorsque le véhicule est chargé sur un bateau, un poids lourd ou tout autre moyen de transport
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsqu'un accessoire est monté à côté d'un capteur, notamment un crochet d'attelage, un crochet de remorquage, une protection ou une baguette de pare-chocs, un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous utilisez un équipement automatique de lavage automobile
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anticrevaison de secours.
- Lorsque vous tractez avec le véhicule

■ Précautions pour la suspension

Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si la hauteur ou l'inclinaison du véhicule est modifiée, les capteurs risquent de ne pas pouvoir détecter les objets détectables et le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait entraîner un accident.

Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement

La fonction de freinage d'aide au stationnement est activable/désactivable par une option de personnalisation. (→P.701)

Lorsque vous désactivez le PKSB (Freinage d'aide au stationnement), le témoin d'informations sur les aides à la conduite (→P.98) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Si le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) est mis sur ARRÊT (désactivé), le système n'est pas réactivé tant que vous ne le remettez pas sur MARCHE (activé) dans l'option de personnalisation (→P.701). (La désactivation demeure

même si vous remettez le contacteur de démarrage sur MARCHE après l'avoir mis sur arrêt.)

■ **Lorsque le sélecteur de transmission intégrale est sur "4L" (modèles à 4RM non-permanentes) ou sur "L4L" (modèles à 4RM permanentes)**

La fonction de freinage d'aide au stationnement se désactive automatiquement.

■ **Quand vous tractez une caravane/remorque**

- Lorsque vous activez la détection auto de la caravane/remorque (ATD) (→P.331), la fonction se désactive.
- Lorsque la position de sélection est sur R, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.98) s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Si un dysfonctionnement de la caméra survient alors que la caravane/remorque est attelée, il peut arriver que le message de notification indiquant que le système intuitif d'aide au stationnement, la fonction RCD (sur modèles équipés) ou la fonction PKSB est sur ARRÊT ne s'affiche pas.
- Lorsque le régulateur de freinage de caravane/remorque (TBC) détecte le connecteur à 7 broches de frein de caravane/remorque (sur modèles équipés), ou lorsque d'autres types de caravanes/remorques sont détectés par un capteur de surveillance de l'angle mort et validés par le conducteur ou la conductrice, le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) se désactive à l'arrière uniquement.

Indication visuelle et sonore du contrôle par réduction de la puissance du système hybride et du contrôle par freinage

Si le contrôle par réduction de la puissance du système hybride ou le contrôle par freinage se met en action, un message s'affiche à l'écran multimédia et à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, pour en alerter le conducteur ou la conductrice et lui indiquer que l'accélération est limitée ou l'inviter à freiner.

En fonction de la situation, la commande de restriction de la puissance du moteur intervient pour limiter l'accélération ou restreindre le plus possible la puissance du moteur.

- Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action (limitation de l'accélération)

Le système restreint le niveau d'accélération en-deçà d'un certain niveau.

Écran multimédia: Aucune alerte affichée

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "Objet détecté Accélération réduite"

Témoin d'informations sur les aides à la conduite: Éteint

Signal sonore: Ne se déclenche pas

- Le contrôle par réduction de

la puissance du système hybride est en action (restriction de la puissance au maximum possible)

Le système a évalué qu'une action plus franche sur les freins qu'en temps normal est nécessaire.

Exemple de message à l'écran multimédia (véhicules équipés du moniteur de vision panoramique et du Moniteur Multi-terrain): "Freinage!"

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'informations sur les aides à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle par freinage est en action

Le système a évalué qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Exemple de message à l'écran multimédia (véhicules équipés du moniteur de vision panoramique et du Moniteur Multi-terrain): "Freinage!"

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'informations sur les aides à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le véhicule est arrêté sur action du système

Le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.

Exemple de message à l'écran multimédia (véhicules équipés du moniteur de vision panoramique et du Moniteur Multi-terrain): "Passez à freinage"

Exemple de message à l'écran multifonctionnel: "Pédale accélérateur enfoncée Appuyez sur la pédale de frein", "Enfoncez la pédale de frein"

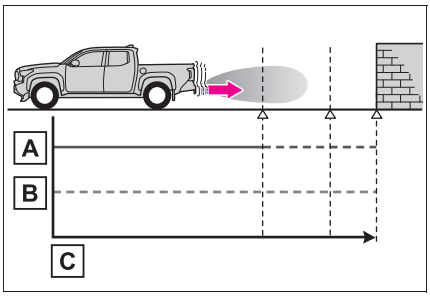
Témoin d'informations sur les aides à la conduite: Allumé

Signal sonore: Produit un son répété

Présentation générale du système

Si le freinage d'aide au stationnement évalue qu'une collision est possible avec un obstacle ou un piéton (sur modèles équipés) détecté, la puissance du système hybride est réduite pour empêcher toute prise de vitesse du véhicule. (Contrôle par réduction de la puissance du système hybride: voir figure 2 ci-dessous.)
De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, le système met automatiquement en action les freins pour ralentir le véhicule. (Contrôle par freinage: voir figure 3.)

- Figure 1: Lorsque le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) n'est pas en action

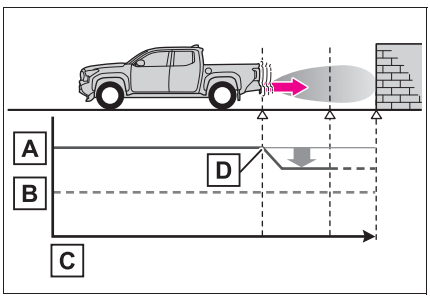


A Puissance du système hybride

B Effort de freinage

C Temps

- Figure 2: Lorsque le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action



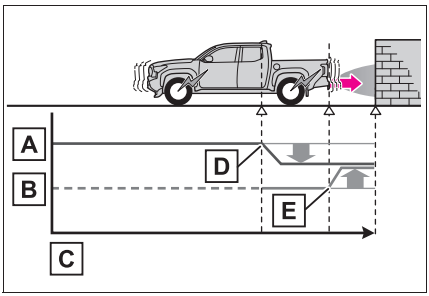
A Puissance du système hybride

B Effort de freinage

C Temps

D Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est élevé)

- Figure 3: Lorsque le contrôle par réduction de la puissance du système hybride et le contrôle par freinage sont en action



A Puissance du système hybride

B Effort de freinage

C Temps

D Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est élevé)

E Le contrôle par freinage se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est extrêmement élevé)

Si le freinage d'aide au stationnement s'est déclenché

Si le véhicule est arrêté sur action du freinage d'aide au stationnement, ce dernier est désactivé et le témoin d'informations sur les aides

à la conduite est allumé.
En outre, même lorsque le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) fonctionne, le contrôle par freinage est annulé au bout d'environ 2 secondes pour démarrer.
En outre, le contrôle par freinage peut également être annulé en appuyant sur la pédale de frein. Une nouvelle pression sur la pédale d'accélérateur permet ensuite au véhicule de démarrer.

■ Réactivation du freinage d'aide au stationnement

Pour réactiver le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) après sa désactivation suite à sa mise en action, vous avez le choix entre l'activer à nouveau (→P.356), ou mettre le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

En outre, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système se réactive automatiquement et le témoin d'informations sur les aides à la conduite s'éteint (→P.98):

- La position de sélection P est sélectionnée
- Conduite sans cibles d'utilisation dans le sens de marche du véhicule
- Inverser le sens de marche du véhicule

■ Signal sonore

Que le capteur intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.337), si le système PKSB (Freinage d'aide au stationnement) est activé (→P.356), le signal sonore retentit pour informer le conducteur de la distance approximative de l'objet lorsque la commande de freinage et la commande de restriction de la puissance du système hybride sont actionnées.

Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)*

*: Sur modèles équipés

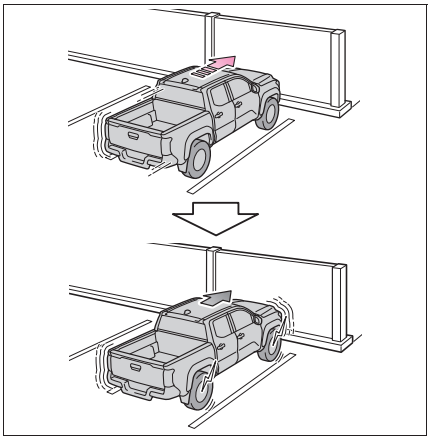
Si les capteurs détectent un obstacle statique (un mur par exemple) dans le sens de marche du véhicule et le système évalue qu'il y a risque de collision parce que le véhicule se met brutalement à avancer car vous avez appuyé accidentellement sur la pédale d'accélérateur, ou parce que le véhicule part dans le mauvais sens car vous avez mis la position de sélection à l'opposé, ou pendant que vous manœuvrez pour stationner ou circulez à vitesse réduite, le système intervient pour atténuer le choc avec l'obstacle statique détecté et pour réduire les dommages pouvant en résulter.

Exemples d'intervention de la fonction (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

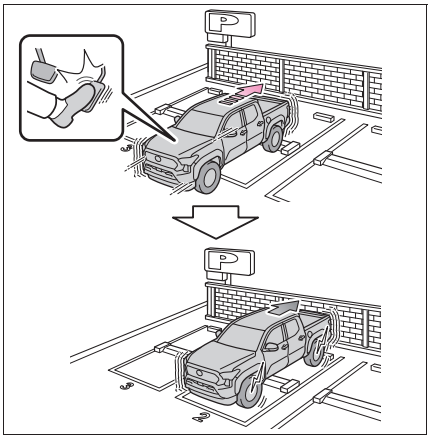
Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un obstacle est

détecté dans le sens de marche du véhicule.

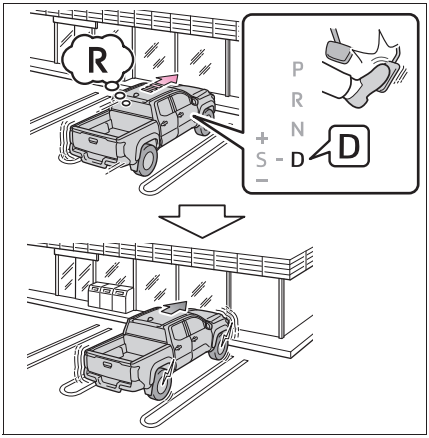
■ **Lorsque vous circulez à vitesse réduite et n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard**



■ **Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur**



■ **Lorsque le véhicule avance en raison de la sélection d'une position de changement de vitesse incorrecte**



Types de capteurs

→P.336

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

→P.338

■ **Si la fonction de freinage d'aide au stationnement intervient sans raison, à un passage à niveau par exemple**

→P.359

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

→P.339

■ **Conditions dans lesquelles intervient la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)**

La fonction intervient lorsque le témoin d'informations sur les aides à la conduite est éteint (→P.94) et

toutes les conditions suivantes sont remplies:

● Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h) environ.
- Un obstacle statique est détecté dans le sens de marche du véhicule à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision.

● Contrôle par freinage
- Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner immédiatement pour éviter la collision.

■ Conditions dans lesquelles cesse d'intervenir la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

● Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Le système évalue que la collision est devenue évitable en freinant normalement.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.

● Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 6 et 13 ft. (2 et 4 m) environ.

■ Portée de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

La portée de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) diffère de la portée de détection du système intuitif d'aide au stationnement (→P.342). Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) soit inopérante.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.340

■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.341

Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le véhicule)*

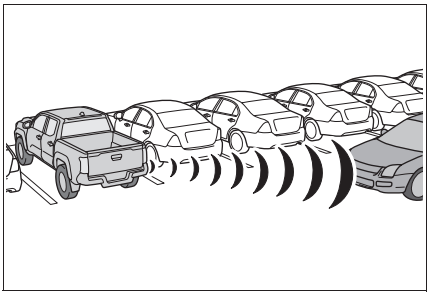
*: Sur modèles équipés

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule en approche par la droite ou la gauche à l'arrière de votre véhicule et le système évalue que le risque de collision est élevé, cette fonction met en action les freins pour réduire la probabilité d'un accrochage avec le véhicule en approche.

Exemples d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un véhicule est détecté dans le sens de marche du véhicule.

■ **Lorsque vous reculez, un véhicule est en approche et vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard**



Types de capteurs

→P.330

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

→P.330

■ **Conditions dans lesquelles intervient la fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le véhicule)**

La fonction intervient lorsque le témoin d'informations sur les aides à la conduite est éteint (→P.94) et toutes les conditions suivantes sont remplies:

● Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h) environ.
- Des véhicules approchent par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h) environ.
- La position de sélection est sur R.
- Le freinage d'aide au stationne-

ment évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision avec un véhicule en approche.

● Contrôle par freinage
- Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut effectuer un freinage d'urgence pour éviter la collision avec un véhicule en approche par l'arrière.

■ Conditions dans lesquelles cesse d'intervenir la fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement derrière le véhicule)

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

● Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable en freinant normalement.
- Plus aucun véhicule n'est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre.

● Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.348

■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.349

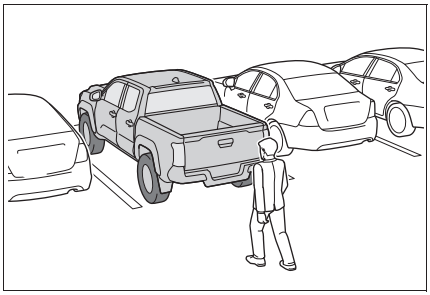
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)*

*: Sur modèles équipés

Si la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière du véhicule alors que vous reculez, et si le système évalue que le risque de collision avec le piéton détecté est élevé, il déclenche un signal sonore. Si le système évalue que le risque de collision avec le piéton détecté est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à réduire la gravité du choc.

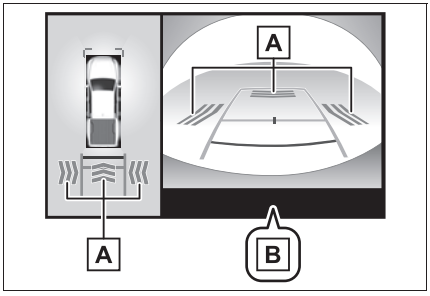
Exemples d'intervention du système

Le système intervient lorsqu'un piéton est détecté s'approchant à l'arrière du véhicule pendant que vous reculez, alors que vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard.



Indication à l'écran des piétons derrière votre véhicule

Affiche un message pour inviter le conducteur ou la conductrice à freiner lorsqu'un piéton est détecté dans le périmètre de détection à l'arrière du véhicule.



A Icône de détection de piéton

B Exemple: "Freinage!"

AVERTISSEMENT

■ Si la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) intervient sans raison

Appuyez sur la pédale de frein immédiatement après l'intervention de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule). (L'action de la fonction est annulée par l'appui sur la pédale de frein.)

■ Utilisation correcte de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.350

■ Conditions dans lesquelles intervient la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La fonction intervient lorsque le témoin d'informations sur les aides à la conduite est éteint (→P.94) et toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
 - Le freinage d'aide au stationnement est activé.
 - Le véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h).
 - La position de sélection est sur R.
 - Lorsqu'un piéton se trouve à l'arrière du véhicule
 - Le PKSB (Freinage d'aide au stationnement) évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision.
- Contrôle par freinage
 - Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action.
 - Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner urgemment pour éviter la collision avec un piéton.

■ Conditions dans lesquelles cesse d'intervenir la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
 - Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
 - La collision devient évitable en

freinant normalement.
- Le piéton n'est plus détecté à l'arrière de votre véhicule.

●Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.

■ **Réactivation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)**

→P.360

■ **Rayon de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)**

La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) n'a pas le même périmètre de détection que la fonction RCD (→P.352). Par conséquent, même si la fonction RCD détecte un piéton et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) n'intervienne pas.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.353

■ **Situations dans lesquelles le système peut se déclencher intempestivement**

→P.354

Aide au stationnement Toyota à moniteur*

*: Sur modèles équipés

Le système d'aide visuelle au stationnement offre une assistance au conducteur en diffusant sur l'écran l'image filmée à l'arrière du véhicule pendant qu'il recule, pour le stationnement par exemple.

Lorsque vous passez l'affichage en mode de vue arrière large, le système affiche une vue élargie latéralement de ce qu'il se passe derrière le véhicule.

Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'écran ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée à l'écran.

Précautions de conduite

Le système d'aide visuelle au stationnement est un dispositif supplémentaire destiné à aider le conducteur dans les manœuvres de marche arrière. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'entrer en

collision avec un autre véhicule et d'éventuellement causer un accident.

Portez attention aux précautions suivantes lorsque vous utilisez l'aide visuelle au stationnement.

AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système d'aide visuelle au stationnement pour reculer. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran ne rendent pas compte de l'exacte réalité.
 Soyez prudent, comme pour toute manœuvre de marche arrière avec un véhicule.
- Veillez à reculer lentement, en appuyant sur la pédale de frein pour maîtriser la vitesse du véhicule.
- S'il vous semble que vous allez heurter des véhicules, objets ou personnes à proximité, ou que vous allez monter sur le bas-côté, enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
- Les indications fournies ici ne le sont qu'à titre de guide général. Nous ne pouvons pas vous dire exactement quand et de combien tourner le volant pour chaque manœuvre; cela dépend des conditions de circulation, de l'état de la chaussée, de la situation du véhicule, etc. au moment précis de la manœuvre. Il est primordial que vous en ayez pleinement conscience avant d'utiliser le système d'aide au stationnement.
- Lorsque vous stationnez, veillez à vérifier que la place de stationnement est suffisante pour accueillir votre véhicule, avant d'essayer d'y manœuvrer.
- N'utilisez pas le système d'aide visuelle au stationnement dans les cas suivants:
 - Sur chaussée verglacée ou glissante, ou enneigée
 - Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou une roue de secours
 - Lorsque le hayon n'est pas complètement fermé
 - Sur routes qui ne sont pas plates ou droites, mais sinueuses ou pentues
 - Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. Il peut arriver que l'image affichée à l'écran soit déformée lorsque le véhicule est en mouvement, ou qu'elle soit illisible. Veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Si vous remplacez les pneus par d'autres de dimensions différentes, la position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible de ne plus être la même.

AVERTISSEMENT

- La caméra est équipée d'une optique spéciale. Les distances telles qu'elles apparaissent à l'image affichée à l'écran entre les obstacles et les piétons ne rendent pas compte des distances réelles. (→P.373)

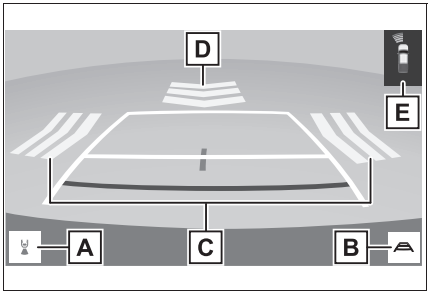
Affichage à l'écran

L'aide au stationnement à moniteur s'affiche dès lors que vous mettez la sélection de position sur R alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d'affichage, le système sélectionne successivement les modes dans l'ordre suivant:

Vue arrière: Affiche l'image à l'arrière du véhicule.

Vue arrière élargie: Affiche une image à presque 180° captée par la caméra de rétrovision.



A Bouton de sélection du mode d'affichage

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le système alterne entre les modes de vue arrière et vue arrière élargie.

B Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.369)

- Chaque fois que vous sélectionnez le bouton, le système alterne entre les modes d'affichage, dans l'ordre suivant:

Mode d'affichage des lignes de trajectoire estimée → Mode d'affichage des lignes de guidage d'aide au stationnement → Mode d'affichage des lignes de guidage en distance → Mode d'affichage de la ligne de guidage centrale.

C Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu'un capteur détecte un véhicule en approche par l'arrière, la direction par laquelle il approche est affichée accompagnée d'un signal sonore.

D Détection par la caméra arrière*

Lorsqu'un capteur détecte un véhicule en approche par l'arrière, la direction par laquelle il approche est affichée accompagnée d'un signal sonore.

E Système intuitif d'aide au stationnement*

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle statique, la direction dans laquelle il se trouve et la distance approximative avec lui sont affichées, accompagnées d'un signal sonore.

*: Sur modèles équipés

Pour plus de détails sur la fonction d'alerte de trafic transversal arrière (→P.344) et le système intuitif d'aide au stationnement. (→P.336)

AVERTISSEMENT

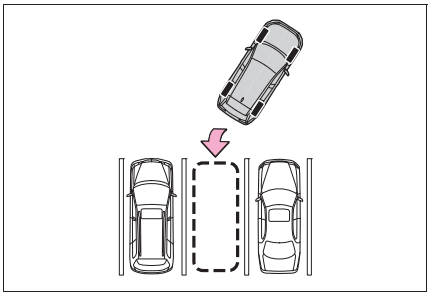
Lorsque l'alerte de trafic transversal arrière est affichée en superposition de la vue caméra, il peut arriver qu'il soit difficile de la distinguer, selon la couleur des alentours et la luminosité ambiante.

Annulation de l'aide au stationnement Toyota à moniteur

L'aide au stationnement à moniteur est annulée lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que R.

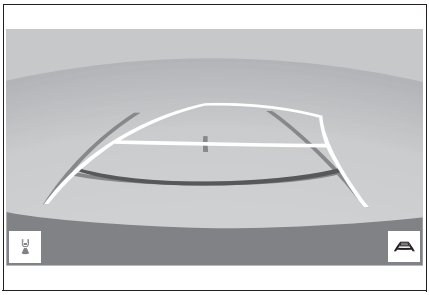
Utilisation du système

Utilisez l'un des modes suivants.



▶ Mode d'affichage des lignes de trajectoire estimée (→P.370)

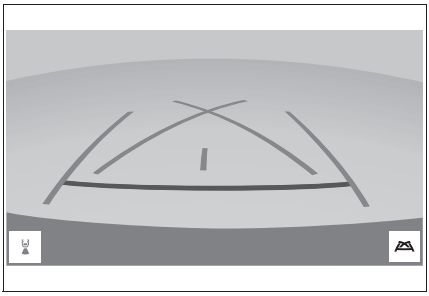
Les lignes de trajectoire estimée s'affichent et changent en fonction des mouvements du volant de direction.



▶ Mode d'affichage des lignes de guidage d'aide au stationnement (→P.371)

Les points de retour du volant de direction (lignes de guidage d'aide au stationnement) apparaissent.

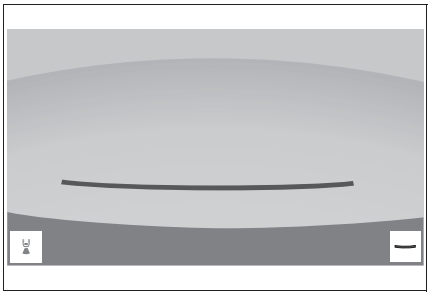
Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l'aise pour stationner le véhicule sans l'aide des lignes de trajectoire estimée.



▶ Mode d'affichage des lignes de guidage en distance (→P.371)

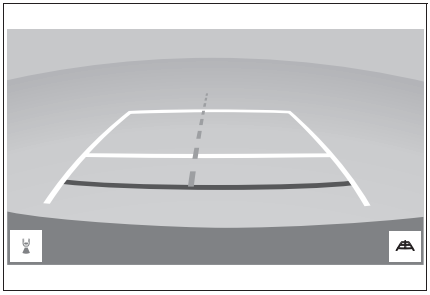
Seules les lignes de guidage en distance sont affichées.

Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l'aise pour stationner le véhicule sans l'aide des lignes de guidage.



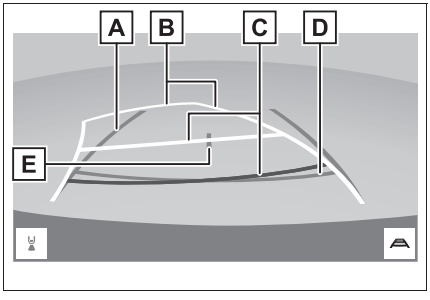
▶ Mode d'affichage de la ligne de guidage centrale (→P.371)

Les lignes de trajectoire estimée et la ligne centrale du véhicule affichées se déforment en fonction des mouvements du volant de direction.



Mode d'affichage des lignes de trajectoire estimée

Description de l'écran



A Ligne de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

B Lignes de trajectoire estimée

Matérialisent une trajectoire estimée lorsque vous tournez le volant de direction.

C Lignes de guidage en distance

Matérialisent la distance à l'arrière du véhicule lorsque vous tournez le volant de direction.

- Les lignes de guidage se déforment conjointement aux lignes de trajectoire estimée.
- Les lignes de guidage marquent des points situés à une distance d'environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et d'environ 3 ft. (1 m) (jaune) par rapport au bord central du pare-chocs.

D Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.

- Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (bleu) du bord du pare-chocs.

E Ligne de guidage centrale du véhicule

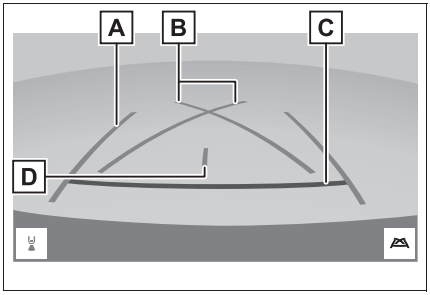
Matérialise l'axe central estimé du véhicule au sol.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le volant de direction est bien droit alors que les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de trajectoire estimée ne sont pas alignées, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Mode d’affichage des lignes de guidage d’aide au stationnement

Description de l’écran



A Ligne de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

- La largeur affichée est supérieure à celle du véhicule en réalité.

B Lignes de guidage d’aide au stationnement

Matérialisent la trajectoire du braquage le plus court possible en arrière du véhicule.

C Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.

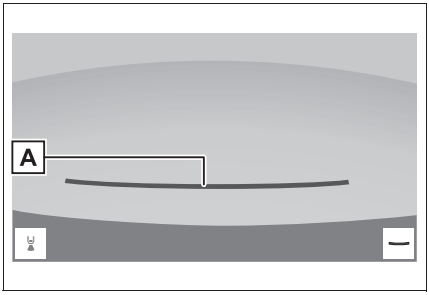
- Indique des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

D Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l’axe central estimé du véhicule au sol.

Mode d’affichage des lignes de guidage en distance

Description de l’écran



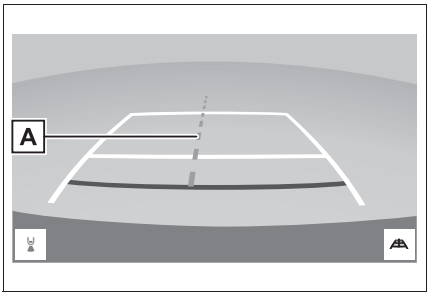
A Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.

- Indique des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

Mode d’affichage de la ligne de guidage centrale

Description de l’écran



A Ligne de guidage centrale

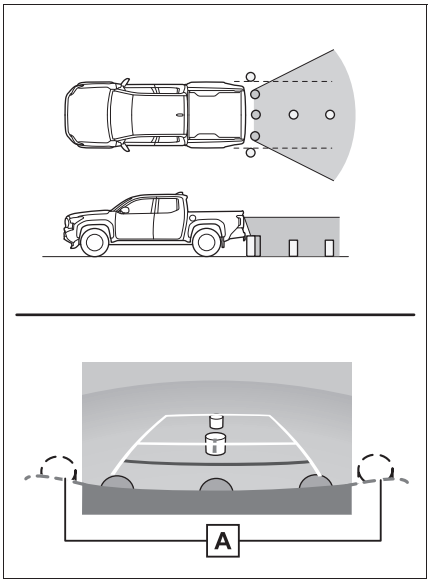
Matérialise l’axe central estimé du véhicule.

Précautions avec l'aide au stationnement Toyota à moniteur

Zone affichée à l'écran

Le système d'aide visuelle au stationnement affiche une image de la zone à l'arrière du véhicule, vue du pare-chocs.

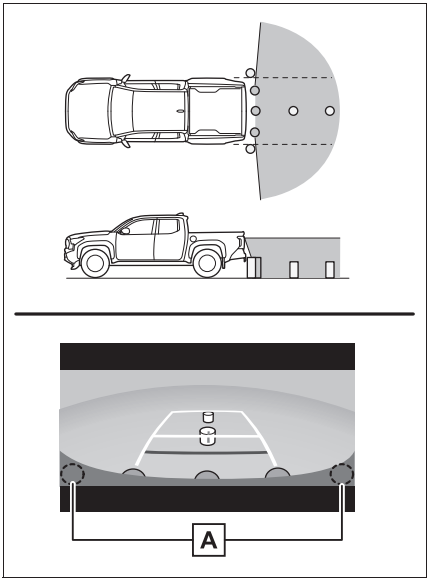
▶ Vue arrière



A Angles du pare-chocs

- La zone autour des deux angles du pare-chocs n'est pas affichée.

▶ Vue arrière élargie



A Angles du pare-chocs

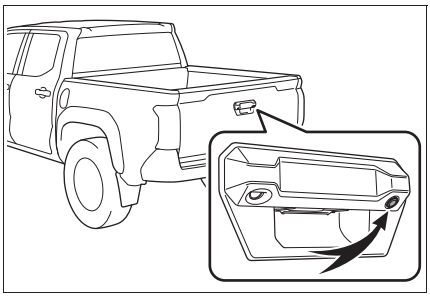
- La zone autour des deux angles du pare-chocs n'est pas affichée.

- La procédure permettant de régler l'image de l'écran d'aide visuelle au stationnement est identique à celle permettant de régler l'affichage en général. (Se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".)
- La zone affichée à l'écran peut varier en fonction des conditions d'orientation du véhicule.
- Les objets proches des arrondis du pare-chocs et sous ce dernier ne peuvent pas être affichés.
- La caméra est équipée d'une optique spéciale. La distance telle qu'elle apparaît à l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.
- Les obstacles situés plus en hauteur par rapport à la caméra

peuvent ne pas apparaître sur le moniteur.

La caméra

La caméra de l'aide visuelle au stationnement est située à l'emplacement indiqué sur la figure.



Utilisation de la caméra

Si des gouttelettes d'eau, de la neige, de la boue, etc. sont collées à la caméra, elle ne peut pas transmettre une image claire. Dans ce cas, lavez à grande eau l'objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux et humide.

NOTE

- Le système d'aide visuelle au stationnement peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants.
 - Si le véhicule a subi un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent d'avoir changé.
 - La caméra étant étanche à l'eau, il ne faut pas la démonter, la mettre en pièces ou la modifier. Son fonctionnement pourrait s'en trouver altéré.
 - Pour nettoyer l'objectif de la caméra, lavez la caméra à grande eau et essuyez-la avec un chiffon doux et humide. Tout frottement appuyé de l'objectif de la caméra peut le rayer et le rendre incapable de transmettre une image claire.
 - Ne pas laisser adhérer à la caméra un solvant organique, un produit lustrant, un produit lave-vitres ou un traitement pour vitres. Si cela se produit, nettoyez au plus vite.
 - En cas de variation brutale de température, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
 - Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. En effet, la caméra risquerait ensuite de ne plus fonctionner normalement.
- Ne pas faire subir de choc violent à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement. Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Différences entre l'écran et le sol en réalité

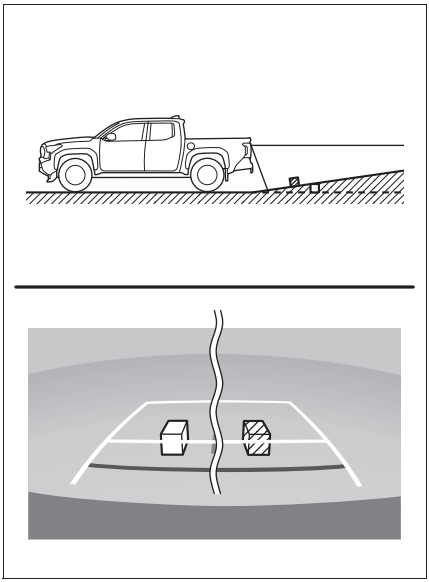
- Il peut arriver que les lignes de guidage en distance et en largeur du véhicule ne soient pas effectivement parallèles aux délimitations de la place de stationnement, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuelle-

ment.

- Il peut arriver que les distances entre les lignes de guidage en largeur du véhicule et les délimitations gauche et droite de la place de stationnement ne soient pas égales, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.
- Les lignes de guidage en distance donnent une indication de la distance lorsque la chaussée n'est pas en dénivelé. Dans n'importe laquelle des situations suivantes, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidages affichées à l'écran et les écarts/distances réelles au sol.

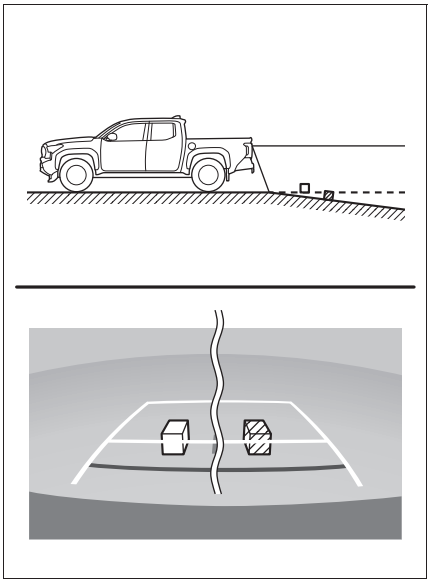
Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente montante

Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente montante, les distances paraissent plus éloignées du véhicule qu'elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



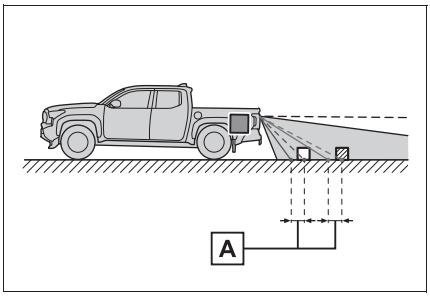
Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente descendante, les distances paraissent plus proches du véhicule qu'elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus proches qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



■ Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux

Quand l’assiette du véhicule penche du fait du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d’erreur entre les lignes de guidages affichées à l’écart et les écarts/distances réelles au sol.



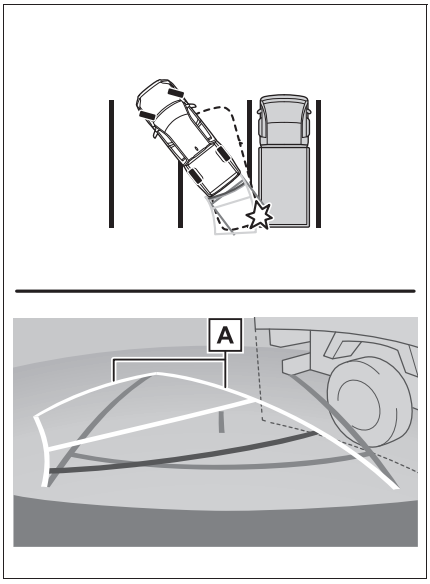
A Marge d’erreur

Quand vous approchez d’un obstacle tridimensionnel

Les lignes de trajectoire estimée ciblent les objets plats (comme la chaussée). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) avec les lignes de trajectoire estimée et les lignes de guidage en distance.
Lorsque vous approchez d’un obstacle tridimensionnel qui dépasse sur les extérieurs (comme le plateau d’un camion par exemple), soyez attentif à ce qui suit.

Lignes de trajectoire estimée

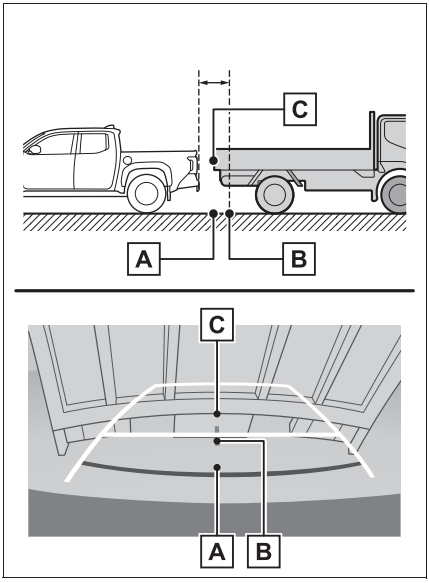
Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. Dans le cas présenté ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de trajectoire estimée, et le véhicule ne semble pas devoir heurter le camion, en apparence. Toutefois, le risque existe que le camion croise effectivement les lignes de trajectoire estimée. En réalité, si vous reculez en suivant les lignes de trajectoire estimée, le véhicule risque de heurter le camion.



A Lignes de trajectoire estimée

Lignes de guidage en distance

Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. À l'écran, il semble en apparence que le camion stationne au point B. Toutefois, en réalité, si vous reculez jusqu'au point A, vous allez heurter le camion. À l'écran, il semble en apparence que A est le plus proche et C est le plus lointain. Pourtant, en réalité, A et C sont à la même distance, et B est plus éloigné que A et C.



Les choses à savoir

Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, reportez-vous à la cause probable et à la solution, puis contrôlez de nouveau.

Si la solution ne résout par le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à distinguer	• Le véhicule est dans une zone mal éclairée • La température autour de l'objectif est soit élevée, soit basse • La température ambiante est basse • Présence de gouttelettes d'eau sur la caméra • Le temps est à la pluie ou à l'humidité • Présence de boue, etc. collée à la caméra • La caméra est directement éclairée par la lumière du soleil ou de projecteurs • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc.	Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule. (Servez-vous à nouveau du moniteur lorsque les conditions de manœuvre se sont améliorées.) La procédure de réglage de la qualité d'image de l'aide visuelle au stationnement est identique à celle du réglage de l'écran en général. (Se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".)
L'image est floue	Gouttelettes d'eau, neige, boue, etc. collée à la caméra.	Lavez à grande eau la caméra et essuyez-en l'objectif avec un chiffon doux et humide.
L'image est désalignée	La caméra ou la partie qui l'entoure a subi un choc important.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage sont très désalignées	La position de la caméra est désalignée.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	• Le véhicule est incliné (il est lourdement chargé, la pression des pneus est basse en raison d'une crevaison, etc.) • Le véhicule est utilisé en pente.	Si cela se produit pour ces raisons, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule.

Symptôme	Cause probable	Solution
Les lignes de trajectoire estimée se déforment alors que le volant de direction est droit	Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage ne s'affichent pas	Le hayon est ouvert.	Fermez le hayon. Si cela ne résout pas le problème, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 est affiché	• La batterie 12 V a été remontée. • Le volant de direction a été tourné pendant que la batterie 12 V était remontée. • La batterie 12 V est déchargée. • Le capteur de direction a été changé. • Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Arrêtez le véhicule et tournez le volant de direction jusqu'en butée à gauche et à droite. Si cela ne résout pas le problème, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Moniteur de vision panoramique*

*: Sur modèles équipés

Le moniteur de vision panoramique aide le conducteur à surveiller les abords du véhicule lorsqu'il roule à vitesse réduite, en faisant travailler ensemble les caméras avant, arrière et latérales et en affichant à l'écran une image complète vue du dessus du véhicule.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de caméra ou mettez le sélecteur de vitesses sur R alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le moniteur de vision panoramique s'affiche.

Le moniteur affiche différentes vues de la position du véhicule et tout ce qui l'entoure.

Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'écran ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée à l'écran.

Précautions de conduite

Le moniteur de vision panoramique est un dispositif supplémentaire destiné à aider le conducteur à contrôler les abords du véhicule. Lorsque vous l'utilisez, veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule ou d'éventuellement causer un accident.

Portez attention aux précautions suivantes lorsque vous utilisez le moniteur de vision panoramique.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais exclusivement au moniteur de vision panoramique. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran ne rendent pas compte de l'exacte réalité. Soyez prudent comme vous l'êtes normalement lorsque vous conduisez n'importe quel autre véhicule.
- Veillez toujours à surveiller vous-même tout autour du véhicule pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez jamais en regardant uniquement l'écran, car l'image qu'il diffuse ne rend pas compte des conditions réelles. Si vous conduisez en regardant uniquement l'écran, vous pouvez entrer en collision avec un piéton ou un obstacle et provoquer un accident. Lorsque vous conduisez, veillez à surveiller vous-mêmes les abords du véhicule en vision directe et avec les rétroviseurs.

AVERTISSEMENT

- Selon les conditions d'utilisation du véhicule (nombre de passagers, quantité de bagages, etc.), la position des lignes de guidage affichées à l'écran peut varier. Veillez à contrôler visuellement les alentours du véhicule avant d'entamer la manœuvre.
- Ne pas utiliser le système de moniteur de vision panoramique dans les cas suivants:
 - Sur chaussée verglacée ou glissante, ou enneigée
 - Lorsque vous utilisez des chaînes à neige ou une roue de secours
 - Lorsque les portes avant ou le hayon ne sont pas complètement fermés
 - Sur routes qui ne sont pas plates ou droites, mais sinueuses ou pentues
 - Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. Il peut arriver que l'image affichée à l'écran soit déformée lorsque le véhicule est en mouvement, ou qu'elle soit illisible. Veillez à surveiller visuellement tout autour du véhicule, tant en vision directe qu'avec les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Si vous remplacez les pneus par d'autres de dimensions différentes, la position des lignes de guidage affichées à l'écran est susceptible de ne plus être la même.
- La caméra est équipée d'une optique spéciale. Les distances telles qu'elles apparaissent à l'image affichée à l'écran entre les obstacles et les piétons ne rendent pas compte des distances réelles. (→P.408)
- Lorsqu'un accessoire du commerce est installé dans la zone d'affichage de l'écran.

NOTE

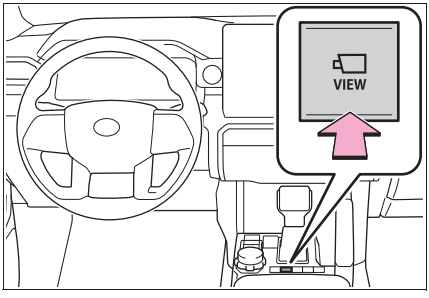
- En vue panoramique/vue mobile/vue traversante, le système combine en une seule image celles reçues des caméras avant, arrière, gauche et droite. Il existe des limitations à ce qu'il est possible d'afficher, en termes de portée et de contenu. Familiarisez-vous avec les caractéristiques du système de moniteur de vision panoramique avant de l'utiliser.
- Il peut arriver que l'image soit moins claire à ses quatre coins en vue panoramique/vue mobile/vue traversante. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement, car ces parties se trouvent en bordure d'image de chaque caméra, où elles sont combinées entre elles.
- En fonction des conditions d'éclairage à proximité de chaque caméra, la vue panoramique peut présenter des couleurs différentes pour chaque zone de caméra.
- La vue panoramique/vue mobile/vue traversante ne peut pas afficher plus haut que la position de montage et plus loin que la portée de captation d'image de chacune des caméras.

NOTE

- Plusieurs angles morts sont présents autour du véhicule. En conséquence, certaines parties ne sont pas affichées en vue panoramique.
- Il peut arriver que certains obstacles tridimensionnels visibles en vue avant élargie, en vue arrière ou en vue latérale ne soient pas affichés en vue panoramique/vue mobile/vue traversante.
- Il peut arriver que les piétons et d'autres obstacles tridimensionnels apparaissent différemment lorsqu'ils sont affichés au moniteur de vision panoramique. (Parmi les différences possibles figurent, entre autres, les cas où les obstacles affichés paraissent aplatis, disparaissent à l'approche des zones de traitement de l'image ou au contraire en surgissent, ou la distance réelle jusqu'à l'obstacle n'est pas restituée par l'image affichée.)
- Lorsque les ouvrants sont ouverts, à savoir le hayon équipé de la caméra arrière, et les portes équipées des rétroviseurs extérieurs dans lesquels sont intégrées les caméras latérales, les images ne s'affichent pas correctement au moniteur de vision panoramique.
- Lorsque les rétroviseurs extérieurs ne sont pas placés en position normale, les images ne s'affichent pas correctement sur le moniteur de vision panoramique.
- La silhouette du véhicule telle qu'elle est affichée en vue panoramique/vue mobile/vue traversante est une image informatique. Par conséquent, les propriétés qui sont les siennes, notamment la couleur, la forme et la taille, sont différentes du véhicule tel qu'il est en réalité. Pour cette raison, il peut arriver que les obstacles tridimensionnels proches paraissent toucher le véhicule, et que la distance réelle avec ces obstacles tridimensionnels soit différente de celle affichée.

Bouton de caméra

La position du bouton de caméra est indiquée sur l'illustration.

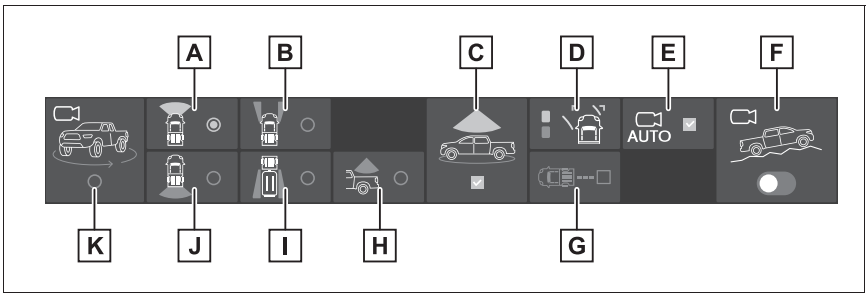


Bouton de menu

Vous pouvez sélectionner les écrans affichés par les boutons suivants. Par ailleurs, vous pouvez utiliser des combinaison de boutons pour faire varier l'affichage entre les différents écrans.

L'affichage des boutons varie selon la situation du véhicule, notamment si l'écran et la vitesse sont affichés, la position de sélection, l'équipement du véhicule, etc.

Le bouton de menu est affiché lorsque le sélecteur de vitesses est sur D, N ou R.



A Bouton de vue avant

B Bouton de vue avant composite

C Bouton marche/arrêt de vue panoramique

D Bouton de sélection des lignes de guidage (→P.389, 394)

E Bouton marche/arrêt de mode auto (→P.390)

F Bouton marche/arrêt de Moniteur Multi-terrain (→P.416)

G Bouton marche/arrêt de ligne de guidage centrale (→P.394)

H Bouton de vue benne (→P.401)

I Bouton de vue arrière composite

J Bouton de vue arrière

K Bouton de vue 3D

Affichage

Contrôle des alentours du véhicule

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur P.

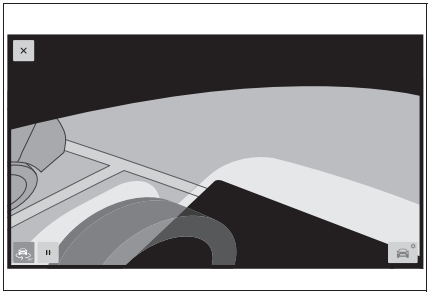
▶ Vue mobile

Appuyez sur .



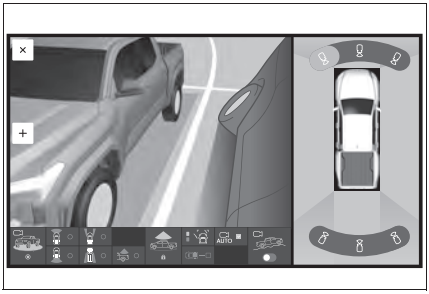
▶ Vue traversante

Appuyez sur .



▶ Vue 3D

Appuyez sur VIEW.

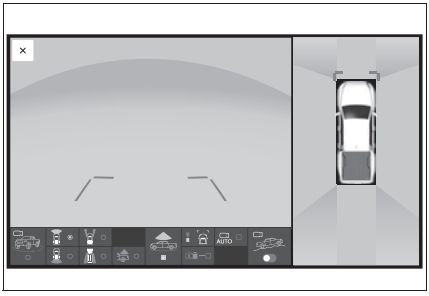


Contrôle à l'avant et autour du véhicule

Lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.

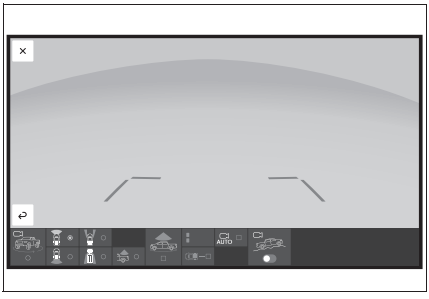
▶ Vue panoramique/avant

Sélectionnez le bouton de vue avant, puis activez la vue panoramique par son bouton.



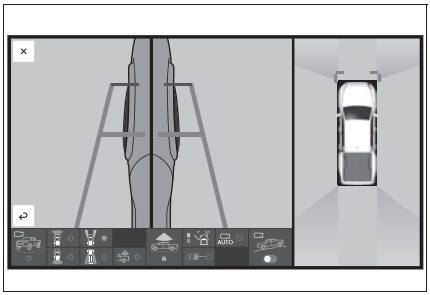
▶ Vue avant élargie

Sélectionnez le bouton de vue avant, puis désactivez la vue panoramique par son bouton.



▶ Vue avant composite

Sélectionnez le bouton de vue avant composite.

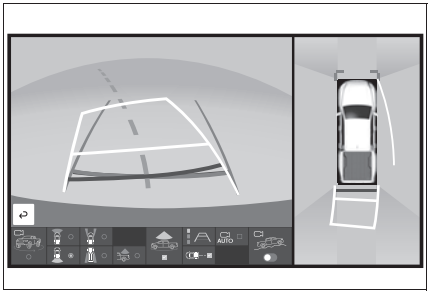


Contrôle à l'arrière et autour du véhicule

Lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.

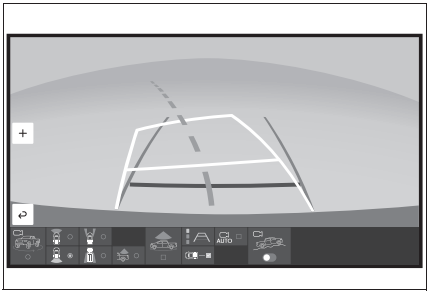
▶ Vue panoramique/vue arrière

Sélectionnez le bouton de vue arrière, puis activez la vue panoramique par son bouton.



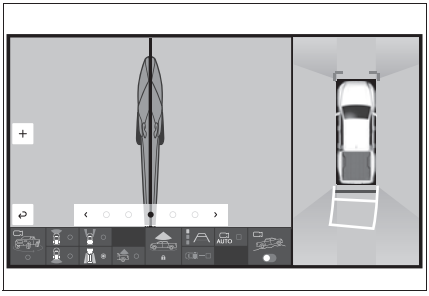
▶ Vue arrière élargie

Sélectionnez le bouton de vue arrière, puis désactivez la vue panoramique par son bouton.



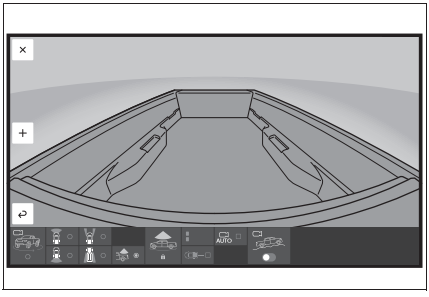
▶ Vue arrière composite

Sélectionnez le bouton de vue arrière composite.



Contrôle de la benne

Sélectionnez le bouton de vue benne.



Contrôle des alentours du véhicule

Les écrans en vue mobile et en vue traversante vous aident à contrôler les alentours du véhi-

cule pendant les manœuvres de stationnement. Ces écrans affichent une image des abords du véhicule obtenue par combinaison des 4 caméras. L'écran affiche une vue à 360° autour du véhicule, au choix depuis l'intérieur de celui-ci ou en plongée sous un certain angle.

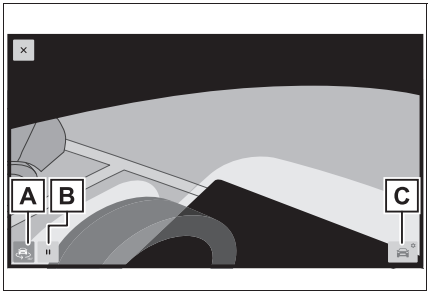
Pour afficher l'écran en vue mobile/vue traversante, appuyez sur VIEW alors que le sélecteur de vitesses est sur P et le système intuitif d'aide au stationnement est actif.

Affichage à l'écran

▶ Vue mobile



▶ Vue traversante



A Bouton de sélection du mode d'affichage

Sélectionnez pour alterner le mode d'affichage entre la vue mobile et la vue traversante.

B Bouton de pause de la rotation

Sélectionnez pour mettre en pause la rotation de l'écran.

Pour reprendre la rotation, sélectionnez ▶.

C Bouton de configuration de la couleur de carrosserie

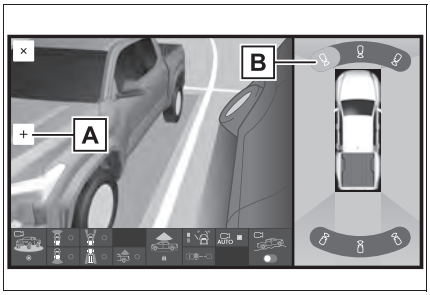
Sélectionnez pour afficher l'écran de configuration de la couleur de carrosserie et pour modifier la couleur du véhicule affichée au moniteur de vision panoramique. (→P.402)

▶ Vue 3D

La vue en 3D permet de vérifier les zones situées autour du périmètre du véhicule dans des endroits confinés.

La position d'affichage de la vue 3D peut être modifiée en appuyant sur les six commutateurs d'angle de caméra.

Pour afficher la vue 3D, sélectionnez la touche de vue 3D (→P.382) après avoir appuyé sur VIEW, sauf dans la gamme P.



A Bouton de zoom

B Angle de caméra SW

La position d’affichage de la vue 3D peut être modifiée

Appuyez sur × à l’écran ou à nouveau sur VIEW pour revenir à l’écran précédemment affiché, comme l’écran de navigation par exemple.

Contrôle à l’avant et autour du véhicule

L’écran de vue panoramique/avant/vue avant élargie/vue avant composite vous aide à contrôler le secteur à l’avant et autour du véhicule lorsque vous redémarrez depuis une intersection (en T ou autres) en conditions de mauvaise visibilité.

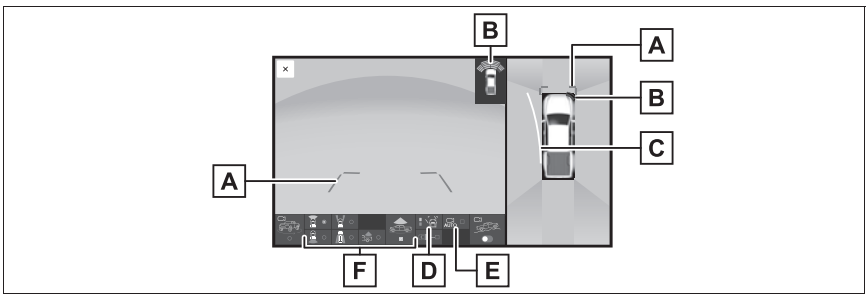
Pour afficher l’écran, appuyez sur VIEW alors que le sélecteur de vitesses est sur D ou N avec le véhicule roulant à moins de 10 mph (16 km/h) environ.

Cet écran s’affiche si le système intuitif d’aide au stationnement détecte un obstacle à l’avant de votre véhicule (affichage asservi au système intuitif d’aide au stationnement).

Affichage à l’écran

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d’affichage, le système sélectionne successivement les modes dans l’ordre suivant:

▶ Vue panoramique/avant



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'avant du véhicule.
- Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

C Lignes de trajectoire estimée

Matérialise une trajectoire estimée lorsque vous tournez le volant de direction.
- Cette ligne s'affiche lorsque vous tournez le volant de direction de plus de 90° par rapport au point milieu (ligne droite).

D Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre le mode des lignes de guidage en distance et le mode des lignes de trajectoire estimée. (→P.389)

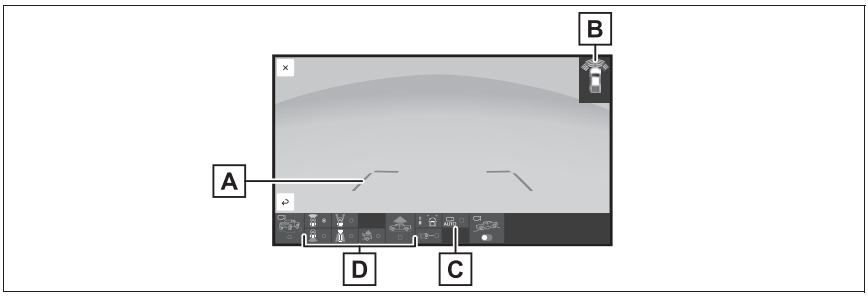
E Bouton d'affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d'affichage automatique. (→P.390)

F Boutons de sélection du mode d'affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l'affichage entre les différents écrans.

▶ Vue avant élargie



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'avant du véhicule.
- Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

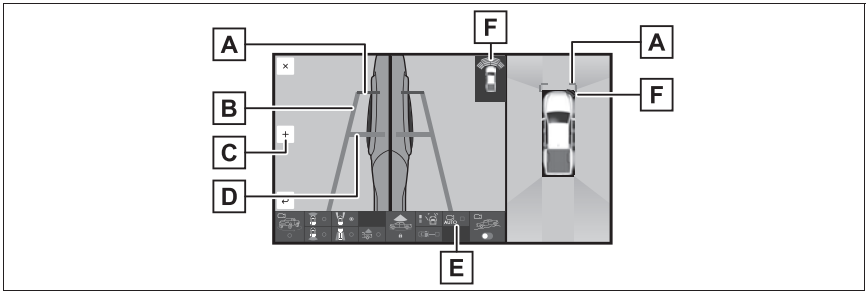
C Bouton d'affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d'affichage automatique. (→P.390)

D Boutons de sélection du mode d'affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l'affichage entre les différents écrans.

▶ Vue avant composite



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'avant du véhicule.

- Vue composite: Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-chocs.
- Vue panoramique: Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

C Bouton de zoom

Vous pouvez grossir la vue avant composite affichée à cet instant.

D Lignes de guidage des pneus avant

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

E Bouton d'affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d'affichage automatique. (→P.390)

F Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

● Appuyez sur × à l'écran ou sur VIEW pour revenir à l'écran précédemment affiché, comme l'écran de navigation par exemple.

- Pour plus de détails sur le système intuitif d'aide au stationnement (→P.336).
- La position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne concorde pas avec la position des obstacles affichés dans l'image des caméras.

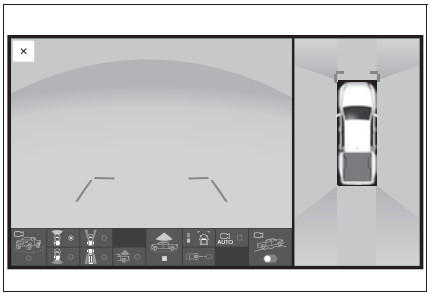
AVERTISSEMENT

- Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.
- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est affiché en superposition de la vue caméra, il peut arriver qu'il soit difficile à distinguer, selon la couleur des alentours et la luminosité ambiante.

Sélection du mode des lignes de guidage (mode vue panoramique/avant)

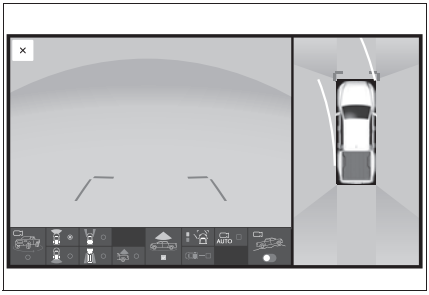
Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode des lignes de guidage, le système sélectionne successivement les modes dans l'ordre suivant:

▶ Ligne de guidage en distance



- Seules les lignes de guidage en distance sont affichées.

▶ Lignes de trajectoire estimée

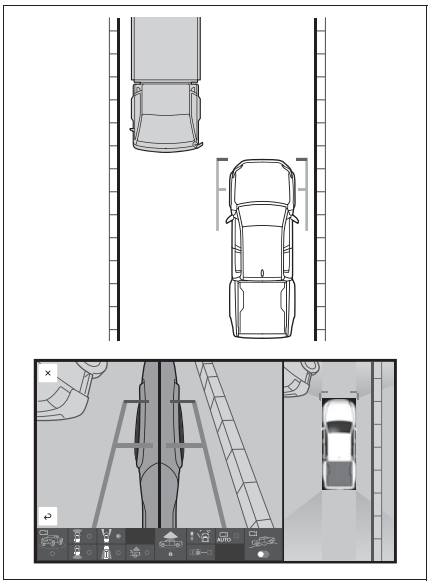


- Les lignes de trajectoire estimée s'ajoutent à celles de guidage en distance.

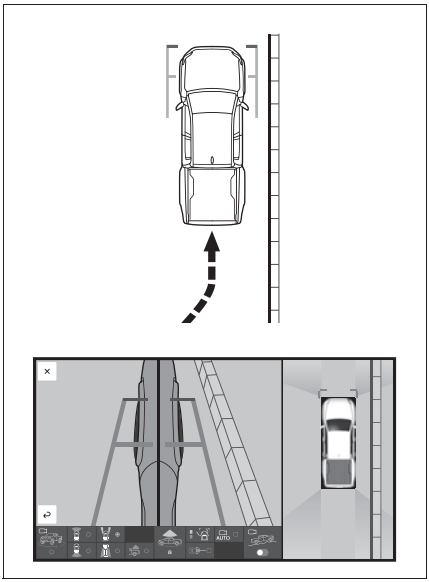
Utilisation de la ligne de guidage en largeur du véhicule (mode vue avant composite)

En mode vue avant composite, l'écran affiche l'image reçue des caméras montées sur chacun des deux rétroviseurs extérieurs. Cet écran est conçu pour aider le conducteur à circuler en

sécurité dans les situations où la voirie est étroite, en lui permettant de visualiser les abords autours des flancs du véhicule.



- Contrôlez les positions relatives et la distance entre la ligne de guidage en largeur du véhicule et l'obstacle éventuel, ou la bordure de trottoir.



- Longez la bordure comme indiqué dans la figure, en prenant soin de ne pas laisser la ligne de guidage en largeur du véhicule chevaucher l'obstacle.
- Veillez à ce que la ligne de guidage en largeur du véhicule soit parallèle à l'obstacle.

Mode d'affichage automatique

Un mode d'affichage automatique est disponible, en plus de la sélection manuelle de l'écran par appui sur VIEW. Dans ce mode, l'écran s'affiche automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.

Chaque fois que vous sélectionnez le bouton "AUTO", le mode

d'affichage automatique est activé/désactivé.

En mode d'affichage automatique, le moniteur affiche automatiquement les images dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur D ou N.
- Lorsque le véhicule ralentit à moins de 10 mph (16 km/h) environ.

Contrôle à l'arrière et autour du véhicule

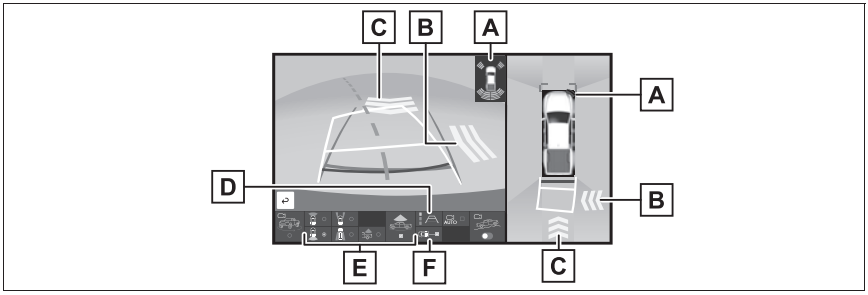
L'écran de vue panoramique/arrière/vue arrière élargie/vue arrière composite aide le conducteur à contrôler le secteur à l'arrière et autour du véhicule pendant qu'il recule, pour stationner par exemple.

Ces écrans sont affichés lorsque le sélecteur de vitesses est sur R.

Affichage à l'écran

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode d'affichage, le système sélectionne successivement les modes dans l'ordre suivant:

▶ Vue panoramique/vue arrière



A Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

B Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, le système affiche sa direction et déclenche le signal sonore.

C RCD (Détection par la caméra arrière)

Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière.

D Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.394)

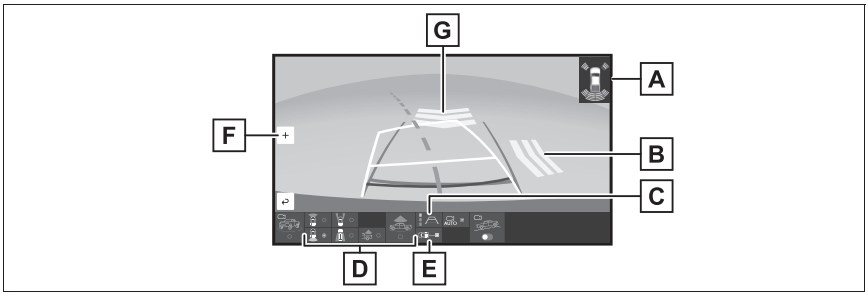
E Boutons de sélection du mode d'affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l'affichage entre les différents écrans.

F Bouton marche/arrêt de ligne de guidage centrale

Sélectionnez pour afficher/masquer la ligne de guidage centrale. (→P.394)

▶ Vue arrière élargie



A Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

B Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, le système affiche sa direction et déclenche le signal sonore.

C Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.394)

D Boutons de sélection du mode d'affichage

Vous pouvez utiliser des combinaisons de boutons pour faire varier l'affichage entre les différents écrans.

E Bouton marche/arrêt de ligne de guidage centrale

Sélectionnez pour afficher/masquer la ligne de guidage centrale. (→P.394)

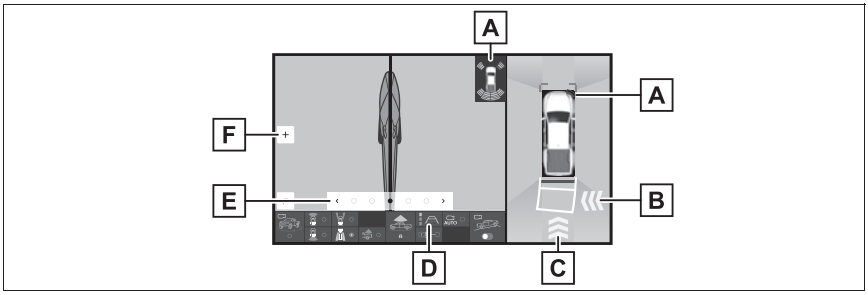
F Bouton de zoom

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le mode alterne entre la vue arrière élargie, la vue arrière étroite et la vue d'attelage. (→P.397)

G RCD (Détection par la caméra arrière)

Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière.

▶ Vue arrière composite



A Système intuitif d'aide au stationnement

Lorsque le capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore se déclenche.

B Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, le système affiche sa direction et déclenche le signal sonore.

C RCD (Détection par la caméra arrière)

Lorsque la caméra arrière détecte un piéton à l'arrière.

D Bouton de sélection des lignes de guidage

Sélectionnez pour alterner entre les modes des lignes de guidage. (→P.394)

E Réglage angulaire de caméra (→P.398)

F Bouton de zoom (→P.398)

- Le moniteur est désactivé dès l'instant où le sélecteur de vitesses n'est plus sur R.
- Pour plus de détails sur le système intuitif d'aide au stationnement (→P.336), la fonction d'alerte de trafic transversal arrière (→P.344) et la détection par la caméra arrière (→P.350)
- La position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne concorde pas avec la position des obstacles affichés dans l'image des caméras.

AVERTISSEMENT

- Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

AVERTISSEMENT

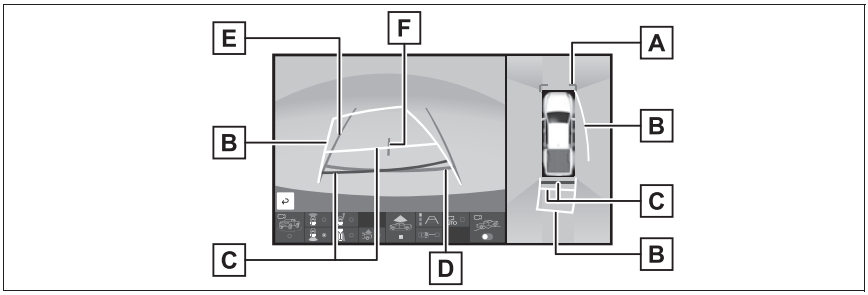
- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement et l'alerte de trafic transversal arrière sont affichés en superposition de la vue des caméras, il peut arriver qu'il soit difficile de les distinguer, selon la couleur des alentours et la luminosité ambiante.

Lignes de guidage affichées à l'écran

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de sélection du mode des lignes de guidage, le système sélectionne successivement les modes dans l'ordre suivant:

▶ Lignes de trajectoire estimée

Les lignes de trajectoire estimée s'affichent et changent en fonction des mouvements du volant de direction.



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'avant du véhicule.

- Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Lignes de trajectoire estimée

Matérialise une trajectoire estimée lorsque vous tournez le volant de direction.

C Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'arrière du véhicule lorsque vous tournez le volant de direction.

- Les lignes de guidage se déforment conjointement aux lignes de trajectoire estimée.
- Les lignes de guidage marquent des points situés à une distance d'environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) et d'environ 3 ft. (1 m) (jaune) par rapport au bord central du pare-chocs.

D Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.

• Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (bleu) du bord du pare-chocs.

E Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

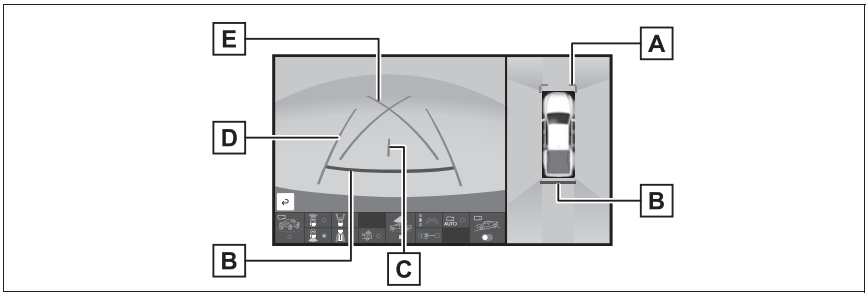
F Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l'axe central estimé du véhicule au sol.

▶ Ligne de guidage d'aide au stationnement

Les points de retour du volant de direction (lignes de guidage d'aide au stationnement) apparaissent.

Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l'aise pour stationner le véhicule sans l'aide des lignes de trajectoire estimée.



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'avant du véhicule.
• Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Ligne de guidage en distance

Matérialise la distance en arrière du véhicule.
• Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

C Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l'axe central estimé du véhicule au sol.

D Lignes de guidage en largeur du véhicule

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

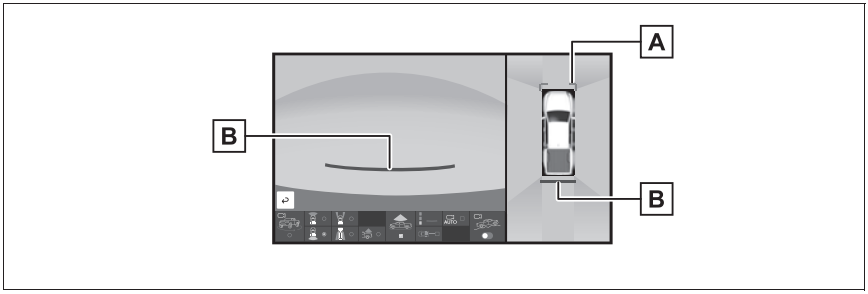
E Lignes de guidage d'aide au stationnement

Matérialise la trajectoire du braquage le court possible en arrière du véhicule.

▶ Ligne de guidage en distance

Seule la ligne de guidage en distance est affichée.

Ce mode est recommandé à celles et ceux qui se sentent à l'aise pour stationner le véhicule sans l'aide des lignes de guidage.



A Lignes de guidage en distance

Matérialise la distance à l'avant du véhicule.

- Indiquent des points situés à environ 3 ft. (1 m) du bord du pare-chocs.

B Ligne de guidage en distance

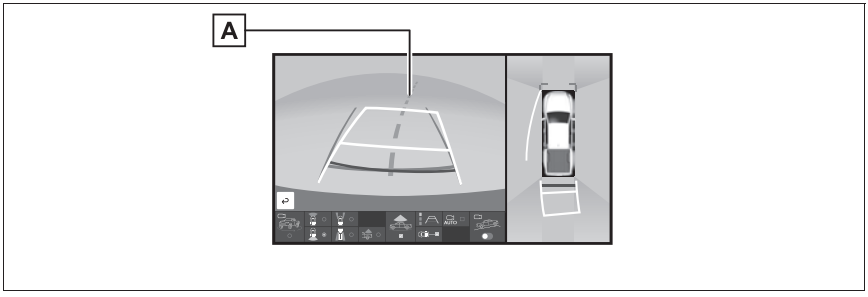
Matérialise la distance en arrière du véhicule.

- Indique un point situé à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du bord du pare-chocs.

▶ Ligne de guidage centrale

Lorsque l'affichage en est activé, la ligne de guidage centrale s'affiche simultanément à chacune des lignes de guidage suivantes: ligne de trajectoire estimée, ligne de guidage d'aide au stationnement ou ligne de guidage en distance.

La ligne centrale du véhicule affichée se déforme en fonction des mouvements du volant de direction.



A Ligne de guidage centrale du véhicule

Matérialise l'axe central estimé du véhicule au sol.

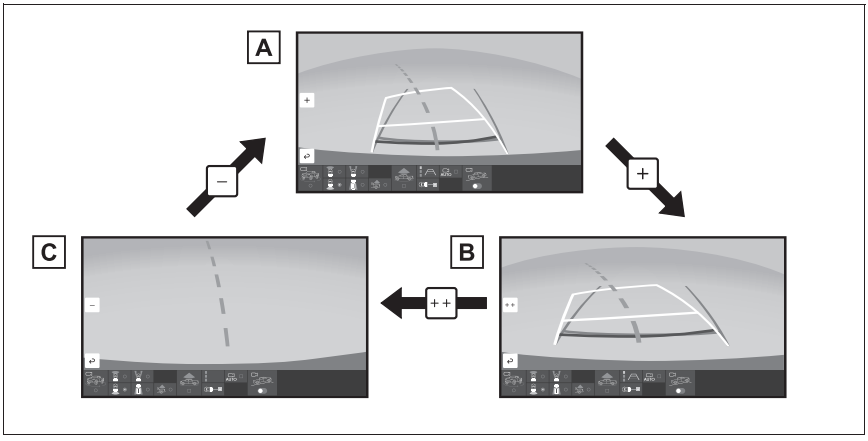
La position d'affichage du système intuitif d'aide au stationnement ne concorde pas avec la position des obstacles affichés dans l'image des caméras.

AVERTISSEMENT

- Selon les conditions d'utilisation du véhicule (nombre de passagers, quantité de bagages, etc.), la position des lignes de guidage affichées à l'écran peut varier. Veillez à contrôler visuellement les alentours du véhicule avant d'entamer la manœuvre.
- Si le volant de direction est bien droit alors que les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de trajectoire estimée ne sont pas alignées, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas utiliser le système si l'affichage est erroné du fait de la configuration de la chaussée (trop en pente ou trop sinueuse).

Sélection du mode de vue arrière

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de zoom, le système sélectionne successivement les modes dans l'ordre suivant:



A Vue arrière élargie

B Vue arrière étroite

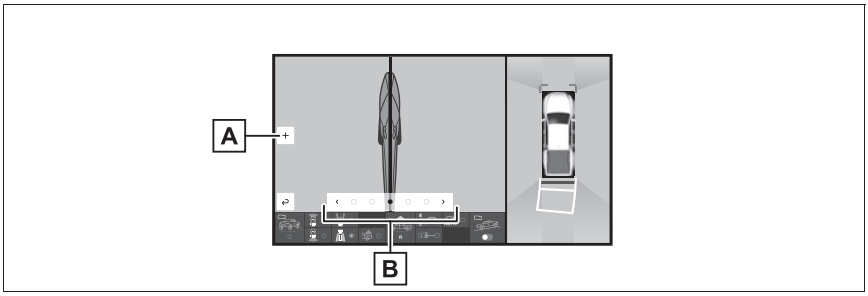
C Vue zoomée sur l'attelage

- Vous pouvez afficher la vue zoomée sur l'attelage pour une durée définie en appuyant sur VIEW alors que le véhicule circule à plus de 10 mph (16 km/h).
- Vous pouvez alterner entre la vue zoomée sur l'attelage et la vue zoomée

sur la benne (→P.401) en appuyant sur le bouton alors que l'écran est affiché.

Utilisation de la vue arrière composite

Si vous tractez une caravane/remorque, vous pouvez faire un gros plan sur la partie difficile à voir à l'arrière du véhicule ou changer l'écran affiché et l'utiliser pour contrôler.



A Bouton de zoom

Vous pouvez grossir la vue arrière composite affichée à cet instant.

B Bouton de réglage angulaire de caméra

Vous pouvez faire varier l'orientation de la caméra de gauche à droite, sur 5 positions.

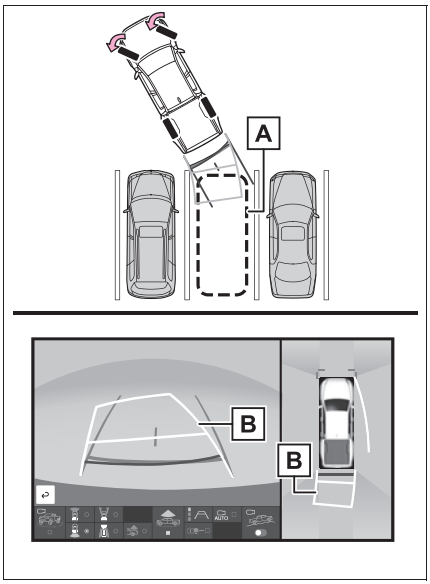
Stationnement

Utilisation des lignes de trajectoire estimée

Pour le stationnement sur une place impliquant de reculer, les sens de direction repris pour la procédure suivante doivent être inversés.

1. Mettez le sélecteur de vitesses sur R.
2. Tournez le volant de direction afin que les lignes de trajectoire estimée entrent dans la

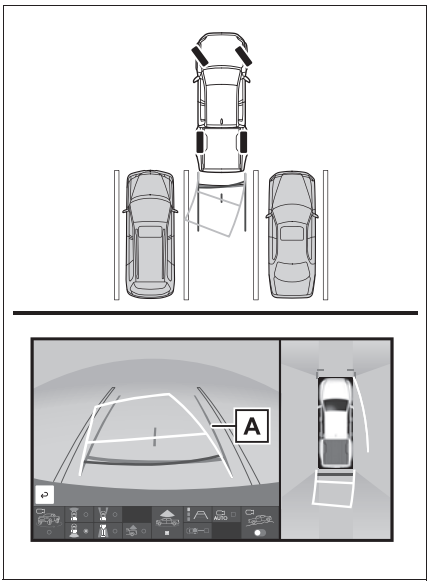
place de stationnement, puis reculez lentement.



A Place de stationnement

B Lignes de trajectoire estimée

3 Lorsque l'arrière du véhicule est entré sur la place de stationnement, tournez le volant de direction afin que les lignes de guidage en largeur se trouvent à l'intérieur des délimitations gauche et droite de la place de stationnement.



A Ligne de guidage en largeur du véhicule

4 Une fois les lignes de guidage en largeur du véhicule et les lignes de la place de stationnement parallèles, redressez le volant de direction et reculez doucement jusqu'à ce que tout le véhicule se trouve sur la place de stationnement.

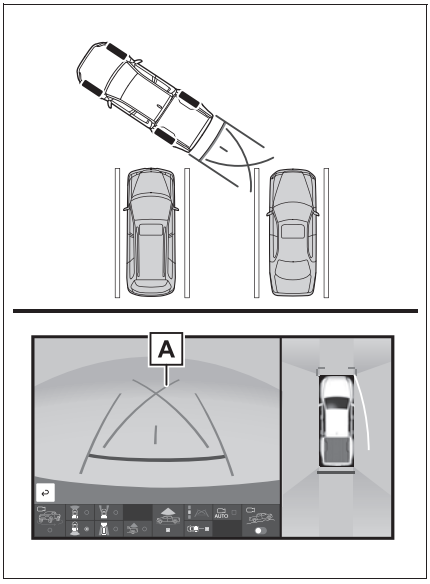
5 Arrêtez le véhicule au bon endroit et terminez votre manœuvre.

Utilisation de la ligne de guidage d’aide au stationnement

Pour le stationnement sur une place impliquant de reculer, les sens de direction repris pour la procédure suivante doivent être inversés.

1 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

2 Reculez jusqu’à ce que la ligne de guidage d’aide au stationnement rencontre le bord de la délimitation de la place de stationnement.



A Ligne de guidage d’aide au stationnement

3 Tournez le volant de direction jusqu’en butée à gauche, puis reculez doucement.

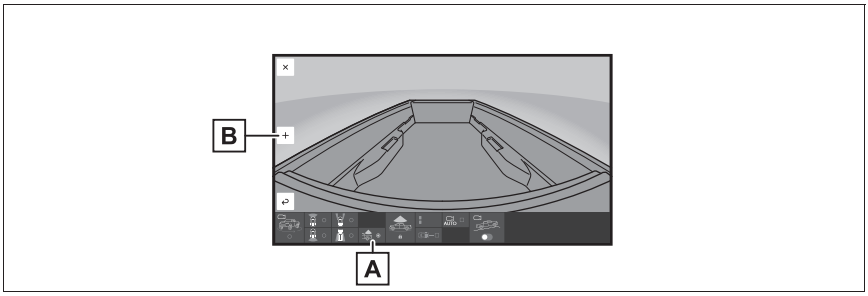
4 Une fois le véhicule aligné avec la place de stationnement, redressez le volant de direction et reculez doucement jusqu’à ce que tout le véhicule se trouve sur la place de stationnement.

5 Arrêtez le véhicule au bon endroit et terminez votre manœuvre.

Contrôle de la benne

Vous l'utilisez pour contrôler l'état du chargement dans la benne de transport.

Affichage à l'écran



A Bouton de vue benne

B Bouton de zoom

- Vous pouvez afficher la vue zoomée sur la benne pour une durée définie en appuyant sur VIEW alors que le véhicule circule à plus de 9 mph (16 km/h).
- Vous pouvez alterner entre la vue zoomée sur la benne et la vue zoomée sur l'attelage (→P.397) en appuyant sur le bouton alors que l'écran est affiché.

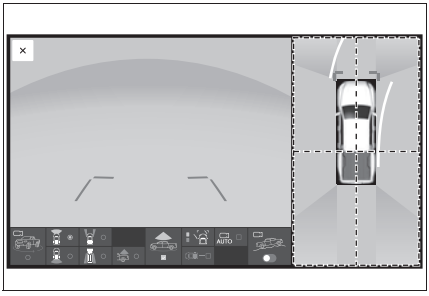
Fonction de grossissement

Si les obstacles affichés sont trop petits pour être clairement visibles lorsque la vue panoramique est affichée, vous pouvez grossir l'un des 4 coins du véhicule.

Grossissement de l'affichage

1 Activez le système intuitif d'aide au stationnement.

2 Sélectionnez dans la vue panoramique la zone que vous souhaitez grossir.



- Touchez l'une des 4 zones délimitées par les pointillés pour grossir cette zone. (Les

pointillés n'apparaissent pas à l'affichage tel qu'il est en réalité.)

- Pour rétablir la vue normale, touchez à nouveau la vue panoramique.

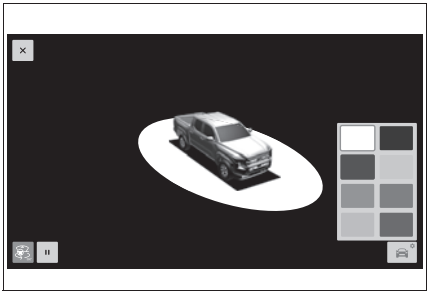
- La fonction de grossissement est active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:
 - La vue panoramique/avant ou vue panoramique/arrière est affichée.
 - Le véhicule roule à moins de 10 mph (16 km/h) environ.
 - Le système intuitif d'aide au stationnement est disponible.
- Dans les situations suivantes, l'affichage grossi est automatiquement annulé:
 - Le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ.
 - Le système intuitif d'aide au stationnement est indisponible.
- Lorsque l'affichage est grossi, les lignes de guidage ne sont pas affichées.

Personnalisation du moniteur de vision panoramique

Vous pouvez changer la couleur de la silhouette représentant le véhicule dans le moniteur de vision panoramique.

Sélection de la couleur de carrosserie affichée au moniteur de vision panoramique

1. Affichez l'écran de la vue mobile/vue traversante/vue 3D. (→P.384)
2. Sélectionnez .
3. Sélectionnez la couleur de votre choix.



Précautions avec le moniteur de vision panoramique

Zone affichée à l'écran

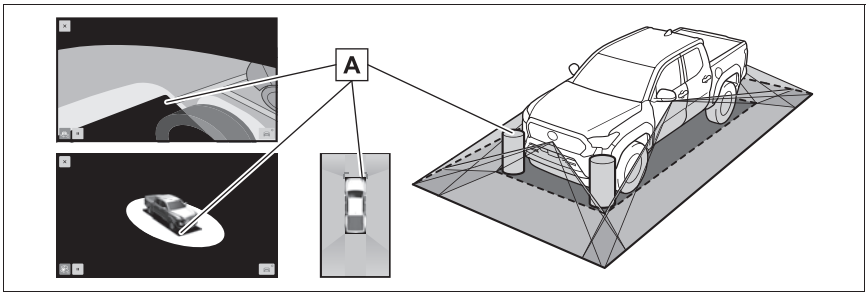
Zone d'image de la vue panoramique

Le moniteur de vision panoramique affiche une image de la vue périphérique autour du véhicule.

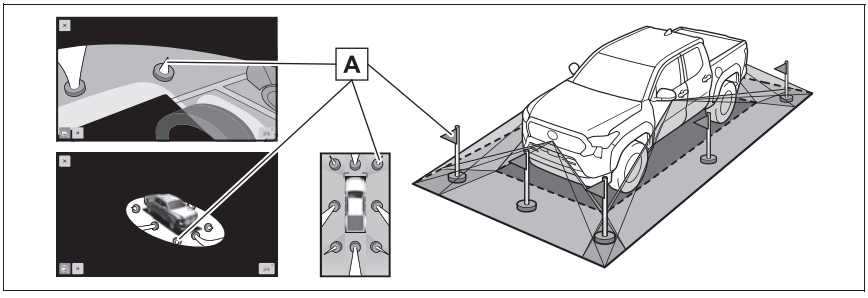
Du fait que la vue panoramique traite et affiche des images filmées

de la chaussée, elle n'est pas capable de restituer la position des obstacles tridimensionnels (comme par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.), lesquels sont en hauteur par rapport à la chaussée. Même s'il y a encore du dégagement entre les pare-chocs des véhicules et qu'à l'image, ils ne semblent pas devoir entrer en collision, en réalité les deux véhicules sont sur une trajectoire de collision.

Vérifiez la sécurité des abords du véhicule directement, en visuel.



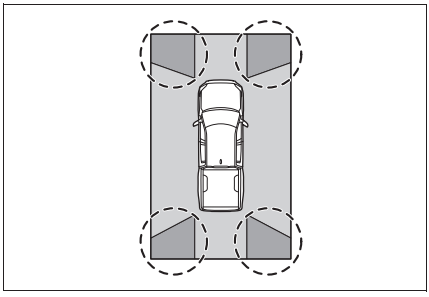
A Les obstacles situés dans les parties en grisé ne sont pas affichés à l'écran.



A La partie des obstacles dépassant verticalement au-delà d'une certaine hauteur ne peut pas s'afficher à l'écran.

- Du fait que les images reçues des quatre caméras font l'objet d'un traitement informatique et sont affichées sur la base d'une chaussée plane, il peut arriver que la vue panoramique/vue mobile/vue traversante s'affiche comme suit.
 - Les obstacles peuvent paraître aplatis, plus fins ou plus épais qu'en réalité.
 - Tout obstacle en hauteur par rapport à la chaussée peut paraître plus lointain qu'il ne l'est en réalité, voire même être complètement invisible.
 - Les objets de grande taille peuvent apparaître comme dépassant des zones hors cadre de l'image.
- L'image peut laisser apparaître des variations de luminosité d'une caméra à l'autre.

- L'image affichée peut se trouver déformée du fait de l'inclinaison de la carrosserie du véhicule, d'un changement de sa hauteur, etc., selon le nombre de passagers, la quantité de bagages ou de carburant, etc.
- Si les portes avant ou le hayon ne sont pas complètement fermés, le système n'affiche pas l'image ni les lignes de guidage.
- Les positions relatives entre la silhouette du véhicule et la chaussée ou l'obstacle peuvent être différentes de ce qu'elles sont en réalité.
- Les zones représentées en noir en périphérie de la silhouette du véhicule correspondent aux secteurs invisibles de la caméra.
- Les images telles que celles-ci sont combinées, si bien que certaines zones peuvent être difficiles à voir.

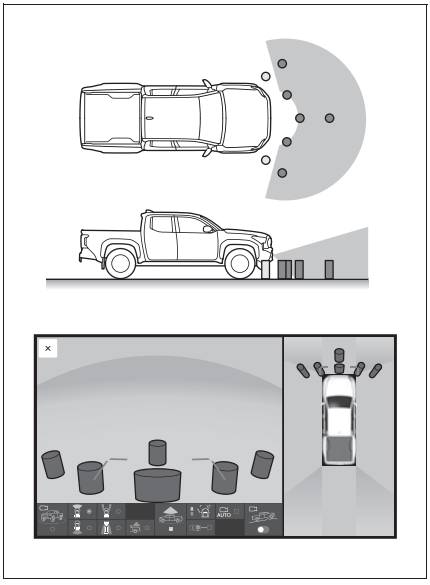


AVERTISSEMENT

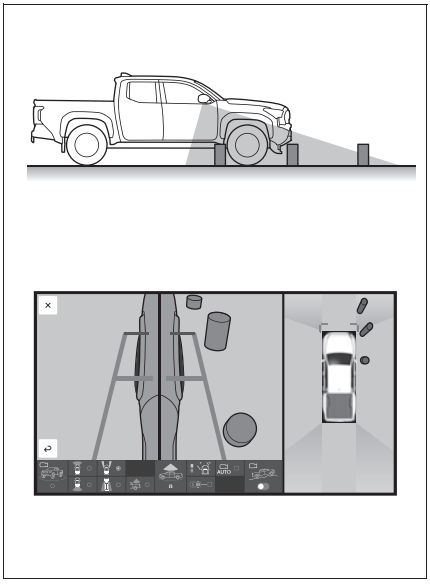
Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

Champ de l'image couvert par la caméra

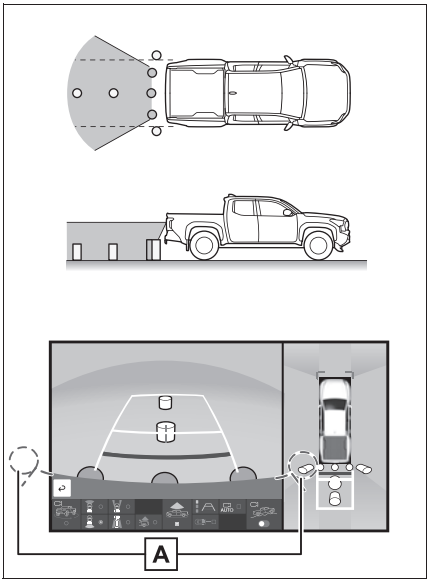
▶ Vue panoramique/avant



▶ Vue avant composite

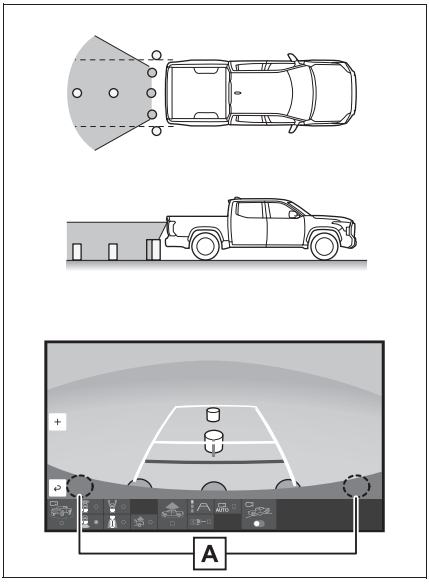


▶ Vue panoramique/vue arrière



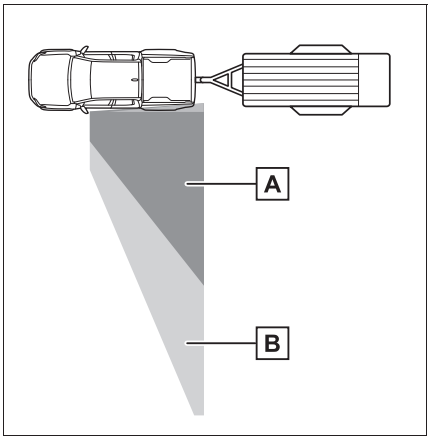
A La zone autour des deux angles du pare-chocs n'est pas affichée.

▶ Vue arrière élargie



A La zone autour des deux angles du pare-chocs n'est pas affichée.

▶ Vue arrière composite

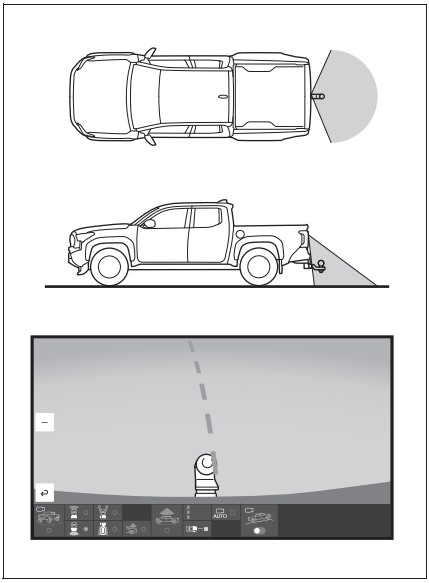


Le champ de vision varie en fonction du réglage angulaire de caméra.

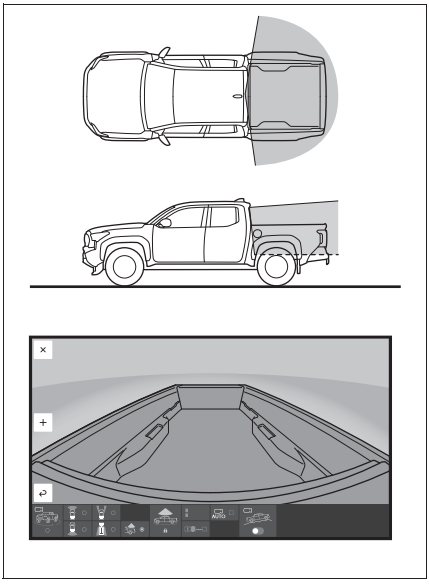
A Lorsque l'angle de caméra est réglé au milieu (gauche: 50%/droite: 50%)

B Lorsque l'angle de caméra est réglé au MAX du côté gauche (gauche: 100%)

▶ Vue zoomée sur l'attelage



▶ Vue benne



- La zone couverte par la caméra est limitée. Les obstacles près des angles du pare-chocs et sous ce dernier restent invisibles à l'écran.
- La zone affichée à l'écran peut

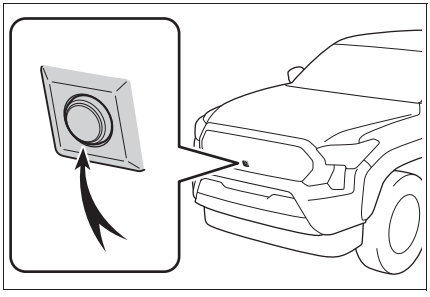
varier selon l'orientation du véhicule et des conditions environnantes.

- La caméra est équipée d'une optique spéciale. La distance telle qu'elle apparaît à l'image affichée à l'écran ne rend pas compte de la distance réelle.
- En vue arrière composite, il y a un angle mort du fait de l'encombrement (longueur et hauteur) de la caravane/remorque.
- En vue zoomée sur l'attelage, si le véhicule est équipé d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée, il peut arriver qu'elle soit réfléchie dans l'écran.
- En vue zoomée de la benne, la partie proche de l'habitable est un angle mort.

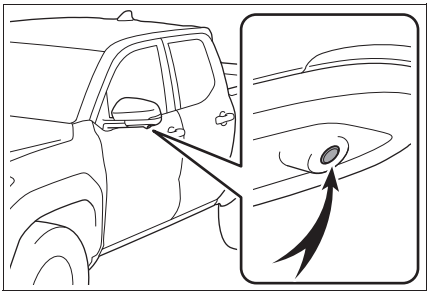
La caméra

Les caméras du moniteur de vision panoramique sont situées aux emplacements indiqués dans les figures.

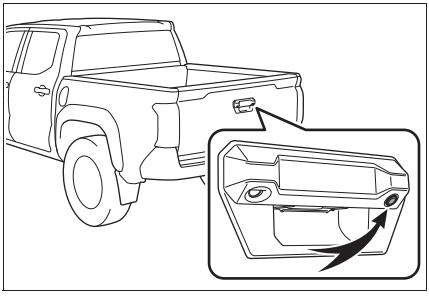
▶ Caméra frontale



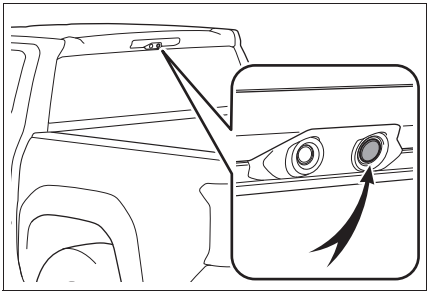
▶ Caméras latérales



▶ Caméra arrière



▶ Caméra de benne



Utilisation de la caméra

Si des gouttelettes d'eau, de la neige, de la boue, etc. sont collées à la caméra, elle ne peut pas transmettre une image claire. Dans ce cas, lavez à grande eau l'objectif de la caméra et essuyez-le avec un chiffon doux et humide.

NOTE

- Il peut arriver que le moniteur de vision panoramique ne fonctionne pas normalement dans les cas suivants.
 - Si la caméra subit un choc, sa position et son angle de fixation risquent d'avoir changé.
 - La caméra étant étanche à l'eau, il ne faut pas la démonter, la mettre en pièces ou la modifier. Son fonctionnement pourrait s'en trouver altéré.
 - Pour nettoyer l'objectif de la caméra, lavez la caméra à grande eau et essuyez-la avec un chiffon doux et humide. Tout frottement appuyé de l'objectif de la caméra peut le rayer et le rendre incapable de transmettre une image claire.
 - Ne pas laisser adhérer à la caméra un solvant organique, un produit lustrant, un produit lave-vitres ou un traitement pour vitres. Si cela se produit, nettoyez au plus vite.
 - En cas de variation brutale de température, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
 - Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. En effet, la caméra risquerait ensuite de ne plus fonctionner normalement.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra, sous peine de causer son mauvais fonctionnement. Si cela arrive, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

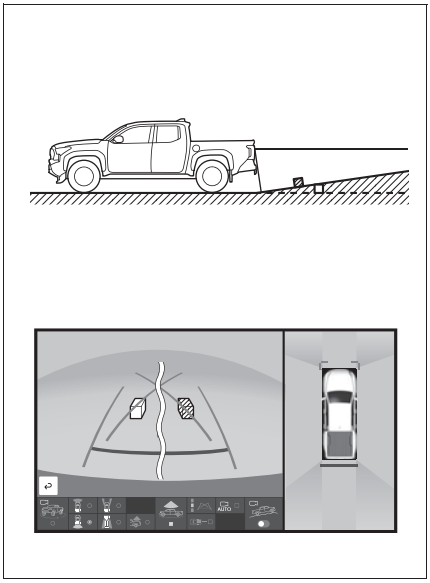
Différence entre l'écran et le sol en réalité

- Il peut arriver que les lignes de guidage en distance et en largeur du véhicule ne soient pas effectivement parallèles aux délimitations de la place de stationnement, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.
- Il peut arriver que les distances entre les lignes de guidage en largeur du véhicule et les délimitations gauche et droite de la place de stationnement ne soient pas égales, même si elles le sont en apparence. Veillez à contrôler visuellement.
- Les lignes de guidage en distance donnent une indication de la distance lorsque la chaussée n'est pas en dénivelé. Dans n'importe laquelle des situations suivantes, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidages affichées à l'écran et les écarts/distances réelles au sol.

Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente montante

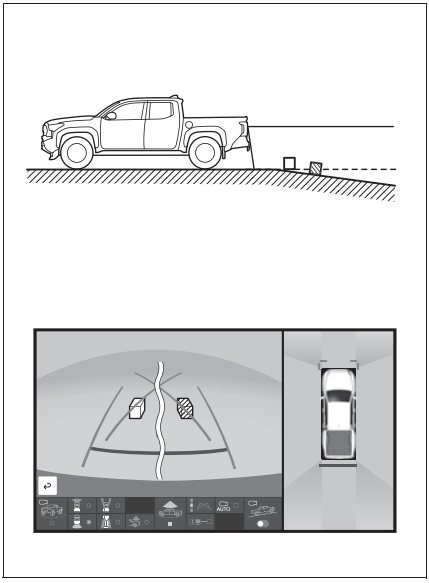
Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente mon-

tante, les distances paraissent plus éloignées du véhicule qu'elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



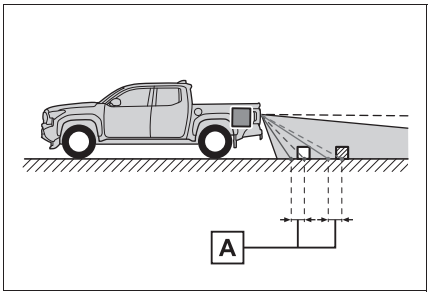
Quand le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

Les lignes de guidage en distance sont projetées à plat sur le sol; si le sol est en pente descendante, les distances paraissent plus proches du véhicule qu'elles ne sont en réalité. De ce fait, les obstacles vont paraître plus proches qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y a une marge d'erreur entre les lignes de guidage et les écarts/distances réelles au sol.



Quand le véhicule est affaissé sur un de ses essieux

Quand l'assiette du véhicule penche du fait du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidages affichées à l'écran et les écarts/distances réelles au sol.



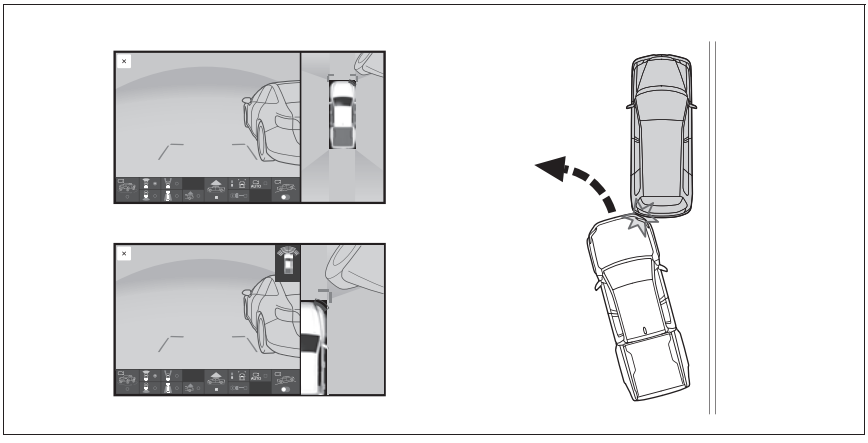
A Marge d’erreur

Distorsion à l’écran des obstacles tridimensionnels

Lorsque les obstacles tridimensionnels à proximité (comme par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.) sont en hauteur par rapport à la chaussée, prenez des précautions supplémentaires lorsque vous utilisez les fonctions suivantes.

Affichage de la vue panoramique (y compris en vue grossie)

Du fait que la vue panoramique traite et affiche des images filmées de la chaussée, elle n’est pas capable de restituer la position des obstacles tridimensionnels (comme par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.), lesquels sont en hauteur par rapport à la chaussée. Par exemple, même s’il apparaît qu’il y a encore du dégagement entre les pare-chocs des deux véhicules figurés ci-dessous et qu’ils ne semblent pas devoir entrer en collision, en réalité, le choc est sur le point de survenir.



AVERTISSEMENT

Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

Quand vous approchez d'un obstacle tridimensionnel

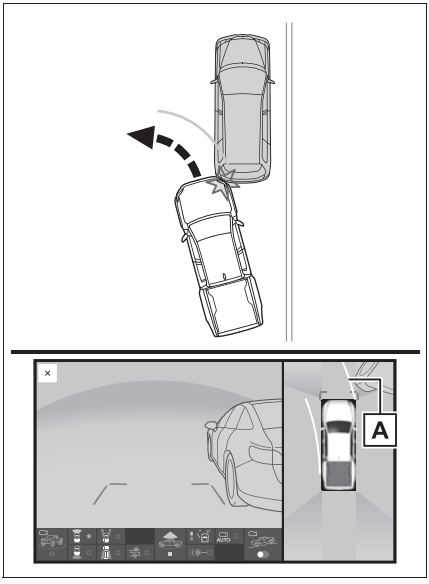
Les lignes de trajectoire estimée ciblent les objets plats (comme la chaussée). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) avec les lignes de trajectoire estimée et les lignes de guidage en distance. Lorsque vous approchez d'un obstacle tridimensionnel qui dépasse sur les extérieurs (comme le plateau d'un camion par exemple), soyez attentif à ce qui suit.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'indicateur d'un capteur du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche en rouge ou un signal sonore produit un son continu, veillez à contrôler immédiatement les alentours du véhicule et à ne pas poursuivre votre manœuvre tant que la sécurité n'est pas garantie, faute de quoi un accident imprévisible risque de survenir.

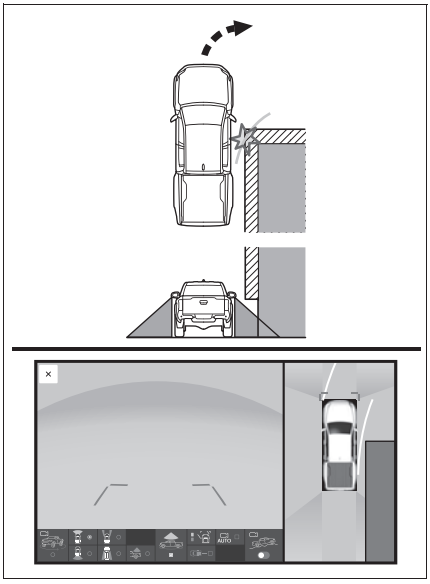
Lignes de trajectoire estimée

Du fait que la ligne de trajectoire estimée est affichée à plat sur la chaussée, elle ne peut pas restituer la position des obstacles tridimensionnels (par exemple les pare-chocs des véhicules, etc.), lesquels sont en hauteur par rapport à la chaussée. Même si les pare-chocs du véhicule se trouvent dans l'image à l'extérieur de la ligne de trajectoire estimée, en réalité les véhicules sont sur une trajectoire de collision.



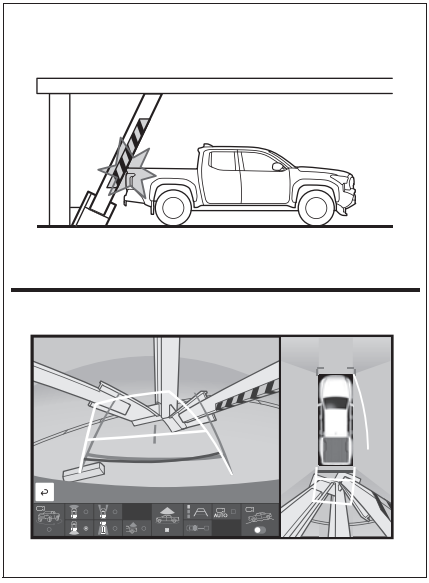
A Lignes de trajectoire estimée

Les obstacles tridimensionnels (comme par exemple le surplomb d'un mur ou la plateforme de chargement d'un poids lourd) et en hauteur ne peuvent pas être affichés en projection à l'écran. Vérifiez la sécurité des abords du véhicule directement, en visuel.

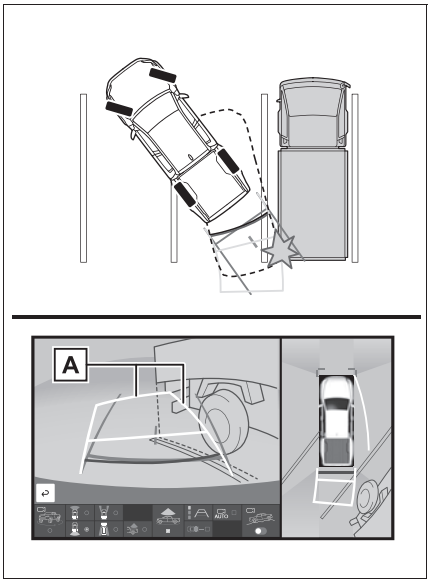


Il peut arriver que le pilier, lequel est en diagonale par rapport à la place de stationnement, soit affiché perpendiculaire à l'écran. Même s'il peut sembler qu'il n'y aura pas collision, le pilier est en diagonale, et donc le risque de collision existe avec la partie supérieur de ce dernier.

Vérifiez la sécurité des abords du véhicule directement, en visuel.



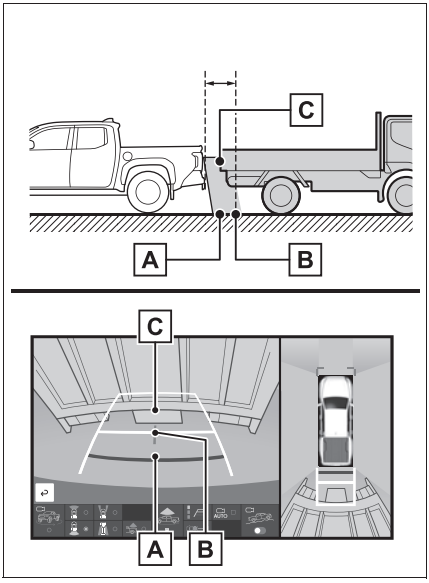
Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. Dans le cas présenté ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de trajectoire estimée, et le véhicule ne semble pas devoir heurter le camion, en apparence. Toutefois, le risque existe que le camion croise effectivement les lignes de trajectoire estimée. En réalité, si vous reculez en suivant les lignes de trajectoire estimée, le véhicule risque de heurter le camion.



A Lignes de trajectoire estimée

Lignes de guidage en distance

Contrôlez visuellement les abords du véhicule et la zone derrière lui. À l'écran, il semble en apparence que le camion stationne au point B. Toutefois, en réalité, si vous reculez jusqu'au point A, vous allez heurter le camion. À l'écran, il semble en apparence que A est le plus proche et C est le plus lointain. Pourtant, en réalité, A et C sont à la même distance, et B est plus éloigné que A et C.



Les choses à savoir

Si vous constatez un symptôme quelconque

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, reportez-vous à la cause probable et à la solution, puis contrôlez de nouveau.

Si la solution ne résout par le symptôme, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause probable	Solution
L'image est difficile à distinguer	• Le véhicule est dans une zone mal éclairée • La température autour de l'objectif est soit élevée, soit basse • La température ambiante est basse • Présence de gouttelettes d'eau sur la caméra • Le temps est à la pluie ou à l'humidité • Présence de boue, etc. collée à la caméra • La caméra est directement éclairée par la lumière du soleil ou de projecteurs • Le véhicule est situé sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc.	Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule. (Servez-vous à nouveau du moniteur lorsque les conditions de manœuvre se sont améliorées.) La procédure permettant de régler la qualité d'image du système moniteur de vision panoramique est identique à celle permettent de régler l'écran en général. (Se reporter au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".)
L'image est floue	Gouttelettes d'eau, neige, boue, etc. collée à la caméra.	Lavez à grande eau la caméra et essuyez-en l'objectif avec un chiffon doux et humide.
L'image est désalignée	La caméra ou la partie qui l'entoure a subi un choc important.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage sont très désalignées	La position de la caméra est désalignée.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	• Le véhicule est incliné. (Il est lourdement chargé, la pression des pneus est basse en raison d'une crevaison, etc.) • Le véhicule est utilisé en pente.	Si cela se produit pour ces raisons, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Reculez tout en surveillant visuellement les abords du véhicule.

Symptôme	Cause probable	Solution
Les lignes de trajectoire estimée se déforment alors que le volant de direction est droit	Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage ne s’affichent pas	Le hayon est ouvert.	Fermez le hayon. Si cela ne résout pas le problème, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
⚠ est affiché	• La batterie a été remontée. • Le volant de direction a été tourné pendant que la batterie était remontée. • La batterie est faible. • Le capteur de direction a été changé. • Le capteur de direction émet des signaux erronés.	Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Il n’est pas possible de grossir l’affichage de la vue panoramique	Le système intuitif d’aide au stationnement est peut-être défaillant ou sale.	Appliquez les procédures de correction des défaillances du système intuitif d’aide au stationnement. (→P.336)
Le vue traversante/vue mobile ne s’affiche pas		

Moniteur Multi-terrain*

*: Sur modèles équipés

Le Moniteur Multi-terrain aide le conducteur à contrôler les abords du véhicule. Il l'assiste dans sa tâche consistant à évaluer les conditions autour de lui dans des situations variées, notamment en tout-terrain ou pour vérifier l'absence d'obstacles au moment de stationner.

⚠ AVERTISSEMENT

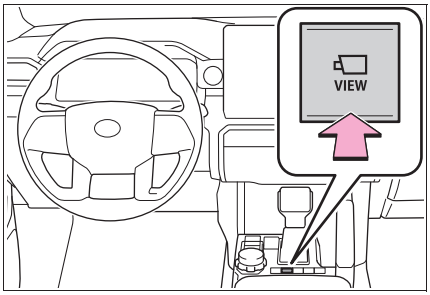
Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.

■ Lorsque vous utilisez le système de Moniteur Multi-terrain

- Ne jamais accorder une trop grande confiance au Moniteur Multi-terrain. Comme avec un autre véhicule qui en est dépourvu, conduisez prudemment en contrôlant vous-même la sécurité de tout ce qui vous entoure et du secteur à l'arrière du véhicule. Veillez particulièrement à éviter les véhicules stationnés et les autres obstacles.
- Les caractéristiques optiques de la caméra sont telles que l'image affichée à l'écran du Moniteur Multi-terrain ne rend pas compte de la position et de la distance des personnes et des obstacles telles qu'elles sont en réalité. Contrôlez directement la sécurité de tout ce qui vous entoure avant de commencer à rouler.
 Lorsque les rétroviseurs extérieurs ne sont pas placés en position normale, les images ne s'affichent pas correctement sur le moniteur de vision panoramique.
- Ne pas circuler avec le véhicule en ne regardant que l'écran. Lorsque vous conduisez, veillez à contrôler directement la sécurité de tout ce qui vous entoure, visuellement et à l'aide des rétroviseurs du véhicule.
- Par temps froid, il peut arriver que l'écran soit plus sombre ou que l'image soit plus floue. L'image des objets en mouvement, en particulier, peut s'afficher déformée et peut même disparaître de l'écran. Par conséquent, veillez à conduire prudemment et à contrôler visuellement la sécurité de tout ce qui vous entoure.

Bouton de caméra

La position du bouton de caméra est indiquée sur l'illustration.

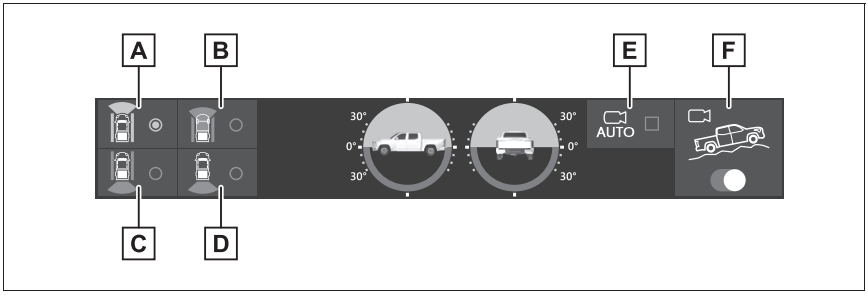


que le véhicule roule à moins de 10 mph (16 km/h) environ. Dès que le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ, le Moniteur Multi-terrain n'est plus affiché.

Le Moniteur Multi-terrain s'affiche lorsque vous appuyez sur VIEW alors

Bouton de menu

Vous pouvez sélectionner les écrans affichés au moyen des boutons suivants.



A Vue avant/double vue latérale

B Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

C Vue arrière/double vue latérale

D Vue arrière élargie

E Bouton marche/arrêt de mode auto (→P.419)

F Bouton marche/arrêt de Moniteur Multi-terrain

Le moniteur de vision panoramique est affiché lorsque le Moniteur Multi-terrain est sur ARRÊT. (→P.379)

Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L" ou "4H" (4RM non-permanentes), "L4L" ou "H4L" (4RM permanentes) et la Sélection Multi-terrain est sur MARCHE

Le moniteur multi-terrain affiche à l'écran une image utile pour la conduite en tout-terrain.

- Tout en conduisant, le conducteur peut s'aider des lignes de guidage suivantes dans une vue avant

• Distance avec l'obstacle devant

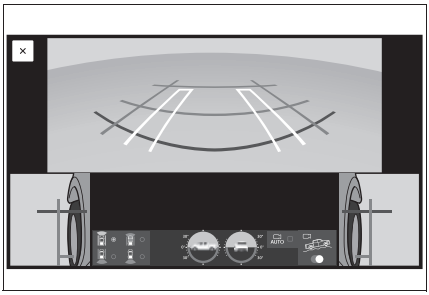
• Lignes de trajectoire estimée

- Tout en conduisant, le conducteur peut confirmer la présence d'obstacles à proximité des flancs des pneus et du véhicule dans une vue latérale

Contrôle de la zone à l'avant et sur les côtés du véhicule

▶ Vue avant/double vue latérale

Sélectionnez le bouton de vue avant/double vue latérale.

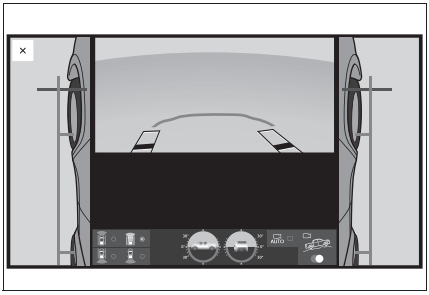


Lorsque vous touchez les écrans de vue avant et vue latérale, vous pouvez en modifier les tailles d'affichage.

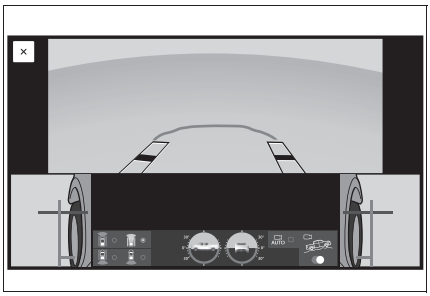
Contrôle de l'état de la route sous le véhicule

▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

Sélectionnez le bouton de vue terrain sous véhicule/double vue latérale.



▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale (secteur avant grossi)

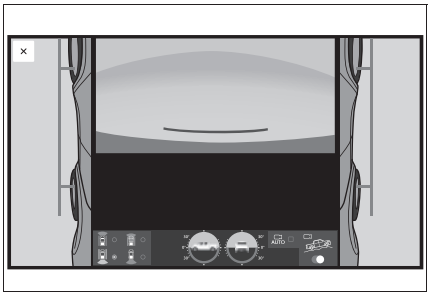


Lorsque vous touchez les écrans de vue terrain sous véhicule et vue latérale, vous pouvez en modifier les tailles d'affichage.

Contrôle de la zone à l'arrière du véhicule

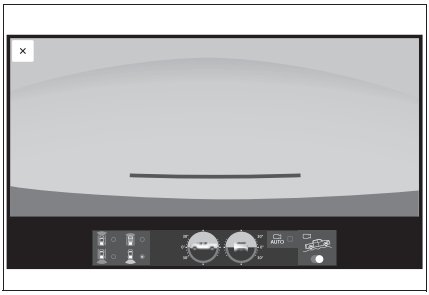
▶ Vue arrière/double vue latérale

Sélectionnez le bouton de vue arrière/double vue latérale.



▶ Vue arrière élargie

Sélectionnez le bouton de vue arrière élargie.



Touchez l'écran pour alterner entre la vue arrière/double vue latérale et la vue arrière élargie.

Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "2H" ou "4H" (4RM non-permanentes), "H4F" ou "H4L" (4RM permanentes) et la Sélection Multi-terrain est sur ARRÊT

Le moniteur de vision panoramique est affiché. (→P.379)

Mode d'affichage automatique

Lorsque le mode d'affichage automatique est actif, l'écran du Moniteur Multi-terrain s'affiche dans les conditions suivantes, même si vous n'avez pas appuyé sur VIEW.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur D ou N.
- Lorsque le véhicule ralentit à moins de 10 mph (16 km/h) environ.

● Chaque fois que vous sélectionnez AUTO, le mode d'affichage automatique alterne entre les états actif et inactif. Lorsque le mode d'affichage automatique est actif, un témoin s'allume à l'icône.

● Même lorsque le mode d'affichage automatique est actif, vous pouvez toujours agir sur l'affichage en appuyant sur VIEW.

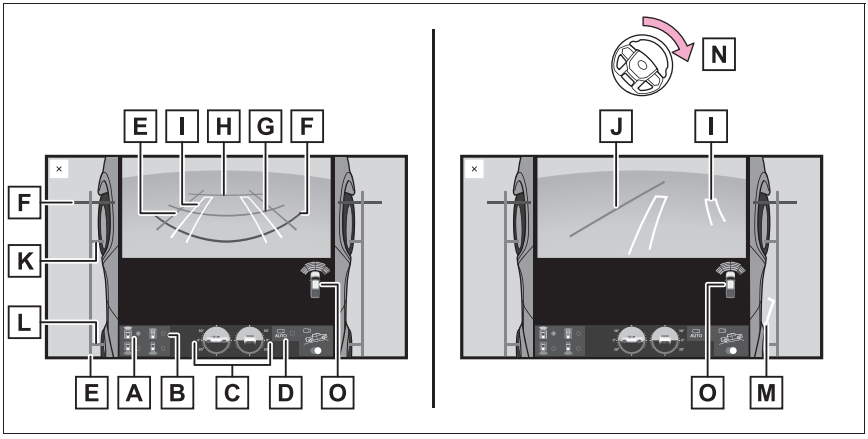
Affichage à l'écran et fonctions

Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L" ou "4H" (4RM non-permanentes), "L4L" ou "H4L" (4RM permanentes) et la Sélection Multi-terrain est sur MARCHE, le Moniteur Multi-terrain affiche à l'écran une image utile pour la conduite en tout-terrain.

Vue avant/double vue latérale

La vue avant/double vue latérale est utile pour contrôler la zone autour de l'avant du véhicule.

- En plus de l'image captée à l'avant du véhicule, le système affiche des lignes de guidage en vue composite pour fournir des repères permettant de décider quand tourner et avancer.
- Si vous tournez le volant de direction de plus de 270°, les lignes de guidage et autres aides au braquage s'affichent automatiquement.



A Bouton de vue avant/double vue latérale

B Bouton de vue terrain sous véhicule/double vue latérale (→P.423)

C Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.422)

D Bouton d'affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d'affichage automatique. (→P.419)

E Lignes de largeur du véhicule (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

F Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge)

Matérialisent la distance à l'avant du véhicule.

- Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-chocs.

G Ligne de guidage en distance à 3 ft. (1 m) (bleu)

H Ligne de guidage en distance à 6 ft. (2 m) (bleu)

I Ligne de trajectoire des roues avant (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée des roues avant en fonction de la position du volant de direction.

J Ligne de guidage de mouvement avant (bleu)

Matérialise la trajectoire estimée des roues au braquage le plus serré possible.

K Ligne de contact des pneus avant (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

L Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus arrière avec le sol.

M Ligne de trajectoire des roues arrière (jaune)

Matérialise la trajectoire estimée des roues arrière.

N Lorsque le volant de direction est tourné de 270° ou plus

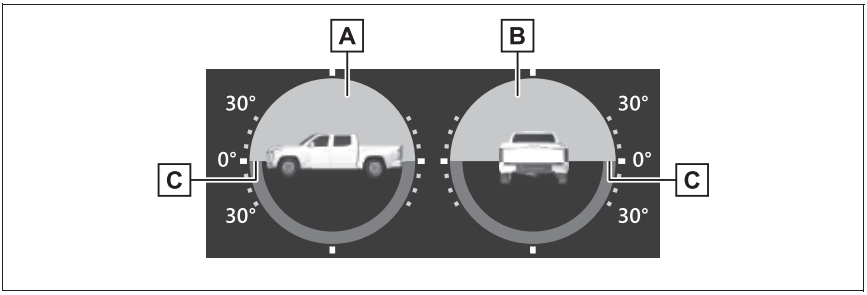
O Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de ce dernier, et le signal sonore se déclenche ou indique qu'un pneu patine. (→P.423)

- Il est possible d'afficher l'écran lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.
- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement détecte un obstacle ou un autre véhicule, un message d'alerte apparaît en incrustation dans la zone d'affichage du clinomètre/indicateur de patinage.

Clinomètre

Le clinomètre indique l'inclinaison du véhicule vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite dans une plage comprise entre 0° et 30° environ.



A Graduations en degrés d'inclinaison vers l'avant et l'arrière

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers l'avant et l'arrière.

B Graduations en degrés d'inclinaison vers la gauche et la droite

Indiquent l'inclinaison du véhicule en degrés vers la gauche et la droite.

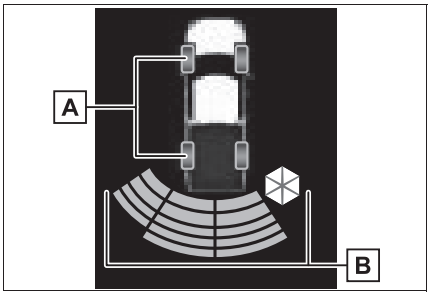
C Pointeur

Indique le degré d'inclinaison du véhicule par rapport à une ligne parallèle.

- L'inclinaison du véhicule est indiqué en degrés par le mouvement du pointeur et la rotation de l'image du véhicule.
- Les graduations en degrés d'inclinaison vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite changent de couleur en fonction de la pente d'inclinaison du véhicule à chaque instant.
- Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE, le degré d'inclinaison n'est pas indiqué tant que l'information n'a pas été mesurée.
- Le degré d'inclinaison indiqué par le clinomètre ne constitue qu'une indication approximative, elle peut différer par rapport à celui mesuré par un autre équipement.

Indicateur de patinage

Lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues patinent, le système intuitif d'aide au stationnement laisse automatiquement place à l'indicateur de patinage.



A Indicateur de roue

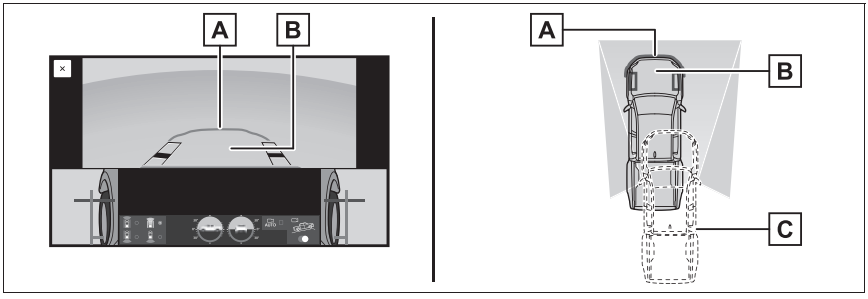
Indique la position des roues en rotation libre, en jaune si la roue patine. (En mode de Contrôle d'allure lente, toutes les roues sont indiquées en jaune.)

B Incrustation du système intuitif d'aide au stationnement

Affichée si un obstacle est détecté alors que le système intuitif d'aide au stationnement est actif.

Vue terrain sous véhicule/double vue latérale

Des lignes matérialisant la position actuelle du véhicule et des roues sont affichées en vue composite sur une image captée 32 ft. (10 m) environ en arrière de la position actuelle du véhicule, pour aider le conducteur à contrôler les conditions sous le véhicule ou à évaluer la position des roues avant.



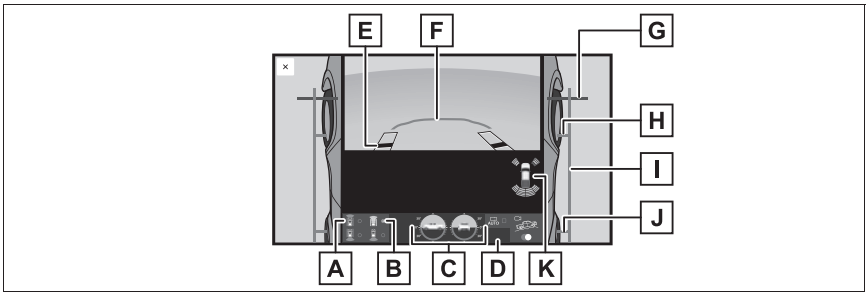
A Position actuelle du véhicule

B Image affichée dans la vue terrain sous véhicule (image captée 32 ft. (10 m) environ en arrière de la position actuelle du véhicule)

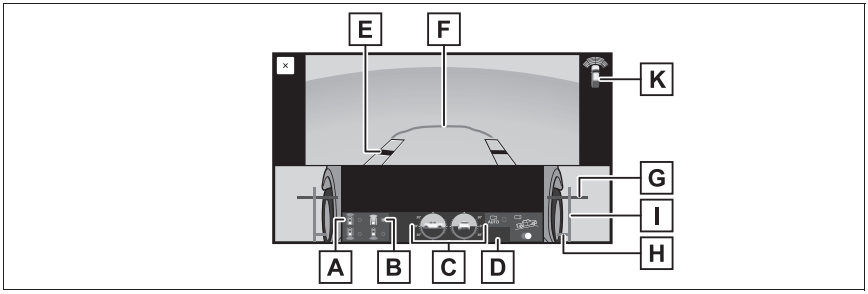
C Position du véhicule au moment où l'image a été captée (32 ft. (10 m) environ en arrière de la position actuelle du véhicule)

Affichage de la vue terrain sous véhicule

▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale



▶ Vue terrain sous véhicule/double vue latérale (secteur avant grossi)



A Bouton de vue avant/double vue latérale (→P.420)

B Bouton de vue terrain sous véhicule/double vue latérale

C Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.422)

D Bouton d'affichage automatique

Sélectionnez pour activer/désactiver le mode d'affichage automatique. (→P.419)

E Lignes indicatrices de position des roues (noir ou blanc)

Matérialisent la position estimée des roues avant.

F Lignes indicatrices de position du véhicule (bleu)

Matérialisent la position estimée du véhicule.

G Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge ou noir)

Matérialisent la distance à l'avant du véhicule.

• Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-

chocs.

H Ligne de contact des pneus avant (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

I Lignes de largeur du véhicule (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage de la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris.

J Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus arrière avec le sol.

K Système intuitif d'aide au stationnement/icône de patinage

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de ce dernier, et le signal sonore se déclenche ou indique qu'un pneu patine. (→P.423)

- Il est possible d'afficher l'écran lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.
- Lorsque la vue affichée est celle du terrain sous véhicule, si le véhicule atteint ou dépasse la vitesse de 10 mph (16 km/h) environ, l'écran revient automatiquement à la vue avant.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement, ou qu'il ne soit pas possible de passer en vue terrain sous véhicule.
 - La route est recouverte de neige
 - C'est la nuit et la route n'est pas éclairée
 - Présence de boue, etc. collée à l'optique de la caméra
 - Présence d'eau à l'avant du véhicule (rivière, étang, eau de mer, etc.)

⚠ AVERTISSEMENT

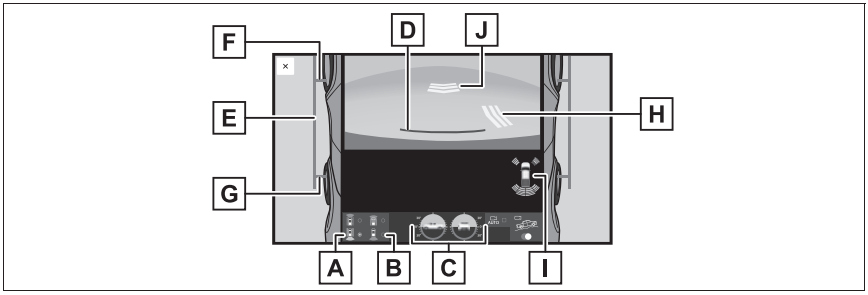
- Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la qualité de la route ou son état de revêtement, la luminosité ambiante, etc. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.
- L'image affichée est celle captée précédemment à une position située 32 ft. (10 m) environ en arrière de celle occupée à cet instant par le véhicule. Dans les cas comme ceux où des objets se sont déplacés après que l'image ait été captée, celle affichée peut être différente de la réalité.

Vue arrière/double vue latérale/vue arrière élargie

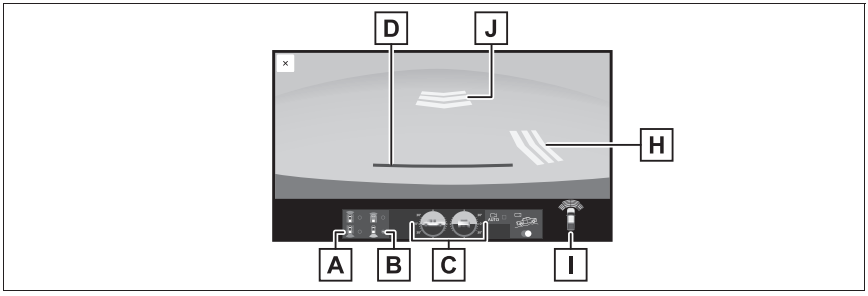
L'écran de vue arrière/double vue latérale/vue arrière élargie aide le conducteur à contrôler le secteur à l'arrière et autour du véhicule pendant qu'il recule, pour stationner par exemple.

Ces écrans sont affichés lorsque le sélecteur de vitesses est sur R.

▶ Vue arrière/double vue latérale



▶ Vue arrière élargie



A Vue arrière/double vue latérale

B Bouton de vue arrière élargie

C Clinomètre

Affiche le degré d'inclinaison estimé du véhicule. (→P.422)

D Ligne de guidage en distance à 1,5 ft. (0,5 m) (rouge)

Matérialisent la distance à l'arrière du véhicule.

- Indiquent des points situés à environ 1,5 ft. (0,5 m) du bord du pare-chocs.

E Lignes de guidage en largeur du véhicule (bleu)

Matérialise la trajectoire lorsque le véhicule recule en ligne droite.

F Ligne de contact des pneus avant (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus avant avec le sol.

G Ligne de contact des pneus arrière (bleu)

Matérialisent les lignes de guidage au point de contact des pneus arrière avec le sol.

H Alerte de trafic transversal arrière

Lorsqu'un capteur détecte un véhicule en approche par l'arrière, la direction par laquelle il approche est affichée accompagnée d'un signal sonore.

I Système intuitif d'aide au stationnement/indicateur de patinage

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de ce dernier, et le signal sonore se déclenche ou indique qu'un pneu patine. (→P.423)

J Détection par la caméra arrière

Lorsqu'un capteur détecte un véhicule en approche par l'arrière, la direction par laquelle il approche est affichée accompagnée d'un signal sonore.

- Il est possible d'afficher l'écran lorsque le sélecteur de vitesses est sur P.
- Pour plus de détails sur la fonction d'alerte de trafic transversal arrière et la détection par la caméra arrière. (→P.344, 350)
- Si le hayon n'est pas fermé, les lignes de guidage ne sont pas affichées. Si les lignes de guidage ne s'affichent pas alors que le hayon est fermé, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Les lignes indicatrices de position des roues et du véhicule peuvent rendre compte d'une position du véhicule différente de ce qu'elle est en réalité, selon le nombre de passagers, le poids du chargement, la qualité de la route ou son état de revêtement, la luminosité ambiante, etc. Conduisez toujours votre véhicule en vous assurant de la sécurité de tout ce qui vous entoure.

Précautions avec le Moniteur Multi-terrain

→P.402

Les choses à savoir

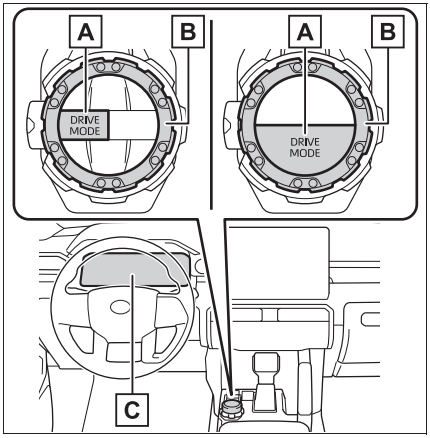
→P.413

Sélecteur de mode de conduite*

*: Sur modèles équipés

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite pour une meilleure adaptation aux conditions d'utilisation du véhicule.

Composition du système



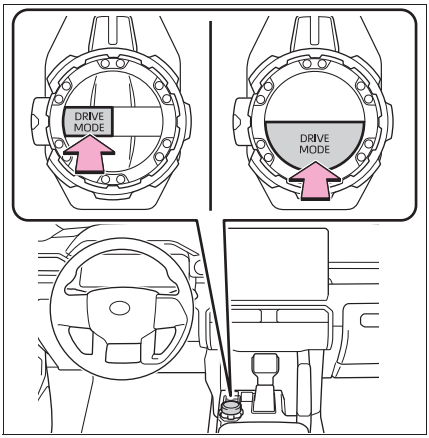
A Bouton "DRIVE MODE"

B Sélecteur de mode

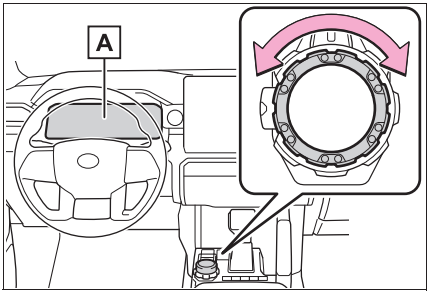
C Écran multifonctionnel (→P.107)

Sélection du mode de conduite

1 Appuyez sur le bouton "DRIVE MODE".



2 Tournez le sélecteur de mode vers la gauche ou la droite pour sélectionner les modes de conduite à l'écran multi-fonctionnel.



A Écran multifonctionnel

▶ Véhicules dépourvus de système de suspension variable adaptative

• Mode "NORMAL"

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, silence de fonctionnement et dynamisme des

performances. Convient à la conduite en ville.

• Mode "ECO"

Aide le conducteur à accélérer de manière écoresponsable et à abaisser ses consommations de carburant, en modérant les caractéristiques d'accélération et en régulant le fonctionnement du système de climatisation (chaud/froid). Le témoin "ECO" s'allume.

• Mode "SPORT"

Permet un comportement plus vif à l'accélération, en agissant sur la transmission, le moteur et la direction. Convient aux situations où vous souhaitez profiter d'une tenue de route plus précise, par exemple en montagne. Le témoin "SPORT" s'allume.

▶ Véhicules équipés du système de suspension variable adaptative

• Mode "NORMAL"

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, silence de fonctionnement et dynamisme des performances. Convient à la conduite en ville.

• Mode "COMFORT"

Pilote la suspension pour améliorer davantage le confort de roulement. Convient à la conduite en ville. Le témoin "COMFORT" s'allume.

• Mode "ECO"

Aide le conducteur à accélérer de manière écoresponsable et à abaisser ses consommations de carburant, en modérant les caractéristiques d'accélération et en régulant le fonctionnement du système de climatisation (chaud/froid). Le témoin "ECO" s'allume.

• Mode "SPORT S"

Permet un comportement plus vif à l'accélération, en agissant sur la transmission, le moteur et la direction. Convient aux situations où vous souhaitez profiter d'une tenue de route plus précise, par exemple en montagne. Le témoin "SPORT S" s'allume.

• Mode "SPORT S+"

Contribue à optimiser la facilité de conduite et la stabilité du véhicule en pilotant intégralement la direction et les suspensions, ainsi que la transmission et le moteur, faisant ainsi de ce mode celui adapté à la conduite sportive. Le témoin "SPORT S+" s'allume.

• Mode "CUSTOM"

Vous permet de configurer selon vos préférences personnelles les fonctions liées au groupe motopropulseur, au châssis et au système de climatisation. Vous ne pouvez configurer le mode personnalisé que par la page de personnalisation du mode de conduite au système multimédia. Le témoin "CUSTOM" s'allume.

■ Conditions fonctionnelles du sélecteur de mode de conduite

▶ Véhicules à 4RM non-permanentes

Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "2H" et "4H".

▶ Véhicules à 4RM permanentes

Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "H4F" et "H4L".

■ **Utilisation du système de climatisation en mode Éco**

En mode Éco, l'utilisation des modes chaud/froid et l'allure de soufflerie du système de climatisation sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant. Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:

- Réglez l'allure de soufflerie (→P.477)
- Désactivez le mode Éco (→P.428)

■ **Désactivation automatique des modes de conduite:**

Le mode de conduite sélectionné est désactivé ou le mode normal est rétabli dans les conditions suivantes:

- Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt puis sur marche
- Véhicules à 4RM non-permanentes: Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L"
- Véhicules à 4RM permanentes: Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "L4L"
- Lorsque vous mettez en fonction la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés)
- Lorsque vous mettez en fonction le système d'assistance à la descente (sur modèles équipés)
- Lorsque le mode "REMORQUAGE" est activé

■ **Personnalisation**

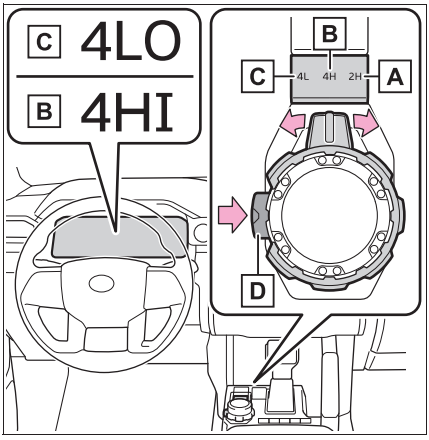
Le mode personnalisé est modifiable. (Fonctions personnalisables: →P.703)

Système de transmission intégrale (modèles à 4RM non-permanentes)*

*: Sur modèles équipés

Utilisez le sélecteur de transmission aux roues avant pour sélectionner les modes suivants de la boîte de transfert:

Sélecteur de transmission aux roues avant



A "2H" (position de gamme rapide, 2 roues motrices)

Utilisez ce mode pour la conduite normale sur route sèche et en dur. Cette position permet de meilleures économies en consommation, un meilleur confort et une usure moindre.

Maintenez le bouton D enfoncé et tournez la molette pour sélectionner.

B "4H" (position de gamme rapide, 4 roues motrices)

Réservez ce mode exclusivement à la conduite en conditions d'adhérence précaire, notamment en tout-terrain et sur routes verglacées ou enneigées. Cette position offre plus de motricité qu'en deux roues motrices.

Le témoin "4HI" s'allume.

Maintenez le bouton D enfoncé et tournez la molette pour sélectionner.

C "4L" (position de gamme lente, 4 roues motrices)

À utiliser pour bénéficier du maximum de puissance et de motricité. Utilisez le mode "4L" pour franchir des dénivelés importants, pour la conduite en tout-terrain et les démarrages difficiles dans le sable, la boue ou la neige profonde.

Le témoin "4LO" s'allume.

Maintenez le bouton D enfoncé et tournez la molette pour sélectionner.

Passage entre "2H" et "4H"

Passage de "2H" à "4H"

1. Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).
2. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "4H".

Le témoin "4HI" s'allume.

Passage de "4H" à "2H"

1. Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).
2. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "2H".

Le témoin "4HI" s'éteint.

Passage entre "4H" et "4L"

Passage de "4H" à "4L"

1. Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur N.
3. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "4L".

Le témoin "4LO" s'allume et le témoin "4HI" s'éteint.

Passage de "4L" à "4H"

1. Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur N.
3. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "4H".

Le témoin "4LO" s'éteint et le témoin "4HI" s'allume.

■ **Lorsque vous mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "4L"**

Le système VSC est automatiquement désactivé.

■ **Si le témoin "4HI" clignote**

Le changement de mode de la boîte de transfert n'est peut-être pas effectif. Roulez en ligne droite tout en accélérant ou en décélérant, ou roulez en marche arrière.

■ **Si le témoin "4HI" est allumé et le témoin "4LO" continue de clignoter**

Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et roulez à vitesse réduite avec le véhicule, puis arrêtez-vous.

■ **Si le témoin "4HI" continue de clignoter et le témoin "4LO" est allumé**

Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et roulez à vitesse réduite avec le véhicule, puis arrêtez-vous.

■ **Si le témoin "4HI" est allumé et le témoin "4LO" continue de clignoter accompagné d'un signal sonore**

Le sélecteur de vitesses n'est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

■ **Si le témoin "4HI" continue de clignoter et le témoin "4LO" est allumé accompagné d'un signal sonore**

Le sélecteur de vitesses n'est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter

■ **Si le témoin "4HI" et "4LO" clignote rapidement**

Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans le système de transmission intégrale. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Passage entre "4H" et "4L" par temps froid**

Tout de suite après le démarrage du système hybride par temps froid, il peut arriver que le passage entre "4H" et "4L" soit prohibé parce que le liquide de transmission n'est pas suffisamment chaud. Lorsque cela se produit, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel; conformez-vous à ses instructions et attendez que la température soit remontée avant de tourner à nouveau le sélecteur de transmission aux roues avant.

■ **Fréquence d'utilisation de la transmission intégrale**

Vous devez rouler en mode 4 roues motrices tous les mois, sur au moins 10 miles (16 km). Le graissage des organes de la transmission aux roues avant est ainsi garanti.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Manœuvre du sélecteur de transmission aux roues avant de "2H" à "4H" pendant la marche du véhicule**

Ne touchez jamais le sélecteur de transmission aux roues avant si les roues sont en train de patiner. Arrêtez le patinage des roues avant de changer de mode.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

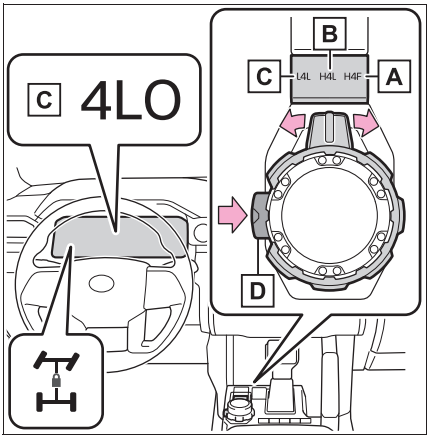
Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4HI" ou "4LO" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode. La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.)
Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves. Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode avant de mettre la transmission sur P.

Système de transmission intégrale (modèles à 4RM permanentes)*

*: Sur modèles équipés

Utilisez le sélecteur de transmission aux roues avant pour sélectionner les modes suivants de la boîte de transfert:

Sélecteur de transmission aux roues avant



A "H4F" (position haute vitesse)

Utilisez ce mode pour la conduite normale sur route sèche et en dur. Cette position permet de meilleures économies en consommation, un meilleur confort et une usure moindre.

Maintenez le bouton D enfoncé et tournez la molette pour sélectionner.

B "H4L" (position haute vitesse, différentiel central bloqué)

Réservez ce mode exclusivement à la conduite en conditions d'adhérence précaire, notamment en tout-terrain et sur routes verglacées ou enneigées.

Le témoin de blocage de différentiel central s'allume.

Maintenez le bouton D enfoncé et tournez la molette pour sélectionner.

C "L4L" (position basse vitesse, différentiel central bloqué)

À utiliser pour bénéficier du maximum de puissance et de motricité. Utilisez le mode "L4L" pour franchir des dénivelés importants, pour la conduite en tout-terrain et les démarrages difficiles dans le sable, la boue ou la neige profonde.

Le témoin "4LO" s'allume.

Maintenez le bouton D enfoncé et tournez la molette pour sélectionner.

Passage entre "H4F" et "H4L"

■ Passage de "H4F" à "H4L"

1. Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).
2. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "H4L".

Le témoin de blocage de différentiel central s'allume.

■ Passage de "H4L" à "H4F"

1. Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).
2. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "H4F".

Le témoin de blocage de différentiel central s'éteint.

Passage entre "H4L" et "L4L"

■ Passage de "H4L" à "L4L"

1. Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur N.
3. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "L4L".

Le témoin "4LO" et le témoin de blocage du différentiel central s'allument.

■ Passage de "L4L" à "H4L"

1. Amenez le véhicule à l'arrêt complet et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur N.
3. Appuyez sur le sélecteur de transmission aux roues avant et mettez-le sur "H4L".

Le témoin "4LO" s'éteint.

■ **Lorsque vous mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "L4L"**

Le système VSC est automatiquement désactivé.

■ **Si le témoin "4LO" continue de clignoter**

Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et roulez à vitesse réduite avec le véhicule, puis arrêtez-vous.

■ **Si le témoin "4LO" continue de clignoter et qu'un signal sonore retentit**

Le sélecteur de vitesses n'est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

■ **Si le témoin de blocage du différentiel central clignote**

Le blocage ou le déblocage du différentiel central n'est pas complet. Roulez en ligne droite tout en accélérant ou en décélérant, ou roulez en marche arrière.

■ **Si le témoin de blocage du différentiel central clignote et un signal sonore retentit**

Le blocage du différentiel central n'est pas complet. Empêchez les roues de patiner ou de tourner et, si le témoin clignote toujours, actionnez à nouveau le commutateur de commande des quatre roues motrices.

■ **Si le témoin de blocage du différentiel ou le témoin "4LO" clignote rapidement**

Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans le système de transmission intégrale. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Passage entre "H4L" et "L4L" par temps froid**

Tout de suite après le démarrage du système hybride par temps froid, il peut arriver que le passage entre "H4L" et "L4L" soit prohibé parce que le liquide de transmission n'est pas suffisamment chaud. Lorsque cela se produit, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel; conformez-vous à ses instructions et attendez que la température soit remontée avant de tourner à nouveau le sélecteur de transmission aux roues avant.

AVERTISSEMENT

■ **Manœuvre du sélecteur de transmission aux roues avant de "H4F" à "H4L" pendant la marche du véhicule**

Ne touchez jamais le sélecteur de transmission aux roues avant si les roues sont en train de patiner. Arrêtez le patinage des roues avant de changer de mode.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses avant que le témoin "4LO" se soit allumé/éteint, le risque existe que la boîte de transfert n'ait pas complètement terminé de changer de mode. La boîte de transfert débraye les arbres de roue avant et arrière du groupe motopropulseur et permet le mouvement du véhicule quelle que soit la position de sélection. (À cet instant, le témoin clignote et le signal sonore est actif.) Par conséquent, le véhicule peut rouler librement même si la transmission automatique est sur P. Vous ou autrui pouvez risquer des blessures graves. Vous devez attendre que la boîte de transfert ait complètement terminé de changer de mode avant de mettre la transmission sur P.

Système de blocage de différentiel arrière*

*: Sur modèles équipés

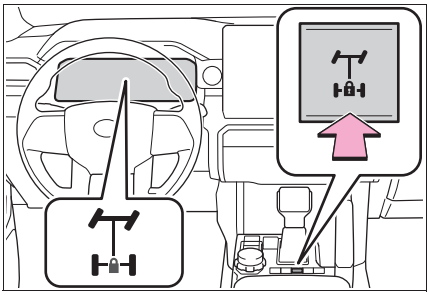
Utilisez le système de blocage de différentiel arrière exclusivement dans les situations de patinage d'une roue dans une ornière ou sur sol glissant ou meuble. Ce système est efficace dans les cas où l'une des roues arrière patine.

Bouton de blocage de différentiel arrière

Appuyez sur le bouton pour activer/désactiver le système.

À cet instant, le témoin indicateur de blocage de différentiel arrière clignote, ainsi que l'indicateur à l'affichage de blocage/déblocage du différentiel. Attendez quelques secondes que le système achève l'opération. Une fois le différentiel arrière bloqué, les indicateurs arrêtent de clignoter et restent allumés.

Pour débloquer le différentiel arrière, appuyez à nouveau sur le bouton.



■ Conseils d'utilisation

- Veillez à ce que les roues ne tournent plus avant de bloquer le différentiel.
- Débloquez le différentiel dès que le véhicule est en mouvement.

■ Déblocage du différentiel arrière

Si le témoin de blocage de différentiel arrière continue de clignoter après le déblocage du différentiel arrière, contrôlez la sécurité du périmètre autour du véhicule et braquez légèrement le volant de direction dans l'un ou l'autre sens pendant que le véhicule est en mouvement.

■ Fonction de déblocage automatique

Le blocage de différentiel arrière se débloque également dans les situations suivantes:

- Lorsque vous tournez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "2H" ou "4H"
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt

■ Après que vous ayez débloqué le différentiel arrière

Vérifiez que les indicateurs s'éteignent.

■ Témoin de blocage de différentiel arrière et indicateur à l'affichage de blocage/déblocage du différentiel

- Les indicateurs clignotent pendant le blocage/déblocage du différen-

tiel arrière.

- Si les indicateurs continuent de clignoter pendant que vous appuyez sur le bouton de blocage de différentiel arrière, amenez le véhicule à l'arrêt complet et appuyez à nouveau sur le bouton.

Si les indicateurs continuent de clignoter alors que vous avez scrupuleusement suivi les indications, faite inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais. Il y a peut-être un problème dans le système de transmission intégrale.

■ Blocage du différentiel arrière

Les systèmes suivants sont inopérants quand le différentiel arrière est bloqué.

- ABS
- Aide au freinage d'urgence
- VSC
- Système d'assistance à la descente
- TRAC

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez le système de blocage de différentiel arrière

Tout manquement à respecter les précautions suivantes peut conduire à un accident.

- Ne pas bloquer le différentiel arrière dans d'autres conditions que celles indiquées précédemment.
- Ne pas bloquer le différentiel arrière tant que les roues n'ont pas cessé de patiner.
- Ne pas rouler à plus de 5 mph (8 km/h) lorsque le différentiel est bloqué.
- Ne pas continuer à rouler avec le blocage de différentiel arrière

Contrôle d'allure lente*

*: Sur modèles équipés

Ce système vous permet de rouler sur terrain extrêmement accidenté à une allure réduite stabilisée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Il réduit au minimum les phénomènes de perte de motricité ou d'adhérence du véhicule lorsque vous roulez sur terrain glissant, pour une conduite plus stable.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la fonction du Contrôle d'allure lente

Ne pas accorder une trop grande confiance à la fonction du Contrôle d'allure lente. Cette fonction ne permet pas de s'affranchir des limitations du véhicule. Vérifiez toujours consciencieusement les conditions de terrain, et conduisez prudemment en donnant la priorité à la sécurité.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner normalement

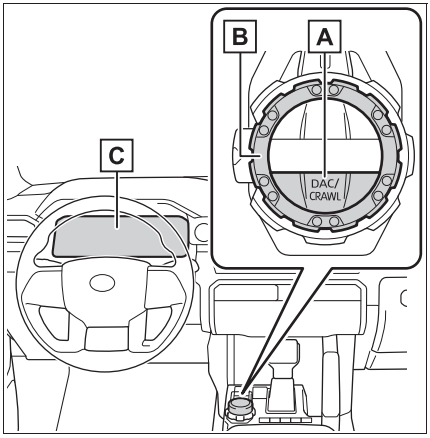
Lorsque vous roulez sur les terrains suivants, il peut arriver que le système soit incapable de tenir une allure réduite stabilisée, ce qui peut entraîner un accident:

- Dénivelés extrêmement abrupts.
- Terrains extrêmement accidentés.

AVERTISSEMENT

- Routes enneigées, ou tout autre terrain glissant.

Composition du système



A Bouton “DAC/CRAWL”

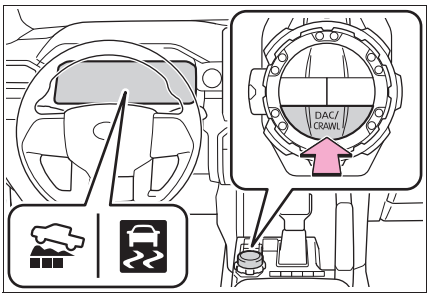
B Sélecteur de mode

C Écran multifonctionnel

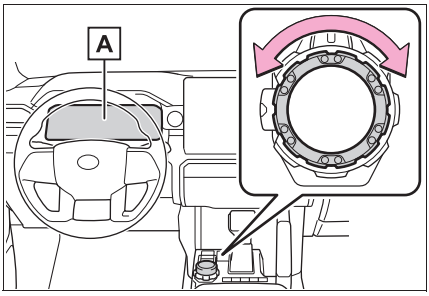
Activation du Contrôle d’allure lente

1 Appuyez sur le bouton “DAC/CRAWL”.

L’indicateur de contrôle de la marche lente s’allume sur l’écran multifonctionnel et le témoin de perte d’adhérence clignote.



2 Tournez le sélecteur de mode à gauche ou à droite pour sélectionner un mode à l’écran multifonctionnel.



A Écran multifonctionnel

Modes sélectionnables

Vous pouvez choisir parmi les 5 modes suivants celui qui correspond aux conditions de terrain.

“LO”

Adapté aux terrains rocailleux et aux descentes

“LO-Mid”

Adapté aux terrains rocailleux, aux descentes et aux montées accidentées

“Mid”

Adapté aux montées accidentées

"Mid-HI"

Adapté aux montées accidentées et aux terrains jonchés de débris, enneigés, boueux, caillouteux et herbeux

"HI"

Adapté aux montées accidentées et aux terrains jonchés de débris, enneigés, boueux, caillouteux et herbeux

Désactivation du Contrôle d'allure lente

▶ Lorsque le bouton "DAC/CRAWL" est allumé

Appuyez de nouveau sur le bouton "DAC/CRAWL".

▶ Lorsque le bouton "DAC/CRAWL" est éteint

Appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL" pour allumer le témoin. Appuyez de nouveau sur le bouton "DAC/CRAWL" avec le témoin allumé.

Si le Contrôle d'allure lente est désactivé, le témoin correspondant et le témoin de perte d'adhérence s'éteignent et un message indiquant que le Contrôle d'allure lente a été désactivé s'affiche à l'écran multifonctionnel pendant plusieurs secondes.

Lorsque vous désactivez le Contrôle d'allure lente pendant la marche du véhicule, redoublez de prudence dans votre conduite.

■ Conseils d'utilisation

Le Contrôle d'allure lente reste utilisable que la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés) soit active ou inactive. (→P.441)

■ Conditions fonctionnelles du Contrôle d'allure lente

- Le système hybride est en marche.
- Le sélecteur de vitesses n'est ni sur P ni sur N.
- Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4L".
- La porte conducteur est fermée.

■ Désactivation automatique du Contrôle d'allure lente

Dans les situations suivantes, le signal sonore se déclenche de manière intermittente et le Contrôle d'allure lente est automatiquement désactivé. Lorsque cela se produit, l'indicateur de Contrôle d'allure lente va clignoter puis s'éteindre, et un message indiquant que le Contrôle d'allure lente a été désactivé s'affiche à l'écran multifonctionnel pendant plusieurs secondes.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N.
- Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H".
- Lorsque vous ouvrez la porte conducteur.

■ Limitations fonctionnelles du Contrôle d'allure lente

- Sur les véhicules équipés du système de blocage de différentiel arrière, dans les situations suivantes, l'action sur les freins peut être utilisée pour maintenir la vitesse constante en descente. En revanche, l'action sur le système hybride n'est pas disponible pour monter en côte à vitesse

constante.
- Lorsque la vitesse du véhicule excède 6 mph (10 km/h) environ.

● Dans la situation suivante, l'action sur le système hybride et les freins cesse temporairement. Lorsque cela se produit, l'indicateur de Contrôle d'allure lente clignote.
- Avec le différentiel arrière bloqué: lorsque la vitesse du véhicule excède 6 mph (10 km/h) environ.
- Avec le différentiel arrière débloqué: lorsque la vitesse du véhicule excède 15 mph (25 km/h) environ.

■ Lorsque vous utilisez en continu le système de Contrôle d'allure lente

● Si vous utilisez en continu le Contrôle d'allure lente pendant une longue durée, le système de freinage surchauffe. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche, un message indiquant une anomalie s'affiche à l'écran multifonctionnel, et l'indicateur de Contrôle d'allure lente clignote puis s'éteint. Si cela se produit, sachant que le Contrôle d'allure lente est temporairement inutilisable, arrêtez immédiatement le véhicule sur une aire de sécurité, et laissez au système de freinage le temps de refroidir suffisamment, jusqu'à ce que le message disparaisse. (Entre-temps, la conduite normale reste possible.)

● Si vous utilisez en continu le Contrôle d'allure lente pendant une longue durée, la transmission automatique surchauffe. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche, le système est temporairement désactivé, et un message indiquant une anomalie peut s'afficher à l'écran multifonctionnel. Si cela se produit, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité jusqu'à ce que le message disparaisse.

■ Bruits et vibrations engendrés par le système de Contrôle d'allure lente

● Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment du système hybride au démarrage de ce dernier, ou immédiatement après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système de Contrôle d'allure lente.

● Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque le système de Contrôle d'allure lente est en action. Aucun n'est indicateur de la survenue d'un mauvais fonctionnement.
- Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
- Bruit de moteur électrique après l'arrêt du véhicule.

■ Lorsque le système est défaillant

Les témoins d'alerte et/ou messages d'alerte s'allument. (→P.617, 631)

Sélection Multi-terrain*

*: Sur modèles équipés

Sélection Multi-terrain est un système qui améliore le confort de conduite en tout-terrain.

Parmi les modes disponibles, sélectionnez celui qui correspond le mieux au type de terrain sur lequel vous circulez.

L'action sur les freins, le toucher de direction et la force motrice peuvent être optimisés en fonction du mode sélectionné.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la Sélection Multi-terrain

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué:

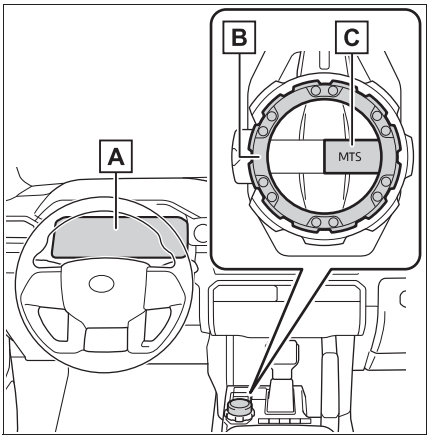
- Vérifiez que l'indicateur du mode sélectionné est allumé avant de commencer à rouler. La Sélection Multi-terrain est inopérante lorsque les indicateurs sont éteints.
- Les conditions de terrain indiquées (→P.442) ne le sont qu'à titre de référence. Le risque existe que la fonction ne soit pas la mieux adaptée en termes de conditions d'adhérence, de pente, de dénivelé, etc. Vérifiez consciencieusement les conditions de terrain avant de commencer à rouler.
- La Sélection Multi-terrain n'a pas été conçue pour repousser les limites du véhicule. Vérifiez consciencieusement les conditions de terrain avant de vous engager, et conduisez prudemment en donnant la priorité à la sécurité.

NOTE

■ Précautions d'utilisation

La Sélection Multi-terrain est destinée à une utilisation en tout-terrain. Ne pas utiliser le système en d'autres circonstances.

Composition du système



A Écran multifonctionnel

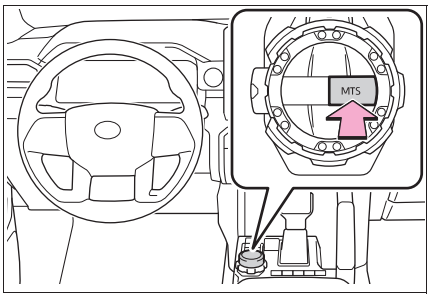
Le mode sélectionné est affiché.

B Sélecteur de mode

C Bouton "MTS"

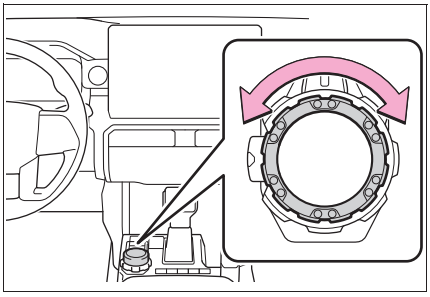
Sélection des modes

1 Appuyez sur le bouton “MTS”.



2 Tournez le sélecteur de mode vers la gauche ou la droite pour sélectionner à l’écran multifonctionnel les différents modes de la Sélection Multi-terrain.

Selon la position du sélecteur de transmission aux roues avant, vous pouvez sélectionner un mode parmi ceux décrits ci-après.



▶ Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur “4L”

Mode		Conditions de terrain
	“AUTO”	Adapté aux conditions routières
	“SAND”	Adapté aux terrains sablonneux et autres conditions d’adhérence précaires
	“MUD”	Adapté aux terrains boueux et autres conditions d’adhérence précaires
	“ROCK”	Adapté aux terrains rocailleux

Si le contrôle par freinage s’est activé, le témoin de perte d’adhérence clignote.

▶ Le sélecteur de transmission aux roues avant est sur “4H”

Mode		Conditions de terrain
	“AUTO”	Adapté aux conditions routières
	“DIRT”	Adapté aux terrains accidentés, notamment en terre

Mode		Conditions de terrain
	"SAND"	Adapté aux terrains sablonneux et autres conditions d'adhérence précaires
	"MUD"	Adapté aux terrains boueux et autres conditions d'adhérence précaires
	"DEEP SNOW"	Adapté à la neige profonde

Si le contrôle par freinage s'est activé, le témoin de perte d'adhérence clignote.

Lorsque le véhicule est en mode "SAND", "MUD" ou "DEEP SNOW", le système VSC est automatiquement désactivé. (Le témoin de désactivation du VSC s'allume.)

■ Sélection Multi-terrain

La Sélection Multi-terrain gère le véhicule afin d'en utiliser la force motrice avec le maximum d'efficacité et d'améliorer l'agrément de conduite sur terrain accidenté. Il s'ensuit une consommation de carburant accrue par rapport à une utilisation en mode normal.

■ Désactivation automatique du système

Dans les situations suivantes, la Sélection Multi-terrain est automatiquement désactivée.

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt
- Lorsque le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "2H"
- Lorsque vous sélectionnez le mode "REMORQUAGE" alors que le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H"
- Lorsque vous sélectionnez le mode de conduite alors que le sélecteur de transmission aux roues avant est sur "4H"

■ Désactivation de la Sélection Multi-terrain

Les actions suivantes entraînent la désactivation de la Sélection Multi-terrain, puis la disparition de l'affichage à l'écran multifonctionnel.

▶ Lorsque le témoin du bouton "MTS" est allumé

Appuyez sur le bouton "MTS" alors que le système est en action.

▶ Lorsque le témoin du bouton "MTS" n'est pas allumé

Appuyez sur le bouton "MTS" pour allumer le témoin.

Appuyez de nouveau sur le bouton "MTS" avec l'indicateur de la Sélection Multi-terrain allumé.

■ Lorsque le véhicule est bloqué

Gestion de la boîte de transfert et du différentiel Pour l'utilisation des fonctions suivantes, reportez-vous aux pages indiquées ci-après.

- Système de transmission intégrale (→P.430)
- Blocage de différentiel arrière (→P.436)

■ Conduite avec la Sélection Multi-terrain

Les situations suivantes sont susceptibles de survenir, il ne s'agit pourtant pas de mauvais fonctionnements.

- Vibrations perceptibles dans toute la carrosserie du véhicule ou le volant de direction.
- Bruits de fonctionnement possibles émanant du compartiment du système hybride.

■ **Lorsqu'une inspection est nécessaire par votre concessionnaire Toyota**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système soit défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le témoin indicateur de perte d'adhérence s'allume.
- Lorsque l'indicateur ne s'allume pas à l'écran multifonctionnel pour chaque mode alors même que vous sélectionnez la Sélection Multi-terrain.

Système d'assistance à la descente*

*: Sur modèles équipés

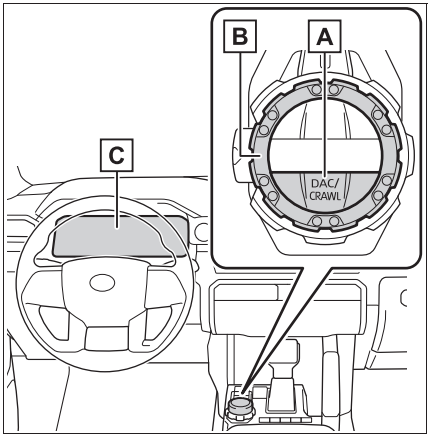
Le système d'assistance à la descente aide à prévenir toute prise de vitesse excessive dans les pentes abruptes. Le système est fonctionnel lorsque le véhicule roule à moins de 18 mph (30 km/h) et que la boîte de transfert est en mode "4H".

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez le système d'assistance à la descente**

Ne pas accorder une trop grande confiance au système d'assistance à la descente. Cette fonction ne permet pas de s'affranchir des limitations du véhicule. Vérifiez toujours consciencieusement les conditions de terrain, et conduisez prudemment en donnant la priorité à la sécurité.

Composition du système



A Bouton "DAC/CRAWL"

B Sélecteur de mode

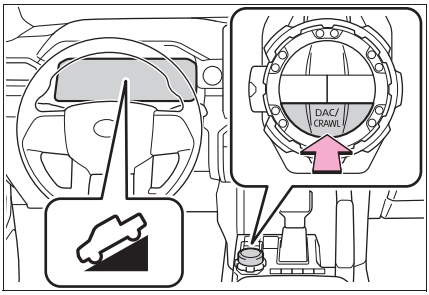
C Écran multifonctionnel

Utilisation du système

Appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL".

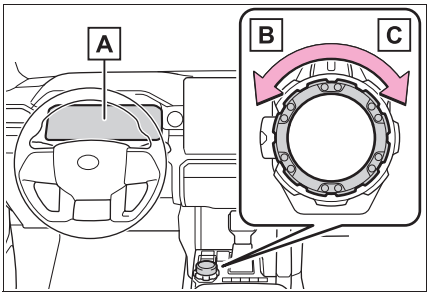
Le témoin de système d'assistance à la descente s'allume et le système est en action.

Quand le système est en action, le témoin de perte d'adhérence clignote et les feux stop/troisième feu stop sont allumés. Il peut arriver qu'un son soit audible pendant le fonctionnement. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.



Programmation de la vitesse du système d'assistance à la descente

Tournez le sélecteur de mode pour programmer la vitesse de votre choix (entre 3 mph [4 km/h] et 18 mph [30 km/h] environ). La vitesse programmée est affichée à l'écran multifonctionnel.



A Écran multifonctionnel

B Diminuer la vitesse

C Augmenter la vitesse

Désactivation du système

▶ Lorsque le bouton "DAC/CRAWL" est allumé

Appuyez de nouveau sur le bouton "DAC/CRAWL".

▶ Lorsque le bouton "DAC/CRAWL" est éteint

Appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL" pour allumer le témoin.

Appuyez de nouveau sur le bouton "DAC/CRAWL" avec le témoin allumé.

Le témoin de système d'assistance à la descente clignote à mesure que le système cesse progressivement son action, puis s'éteint lorsque ce dernier est complètement inactif.

Appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL" alors que le témoin de système d'assistance à la descente clignote pour relancer le système.

■ Conseils d'utilisation

- Le système d'assistance à la descente est fonctionnel avec le mode "REMORQUAGE", le sélecteur de mode de conduite, ou avec la Sélection Multi-terrain au choix active ou inactive.
- Le système est fonctionnel dans toutes les positions du sélecteur de vitesses sauf P; toutefois, pour que son action soit efficace, il est recommandé de sélectionner une plage de rapports plus lente.

■ Si le témoin de système d'assistance à la descente clignote

- Dans les situations suivantes, le témoin clignote et le système est inopérant:
 - Le commutateur de commande de la roue avant est placé sur une position autre que "4H".
 - Le sélecteur de vitesses est sur P.
 - La vitesse du véhicule excède 18 mph (30 km/h) environ.
 - Le système de freinage est en surchauffe.
- Dans les situations suivantes, le témoin clignote pour alerter le conducteur, mais le système est fonctionnel:
 - Le sélecteur de vitesses est sur N.
 - Vous appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL" alors que le témoin du bouton "DAC/CRAWL" est allumé.

Le système cesse progressivement son action. Le témoin clignote tant que le système est en action, puis s'éteint lorsque ce dernier est complètement inactif.

■ Lorsque vous utilisez en continu le système d'assistance à la descente

Cela peut provoquer une surchauffe de l'actionneur de freinage. Dans ce cas, le système d'assistance à la descente cesse de fonctionner, son témoin se met à clignoter accompagné d'un signal sonore et le témoin "Régulateur de traction désactivé" s'allume. Abstenez-vous d'utiliser le système d'assistance à la descente jusqu'à ce que son témoin reste allumé et que le témoin "Régulateur de traction désactivé" s'éteigne. (Le véhicule reste conduisible normalement pendant ce temps.)

■ Bruits et vibrations engendrés par le système d'assistance à la descente

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment du système hybride

au démarrage de ce dernier, ou immédiatement après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système d'assistance à la descente.

- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque le système d'assistance à la descente est en action. Aucun n'est indicateur de la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
 - Bruit de moteur électrique après l'arrêt du véhicule.

■ Mauvais fonctionnement du système

Dans les cas suivants, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Le témoin indicateur du système d'assistance à la descente ne s'allume pas quand vous appuyez sur le bouton "DAC/CRAWL".
- Le témoin de perte d'adhérence s'allume.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Il peut arriver que le système soit inopérant sur les surfaces suivantes, avec pour conséquence possible un accident grave, voire mortel

- Terrains rendus glissants par la pluie ou la boue
- Terrain verglacé
- Terrains très accidentés

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de maintenir la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

Synthèse des systèmes d'aide à la conduite

■ ECB (Système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique produit une force de freinage proportionnelle à la sollicitation

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante, ou en tout-terrain (sur terrain accidenté, dans le sable et la boue)

Véhicules équipés du système Sélection Multi-terrain: L'ABS intervient en synchronisme avec la Sélection Multi-terrain

■ **Aide au freinage d'urgence**

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ **VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide la personne au volant à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

■ **VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ **Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque**

Aide le conducteur à contrôler un éventuel louvoiement de la caravane/remorque, en mettant en action sélectivement et individuellement le freinage des roues et en réduisant le couple moteur lorsque le mouvement de louvoiement est détecté.

■ **TRAC (Système antipatinage)**

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

■ **Aide au démarrage en côte**

Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

■ **AVS (Système de suspension variable adaptative) (sur modèles équipés)**

La force d'amortissement des amortisseurs est pilotée indépendamment à chacune des 4 roues en fonction de plusieurs facteurs, dont l'état de la route et les conditions d'utilisation du véhicule, ce qui contribue à améliorer le confort de roulement et la stabilité, et aide le véhicule à conserver son assiette.

Par ailleurs, la force d'amortissement varie en fonction du mode de conduite sélectionné (→P.428), tandis que le confort de roulement en tout-terrain peut être assuré en mettant le sélecteur de transmission aux roues avant sur "L4L". (→P.433)

■ **EPS (Direction assistée électrique)**

Emploie un moteur électrique pour réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction.

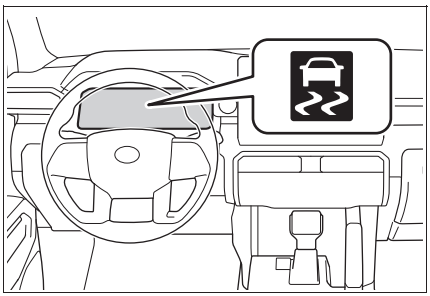
■ **Freinage de collision secondaire**

Lorsque le capteur de coussin

gonflable SRS détecte une collision et que le système se déclenche, les freins et les feux stop sont automatiquement mis en action pour abaisser la vitesse du véhicule et contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par une collision secondaire.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC/ABS/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont en action.



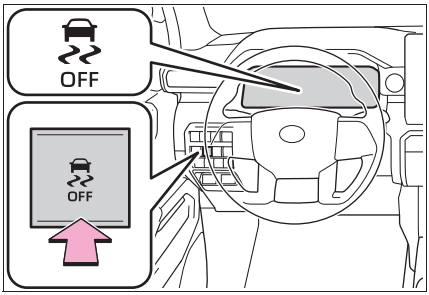
Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance du système hybride disponible aux roues. Appuyez sur OFF pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement et relâchez OFF.

Le message "Régulateur de traction désactivé" est affiché à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur OFF pour réactiver le système.



Désactivation des systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, appuyez sur OFF pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le message "Régulateur de traction désactivé" s'affiche à l'écran multifonctionnel et le témoin de désactivation du VSC s'allume.*

Appuyez à nouveau sur OFF pour réactiver le système.

*: Sur les véhicules équipés de la correction active d'urgence, cette dernière est également désactivée.
Le témoin d'alerte PCS s'allume. (→P.280)

■ **Lorsque le message est affiché à l'écran multifonctionnel indiquant que le système TRAC a été désactivé alors même que vous n'avez pas appuyé sur** OFF

- Le système TRAC est temporairement désactivé. Si l'information continue à s'afficher, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous utilisez la Sélection Multi-terrain, le témoin "VSC OFF" s'allume en fonction du mode, même si vous n'avez pas appuyé sur le bouton de désactivation du VSC.

■ **Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte**

Lorsque les cinq conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- Le sélecteur de vitesses est dans une position autre que P ou N (lors d'un départ en marche avant/arrière sur une pente ascendante)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE

■ **Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte de désactive dans les situations suivantes:

- Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Vous serrez le frein de stationnement
- 2 secondes au maximum se sont écoulées après que vous ayez relâché la pédale de frein
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque, TRAC et d'aide au démarrage en côte**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
 - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.

■ **Bruits de fonctionnement de l'ECB**

Le système de freinage à pilotage électronique (ECB) peut produire des bruits dans les situations suivantes, sans que cela n'indique un quelconque dysfonctionnement.

- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.
- Bruits de moteur du système de freinage provenant de l'avant du véhicule lorsque la porte conducteur est ouverte.
- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment moteur alors qu'une ou deux minutes se sont passées après l'arrêt du système hybride.

Réactivation automatique des systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC

Lorsque les systèmes TRAC, de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente
 Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

Conditions fonctionnelles du freinage de collision secondaire

Le système se met en action lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision alors que le véhicule est en mouvement. Toutefois, le système est inopérant lorsque des organes sont endommagés.

Annulation automatique du freinage de collision secondaire

L'annulation intervient automatiquement pour ce système dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule tombe à 0 mph (0 km/h) environ.
- Un certain laps de temps s'écoule pendant son action
- Vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur

AVERTISSEMENT

Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

La distance d'arrêt avec l'ABS en action peut être supérieure à celle observée en conditions normales

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

AVERTISSEMENT

■ Conditions dans lesquelles les systèmes TRAC/VSC ne fonctionnent pas efficacement

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC/VSC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants. Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement

- Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne soit pas efficace dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- Contrairement au frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas conçue pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

Le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque fait partie intégrante du système VSC et est inopérant si ce dernier est désactivé ou défaillant.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC, de Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information lorsque vous devez remplacer les pneus ou les jantes.

■ Comportement des pneumatiques et de la suspension

Utiliser des pneus affectés d'un problème quelconque ou modifier les suspensions peut altérer les systèmes d'aide à la conduite et entraîner leur mauvais fonctionnement.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Le système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque n'est pas capable d'empêcher la caravane/remorque de louvoyer dans toutes les situations. Plusieurs facteurs, tels que l'état du véhicule, de la caravane/remorque ou de la chaussée, ou les conditions de circulation, peuvent entraîner une inefficacité du système de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque. Consultez le manuel du propriétaire de votre caravane/remorque pour tout complément d'information sur les bonnes pratiques à appliquer pour la tracter.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite. Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
 Ne pas augmenter la vitesse.
 Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (→P.214)

■ Freinage de collision secondaire

Ne pas accorder une trop grande confiance au freinage de collision secondaire. Bien que ce système soit conçu pour contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par une collision secondaire, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Accorder une trop grande confiance à ce système peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)*

*: Sur modèles équipés

Le SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion) est un système qui agit sur la barre stabilisatrice avant pour optimiser la stabilité et l'agrément d'utilisation du véhicule aussi bien en tout-terrain que sur route.

Comment fonctionne le SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion)

Selon que vous appuyez ou non sur le bouton ou la vitesse du véhicule, le système bloque ou libère la barre stabilisatrice avant, avec pour résultat les effets suivants.

■ Lorsque vous roulez sur route

La barre stabilisatrice est bloquée, ce qui restreint la suspension dans ses mouvements, avec pour résultat une conduite stable.

■ Lorsque vous roulez en tout-terrain

- La barre stabilisatrice est libre, ce qui contraint moins les mouvements d'extension et de compression de la suspension, avec pour résultat un meilleur agrément de conduite sur terrains accidentés
- La caisse du véhicule vibre moins, ce qui améliore le confort de roulage.

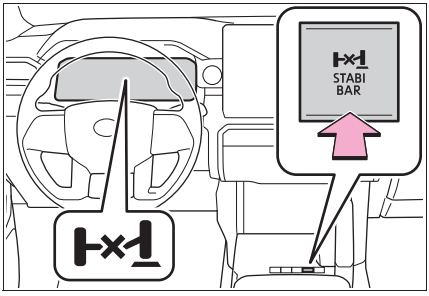
Activation/désactivation du système

Appuyez sur le bouton SDM.

La barre stabilisatrice est libérée et le témoin SDM s'allume.

Appuyer à nouveau sur l'interrupteur pour verrouiller le stabilisateur (le témoin SDM va s'éteindre).

Pendant le blocage ou déblocage de la barre stabilisatrice, le témoin SDM clignote.



■ Conditions fonctionnelles par le bouton

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE et la vitesse du véhicule est d'environ 18 mph (30 km/h) ou moins.

■ Activation automatique par la vitesse du véhicule

La blocage de la barre stabilisatrice est rétabli dès lors que le véhicule roule à plus de 18 mph (30 km/h) environ.

■ **Bruits mécaniques**

Pendant le blocage ou le déblocage de la barre stabilisatrice, il est possible que vous perceviez des bruits mécaniques émanant du soubassement du véhicule. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Lorsque le témoin SDM est incohérent avec l'état effectif de la barre stabilisatrice**

Sur terrain accidenté, il peut arriver que la barre stabilisatrice ne change pas d'état et que ce dernier soit différent de celui indiqué par le témoin SDM. La barre stabilisatrice passe d'un état à l'autre après que le véhicule ait parcouru une certaine distance avec mouvement d'extension ou de compression des suspensions.

■ **Lorsque la température extérieure est extrêmement basse**

Ne pas utiliser le système lorsque la température extérieure est inférieure à -22°F (-30°C), car il risque de ne pas fonctionner normalement.

■ **Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ARRÊT**

L'état de la barre stabilisatrice est conservé même lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT. Pour passer d'un état à l'autre, mettez à nouveau le contacteur de démarrage sur MARCHE et appuyez sur le bouton SDM.

■ **Lorsque le stabilisateur est déverrouillé**

Lorsque le stabilisateur est déverrouillé, certaines des fonctions de Toyota Safety Sense 3.0 ne fonctionnent pas. (→P.272)

Régulateur de freinage de caravane/remorque*

*: Sur modèles équipés

Les freins de la caravane/remorque peuvent être pilotés par le régulateur de freinage de caravane/remorque via le connecteur à 7 broches. En sélectionnant le type de freins équipant la caravane/remorque (électriques ou électrohydrauliques) et en réglant le "gain" du régulateur, vous pouvez utiliser le curseur manuel de freinage pour ralentir la caravane/remorque seule. L'action sur la pédale de frein du véhicule va aussi ralentir et même arrêter la caravane/remorque, également via le même connecteur. Valeurs de "Gain", niveaux de sortie du freinage manuel, types de freins équipant la caravane/remorque, et état d'attelage de cette dernière, toutes ces informations sont affichées à l'écran multifonctionnel.

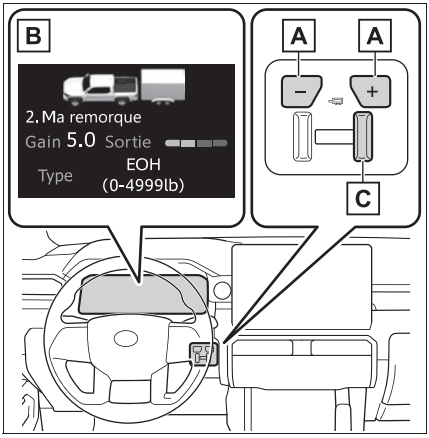
Ce véhicule est équipé d'un régulateur de freinage de caravane/remorque d'origine Toyota. L'utilisation d'un régulateur de freinage de caravane/remorque d'une autre marque en plus de celui d'origine Toyota risque d'avoir des effets imprévisibles sur le système. Toyota déconseille d'utiliser un régulateur de freinage d'une autre marque sur ce véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

Lorsque vous arrêtez le véhicule avec l'ABS actif, il peut arriver que le niveau de sortie à la caravane/remorque soit réduit afin de limiter le risque que les roues de la caravane/remorque se bloquent. La caravane/remorque n'est pas équipée de l'ABS. Conduisez prudemment lorsque vous roulez sur chaussée glissante.

Utilisation du système



A Bouton de sélection "GAIN" (+/-)

Appuyez sur les boutons "GAIN" (+/-) pour régler le niveau de puissance pouvant être transmis en sortie aux freins de la caravane/remorque. Vous pouvez régler le "gain" par pas de 0,5 entre 0 (aucun freinage de la caravane/remorque) et 10 (niveau de sortie maximum). Chaque appui sur le bouton permet d'augmenter ou de diminuer le "gain" d'un niveau. La valeur de "gain" est affichée à l'écran multifonctionnel.

B Type des freins de la caravane/remorque

Vous pouvez sélectionner le type des freins de la caravane/remorque à l'aide de l'écran multifonctionnel. Le type des freins de la caravane/remorque sélectionné à l'écran multifonctionnel est affiché au combiné d'instruments.

C Curseur manuel de freinage

Régler ce curseur en position per-

met de serrer les freins de la caravane/remorque uniquement. Si vous utilisez le curseur manuel de freinage alors que vous freinez déjà avec le frein de service du véhicule, le niveau de sortie transmis aux freins de la caravane/remorque est le plus élevé des deux.

Modification de configuration du type des freins de la caravane/remorque

Sélectionnez l'option à configurer de votre choix, puis sélectionnez comme suit à l'écran multifonctionnel (→P.113):

1. Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation, puis sélectionnez ⚙.
2. Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Réglages remorque", puis appuyez longuement sur OK du sélecteur d'instrumentation.
3. Selon ce qui est affiché, sélectionnez l'option de votre choix puis appuyez sur OK.

Sélectionner un autre type de freins pour la caravane/remorque ou son identifiant entraîne la remise à zéro de la valeur réglée pour le "gain". Veillez à régler le "gain" comme indiqué dans la section qui suit.

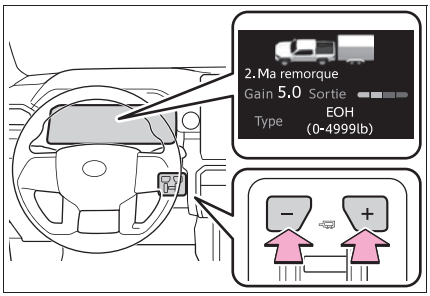
Réglage du "Gain"

Le "Gain" doit être réglé au régulateur de freinage de caravane/remorque en fonction des conditions particulières dans lesquelles vous tractez. Le réglage de "Gain" doit être modifié chaque fois que changent les facteurs tels que la charge du véhicule, la charge de la caravane/remorque, les conditions de route ou la météo. Un réglage à 0 de la valeur de "gain" permet de désactiver la sortie du régulateur de freinage de caravane/remorque.

1. Assurez-vous que les freins de la caravane/remorque sont en bon état mécanique et que leur fonctionnement est normal. Consultez si nécessaire votre concessionnaire en caravane/remorque.
2. Attelez la caravane/remorque et branchez les connecteurs électriques.
3. Sélectionnez à l'écran multifonctionnel le type correct des freins dont est équipée la caravane/remorque.
4. Roulez avec le véhicule et la caravane/remorque attelée sur une route sans dénivelé, dans des conditions comparables à celles où vous allez tracter et sans aucune circulation automobile. Roulez à

une vitesse d'environ 20 - 25 mph [35 - 40 km/h].

5 Avec les boutons de sélection "GAIN" (+/-), réglez le "gain" à 5,0 pour commencer.



6 Tout en roulant à 20 - 25 mph [35 - 40 km/h], poussez le curseur manuel de freinage dans le sens du freinage maximum.

7 Corrigez le réglage de "gain" avec les boutons de sélection "GAIN" (+/-), au choix pour l'augmenter ou le diminuer, à la valeur juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent.

8 Pour confirmer le réglage, répétez les étapes 6 et 7 jusqu'à obtenir le réglage de "gain" souhaité (juste en-dessous du point où les roues de la caravane/remorque se bloquent).

■ Lorsque vous réglez le "gain"

Les roues sont bloquées lorsque les pneus de la caravane/remorque crissent ou fument. Il peut arriver que les roues de la caravane/remorque ne se bloquent pas lorsque cette dernière est lourdement chargée. Dans ce cas, réglez le "gain" du freinage de la caravane/remorque sur la valeur maximum admissible pour les conditions dans lesquelles vous tractez.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie 12 V

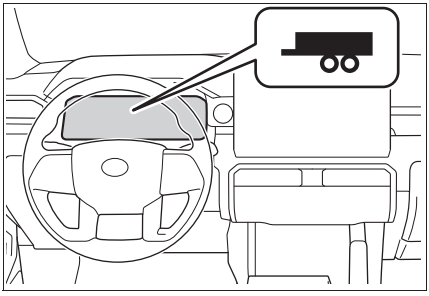
Les données de réglage du "gain" sont remises à zéro.

■ Fonction de contrôle antilouvoiement de caravane/remorque

Elle aide à éliminer précocement tout mouvement de louvoiement de la caravane/remorque, en pilotant le système de régulation du freinage de caravane/remorque pour commander les freins de cette dernière.

■ Si le témoin d'alerte de frein de caravane/remorque s'allume

Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulation du freinage de caravane/remorque ou le circuit d'attelage de caravane/remorque.
Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ **Sélection du type des freins de la caravane/remorque**

Il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les freins de la caravane/remorque fonctionnent normalement et soient convenablement réglés. Toute négligence à vérifier et à entretenir les freins de la caravane/remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, un accident, ou des blessures graves. Le système de régulation du freinage de caravane/remorque fonctionne avec la plupart des systèmes de freinage électrique et électrohydraulique pour caravane/remorque, jusqu'à 3 essieux (sortie 24 A aux freins de la caravane/remorque). Veuillez prendre la précaution d'en tester la compatibilité avec le système à vitesse réduite et en lieu sûr. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel (→P.631), faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Certains systèmes de freinage électrohydraulique de caravane/remorque ont besoin d'une sortie minimum pour s'activer. Le système de régulation du freinage de caravane/remorque ne fonctionne pas avec les freins hydrauliques à inertie de caravane/remorque.

Guide de recul avec caravane/remorque*

*: Sur modèles équipés

Le Guide de recul avec caravane/remorque est un système visant à vous assister lorsque vous reculez avec une caravane/remorque, en prenant en charge soit (1) le contrôle de la direction pour aider à reculer tout droit (Assistance en ligne droite), soit (2) le guidage en braquage pour reculer manuellement (mode Guidage).

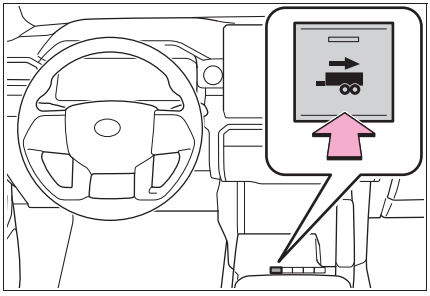
Le Guide de recul avec caravane/remorque utilise la caméra arrière pour détecter la caravane/remorque et l'éclairage d'attelage, lequel permet au conducteur d'utiliser le système de nuit.

Le système utilise le traitement d'image issue de la caméra arrière pour calculer l'angle de la caravane/remorque, et les données obtenues lors de la manœuvre de configuration (calibrage) de celle-ci pour en calculer la longueur, ainsi que celle de l'attelage.

Procédure

1 Sélectionnez "Réglages remorque" à l'écran multifonctionnel pour ajouter une remorque comme indiqué à l'affichage. (→P.113)

2 Appuyez sur le bouton pour activer le système.



3 Continuez ou sélectionnez à nouveau la caravane/remorque dans le message affiché à l'écran multifonctionnel.

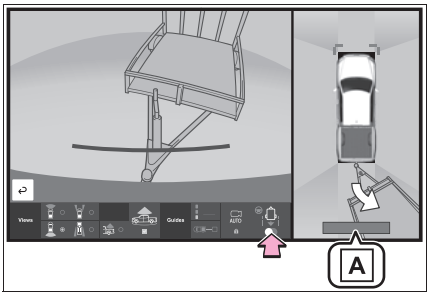
Lorsque vous utilisez pour la première fois la caravane/remorque sélectionnée, une configuration (calibrage) est nécessaire (→P.461).

Dès lors que le calibrage est terminé, il est conservé pour pouvoir être utilisé ultérieurement, et la caravane/remorque sera automatiquement détectée par le système.

Lorsque le conducteur utilise une autre caravane/remorque, il lui est nécessaire d'en changer la sélection. Le système ne reconnaît pas automatiquement la caravane/remorque depuis la liste de celles sauvegardées.

4 Dès lors que la caravane/remorque est détectée, mettez le sélecteur de vitesses sur R pour activer le mode Guidage.

5 Touchez le bouton en bas à droite de l'écran multimédia pour activer l'Assistance en ligne droite.



A "Direction de la Remorque"

Lorsque le conducteur utilise l'Assistance en ligne droite, il peut reprendre la main sur le système en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire de la caravane/remorque. Sitôt que le volant de direction est lâché, l'Assistance en ligne droite se réactive avec une direction cible révisée de recul en ligne droite.

■ Lorsque vous ajoutez une caravane/remorque

Sélectionnez "Réglages remorque" à l'écran multifonctionnel pour ajouter une remorque comme indiqué à l'affichage. (→P.113)

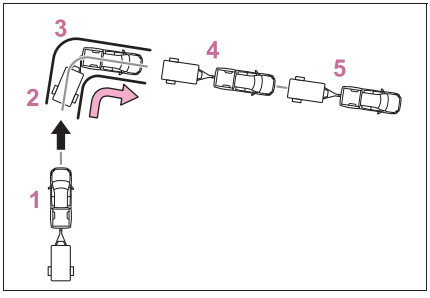
Les paramètres de caravane/remorque sont indisponible lorsque le Guide de recul avec caravane/remorque est actif.

Le système est conçu pour prendre en charge les caravanes/remorques simple essieu ou à essieux multiples utilisant un attelage à boule. Le système ne prend pas en charge les caravanes/remorques à cinquième d'attelage ou col de cygne.

Configuration (calibrage)

Amenez le véhicule et la caravane/remorque sur un grand espace ouvert, comme un parc de stationnement vide. Activez le système de Guide de recul avec caravane/remorque et suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel/multimédia.

Pour que les résultats du calibrage soient les meilleurs possibles, ne pas rouler à plus de 5 mph (8 km/h).



1 Roulez lentement (à moins de 5 mph [8 km/h]) en ligne droite, tout en tenant le volant de direction bien droit.

2 Arrêtez le véhicule avec la caravane/remorque bien dans l'axe et confirmez que le trait bleu est aligné avec l'axe central de la caravane/remorque dans la vue caméra.

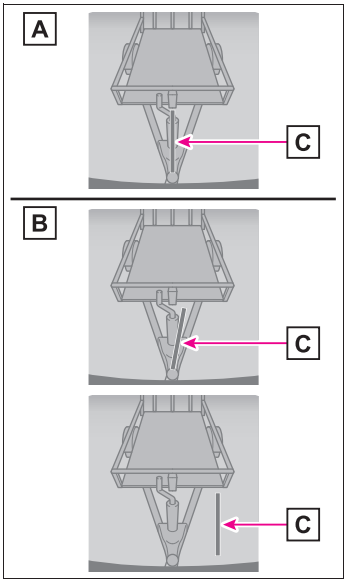
3 Avancez lentement en tournant à gauche ou à droite pour changer de direction sur 90 degrés ou plus.

4 Après avoir terminé le virage, continuez lentement en ligne droite pour aligner la caravane/remorque.

5 Arrêtez le véhicule pour terminer le calibrage.

Lorsque vous calibrez le système

- Veuillez vérifier que le trait bleu s'aligne parfaitement avec l'axe central de la caravane/remorque dans la vue caméra, comme illustré dans le schéma suivant, et comme indiqué à l'étape **2** de la procédure.



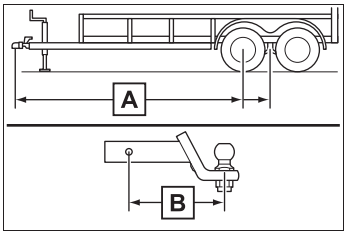
A État dans lequel le trait bleu est aligné avec l'axe central de la caravane/remorque. (Sélectionnez "Oui" dans l'écran multifonctionnel)

B État dans lequel le trait bleu n'est pas aligné avec l'axe central de la caravane/remorque. (Sélec-

tionnez “Non” dans l’écran multifonctionnel)

C Trait bleu

- Le système est conçu pour prendre en charge la plupart des caravanes/remorques de longueurs comprises entre 6,6 ft. (2 m) et 26,2 ft. (8 m) (la longueur étant définie comme la distance entre le point central de l’accouplement avec la boule et l’essieu porteur [essieu simple] ou le milieu des essieux porteurs [2 essieux ou plus]), avec une longueur de boule d’attelage comprise entre 4,5 in. (114,3 mm) et 18,5 in. (469,9 mm). Ne pas essayer d’utiliser le système avec des caravanes/remorques ou des boules d’attelage dont la longueur n’est pas dans ces limites, car ses performances sont alors moindres et peuvent même conduire à un fonctionnement anormal.



A Longueur de la caravane/remorque

B Longueur de boule d’attelage

- Pour que les résultats du calibrage soient les meilleurs possibles, calibrez de jour et sur une route lisse et sans dénivelé.
- Il peut arriver qu’il soit nécessaire de recommencer le calibrage depuis le début pour que le système regagne en performances.
- Le système est conçu de telle manière que l’attelage de caravane/remorque utilisé doit être le même à chaque fois. Si la boule d’attelage est changée de position ou reconfigurée, ou si des accessoires sont ajoutés au timon de la caravane/remorque après le calibrage, il faut obligatoirement le recommencer.

Utilisation du mode Guidage

Le mode Guidage affiche une flèche “Direction de la Remorque” indiquant la direction dans laquelle la caravane/remorque va s’orienter, à partir de calculs tirés des informations angulaires du volant de direction. Le mode Guidage fournit une alerte “FREINER Angle remorque extrême” accompagnée d’un signal sonore pour alerter le conducteur lorsque l’angle formé entre le véhicule et la caravane/remorque approche des conditions de mise en portefeuille.

Utilisation de l’Assistance en ligne droite

Touchez le bouton en bas à droite de l’écran multimédia pour activer l’Assistance en ligne droite. L’Assistance en ligne droite prend le contrôle de la direction pour faire reculer la caravane/remorque en ligne droite. Pour pouvez reprendre la main sur le système en agissant sur le volant de direction pour

corriger la trajectoire de la caravane/remorque.

Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. Ce système ne gère pas le freinage. Il appartient au conducteur de maîtriser la vitesse du véhicule, d'en gérer le freinage et de l'arrêter pour éviter une collision possible.

Pour que les résultats soient les meilleurs possibles, reculez à vitesse réduire lorsque vous utilisez l'Assistance en ligne droite.

Annulation du système

- Le système de Guide de recul avec caravane/remorque est annulé lorsqu'il ne détecte pas la caravane/remorque, quelle qu'en soit la raison (caméra dont l'optique est sale, lumière insuffisante, vue caméra arrière obstruée par la caravane/remorque, caravane/remorque incorrectement sélectionnée, etc.)
- Le mode Guidage est annulé lorsque survient l'une des actions suivantes:

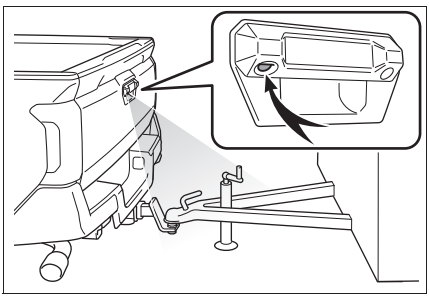
• Vous appuyez sur le bouton de Guide de recul avec caravane/remorque*
• Vous appuyez sur le bouton de caméra
• Le véhicule roule à plus de 4,7 mph (7,6 km/h) environ
• Mise en action du système VSC ou ABS*
• Le hayon est ouvert*
• Perte de suivi de la caravane/remorque
• Vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que R
• Le système est défaillant*

*: L'annulation du système de Guide de recul avec caravane/remorque en fait partie

- L'Assistance en ligne droite est annulée lorsque survient l'une des actions suivantes:

• N'importe laquelle des actions décrites précédemment conduisant à l'annulation du mode Guidage
• Vous appuyez à l'écran multimédia sur le bouton d'Assistance en ligne droite
• Mise en action du système de protection de la direction assistée contre la surchauffe

Éclairage d'attelage



Lorsqu'il est utilisé avec le Guide de recul avec cara-

vane/remorque, cet éclairage est commandé directement par le système, sans que le conducteur ait besoin de l'allumer lui-même.

Pour un autre usage: →P.486

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Pour que ce système fonctionne comme prévu, vous devez conduire le véhicule prudemment et en maîtriser la vitesse pour la maintenir dans les limites fonctionnelles et éviter une collision.

Il existe une limite au degré de performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. Ce système ne gère pas le freinage (ni la direction en mode Guidage). Il appartient au conducteur de maîtriser la vitesse du véhicule, d'en gérer le freinage (et la direction en mode Guidage) et de l'arrêter pour éviter une collision possible. Tout manquement à respecter cette mise en garde peut entraîner des dommages matériels ou des blessures corporelles graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous utilisez le Guide de recul avec caravane/remorque

Pour que le système fonctionne normalement, respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pourriez être à l'origine de dommages matériels ou de blessures corporelles graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que le hayon soit toujours bien fermé.
- Veillez à ce que la caméra arrière soit toujours propre.
- Ne pas changer de place ou d'orientation la caméra arrière, et ne pas la démonter.
- Ne pas modifier l'éclairage d'attelage. (→P.463)
- Assurez-vous que rien ne puisse venir faire obstruction à la vue caméra arrière de la caravane/remorque.

Le système est conçu pour rester fonctionnel dans des conditions variées de météo et de luminosité, et de nature de sol (asphalte, herbe, gravier, etc.). Toutefois, ses performances restent tributaires de divers facteurs tenant à l'environnement (par ex. ombre passant sur la caravane/remorque, ou contraste insuffisant entre le sol et la caravane/remorque conduisant à la perte de détection de cette dernière, etc.). Par conséquent, conduisez toujours prudemment, restez vigilant et conscient de tout ce qui vous entoure, et n'accordez pas une trop grande confiance au système.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode Éco

Lorsque vous utilisez le mode Éco, le couple correspondant à l'appui sur la pédale d'accélérateur peut être atteint plus progressivement qu'en conditions normales. Par ailleurs, le système de climatisation est limité dans son utilisation (modes chaud/froid) pour améliorer la consommation de carburant. (→P.428)

Manœuvre du sélecteur de vitesses

Mettez le sélecteur de vitesses sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu rouge, lorsque la circulation est dense, etc. Mettez le sélecteur de vitesses sur P pour stationner. La position N n'a aucun impact positif sur la consommation de carburant. Lorsque vous utilisez le système de climatisation, etc., l'énergie électrique consommée provient de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Action sur la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Accélérer et décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (de traction), sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées. Toute accélération consomme de l'énergie de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une hausse de la consommation de carburant. Il suffit de relâcher légèrement la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.

Lorsque vous freinez

Veillez à utiliser les freins progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux

de signalisation, entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements.
Lorsque vous êtes pris dans un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et ainsi éviter d'appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez la vitesse du véhicule et roulez à vitesse constante.
Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freinez en douceur. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.
En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous sollicitez moins le système de climatisation et réduisez donc la consommation de carburant.
En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. Il est également possible de réduire la consommation de carburant en utilisant raisonnablement le chauffage.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation élevée de carburant.
Par ailleurs, les pneus neige ayant des caractéristiques accrues de friction, ils peuvent entraîner une consommation élevée de carburant lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus adaptés à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter inutilement des bagages. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

Phase de chauffe avant de prendre la route

Sachant que le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement lorsqu'il est froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire régulièrement sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Précautions en tout-terrain

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires de loisirs, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. La stabilité au retournement des véhicules utilitaires est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon

qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive peut être la cause d'un retournement du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les véhicules tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. Par conséquent, conducteur et passagers doivent toujours attacher leurs ceintures de sécurité.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible. Si vous utilisez ce véhicule au-delà de ses possibilités, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Évitez de charger le toit de telle sorte que le centre de gravité du véhicule se trouve rehaussé.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne pas rouler perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez la propriété privée. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pas entrer sur un terrain fermé. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Restez sur les routes balisées. Par temps humide, il

faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.

■ Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

▶ Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Bureau of Land Management et service américain des forêts

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions de conduite tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de mort, de blessure grave ou de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment lorsque vous êtes en tout-terrain. Ne pas prendre de risques inutiles en roulant dans des régions dangereuses.
- Ne pas tenir le volant de direction par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Un mauvais cahot peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur de la jante du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans avoir été nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie.
- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité dès que le véhicule est en mouvement.
- En conduite tout-terrain ou sur terrain meuble, ne pas rouler trop vite, faire des sauts, virer serré, entrer en contact avec des obstacles, etc. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou provoquer son retournement, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

■ **Pour éviter les dommages par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur, du système hybride ou des autres organes.

- L'eau entrant dans le moteur par l'admission d'air lui cause des dommages sérieux.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée, et peut aussi éventuellement entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ **Lorsque vous traversez un cours d'eau**

- Si vous devez rouler dans l'eau, par exemple pour franchir un gué, sondez d'abord la profondeur du cours d'eau et la stabilité de son lit. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.
- Lorsque vous traversez un cours d'eau ou une étendue d'eau, veillez à ne pas vous arrêter à mi-chemin. Si vous vous arrêtez ou roulez à vitesse très réduite dans l'eau, le risque existe que cette dernière s'infiltre dans le véhicule et endommage la batterie du système hybride, le rendant inutilisable.

■ **Inspection après conduite tout-terrain**

- Le sable et la boue accumulés autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance
 - Liquide de lave-glace
- Faites inspecter l'état de la batterie 12 V par un technicien d'entretien.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus neige ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues arrière*.

*: Le montage de chaînes à neige n'est pas possible sur les pneus 265/70R18.

Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques et que les chaînes soient adaptées aux dimensions des pneus.

AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle, profil ou niveau d'usure.

■ Conduite avec des chaînes à neige (véhicules dépourvus de pneus 265/70R18)

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans les nids-de-poule.

AVERTISSEMENT

- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Ne pas utiliser le système LTA (Aide au suivi de voie).

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.
Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et débarrassez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les vitres, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Garez le véhicule et mettez le levier sélecteur sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.

Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer éventuellement un accident.

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P*.

*: Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

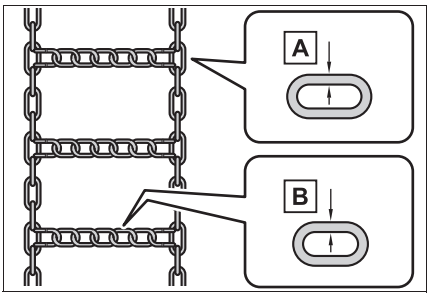
Lorsque vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues. Si vous ne calez pas les roues, le véhicule risque de se mettre en mouvement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

Choix des chaînes à neige

▶ Véhicules dépourvus de pneus 265/70R18

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.

La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.



A Chaîne latérale (0,2 in. [5 mm] de diamètre)

B Chaîne transversale (0,25 in. [6,3 mm] de diamètre)

▶ Véhicules équipés de pneus 265/70R18

Le montage de chaînes à neige n'est pas possible car l'espace est trop étroit entre le pneu et la carrosserie.

Il faut utiliser à la place des pneus neige.

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige (véhicules dépourvus de pneus 265/70R18)

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues arrière. Ne pas monter de chaînes à neige sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues arrière. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4—1/2 mile (0,5—1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

NOTE

Installation de chaînes antidérapantes

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Équipements intérieurs 5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique 476

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges/ventilateurs de sièges..... 483

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 485

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 488

Équipements de coffre 495

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 499

Utilisation des prises d'alimentation (120 V 2400 W) 518

Lorsque les prises d'alimentation (120 Vca 2400 W) ne sont pas utilisables normalement 526

Haut-parleur amovible. 528

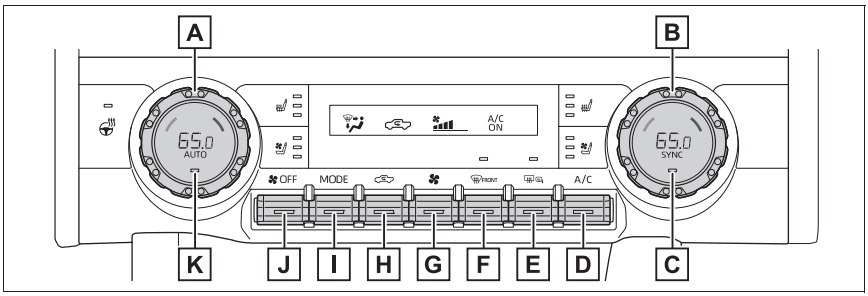
Commande d'ouverture de porte de garage..... 536

Système de climatisation automatique

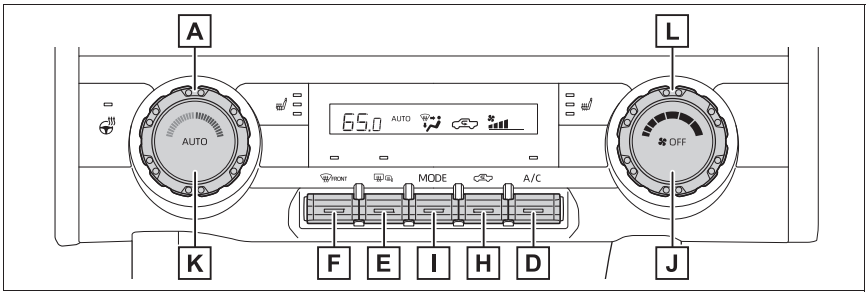
Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation

▶ Véhicules équipés du mode DUAL



▶ Véhicules sans mode DUAL



A Sélecteur de température côté gauche

B Sélecteur de température côté droit

C Bouton "SYNC" (sur modèles équipés)

D Bouton "A/C"

E Bouton des désembueurs de rétroviseurs extérieurs et du désembueur de lunette arrière (sur modèles équipés)

F Bouton de désembueur de pare-brise

G Sélecteur d'allure de soufflerie

H Bouton de mode air extérieur/recyclage

I Sélecteur de mode de répartition d'air

J Bouton "OFF"

K Bouton "AUTO"

L Sélecteur d'allure de soufflerie

■ Modification du réglage de température

Pour régler la température, tournez la molette dans le sens des aiguilles d'une montre (chaud) ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (froid).

Si vous n'appuyez pas sur le bouton "A/C", l'air diffusé par le système est à température ambiante, ou chaud.

■ Réglage de l'allure de soufflerie

▶ Véhicules équipés du mode DUAL

Agissez sur le sélecteur d'allure de soufflerie vers le haut ou vers le bas selon que vous souhaitez l'augmenter ou la diminuer.

Appuyez sur le bouton "OFF" pour arrêter la soufflerie.

▶ Véhicules sans mode DUAL

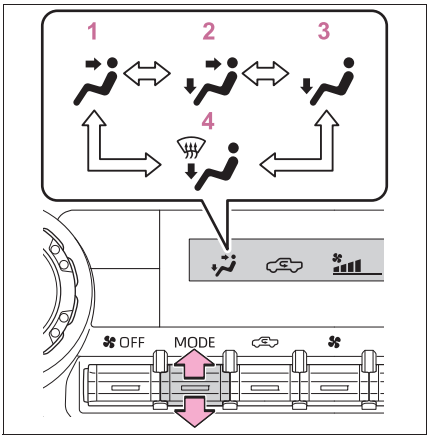
Pour régler la vitesse du ventilateur, tournez la molette dans le sens des aiguilles d'une montre (augmentation) ou dans le sens inverse (diminution).

Appuyez sur le bouton "OFF" pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection du mode de répartition de l'air

Agissez sur le sélecteur de mode de répartition d'air

À chaque action sur le sélecteur, le système sélectionne successivement les modes de répartition d'air dans l'ordre suivant.



1 L'air est diffusé vers le haut du corps.

2 L'air est diffusé vers le haut du corps et les pieds.

3 L'air est diffusé vers les pieds.

4 L'air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction.

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur le bouton de mode air extérieur/recyclage.

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le

témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque appui sur le bouton.

■ Pour activer/désactiver la fonction de froid et de déshumidification

Appuyez sur le bouton “A/C”.

Véhicules équipés du mode DUAL: Lorsque la fonction est sur marche, le témoin “A/C ON” est allumé. Lorsque la fonction est sur arrêt, le témoin “A/C OFF” est allumé.

Véhicules sans mode DUAL: Lorsque la fonction est active, le témoin est allumé au bouton “A/C”.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur le bouton de désembueur de pare-brise.

Appuyez sur le bouton de mode air extérieur/recyclage si le mode recyclage d’air est actif. (La sélection peut se faire automatiquement.)

Pour désembuer rapidement le pare-brise et les vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur le bouton de désembueur de pare-brise quand le pare-brise est désembué.

Lorsque le désembueur de pare-brise est actif, le témoin est allumé au bouton correspondant.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer la lunette arrière et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et de la buée.

Appuyez sur le bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s’arrêtent automatiquement au bout de 15 minutes. (Selon les conditions ambiantes et la température extérieure, il peut arriver que le désembueur reste en fonction après le délai de 15 minutes.)

Lorsque les désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs sont actifs, le témoin est allumé au bouton correspondant.

■ Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode de recyclage d’air est celui sélectionné par défaut lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur le bouton de mode air extérieur/recyclage.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez sur marche la fonction de froid et de déshumidification pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez la fonction de froid et de déshumidification sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur route poussiéreuse

Fermez toutes les vitres. Si la poussière soulevée par le véhicule continue à entrer dans l'habitable après la fermeture des vitres, il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode air extérieur et l'allure de soufflerie sur n'importe quelle position hormis l'arrêt.

■ Mode air extérieur/recyclage

- Il est recommandé de régler temporairement la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air chargé d'entrer dans l'habitable et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsque l'air extérieur est chaud.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur le bouton "A/C".

■ Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation

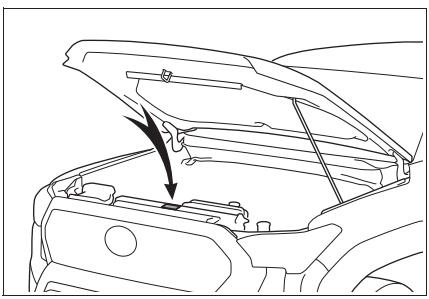
- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Afin d'éliminer les odeurs pouvant survenir au démarrage du système de climatisation, il peut arriver que le système souffle l'air sur les pieds ou arrête complètement la soufflerie pendant les quelques instants suivant la mise en action du système de climatisation en mode automatique.
- Lorsque vous stationnez, le système sélectionne automatiquement le mode air extérieur pour favoriser la circulation d'air dans tout l'habitacle et ainsi contribuer à limiter l'apparition d'odeurs au démarrage du véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P.592

■ Fluide frigorigène du système de climatisation

- Le fluide frigorigène utilisé dans le système de climatisation est identifié sur une étiquette collée au capot à l'emplacement indiqué dans l'illustration qui suit.



- Chaque pictogramme que porte l'étiquette a la signification suivante:

	Attention
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant utilisé dans le système de climatisation
	Obligation de faire entretenir le système de climatisation par un technicien agréé
	Fluide frigorigène inflammable

Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions.
(Fonctions personnalisables: →P.702)

AVERTISSEMENT

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Ne pas utiliser le bouton de désembueur de pare-brise par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid.
La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

Lorsque les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont actifs

Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Réparation/remplacement des pièces du système de climatisation

Confiez les réparations/remplacements à votre concessionnaire Toyota. Lorsqu'une pièce du système de climatisation est à remplacer, comme l'évaporateur par exemple, elle doit l'être par une neuve.

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur le bouton "AUTO".

2 Modifiez le réglage de température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur le bouton "OFF".

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques instants tout de suite après que vous ayez appuyé sur le bouton de mode automatique, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

Réglage simultané de la température aux sièges conducteur et passager avant (mode "SYNC") (sur modèles équipés)

Pour activer le mode "SYNC", actionnez le bouton "SYNC".

Vous pouvez utiliser le sélecteur de température côté conducteur pour régler la température à la fois pour le conducteur et le passager avant. Pour passer en mode individuel, agissez sur le sélecteur de température côté passager avant ou appuyez à nouveau sur le sélecteur "SYNC".

Lorsque le mode "SYNC" est actif, le témoin "SYNC" est allumé.

Dégivreur des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glace.

Appuyez sur le bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Le dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise s'arrête automatiquement après 15 minutes.

La mise en marche des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs déclenche également celle du dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise.

Lorsque les désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs sont actifs, le témoin est allumé au bouton correspondant.

AVERTISSEMENT

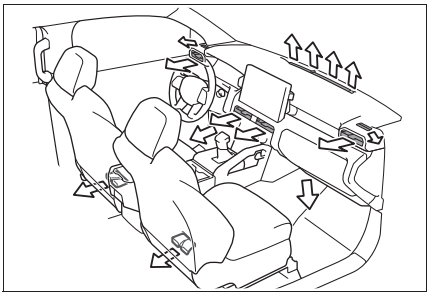
■ Pour éviter des brûlures

Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est en fonction.

Disposition et utilisation des aérateurs

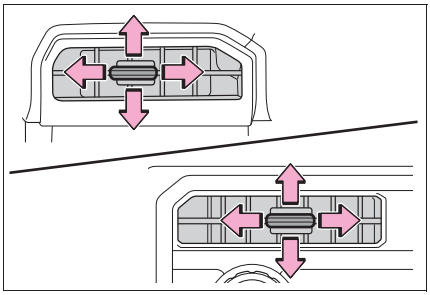
■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.



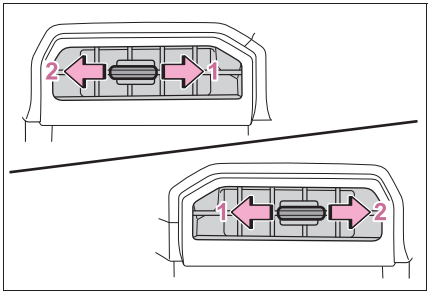
■ Réglage du mode de répartition d'air

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.



■ Ouverture/fermeture des aérateurs

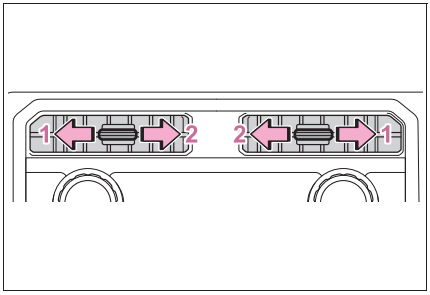
▶ Latéral avant



1 Ouvrir l'aérateur

2 Fermer l'aérateur

▶ Central avant



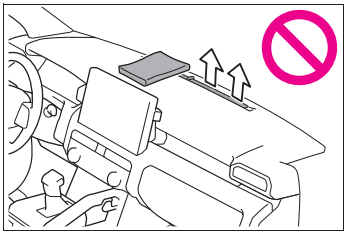
1 Ouvrir l'aérateur

2 Fermer l'aérateur

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour ne pas empêcher le désembuage du pare-brise

Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



Volant de direction chauffant*/chauffages de sièges*/ventilateurs de sièges*

*: Sur modèles équipés

- Volant de direction chauffant

Pour réchauffer la jante du volant de direction

- Chauffages de sièges avant

Pour réchauffer la sellerie des sièges

- Ventilateurs de sièges avant

Assure une bonne ventilation en faisant circuler l'air dans la sellerie des sièges

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute brûlure mineure

Soyez vigilant si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en fonction:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux chauffages et ventilateurs de sièges

Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas déposez des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

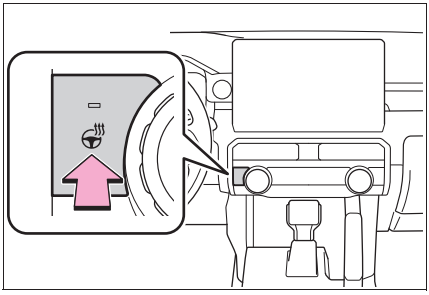
■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas utiliser les fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

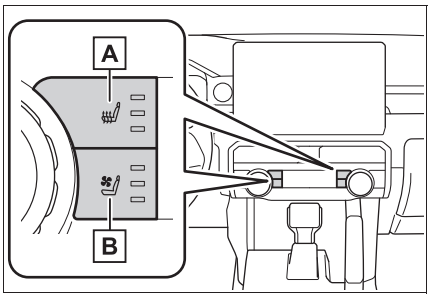
Instructions d'utilisation

■ Volant de direction chauffant

Activation/désactivation du volant de direction chauffant. Lorsque le volant de direction chauffant est actif, le témoin est allumé au bouton correspondant.



■ Chauffages/ventilateurs de sièges avant



A Réglez le niveau de température du chauffage de siège avant

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (rouge) est allumé pendant le fonctionnement.

B Réglez le niveau d'allure de soufflerie du ventilateur de siège avant

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (bleu) est allumé pendant le fonctionnement.

■ Conditions d'utilisation du volant de direction chauffant, des chauffages de sièges et des ventilateurs de sièges

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

⚠ AVERTISSEMENT

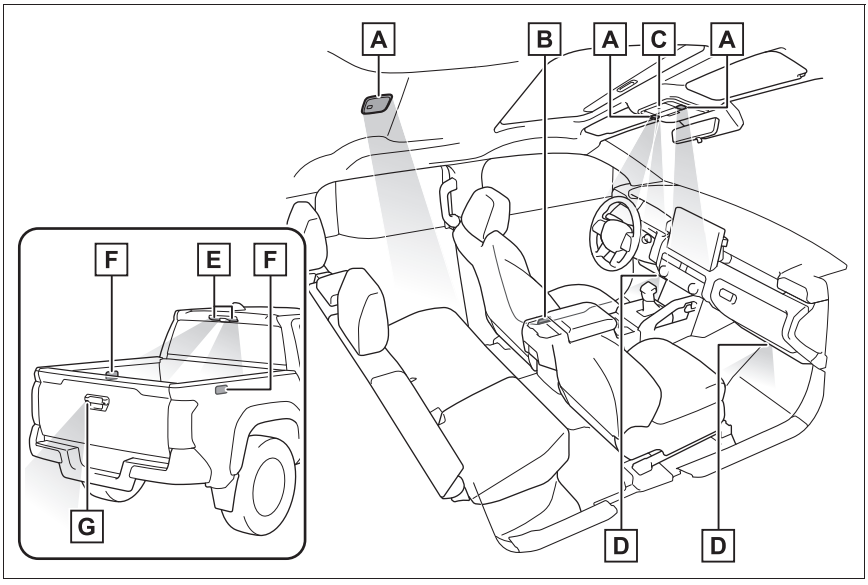
■ Pour éviter toute surchauffe et brûlure mineure

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les chauffages de sièges.

- Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.
- Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire.

Détail des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



A Éclairages intérieurs/individuels (→P.486)

B Éclairages d'accueil sur porte (sur modèles équipés)

C Éclairage de sélecteur de vitesses

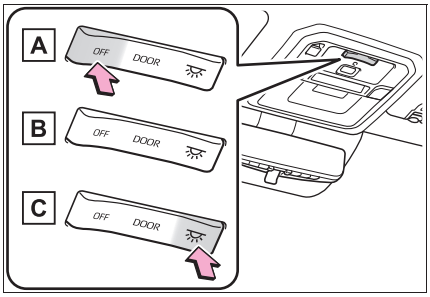
D Éclairages de plancher

E Éclairage de chargement (→P.486)

F Éclairage de benne (→P.486)

G Éclairage d'attelage (sur modèles équipés) (→P.463, 486)

Sélecteur principal d'éclairages intérieurs/individuels



A "OFF"

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

B "DOOR"

Les éclairages intérieurs/individuels s'allument lorsque vous ouvrez une porte. Ils s'éteignent lorsque vous fermez les portes.

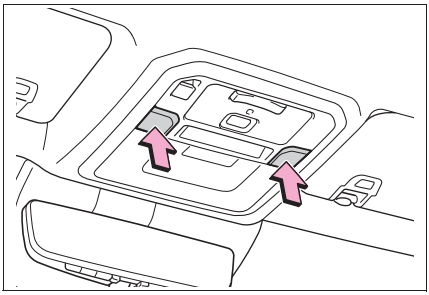
C MARCHE

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels.

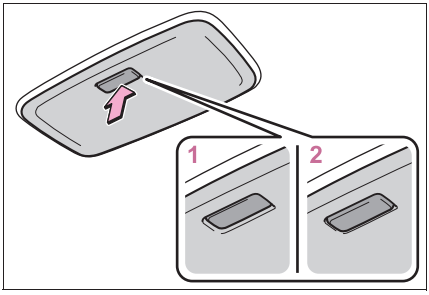
Utilisation des éclairages intérieurs/individuels

■ Éclairages intérieurs/individuels avant

Allumage/extinction des éclairages



■ Éclairages intérieurs arrière



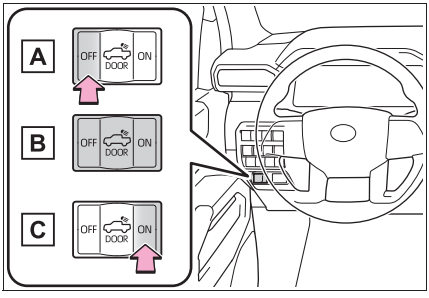
1 Éclairage allumé

2 Activation de l'asservissement à la position des portes

Les éclairages s'allument/s'éteignent selon que les portes sont ouvertes/fermées.

L'éclairage intérieur arrière s'allume/s'éteint avec l'éclairage intérieur avant.

Bouton principal d'éclairage de chargement



A “OFF”

Extinction des éclairages

B “DOOR”

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur P ou R, l’éclairage de chargement, l’éclairage de benne et l’éclairage d’attelage (sur modèles équipés) s’allument lorsque vous ouvrez la porte ou le hayon, et s’éteignent lorsque vous les fermez.
Lorsque le sélecteur de vitesses est sur D ou N, l’éclairage de chargement et l’éclairage de benne s’allument lorsque vous ouvrez la porte, et s’éteignent lorsque vous la fermez.

C “ON”

L’éclairage de chargement, l’éclairage de benne et l’éclairage d’attelage (sur modèles équipés) s’allument lorsque le sélecteur de vitesses est sur P ou R. Seuls l’éclairage de chargement et l’éclairage de benne s’allument lorsque le sélecteur de vitesses est sur D.

■ Système d’éclairage de courtoisie à l’ouverture des portes

Les éclairages s’allument et s’éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique, selon que les portes sont verrouillées/déverrouillées et selon qu’elles sont ouvertes/fermées.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les éclairages suivants restent allumés alors que la porte est mal fermée et que le sélecteur principal est sur la position “DOOR”, ils s’éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairages intérieurs/individuels
- Éclairage de chargement
- Éclairage de benne
- Éclairage d’attelage (sur modèles équipés)

■ Allumage automatique des éclairages intérieurs

Si l’un des coussins gonflables SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l’arrière, les éclairages intérieurs s’allument automatiquement. Les éclairages intérieurs vont s’éteindre automatiquement après 20 minutes environ.

Vous pouvez éteindre manuellement les éclairages intérieurs. Toutefois, afin de contribuer à éviter tout sur-accident, il est recommandé de les laisser allumés jusqu’à ce que la sécurité puisse être assurée. (Il peut arriver que les éclairages intérieurs ne s’allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P.702)

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

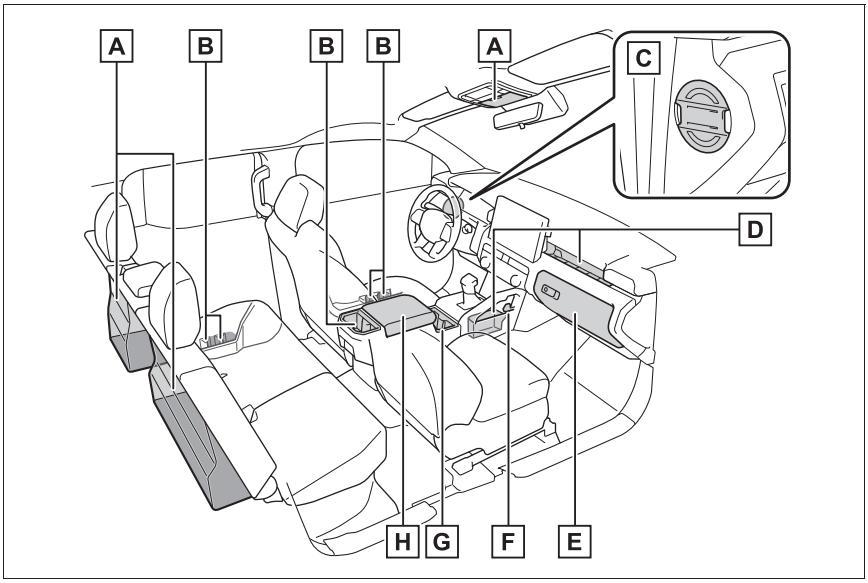
Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ Démontage des optiques d’éclairage

Ne jamais démonter les optiques des éclairages intérieurs/individuels. Sinon, les éclairages vont subir des dommages. Si une optique a besoin d’être démontée, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Détail des rangements

Emplacement des rangements



A Rangements auxiliaires (sur modèles équipés)

B Porte-bouteilles

C Compartiment de rangement

D Rangement ouvert

E Boîte à gants

F Crochet de rangement

G Porte-gobelets

H Rangement de console

AVERTISSEMENT

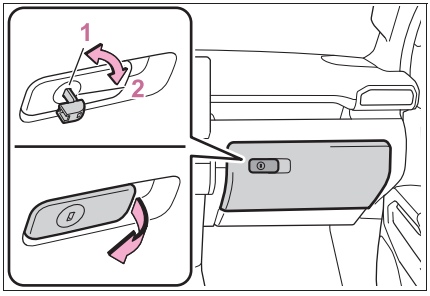
■ **Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement**

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Tirez le levier pour ouvrir.



1 Déverrouillage avec la clé conventionnelle

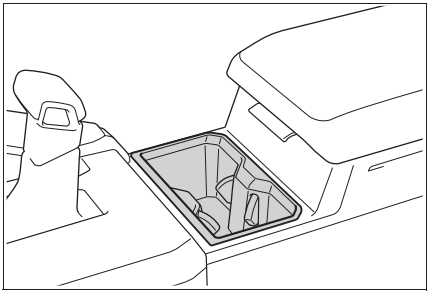
2 Verrouillage avec la clé conventionnelle

AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage violent ou d'embardée, les objets rangés dans la boîte à gants laissée ouverte risquent d'être projetés et de blesser un occupant.

Porte-gobelets



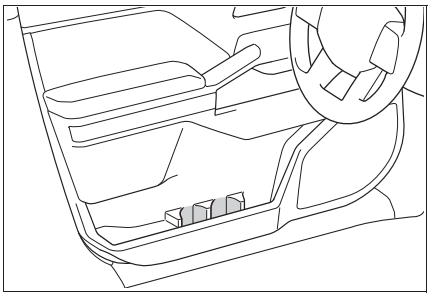
AVERTISSEMENT

■ **Objets inadaptés aux porte-gobelets**

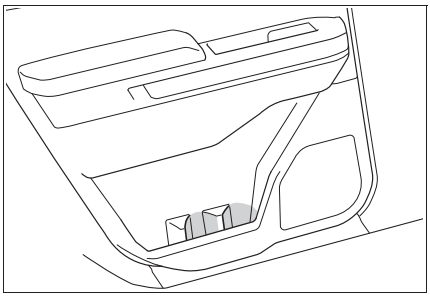
Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.
Les objets inappropriés ne doivent pas être rangés dans les porte-gobelets.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

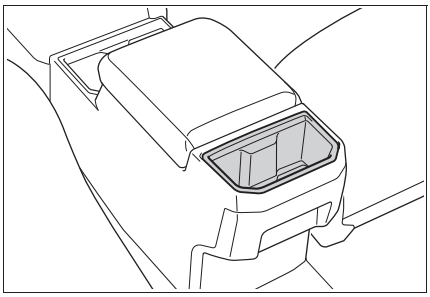
▶ Avant



▶ Arrière



▶ Arrière du rangement de console



■ Porte-bouteilles

- Lorsque vous rangez une bouteille, fermez le bouchon.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

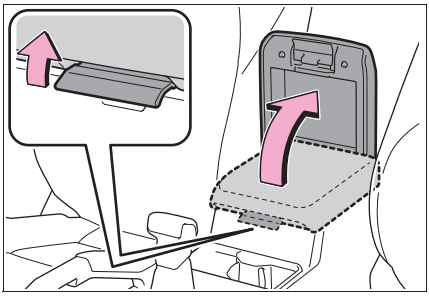
⚠ NOTE

■ Objets qui ne doivent pas être laissés dans les porte-bouteilles

Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, un verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Rangement de console

Tirez le couvercle vers le haut tout en appuyant sur le levier.



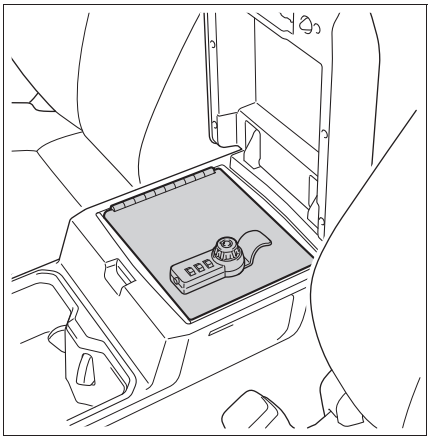
AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

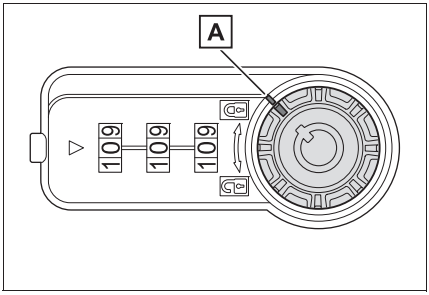
Coffre de console (sur modèles équipés)

Le coffre de console peut être verrouillé à l'aide de la clé ou du code de sécurité.



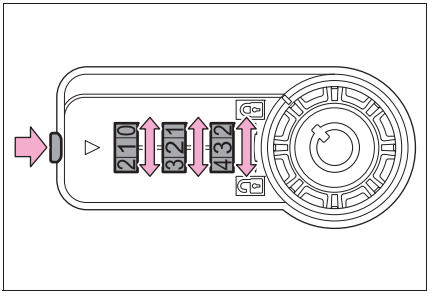
■ Comment changer le code de sécurité

1 Vérifiez que le coffre est en position de verrouillage et faites concorder le code de sécurité avec la combinaison de déverrouillage. (0-0-0 par défaut)

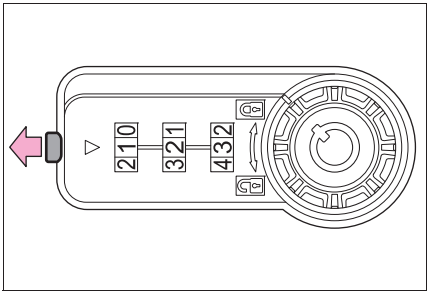


A Position de verrouillage

2 Tout en appuyant sur le bouton de réinitialisation, composez un nouveau code de sécurité, celui de votre choix.



3 Relâchez le bouton de réinitialisation.

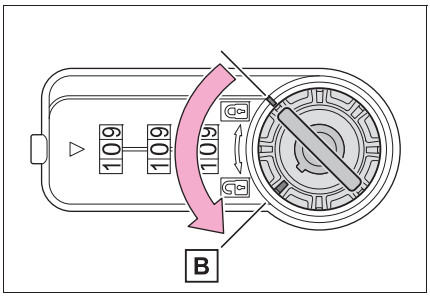


■ Utilisez la clé pour ouvrir

Vous pouvez utiliser la clé pour ouvrir le coffre de console, sans avoir besoin de composer le

code de sécurité.

1 Insérez la clé et mettez-la en position de déverrouillage.

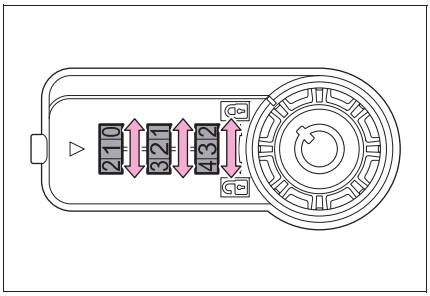


B Position de déverrouillage

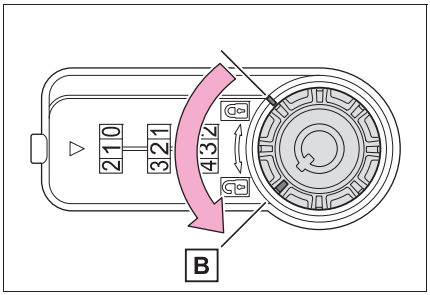
2 Ouvrez le coffre de console.

■ **Faites concorder le code de sécurité et ouvrez**

1 Faites concorder le code de sécurité préalablement défini.



2 Réglez en position de déverrouillage.



B Position de déverrouillage

3 Ouvrez le coffre de console.

■ **Lorsque vous avez oublié le code de sécurité**

Si vous avez oublié le code de sécurité, procédez comme suit pour le récupérer.

1 Insérez la clé et mettez-la en position de déverrouillage.

2 Tournez chaque molette à numéros jusqu'à ce qu'elle s'arrête.

3 Le code de sécurité est la combinaison indiquée par l'arrêt des molettes à numéros.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Laissez le coffre de console en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

■ **Lors de l'ouverture et de la fermeture du coffre de console**

Veillez à ne pas vous coincer les doigts, etc.

NOTE

■ **Ouverture et fermeture**

Ne forcez pas l'ouverture du coffre de console lorsqu'il est verrouillé.
Vous risqueriez de casser la clé et le coffre de console.

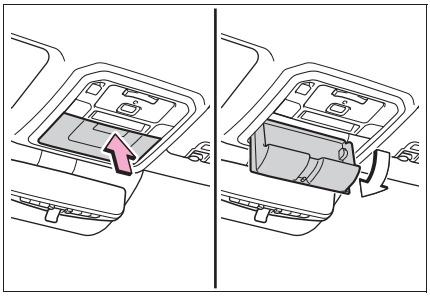
Rangements auxiliaires (sur modèles équipés)

▶ Type A

Appuyez et relâchez pour libérer le rangement auxiliaire.

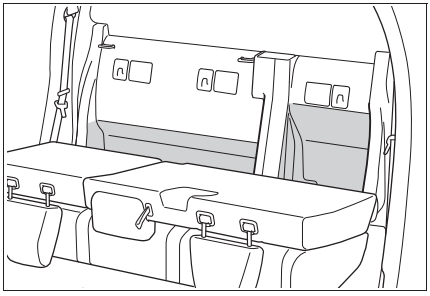
Ce rangement est utile pour y ran-

ger temporairement des petits objets.



▶ Type B

Escamotage des dossiers de sièges arrière. (→P.167)



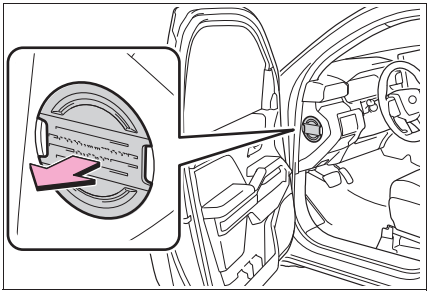
AVERTISSEMENT

■ **Objets inadaptés à ce rangement (type A)**

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
Le rangement auxiliaire risque en effet de s'ouvrir sous le poids et l'objet d'en tomber, avec pour conséquence un accident.

Compartiment de rangement

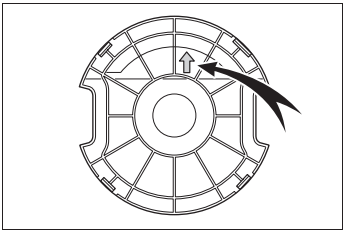
Retirez le panneau comme indiqué dans la figure ci-dessous.



AVERTISSEMENT

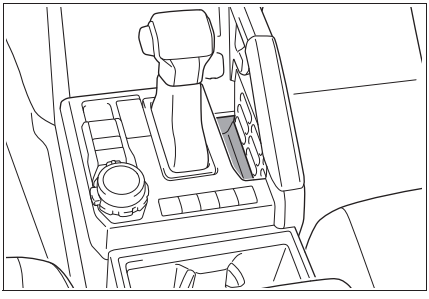
■ **Objets inadaptés à ce rangement**

- Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,6 lb. (0,3 kg).
 Le rangement auxiliaire risque en effet de s'ouvrir sous le poids et l'objet d'en tomber, avec pour conséquence un accident.
- Une flèche au dos du couvercle indique l'orientation correcte vers le haut pour la réinstallation.

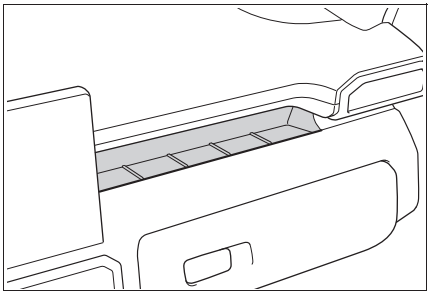


Rangement ouvert

▶ Type A



▶ Type B



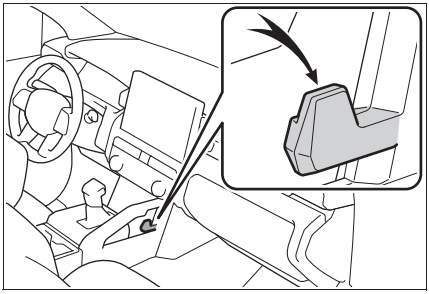
AVERTISSEMENT

■ **Objets ne convenant pas au rangement ouvert**

Respectez les précautions suivantes quand vous déposez des objets dans le rangement ouvert. À défaut, le risque existe que les objets soient éjectés du rangement en cas d'embardée ou de freinage violent. Si cela se produit, il peut arriver que les objets gênent l'action sur les pédales ou soient une cause de distraction du conducteur, à l'origine d'un accident.

- Ne pas déposer dans le rangement des objets qui basculent ou roulent facilement.
- Ne pas empiler les objets dans le rangement plus haut que ses bords.
- Ne pas déposer dans le rangement des objets risquant d'en dépasser des bords.

Crochet de rangement



AVERTISSEMENT

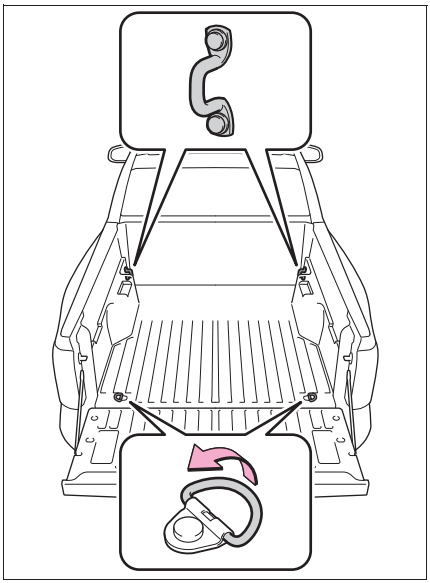
■ **Pour éviter tout dommage au crochet de rangement**

Ne suspendez pas d'objets d'un poids supérieur à 6,6 lb. (3 kg) sur le crochet de rangement.

Équipements de coffre

Crochets de benne

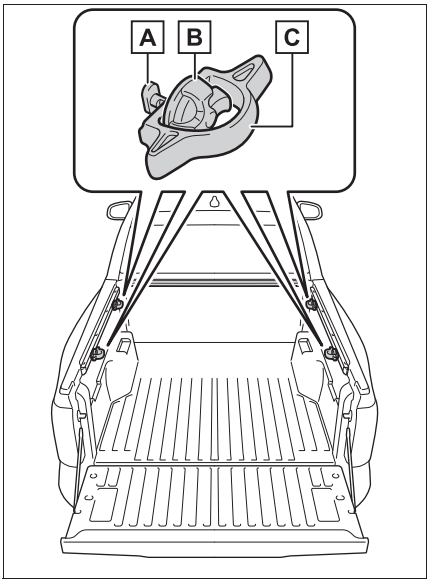
Des crochets sont prévus dans la benne pour permettre l'arrimage des objets difficiles à caler.



Benne

■ Taquets d'arrimage

Le système des rails d'arrimage vous permet d'y accrocher des taquets et de les avancer/reculer sur toute la longueur des rails, jusqu'à leur meilleur emplacement pour arrimer une charge.



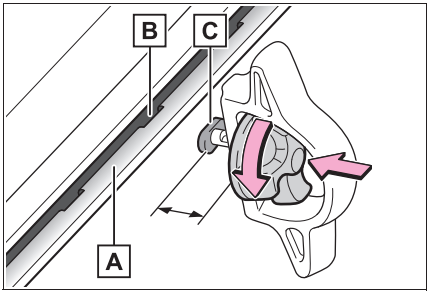
A Patte de blocage

B Molette

C Taquet d'arrimage

- Montage d'un taquet d'arrimage

1 Desserrez la molette en la tournant vers la gauche et appuyez dessus afin d'obtenir un écart de 0,5 in. (12,7 mm) à la patte de blocage.

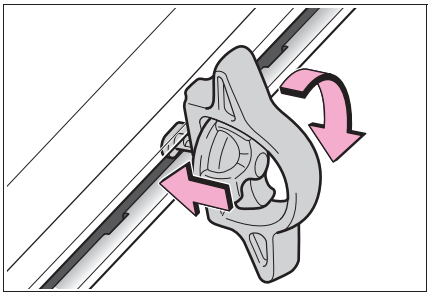


A Rail d'arrimage

B Encoche

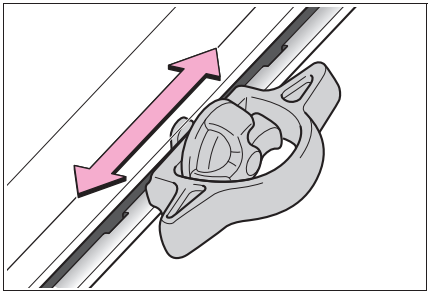
C Patte de blocage

2 Engagez la patte de blocage dans le rail d'arrimage, tournez le taquet d'arrimage de 90° sur lui-même, et relâchez la molette.

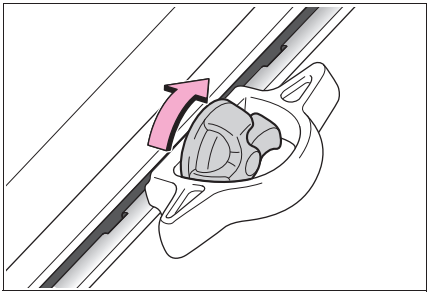


3 Faites coulisser le taquet jusqu'à l'encoche la plus proche sur le rail. Sous vos doigts, vous sentez que la patte de blocage s'engage dans l'encoche.

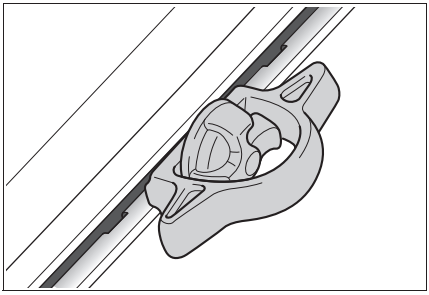
Lorsque vous utilisez un couvre-benne, vérifiez que la position du taquet n'en gêne pas la fermeture et l'ancrage corrects.



4 Serrez la molette en la tournant vers la droite jusqu'à l'encliquetage du mécanisme de blocage.



5 Vérifiez que le taquet d'arrimage est bien verrouillé dans une encoche et ne peut plus bouger dans le rail d'arrimage.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les taquets d'arrimage

- Montez et serrez convenablement les taquets d'arrimage dans le rail d'arrimage.
 À défaut de bien monter et serrer les taquets d'arrimage, vous pouvez être responsable d'un désarrimage du chargement. Dès lors que le chargement n'est plus arrimé, il peut causer des blessures quand le véhicule est en mouvement.

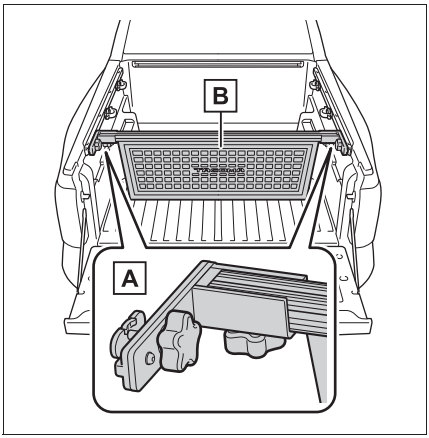
AVERTISSEMENT

- Tout effort appliqué sur le taquet d'arrimage selon un angle supérieur à 45° par rapport à l'horizontale ou de plus de 220 lb. (100 kg) en traction peut causer des dommages à la benne, au système des rails d'arrimage, au taquet d'arrimage et/ou au chargement. Il peut s'ensuivre un désarrimage du chargement. Dès lors que le chargement n'est plus arrimé, il peut causer des blessures quand le véhicule est en mouvement.
- Arrimez convenablement l'ensemble du chargement pour l'empêcher de rouler ou de glisser pendant la marche du véhicule.
 À défaut de bien arrimer le chargement, vous pouvez être responsable de blessures causées à autrui quand le véhicule est en mouvement.
- Lorsque vous utilisez un couvre-benne, vérifiez que la position du taquet n'en gêne pas la fermeture et l'ancrage corrects. Toute négligence à confirmer que le couvre-benne est bien fermé et verrouillé peut conduire à ce qu'il se détache pendant la marche du véhicule et cause un accident corporel.

Séparateur de benne

■ Séparateur de benne à panneau ajouré

Le panneau est mobile afin de pouvoir être plaqué contre le chargement dans la benne et ainsi éviter tout mouvement indésirable pendant la marche du véhicule.

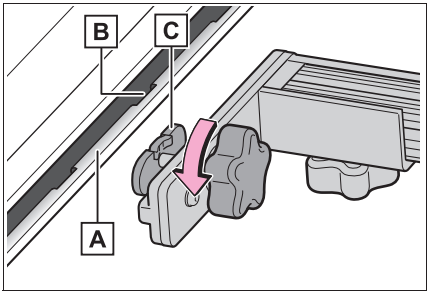


A Molette

B Panneau ajouré

- Montage du séparateur de benne à panneau ajouré

1 Desserrez la molette en la tournant vers la gauche et appuyez dessus afin d'obtenir un écart de 0,5 in. (12,7 mm) à la patte de blocage.

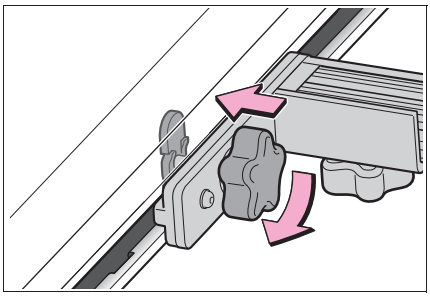


A Rail d'arrimage

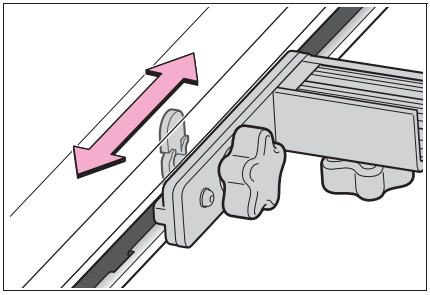
B Encoche

C Patte de blocage

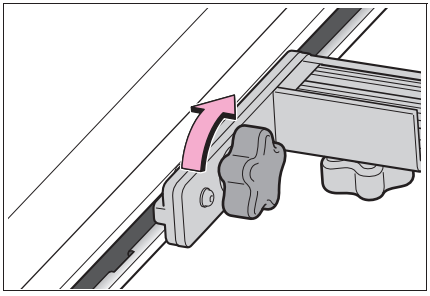
2 Engagez la patte de blocage dans le rail d'arrimage et relâchez la molette.



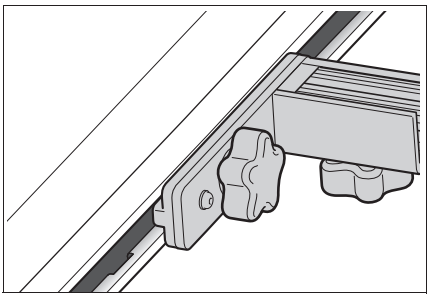
3 Faites coulisser la molette jusqu'à l'encoche la plus proche sur le rail.



4 Serrez la molette en la tournant vers la droite jusqu'à l'encliquetage du mécanisme de blocage.



5 Vérifiez la sécurité du montage dans le rail d'arrimage.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre avec le séparateur de benne à panneau ajouré

Arrimez soigneusement le chargement pour lui interdire tout mouvement pendant la marche du véhicule. À défaut, le chargement risque de glisser alors que le véhicule est en mouvement, avec pour conséquence possible un accident grave, voire mortel.

Autres équipements intérieurs

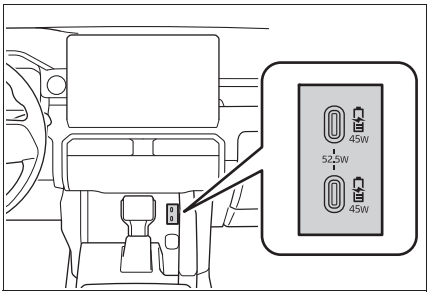
Prises de recharge USB Type-C

Les prises de recharge USB Type-C permettent d'alimenter en électricité des appareils externes.
Utilisez les types de port de charge adaptés à chaque appareil.
Les prises de recharge USB Type-C sont dédiées à la recharge exclusivement. Elles ne sont pas conçues pour le transfert de données ni pour aucun autre usage.
Selon l'appareil externe utilisé, il peut arriver qu'il ne se recharge pas convenablement. Consultez le manuel fourni avec l'appareil avant d'utiliser une prise de recharge USB Type-C.

■ Utilisation des prises de recharge USB Type-C

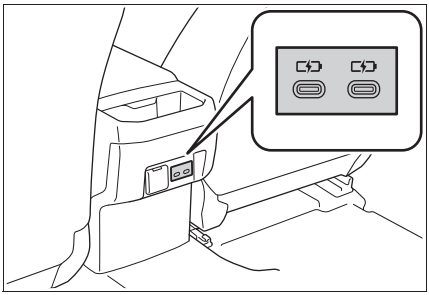
▶ Sur le tableau de bord

Ces prises de recharge USB Type-C sont capables d'une grande puissance de sortie. Il est possible d'obtenir une puissance maximale de 45 W sur une seule prise ou de 52,5 W combinés (partagés). Les prises de recharge USB Type-C fonctionnent à plusieurs niveaux de tension et plusieurs niveaux de puissance.



▶ Arrière du rangement de console (sur modèles équipés)

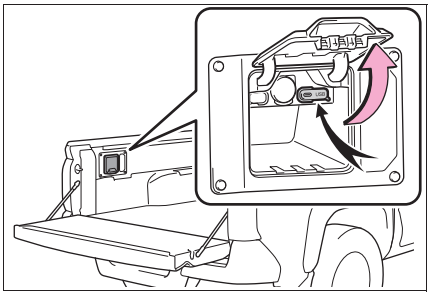
Les prises de recharge USB Type-C permettent de fournir aux appareils externes 3,0 A d'électricité sous 5 V.



▶ Benne (sur modèles équipés)

Ouvrez le couvercle.

Vous pouvez utiliser les prises de recharge USB Type-C pour alimenter électriquement les appareils externes à la puissance de 3,6 A sous 5 V, 3,0 A sous 9 V ou 2,25 A sous 12 V.



■ **Conditions d'utilisation des prises de recharge USB Type-C**

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou le système multimédia est en marche.

Prise dans la benne: Le contacteur de démarrage doit être sur MARCHE.

■ **Situations dans lesquelles les prises de recharge USB Type-C peuvent ne pas fonctionner correctement**

- Arrière du rangement de console: Si l'appareil branché consomme plus de 3,0 A sous 5 V
- Si l'appareil branché est conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, comme une clé USB par exemple
- Si l'appareil externe branché est sur arrêt (variable selon l'appareil)
- Si la température régnant à l'intérieur du véhicule est élevée, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil

■ **À propos des appareils externes branchés**

Selon l'appareil externe branché, il peut arriver que sa recharge soit occasionnellement suspendue avant d'être reprise. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux prises de recharge USB Type-C**

- Ne pas introduire un corps étranger dans les prises.
- Ne pas renverser d'eau ni aucun autre liquide dans les prises.
- Ne pas forcer sur les prises de recharge USB Type-C ni leur faire subir de choc.
- Ne pas démonter ni modifier les prises de charge USB Type-C.

■ **Pour éviter tout dommage aux appareils externes**

- Ne pas laisser les appareils externes à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'appareil externe risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer ni exercer une pression inutile sur l'appareil externe ou sur son câble alors qu'il est branché.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas utiliser les prises de recharge USB Type-C pendant trop longtemps lorsque le système hybride est arrêté.

Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Vous pouvez charger un appareil mobile (téléphones intelligents et batteries nomades, etc.) en le posant simplement sur la surface de charge, à condition qu'il soit compatible avec la norme Qi de transmis-

sion d'énergie sans fil développée par le Wireless Power Consortium.

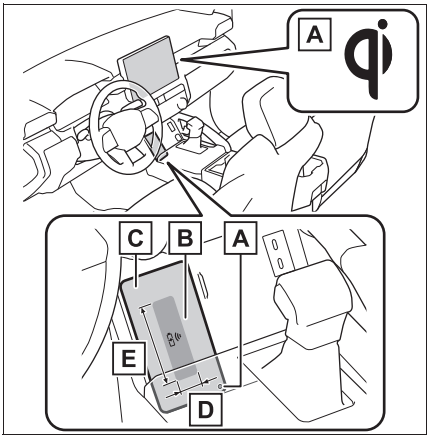
Les appareils compatibles peuvent être consultés sur le site web suivant du Wireless Power Consortium.
https://www.wirelesspowerconsortium.com/

Le chargeur ne peut pas être utilisé avec un appareil mobile dont les dimensions sont supérieures à celles du plateau de charge. Par ailleurs, selon l'appareil mobile, il peut arriver qu'elle ne fonctionne pas comme en temps normal. Veuillez lire la notice d'utilisation de l'appareil mobile à utiliser.

■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque commerciale de Wireless Power Consortium.

■ Dénomination des parties



A Témoin indicateur de fonctionnement

B Surface de charge*

C Plateau de charge

D Environ 1,0 in. (2,5 cm)

E Environ 3,9 in. (10 cm)

*: Les appareils mobiles et les chargeurs sans fil contiennent des bobines de charge. La bobine de chargement du chargeur sans fil peut être déplacée dans la zone de chargement jusqu'à l'emplacement de la bobine de chargement de l'appareil mobile.
Le chargement est possible tant que le centre de la bobine de l'appareil mobile se trouve dans la zone de chargement.
Si deux appareils mobiles ou plus sont placés sur le plateau de charge, leurs bobines de charge risquent de ne pas être détectées correctement et les appareils ne seront pas rechargés.

Utilisation du chargeur sans fil

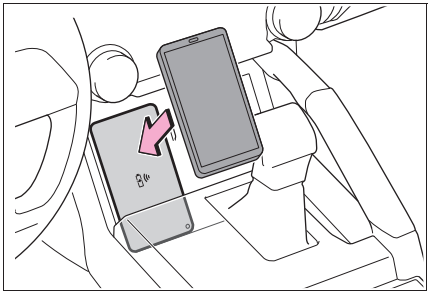
Placez l'appareil mobile sur le plateau de charge.

Placez le côté charge de l'appareil mobile vers le bas, le centre de l'appareil au centre de la surface de charge.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement est allumé en orange.

Si la recharge ne s'effectue pas, reportez-vous à P.508.

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.



Fonction de recharge

- Lorsque la charge est terminée et après une durée fixe passée dans l'état où la charge est suspendue, celle-ci reprend.
- Lorsqu'un appareil mobile est déplacé de manière trop significative sur la surface de charge, sa bobine de charge est déconnectée et la charge s'arrête momentanément. Cependant, si une bobine de charge se trouve sur la surface de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplace vers elle, puis la charge reprend.

Fonction de charge rapide

- Les appareils mobiles suivants sont compatibles avec le système de charge rapide.
 - Les appareils mobiles compatibles WPC version 1.3.2 et charge rapide
 - Les iPhone utilisant une version d'iOS compatible avec la puissance de recharge de 7,5 W (iPhone 8 et modèles postérieurs)
 - Appareils portables compatibles avec la norme de charge rapide Galaxy.
- Lorsqu'un appareil mobile compatible avec la charge rapide est en cours de charge, la charge passe automatiquement en mode rapide.

■ Conditions d’allumage du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement		Conditions
Côté plateau de charge	Côté écran du système multimédia	
Éteint	Disparaît	Lorsque l’alimentation multimédia est hors tension ou le contacteur de démarrage est sur arrêt
Allumé en vert	Gris	En veille (état où la charge est possible)[*1]
		Lorsque la charge est terminée[*2]
Allumé en orange	Bleu	Recharge

[*1]: En veille, aucune charge n’est fournie. Si un objet métallique est posé sur le plateau de charge alors qu’elle est en veille, il ne va pas s’échauffer.

[*2]: Selon l’appareil mobile, il y a des cas où le témoin indicateur de fonctionnement continue d’être allumé en orange alors que la charge est terminée.

■ Le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement.

Voici quelques situations dans lesquelles le chargeur sans fil ne fonctionne pas, et les causes possibles.

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes présumées/conduite à tenir
Orange (clignotement répété chaque seconde)	Gris	**Échec de la communication entre le véhicule et le chargeur sans fil** **→ Si le contacteur de démarrage est mis en marche, éteint puis redémarre le système hybride** Si le contacteur de démarrage est en position ACC, démarrez le système hybride. (→P.229)
Vert (clignotement répété chaque seconde)	Disparaît	**Défaillance de communication entre le chargeur sans fil et le système multimédia** **→ Si le contacteur de démarrage est mis en marche, éteint puis redémarre le système hybride** Si le contacteur de démarrage est en position ACC, démarrez le système hybride. (→P.229)
Allumé en vert	Bleu	**Le système d'accès et de démarrage "mains libres" détecte la clé** **→ Veuillez patienter jusqu'à ce que la clé soit correctement détectée.**

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes présumées/conduite à tenir
Allumé en vert	Gris	**Détection de corps étrangers:** **Un corps métallique étranger se trouve sur la surface de charge. La fonction de prévention des surchauffes du corps étranger métallique s'est donc activée** **→ Retirez le corps étranger de la surface de charge.**
		Appareil portable mal aligné/éloigné de la surface de chargement: **La bobine de chargement de l'appareil portable s'est déplacée en dehors de la zone de chargement, ou la lentille est convexe, ou le boîtier est épais, de sorte que la fonction de prévention des échauffements anormaux a fonctionné** **→ Retirez l'appareil portable du chargeur sans fil, après 5 secondes, puis placez l'appareil portable de manière à ce qu'il soit proche du centre du chargeur sans fil.** **De même, si un étui ou une housse est installé sur l'appareil portable, retirez-le.**

Témoin indicateur de fonctionnement	Écran du système multimédia	Causes présumées/conduite à tenir
Allumé en vert	Gris	**Fonction de protection de la batterie de l'appareil portable:** **Avant la charge complète, la fonction de protection de la batterie de l'appareil portable fonctionne** **→ Confirmez le réglage de l'appareil portable.** **Détection continue d'une clé électronique:** **Lorsqu'une fonction multimédia est utilisée dans le cadre de la personnalisation du véhicule, la clé électronique est détectée en permanence sans être confirmée.** **→ Dans ce cas, tournez le contacteur de démarrage ACC ou MARCHE pour confirmer la clé.**
Orange (clignote sans cesse 4 fois de suite)	Gris	**Arrêt de sécurité déclenché par un échauffement interne au chargeur sans fil dépassant une température définie** **→ Arrêtez la charge, retirez l'appareil mobile de la surface de charge, patientez que la température baisse, puis relancez la charge.**

■ Conditions de fonctionnement du chargeur sans fil

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou le système multimédia est en marche.

■ Appareils mobiles compatibles en recharge

- Les appareils mobiles compatibles avec la norme de charge sans fil Qi peuvent être rechargés par le chargeur sans fil. Toutefois, la compatibilité n'est pas garantie pour les appareils compatibles Qi versions 1.0 et 1.3.2 ou ultérieures.
- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter un téléphone cellulaire, un téléphone intelligent ou tout autre appareil mobile avec un courant électrique de faible puissance (5 W ou moins).
- Toutefois, les appareils portables, tels que les suivants, peuvent être rechargés avec plus de 5 W.
 - La recharge à 7,5 W ou moins est prise en charge par les iPhone qui supportent la recharge à 7,5 W.
 - La recharge à 10 W ou moins est prise en charge par les appareils Galaxy qui prennent en charge la recharge à 10 W de la norme d'origine.

- La recharge à 15 W ou moins est prise en charge par les appareils portables conformes à la sortie EPP telle que définie par la norme WPC Ver1.3.2.

Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres"

Pendant la recharge, lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" recherche une clé électronique, la recharge peut être temporairement suspendue. Lorsque la clé électronique est détectée, la recharge reprend automatiquement.

Lorsque l'appareil mobile est muni d'une coque et d'accessoires

Ne pas charger dans les situations où la coque et les accessoires dont est muni l'appareil mobile ne sont pas compatibles Qi. Selon le type de coque et d'accessoire (y compris vendus par le fabricant d'origine pour certains), il peut arriver que la charge soit impossible.
Lorsque l'appareil mobile ne se charge pas alors qu'il est posé sur la surface de charge, retirez-en sa coque et ses accessoires.

Points importants du chargeur sans fil

- Si la clé électronique n'est pas détectée à l'intérieur du véhicule, la charge est impossible. Lorsque vous ouvrez et fermez la porte, la charge peut être suspendue temporairement.
- Pendant la charge, le chargeur sans fil et l'appareil mobile s'échauffent; toutefois, ce n'est pas un défaut de fonctionnement. Lorsqu'un appareil mobile chauffe pendant la charge, il peut s'arrêter en raison de la fonction de protection du côté de l'appareil mobile. Dans ce cas, reprenez la charge lorsque la température de l'appareil mobile a baissé.
 Le ventilateur peut se mettre en marche pour faire baisser la température à l'intérieur du chargeur sans fil. C'est tout à fait normal.

Bruits audibles pendant le fonctionnement

Lorsque vous appuyez sur le bouton marche/arrêt pour allumer le chargeur sans fil ou lorsque ce dernier identifie un appareil mobile, il est possible que vous perceviez des bruits de fonctionnement. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

Nettoyage du chargeur sans fil

→P.550

Informations sur les marques

- iPhone est une marque d'Apple Inc. déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.
- "Galaxy" est une marque de commerce ou une marque déposée de Samsung Electronics Co, Ltd.

Certification

→P.743

AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

Pendant la charge d'un appareil mobile, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas en faire usage tout en conduisant.

Précautions pendant la conduite

Ne rechargez pas d'appareils légers, tels que des écouteurs sans fil, pendant la conduite. Ces appareils sont très légers et pourraient être éjectés du plateau de charge, et provoquer des accidents.

AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant un pacemaker, un stimulateur de thérapie de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur implantable, ou tout autre dispositif médical électrique, doivent consulter leur médecin avant d'utiliser le chargeur sans fil.

■ Pour éviter les dysfonctionnements et blessures

Respectez les précautions suivantes. À défaut, il existe un risque de panne ou de détérioration de l'équipement, d'incendie ou de brûlure suite à une surchauffe une décharge électrique.

- N'insérez pas d'objets métalliques entre la surface de charge et l'appareil mobile pendant la charge
- Ne collez pas d'adhésif en aluminium ni un quelconque autre objet métallique sur la surface de charge
- Ne collez pas d'adhésif en aluminium ni un quelconque autre objet métallique sur le côté d'un appareil mobile (ou sa coque) qui entre en contact avec la surface de charge
- N'utilisez pas le plateau de charge comme espace de rangement
- Ne le soumettez pas à une force ni un impact important
- Ne le démontez pas, ne le modifiez pas, ne le retirez pas
- N'y chargez pas d'autres appareils que les appareils mobiles prévus
- Tenez les objets magnétiques à l'écart
- Ne rechargez pas d'appareil si la surface de charge est poussiéreuse
- Ne la couvrez pas avec un tissu ni autre matériau similaire

NOTE

■ Situations pouvant altérer le bon fonctionnement

Les appareils peuvent ne pas être chargés normalement dans les situations suivantes.

- L'appareil mobile est chargé au maximum de sa capacité
- L'appareil mobile est déjà en train d'être rechargé par un câble
- Il y a un produit étranger entre la surface de charge et l'appareil mobile
- La recharge a fait chauffer l'appareil mobile
- La température autour de la surface de charge est supérieure à 95°F (35°C), par temps très chaud par exemple
- L'appareil mobile est placé face de charge vers le haut
- Le petit appareil portable de type pliable est placé dans une zone désalignée par rapport à la surface de charge
- L'appareil mobile est plus grand que le plateau de charge
- L'optique de la caméra dépasse de plus de 0,12 in. (3 mm) au dos de l'appareil mobile

NOTE

- Le véhicule se trouve dans une zone soumises à de fortes ondes électriques ou du bruit, par exemple près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- L'un des objets suivants est coincé ou installé entre la face de recharge de l'appareil portable et la surface de charge.
 - Coques ou étuis épais
 - Une coque ou un étui d'appareil mobile dont la surface n'est pas lisse ou est inclinée, de sorte que la face de charge n'est pas à plat
 - Des décorations épaisses
 - Les accessoires, tels que les bagues, bracelets, etc.
- Lorsqu'il y a un espace entre la face de chargement de l'appareil portable et la surface de charge en raison d'une protubérance telle qu'un appareil photo sur la face de chargement de l'appareil portable.
- Lorsque l'appareil mobile est en contact avec ou recouvert par l'un des objets métalliques suivants:
 - Un étui à rabat avec un aimant sur la face de chargement de l'appareil portable
 - Une carte qui comporte du métal, comme une feuille d'aluminium, etc.
 - Un paquet de cigarettes comprenant une couche d'aluminium
 - Un portefeuille ou un sac en métal
 - Pièces de monnaie
 - Un coussin chauffant
 - Des CD, DVD ou autres supports
 - Un accessoire métallique
 - Un boîtier ou un couvercle en métal
- Une télécommande de verrouillage centralisé émettant des ondes électriques située à proximité
- La clé électronique n'est pas à l'intérieur du véhicule
- Deux appareils mobiles ou plus sont placés sur le plateau de charge en même temps

Si la charge est anormale ou si le témoin de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, le chargeur sans fil peut présenter un dysfonctionnement. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Pour éviter les dysfonctionnements et la corruption de données

- Lors de la recharge, le fait d'approcher une carte de crédit, une autre carte magnétique ou un support de stockage magnétique de la surface de recharge peut effacer toutes les données stockées en raison de l'influence magnétique. N'approchez pas non plus une montre-bracelet ou un autre instrument de précision de la surface de charge, car cela pourrait provoquer un dysfonctionnement.

NOTE

- N'effectuez pas de charge avec une carte à puce sans contact, telle qu'une carte à puce de système de transport, insérée entre le côté charge d'un appareil mobile et la surface de charge. La puce pourrait devenir extrêmement chaude et s'endommager ou endommager l'appareil portable. Veillez tout particulièrement à ne pas charger un appareil mobile placé dans un étui ou une coque sur lesquels est fixée une carte à puce sans contact.
- Ne laissez pas vos appareils mobiles dans le véhicule. L'habitacle peut devenir extrêmement chaud et cette chaleur pourrait provoquer un dysfonctionnement.

■ En cas de mise à jour du système d'exploitation d'un téléphone intelligent

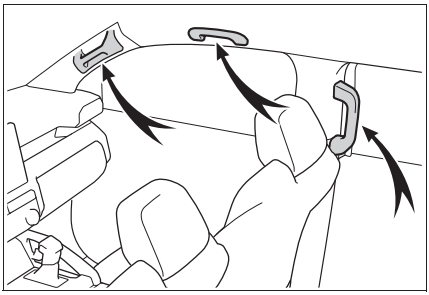
Si le téléphone intelligent a été mis à jour avec une version plus récente de son système d'exploitation, il est possible que ses caractéristiques techniques de recharge aient beaucoup changé. Pour en savoir plus, consultez les informations sur le site web du fabricant.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une longue période lorsque le système hybride est arrêté.

Poignées de maintien

La poignée de maintien fixée au montant peut vous servir pour monter dans le véhicule ou en descendre.

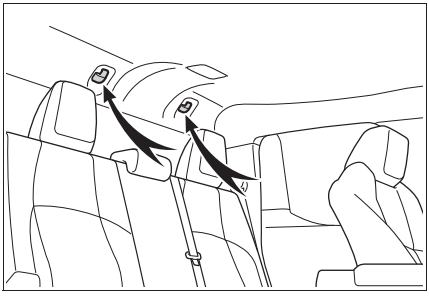


NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien

Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

Crochets à vêtements



AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas suspendre au crochet

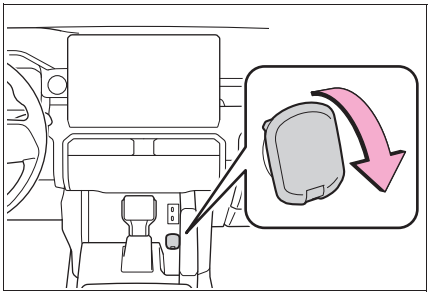
Ne pas suspendre au crochet un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

Prise d'alimentation (12 Vcc)

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant sous 12 V et consommant moins de 10 A.

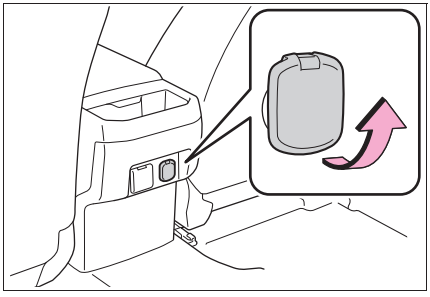
▶ Sur le tableau de bord

Ouvrez le couvercle.



▶ Arrière du rangement de console (sur modèles équipés)

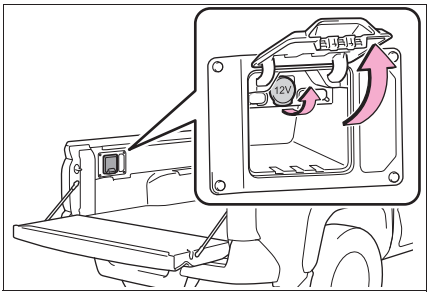
Ouvrez le couvercle.



▶ Benne (sur modèles équipés)

Ouvrez le couvercle.

Lorsque la prise de recharge USB Type-C ne sert pas, vous pouvez utiliser des accessoires qui consomment jusqu'à 6 A sous 12 V.



Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou le système multimédia est en marche.

Prise dans la benne: Le contacteur de démarrage doit être sur MARCHE.

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt

Débranchez les appareils électriques dotés d'une fonction de recharge, comme les batteries externes pour mobiles par exemple. Si vous laissez branchés ces appareils, il peut arriver que le contacteur de démarrage ne se mette pas normalement sur arrêt.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

Pour éviter que le fusible ne grille

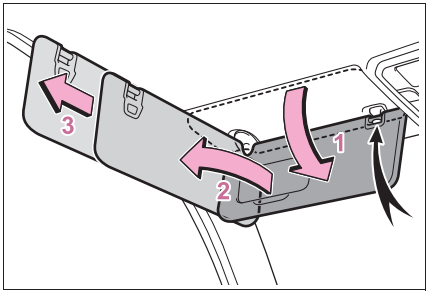
Ne pas utiliser un accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Pare-soleil de pare-brise



1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

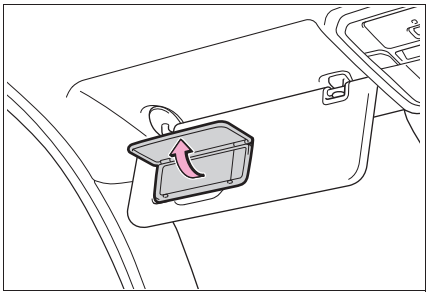
2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3 Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Ouvrez le cache.

L'éclairage de courtoisie s'allume.



■ Pour éviter la décharge de la batterie

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

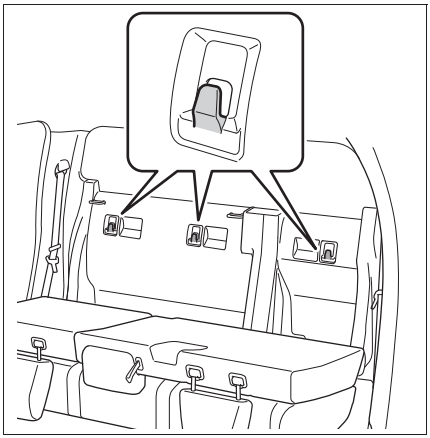
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Crochets pour sacs à provisions (sur modèles équipés)

Le crochet pour sacs à provisions est conçu pour suspendre des objets tels que des sacs à provisions.



La forme et le nombre de crochets pour sacs à provisions peuvent varier en fonction de la catégorie.

Boutons d'alimentation auxiliaire (sur modèles équipés)

Lorsque les commutateurs auxiliaires précâblés Toyota Genuine Accessories* sont connectés au véhicule, un circuit alimenté en 12 Vcc est disponible pour le fonctionnement des commutateurs.

Ces boutons d'alimentation auxiliaire sont au nombre de trois ou quatre et alimentent des connecteurs répartis en plusieurs points du véhicule, qui vous permettent d'utiliser des accessoires électriques.

Les véhicules équipés de quatre boutons d'alimentation auxiliaires se distinguent par ailleurs par un circuit électrique 12 Vcc qui fournit une alimentation permanente lorsque le contacteur de démarrage est sur marche.

Retirez la protection étanche (si présente) du connecteur de faisceau électrique du véhicule pour pouvoir y raccorder la fiche du faisceau électrique d'accessoire.

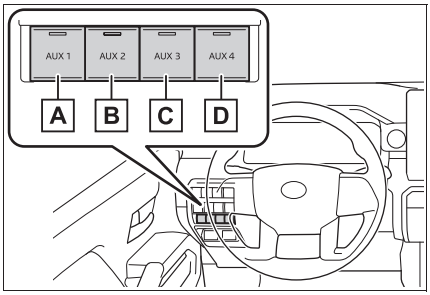
Le bouton d'alimentation auxiliaire n'est fonctionnel que si le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

Lorsqu'un commutateur auxiliaire est actionné, le voyant du commutateur s'allume.

Si la batterie 12 V subit une baisse de tension du fait de la consommation électrique accrue du véhicule, il peut arriver que le système des boutons d'alimentation auxiliaire se coupe automatiquement.

Le système est rétabli dès lors que la consommation électrique du véhicule baisse et que la batterie 12 V remonte en tension.

*: Les tire-bouchon du faisceau de câbles d'accessoires peuvent être achetés chez votre concessionnaire Toyota.



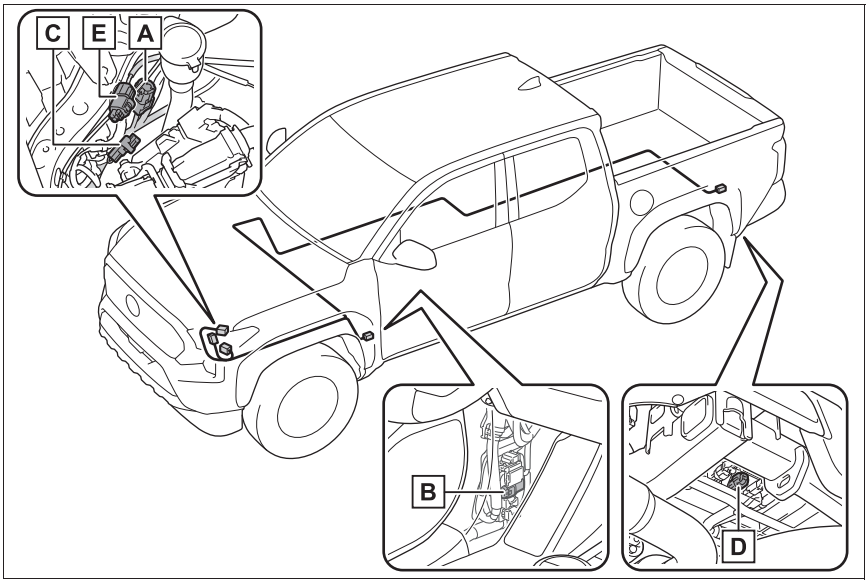
B AUX2

C AUX3

D AUX4 (sur modèles équipés)

A AUX1

Emplacement des connecteurs du faisceau de câbles du commutateur auxiliaire:



A Compartiment moteur

B Cabine (derrière le panneau d'habillage)

C Compartiment moteur

D Berceau arrière

E Compartiment moteur (sur modèles équipés)

▶ Véhicules dépourvus de bouton AUX4

Circuits alimentés:

Circuit	Désignation du fusible	Calibre du fusible	Emplacement du fusible	Couleur de fil à la fiche	Emplacement du connecteur
AUX1	AUX NO.1	15A	Compartiment moteur	Noir	Compartiment moteur A, habitacle B
AUX2	AUX NO.2	10A		Vert	
AUX3	AUX NO.3_LO	5A		Blanc	
Masse commune	—	—	—	Noir/Blanc	

Circuits non alimentés:

Circuit	Désignation du fusible	Calibre du fusible	Emplacement du fusible	Couleur de fil à la fiche	Emplacement du connecteur
AUX1 arrière	AUX_R-R_NO.1	20A	Sous le siège arrière droit	Noir	Compartiment moteur C, berceau arrière D
AUX2 arrière	AUX_R-R_NO.2	15A		Vert	
Masse commune	—	—	—	Noir/Blanc	Berceau arrière D

▶ Véhicules équipés du bouton AUX4

Circuits alimentés:

Circuit	Désignation du fusible	Calibre du fusible	Emplacement du fusible	Couleur de fil à la fiche	Emplacement du connecteur
AUX1	AUX NO.5	40A	Compartiment moteur	Bleu	Compartiment moteur E
Masse 40A	—	—	—	Marron	
AUX2	AUX NO.4	20A	Compartiment moteur	Rouge	
Masse 20A	—	—	—	Noir/Blanc	
AUX3	AUX NO.1	15A	Compartiment moteur	Noir	Compartiment moteur A, habitacle B
AUX4	AUX NO.2	10A		Vert	
Contacteur de démarrage sur MARCHE	AUX NO.3_HI	10A		Blanc	
Masse commune	—	—	—	Noir/Blanc	

Circuits non alimentés:

Circuit	Désignation du fusible	Calibre du fusible	Emplacement du fusible	Couleur de fil à la fiche	Emplacement du connecteur
AUX1 arrière	AUX_RR_NO.1	20A	Sous le siège arrière droit	Noir	Compartiment moteur C, berceau arrière D
AUX2 arrière	AUX_RR_NO.2	15A		Vert	
Masse commune	—	—	—	Noir/Blanc	Berceau arrière D

AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

Ne coupez pas et ne modifiez pas le faisceau de câbles de la carrosserie du véhicule lors de la connexion des accessoires électroniques.

À défaut, vous pourriez être à l'origine de dommages matériels ou de blessures corporelles graves, voire mortelles.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux boutons d'alimentation auxiliaire

- Pour toute information sur les réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Les tire-bouchon du faisceau de câblage des accessoires peuvent être achetés auprès de votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des prises d'alimentation (120 V 2400 W)

Ce système vous permet d'utiliser dans le véhicule des appareils électriques fonctionnant au 120 Vca et dont la consommation électrique totale peut atteindre 2400 W. Il est déconseillé d'utiliser des appareils électriques à l'extérieur du véhicule, au risque de contrevenir aux législations et réglementations en vigueur dans le pays ou la région où ils sont utilisés. Lorsque vous souhaitez effectivement utiliser des appareils électriques à l'extérieur du véhicule, renseignez-vous préalablement auprès des autorités locales compétentes sur les réglementations applicables dans chaque pays ou région. Par ailleurs, faites attention à ne pas traîner un appareil ou un cordon électrique lorsque vous changez le véhicule de place.

Précautions d'utilisation des prises d'alimentation alors que le véhicule est stationné

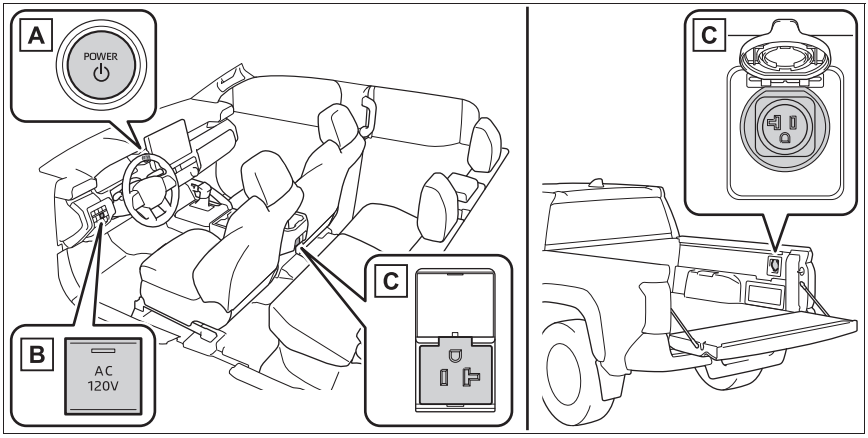
Respectez les précautions suivantes avant de mettre sous tension électrique la prise d'alimentation:

- Stationnez le véhicule dans un lieu bien ventilé. Évitez les lieux où la ventilation est insuffisante, notamment les garages, car le moteur thermique peut démarrer pendant que le système est en fonction.
- Stationnez le véhicule sur sol dur et plat.

Calez au besoin les roues.

- Vérifiez que le capot est fermé.
- Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- Vérifiez que la position de sélection est sur P.
- Vérifiez que le contacteur de démarrage est sur arrêt.
- Sachez qu'il n'est pas possible d'activer le système d'alarme pendant qu'une prise d'alimentation est sous tension. Pour prévenir tout risque de vol, ne laissez aucun objet de valeur, etc. dans l'habitacle ou le coffre à bagages.

Désignation des éléments



A Contacteur de démarrage (→P.229)

B Bouton “AC 120 V”

C Prise d’alimentation

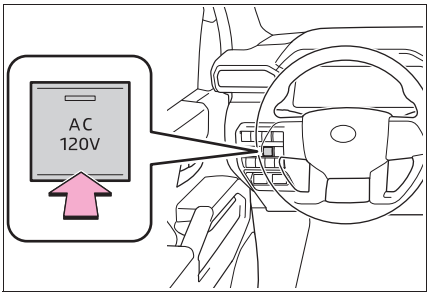
Utilisation des prises d’alimentation (2400 W)

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré, appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage. (→P.229)

2 Vérifiez que le témoin READY est allumé, et appuyez sur le bouton “AC 120 V”.

La prise d’alimentation est utilisable lorsque le témoin est allumé au bouton “AC 120 V”.

Vous mettez la prise d’alimentation sous tension/hors tension à chaque appui sur le bouton “AC 120 V”.



3 Ouvrez le cache, puis branchez l’appareil dans la prise d’alimentation, en veillant à bien enfoncer la fiche. (→P.520)

Arrêt d'utilisation des prises d'alimentation (2400 W)

Suivez la procédure décrite ci-dessous:

1. Mettez hors tension les appareils branchés.
2. Appuyez sur le bouton "AC 120 V" pour mettre hors tension la prise d'alimentation.
3. Débranchez de la prise d'alimentation la fiche de l'appareil qui y est branché.
4. Fermez le cache de la prise d'alimentation.

Branchement d'un appareil

■ Lorsque vous branchez un appareil

Veillez à lire le mode d'emploi fourni avec l'appareil et à respecter les mises en garde qui y figurent.

Avant de connecter un appareil à la prise d'alimentation, assurez-vous que l'appareil est éteint.

1. Ouvrez le cache, puis branchez l'appareil dans la prise d'alimentation, en veillant à bien enfoncer la fiche.

Ne pas se contenter de n'enficher la fiche qu'à moitié.

Dans les situations suivantes, utilisez une rallonge, etc. et branchez-en la fiche à la prise d'alimentation en veillant à bien l'enficher:

- Lorsque la fiche de l'appareil est trop grosse pour pouvoir être correctement enfichée dans la prise d'alimentation.
- Lorsque la fiche de l'appareil est trop lourde et risque de se débrancher toute seule de la prise d'alimentation.

Si l'appareil est muni d'un fil de terre, utilisez un adaptateur de conversion du commerce et branchez le fil de terre à la borne correspondante de l'adaptateur.

■ Prises d'alimentation

- Avec ces prises d'alimentation, vous pouvez utiliser des appareils électriques fonctionnant au 120 Vca et dont la consommation électrique totale cumulée ne dépasse pas 2400 W au maximum. Si la consommation électrique de l'appareil que vous branchez dépasse cette limite, un circuit de protection se déclenche qui met hors tension la prise d'alimentation.
- Certains appareils dont la consommation électrique est importante, comme un gril électrique par exemple, peuvent imposer un usage exclusif des prises d'alimentation. Lorsque vous utilisez un tel appareil, n'en branchez pas d'autres aux prises d'alimentation.
- Lorsque vous utilisez plusieurs appareils, il peut arriver que certains parmi tous ceux branchés ne fonctionnent pas normalement. Si c'est le cas avec un appareil, faites un usage exclusif des prises

d'alimentation.

- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, selon l'appareil électrique que vous y branchez, il peut arriver que le courant absorbé soit élevé et que la puissance instantanée dépasse 2400 W en pointe.
 Dans cette situation, il peut arriver que la fonction de protection s'active et mette hors tension l'alimentation électrique.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, selon l'appareil électrique que vous y branchez, il peut arriver qu'il parasite la réception des émissions de télévision et de radio.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, il peut arriver qu'un bruit de ventilateur de refroidissement soit perceptible au niveau du siège arrière. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Appareils susceptibles de ne pas fonctionner correctement

Il est possible que les appareils suivants ne fonctionnent pas normalement alors même que leur consommation électrique cumulée est inférieure à 2400 W:

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Appareils réclamant une alimentation en courant de plus grande puissance que la consommation électrique indiquée dans son mode d'emploi
- Instruments de mesure traitant des données précises
- Appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable
- Appareils nécessitant que la prise d'alimentation les alimente en permanence, notamment ceux équipés d'une minuterie.

■ Réglementation sur l'arrêt de la marche au ralenti

Le moteur démarre automatiquement et la recharge est effectuée lorsque la charge restante de la batterie hybride (batterie de traction) diminue, etc. Certaines autorités locales interdisent le démarrage du moteur en stationnement ou à l'arrêt. Utilisez les prises d'alimentation de manière appropriée après avoir contrôlé les réglementations des autorités locales compétentes.

■ Lorsque vous utilisez les prises d'alimentation alors que le véhicule est stationné ou à l'arrêt

- Vous ne pouvez pas verrouiller/déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres".
- Vous ne pouvez pas verrouiller/déverrouiller les portes au moyen d'une clé électronique. Vous pouvez verrouiller/déverrouiller les portes au moyen d'une clé conventionnelle uniquement.
- Lorsque vous ouvrez/fermez une porte, il peut arriver qu'un signal sonore se déclenche ou que le message "Clé non détectée Vérifiez l'emplacement de la clé" s'affiche à l'écran multifonctionnel. Assurez-vous que vous avez bien une clé électronique sur vous.
- Lorsque le véhicule est plongé dans l'obscurité alors que la prise d'alimentation est sous tension, les projecteurs principaux, etc., s'allument automatiquement. Voir P.248 pour tout complément d'information sur les feux.

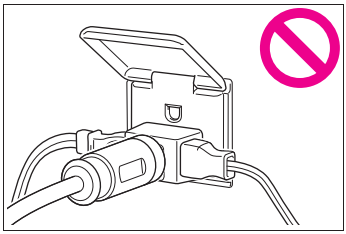
AVERTISSEMENT

■ Pour la sécurité d'utilisation

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Ne pas laisser les enfants utiliser sans surveillance une prise d'alimentation, ni les personnes n'en ayant pas l'habitude.
- Ne pas débrancher la fiche d'un appareil alors que vous avez les mains humides et ne pas insérer une tige ou tout autre objet dans la prise d'alimentation. De même, si la prise d'alimentation est couverte de neige ou d'un liquide, séchez-la avant de l'utiliser.
- Ne pas tenter de modifier, démonter ou réparer une prise d'alimentation. Pour toute information sur les réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Tenez les prises d'alimentation à l'abri de la poussière et des corps étrangers. De même, veillez à nettoyer périodiquement les prises d'alimentation.
- Tenez la fiche par son corps pour la brancher/débrancher de la prise d'alimentation. Ne pas toucher les broches de la fiche. Ne pas tirer sur le cordon pour débrancher, sous peine d'occasionner des dommages à la fiche ou au cordon.
- Cessez immédiatement l'utilisation si vous constatez un échauffement anormal du cordon électrique ou de la prise d'alimentation. Pour prévenir un échauffement excessif du cordon électrique ou de la prise d'alimentation, respectez les précautions suivantes:

 • Ne pas brancher plusieurs blocs multiprises ou biplites les uns aux autres.



 • Lorsque vous utilisez une rallonge sur enrouleur, veillez à dérouler le cordon sur toute sa longueur.

- Si l'appareil est muni d'un fil de terre, utilisez un adaptateur de conversion du commerce et branchez le fil de terre à la borne correspondante de l'adaptateur.
- Si la fiche d'un appareil a du jeu dans une prise d'alimentation alors même qu'elle y est insérée en totalité, remplacez la prise d'alimentation. Pour toute information sur le remplacement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Appareils à brancher

- Veillez à lire le mode d'emploi fourni avec l'appareil et à respecter les éventuelles mises en garde qui y figurent.
- Ne pas brancher un appareil à une prise d'alimentation s'il ne fonctionne pas normalement ou si sa fiche est abîmée.
- En effet, le risque existe que l'appareil fonctionne d'autant plus mal, surtout si la température extérieure est très chaude ou très froide.

AVERTISSEMENT

- Le risque existe que les appareils nécessitant d'être installés de niveau ne fonctionnent pas normalement.
- Ne pas utiliser les appareils ailleurs qu'à l'abri de l'humidité, de la pluie ou des projections d'eau, sauf s'ils sont étanches.
- Ne pas utiliser un appareil ayant été immergé dans l'eau ou que vous suspectez de l'avoir été, ou dont l'intérieur a été noyé.
- Ne pas brancher un dispositif médical, car selon certaines conditions tenant au véhicule, il peut arriver que l'alimentation électrique s'arrête temporairement.

■ Lorsque vous utilisez les prises d'alimentation alors que le véhicule est stationné ou à l'arrêt

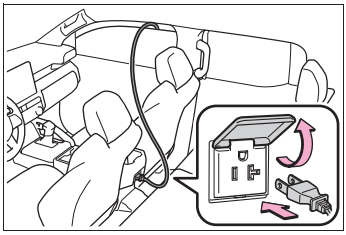
- Les prises d'alimentation sont destinées au branchement d'appareils électriques, comme des éclairages par exemple. Ne pas les utiliser comme source d'alimentation électrique d'un logement, etc. De même, lorsqu'elles doivent faire office d'alimentation électrique domestique de secours, de la même manière qu'un appareil exclusif raccordé à une source électrique externe ou dont le circuit d'alimentation de la source électrique externe est séparé du réseau électrique de l'opérateur, consultez le fabricant ou un revendeur de l'appareil.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, veillez à bien serrer le frein de stationnement et à mettre la position de sélection sur P. À défaut, le risque existe que le véhicule se mette en mouvement, avec pour conséquence possible un accident.
- Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation, ne vous éloignez pas du véhicule.
- Ne pas utiliser une prise d'alimentation dans des conditions météo où la foudre risque de survenir. Cessez d'utiliser la prise d'alimentation si vous observez la foudre alors qu'elle est sous tension.
- Ne pas utiliser les prises d'alimentation si le véhicule est recouvert d'une housse de protection.
- Ne pas utiliser une prise d'alimentation lorsque le véhicule est stationné en pente ou en dévers. Pendant toute la durée où vous utilisez une prise d'alimentation, évitez tout mouvement ou inclinaison du véhicule.
- Respectez les précautions suivantes lorsque vous devez sortir un cordon électrique à l'extérieur du véhicule alors qu'il est branché.

 • Prenez soin de le tenir à l'abri de la pluie. Si la prise d'alimentation a reçu des gouttes de pluie, séchez-la avant de l'utiliser.

 • Évitez que le cordon électrique se trouve coincé dans une porte ou une vitre.

AVERTISSEMENT

- Laissez du mou au cordon électrique lorsqu'il est branché. Évitez toute traction excessive sur lui.



- Ne pas mettre le véhicule en mouvement par inadvertance.

● Ne pas ravitailler en carburant ni laver le véhicule lorsqu'une prise d'alimentation est en cours d'utilisation.

● Veillez à ce que le capot soit fermé.

Sachant que le moteur thermique démarre automatiquement lorsque le véhicule est dans certaines conditions, veillez à ne rien laisser au voisinage ou au contact des tuyaux d'échappement.

Par ailleurs, ne pas engager la tête ou les mains où que ce soit à l'intérieur du compartiment moteur, car le risque existe que le ventilateur de refroidissement se mette en route intempestivement. Ne pas approcher les mains ni les vêtements (en particulier une cravate, écharpe, etc.) du ventilateur, car ils risquent d'être happés par lui.

● Ne pas arrêter le véhicule à côté de produits aisément inflammables.

Si le système d'échappement est brûlant, il est susceptible de provoquer un incendie.

● Ne pas utiliser en un lieu où des gaz ou liquides corrosifs sont produits.

● Le moteur thermique démarre automatiquement lorsque la charge restante baisse dans la batterie du système hybride (batterie de traction). Lorsque vous utilisez une prise d'alimentation dans un lieu fermé ou mal ventilé, notamment un garage ou tout emplacement où la neige s'est accumulée, mettez en service un appareil permettant de faire circuler l'air en entrée comme en sortie pour éviter le manque d'oxygène et la saturation par les gaz d'échappement. Si l'utilisation d'un tel appareil n'est pas possible, abstenez-vous d'utiliser la prise d'alimentation.

■ Utilisation d'une prise d'alimentation pendant la marche du véhicule

● Dans les situations telles que celles décrites ci-après, ne pas utiliser un appareil électrique pendant la marche du véhicule. De même, ne pas utiliser un appareil s'il n'est pas possible de l'arrimer à l'intérieur du véhicule.

- Lorsque l'appareil est susceptible de détourner l'attention de la personne au volant et de nuire à la sécurité de conduite, comme un téléviseur, un lecteur vidéo/DVD, etc.
- Lorsque l'appareil est mal arrimé et risque très probablement de se renverser en cas d'accident ou de freinage violent.
- Lorsque l'appareil est susceptible de provoquer un incendie s'il tombe ou s'échauffe.

AVERTISSEMENT

- Lorsque l'appareil est susceptible de causer des brûlures, comme un grille-pain, un micro-ondes, un chauffage électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc.
- Lorsque l'appareil est susceptible de passer sous les pédales et ainsi d'empêcher l'appui sur la pédale de frein, comme un sèche-cheveux, un adaptateur CA, une souris d'ordinateur, etc.

● Ne pas utiliser d'appareils produisant de la vapeur avec les vitres fermées. En effet, vous risquez de provoquer l'embuage des vitres, ce qui réduit la visibilité et rend difficile la conduite en toute sécurité. Par ailleurs, la vapeur peut causer des dommages aux autres appareils ou les affecter négativement. Si vous devez impérativement utiliser l'appareil, arrêtez le véhicule et ouvrez les vitres avant de le faire.

NOTE

■ Pour éviter tout court-circuit ou mauvais fonctionnement

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous risquez de provoquer un fonctionnement incorrect des prises d'alimentation ou des dommages au véhicule ou à l'appareil branché.

● Ne pas poser un grille-pain ou tout autre appareil chauffant sur un siège ou à proximité d'un habillage intérieur. La chaleur risque de faire fondre ces parties ou d'y mettre le feu.

● Ne pas utiliser dans le véhicule des appareils sensibles aux vibrations ou à la chaleur. Ces appareils risquent de tomber en panne en raison des vibrations pendant la marche du véhicule ou de la chaleur pendant que ce dernier stationne au soleil.

● Lorsque vous ne vous servez pas d'une prise d'alimentation, veillez à en refermer le cache. Toute entrée d'un corps étranger ou d'un liquide dans la prise d'alimentation peut provoquer un mauvais fonctionnement ou un court-circuit.

■ Utilisation de la prise d'alimentation alors que le véhicule est stationné ou à l'arrêt

● Il peut arriver que de l'eau s'écoule du tuyau d'échappement alors que le moteur thermique est en marche, si vous utilisez la prise d'alimentation pendant une durée prolongée. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

● Aux températures extrêmement basses, il peut arriver que l'eau gèle dans le tuyau d'échappement et rende difficile le démarrage du moteur thermique, ou qu'une odeur émane du tuyau d'échappement. Dans ce cas, arrêtez d'utiliser la prise d'alimentation, puis roulez avec le véhicule pendant 15 à 30 minutes.

Lorsque les prises d’alimentation (120 Vca 2400 W) ne sont pas utilisables normalement

Lorsque les prises d’alimentation sont inutilisables alors que vous avez respecté la procédure normale, vérifiez chacun des points suivants.

Lorsque les prises d’alimentation ne sont pas utilisables normalement

Lorsque la prise d’alimentation ne se met pas sous tension alors que vous avez respecté la procédure normale, vérifiez chacun des points suivants.

Les prises d’alimentation sont inutilisables

Cause probable	Procédure de correction
Le carburant restant est en faible quantité et la batterie de traction est à un niveau de charge insuffisant	Ravitaillez en carburant puis roulez quelques kilomètres pour remonter le niveau de charge de la batterie de traction. Ensuite, appuyez de nouveau sur le bouton “AC 120 V”.
Lorsque la température extérieure est particulièrement élevée ou dans des conditions similaires, la batterie de traction s’échauffe	Déplacez le véhicule à l’ombre ou en un lieu plus frais, ou utilisez la climatisation pour abaisser la température à l’intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir patienté un moment, appuyez de nouveau sur le bouton “AC 120 V”.

Cause probable	Procédure de correction
Lorsque la température extérieure est particulièrement basse ou dans des conditions similaires, la batterie de traction se refroidit	Roulez sur quelques kilomètres ou utilisez la climatisation pour remonter la température à l'intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir patienté un moment, appuyez de nouveau sur le bouton “AC 120 V”.
L'appareil électrique ne fonctionne pas	Débranchez la fiche d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez que ce dernier n'est pas en défaut. Ensuite, appuyez de nouveau sur le bouton “AC 120 V”. Si le témoin ne s'allume pas au bouton “AC 120 V”, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis recommencez la procédure depuis le début. Consultez le mode d'emploi de l'appareil électrique.

Cause probable	Procédure de correction
La consommation électrique totale excède 2400 W	Débranchez la fiche d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez que la consommation électrique totale ne dépasse pas 2400 W. Ensuite, appuyez de nouveau sur le bouton “AC 120 V”.
Court-circuit interne à la prise	Débranchez la fiche d'alimentation de l'appareil électrique et vérifiez les points énumérés ci-dessous. Ensuite, appuyez de nouveau sur le bouton “AC 120 V”. • Présence d'un corps étranger dans la prise, comme une épingle par exemple • Présence d'une substance dans la prise, comme de l'eau de boisson, de la pluie ou de la neige • Prise encrassée ou pleine de poussière

Si les prises d'alimentation restent inutilisables alors que vous avez respecté les procédures indiquées précédemment, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Haut-parleur amovible*

*: Sur modèles équipés

Vous pouvez continuer à écouter votre musique en retirant l'enceinte nomade (JBL Flex) logée dans le tableau de bord et en l'emportant partout avec vous. Il vous suffit de la connecter par Bluetooth® à un appareil Bluetooth® compatible.

Lorsqu'elle est verrouillée dans sa station d'accueil dans le tableau de bord, elle fonctionne comme tous les autres haut-parleurs du véhicule.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

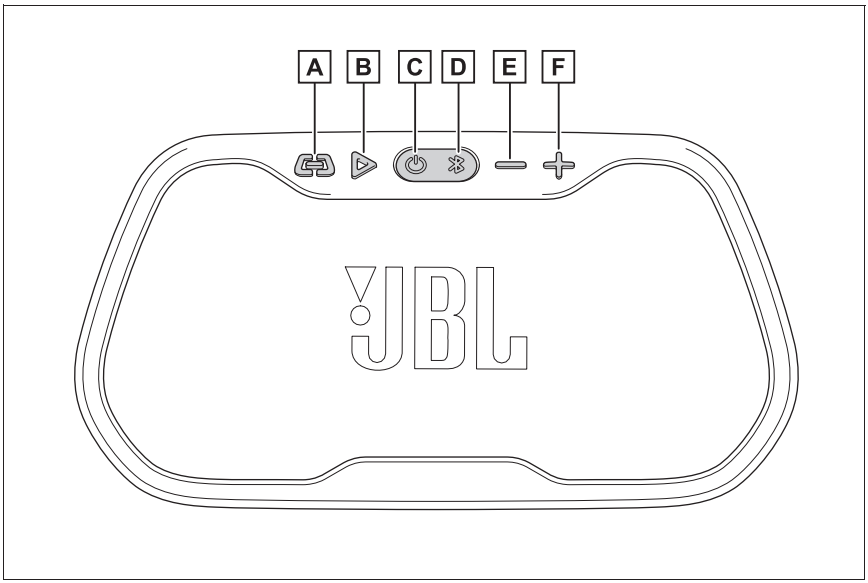
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Installez ou fixez correctement le haut-parleur avant de prendre le volant. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un accident, des blessures graves ou la mort.

Organes

▶ Avant



A Bouton d’association

B Bouton de lecture/pause

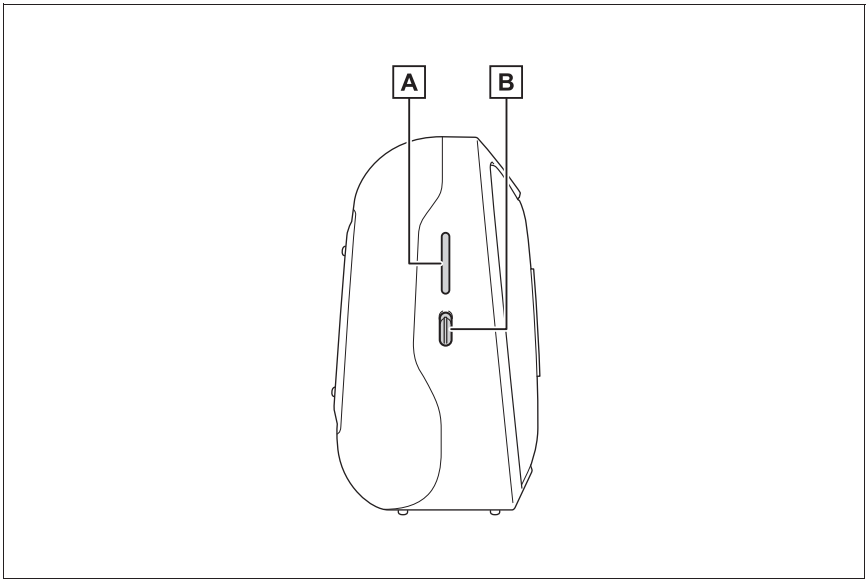
C Bouton d’alimentation électrique

D Bouton Bluetooth®

E Bouton pour baisser le volume

F Bouton pour monter le volume

▶ Côté



A Témoin d'état de la batterie

B Prise de recharge (prise USB Type-C)

NOTE

■ Caractéristiques d'étanchéité

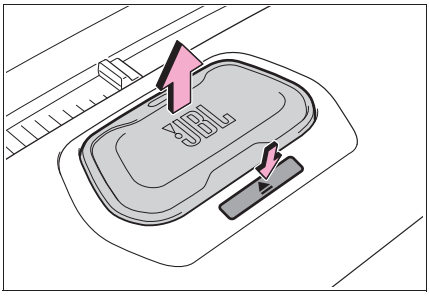
L'enceinte (JBL Flex) offre des caractéristiques techniques équivalentes à la norme d'étanchéité IPX7. Même s'il est temporairement (30 minutes) immergé dans l'eau jusqu'à une profondeur de 3 ft. (1 m), c'est un appareil étanche qui ne laisse pas entrer l'eau.

- Ne pas utiliser le produit sous l'eau car il n'est pas complètement étanche.
- Si de l'eau pénètre dans le produit, arrêtez de l'utiliser et consultez votre concessionnaire Toyota. Sachez que la garantie ne s'applique pas aux pannes dues à une immersion dans l'eau imputable à la négligence de son utilisateur ou utilisatrice.

Montage et démontage de l'enceinte (JBL Flex)

▶ Démontage

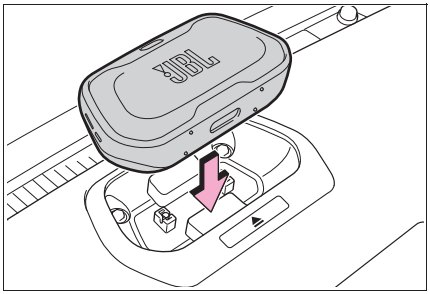
Appuyez sur le bouton d'éjection et retirez l'enceinte (JBL Flex) de sa station d'accueil.



▶ Montage

Poussez jusqu'à ce que vous

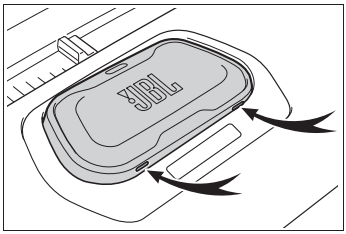
perceviez un clic.



Montage

Si le repère orange reste visible, c'est que l'enceinte (JBL Flex) n'est pas bien verrouillée dans sa station d'accueil.

Poussez-la d'une main ferme jusqu'à son enclenchement.



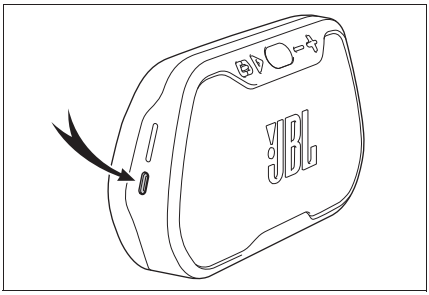
Mode de recharge

- Rechargez en branchant à la station d'accueil dans le tableau de bord.

Temps de charge maximum: 3,5 heures environ

- Rechargez par la prise USB Type-C située sur le côté de l'unité principale.

Lorsque la batterie est complètement chargée, l'indicateur d'état de la batterie devient blanc fixe.



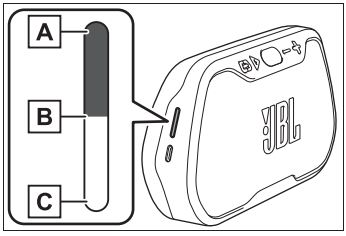
Puissance restante de la batterie

Le témoin situé sur le côté de l'unité principale permet de vérifier l'autonomie restante de la batterie.

L'autonomie de l'enceinte peut aller jusqu'à 6,5 heures à un volume de 50% après recharge à pleine capacité.

Lorsque la batterie arrive à 15% seulement de sa capacité pendant la lecture, la DEL du bas clignote en rouge.

La durée de vie de la batterie varie dans le temps en fonction de l'utilisation, des cycles de charge de la batterie et de l'environnement d'utilisation.



A 100%

B 50%

C 20%

Comment l'utiliser

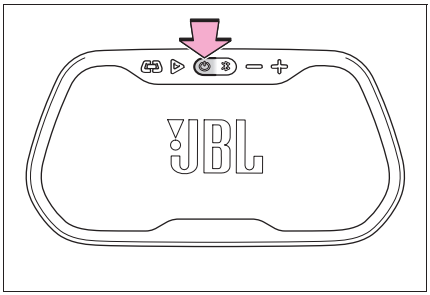
■ Connexion

1 Activez la fonction Bluetooth® de l'appareil Bluetooth® à enregistrer.

2 Retirez l'enceinte (JBL Flex) de sa station d'accueil dans le tableau de bord.

3 Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre l'appareil sous tension.

Un son de démarrage est émis et le bouton d'alimentation s'allume.



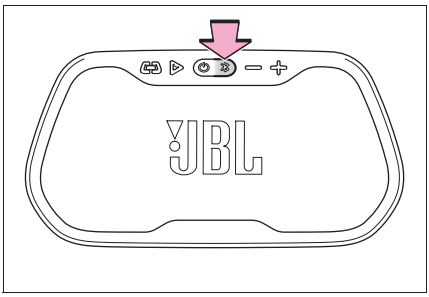
▶ Pour le dernier appareil Bluetooth® connecté

Le bouton Bluetooth® clignote et la connexion s'établit automatiquement.

▶ Pour les appareils Bluetooth® connectés avant la dernière fois ou connectés pour la première fois

4 Appuyez sur le bouton Bluetooth® pour lancer le mode d'association.

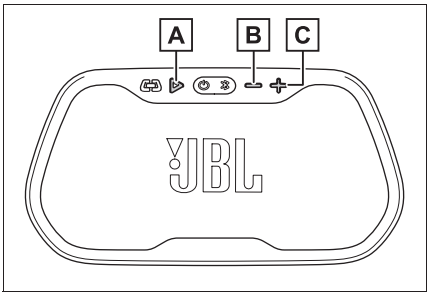
Le bouton Bluetooth® situé à l'avant de l'enceinte (JBL Flex) clignote et un bip de recherche est émis.



5 Recherchez les appareils Bluetooth® sur l'appareil à connecter, puis sélectionnez "TOYOTA JBL Flex".

6 Lorsque la connexion est établie, le bouton Bluetooth® s'allume et un bip de connexion est émis.

■ Comment lire



A ▷ Une fois: lecture/pause
Deux fois: avance rapide

B — Baisse du volume

C + Montée du volume

■ Déconnexion

Désactivez la fonction Bluetooth® du téléphone mobile/appareil portable connecté.

Vous pouvez aussi supprimer la connexion enregistrée sur le téléphone mobile/appareil portable connecté.

■ Mise hors tension

Appuyez sur le bouton d'alimentation.

Un son de mise hors tension est émis et le bouton d'alimentation s'éteint.

■ Association

L'enceinte (JBL Flex) cesse de chercher à associer un appareil si aucun n'arrive à se connecter en mode association pendant 3 minutes.

Appuyez sur le bouton Bluetooth® pour lancer de nouveau l'association.

■ Mise hors tension automatique

La mise hors tension est automatique au-delà de 30 minutes d'inactivité.

Utilisation de plusieurs enceintes (JBL Flex)

La fonction JBL Link permet de connecter plusieurs enceintes (JBL Flex)

■ Connexion

1 Connectez un appareil Bluetooth® à l'enceinte principale (JBL Flex).

2 Mettez sous tension toutes les enceintes (JBL Flex) à utiliser.

3 Appuyez sur le bouton d'association de l'enceinte principale (JBL Flex).

Un son de recherche est émis.

4 Appuyez sur le bouton d'association de l'enceinte à connecter (JBL Flex).

Le bouton Bluetooth® de l'enceinte (JBL Flex) clignote et, lorsque la connexion est établie, seule l'enceinte principale s'allume et l'enceinte connectée s'éteint.

■ Déconnexion

Pour désassocier une enceinte (JBL Flex), vous pouvez appuyer sur son bouton d'alimentation, son bouton Bluetooth®, son bouton d'association, ou la remonter dans sa station d'accueil.

■ Nombre maximum de connexions simultanées

Vous pouvez connecter jusqu'à 100 enceintes (JBL Flex).

■ Produits pouvant être connectés

Seul un produit JBL Flex peut être connecté. Il n'est pas possible de connecter d'autres produits JBL.

■ Volume sonore en mode JBL Link

Lorsque l'association a réussi, toutes les enceintes associées sont au même volume sonore. Si vous faites varier le volume, que ce soit depuis l'appareil Bluetooth® connecté ou à l'enceinte principale JBL Flex, il reste synchro entre

toutes les enceintes. Si vous montez/baissez le volume depuis une enceinte connectée, cette dernière perd la synchro avec l'enceinte principale (JBL Flex) ou l'appareil Bluetooth® connecté. Pour retrouver la synchro entre les enceintes, il faut relancer l'association des appareils.

Signification des séquences lumineuses du témoin

Bouton	Séquence	État
Bouton Bluetooth®	Blanc (clignote)	Mode d'association Bluetooth®
	Blanc (allumé fixe)	Un appareil Bluetooth® est connecté
	Arrêt	Hors tension
		Association absente, déconnexion, perte de liaison
Bouton d'alimentation électrique	Blanc (allumé fixe)	Sous tension
	Arrêt	Hors tension

Dépannage

Cause	Solution
L'appareil ne s'allume pas même si l'on appuie sur le bouton d'alimentation.	Assurez-vous que l'appareil est chargé.
L'appareil s'allume, mais il n'y a pas de son.	Assurez-vous qu'il est associé.
	Appuyez sur le bouton de volume (+) de l'enceinte pour monter le volume et vérifier.
	Vérifiez si la lecture est en pause sur l'appareil audio.
Le son est déformé.	Si le volume est trop fort, baissez le volume de votre appareil.

Cause	Solution
L'association ne se fait pas.	Vérifiez si votre appareil est compatible avec cette enceinte.
	Vérifiez si vous êtes connecté à un autre appareil. Cette enceinte mémorise les informations liées à l'appareil avec lequel elle a été associée une fois. Si vous souhaitez écouter de la musique en vous reconnectant à l'appareil de votre choix, éteignez tous les appareils Bluetooth® associés à proximité, puis éteignez et rallumez l'enceinte.

Initialisation de l'enceinte (JBL Flex)

Suivez les étapes ci-dessous pour restaurer les paramètres d'usine.

1. Mettez le haut-parleur (JBL Flex) sous tension.
2. Appuyez en même temps sur le bouton d'augmentation du volume et le bouton de lecture pendant plus de 3 secondes.
3. Un son de mise hors tension est émis, et lorsque l'enceinte s'éteint, l'initialisation est terminée.

Caractéristiques techniques

Haut-parleur automobile non dangereux

Version Bluetooth®	5.2
Distance de transmission	1181,1 in. (30 m)
Profil Bluetooth®	A2DP V1.3.2, AVRCP V1.6.2
Puissance nominale de sortie	En mode sur station d'accueil: 24 W crête En mode lecteur autonome: 2 × 8 W crête
Transducteur	0,07 x 1,4 in. (2 x 36 mm)
Réponse en fréquence	En mode sur station d'accueil: 180 Hz - 19 kHz (+/-1 dB) En mode lecteur autonome: 70 Hz - 20 kHz (+/-1 dB)
Type de batterie	Batterie lithium-céramique à l'état solide (SSB)
Temps de charge	3,5 heures

Durée de lecture musicale	Jusqu'à 10 heures (Varie selon le niveau de volume et le contenu audio)
Dimensions (Largeur x Hauteur x Profondeur)	7,3 × 3,7 × 2,0 in. (186 × 96 × 53 mm)
Poids	1,3 lb. (590 g)
Indice de protection	IPX7

Commande d'ouverture de porte de garage*

*: Sur modèles équipés

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage avec le système HomeLink® sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

Procédure de programmation HomeLink®

Vous pouvez également trouver les procédures de programmation à l'URL suivante.
Site web: www.homelink.com/toyota

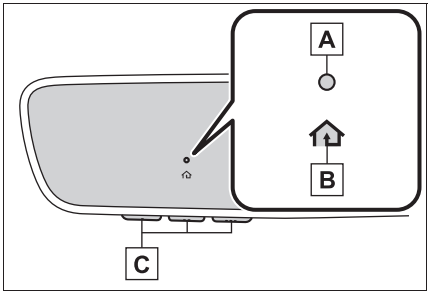
Pour vous faire aider, prenez contact avec l'assistance client par les moyens suivants.

Ligne d'assistance: 1-800-355-3515

Composition du système

Le système de commande sans fil HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour piloter 3 systèmes différents. Consultez les méthodes de programmation décrites dans les pages qui suivent pour déterminer la méthode adaptée au système à piloter.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



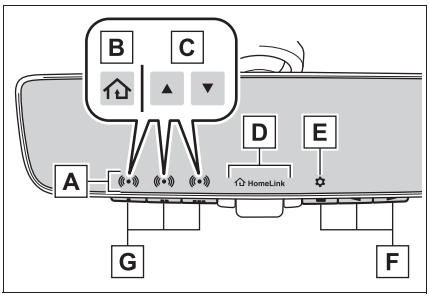
A Témoin indicateur HomeLink®

B Icône HomeLink®

S'allume lorsque l'émetteur HomeLink® est en fonctionnement.

C Touches

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



A Témoin indicateur HomeLink®

S'allume au-dessus de chaque bouton sélectionné.

B Icône HomeLink®

C Indicateurs de manœuvre de la porte de garage

D Logo HomeLink®

Apparaît lorsque l'émetteur HomeLink® est en fonctionnement. Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu (→P.174), le logo disparaît même si l'émetteur HomeLink® est en fonctionnement.

E Icône de configuration

Appuyez sur le bouton de menu pour modifier la configuration.

F Boutons de menu

G Boutons HomeLink®

■ Codes enregistrés dans la mémoire de l'émetteur HomeLink®

- Les codes enregistrés sont conservés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage d'un code diffé-

rent sur une touche HomeLink® déjà programmée a échoué, le code déjà enregistré reste mémorisé.

■ **Certification**

→P.749

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Programmation d'une télécommande d'ouverture de porte de garage ou d'une autre commande à distance**

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité**

Ne pas utiliser l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec une commande d'ouverture de porte de garage ou un système dépourvu des fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous utilisez ou programmez l'émetteur HomeLink®**

Ne jamais laisser un enfant utiliser ni jouer avec les touches HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink®

■ Avant de programmer l'émetteur HomeLink®

- Au cours de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails et autres se mettent en marche. Veillez à ce que rien ni personne ne se trouve à proximité de ces appareils pour prévenir tout accident ou blessure.
- Pour une programmation plus précise, nous vous recommandons de remplacer la pile de la télécommande.
- Les moteurs de commande d'ouverture de porte de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code aléatoire. Si tel est le cas, vous pourrez avoir besoin d'un escabeau ou de tout autre support suffisamment robuste et sûr pour atteindre le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") du moteur de commande d'ouverture de porte de garage.

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

Il ne doit pas s'écouler plus de 60 secondes entre les étapes **2** et **4**, faute de quoi le témoin indicateur va arrêter de clignoter

et la programmation échouera.

1 Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique: Appuyez sur le bouton HomeLink® ou le bouton de menu Lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink®: Le didacticiel d'apprentissage HomeLink® s'affiche pour vous aider à programmer l'émetteur HomeLink®.

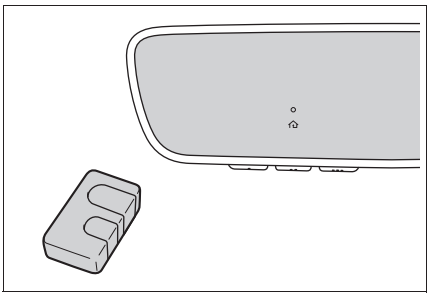
Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu: Appuyez sur le bouton de menu et sélectionnez "SET UP". Le didacticiel d'apprentissage HomeLink® s'affiche pour vous aider à programmer l'émetteur HomeLink®.

2 Appuyez brièvement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (en orange).

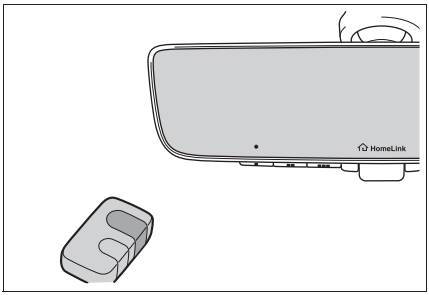
3 Pointez la télécommande à émetteur du système à piloter en direction du rétroviseur, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 à 75 mm) des touches HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

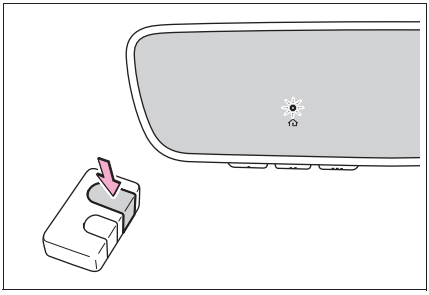


▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique

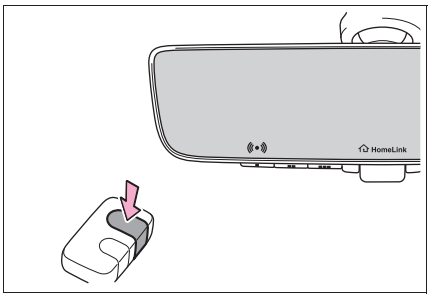


4 Programmez un système.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



▶ Programmation d'un autre système qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Appuyez longuement sur le bouton de la télécommande à émetteur, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'orange clignotant lent au vert clignotant rapide (code aléatoire) ou au vert allumé en permanence (code fixe), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande à émetteur à intervalles de 2 secondes, plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe du clignotement lent (orange) au clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou à l'allumage en permanence (vert) (code fixe).

5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée et observez le témoin indicateur:

- Le témoin indicateur HomeLink® s'allume: La programmation d'un système à code fixe est terminée. La porte de garage ou autre système doit s'ouvrir/se fermer lorsque vous appuyez sur une touche de l'émetteur HomeLink® et la relâchez.
- Le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement: Le moteur de commande d'ouverture de la porte de garage ou autre système utilise un code aléatoire. Pour terminer la programmation, appuyez franchement sur la touche HomeLink® pendant 2 secondes, puis relâchez-la.
- Si la porte de garage ou autre système ne manœuvre pas, suivez les instructions décrites dans "Programmation d'un système à code aléatoire".

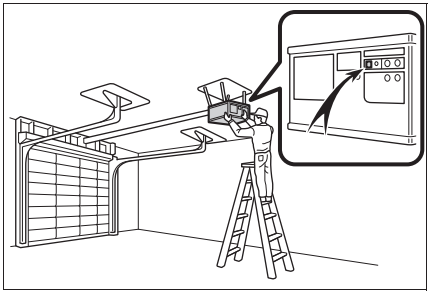
6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Il peut être nécessaire d'être à deux personnes, voire plus, pour mener à bien la programmation d'un système à code aléatoire.

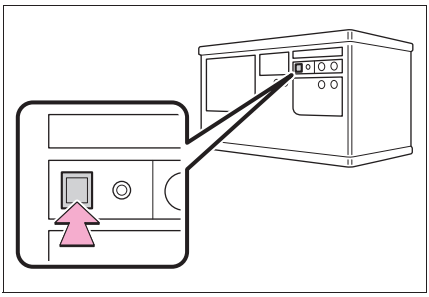
1 Localisez le bouton d'apprentissage ("Learn" ou "Smart") sur la commande d'ouverture de la porte de garage installée dans le garage.

Ce bouton se trouve généralement à côté de l'endroit où est fixée l'antenne. Le nom et la couleur de ce bouton varient en fonction de chaque fabricant. Consultez le manuel du propriétaire fourni avec le moteur de commande d'ouverture de porte de garage, pour tout complément d'information.



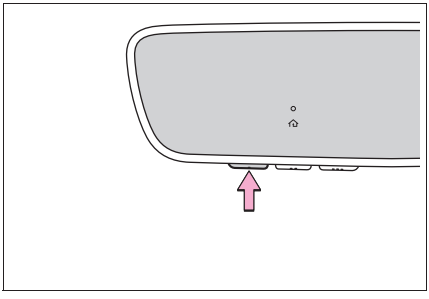
2 Appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" et relâchez-le.

Effectuez l'étape **3** dans les 30 secondes qui suivent la fin de l'étape **2**.

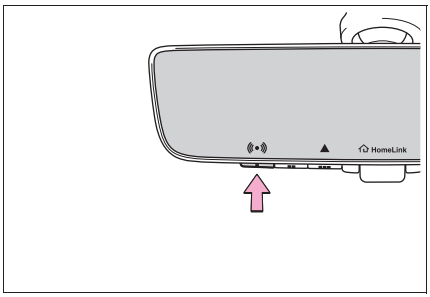


3 Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, sur la touche HomeLink® de votre choix (à l'intérieur du véhicule), et relâchez-la. Répétez cette séquence (appuyer longuement puis relâcher) jusqu'à 3 fois pour achever la programmation. Si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage manœuvre lorsque vous appuyez sur la touche HomeLink®, c'est qu'il reconnaît le signal HomeLink®.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



■ Activation de la communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement avec les systèmes compatibles)

Lorsqu'elle est active, la communication bidirectionnelle vous permet de savoir si la porte de garage est en train de s'ouvrir ou de se fermer, par le biais des témoins dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage utilisé est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.homelink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent l'achèvement de la programmation de la porte de garage, si le moteur de commande d'ouverture de porte de garage et l'émetteur HomeLink® sont appariés, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage vont clignoter rapidement en vert et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez les étapes **2** et **3** dans les 10 premiers appuis sur la touche HomeLink® qui suivent l'achèvement de la programmation.

2 Appuyez sur une touche HomeLink® programmée pour manœuvrer la porte de garage.

3 Dans la minute qui suit l'appui sur la touche HomeLink®, après que la porte de garage ait terminé sa manœuvre, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" du moteur de commande d'ouverture de porte de garage. Dans les 5 secondes qui suivent l'établissement de la communication bidirectionnelle avec la commande d'ouverture de porte de garage, les deux témoins de manœuvre de la porte de garage dans le véhicule vont clignoter rapidement (vert) et le témoin au moteur de commande d'ouverture de porte de garage va clignoter deux fois, ce qui confirme l'activation de la communication bidirectionnelle.

■ Reprogrammation d'une seule touche HomeLink®

Lorsque vous réalisez la procédure suivante, les touches auxquelles sont déjà attitrées des appareils pourront être écrasées:

1 Appuyez longuement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez utiliser.

2 Lorsque le témoin indicateur HomeLink® se met à clignoter en orange, relâchez la touche HomeLink® et suivez les instructions décrites à "Programmation de l'émetteur HomeLink®" 1 (20 secondes sont nécessaires avant que le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter).

■ Avant de programmer

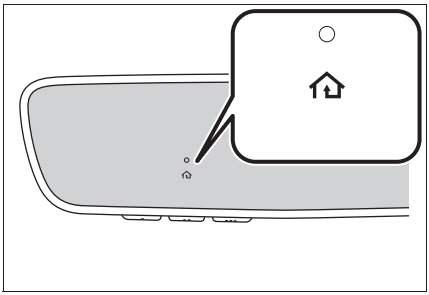
- Remplacez la pile de l'émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé des touches HomeLink®.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

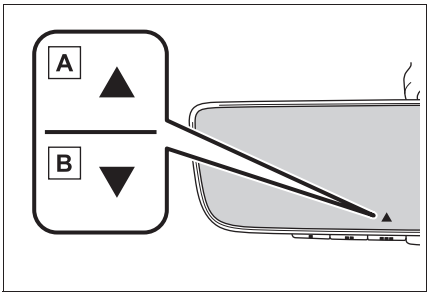
Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à piloter. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

Les témoins de manœuvre de porte de garage signalent l'état (ouvert/fermé) d'une porte de garage.

▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



▶ Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction est uniquement disponible si la commande d'ouverture de porte de garage utilisée est compatible. (Pour vérifier la compatibilité des systèmes, connectez-vous sur www.homelink.com.)

Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours

Couleur	État
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Aucun signal retour

Les témoins ont une portée de 820 ft. (250 m) environ. Toutefois, si des obstacles se trouvent entre la porte de garage et le véhicule (maisons, arbres, etc.), il peut arriver que les signaux de retour de la porte de garage ne soient pas reçus.

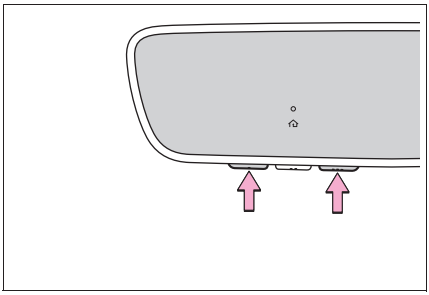
Pour rappeler le précédent état de manœuvre de la porte, appuyez brièvement et simultanément sur les touches HomeLink® et ou et (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique), ou et ou et (véhicules équipés d'un rétroviseur numérique). Le dernier état enregistré s'affiche alors pendant 3 secondes.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

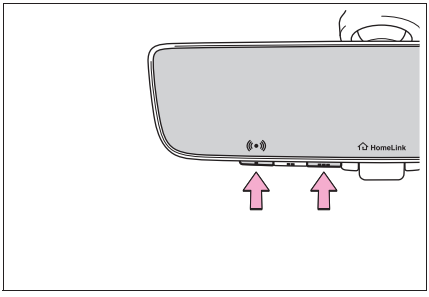
Appuyez longuement, pendant 10 secondes, sur les 2 touches extérieures jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® passe de l'état allumé fixe (orange) à l'état clignotant rapide (vert).

Si vous revendez votre véhicule, songez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

- Véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules équipés d'un rétroviseur numérique



Entretien et soin 6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 546

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 549

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 553

Entretien général..... 555

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) .. 558

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même..... 559

Capot..... 562

Mise en place d'un cric à grande levée..... 563

Compartiment moteur . 564

Batterie 12 V 572

Pneus 574

Pression de gonflage des pneus..... 587

Jantes..... 590

Filtre de climatisation .. 592

Nettoyage des prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) 593

Pile de la clé électronique 598

Vérification et remplacement des fusibles 600

Ampoules 604

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Adaptez votre manière de nettoyer à chaque élément constitutif et sa matière.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule.

Commencez par laver l'avant du véhicule. Dépliez les rétroviseurs avant de prendre le volant.

- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie (et les jantes, etc.) de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

L'eau étant susceptible d'entrer dans l'habitacle, ne pas approcher l'embout de la lance près des interstices autour des portes ou du périmètre des vitres, et ne pas noyer ces parties sous l'eau.

■ À la station de lavage

Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance d'environ 6 ft. (2 m) au moins du véhicule pendant que celui-ci est lavé. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.156)

■ Jantes et enjoliveurs de roue

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.
- Rincez à l'eau le produit détergent utilisé immédiatement après le nettoyage.
- Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.

- Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs, acides ou alcalins
- Ne pas utiliser de brosses dures
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

■ Étriers et plaquettes de frein

De la rouille peut se former si le véhicule stationne alors que les disques et plaquettes de frein sont humides. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, roulez à allure réduite et freinez plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs et protections d'arches de roue

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties revêtues d'un placage

Si vous n'arrivez pas à nettoyer parfaitement les pièces, procédez comme suit:

- Utilisez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 5% environ pour décrasser.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer les dépôts gras, utilisez des lingettes à l'alcool ou un produit similaire.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

■ Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement provoquent un échauffement important du tuyau d'échappement. Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

■ Précautions avec les pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière se trouve écaillée ou rayée, il peut arriver que les systèmes suivants ne fonctionnent plus normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

- BSM (Surveillance de l'angle mort)
- RCTA
- PKSB (sur modèles équipés)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- Système Toyota Safety Sense 3.0

⚠ NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur route salée

NOTE

- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
- Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ Nettoyage des feux extérieurs

● Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas frotter avec une brosse dure.
Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.

● Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression

● Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas approcher le nettoyeur haute pression trop près de la caméra ou de la partie qui l'entoure. L'eau sous haute pression engendre des chocs pouvant être à l'origine d'un fonctionnement anormal du dispositif.

● Ne pas diriger le jet d'eau directement sur le radar installé derrière l'emblème. Sinon, l'appareil risque de s'en trouver endommagé.

● Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.

- Organes liés à la propulsion
- Organes de direction
- Organes de suspension
- Organes de freinage

● Ne pas approcher l'embout de la lance à moins de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, vous risquez de déformer ou d'abîmer les parties en résine, notamment les garnitures et les pare-chocs.

Par ailleurs, ne pas braquer la lance continuellement sur le même endroit.

NOTE

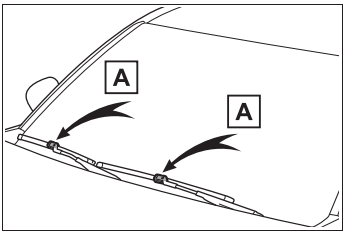
- Ne pas noyer sous l'eau la partie basse du pare-brise.

Si l'eau pénètre dans l'entrée d'air du système de climatisation située dans la partie basse du pare-brise, le risque existe que le système de climatisation ne fonctionne plus correctement.

- Ne pas laver le soubassement du véhicule au nettoyeur haute pression.

■ Lorsque vous relevez les bras d'essuie-glaces

Veillez à saisir les bras d'essuie-glace par leur ancrage pour les relever.
Ne pas tirer uniquement sur les balais pour relever les essuie-glaces, sous peine de les déformer.



A Ancrages

■ Nettoyage du troisième feu stop et des éclairages de chargement

Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, éloignez l'embout de la lance d'au moins 20 in. (50 cm) par rapport à la carrosserie du véhicule. Il peut arriver que l'eau s'infiltre dans le bloc optique ou l'habitacle si vous approchez davantage la lance de la carrosserie du véhicule.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Adaptez votre manière de nettoyer à chaque élément constitutif et sa matière.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Nettoyez les surfaces encrassées avec un chiffon humecté d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
 Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Soins à porter aux ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau

savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

AVERTISSEMENT

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P.42)
 Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.
- Véhicules équipés d'un chargeur sans fil:
 Ne laissez pas le chargeur sans fil (→P.500) prendre l'eau. Dans le cas contraire, le chargeur risque de chauffer et de provoquer des brûlures ou un choc électrique entraînant des blessures graves ou mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
 - Parties autres que les sièges et le volant de direction: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
 - Volant de direction: Substances organiques, telles que les diluants et les produits de nettoyage contenant de l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

NOTE

■ **Eau sur le plancher**

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise**

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P.267)

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- Ne pas utiliser un nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Essuyez la vitre en un mouvement parallèle aux fils chauffants ou à l'antenne.
- Prenez soin à ne pas rayer ni à endommager les fils chauffants ou l'antenne.

Nettoyage des surfaces présentant des éléments métalliques au fini satiné

- Enlevez la saleté avec un chiffon doux humecté d'eau ou un chamois synthétique.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité.

■ **Nettoyage des surfaces présentant des éléments métalliques au fini satiné**

Les surfaces métalliques utilisent une couche de métal véritable pour la surface. Vous devez les nettoyer régulièrement. Les parties sales peuvent être difficiles à nettoyer si vous ne les avez pas nettoyées depuis longtemps.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.

■ Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances sont constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.572)

Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

1. Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel. (→P.109)
2. Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.
3. Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Param.véhic." puis appuyez longuement sur OK.
4. Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Programme d'entretien", puis appuyez sur OK.
5. Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Oui", puis appuyez sur OK.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.
Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d'application de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandée.

Pour plus de détails sur les conditions d'application de la garantie, consultez le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P.570)
Liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance	Le niveau du liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance est-il correct? (→P.568)
Huile moteur	L'huile moteur est-elle au niveau correct? (→P.565)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur/échangeur thermique	Le radiateur, le condenseur et l'échangeur thermique doivent être exempts de corps étrangers. (→P.569)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P.571)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Contrôlez les branchements. (→P.572)
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme de verrouillage "Parking" de la transmission automatique	• En cas de stationnement dans une pente avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? • La garde à la pédale de frein est-elle correcte?
Freins	• Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté ou de l'autre quand on freine. • Les freins doivent fonctionner efficacement. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand on freine.
Appuis-tête	• Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins indicateurs et signaux sonores fonctionnent-ils correctement?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• Le frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? • Lorsque le véhicule stationne en pente avec le frein de stationnement serré, est-il correctement immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de sièges fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu central dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas émettre de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne doit pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a stationné.
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés. • Les balais d'essuie-glaces doivent essuyer le pare-brise sans accrocher ni laisser de traces.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD surveille le fonctionnement du système antipollution.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle technique dans les situations suivantes:

- Lorsque la batterie 12 V est débranchée ou déchargée
 Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
 Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle peuvent n'être mémorisés que de manière incomplète.
- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré
 Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer l'anomalie passagère et votre véhicule risque ne pas passer le contrôle antipollution.

Quand le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste allumé après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne passe pas le contrôle antipollution

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P.572)	• Graisse • Eau chaude • Bicarbonate de soude • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P.570)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703, liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance (→P.568)	• "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée.

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance (→P.568)	• Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P.565)	• "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»" ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.593)	• Aspirateur, etc. • Tournevis plat
Fusibles (→P.600)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P.605)	• Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis plat • Clé
Radiateur, condenseur et échangeur thermique (→P.569)	• Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement)
Pression de gonflage des pneus (→P.587)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P.571)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

● Assurez-vous que le message "ACCESSOIRE" ou "CONTACT MIS" n'est pas affiché à l'écran multifonctionnel et que le témoin "READY" est éteint.

● N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.

AVERTISSEMENT

- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer, et tenir le carburant à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les vapeurs d'essence et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur

Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur arrêt. Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. (→P.569)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux des projectiles, chutes de corps solides et projections de liquides, etc.

NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

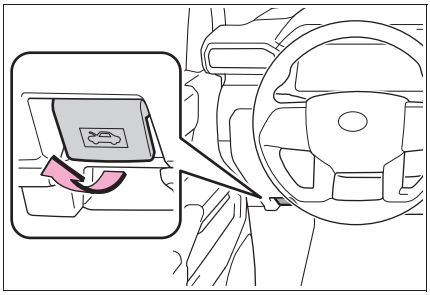
Rouler avec le filtre à air démonté peut entraîner une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

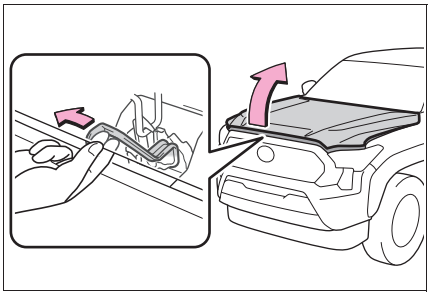
Ouverture du capot

1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

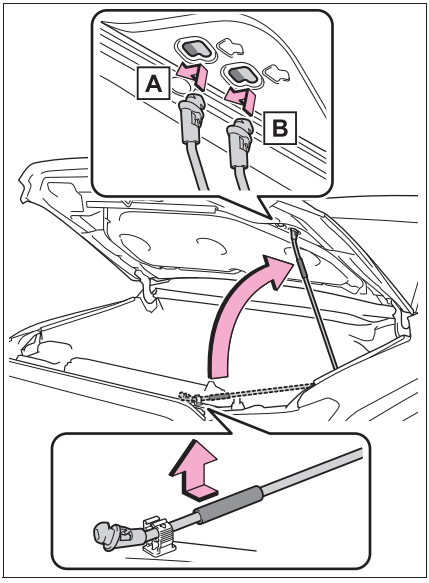
Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.



3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans le logement A ou B.



A Ouverture standard

B Ouverture plus large

■Batterie 12 V

→P.572

⚠ AVERTISSEMENT

■Vérifications avant de prendre la route

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le capot est ouvert**

Même si le contacteur de démarrage est éteint, le ventilateur de refroidissement peut continuer à fonctionner pendant une courte période. Lorsque le ventilateur de refroidissement tourne, ne touchez pas et ne vous approchez pas de l'intérieur du compartiment moteur.

■ **Après avoir inséré la béquille dans le logement**

Veillez à ce que la tige soutienne la cagoule de manière sûre afin qu'elle ne tombe pas sur votre tête ou votre corps.

NOTE

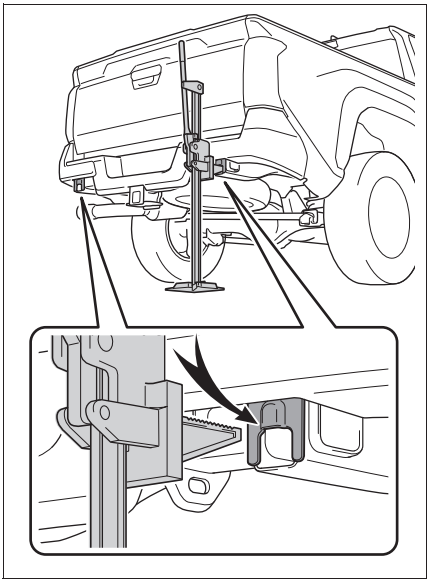
■ **Lorsque vous fermez le capot**

Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot avec la tige de support vers le haut peut entraîner une déformation du capot.

Mise en place d'un cric à grande levée

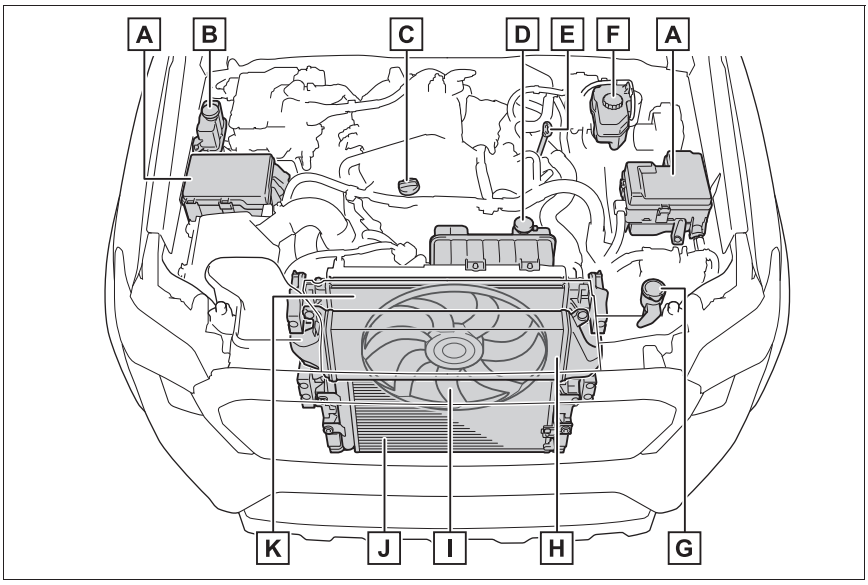
Lors de l'utilisation d'un cric à grande levée, suivez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'utilisation en toute sécurité.
Lorsque vous soulevez votre véhicule à l'aide d'un cric à grande levée, placez le cric correctement. Un mauvais positionnement peut endommager votre véhicule ou provoquer des blessures.

Emplacement du point à grande levée



Compartiment moteur

Organes



A Boîtes à fusibles (→P.600)

B Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.568)

C Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.565)

D Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P.568)

E Jauge de niveau d'huile moteur (→P.565)

F Réservoir de liquide de frein (→P.570)

G Réservoir de liquide de lave-glace (→P.571)

H Échangeur thermique (→P.568)

I Ventilateur de refroidissement

J Condenseur (→P.569)

K Radiateur (→P.569)

■ **Batterie 12 V**

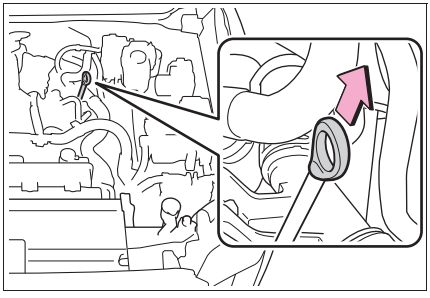
→P.572

Vérification de l'huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Après avoir monté en température le moteur et l'avoir arrêté, attendez 5 minutes environ pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

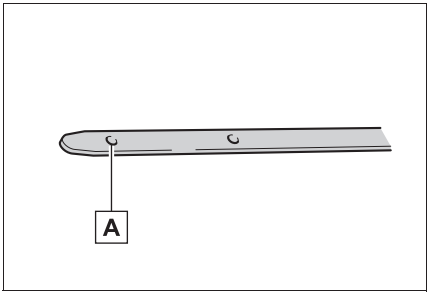
2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



3 Essuyez la jauge.

4 Réinsérez complètement la jauge.

5 Sortez la jauge et tout en tenant un chiffon dessous, vérifiez si le niveau d'huile se trouve au-dessus du repère de bas niveau.



A Repère de bas niveau

La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.

6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage grave au moteur**

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

■ **Consommation d'huile moteur**

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, pour tracter

une caravane/remorque, ou en accélérant et en décélérant fréquemment

- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

■ Élévation du niveau d'huile moteur

Si avec le véhicule vous répétez des trajets ne permettant pas au moteur de monter en température, l'humidité qui se forme par condensation à l'intérieur du moteur ou le carburant imbrûlé se mélange à l'huile moteur, entraînant ainsi une élévation de son niveau. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Les exemples suivants illustrent les situations où il devient difficile pour le moteur de monter en température.

- Lorsque vous circulez sur une courte distance
- Lorsque vous circulez à vitesse réduite
- Lorsque la température extérieure est basse

Au moment de vérifier le niveau d'huile moteur, veillez à ce que le moteur soit chaud. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite haute de remplissage, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Appoint en huile moteur

■ Vérification du type d'huile et préparation de l'outillage nécessaire

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

- Choix de l'huile moteur

→P.670

- Quantité d'huile (repère de niveau bas → repère de limite haute de remplissage)

1,5 qt. (1,4 L, 1,2 Imp.qt.)

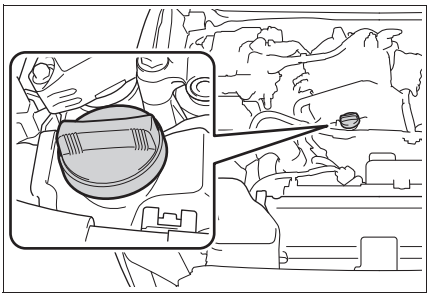
- Éléments

Entonnoir propre

■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.

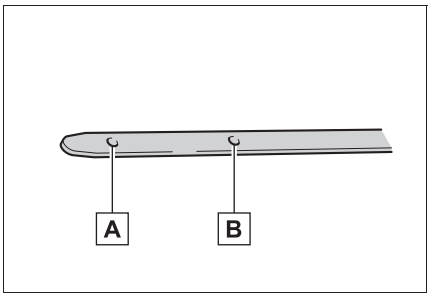
1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.



2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

Veillez à ce que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite haute de remplissage, et qu'il se situe entre ce dernier et le repère

de niveau bas.



A Repère de bas niveau

B Repère de limite haute de remplissage

La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.

3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■Après vidange de l'huile moteur

Les données d'entretien relatives à la vidange moteur doivent être remise à zéro. Procédez comme suit:

1 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel. (→P.109)

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Param.véhic." puis appuyez longuement sur OK.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Entretien de l'huile", puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner "Oui", puis appuyez sur OK.

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de remise à zéro est terminée.

⚠ AVERTISSEMENT

■Huile moteur usagée

- L'huile moteur usagée contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas l'huile et le filtre usagés n'importe où et n'importe comment. Ne pas jeter l'huile de vidange et les filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne pas laisser les huiles moteur usagées à la portée des enfants.

NOTE

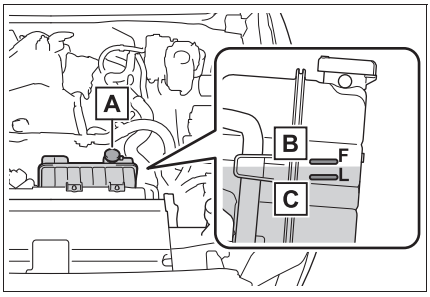
■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous ravitaillez le véhicule en carburant.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Contrôle du liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du vase d'expansion, système hybride froid.

▶ Liquide de refroidissement moteur



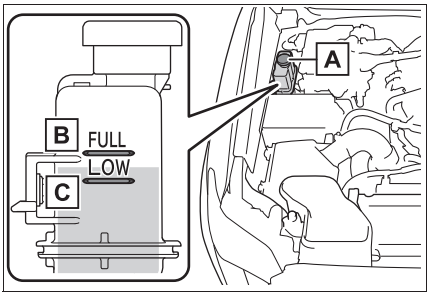
A Bouchon de réservoir de liquide de refroidissement moteur

B Repère "F"

C Repère "L"

Si le niveau est sous le repère "L" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P.660)

▶ Liquide de refroidissement du module de commande de puissance



A Bouchon de vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P.660)

■ **Choix du liquide de refroidissement**

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps.

États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»” est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée.

(Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»” est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée.

(Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l’appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, le bouchon du vase d’expansion de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne retirez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n’est ni de l’eau pure, ni un simple antigel. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l’étiquette du bidon d’antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l’eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Vérification du radiateur, du condenseur et de l’échangeur thermique

Vérifiez le radiateur, le condenseur et l’échangeur thermique et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l’un ou l’autre de ces organes est très encrassé ou si vous n’êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou à l’échangeur thermique, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

AVERTISSEMENT

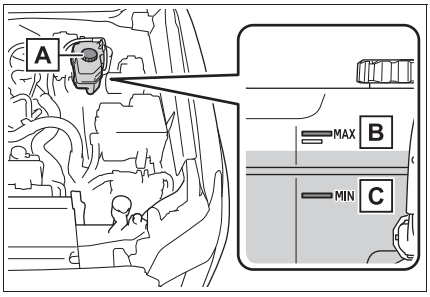
■ Lorsque le ventilateur électrique de refroidissement est en marche

Ne touchez pas le compartiment moteur. Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. Veillez à mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur.
Le ventilateur de refroidissement électrique peut fonctionner pendant un certain temps, même après avoir coupé le contacteur de démarrage.

Vérification du liquide de frein et appoint

■ Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.



A Bouchon de réservoir de liquide de frein

B Repère “MAX”

C Repère “MIN”

■ Ajout de liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

- Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

- Élément

Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l’humidité de l’air

Toute présence d’humidité dans le liquide de frein peut nuire dangereusement à l’efficacité du freinage. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d’un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il abîme les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel du liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l’eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

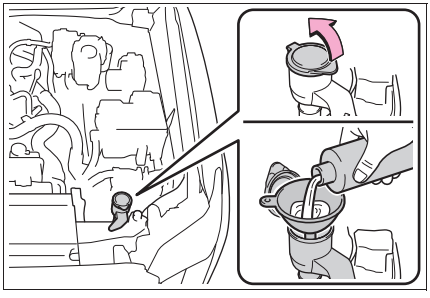
NOTE

■ Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Appoint en liquide de lave-glace

- Une lave-glace ne fonctionne pas.
- Le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le système hybride, etc.

NOTE

■ Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

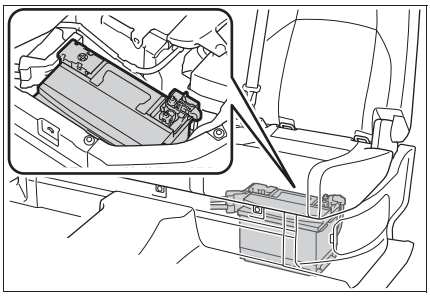
■ Dilution du liquide de lave-glace

Au besoin, diluez le liquide lave-glace avec de l'eau.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Batterie 12 V

Emplacement

La batterie 12 V est située du côté gauche sous le siège arrière.



■ Avant de recharger

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant de la mettre en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, veillez à débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contacteur de démarrage sur ACC*. Le système hybride ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le système hybride se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était le sien avant le débranchement de la batterie 12 V. Assurez-vous de mettre le contacteur de démarrage sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contacteur de démarrage avant qu'elle ne se décharge.
- Une fois la batterie 12 V rebranchée, démarrez le système hybride, appuyez sur la pédale de frein, et confirmez qu'il est possible de mettre le sélecteur de vitesses dans toutes les positions de sélection.

Si le système refuse toujours de démarrer après plusieurs tentatives, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

*: Vous pouvez activer/désactiver le mode ACC dans le menu de personnalisation (→P.691)

AVERTISSEMENT

■ Chimie de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne pas recharger la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
 Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
 Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
 Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
 Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

■ Lorsque vous remplacez la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle, et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

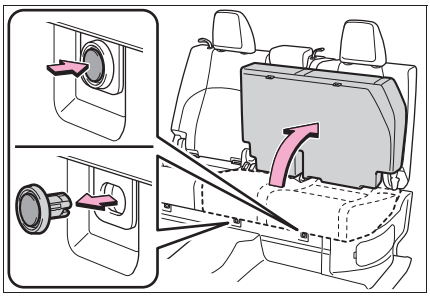
NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

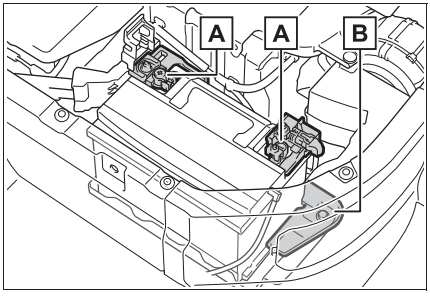
Relevage du siège arrière

Retirez les clips puis relevez l'assise de siège.



Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



A Bornes

B Bride de maintien

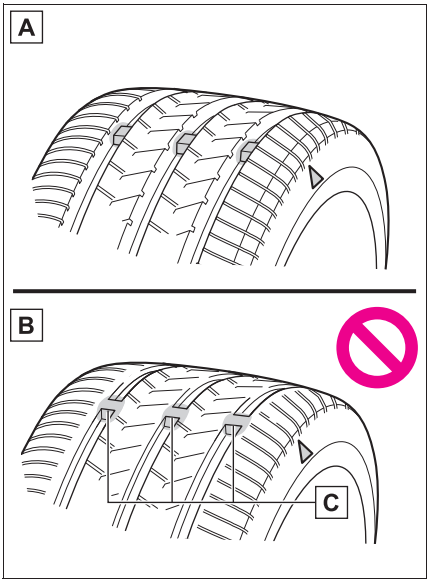
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



A Profil neuf

B Profil usé

C Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou " △ ", etc., moulé sur le flanc du pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

Si vous avez un doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

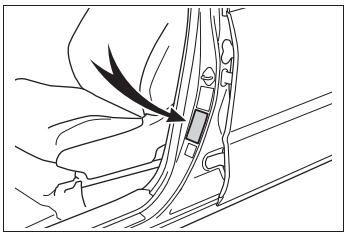
■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Charge maximum des pneus

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement, une fois divisée par 1,10, est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximale de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P.679)



■ Types de pneu

- Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

- Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de

motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Sachant que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.471)

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages aux organes de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
 De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule. Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.
- Ne pas utiliser des pneus dont l'indice de charge et/ou de vitesse est différent de celui prescrit sur l'étiquette de pressions des pneus ou dans le manuel du propriétaire.

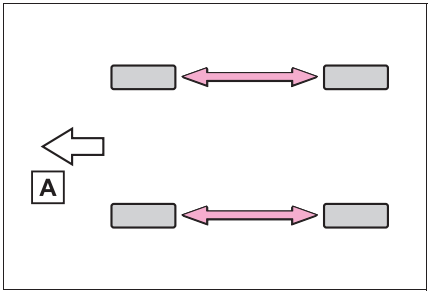
NOTE

■ Conduite sur chaussées en mauvais état

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.



A Avant

Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

Le système d'alerte de pression des pneus de ce véhicule donne 2 types d'alerte

- Lorsque le message "Ajuster la pression" est affiché (alerte normale)

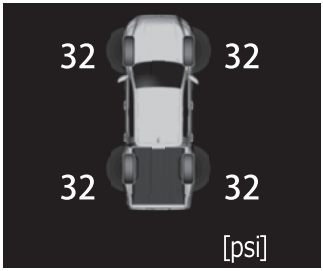
Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume accompagné d'un signal sonore lorsque la pression de gonflage des pneus devient insuffisante par suite d'une perte naturelle d'air ou de la température extérieure. (Solutions possibles: →P.628, 674)

- Lorsque le message "Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr" est affiché (alerte d'urgence)

Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume accompagné d'un signal sonore lorsque la pression de gonflage des pneus devient insuffisante brutalement par suite d'un éclatement. (Solutions possibles: →P.638) Toutefois, il peut arriver que le système ne soit pas capable de détecter les crevaisons brutales (éclatement du pneu, etc.).

La pression des pneus détectée par le système d'alerte de pression des pneus est affichable à l'écran multifonctionnel.

L'unité est modifiable.



■ **Comment changer d'unité**

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Le changement d'unité est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

6 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

7 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Rég unité pression". Ensuite, appuyez longuement sur OK.

■ **Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus**

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ **Pression de gonflage des pneus**

- Plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que ne soit affichée la pression de gonflage des pneus, après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée après que vous l'ayez rectifiée.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Il peut arriver que les valeurs affichées ne soient pas cohérentes avec celles mesurées avec un manomètre pour pneus.

■ **Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

- Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.
 - Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
 - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
 - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
 - Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.

- Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
- Si un film teinté perturbant les signaux des ondes radio est installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, particulièrement autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage du pneu est de beaucoup supérieure à la préconisation.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

● Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.

- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station-service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone cellulaire, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

Si l'information de position des pneus n'est pas correctement indiquée du fait des conditions de réception des ondes radio, vous pouvez corriger le problème en roulant avec le véhicule afin de faire varier ces conditions.

● Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.

● Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ Comportement du système d'alerte de pression des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions dans lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

■ Certification

→P.749

Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus. (→P.583)

■ Lorsque vous remplacez les pneus et les jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système

d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- Assurez-vous de remonter les capuchons sur les valves. Si vous ne remettez pas les capuchons sur les valves, de l'eau risque de pénétrer dans les valves d'alerte de pression des pneus, qui peuvent alors se corroder et rester collées.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

Initialisation du système d'alerte de pression des pneus

■ **Il faut initialiser le système d'alerte de pression des pneus dans les cas suivants:**

- Lorsque vous permutez les roues.
- Lorsque vous changez les pneus.
- Après déclaration des codes d'identification. (→P.583)
- Lorsque vous passez d'un train de roues enregistré à l'autre.

Lors de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ **Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus**

1. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le contacteur de démarrage, attendez environ 20 minutes ou plus, puis effectuez la procédure.
2. Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid.

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. Le sys-

tème d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

L'initialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

4 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel.

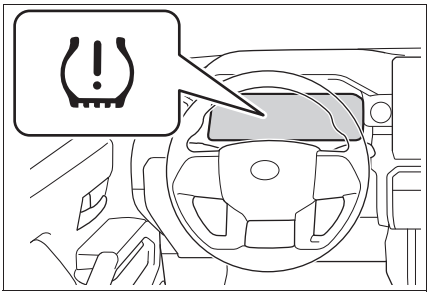
5 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.

6 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

7 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

8 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Réglage pression". Ensuite, appuyez longuement sur OK.

Un message va ensuite s'afficher à l'écran multifonctionnel. L'écran multifonctionnel affiche "--" pour la pression de gonflage de chaque pneu pendant que l'initialisation est effectuée.



9 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Même si vous ne roulez pas avec le véhicule à plus de 25 mph (40 km/h) environ, vous pouvez achever l'initialisation en circulant pendant une durée prolongée. Toutefois, si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit pendant une heure ou plus, garez le véhicule dans un endroit sûr pendant plus de 20 minutes et conduisez à nouveau le véhicule avec le contacteur de démarrage sur MARCHE. (→P.585)

■ Pendant l'initialisation

- Pour que l'initialisation se déroule, il faut circuler avec le véhicule à une vitesse supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.
- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus. Par ailleurs,

assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.

- Vous pouvez initialiser le système d'alerte de pression des pneus par vous-même, mais selon les conditions d'utilisation du véhicule et l'environnement de conduite, il peut arriver que l'initialisation prenne du temps pour s'achever.

L'opération d'initialisation

- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire de recommencer cette dernière, car elle sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettrez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Si vous effectuez accidentellement une initialisation alors qu'elle n'est pas nécessaire, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que les pneus sont froids, puis refaites-en une.
- Pendant que le système détermine la position de chaque pneu, et donc que les pressions de gonflage n'en sont pas affichées à l'écran multifonctionnel, si un pneu perd de la pression, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume.

Si le système d'alerte de pression des pneus n'est pas correctement initialisé

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'initialisation soit plus longue à se terminer qu'en temps normal, voire même soit impossible. Normalement, l'initialisation est achevée dans un délai de 30 minutes environ.
 - Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ
 - La route sur laquelle le véhicule circule n'a pas de revêtement
 - Le véhicule circule côte à côte avec d'autres et le système n'arrive pas à distinguer les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui équipent votre véhicule de celles des autres véhicules
 - Si vous circulez avec le véhicule alors que la circulation est dense ou dans toute autre situation où il en côtoie d'autres de près, il peut arriver que le système ait besoin de temps pour identifier les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui l'équipent, à l'exclusion de celles des autres véhicules.
- Si l'initialisation n'est pas terminée après une heure environ de conduite, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité pendant plus de 20 minutes puis reprenez la route.
- Si le véhicule recule pendant l'initialisation, les données accumulées jusqu'à ce stade sont remises à zéro, et il faut recommencer la procédure d'initialisation depuis le début.
- Dans les situations suivantes, l'initialisation n'a pas commencé ou ne s'est pas achevée correctement, et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez la procédure d'initialisation depuis le début.
 - Si, lorsque vous essayez de lancer l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
 - Si, lorsque vous avez roulé avec le véhicule pendant 20 minutes après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé.

Si l'initialisation ne se termine pas après que vous ayez effectué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Lors de l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus**

Ne pas initialiser la pression de gonflage des pneus sans l'avoir au préalable corrigé à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

Déclaration des codes d'identification

Chaque valve à émetteur d'alerte de pression des pneus possède un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification.
Pour déclarer les codes d'identification, appliquez la procédure suivante.

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, patientez pendant 20 minutes environ, puis démarrez le système hybride.

2 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.

4 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

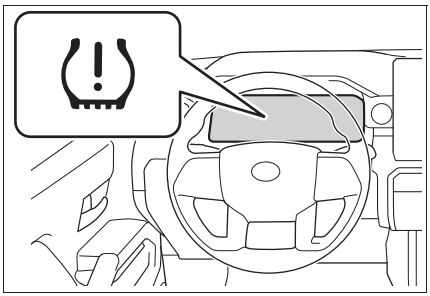
5 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

6 Appuyez sur ‹ ou › du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Identification en cours de chaque roue & position". Ensuite, appuyez longuement sur OK jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

Un message va ensuite s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Pendant que la déclaration est en cours, le témoin d'alerte de pression des pneus va clignoter pendant une minute environ puis rester allumé, et l'écran multifonctionnel affiche "--" à la place de la pression

de gonflage de chaque pneu.



7 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

Lorsque la déclaration est terminée, le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Même si vous ne roulez pas avec le véhicule à plus de 25 mph (40 km/h) environ, vous pouvez achever la déclaration en circulant pendant une durée prolongée. Toutefois, si la déclaration n'est pas achevée après au moins une heure de conduite, recommencez la procédure depuis le début.

8 Initialisez le système d'alerte de pression des pneus. (→P.580)

■ Lorsque vous déclarez les codes d'identification

- Pour que la déclaration des codes d'identification se déroule, il faut circuler avec le véhicule à une vitesse supérieure à 25 mph (40 km/h) environ.
- Avant de commencer la déclaration des codes d'identification, veillez à éloigner du véhicule les roues qui pourraient être équipées d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Veillez à initialiser le système d'alerte de pression des pneus après avoir déclaré les codes d'identification. Si vous initialisez le système avant de déclarer les codes d'identification, les valeurs d'initialisation seront erronées.
- Vous pouvez déclarer les codes d'identification par vous-même, mais selon les conditions d'utilisation du véhicule et l'environnement de conduite, il peut arriver que la déclaration prenne du temps pour s'achever.
- Sachant que les pneus seront chauds à l'achèvement de la déclaration, veillez à les laisser refroidir avant d'effectuer l'initialisation.

■ Annulation de la déclaration des codes d'identification

- Pour annuler la déclaration des codes d'identification alors que vous l'avez déjà lancée, sélectionnez "Changer jeu roues" à l'écran multifonctionnel puis appuyez longuement une nouvelle fois.
- Si vous annulez la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ quand vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, puis il reste allumé. Le système d'alerte de pression des pneus sera opérationnel à l'extinction du témoin d'alerte de pression des pneus.
- Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas après plusieurs minutes écoulées, il est possible que l'annulation de la déclaration des codes d'identification ne se soit pas faite correctement. Pour annuler la déclaration, recommencez-en la procédure de lancement depuis le début puis mettez sur arrêt le contacteur de démarrage avant de rouler.

■ **Si les codes d'identification ne sont pas correctement déclarés**

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que la déclaration des codes d'identification soit plus longue à se terminer qu'en temps normal, voire même soit impossible. Normalement, la déclaration est achevée dans un délai de 30 minutes environ.
Si la déclaration des codes d'identification n'est pas terminée après que vous ayez roulé pendant 30 minutes environ, continuez à rouler pendant quelques temps.
- Le véhicule n'est pas resté stationné pendant au moins 20 minutes environ avant que vous ne circuliez avec
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ
- La route sur laquelle le véhicule circule n'a pas de revêtement
- Le véhicule circule côte à côte avec d'autres et le système n'arrive pas à distinguer les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui équipent votre véhicule de celles des autres véhicules
- Une roue équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est à l'intérieur du véhicule ou à côté

Si la déclaration des codes d'identification n'est pas achevée après au moins une heure de conduite, recommencez la procédure depuis le début.

● Si le véhicule recule pendant la déclaration, les données accumulées jusqu'à ce stade sont remises à zéro, et il faut recommencer la procédure de déclaration depuis le début.

● Dans les situations suivantes, la déclaration des codes d'identification n'a pas commencé ou ne s'est pas achevée correctement, et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez la procédure de déclaration des codes d'identification depuis le début.
- Si, lorsque vous essayez de lancer la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas lentement 3 fois.
- Si, lorsque vous avez roulé avec le véhicule pendant 20 minutes environ après avoir effectué la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé.

● Si la déclaration des codes d'identification ne se termine pas après que vous ayez effectué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Sélection d'un train de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus doté d'une fonction permettant d'enregistrer les codes d'identification d'un second train de roues, pour l'hiver par exemple. Vous pouvez enregistrer un second train de roues vous-même ou bien confier l'opération à votre concessionnaire Toyota.

Après enregistrement de ce second train de roues, vous pouvez sélectionner l'un ou l'autre des deux pour qu'il soit surveillé par le système d'alerte de pression des pneus.

Conditions d'intervention de la fonction

- Cette fonction applique le changement de train de roues à la seule condition qu'un second train de roues ait été enregistré. Si un second train de roues n'a pas été enregistré, aucun changement n'est appliqué lorsque vous sélectionnez cette fonction dans le menu.
- Seul un changement entre les deux trains de roues enregistrés est possible, le mélange de roues issues de chacun d'eux n'est pas pris en charge.

Comment passer d'un train de roues à l'autre

1 Faites monter sur le véhicule le train de roues préférentiel.

2 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel.

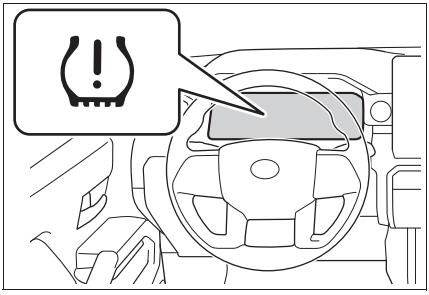
3 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.

4 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

5 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

6 Appuyez sur 〈 ou 〉 du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Identification en cours de chaque roue & position". Ensuite, appuyez longuement sur OK jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

Par la suite, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.



Après 2 minutes, la déclaration du second train de roues est effectuée. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche "--" à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.

7 Initialisez le système d'alerte de pression des pneus. (→P.580)

Si les préconisations de pression de gonflage des pneus sont différentes pour les roues montées sur le véhicule, il est nécessaire de procéder à une initialisation, mais si elles sont identiques, l'initialisation est inutile.

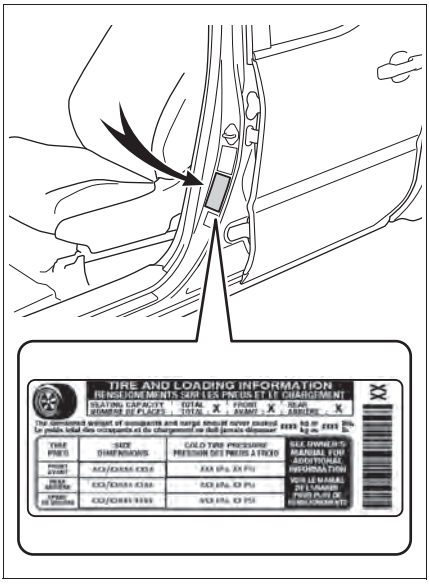
8 Roulez en ligne droite (avec quelques virages occasionnels à gauche et à droite) à plus de 25 mph (40 km/h) environ, pendant 10 à 30 minutes.

La déclaration du second train de roues est terminée lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

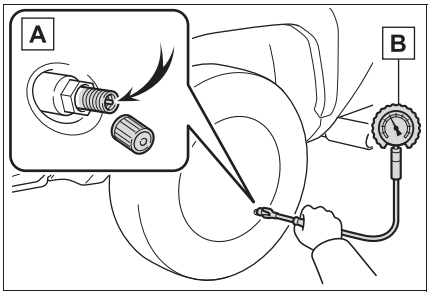
Pression de gonflage des pneus

Vérification de la pression de gonflage préconisée pour les pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P.674)



Procédure de contrôle et de correction



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez l'embout du manomètre de pression des pneus sur la valve.

3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage n'est pas au niveau préconisé, corrigez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois. Ne pas oublier de vérifier la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.

- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Ne jamais excéder la charge utile du véhicule.
 Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

■ Un gonflage correct est essentiel aux bonnes performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure irrégulière
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

NOTE

■ Lorsque vous contrôlez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de dimensions ou de types différents
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Si vous remplacez les jantes, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.579)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire ou sur l'étiquette d'homologation, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue

Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est prohibée

Ne pas utiliser de roues fissurées ou déformées. En effet, le pneu pourrait perdre de l'air pendant la marche du véhicule, et entraîner un accident.

NOTE

■ **Remplacement des capteurs de pression et des émetteurs**

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Veillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule.
 Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec d'autres jantes que celles d'origine.

Précautions avec les jantes en aluminium

- N'utilisez que des écrous et des clés à écrous de roue Toyota dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

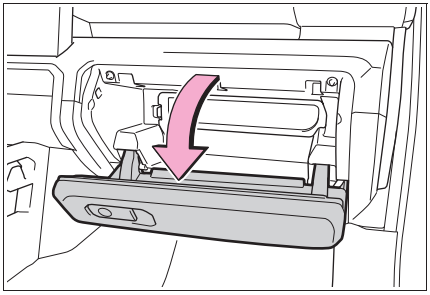
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

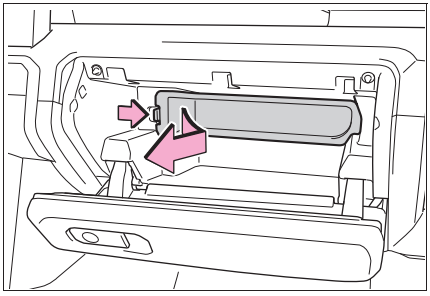
Démontage du filtre de climatisation

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

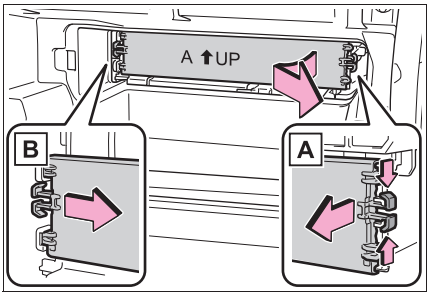
2 Ouvrez la boîte à gants.



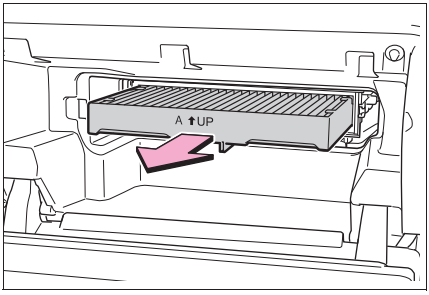
3 Retirez le panneau.



4 Débloquez le couvercle du filtre (A), dégagez-le des ergots (B) et retirez-le.

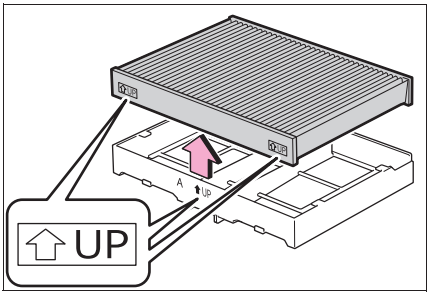


5 Retirez le boîtier du filtre.



6 Retirez le filtre de climatisation de son boîtier et remplacez-le par un neuf.

Les repères " ⇧ UP" doivent pointer vers le haut, tant sur le boîtier que sur le filtre.



Intervalle de contrôle

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Guide du programme d'entretien".)

En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

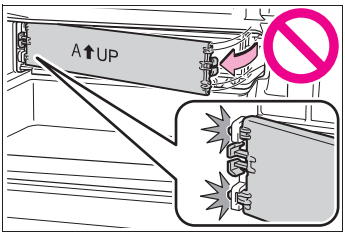
NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce qu'un filtre soit toujours présent.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Pour éviter tout dommage au couvercle de filtre

Lorsque vous tirez sur le couvercle de filtre dans le sens de la flèche pour le détacher, prenez garde à ne pas trop forcer sur les ergots. À défaut, les ergots risquent d'être endommagés.



Nettoyage des prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Pour éviter tout impact négatif sur la consommation de carburant, inspectez visuellement les prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) pour vérifier qu'elles ne sont pas colmatées, à intervalles réguliers. Si elle est colmatée par la poussière ou si le message "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel, procédez comme suit pour nettoyer les prises d'air de ventilation:

Entretien périodique nécessaire des prises d'air de ventilation

Dans certaines situations, comme l'utilisation très fréquente du véhicule ou dans des conditions difficiles de circulation ou de poussière, les prises d'air de ventilation sont susceptibles de devoir être nettoyées plus régulièrement.
Pour plus de détails, consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire".

Nettoyage des prises d'air de ventilation

Une manipulation sans précautions de la grille et du filtre de prise d'air de ventilation peut leur causer des dommages. Si vous avez un doute concernant le nettoyage du filtre, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Si le message "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

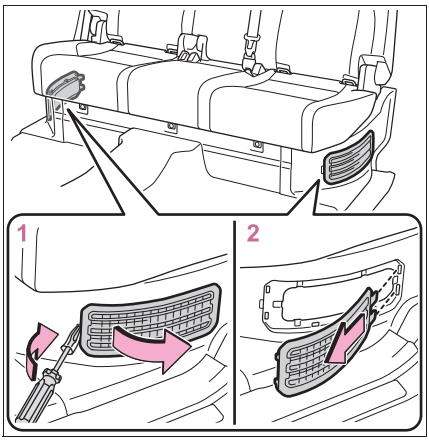
Nettoyez immédiatement les prises d'air de ventilation.
Si vous conduisez le véhicule en permanence avec le message d'alerte affiché, la batterie du système hybride (batterie de traction) risque d'être limitée dans sa puissance de sortie ou même de tomber en panne.

Procédure de nettoyage

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Démontez la grille de prise d'air de ventilation.

Pour éviter tout dommage, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

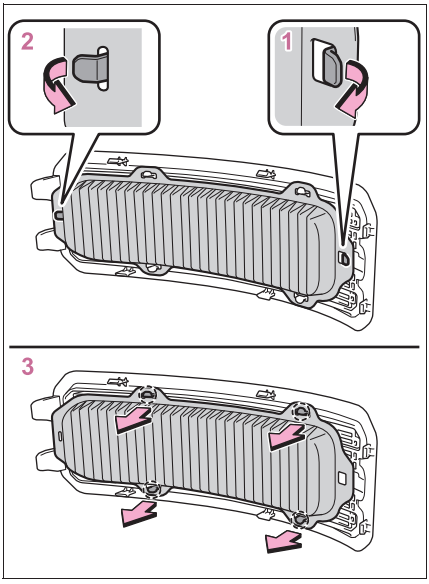


1 Tirez la grille comme indiqué dans la figure pour libérer les 2 ergots.

2 Tirez la grille vers le côté du véhicule pour la démonter.

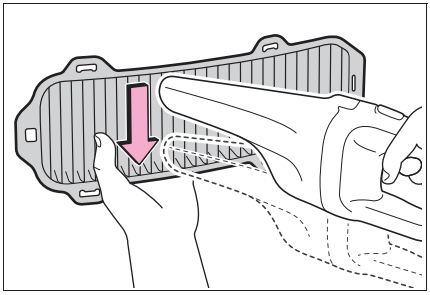
3 Retirez le filtre de la grille de prise d'air de ventilation.

Si la poussière s'est accumulée sur la grille de prise d'air de ventilation, éliminez-la avec un aspirateur, etc.



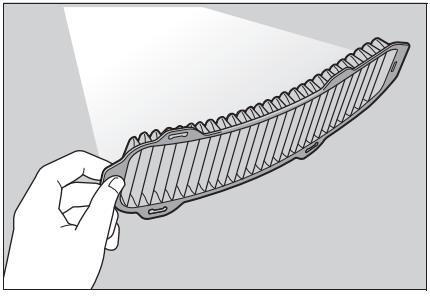
1 Détachez le filtre du crochet comme indiqué dans la figure.
2 Détachez le filtre du crochet comme indiqué dans la figure.
3 Retirez le filtre de la grille.
4 Nettoyez le filtre de la poussière et du sable accumulés.

À l'aide d'un aspirateur, etc., retirez la poussière et le sable en passant le suceur avec précaution le long des plis du filtre.

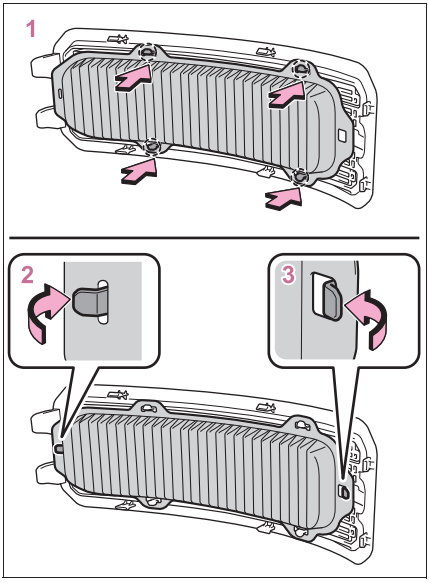


5 Tenez le filtre à la lumière et vérifiez qu'il n'est pas colmaté.

Si vous n'arrivez pas à retirer complètement la poussière ou le sable, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



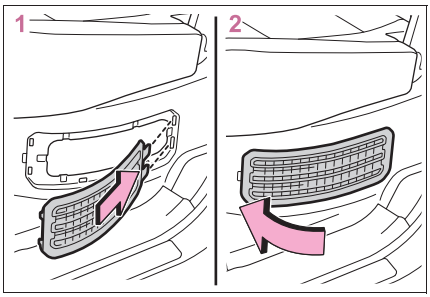
6 Remontez le filtre sur la grille.



1 Montez le filtre sur la grille comme indiqué dans la figure.
2 Montez le filtre sur le crochet comme indiqué dans la figure.
3 Montez le filtre sur le crochet comme indiqué dans la figure.

Veillez à ne pas vriller ou déformer le filtre au moment de le remonter.

7 Remontez la grille de prise d'air de ventilation.



1 Insérez la languette de la grille comme indiqué dans la figure.

2 Appuyez sur la grille pour engager les 2 ergots.

▶ Si le message "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" était affiché à l'écran multifonctionnel

8 Démarrez le système hybride et vérifiez que le message d'alerte n'est plus affiché.

Il peut s'écouler 20 minutes environ après le démarrage du système hybride pour que le message d'alerte disparaisse.
Si le message d'alerte ne disparaît pas après quelques temps, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si vous n'arrivez pas à retirer la poussière ou le sable

Il est conseillé d'utiliser l'aspirateur avec sa brosse à poils synthétiques.

⚠ AVERTISSEMENT

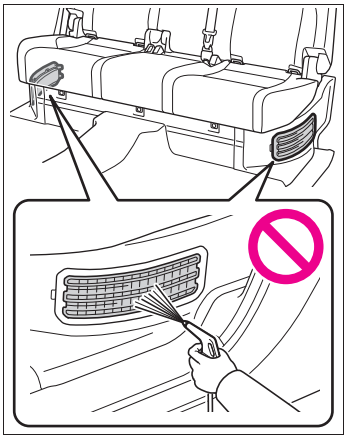
■ Lorsque vous nettoyez les prises d'air de ventilation

- Ne pas utiliser d'eau ni aucun autre liquide pour nettoyer les prises d'air de ventilation. Si de l'eau entre en contact avec la batterie du système hybride (batterie de traction) ou d'autres organes, une panne ou un incendie risque de survenir.
- Avant de nettoyer les prises d'air de ventilation, veillez à mettre le contacteur de démarrage sur arrêt pour arrêter le système hybride.
- Ne pas passer la main ou le pied dans les prises d'air de ventilation. S'il y a contact avec un ventilateur de refroidissement ou une partie sous haute tension avec pour conséquence un choc électrique, vous risquez d'être gravement blessé voire même tué.
- Ne pas toucher la prise de service située à proximité des prises d'air de ventilation. (→P.84)

NOTE

■ **Lorsque vous nettoyez les prises d'air de ventilation**

Ne pas utiliser une soufflette, etc. La poussière risque d'être dispersée, au risque de provoquer une panne ou une limitation de puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction).



■ **Pour éviter tout dommage au véhicule**

Respectez les précautions suivantes:

- Ne pas laisser l'eau ou un corps étranger entrer par les prises d'air de ventilation.
- Veillez à bien remonter le filtre et la grille dans leurs positions initiales après nettoyage.
- Ne pas utiliser quoi que ce soit d'autre dans les prises d'air de ventilation que le filtre conçu exclusivement pour ce véhicule, et ne pas utiliser le véhicule avec le filtre démonté.

■ **Pour éviter tout dommage au filtre**

Respectez les précautions suivantes.
Si le filtre est abîmé, faites-le remplacer pour un neuf par votre concessionnaire Toyota.

- Ne pas utiliser une soufflette, etc.
- Ne pas appuyer trop fort sur le filtre avec l'aspirateur, etc.
- Ne pas utiliser une brosse dure, et surtout pas métallique.
- Ne pas déchirer le filtre.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. Sachant que la clé risque d'être endommagée si la procédure décrite n'est pas correctement effectuée, il vous est recommandé de confier le remplacement de sa pile à votre concessionnaire Toyota.

Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas normalement.
- La portée utile est réduite.

Lorsque la pile de la clé de carte doit être remplacée (sur modèles équipés)

La batterie de la clé de la carte est disponible uniquement chez votre concessionnaire Toyota.

Votre concessionnaire Toyota peut remplacer la batterie pour vous.

Éléments à préparer

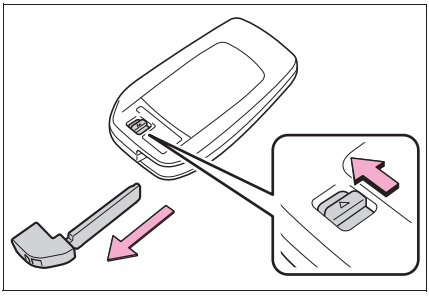
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

Utilisez une pile au lithium modèle CR2450

- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

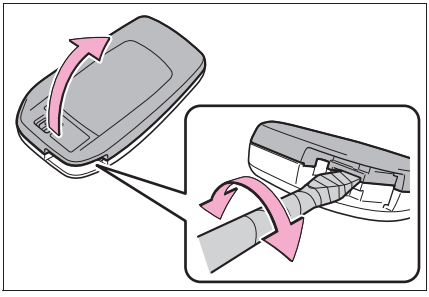
Remplacement de la pile

1 Tirez la clé conventionnelle.



2 Retirez le cache.

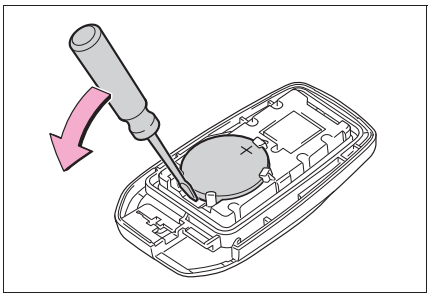
Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec du ruban adhésif.



3 Retirez la pile vide.

Mettez en place une pile neuve,

face “+” vers le haut.



AVERTISSEMENT

■ Pile et autres petites pièces démontées

Ces pièces sont petites et en cas d’ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. Tenir hors de portée des enfants. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

■ Précautions avec la pile

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Ne pas ingérer la pile. En effet, vous risquez de subir des brûlures chimiques.
- La pile utilisée dans la clé électronique est une pile bouton ou au format pièce de monnaie. Si une telle pile est ingérée, le risque existe qu’elle occasionne dans un délai de 2 heures seulement de graves brûlures d’origine chimique susceptibles d’entraîner la mort ou d’importantes lésions corporelles.
- Tenir hors de portée des enfants les piles neuves comme usagées.
- Si vous n’arrivez pas à fermer complètement le cache, cessez d’utiliser la clé électronique et rangez-la hors de portée des enfants, puis prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Si vous ingérez accidentellement une pile ou si celle-ci se retrouve dans une partie de votre corps, consultez d’urgence un médecin.

■ Pour éviter qu’une pile n’explose ou rejette un liquide ou un gaz inflammable

- Remplacez la pile par une neuve du même type. Si la pile utilisée est d’un type inadapté, elle risque d’exploser.
- Ne pas exposer les piles à une pression très basse consécutive à la haute altitude, ni à des températures extrêmement hautes.
- Ne pas jeter au feu une pile, et ne pas non plus la scier ou la couper.

NOTE

■ Lorsque vous remplacez la batterie

Utilisez un tournevis plat à la bonne taille. Ne pas forcer sur le cache pour éviter de le déformer ou l’abîmer.

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d’accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
 La pile peut rouiller sous l’action de l’humidité.

NOTE

- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez les fusibles et remplacez-les si nécessaire.

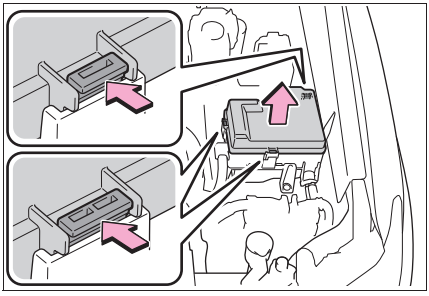
Vérification et remplacement des fusibles

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

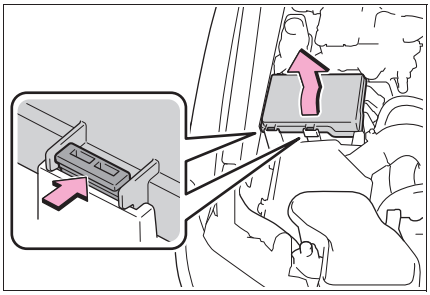
▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles type A

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.



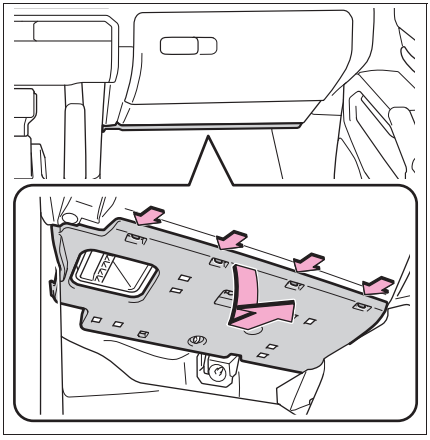
▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles type B

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.



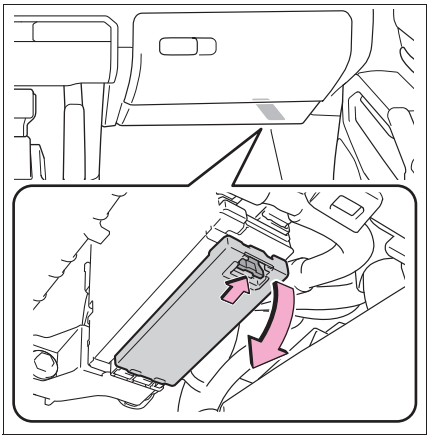
▶ Tableau de bord côté passager

Retirez le cache.



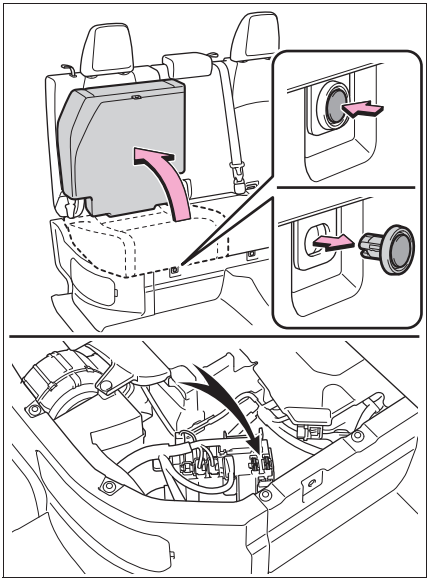
Retirez le couvercle.

Veillez à bien appuyer sur l'ergot pour démonter/remonter le couvercle.



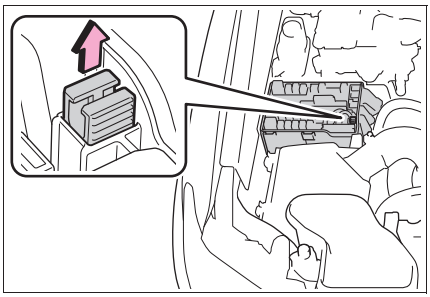
▶ Sous le siège arrière droit

Retirez le clip puis relevez l'assise de siège.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.
Seuls les fusibles de type A

peuvent être retirés à l'aide de la pince d'extraction.

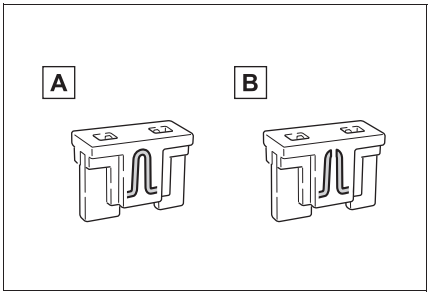


4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Types A et B:
Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Types C et D:
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

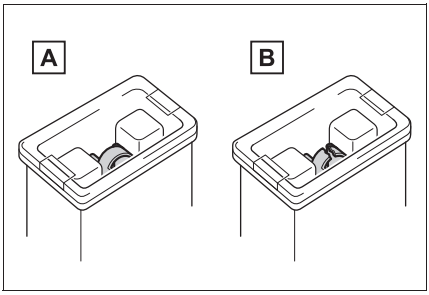
▶ Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

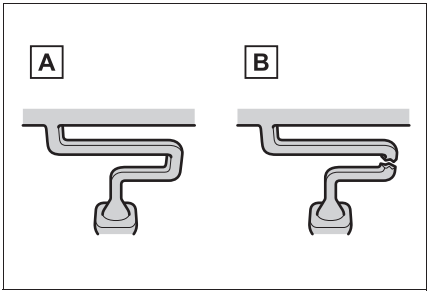
▶ Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

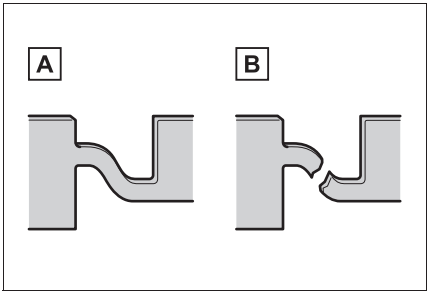
▶ Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type D



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après le remplacement d'un fusible

- Lorsque vous remontez le couvercle, vérifiez que la languette est bien en place.
- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée.
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
 Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

⚠ NOTE

■ Avant de remplacer les fusibles

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota.

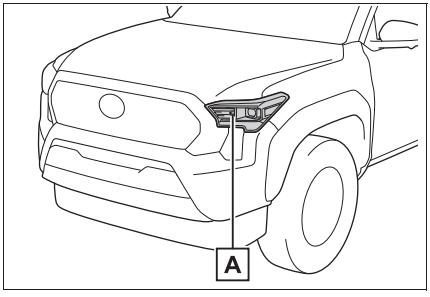
Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même l'ampoule suivante. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres éclairages, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P.675)

Emplacement de l'ampoule



A Feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule)

■ **Feux dont le remplacement nécessite votre concessionnaire Toyota**

- Projecteurs principaux
- Éclairages de jour
- Feux de stationnement/clignotants avant (type à DEL)
- Projecteurs antibrouillard
- Feux de position latéraux
- Clignotants latéraux
- Feux arrière
- Feux stop
- Feu de recul
- Clignotants arrière
- Troisième feu stop/éclairages de chargement
- Éclairage d'attelage (sur modèles équipés)
- Éclairage de benne
- Éclairage de la plaque d'immatriculation

■ **Lorsque vous remplacez les ampoules**

Confirmez que le culot de l'ampoule est bien monté dans son support et que la lumière ne filtre pas au travers de ce dernier.

■ **Feux à DEL**

Mis à part les feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule), les feux sont constitués d'un ensemble de diodes électroluminescentes (DEL). Si l'une des DEL est défaillante, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour lui faire changer le feu.

■ **Formation de condensation à l'intérieur de l'optique**

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des éclairages n'indique pas nécessairement une anomalie. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique d'un éclairage.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur des éclairages.

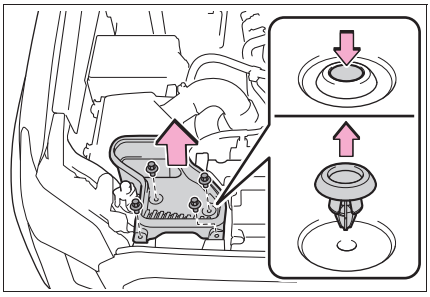
■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

→P.603

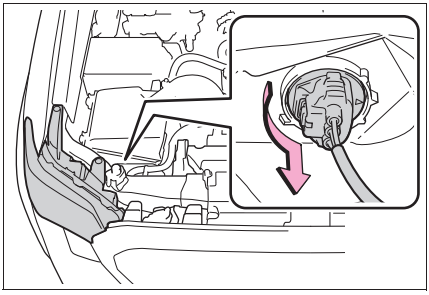
Remplacement des ampoules

■ Feux de stationnement/clignotants avant (type à ampoule)

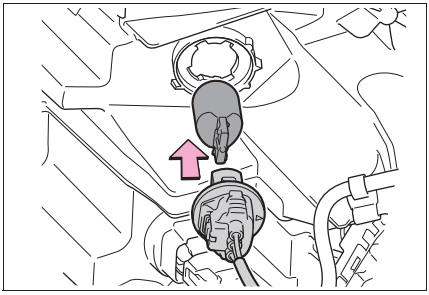
1 Retirez les 4 pinces à pousser et l'entrée du filtre à air. (pour le côté passager uniquement)



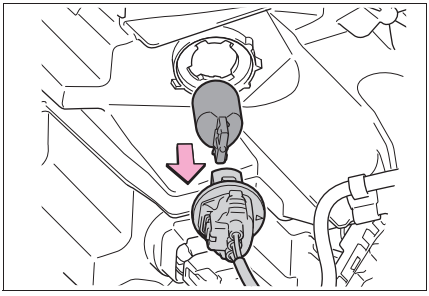
2 Tournez la base de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



3 Retirez l'ampoule.



4 Montez une ampoule neuve et tournez le culot dans le sens horaire.



5 Installez l'entrée du filtre à air et les 4 pinces à pousser. (pour le côté passager uniquement)

AVERTISSEMENT

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux. Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses. Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur du bloc optique. Cela est susceptible d'endommager les feux ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.
- N'essayez pas de réparer ni de démonter les ampoules, les connecteurs, les circuits électriques ou les composants. Vous risqueriez une électrocution et, par conséquent, des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter tout dommage ou incendie**

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 608

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence .. 609

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route 610

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué..... 612

Si vous suspectez un problème 616

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche..... 617

Si un message d'alerte s'affiche 631

En cas de crevaison.... 638

Si le système hybride ne démarre pas 649

Si vous perdez vos clés651

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 652

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.... 654

Si votre véhicule surchauffe 660

Si le véhicule est bloqué 663

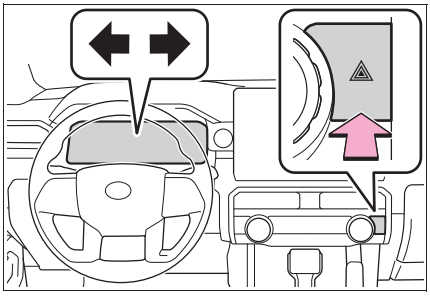
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Instructions d'utilisation

Appuyez sur le bouton pour faire clignoter en même temps tous les feux clignotants.

Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



Feux de détresse

- Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le système hybride est arrêté, la batterie 12 V risque de se décharger.
- Si l'un des coussins gonflables SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l'arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'arrêtent automatiquement après avoir clignoté pendant 20 minutes environ. Pour arrêter manuellement les feux de détresse, appuyez deux fois sur le bouton. (Il peut arriver que les feux de détresse ne s'allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

Arrêt du véhicule

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

▶ Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur N

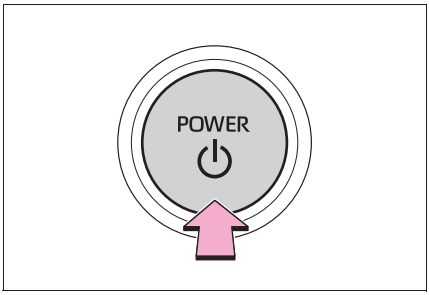
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

4 Arrêtez le système hybride.

▶ Si vous n'arrivez pas à mettre le sélecteur de vitesses sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le système hybride, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

■ Si le véhicule est arrêté en urgence

Il peut arriver que certaines fonctions de la climatisation, etc., soient en partie limitées afin d'abaisser la consommation électrique de la batterie 12 V.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

L'assistance au volant de direction sera perdue, ce qui rendra les manœuvres bien plus difficiles. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir circuler sur les routes noyées sous une grande hauteur d'eau. Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il est prévisible qu'il va se trouver noyé ou mis à la dérive. Gardez votre calme et appliquez les recommandations suivantes.

- Si vous pouvez ouvrir la porte, faites-le et évacuez le véhicule.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir la porte, utilisez le lève-vitre électrique pour ouvrir la vitre, et essayez de trouver par où évacuer.
- Si vous pouvez ouvrir la vitre, évacuez le véhicule par la fenêtre.
- Si l'eau montante vous empêche d'ouvrir la porte ou la vitre, restez calme, patientez que le niveau d'eau monte à l'intérieur du véhicule jusqu'au point où la pression d'eau s'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, puis ouvrez la porte après avoir attendu que l'eau montante ait envahi le véhicule, et évacuez-le.

Lorsque l'eau à l'extérieur est à un niveau supérieur à la moitié de la porte en hauteur, la pression qu'elle exerce empêche d'ouvrir la porte de l'intérieur.

■ Plancher sous le niveau d'eau

Lorsque le plancher est sous l'eau et que le temps passe, l'équipement électrique subit des dommages, les lève-vitres électriques sont inopérants, le moteur thermique et le moteur électrique s'arrêtent, et le véhicule n'est plus en état de se mouvoir.

■ Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence*1

Le pare-brise et les vitres de ce véhicule sont en verre feuilleté*2.

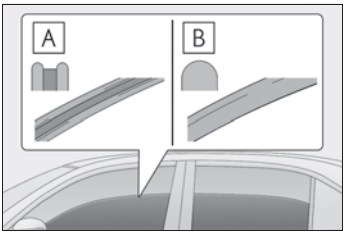
Il n'est pas possible de briser en éclats le verre feuilleté avec un marteau brise-vitres de secours*1.

*1: Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du commerce pour tout complément d'information sur les marteaux brise-vitres de secours.

*2: Sur modèles équipés

■ Comment distinguer le verre feuilleté

En coupe, le verre feuilleté est constitué de deux feuilles de verre collées l'une à l'autre.



A Verre feuilleté

B Verre trempé

AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Le véhicule risque en effet de subir des dommages et de se trouver immobilisé, puis noyé ou mis à la dérive, ce qui constitue un danger de mort.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

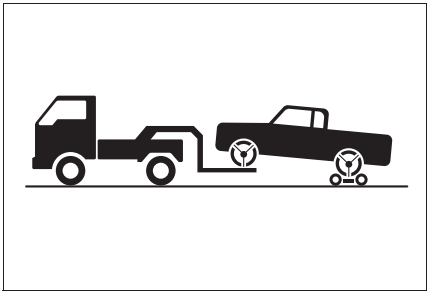
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le message d'alerte lié au système hybride est affiché à l'écran multifonctionnel et le véhicule ne peut plus rouler.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

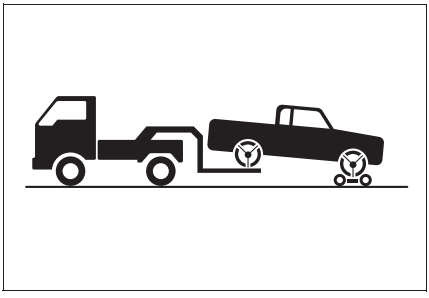
Remorquage avec une dépanneuse à panier

▶ Par l'avant



Placez des chariots de remorquage sous les roues arrière.

▶ Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

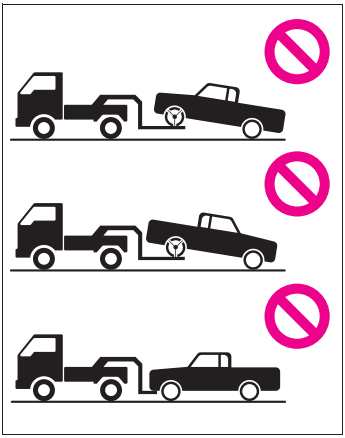
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

Veillez à transporter le véhicule avec les quatre roues levées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues en contact avec le sol, le risque existe que la chaîne de traction ou les organes associés subissent des dommages, que le véhicule se décroche de la dépanneuse, ou que l'électricité générée par le moteur en rotation provoque un incendie, selon la nature de la panne ou de l'anomalie.



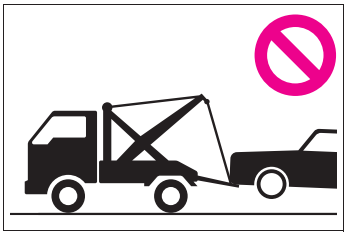
NOTE

■ Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous transportez le véhicule sur une dépannage à plateau, bloquez les roues avec des sangles d'arrimage. Consultez le manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode à appliquer pour arrimer les roues.

Afin d'éviter tout mouvement du véhicule pendant le transport, serrez le frein de stationnement et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses anneaux de remorquage. Cela ne doit être tenté que sur des routes à revêtement dur, sur une dis-

tance maximale de 50 miles (80 km) à moins de 18 mph (30 km/h).

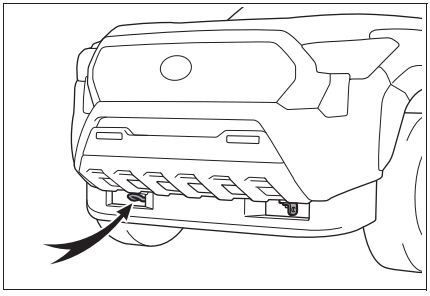
Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.

Procédure de remorquage de secours

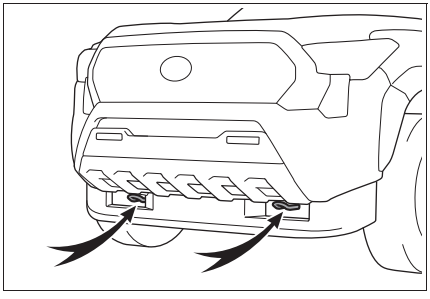
1 Fixez solidement les câbles ou les chaînes au(x) crochet(s) de remorquage.

Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

▶ Type A



▶ Type B



2 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Véhicules à 4RM non-permanentes: Mettez le sélecteur de transmission aux roues avant sur "2H".
Véhicules à 4RM permanentes: Mettez le sélecteur de transmission intégrale sur "H4F".

4 Mettez le sélecteur de vitesses sur N et desserrez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.242)

Lorsqu'il n'est pas possible de déplacer le sélecteur de vitesses: →P.237

■ Pendant le remorquage

Si le moteur est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

AVERTISSEMENT

■ Pendant le remorquage

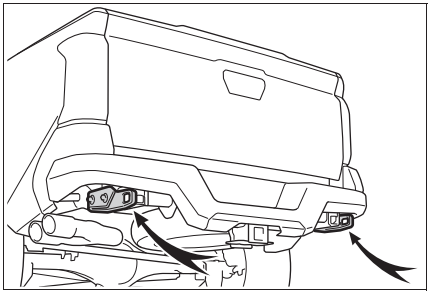
- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur arrêt. Il est possible que le volant soit bloqué et ne puisse pas être utilisé.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Points arrière de treuillage (sur modèles équipés)



AVERTISSEMENT

Ces points de treuillage sont prévus uniquement pour sortir de difficulté le véhicule alors qu'il est bloqué en tout-terrain ou en conditions précaires d'adhérence. Les points de treuillage ne doivent en aucun cas être utilisés pour tracter des matériels derrière le véhicule ni pour tracter le véhicule sur route.

■ Pendant le remorquage

- Alignez le véhicule tracteur avec le vôtre, afin que la traction sur les sangles de treuillage s'exerce bien dans l'axe vers l'arrière.
- Ne pas appliquer sur les points de treuillage un effort de traction supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV).
- Veillez à ce que la sangle de treuillage soit en tension avant de commencer à tirer le véhicule.
- Établissez un périmètre de sécurité à bonne distance des deux véhicules et autour de l'opération de treuillage et évacuez-en les curieux.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
 (Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Le thermomètre de liquide de refroidissement moteur pointe en permanence sur une température supérieure à la normale.
- Voltmètre indiquant en permanence une valeur supérieure ou inférieure à la normale.
- Manomètre de pression d'huile moteur indiquant en permanence une valeur inférieure à la normale.
- Le message d'alerte de température d'huile de transmission automatique est affiché

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions aux témoins d'alerte ou signaux sonores d'alerte

■ Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
BRAKE (États-Unis) ou (Rouge) (Canada)	Signale que: ● Le niveau de liquide de frein est bas; ou ● Le système de freinage est défaillant → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**

■ Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
(Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système du frein de stationnement → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement*

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale que le moteur est en surchauffe →**Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Conduite à tenir (→P.660)**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin d'alerte du circuit de charge* (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule →**Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur* (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale que la pression d'huile moteur est excessivement basse →**Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système hybride; ● Le système de gestion électronique du moteur; ou ● Le système de gestion électronique de l'accélérateur →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte SRS

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système de coussins gonflables SRS; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte ABS

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système ABS; ou ● Le système d'aide au freinage d'urgence → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Rouge) ou  (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte PCS (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision). → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.** Si le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'alerte PCS s'allume.

■ Témoin LTA (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système LTA (Aide au suivi de voie). → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.**

■ Témoin indicateur LDA (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Indique un dysfonctionnement du système LDA (Alerte de sortie de voie). → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.**

■ Témoin PDA (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système PDA (alerte proactive à la conduite). → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.**

■ Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système du régulateur de vitesse actif. → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.**

■ Témoin indicateur de régulateur de vitesse (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune)	Signale la présence d'une anomalie dans le système du régulateur de vitesse. → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.**

■ Témoin d'informations sur les aides à la conduite

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale que l'un ou l'autre des systèmes suivants est peut-être défaillant. ● PCS (Système de sécurité de pré-collision) ● LDA (Alerte de sortie de voie) → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.** Signale que l'un des systèmes suivants est défaillant, désactivé ou inactif. ● PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés) ● RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés) ● BSM (Surveillance de l'angle mort) ● RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.** Lorsque vous remorquez un autre véhicule. → **P.327**

■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Lorsqu'un signal sonore se déclenche: Signale la présence d'une anomalie dans le système intuitif d'aide au stationnement → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas: Signale que le système est temporairement indisponible, avec pour cause possible un capteur sale ou couvert de givre, etc. → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.635)**

■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système VSC/Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque; ● Le système TRAC; ● Le système d'aide au démarrage en côte; ● Le contrôle par freinage de la Sélection Multi-terrain (sur modèles équipés); ● Le Contrôle d'allure lente (sur modèles équipés); ou ● Le système d'assistance à la descente (sur modèles équipés) → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale* (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Lorsqu'un signal sonore se déclenche: ● Le système à freinage prioritaire est défaillant ● La sécurité de mise en mouvement est défaillante ● La sécurité de mise en mouvement est en action → **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.** Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas: Le système à freinage prioritaire est en action. → **Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.**

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

■ Témoin de maintien actif du freinage (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
HOLD (Clignotant)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de maintien du freinage → **Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)

Témoin d'alerte	Explications/Actions
PARK (Clignotant) (États-Unis) ou  (Clignotant) (Canada)	Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → **Appuyez à nouveau sur le bouton de frein de stationnement.** Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

■ Témoin de blocage de différentiel central

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de blocage de différentiel central →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin de blocage de différentiel arrière

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de blocage de différentiel arrière →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin de transmission intégrale en gamme rapide

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Jaune) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de transmission intégrale →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin de transmission intégrale en gamme lente

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Clignotant) (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans le système de transmission intégrale →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Témoin d'alerte de pression des pneus

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute environ: Défaillance du système d'alerte de pression des pneus →**Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.** Quand le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de ● Causes naturelles ● Pneu crevé →**Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Conduite à tenir (→P.627)**

■ Témoin d'alerte de réserve de carburant

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Signale qu'il reste moins de 2,7 gal. (10,4 L, 2,3 Imp.gal.) environ dans le réservoir de carburant →**Refaites le plein du véhicule.**

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)*

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité →**Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège passager avant est occupé, il faut aussi que la ceinture de sécurité soit attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.**

*: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès l'instant où vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, le signal sonore se déclenche. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pen-

dant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.
Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

■ Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (signal sonore d'alerte)*

Témoin d'alerte	Explications/Actions
	Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité →**Attachez la ceinture de sécurité.**

*: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière se déclenche pour avertir le passager arrière qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps, après que la ceinture de sécurité ait été attachée et détachée et que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'alerte de frein de caravane/remorque

Témoin d'alerte	Explications/Actions
 (Sur modèles équipés)	Signale la présence d'une anomalie dans: ● Le système de régulation du freinage de caravane/remorque; ou ● Le circuit d'attelage de caravane/remorque →**Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Signal sonore d'alerte

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

Témoin d'alerte SRS

Ce témoin d'alerte signale un problème avec les organes suivants:

- Boîtier électronique de coussins gonflables
- Capteurs d'impact avant
- Capteurs d'impact latéral (porte avant)
- Capteurs d'impact latéral (arrière)
- Capteurs de classification d'occupant du siège passager avant
- Capteur de position du siège conducteur
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant
- Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- Prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur, prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant et limiteur d'effort
- Coussins gonflables SRS
- Faisceaux et alimentations électriques liées au système SRS

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?

Si c'est le cas, remplissez immédiatement le réservoir de carburant.

- Le bouchon du réservoir de carburant est-il mal fermé?

Si c'est le cas, serrez-le correctement.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore d'alerte peut se déclencher.

Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus pour contrôler si l'un deux est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.638

Si aucun des pneus n'est crevé: Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis sur MARCHE. Vérifiez si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Le système d'alerte de pression des pneus est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

1 Après que les pneus aient suffisamment refroidi, contrôlez la pression de gonflage de chaque pneu et corrigez-la à la valeur préconisée.

2 Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après que plusieurs minutes se soient écoulées, contrôlez que chaque pneu est gonflé à la pression préconisée et effectuez une initialisation. (→P.580)

■ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'un pneu est remplacé par une roue de secours

La roue de secours temporaire n'est pas équipée de la valve d'avertissement de pression des pneus et de l'émetteur. En cas de crevaison, le témoin d'alerte de pression des pneus ne s'éteint pas, même si le pneu crevé est remplacé par la roue de secours temporaire.
Remplacez la roue de secours temporaire par le pneu réparé et réglez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint après plusieurs minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement

→P.578

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde.
Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.

AVERTISSEMENT

- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque.
 Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage préconisée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], il vous faut déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS-système d'alerte de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont notoirement sous-gonflés. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression qui convient. Rouler avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la longévité du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité à s'arrêter.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

AVERTISSEMENT

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système d'alerte de pression de pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (système d'alerte de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque d'être incapable de détecter ou signaler une basse pression des pneus comme il le devrait.

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'alerte de pression des pneus) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'alerte de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

NOTE

■ Pour vérifier le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en fabrications, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les alertes indiquant la défaillance d'un système ou une mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et les messages indiquant un besoin d'entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante.

De même, si un témoin d'alerte s'allume en même temps que s'affiche un message d'alerte, appliquez la mesure corrective correspondant au témoin d'alerte. (→P.617)

Si un message d'alerte est toujours affiché après que vous ayez effectué les actions qui conviennent, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d'alerte

Les messages d'alerte expliqués ci-après peuvent différer de ceux affichés en réalité, selon les conditions fonctionnelles et les caractéristiques techniques du véhicule.

■ Si un message est affiché concernant une action

- Si un message est affiché concernant une action sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein

Un message d'avertissement concernant l'actionnement de la pédale de frein peut s'afficher lorsque les systèmes d'aide à la conduite tels que le système de sécurité de pré-collision (PCS) ou le régulateur de vitesse actif fonctionnent. Si un message d'alerte s'affiche, veillez à ralentir le véhicule ou à vous conformer aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

Un message d'alerte s'affiche lorsque le système à freinage prioritaire est en action. (→P.202)

Un message d'alerte s'affiche lorsque la sécurité de mise en mouvement est en action (→P.209). Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

- Si un message est affiché concernant une action sur le contacteur de démarrage

Le système affiche des instructions d'utilisation du contacteur de démarrage lorsque vous appliquez une procédure incorrecte pour démarrer le système hybride ou lorsque vous n'utilisez pas le contacteur de démarrage comme il convient. Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel pour utiliser à nouveau le contacteur de démarrage.

- Si un message est affiché concernant une action sur le sélecteur de vitesses

Pour éviter toute fausse manœuvre avec le sélecteur de vitesses ou que le véhicule se mette en mouvement sans que vous vous y attendiez, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel vous demandant de changer de position

le sélecteur de vitesses. Dans ce cas, conformez-vous aux instructions du message et agissez sur le sélecteur de vitesses.

- Si un message ou une image est affiché(e) concernant l'état ouvert/fermé d'un organe ou le renouvellement d'un consommable

Confirmez l'organe indiqué par l'écran multifonctionnel ou le témoin d'alerte, puis mettez en application la solution demandée, comme fermer la porte ouverte ou renouveler le consommable.

Si un message est affiché indiquant la nécessité de rendre visite à votre concessionnaire Toyota

Le système ou l'organe indiqué à l'écran multifonctionnel est défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si un message est affiché indiquant la nécessité de consulter le Manuel du propriétaire

- Si le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché, suivez les instructions (→P.660).
- Si les messages suivants sont affichés, c'est que le véhicule connaît peut-être une défaillance. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.
 - "Défaillance du système hybride"
 - "Vérifiez le moteur"
 - "Dysfonctionnement du système de batterie de traction"
 - "Anomalie d'accélérateur."
 - "Système hybride arrêté"
 - "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire"
- Si les messages suivants sont affichés, c'est que le véhicule connaît peut-être une défaillance. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - "Pression d'huile basse. Arrêtez dans endroit sûr. Voir manuel propr"
 - "Puissance de freinage faible S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation"
- Si le message "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" est affiché, le filtre est peut-être colmaté, les prises d'air de ventilation sont peut-être obstruées ou le conduit est peut-être déboîté. Par conséquent, procédez comme suit pour y remédier.

Nettoyage des prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.593)

Si le message d'alerte s'affiche alors que vous avez nettoyé les prises de ventilation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le message "Passez en position P avant de quitter le véhicule" est affiché

Le message est affiché lorsque vous ouvrez la porte conducteur sans mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT, alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.

Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Si le message "Arrêt automatique pour économiser la batterie" est affiché

L'alimentation électrique a été isolée sous l'action de la fonction de coupure automatique du contact.

La prochaine fois que vous démarrerez le système hybride, accélérez

légèrement pour en accroître le régime et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ pour recharger la batterie 12 V.

Si le message "Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché

Il est possible que les systèmes suivants soient défaillants. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Le système de projecteurs principaux à DEL
- AHB (Feux de route automatiques)

Si le message "Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez" est affiché

Le niveau d'huile moteur est peut-être bas. Vérifiez le niveau d'huile moteur, et faites l'appoint si nécessaire (→P.565). Il peut arriver que ce message s'affiche si le véhicule est arrêté en pente. Roulez jusqu'à un lieu où le sol est bien à plat et vérifiez si le message disparaît.

Si le message "Système hybride arrêté Assistance à la direction faible" est affiché

Ce message s'affiche si le système hybride est arrêté pendant la marche du véhicule.

Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

Si le message "Entretien bientôt requis" est affiché

Indique la nécessité de procéder bientôt à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation du message.

Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.554)

*: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

Si le message "Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché

Indique la nécessité de procéder à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.)

Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.554)

*: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

Si le message "Entretien huile moteur requise Consultez votre concessionnaire" est affiché

Le moteur ou un de ses composants présente un dysfonctionnement. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le message "Entretien de l'huile bientôt requis" est affiché

Indique que le moment est venu de vidanger l'huile moteur.

Vérifiez l'huile moteur, et remplacez-la si nécessaire. Après la vidange

de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.567)

■ Si le message "Entretien de l'huile requis" est affiché

Indique que la vidange moteur doit impérativement être effectuée.

Faites contrôler et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile par votre concessionnaire Toyota. Après la vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.567)

■ Si le message "Aide au stationn. non disp. Capteur bloqué" est affiché à l'écran multifonctionnel (sur modèles équipés)

Il est possible qu'un capteur soit recouvert de gouttelettes d'eau, de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de l'eau, glace, neige, boue, etc., qui le recouvre afin que le système retrouve un fonctionnement normal.

Par ailleurs, du fait de la formation de glace sur le capteur par temps froid, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché ou que le capteur soit incapable de détecter un obstacle. Dès lors que la glace a fondu, le système retrouve un fonctionnement normal.

Si un capteur est sale, son emplacement est indiqué à l'écran.

Si une anomalie est indiquée alors même que le capteur est propre et exempt de toute gouttelette d'eau, glace ou neige, il est peut-être défaillant dans son fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si le message "Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire" est affiché

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés)

Nettoyez la caméra arrière et vérifiez l'absence de toute matière étrangère.

■ Si le message "Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire" est affiché

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LDA (Alerte de sortie de voie)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- AHB (Feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- PDA (Aide proactive à la conduite)
- BSM (Surveillance de l'angle mort)
- RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés)

Faites inspecter au plus vite le véhi-

cule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le message "Système arrêté Voir manuel du propriétaire" est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

Contrôlez l'icône affichée et suivez les méthodes de correction suivantes.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LDA (Alerte de sortie de voie)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- AHB (Feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- PDA (Aide proactive à la conduite)
- BSM (Surveillance de l'angle mort)
- RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- RCD (Détection par la caméra arrière) (sur modèles équipés)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Vérifiez la tension de la batterie 12 V.
- Vérifiez si les capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0 sont recouverts d'une matière étrangère. Nettoyez-les si c'est le cas. (→P.267)
- Véhicule équipé de la détection par la caméra arrière (RCD): Vérifiez si le hayon est ouvert.

Identifiez les cas de figure dans lesquels il arrive que les capteurs ne fonctionnent pas normalement, et améliorez la situation si c'est possible. (→P.270, 335, 340, 348, 353, 362, 364, 366)

- Vérifiez si le pare-chocs arrière et les capteurs (→P.330) utilisés par la fonction BSM ou RCTA sont recouverts d'une matière étrangère. Nettoyez-les si c'est le cas.
- Vérifiez si les capteurs, y compris à caméra, sont recouverts d'une matière étrangère. Nettoyez-les si c'est le cas. (→P.336)

Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont fonctionnels, l'indication disparaît normalement d'elle-même.

■ **Si le message "Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire" est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LDA (Alerte de sortie de voie)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- AHB (Feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif

- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Utilisez les essuie-glaces de pare-brise pour nettoyer le pare-brise ou le débarrasser des corps étrangers.
- Utilisez le système de climatisation pour désembuer le pare-brise.
- Fermez le capot, retirez les adhésifs, etc. susceptibles de masquer la caméra frontale.

■ Si le message "Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale" est affiché

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LDA (Alerte de sortie de voie)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- AHB (Feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Si la caméra frontale est brûlante, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil, utilisez le système de climatisation pour abaisser la température autour d'elle
- Si un pare-soleil était abaissé alors que le véhicule était en stationnement, selon son type, il peut arriver que la lumière du soleil qu'il renvoie entraîne un échauffement excessif de la caméra frontale
- Si la caméra frontale est froide, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au froid intense, utilisez le système de climatisation pour accroître la température autour d'elle

■ Si le message "Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar" est affiché

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif
- PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Vérifiez si un corps étranger adhère au capteur radar ou à son cache, et nettoyez ces derniers si nécessaire (→P.267)
- Il peut arriver que ce message s'affiche lorsque vous circulez sur un itinéraire dégagé ou dans une région isolée où les véhicules et les infrastructures sont rares, comme le désert, le milieu rural ou péri-urbain, etc.

Vous pouvez faire disparaître ce message en circulant dans une région dense en infrastructures, véhicules, etc.

■ **Si le message "Système arrêté Capteur radar avnt hors plage temp Attendre retour à temp normale" est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif
- PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- La température du capteur radar est hors de sa plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne à une valeur adéquate.

■ **Si le message "Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire" est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif
- PDA (Aide proactive à la conduite)

Appliquez les mesures de correction suivantes.

- Vérifiez si un corps étranger adhère au capteur radar ou à son cache, et nettoyez ces derniers si nécessaire (→P.267)
- Il est possible que le capteur radar soit désaligné et qu'il se réétalonne automatiquement pendant la marche du véhicule. Continuez à rouler pendant un moment.

■ **Si le message "Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire" est affiché**

Signale qu'un des systèmes suivants est désactivé.

- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque vous appuyez plusieurs fois de suite sur le bouton d'aide à la conduite.

Appuyez brièvement et franchement sur le bouton d'aide à la conduite.

■ **Si le message "Hayon électrique indisponible Fermer complètement le hayon manuellement pour réactiver le hayon électrique" est affiché (sur modèles équipés)**

Si le message suivant est affiché après que vous ayez appuyé sur le bouton d'ouverture du hayon électrique, ce dernier nécessite une réinitialisation. Pour réinitialiser le hayon électrique, fermez-le manuellement en veillant à bien le clencher.

Il peut arriver que le hayon électrique nécessite une réinitialisation après les événements suivants.

- La protection anti-pincement s'est déclenchée et le hayon n'est pas complètement fermé.
- Vous avez débranché puis rebranché le hayon, et il n'est pas complètement fermé.
- Vous avez appuyé sur le bouton principal de hayon électrique alors que ce dernier n'était pas complètement fermé.
- Vous avez rebranché la batterie 12 V alors que le hayon n'était pas complètement fermé.

Lorsque le hayon est complètement fermé et parfaitement clenché, le système se réinitialise et le message disparaît.

■ **Si le message "Indisponibilité ou dysfonctionnement du hayon électrique Visitez votre concessionnaire" est affiché (sur modèles équipés)**

Lorsque le message suivant est affiché, c'est une indication d'anomalie dans le système.

Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.

Pour plus de détails sur les pneus: P.574

⚠ AVERTISSEMENT

■ **En cas de crevaison**

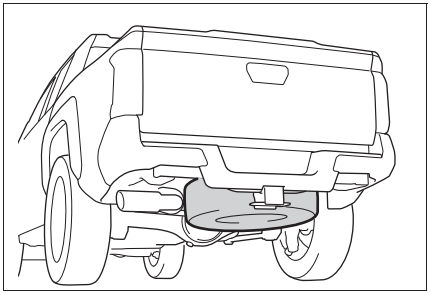
Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de réparer le pneu

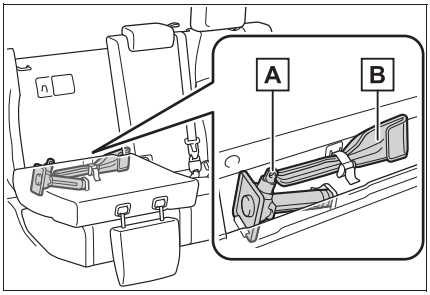
- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plan et stable.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P.608)

Emplacement de la roue de secours, du cric et des outils

■ Roue de secours

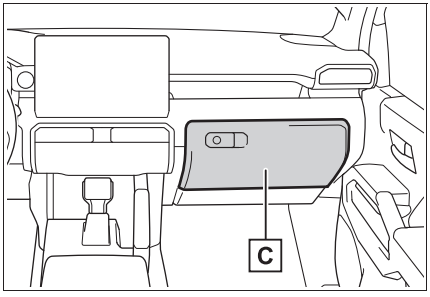


■ Cric et outils



A Cric

B Trousse à outils



C Douille à écrou de roue antivol (sur modèles équipés)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric de bord

Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule. Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Disposez convenablement le cric à son point de levage.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le système hybride ni utiliser le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

■ Utilisation de la manivelle du cric

Enfoncez la tête carrée bien à fond jusqu'à ce que vous perceviez un déclic, pour éviter que la rallonge ne se sépare intempestivement de la manivelle.

Écrou de roue antivol (sur modèles équipés)

Lorsque vous devez changer une roue sur un véhicule équipé d'écrous de roue antivol, procédez comme suit pour démonter et remonter ces derniers. La douille à utiliser avec les écrous de roue antivol est rangée dans la boîte à gants. Remettez toujours la douille à écrous de roue antivol à son emplacement initial après usage, afin d'éviter de la perdre. (→P.639)

■ Démontage

Pour que le démontage soit plus facile, il faut toujours desserrer l'écrou de roue antivol en premier.

1. Présentez la douille à écrou de roue antivol sur l'écrou antivol et tournez-la afin de faire coïncider son empreinte avec celle de l'écrou.
2. Emboîtez la clé à écrous de roue sur la douille à écrou antivol et, en appliquant la pression sur la douille, desserrez l'écrou de roue antivol.

■ Montage

Pour que le montage soit plus facile, il faut toujours serrer l'écrou de roue antivol en dernier.

1. À la main, montez un écrou de roue antivol sur chaque roue.
2. Présentez la douille à écrou de roue antivol sur l'écrou antivol et tournez-la afin de faire coïncider son empreinte avec celle de l'écrou.
3. Emboîtez la clé à écrous de roue sur la douille à écrou antivol et, en appliquant la pression sur la douille, serrez l'écrou de roue antivol au couple prescrit.

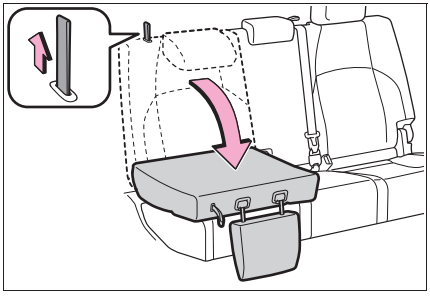
NOTE

■ Lorsque vous utilisez la douille à écrou de roue antivol (sur modèles équipés)

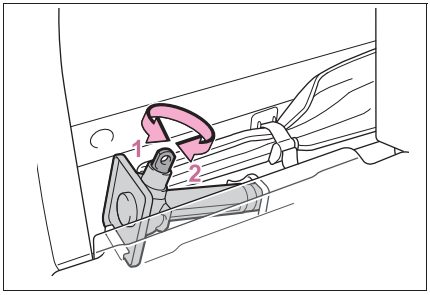
Ne pas utiliser une clé à chocs. L'utilisation d'une clé à chocs risque d'occasionner des dommages irréversibles à l'écrou de roue antivol et à la douille correspondante. Si vous avez le moindre doute sur l'utilisation des écrous antivol, prenez contact avec concessionnaire Toyota.

Accès au cric et à la trousse à outils

1 Rabattez l'appui-tête (→P.169), puis tirez sur la sangle pour rabattre le dossier de siège.



2 Desserrez et retirez le cric.

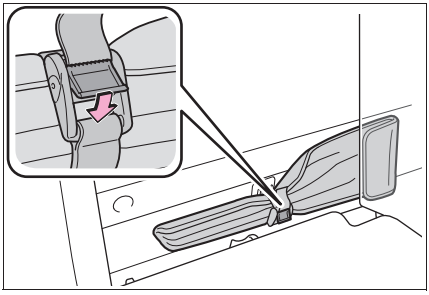


1 Desserrer

2 Serrer

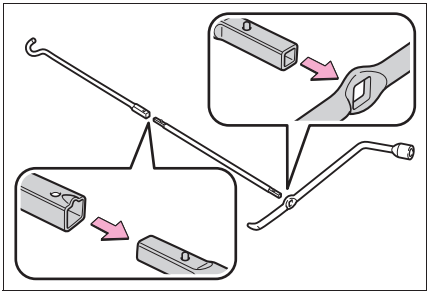
Après avoir utilisé le cric, procédez dans l'ordre exactement inverse des opérations pour le ranger.

3 Décrochez la sangle de serrage et sortez la trousse à outils.



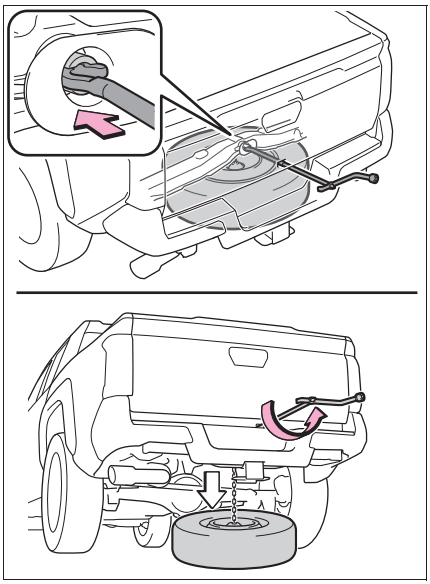
Accès à la roue de secours

1 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.

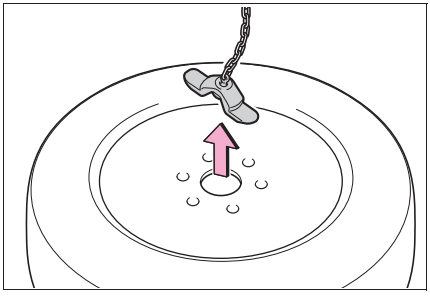


2 Insérez l'extrémité de la rallonge de manivelle du cric

dans la vis de descente et tournez-la vers la gauche.

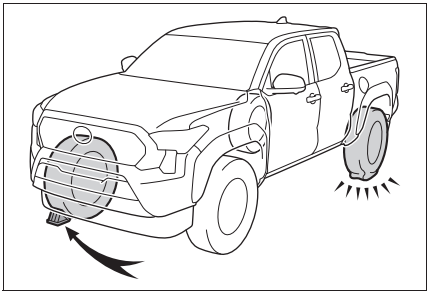


3 Une fois la roue descendue complètement jusqu'au sol, retirez le support.



Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

1 Calez les roues.

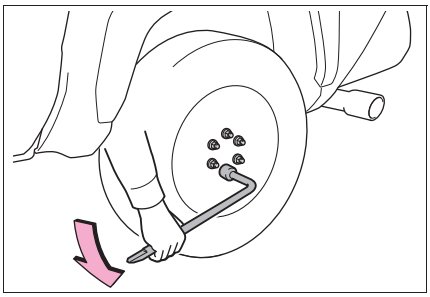


Pneu	Position des cales de roue
Côté avant gauche	En arrière de la roue arrière droite
Côté avant droit	En arrière de la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	En avant de la roue avant droite
Côté arrière droit	En avant de la roue avant gauche

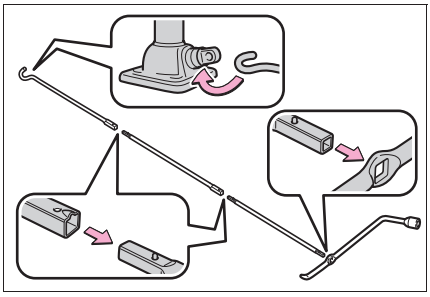
2 Desserrez d'un tour les écrous de roue.

Véhicules équipés d'écrous de roue antivol: Utilisez la douille à écrou de roue antivol pour desserrer ces der-

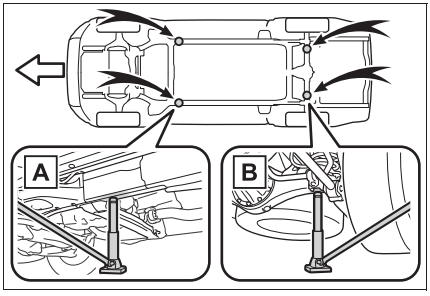
niers.



3 Assemblez la rallonge de la manivelle du cric comme indiqué sur la figure.



4 Placez le cric sur le point de levage indiqué.



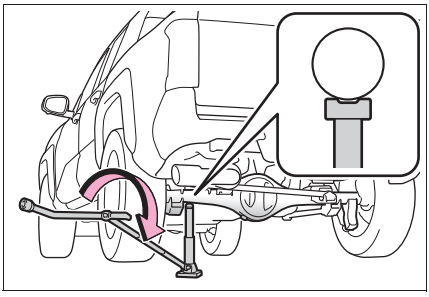
A Avant

B Arrière

Assurez-vous que le sol sur lequel repose le cric est stable et bien à plat.

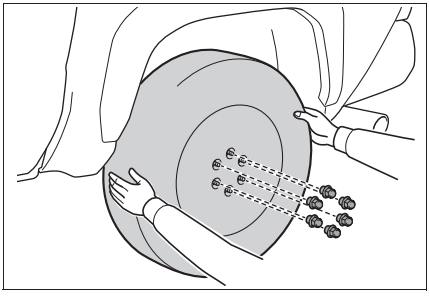
5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

Lorsque vous disposez le cric sous le carter d'essieu arrière, assurez-vous de bien orienter la rainure sur le dessus du cric dans le même sens que le carter d'essieu arrière.



6 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



AVERTISSEMENT

■ **Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé**

● Respectez les précautions suivantes.

Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves:

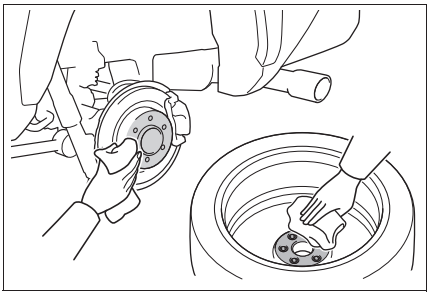
AVERTISSEMENT

- Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de la sortir de sous le véhicule.
- Ne pas essayer de démonter l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule. Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement déposée au montage des écrous de roue.
- Après le remplacement d'une roue, vérifiez le couple de serrage dès que possible. Jante en acier: 154 ft•lbf (209 N•m, 21,3 kgf•m) Jante en aluminium: 97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)
- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Resserrez les écrous de roue avant d'avoir parcouru 100 miles (160 km).
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur.

Montage de la roue de secours

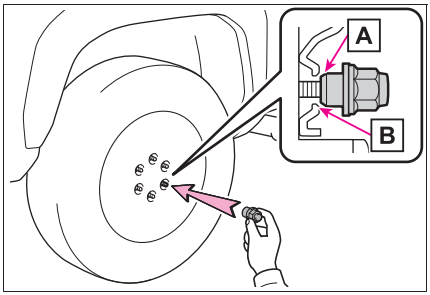
1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

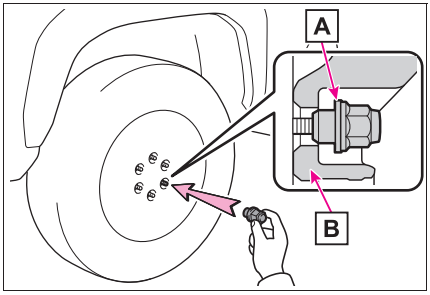


2 Montez la roue de secours et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

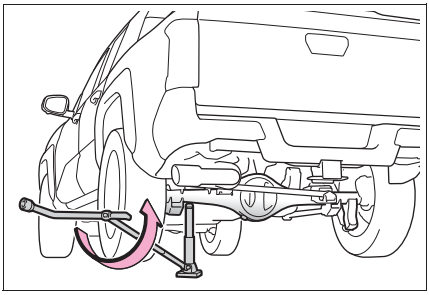
Lorsque vous remplacez une roue à jante aluminium par une roue à jante acier (y compris une roue de secours compacte), serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique [A] entre légèrement en contact avec le chanfrein [B] du voile de la jante.



Lors du remplacement d'une roue en aluminium par une roue de rechange en aluminium, serrez les écrous jusqu'à ce que la rondelle de l'écrou [A] ne soit plus en contact avec la roue à disque [B].



3 Reposez le véhicule au sol.

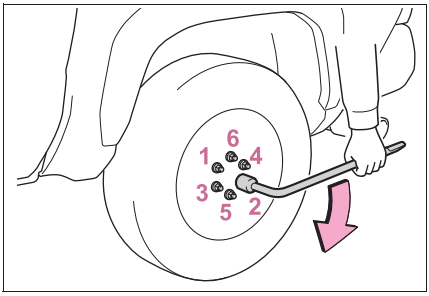


4 Serrez fort les écrous de roue à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure, à l'aide d'une clé à écrous de roue.

Véhicules équipés d'écrous de roue antivol:
Serrez l'écrou de roue antivol avec la douille correspondante, après avoir serré tous les autres écrous de roue.

Couple de serrage:
Jante en acier: 154 ft•lbf (209 N•m, 21,3 kgf•m)

Jante en aluminium: 97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)



AVERTISSEMENT

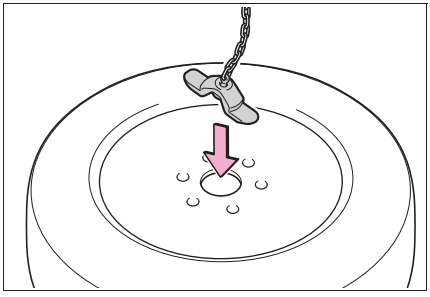
■ Rangement de la roue crevée

Le non-respect des instructions détaillées pour le rangement de la roue peut entraîner des dommages subis par le support de la roue de secours, suivis de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

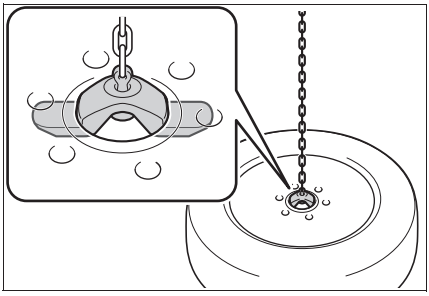
Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils

1 Démontez l'enjoliveur central de roue en le poussant par le côté opposé.

2 Couchez la roue avec la valve d'air tournée vers le haut, et mettez en place le support.
Tournez la rallonge de manivelle de cric vers la droite pour mettre la chaîne en tension.



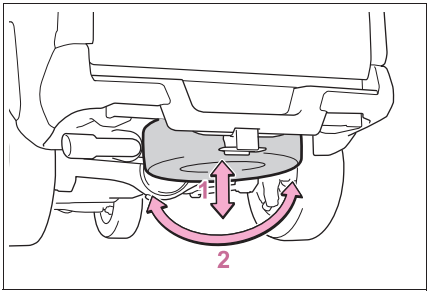
3 Contrôlez pour vous assurer que le support est bien centré dans le moyeu de roue.



4 Remontez la roue en place et pendant toute l'opération, veillez à ce qu'elle monte bien verticalement sans se coincer nulle part au passage, pour éviter qu'elle ne soit brutalement projetée en avant en cas d'accident ou de freinage violent.

Couple de serrage:
34,7 ft•lbf (46,6 N•m, 4,8 kgf•m)

5 Confirmez que tout mouvement est impossible après serrage:



1 Poussez et tirez sur le pneu

2 Essayez de faire tourner

Vérifiez visuellement que le pneu n'est accroché nulle part autour.

En cas de mouvement possible ou

de mauvaise mise en place, répétez les étapes **2** et **4**.

6 Répétez l'étape **5** chaque fois que vous descendez la roue ou la changez de place.

7 Rangez et attachez solidement les outils et le cric.

■ Roue de secours provisoire

- La roue de secours provisoire est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" indiqué sur la jante et/ou le flanc du pneu.
 Utilisez la roue de secours provisoire temporairement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours provisoire. (→P.674)

■ Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire

La roue de secours provisoire étant dépourvue de valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours provisoire après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, ce dernier reste allumé.

■ Si vous crevez de l'arrière sur une route enneigée ou verglacée

Montez la roue de secours provisoire à la place d'une des roues avant du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues arrière:

1 Montez la roue de secours provisoire à la place d'une roue avant.

2 Remplacez la roue à plat par la roue avant que vous venez de démonter du véhicule.

3 Montez les chaînes à neige sur les roues arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la roue de secours provisoire

- Gardez à l'esprit que la roue de secours provisoire fournie est spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours provisoire sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours provisoire à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours provisoire par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

■ Lorsque la roue de secours est montée

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- AHB (Feux de route automatiques)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- LDA (Alerte de sortie de voie)
- Régulateur de vitesse actif

AVERTISSEMENT

- Régulateur de vitesse
- EPS
- Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque
- Système d'alerte de pression des pneus
- BSM (Surveillance de l'angle mort)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- Moniteur de vision panoramique (sur modèles équipés)
- Moniteur Multi-terrain (sur modèles équipés)
- Aide au stationnement Toyota à moniteur (sur modèles équipés)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)
- Système de navigation (sur modèles équipés)

Par ailleurs, le système suivant peut non seulement ne pas être exploité au maximum de ses possibilités, mais il peut avoir un effet négatif sur les organes du groupe motopropulseur:

- Système 4RM

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours provisoire

Limitez la vitesse du véhicule à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours provisoire.

La roue de secours provisoire n'est pas conçue pour supporter les hautes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Ne pas rouler avec un pneu à plat

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours provisoire

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours provisoire.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ Lorsque vous rangez la roue dont le pneu est crevé

Veillez à ce que rien de se prenne entre la roue et le soubassement du véhicule.

NOTE

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota, car la valve à émetteur peut facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus lorsque vous remplacez le pneu. (→P.579)

Si le système hybride ne démarre pas

Les causes faisant que le système hybride ne démarre pas sont variables selon la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P.229)

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P.652)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Refaites le plein du véhicule.
- Le système antidémarrage est peut-être défaillant. (→P.89)
- Le système hybride est peut-être défaillant en raison d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, selon le type de défaillance, une mesure de secours existe

et permet de démarrer le système hybride. (→P.650)

- La température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est peut-être extrêmement basse (inférieure à -31°F [-35°C] environ). (→P.230)

Les éclairages intérieurs et les projecteurs principaux éclairent faiblement, ou l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.654)
- Les bornes de la batterie 12 V sont peut-être corrodées ou desserrées. (→P.572)

Les éclairages intérieurs et les projecteurs principaux ne s'allument pas, ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.654)
- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux). (→P.572)

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage d'urgence

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement.
Ne pas utiliser cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

1. Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré. (→P.241)

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

2. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
3. Mettez le contacteur de démarrage sur ACC[*1, 2].
4. Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

[*1]: Vous pouvez activer/désactiver

le mode ACC dans le menu de personnalisation. (→P.691)

*2: Lorsque l'ACC est désactivé, mettez le contacteur de démarrage MARCHE puis sur ARRÊT, et effectuez l'étape suivante dans les 5 secondes.

Si vous perdez vos clés

De nouvelles clés d'origine peuvent être confectionnées par votre concessionnaire Toyota avec une autre clé et le numéro de clé indiqué sur la languette qui le porte.

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

NOTE

■ Lorsque vous avez perdu une clé électronique

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes et la clé à carte (sur modèles équipés) qui ont été fournies avec votre véhicule.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P.156) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le système hybride.

■ Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction. (Fonctions personnalisables: →P.695)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P.156)
- La clé électronique n'est peut-être plus fonctionnelle. (→P.156)

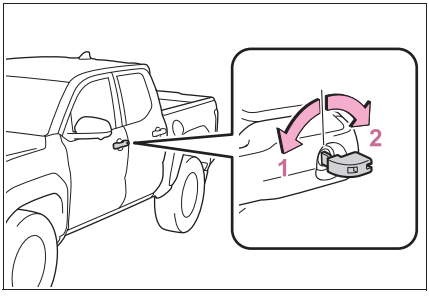
NOTE

■ En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé conventionnelle (→P.131) pour effectuer les opérations suivantes:

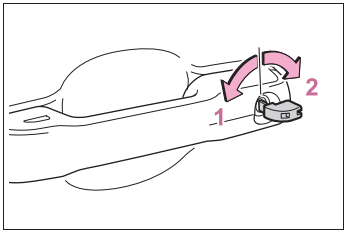


1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

En tournant la clé, on déverrouille la porte du conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

Fonctions asservies à la clé



1 Fermeture des vitres latérales et du toit ouvrant*. (rotation longue)

2 Ouverture des vitres latérales et du toit ouvrant*. (rotation longue)

Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'utilisation des vitres électriques et du toit ouvrant (sur modèles équipés)

Actionnez la vitre électrique ou le toit ouvrant après avoir vérifié qu'aucune partie du corps d'un passager ne risque d'être coincée dans la vitre ou le toit ouvrant. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant.

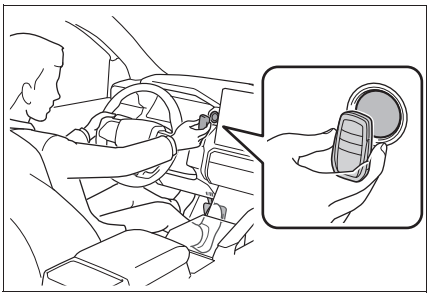
Démarrage du système hybride

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contacteur de démarrage.

Dès que la clé électronique est détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe sur MARCHE.

Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation et que la personnalisation ACC est sur ON, le contacteur de démarrage passe sur ACC.



3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que est affiché à l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de démarrer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le faites normalement pour arrêter le système hybride.

■ Pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.598)

■ Alarme

Utiliser la clé conventionnelle pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme. Si une porte est déverrouillée à l'aide de la clé conventionnelle lorsque le système d'alarme est activé, l'alarme pourrait se déclencher. (→P.90)

■ Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape **3** ci-dessus. Le système hybride ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P.233)

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée

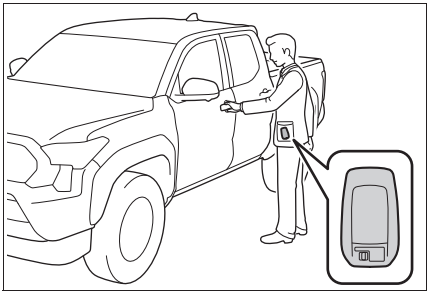
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule. Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du système hybride

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

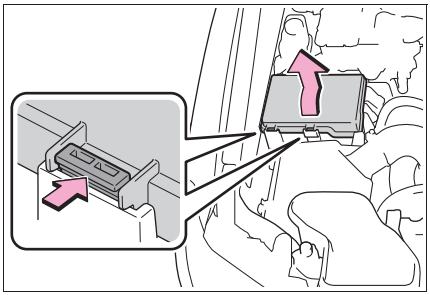
1 Assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, selon la situation, il peut arriver que l'alarme se déclenche et que les portes se verrouillent. (→P.91)

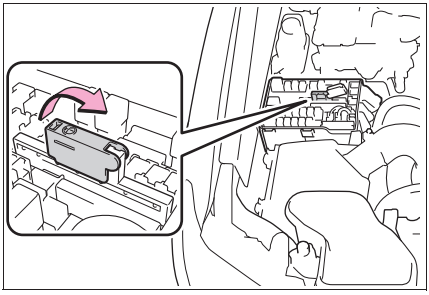


2 Ouvrez le capot (→P.562) et le couvercle de la boîte à fusibles.

Appuyez sur l'ergot pour libérer la languette, puis tirez le couvercle vers le haut.

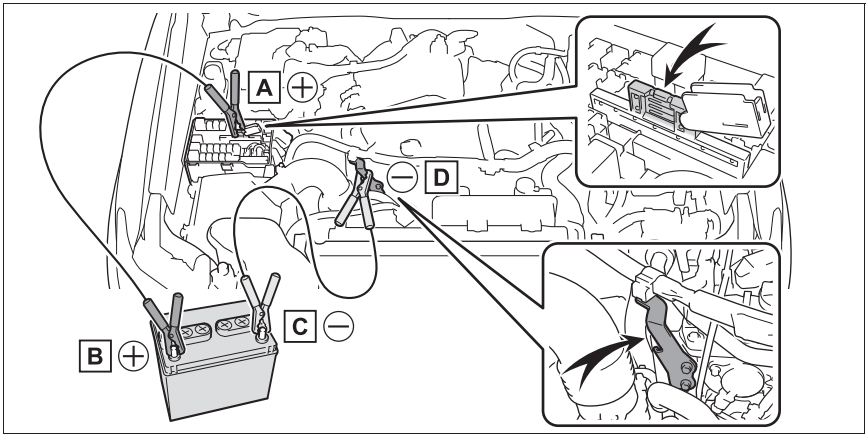


3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage.



4 Branchez une pince du câble positif à [A] de votre véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à [B] du second véhicule. Ensuite, branchez une pince du câble négatif à [C] du second véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à [D].

Utilisez des câbles de démarrage de longueur suffisante pour atteindre les bornes et le point de raccordement précisés.



[A] Borne spéciale pour câbles de démarrage (votre véhicule)

[B] Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)

[C] Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)

D Point métallique indiqué dans l'illustration

5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage sur MARCHE.

8 Sitôt le système hybride du véhicule démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

9 Pour remettre l'habillage de moteur, procédez dans l'ordre inverse des étapes pour le retirer.

10 Fermez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage, et remontez dans sa position initiale le couvercle de la boîte à fusibles.

Une fois le moteur démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les projecteurs principaux et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).
- Lorsque la personnalisation ACC est sur arrêt, le système multimédia est toujours alimenté même si le contacteur de démarrage est éteint.
 Pour mettre le système multimédia hors tension, utilisez le contacteur de démarrage du système multimédia. Pour plus de détails, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque la batterie 12 V est démontée ou déchargée

- Les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est complètement déchargée, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Il peut arriver que certains systèmes nécessitent une initialisation. (→P.704)

■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V

Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V, les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Avant de débrancher les bornes de la batterie 12 V, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Recharge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie 12 V peut se décharger, et le système hybride peut ne plus démarrer. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V

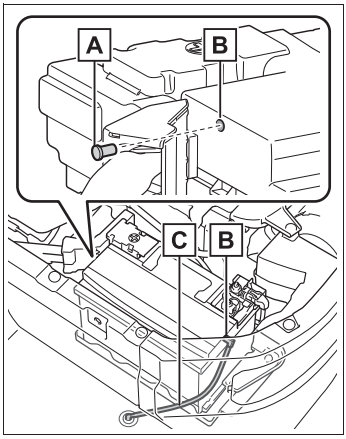
- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Il peut arriver que le système hybride ne démarre pas à la première tentative faisant suite au remontage de la batterie 12 V. Dans ce cas, appliquez pour démarrer le système hybride la procédure prévue en cas de fonctionnement anormal de la clé électronique (→P.653). Ce n'est pas le signe d'une anomalie, sachant que le système hybride démarrera normalement à la seconde tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient dans le mode qui a précédé la décharge de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
 Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.
- Il peut arriver que certains systèmes nécessitent une initialisation. (→P.704)

Lorsque vous remplacez la batterie 12 V

- Utilisez une batterie 12 V conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie dont le bac est d'une taille comparable à celle de la précédente (LN3), et au moins équivalente en capacité de décharge horaire à 20 heures (20HR), en ampérage sur une heure à 70 Ah, et en ampérage maximum (CCA) à 603A.
 - Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie 12 V.
 - Si la capacité de décharge horaire à 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie 12 V se décharge et que le système hybride ne puisse plus démarrer.
- Utilisez une batterie au calcium à ventilation
- Utilisez une batterie 12 V munie d'une poignée. Si vous utilisez une batterie 12 V sans poignée, elle est plus difficile à retirer.
- Lorsque vous démontez la batterie 12 V: →P.572
- Veillez à repousser la batterie 12 V vers l'avant et vers l'intérieur du véhicule avant de serrer.
- Après le remplacement, attachez convenablement les éléments suivants à l'orifice de dégazage de la batterie 12 V.
 - Utilisez le flexible de dégazage qui était solidaire de la batterie 12 V avant le remplacement et confirmez qu'il est convenablement branché à l'orifice côté véhi-

cule.
- Utilisez le bouchon d'orifice de dégazage fourni avec la batterie 12 V remplacée ou celui monté sur la batterie avant le remplacement. (Selon la batterie 12 V à remplacer, il peut arriver que l'orifice de dégazage soit obturé.)

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.



A Bouchon d'orifice de dégazage

B Orifice de dégazage

C Flexible de dégazage

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une partie métallique quelconque lorsque vous la débranchez, cela peut créer une étincelle susceptible de provoquer un incendie, en plus d'un choc électrique par lequel vous pouvez être gravement blessé, voire tué.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu accidentelle des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni de briquet à proximité de la batterie 12 V, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

■ Précautions avec la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie 12 V.

AVERTISSEMENT

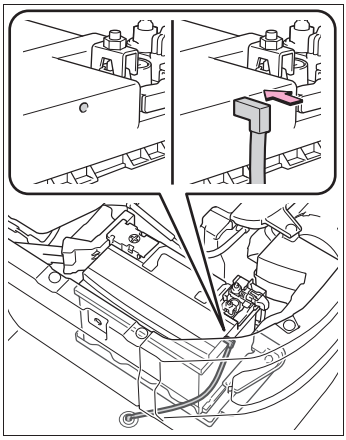
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte de la batterie 12 V avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin. Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Après la recharge de la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Toyota. Si vous continuez à utiliser le véhicule alors que la batterie 12 V se détériore, elle peut laisser échapper un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lorsque vous remplacez la batterie 12 V

- Pour tout complément d'information sur le remplacement de la batterie 12 V, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Après le remplacement, branchez convenablement le flexible de dégazage et le bouchon d'orifice de dégazage à l'orifice de dégazage de la batterie 12 V de remplacement. Faute d'un montage correct, des gaz (d'hydrogène) peuvent s'échapper à l'intérieur du véhicule, d'où un danger potentiel de mise à feu et d'explosion de ces gaz.



NOTE

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne risquent pas d'être pris dans le ventilateur de refroidissement.

■ Lorsque vous branchez les câbles de démarrage

Veillez à bien brancher les câbles de démarrage aux bornes et au point de raccordement précisés. À défaut, vous risquez d'affecter négativement les dispositifs électroniques ou de leur occasionner des dommages.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P.101) est dans la zone rouge, ou vous constatez que le moteur (système hybride) a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures correctives

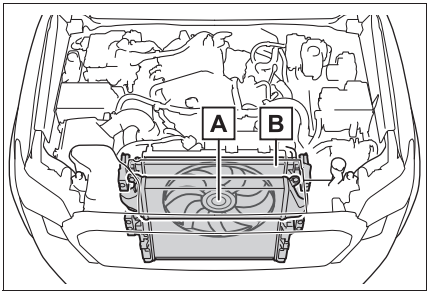
■ **Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge ou si le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois que le système hybride a suffisamment refroidi, inspectez les flexibles, le cœur du radiateur du moteur (radiateur) pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites.

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

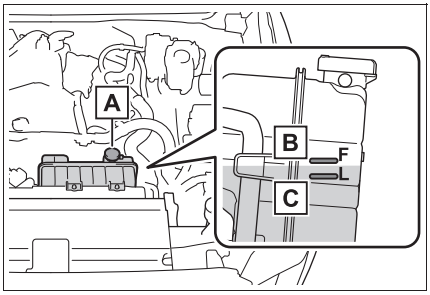


A Ventilateur de refroidissement

B Radiateur

4 Le niveau de liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se situe entre les repères "F" ou "FULL" et "L" ou "LOW" du vase d'expansion.

▶ Moteur

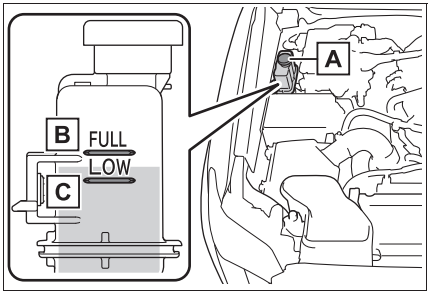


A Vase d'expansion

B Repère "F"

C Repère "L"

▶ Module de commande de puissance



A Vase d'expansion

B Repère "FULL"

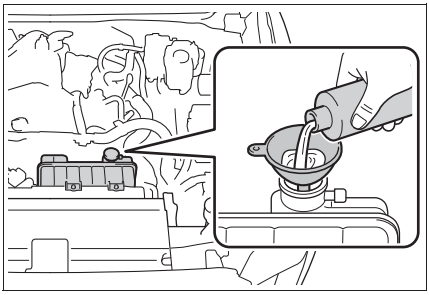
C Repère "LOW"

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

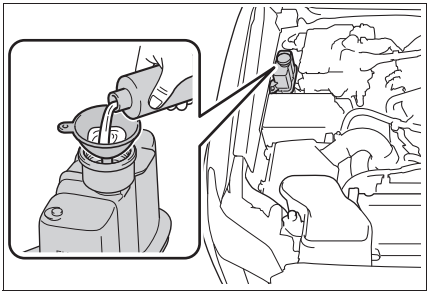
Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.

Si vous avez ajouté de l'eau en mesure d'urgence, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.

▶ Moteur



▶ Module de commande de puissance



6 Démarrez le système hybride pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur est en marche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux flexibles.

Le ventilateur fonctionne lorsque le système de climatisation est mis en marche immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur fonctionne en vérifiant le bruit du ventilateur et le débit d'air. S'il est difficile de les vérifier, mettez le système de climatisation en marche et à l'arrêt à plusieurs reprises. (Le ventilateur peut ne pas fonctionner par temps de gel.)

7 Si le ventilateur est à l'arrêt: Arrêtez immédiatement le système hybride et prenez

contact avec votre concessionnaire Toyota.
Si le ventilateur est en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

8 Contrôlez si le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas: Arrêtez le système hybride et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le message n'est pas affiché: Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- Après que vous ayez arrêté le système hybride, vérifiez que le témoin "READY" est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur thermique peut démarrer automatiquement, ou le ventilateur de refroidissement peut se mettre brusquement en marche même si le moteur thermique est arrêté. Ne pas toucher ni s'approcher des pièces en rotation comme le ventilateur, au risque de vous faire happer les doigts ou un vêtement (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez), et d'être gravement blessé.
- Ne pas ouvrir les bouchons de vase d'expansion du liquide de refroidissement alors que le système hybride et le radiateur sont chauds.
De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le système hybride ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le système hybride est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ Pour éviter tout dommage au système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).

NOTE

- Ne pas utiliser un additif dans le liquide de refroidissement, quel qu'il soit.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Ne pas appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur après avoir mis la position de sélection sur P.

2 Dégagez les roues arrière de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

3 Placez sous les roues arrière des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.

4 Redémarrez le système hybride.

5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

■ **Lorsque le véhicule est difficile à dégager**

Essayez les solutions suivantes.

- Désactivez le système TRAC (→P.449)
- Utilisation du blocage de différentiel arrière* (→P.436)
- Action sur le sélecteur de transmission aux roues avant* (→P.430, 433)
- Utilisation du contrôle d'allure lente* (→P.437)
- Utilisation de la Sélection Multi-terrain* (→P.441)

*: Sur modèles équipés

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ **Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses**

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues arrière et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques techniques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 666

Informations sur le carburant 676

Informations sur les pneus 679

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 691

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. 704

8-4. Logiciel libre/Open Source

Informations sur le logiciel libre/Open Source 706

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

▶ Type à benne courte

Longueur hors-tout	213,0 in. (5411 mm)*2, 3, 4 214,2 in. (5441 mm)*5, 6, 7
Largeur hors-tout	77,9 in. (1980 mm)*2, 3, 4, 5 79,9 in. (2031 mm)*6, 7
Hauteur hors-tout*1	74,5 in. (1892 mm)*3 74,6 in. (1895 mm)*2, 4, 8 75,3 in. (1912 mm)*5, 8 75,5 in. (1918 mm)*7 75,8 in. (1926 mm)*6 77,8 in. (1977 mm)*2, 4, 9 78,3 in. (1989 mm)*5, 9
Empattement	131,9 in. (3350 mm)
Voie avant	66,0 in. (1677 mm)*2, 3, 5 66,8 in. (1697 mm)*4 68,8 in. (1747 mm)*6, 7
Voie arrière	66,0 in. (1678 mm)*2, 3, 5 66,9 in. (1698 mm)*4 68,8 in. (1748 mm)*6, 7

*1: Véhicules à vide

*2: pneus 265/65R18 avec jantes 7 1/2J avec ensemble TRD Sport

*3: pneus 265/65R18 avec jantes 7 1/2J sans ensemble TRD Sport

*4: pneus 265/65R18 avec jantes 8J

*5: pneus 265/70R18 avec jantes 7 1/2J

*6: pneus 265/70R18 avec jantes 8 1/2J avec ensemble TRD Pro

*7: pneus 265/70R18 avec jantes 8 1/2J avec ensemble TRAILHUNTER

*8: Véhicules dépourvus de kit de rehausse Toyota officiel

*9: Véhicules équipés d'un kit de rehausse Toyota officiel

▶ Type de benne longue

Longueur hors-tout	227,4 in. (5776 mm)
Largeur hors-tout	79,9 in. (2031 mm)
Hauteur hors-tout*	75,4 in. (1916 mm)
Empattement	145,1 in. (3685 mm)
Voie avant	68,8 in. (1747 mm)
Voie arrière	68,8 in. (1748 mm)

*: Véhicules à vide

Charge utile du véhicule

Type de benne	Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)
Courte	1200 lb. (545 kg)*1
	1215 lb. (550 kg)*2
Longue	1245 lb. (565 kg)

*1: Sans ensemble TRAILHUNTER

*2: Avec ensemble TRAILHUNTER

Nombre de places assises

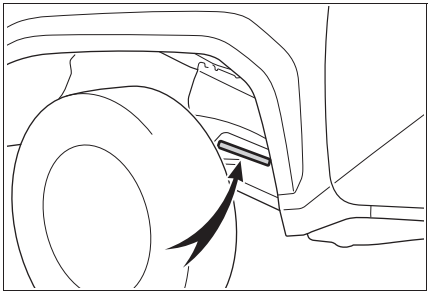
Nombre de places assises	5 (2 à l'avant, 3 à l'arrière)

Identification du véhicule

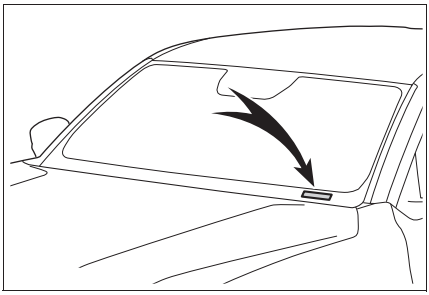
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

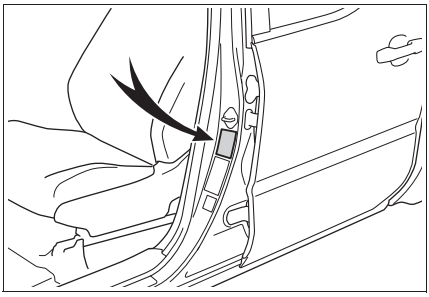
Ce numéro est frappé à froid à l'avant du châssis sur le côté gauche.



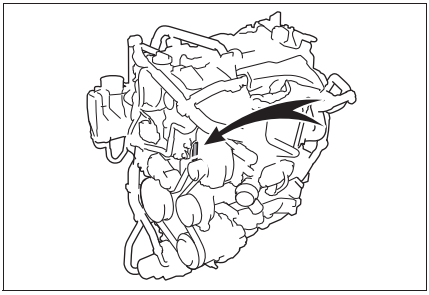
Ce numéro figure également à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



Le numéro du moteur est estampillé sur le bloc moteur comme indiqué.



Moteur

Modèle	T24A-FTS
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence (avec turbocompresseur)
Alésage et course	3,44 × 3,91 in. (87,5 × 99,5 mm)
Cylindrée	146,0 cu.in. (2393 cm^3)

Jeu aux soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie d'accessoires	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	18,2 gal. (69,0 L, 15,2 Imp.gal.)

Moteur électrique (de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximum	36 kW
Couple maximum	184 ft•lbf (250 N•m, 25,5 kgf•m)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Contenance	6,5 Ah
Quantité	40 modules
Tension nominale	288 V

Circuit de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage [référence*])

Avec filtre	5,9 qt. (5,6 L, 4,9 Imp.qt.)
Sans filtre	5,6 qt. (5,3 L, 4,7 Imp.qt.)

*: La contenance en huile moteur est une valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Lorsque vous faites effectivement un appoint en huile moteur, veillez à ce que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite haute de remplissage, et qu'il se situe entre ce dernier et le repère de niveau bas (→P.565). Montez le moteur en température puis arrêtez-le, attendez 8 minutes environ, puis vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

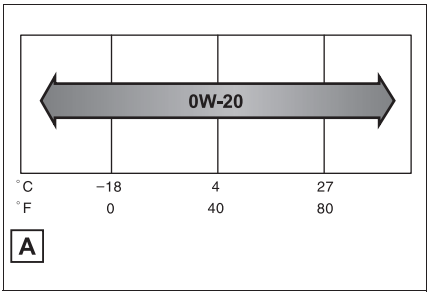
■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»". Utilisez l'huile "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»" homologuée par Toyota ou une huile équivalente pour satisfaire aux exigences de qualité et de viscosité suivantes.

Qualité d'huile:

Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A

Viscosité préconisée: SAE 0W-20



A Température extérieure

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20.

Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud.

Comment lire l'étiquette des

bidons d'huile:

Le symbole de certification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour vous aider à choisir l'huile à utiliser.



Circuit de refroidissement

Contenance*	Moteur à essence	12,6 qt. (11,9 L, 10,5 Imp.qt.)
	Module de commande de puissance	2,4 qt. (2,3 L, 2,0 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement		Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" • Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d'eau pure seule.

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Système d'allumage (bougie d'allumage)

Marque	NGK DILZKAR8E7H
Jeu entre électrodes	0,027 in. (0,7 mm)

NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

Valeur normalisée de la tension ouverte à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus Si la tension est inférieure à la norme, chargez la batterie. (La tension est contrôlée 20 minutes après l'arrêt du moteur et de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A MAXI.

Transmission automatique

Contenance en huile*	13,2 qt. (12,5 L, 11,0 Imp.qt.)
Type de liquide	"Liquide ATF Toyota d'origine WS"

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type d'huile de transmission automatique

L'utilisation de toute autre huile de transmission que celle préconisée peut faire apparaître des bruits et vibrations anormales et causer des dommages à la transmission de votre véhicule.

Boîte de transfert

Contenance en huile	▶ Véhicules à 4RM non-permanentes 1,2 qt. (1,1 L, 1,0 Imp.qt.) ▶ Véhicules à 4RM permanentes 1,5 qt. (1,4 L, 1,2 Imp.qt.)
Type d'huile*	Toyota Genuine Transfer gear oil LF ou équivalent
Viscosité d'huile recommandée	SAE 75W

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l'huile "Toyota Genuine Transfer gear oil LF «Aceite para engranajes de transferencia original de Toyota LF»".
Utilisez l'huile homologuée par Toyota "Toyota Genuine Transfer gear oil LF «Aceite para engranajes de transferencia original de Toyota LF»" ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez consulter votre concessionnaire Toyota pour tout com-

plément d'information.

Différentiel

Contenance en huile	Avant	▶ Véhicules à 4RM non-permanentes 1,4 qt. (1,3 L, 1,1 Imp.qt.) ▶ Véhicules à 4RM permanentes 1,3 qt. (1,2 L, 1,1 Imp.qt.)
	Arrière	5,0 qt. (4,8 L, 4,2 Imp.qt.)
Type d'huile et viscosité*		"Toyota Genuine Differential Gear Oil LT 75W-85 GL-5" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l'huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel»".
Utilisez l'huile homologuée par Toyota "Toyota Genuine Differential Gear Oil «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel»" ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez consulter votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Freins

Hauteur de la pédale*1	5,0 in. (128 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Témoin de frein de stationnement*2	Lorsqu'on tire sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'allume Lorsqu'on appuie sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'éteint
Type de liquide	• FMVSS No. 116 DOT 3 ou SAE J1703 • FMVSS No. 116 DOT 4 ou SAE J1704

*1: Hauteur minimum de la pédale sous effort d'appui de 110 lbf (490 N, 50 kgf), système hybride en marche.

*2: Veillez à confirmer que le témoin d'alerte de freinage (jaune) ne s'allume pas. (Si le témoin d'alerte de freinage s'allume, voir P.617.)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et jantes

▶ Pneus 18 pouces (type A)

Dimensions des pneus	265/65R18 114T, 245/75R17 112S (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 7 1/2 J, 17 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft•lbf (209 N•m, 21,3 kgf•m) Jantes en aluminium: 97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

▶ Pneus 18 pouces (type B)

Dimensions des pneus	265/70R18 116T, 265/70R18 116T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 7 1/2 J, 18 × 7 1/2 J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

▶ Pneus 18 pouces (type C)

Dimensions des pneus	265/65R18 114T, 245/75R17 112S (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 8 J, 17 × 7J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 154 ft•lbf (209 N•m, 21,3 kgf•m) Jantes en aluminium: 97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

▶ Pneus 18 pouces (type D)

Dimensions des pneus	265/70R18 116T, 265/70R18 116T (secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 8 1/2 J, 18 × 7 1/2 J (secours)
Couple de serrage des écrous de roues	97 ft•lbf (131 N•m, 13,4 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Extérieur	Feux de stationnement/clignotants avant	7444NA	28/8	A

A: Ampoules à culot poussoir (ambre)

Informations sur le carburant

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement.
Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut finir par endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis.

Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

Préconisation à utiliser une essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en quantité minimum conforme aux valeurs de concentration les plus basses fixées par l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation de carburants conforme au standard Top Tier Detergent Gasoline. Pour tout complément d'information sur le standard Top Tier Detergent Gasoline et une liste des distributeurs commercialisant ces carburants, merci de visiter le site internet officiel www.toptiergas.com.

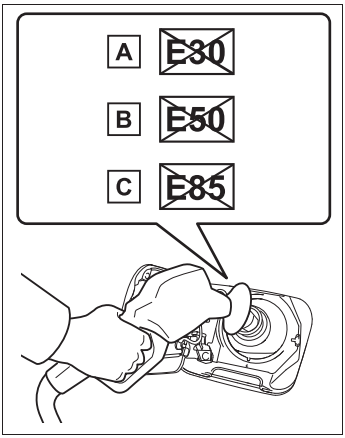
Préconisation à utiliser une essence à faibles émissions

Les essences contenant des additifs oxygénés comme les éthers et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines régions. Ces carburants sont typiquement utilisables, sous réserve qu'ils répondent à d'autres critères.

Toyota recommande ces carburants, car leur formulation abaisse les niveaux d'émission des véhicules.

Non-préconisation à utiliser une essence mélangée

- Ne pas utiliser une essence contenant plus de 15% d'éthanol. NE PAS utiliser une essence ou un polycarburant quel qu'il soit pouvant contenir plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30 (30% d'éthanol A), E50 (50% d'éthanol B) ou E85 (85% d'éthanol C) (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez l'essence-alcool dans votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du méthanol.

Non-préconisation à utiliser une essence contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif destiné à augmenter l'indice d'octane, appelé MMT (Méthylcyclopentadiényl Manganèse Tricarbonyle).

Toyota proscrit formellement l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le système antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Si cela se produit, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour intervention.

Si votre moteur fait un bruit de cliquetis

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

Avertissement sur la qualité du carburant

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
 L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- Ne pas utiliser d'essence-alcool d'un autre type que ceux indiqués.
 Toute autre essence-alcool pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
 Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur et la garantie du véhicule peut ne pas s'appliquer.

Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé

Si vous rencontrez des problèmes d'agrément de conduite après avoir utilisé un type différent de carburant (démarrage à chaud difficile, vaporisation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

NOTE

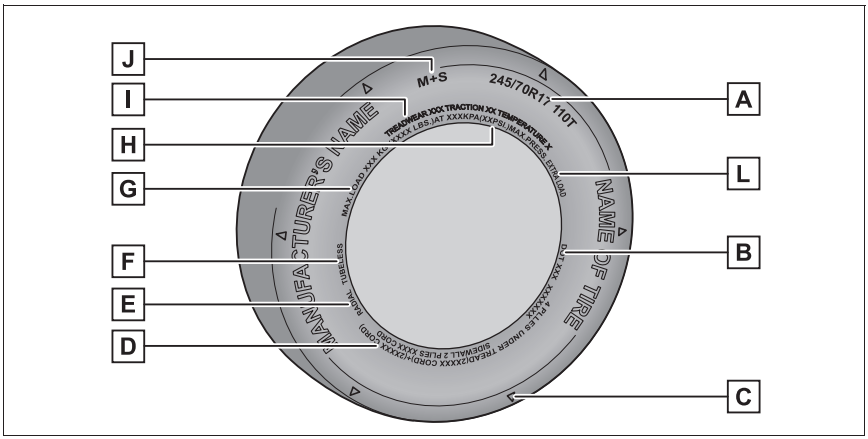
■ Lorsque vous faites le plein avec de l'essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

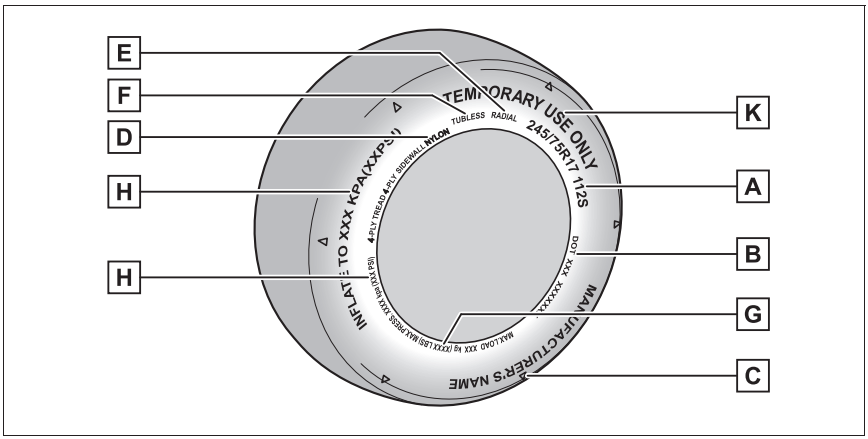
Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus

▶ Pneu pleine grandeur



▶ Roue de secours provisoire



A Dimensions des pneus (→P.681)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.681)

C Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P.574)

D Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont

constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

E Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

F TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l’intérieur, l’air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

G Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P.575)

H Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P.674)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

I Indice de qualité normalisé des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous ci-après à “Indice de qualité normalisé des pneus”.

J Pneus été ou pneus toutes-saisons (→P.575)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu été.

K “TEMPORARY USE ONLY”

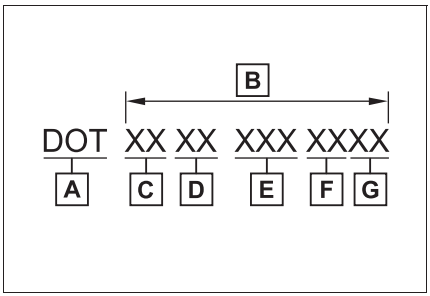
Une roue de secours compacte est reconnaissable au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Ce pneu est conçu pour une utilisation temporaire en cas d’urgence uniquement.

L Pneu à haut indice de charge (sur modèles équipés)

Pneu conçu pour être utilisé à des charges et une pression de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A



A Marquage DOT*

B Numéro d'identification du pneu (TIN)

C Code de dimensions du pneu

D Code optionnel du fabricant pour le type de pneu (3 ou 4 lettres)

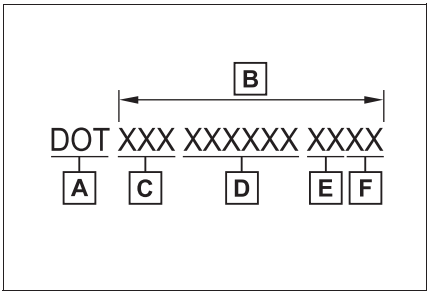
E Marque d'identification du fabricant du pneu

F Semaine de fabrication

G Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

▶ Type B



A Marquage DOT*

B Numéro d'identification du pneu (TIN)

C Marque d'identification du fabricant du pneu

D Code du fabricant

E Semaine de fabrication

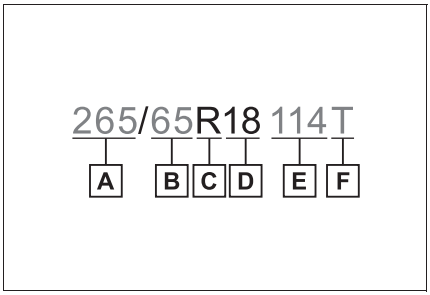
F Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

■ Informations dimensionnelles typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



A Largeur de section (en millimètres)

B Rapport entre hauteur du pneu et largeur de section

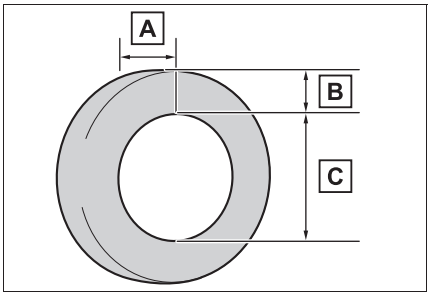
C Code de structure du pneu (R = Radial, D = Diagonal)

D Diamètre de la jante (en pouces)

E Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

F Indice de vitesse (1 caractère alphabétique)

■ **Dimensions du pneu**

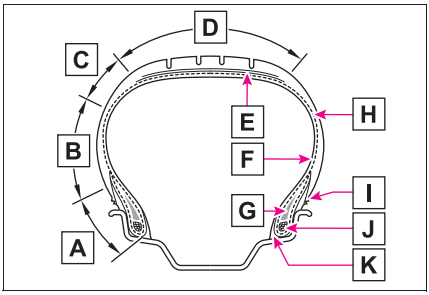


A Largeur de section

B Hauteur de pneu

C Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



A Talon

B Flanc

C Épaulement

D Bande de roulement

E Ceinture

F Calandrage intérieur

G Gomme de renfort

H Carcasse

I Segment de jante

J Tringles

K Guipage de talon

Indice de qualité normalisé des pneus

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par la National Highway Traffic Safety Administration, l'autorité fédérale en charge de la sécurité routière au Ministère des Transports américain (U.S. Department of Transportation).

Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100. Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent s'éloigner significativement de la norme par suite des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, la qualité des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent

satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité applicable aux véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standard) n° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.

Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des composants standard qui peuvent être remplacés) de la boîte de vitesse automatique, la direction assistée, les freins à assistance, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces composants sont disponibles en tant qu'équipement installé en usine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel

Expression liée aux pneus	Signification
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale disponible pour le chargement et les bagages plus 150 lb. (68 kg) fois le nombre de places assises du véhicule

Expression liée aux pneus	Signification
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile

Expression liée aux pneus	Signification
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, y compris les surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10.000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant

Expression liée aux pneus	Signification
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, à l'exclusion des surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 112, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM F2493, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F1805-20, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateur d'usure de la bande de roulement (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 - Nombre et répartition des occupants pour un véhicule norma-

lement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 22	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via l'écran multifonctionnel, le système multimédia ou en confiant l'opération à votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification par utilisation du sélecteur d'instrumentation

1 Appuyez et maintenez OK enfoncé pour afficher le curseur dans la zone d'affichage du contenu (centre) de l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "⚙ Paramètres", puis appuyez sur OK.

3 Appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez l'option.

4 Pour activer/désactiver la fonction, appuyez sur OK pour valider le paramétrage de votre choix.

5 Pour effectuer un réglage détaillé des fonctions qui prennent en charge les réglages détaillés, appuyez et maintenez enfoncé le bouton OK et affichez l'écran de réglage.

La méthode permettant de configurer en détails est différente pour chaque écran.

Veuillez vous en remettre aux consignes affichées à l'écran.

■ Modification par utilisation du système multimédia

1 Sélectionnez ⚙ dans le menu principal

2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

3 En fonction de l'affichage, sélectionnez l'option de votre choix.

Plusieurs réglages peuvent être modifiés. Voir la liste des réglages qui peuvent être changés pour plus de détails.

AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Sachant que le système hybride doit être en marche pour la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

A Fonctions personnalisables par utilisation du système multimédia

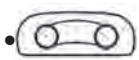
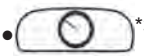
B Fonctions personnalisables par utilisation de l'écran multifonctionnel

C Fonctions personnalisables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P.101, 107)

Fonction*1	Programmation personnalisée	A	B	C
Langue*2	•Anglais •Français •Espagnol	—	O	—
Unités*2	•miles (MPG US) •km (km/L) •km (L/100 km) •miles (MPG Imperial)	—	O	—

Fonction[*1]	Programmation personnalisée	A	B	C
Type de compteur	• •[*3] •[*3]	—	O	—
Style de compteur	•“Solide” •“Décontracté” •“Sport” •“Smart”	—	O	—
Type à aiguilles	•Compte-tours •Compteur de vitesse	—	O	—
Consommations de carburant	•La consommation moyenne de carburant après le démarrage •La consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction	—	O	—
Éléments d’information sur la conduite et le voyage (premier point)	•Distance •Vitesse moyenne du véhicule •Temps écoulé	—	O	—
Éléments d’information sur la conduite et le voyage (deuxième point)	•Distance •Vitesse moyenne du véhicule •Temps écoulé	—	O	—
Affichage contextuel	•Marche •Arrêt	—	O	—
Fonction de suggestion[*4]	•Marche •Marche (lorsque le véhicule est à l’arrêt) •Arrêt	O	—	—

[*1]: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P.117

[*2]: La programmation d’usine varie selon le pays.

[*3]: Le fonctionnement marche/arrêt du widget peut être modifié.

[*4]: Le réglage par défaut est modifié en même temps que les réglages de Mes réglages.

■ Affichage tête haute* (→P.119)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Affichage tête haute	•Marche •Arrêt	—	O	—
Type d'affichage tête haute	•Minimum •Standard •Plein	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Verrouillage des portes (→P.135, 143, 652)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Déverrouillage avec une clé conventionnelle	•Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième •Déverrouillage de toutes les portes en une action	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes	•Verrouillage des portes asservi à la position de sélection •Verrouillage des portes asservi à la vitesse •Arrêt	O	—	O
Fonction de déverrouillage automatique des portes	•Déverrouillage des portes asservi à la position de sélection •Déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur •Arrêt	O	—	O

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P.135, 143, 154)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Signal de fonctionnement (signaux sonores)	•Arrêt •1 à 7	O	—	O
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	•Marche •Arrêt	O	—	O

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	•30 secondes •60 secondes •120 secondes	O	—	O
Signal sonore d'alerte de porte ouverte (lorsque vous verrouillez le véhicule)	•Marche •Arrêt	—	—	O

■ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.135, 143, 154)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	•Marche •Arrêt	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	•Porte conducteur •Toutes les portes	O	—	O
Temps écoulé avant déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée conducteur est en main	•Arrêt •1,5 secondes •2 secondes •2,5 secondes	—	—	O
Nombre de manœuvres consécutives de verrouillage des portes	•2 fois •Autant que souhaité	—	—	O

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.131, 135)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Télécommande du verrouillage centralisé	•Marche •Arrêt	—	—	O
Déverrouillage	•Déverrouillage de la porte conducteur sur simple appui et de toutes les portes sur double appui •Déverrouillage de toutes les portes sur simple appui	O	—	O
Manœuvre d'ouverture du hayon électrique*	•Simple appui •Double appui •Appui long •Arrêt	—	—	O

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Mode panique antivol	•Marche •Arrêt	—	—	O
Verrouillage à l'ouverture de porte	•Marche •Arrêt	O	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Rappel de siège arrière (→P.137)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Indication pour éviter un oubli sur le siège arrière	•Marche •Arrêt	—	O	—

■ Alerte d'ouverture du hayon (→P.144)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Alerte d'ouverture du hayon	•Marche •Arrêt	—	O	—

■ Hayon électrique* (→P.144)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Manœuvres du hayon électrique	•Marche •Arrêt	—	O	—
Aide à la fermeture	•Marche •Arrêt	—	—	O
Manœuvre du hayon électrique par le bouton d'ouverture aux feux arrière et à la poignée du hayon	•Marche •Arrêt (ouverture manuelle uniquement)	—	—	O
Signal de fonctionnement (signaux sonores)	•Marche •Arrêt	—	—	O
Volume du signal sonore	•Bas •Moyenne •Haut	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Lève-vitres électriques et toit ouvrant* (→P.187, 192)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	•Marche •Arrêt	—	—	O
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	•Marche (ouverture seulement) •Arrêt	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	•Marche •Arrêt	—	—	O
Fonction d'alerte de vitre latérale ouverte	•Marche •Arrêt	—	—	O
Fonction d'alerte de toit ouvrant ouvert	•Marche •Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ Mes Réglages (→P.196)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Fonction Mes Réglages	•Marche •Arrêt	—	O	—
Changement de conducteur	•Invité •Conducteur1 •Conducteur2 •Conducteur3	O	—	—

■ Contacteur de démarrage (→P.229)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Activation de la personnalisation ACC/Désactivation du mode ACC	•Marche •Arrêt	O	—	O

■ Système de commande automatique de l'éclairage (→P.248)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité	•Plus lumineux •Éclatant •Normal •Sombre •Plus sombre	O	—	O
Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	•Arrêt •30 secondes •60 secondes •90 secondes	O	—	O
Allumage des projecteurs principaux asservi aux essuie-glaces de pare-brise	•Marche •Arrêt	—	—	O

■ Éclairages (→P.248)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Signal sonore de rappel d'éclairage	•Marche •Arrêt	—	—	O
Éclairages de jour*	•Marche •Arrêt	O	—	O
Éclairage d'accueil (sur modèles équipés)	•Marche •Arrêt	—	—	O

*: Sauf Canada

■ Système de sécurité de pré-collision (→P.275)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Système de sécurité de pré-collision	•Marche •Arrêt	—	O	—
Préavis d'alerte*	•Tardif •Par défaut •Précoce	—	O	—

*: Paramètre variable selon la configuration de Mes réglages.

■ Système d'alerte de sortie de voie (LDA) (→P.292)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Système d'alerte de sortie de voie (LDA)*	•Marche •Arrêt	—	O	—
Préavis d'alerte*	•Par défaut •Précoce	—	O	—
Options d'alerte*	•Vibration •Sonore	—	O	—

*: Paramètre variable selon la configuration de Mes réglages.

■ Pause suggérée au conducteur (→P.292)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Pause suggérée au conducteur	•Marche •Arrêt	—	O	—

■ Aide proactive à la conduite (→P.298)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Aide proactive à la conduite (PDA)*	•Marche •Arrêt	—	O	—
Soutien à la sensibilité*	•Bas •Moyen •Haut	—	O	—
Correction active au volant de direction (SA)*	•Marche •Arrêt	—	O	—
Aide à la décélération (DA)*	•Marche •Arrêt	—	O	—
Aide à l'anticipation des obstacles (OAA)*	•Marche •Arrêt	—	O	—

*: Paramètre variable selon la configuration de Mes réglages.

■ Assistant de signalisation routière[*1] (→P.306)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Assistant de signalisation routière[*2]	•Marche •Arrêt	—	O	—
Méthode de notification de vitesse excessive[*2]	•Aucun •Visuel •Visuel et sonore	—	O	—
Méthode des autres notifications[*2]	•Aucun •Visuel •Visuel et sonore	—	O	—
Niveau de notification de vitesse excessive[*2]	•1 mph (2 km/h) •3 mph (5 km/h) •5 mph (10 km/h)	—	O	—

[*1]: Sur modèles équipés

[*2]: Paramètre variable selon la configuration de Mes réglages.

■ Régulateur de vitesse actif (DRCC) (→P.309)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Option d'accélération[*]	•Bas •Moyen •Haut	—	O	—
Message de guidage[*]	•Marche •Arrêt	—	O	—
Réduction de vitesse en virage[*]	•ARRÊT •Bas •Moyen •Haut	—	O	—

[*]: Paramètre variable selon la configuration de Mes réglages.

■ BSM (Surveillance de l'angle mort) (→P.329)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
BSM (Surveillance de l'angle mort)	•Marche •Arrêt	—	O	—

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Luminosité des témoins aux rétroviseurs extérieurs	•Faible •Éclatant	—	O	—
Préavis d'alerte de présence de véhicule en approche (sensibilité)	•Tardif •Par défaut •Précoce	—	O	—

■ Système intuitif d'aide au stationnement*1 (→P.336)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement	•Marche •Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement en fonctionnement*2	•Faible •Normal •Fort	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Le niveau de volume du signal sonore est partagé entre le système intuitif d'aide au stationnement, la fonction RCTA et la fonction RCD*1.

■ RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)*1 (→P.344)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	•Marche •Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore de la RCTA en fonctionnement*2	•Niveau 1 à niveau 3	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Le niveau de volume du signal sonore est partagé entre le système intuitif d'aide au stationnement, la fonction RCTA et la fonction RCD*1.

■ PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*1 (→P.355)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Fonction PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*2	•Marche •Arrêt	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Paramètre variable selon la configuration de Mes Réglages

■ RCD (Détection par la caméra arrière)* (→P.350)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Fonction RCD (Détection par la caméra arrière)	•Marche •Arrêt	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Système de climatisation automatique (→P.476)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Mode A/C avec auto	•Marche •Arrêt	O	—	O

■ Éclairage (→P.485)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Temps écoulé avant l'allumage des éclairages intérieurs	•Arrêt •7,5 secondes •15 secondes •30 secondes	O	—	O
Fonctionnement après la désactivation du contacteur de démarrage	•Marche •Arrêt	—	—	O
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	•Marche •Arrêt	—	—	O
Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique	•Marche •Arrêt	—	—	O
Éclairage de plancher	•Marche •Arrêt	—	—	O

■ Sélecteur de mode de conduite* (→P.428)

Fonction	Programmation personnalisée	A	B	C
Gestion du groupe motopropulseur en mode personnalisé*	•Éco •Normal •Puissance	O	—	—
Gestion de la suspension en mode personnalisé*	•Confort •Normal •Sport	O	—	—
Gestion de la direction en mode personnalisé*	•Normal •Sport	O	—	—
Gestion de la climatisation en mode personnalisé*	•Éco •Normal	O	—	—

*: Sur modèles équipés

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inactif, il n'est pas possible de personnaliser la fonction de déverrouillage à l'accès.
- Lorsque les portes restent fermées après que vous les ayez déverrouillées et que la fonction de verrouillage automatique des portes se déclenche après temporisation, les signaux sont émis conformément aux personnalisations effectuées pour le volume du signal sonore et le signal de fonctionnement (feux de détresse).
- Certains paramétrages sont modifiables par l'utilisation d'un bouton ou le système multimédia. Si vous utilisez un bouton pour modifier un paramétrage, la modification n'est pas prise en compte au système multimédia tant que le contacteur de démarrage n'a pas été mis sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/rebranchement de la batterie 12 V ou intervention d'entretien sur le véhicule:

Liste des systèmes à initialiser

Élément	Quand initialiser	Référence
Lève-vitres électriques	• Lorsque le fonctionnement est anormal	P.187
Toit ouvrant*		P.193
Message de rappel d'entretien nécessaire	• Après que l'entretien ait été effectué	P.554, 567
Système d'alerte de pression des pneus	• Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple pour un long trajet sur autoroute ou si le véhicule est chargé. • Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple lors d'un changement de dimensions de pneus. • Lorsque vous permutez les roues. • Après avoir appliqué la procédure de déclaration des codes d'identification des émetteurs.	P.580

Élément	Quand initialiser	Référence
Aide au stationnement Toyota à moniteur*	• La batterie 12 V a été remontée. • Le volant de direction a été tourné pendant que la batterie 12 V était remontée. • La batterie 12 V est déchargée.	P.376, 413, 427
Moniteur de vision panoramique*		
Moniteur Multi-terrain*		
Hayon électrique*	• Lorsque le hayon est remis en place. • La batterie a été remontée. • Après déclenchement de la protection anti-pincement à la fermeture. • Après activation du système de hayon électrique au sélecteur d'instrumentation.	P.147, 637

*: Sur modèles équipés

Informations sur le logiciel libre/Open Source

Safety Connect

Ce produit utilise un logiciel libre/Open Source (FOSS, Free/Open Source Software). Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre/Open Source sont disponibles à l'adresse suivante

https://opensource.lge.com/osSch/list?types=ALL&search=TL21BNU

Clé numérique

Ce produit utilise un logiciel libre/Open Source (FOSS, Free/Open Source Software).
Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre/Open Source sont disponibles à l'URL suivante:

https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/

Instruments et compteurs

Ce produit utilise un logiciel libre/Open Source (FOSS, Free/Open Source Software). Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre/Open Source sont disponibles à l'adresse suivante.

https://www.denso.com/global/en/opensource/meter/toyota/

Pour les propriétaires

9

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada. 708

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse *https://www.tc.gc.ca/rappels*.

Index

Que faire si... (Dépannage) 710
Index alphabétique..... 713

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous en fabriquer de nouvelles. (→P.651)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota. (→P.651)



La clé électronique ne fonctionne pas normalement

- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée? (→P.598)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P.233)

- Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.

- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P.156)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P.139)

Si vous suspectez un problème



Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P.229)
- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P.229)

- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P.155)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?

Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le système hybride. (→P.653)

- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.654)



Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?

Si vous n'arrivez pas à débloquer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage sur MARCHE. (→P.237)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?

Les vitres électriques (sauf celle du côté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P.189)



Le contacteur de démarrage se met automatiquement sur arrêt

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE (le système hybride est arrêté). (→P.234)



Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.625)

- Le témoin de frein de stationnement est allumé

Le frein de stationnement est-il desserré? (→P.241)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P.617, 631)



Une alarme s'est déclenchée et l'avertisseur sonore est actif

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte pendant l'armement de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P.90)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, ou démarrez le système hybride. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)



Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Le message est-il affiché à l'écran multifonctionnel?

Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P.617)



Un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, voir P.617, 631.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P.638)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P.663)

Index alphabétique

A

A/C476
Filtre de climatisation592
Système de climatisation automatique476
ABS (Système de freinage antiblocage)447
Témoin d'alerte619
Accès mains libres
Système d'accès et de démarrage "mains libres"154
Télécommande du verrouillage centralisé131
Affichage
Affichage tête haute119
Détection par la caméra arrière (RCD)351
Écran multifonctionnel107
Messages d'alerte631
Piétons se trouvant derrière votre véhicule365
RCD (Détection par la caméra arrière)351
Régulateur de vitesse320
Régulateur de vitesse actif312
Système intuitif d'aide au stationnement336
Affichage asservi au système audio112
Affichage asservi au système de navigation111, 119
Affichage cartographique111
Affichage de la pression des pneus577
Affichage des informations sur le véhicule112
Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite111
Affichage du moniteur de traction113
Affichage tête haute119
Affichage contextuel122
Paramètres121
Zone d'affichage asservi au système de navigation122
Zone d'affichage des informations de conduite119
Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite122
Aide à la conduite de la remorque327
Aide au démarrage en côte448
Aide au freinage d'urgence448
Aide au stationnement Toyota à moniteur366
Affichage à l'écran368
Les choses à savoir376
Mode d'affichage des lignes de guidage d'aide au stationnement371
Mode d'affichage des lignes de guidage en distance371
Mode d'affichage des lignes de trajectoire estimée370
Précautions avec l'aide au stationnement Toyota à moniteur372
Précautions de conduite366
Utilisation du système369
Aide au suivi de voie (LTA)287
Fonctionnement287
Témoins d'alerte620
Aide proactive à la conduite (PDA)298
Alarme90
Signal sonore d'alerte617
Alerte d'approche316
Alerte de sortie de voie (LDA) 292
Fonctionnement292
Témoins d'alerte620

Alerte de trafic transversal arrière (RCTA) 344
Activation/désactivation du système 345
Ampoules
Remplacement 604
Ancrages LATCH 66
Antennes (système d'accès et de démarrage "mains libres") .. 154
Antibrouillard
Bouton 251
Feux multi-intempéries 251
Remplacement des ampoules 604
Anticrevaison de secours 638
Appuis-tête 169
Assistant de signalisation routière (RSA) 306
Avertisseur sonore 172
AVS (Système de suspension variable adaptative) 448

B

Barre d'éclairage 257
Batterie
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 471
Batterie (12 V) 572
Contrôle de la batterie 572
Si la batterie 12 V est déchargée 654
Témoin d'alerte 618
Batterie (de traction) 83
Batterie de traction (batterie du système hybride) 83
Caractéristiques 669
Emplacement 83
Message d'alerte 87
Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) 86
Batterie du système hybride (batterie de traction)
Emplacement 83
Message d'alerte 87
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 663
Boîte à gants 489
Boîte de transfert 672
Bougie d'allumage 671
Bouton de verrouillage des lève-vitres 189
Bouton TOW HAUL 239
BSM (Surveillance de l'angle mort) 329
Activation/désactivation du système 331
BSM en mode caravane/remorque 115

C

Caméra
Caméra frontale 267
Capacité de chargement 213
Capot 562
Ouverture 562
Capteur
BSM (Surveillance de l'angle mort) 330
Capteur radar 267
Feux de route automatiques (AHB) 253
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) 336
Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) 330
LDA (Alerte de sortie de voie) 292
LTA (Aide au suivi de voie) ... 287
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 267

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) 330
Régulateur de vitesse actif ... 267
Rétroviseur intérieur 173
Système de projecteurs automatiques 249
Système intuitif d'aide au stationnement 336
Capteurs du système d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement) 336
Caractéristiques techniques . 666
Carburant
Contenance 669
Informations 676
Jauge de carburant 101
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 260
Témoin d'alerte 625
Type 669
Ceintures de sécurité 35
Comment porter votre ceinture de sécurité 36
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 36
Enrouleur à blocage d'urgence 38, 40
Enrouleur à verrouillage automatique 38, 40
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 35
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 549
Prétensionneurs de ceintures de sécurité 41
Rallonge de ceinture de sécurité 37
Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité 40
Témoin d'alerte SRS 619
Témoin et signal sonore de rappel 625, 626
Chaînes 473
Charge utile du véhicule 667
Chargement et bagages 210
Chargeur sans fil 500
Chauffages
Chauffages de sièges 483
Rétroviseurs extérieurs 478
Système de climatisation automatique 476
Volant de direction chauffant 483
Chauffages de sièges 483
Circuit de refroidissement 568
Surchauffe du moteur 660
Clé électronique 128
Fonction de préservation de la pile 156
Remplacement de la pile 598
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 652
Clé numérique 133
Clés 128
Accès mains libres 135, 143, 154
Clé conventionnelle 128
Clé électronique 128
Clé numérique 133
Contacteur de démarrage 229
Fonction de préservation de la pile 156
Languette de numéro de clé . 128
Remplacement de la pile 598
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 652
Si vous perdez vos clés 651
Signal sonore d'alerte 155
Télécommande du verrouillage centralisé 131
Clignotants 240
Commodo de clignotants 240
Remplacement des ampoules 604

Clignotants arrière240
Commodo de clignotants240
Remplacement des ampoules604
Clignotants avant240
Commodo de clignotants240
Clignotants latéraux.....240
Commodo de clignotants240
Remplacement des ampoules604
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord106
Commande d'ouverture de porte de garage536
Commutateur d'ouverture du hayon électrique.....145
Compte-tours.....123
Compteur de vitesse101
Condenseur569
Conduite.....201
Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique465
Conseils de conduite en hiver471
Conseils de rodage202
Position de conduite correcte.33
Procédures.....201
Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique465
Conseils de conduite en hiver471
Conseils de rodage202
Consommation de carburant
Consommation instantanée de carburant..... 111
Consommation moyenne de carburant..... 111
Consommation instantanée de carburant..... 111
Consommation moyenne de carburant 111
Consommations de carburant111
Contacteur de démarrage229
Coupure automatique du contact234
Démarrage du système hybride229
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage233
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....609
Contacteur de démarrage (bouton Power)229
Coupure automatique du contact234
Démarrage du système hybride229
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage233
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....609
Contacteur moteur (bouton Power).....229
Coupure automatique du contact234
Démarrage du système hybride229
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage233
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....609
Contacteurs
Barre d'éclairage257
Bouton DAC/CRAWL...437, 444, 445
Bouton de désactivation du VSC449
Bouton de désembueur de pare-brise.....478

Bouton de distance entre véhicules....312
Bouton de feux de détresse .608
Bouton de feux de route automatiques....253
Bouton de frein de stationnement241
Bouton de LTA (Aide au suivi de voie)289
Bouton de maintien du freinage245
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus580
Bouton de verrouillage centralisé des portes138
Bouton de verrouillage des lève-vitres....189
Bouton de volant de direction chauffant483
Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs....478
Bouton des marchepieds électriques143
Bouton DRIVE MODE428
Bouton du dégivreur d'essuie-glaces de pare-brise....481
Bouton MTS441
Bouton SDM....454
Bouton "SOS"....74
Bouton Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion454
Bouton TOW HAUL239
Boutons de chauffage des sièges....483
Boutons de commande d'ouverture de porte de garage....537
Boutons de toit ouvrant192
Boutons de ventilation des sièges....483
Boutons de verrouillage centralisé des portes138
Boutons des lève-vitres électriques....187
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs .185
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise....257
Commutateur d'ouverture du hayon électrique145
Contacteur de démarrage229
Feux multi-intempéries251
Régulateur de vitesse....321
Régulateur de vitesse actif ...312
Sélecteur d'antibrouillards251
Sélecteur de mode428, 437, 441, 444, 445
Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant .172
Sélecteur de régulateur de freinage de caravane/remorque455
Sélecteur de transmission aux roues avant....430, 433
Sélecteur d'instrumentation ..109
Sélecteurs d'éclairage248
Système de blocage de différentiel arrière436
Contrôle antilouvoiement de caravane/remorque448
Contrôle d'allure lente....437
Coussins gonflables42
Conditions de déploiement des coussins gonflables43
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux 44
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau44
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideau ...44
Coussins gonflables SRS....42

Modification et élimination en fin de vie des coussins gonflables50
Position de conduite correcte.33
Précautions avec les coussins gonflables latéraux.....46
Précautions avec les coussins gonflables latéraux et rideau 46
Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant.46
Précautions avec les coussins gonflables rideau.....46
Précautions générales avec les coussins gonflables.....46
Système de classification d'occupant du siège passager avant51
Témoin d'alerte SRS619
Coussins gonflables de genoux42
Coussins gonflables latéraux .42
Coussins gonflables rideau42
Cric
Mise en place d'un cric à grande levée.....563
Crochets
Crochets à vêtements510
Crochets de fixation (tapis de sol)32
Crochets pour sacs à provisions494
Crochets à vêtements510
Crochets de benne495
Crochets pour sacs à provisions494

D

DAC444
Désembueur
Lunette arrière.....478
Pare-brise.....478
Rétroviseurs extérieurs478
Désembueur de lunette arrière478
Désembueur de pare-brise478
Détail des éclairages intérieurs485
Détection par la caméra arrière (RCD)350
Activation/désactivation du système351
Différentiel.....673
Dimensions666
Direction assistée électrique (EPS).....448
Témoin d'alerte.....619
Direction électrique (Système de direction assistée électrique)
Témoin d'alerte.....619
Distance parcourue.....112
Données d'entretien de l'huile moteur567

E

ECB (Système de freinage à pilotage électronique).....447
Témoin d'alerte.....617
Échangeur thermique.....569
Éclairage d'attelage.....463, 485
Remplacement des ampoules604
Éclairage de benne.....485
Remplacement des ampoules604
Éclairage de chargement.....485
Remplacement des ampoules604
Éclairage de sélecteur de vitesses485
Éclairages
Commodo de clignotants.....240
Éclairage de chargement486
Éclairages de courtoisie512
Éclairages individuels.....486

Éclairages intérieurs.....485, 486
Feux de route automatiques (AHB)253
Puissance en watts675
Remplacement des ampoules604
Sélecteur d'antibrouillards....251
Sélecteur d'éclairage.....248
Éclairages d'accueil sur porte485
Éclairages de courtoisie.....512
Éclairages de jour
Remplacement des ampoules604
Éclairages de plancher.....485
Éclairages de plaque d'immatriculation
Remplacement des ampoules604
Sélecteur d'éclairage.....248
Éclairages individuels485
Éclairages intérieurs.....485
Écran de consommation.....123
Écran des paramètres de caravane/remorque113
Écran multifonctionnel107
Affichage asservi au système audio 112
Affichage asservi au système de navigation..... 111
Affichage cartographique 111
Affichage des contenus.....108
Affichage des informations sur le véhicule..... 112
Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite..... 111
Consommations de carburant 111
Fonction de suggestion..... 118
LDA (Alerte de sortie de voie)296
LTA (Aide au suivi de voie) ...291
Messages d'alerte631
Paramètres..... 117
Pression des pneus.....577
Régulateur de vitesse.....320
Régulateur de vitesse actif ...312
Sélecteur d'instrumentation..109
Système intuitif d'aide au stationnement336
Écrou de roue antivol.....640
EDR (Enregistreur de bord).....13
Enregistrement des données du véhicule9
Enregistreur de bord (EDR).....13
Entretien546, 549
Ceintures de sécurité549
Données d'entretien666
Enjoliveurs de roue en aluminium.....546
Entretien à faire soi-même ...559
Entretien général555
Extérieur546
Intérieur549
Jantes en aluminium546
Prescriptions d'entretien.....553
Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)593
Entretien à faire soi-même.....554
EPS (Direction assistée électrique)448
Témoin d'alerte.....619
Équipements de coffre.....495
Crochets de benne495
Séparateur de benne....495, 497
Essuie-glaces de pare-brise ..257
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie.....257
Étiquette d'avertissement.....83

F

Feu de caravanage
Remplacement des ampoules604
Feux arrière
Remplacement des ampoules604
Sélecteur d'éclairage.....248
Feux de détresse608
Feux de position latéraux
Remplacement des ampoules604
Sélecteur d'éclairage.....248
Feux de recul
Remplacement des ampoules604
Feux de route automatiques (AHB)253
Feux de stationnement
Sélecteur d'éclairage.....248
Feux de stationnement/clignotants avant
Puissance en watts675
Remplacement des ampoules604, 605
Feux multi-intempéries252
Feux stop
Remplacement des ampoules604
Filtre de climatisation592
Fonction de suggestion..... 118
Fonctions personnalisables..691
Frein de caravane/remorque115, 455
Frein de stationnement.....241
Message d'alerte.....244
Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré244
Témoin d'alerte de système de freinage617
Témoin d'alerte623
Freinage d'aide au stationnement (PKSB).....355
Activation/désactivation du système356
Freinage de collision secondaire448
Freinage récupératif80
Témoins d'alerte.....617
Freins
Frein de stationnement.....241
Freinage récupératif80
Liquide.....570, 673
Maintien du freinage.....245
Témoin d'alerte.....617
Fusibles600

G

Guide de recul avec caravane/remorque459
Annulation du système463
Configuration (calibrage)461
Éclairage d'attelage.....463
Précautions464
Procédure.....460
Utilisation de l'Assistance en ligne droite.....462
Utilisation du mode Guidage 462

H

Hayon143, 144
Démontage du hayon.....150
Hayon électrique144
Hayon électrique143, 144
Télécommande du verrouillage centralisé.....144
Huile
Huile de différentiel673
Huile moteur.....670
Huile moteur
Contenance.....670
Contrôle.....565
Témoin d'alerte618

I

Identification
Véhicule668
Informations de parcours.....112
Informations sur les aides à la conduite
Témoins d'alerte.....621
Informations sur les pneus ...679
Dimensions681
Glossaire684
Indice de qualité normalisé des pneus682
Numéro d'identification du pneu681
Initialisation
Lève-vitres électriques187
Système d'alerte de pression des pneus.....580
Systèmes à initialiser704
Instrumentation
Commande d'éclairage du tableau de bord106
Compteurs.....101
Écran multifonctionnel.....107
Messages d'alerte631
Montre101
Paramètres.....117
Sélecteur d'instrumentation..109
Témoins d'alerte.....96, 617
Témoins indicateurs98
Instruments101

J

Jantes590
Dimensions.....674
Écrou de roue antivol640
Remplacement590
Jauge de carburant101
Jauge de suralimentation117
Jauge de température de l'huile de transmission.....116
Jauge de température d'huile moteur116
Jauge MG117

L

Langue (écran multifonctionnel)117
Lavage et lustrage546
Lave-glace257
Ajout571
Bouton257
Préparatifs et contrôles avant l'hiver471
LDA (Alerte de sortie de voie)292
Fonctionnement.....292
Témoins d'alerte620
Lève-vitres électriques
Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes..188
Bouton de verrouillage des lève-vitres.....189
Fonctionnement.....187
Protection anti-pincement à la fermeture187
Levier
Commodo de clignotants.....240

Commodo d'essuie-glaces ... 257
Levier de déverrouillage du capot ... 562
Loquet de sécurité d'ouverture du capot ... 562
Sélecteur de vitesses ... 237
Liquide
Freins ... 673
Lave-glace ... 571
Transmission automatique ... 672
Liquide de refroidissement ... 568
Contrôle ... 568
Liquide de refroidissement d'échangeur thermique
Contenance ... 671
Liquide de refroidissement du module de commande de puissance ... 568
Contenance ... 671
Contrôle ... 568
Liquide de refroidissement moteur ... 568
Contenance ... 671
Contrôle ... 568
Préparatifs et contrôles avant l'hiver ... 471
LTA (Aide au suivi de voie) ... 287
Fonctionnement ... 287
Témoins d'alerte ... 620
Lunette arrière
Lunette arrière électrique ... 190
Lunette arrière électrique ... 190

M

Maintien du freinage ... 245
Manomètre de pression d'huile moteur ... 116
Marchepieds latéraux électriques ... 140
Mécanisme d'ouverture
Capot ... 562
Hayon ... 144
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant ... 260
Messages d'alerte ... 631
Miroirs de courtoisie ... 512
Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0 ... 263
Mises en garde de sécurité routière ... 85
Mode AI-SHIFT ... 236
Mode panique ... 131
Module de commande de puissance ... 83
Moniteur de vision panoramique ... 379
Affichage ... 383
Bouton de caméra ... 381
Bouton de menu ... 382
Contrôle à l'arrière et autour du véhicule ... 391
Contrôle à l'avant et autour du véhicule ... 386
Contrôle de la benne ... 401
Contrôle des alentours du véhicule ... 384
Fonction de grossissement ... 401
Les choses à savoir ... 413
Personnalisation du moniteur de vision panoramique ... 402
Précautions avec le moniteur de vision panoramique ... 402
Précautions de conduite ... 379
Moniteur Multi-terrain ... 416
Affichage à l'écran et fonctions ... 420
Bouton de caméra ... 416
Bouton de menu ... 417
Fonction ... 418
Les choses à savoir ... 427
Mode d'affichage automatique ... 419
Précautions avec le Moniteur Multi-terrain ... 427

Montre101, 106
Moteur668
ACC.....233
Comment démarrer le système hybride229
Compartiment.....564
Contacteur de démarrage229
Si le système hybride ne démarre pas.....649
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....609
Surchauffe.....660
Moteur de traction (moteur électrique)79
Caractéristiques669
Moteur électrique (de traction) 79

N

Nettoyage546, 549
Capteur radar.....267
Ceintures de sécurité549
Enjoliveurs de roue en aluminium546
Extérieur.....546
Intérieur.....549
Jantes en aluminium546
Nombre de places assises ..213, 667
Numéro d'identification du véhicule668

O

Organes sous haute tension ...83
Outils639

P

Pare-soleil de pare-brise.....512
Pattes d'ancrage.....60, 63
PCS (Système de sécurité de pré-collision)275
Activation/désactivation du système286
Fonction.....275
Témoin d'alerte.....620
PDA (Aide proactive à la conduite)298
Témoins d'alerte.....620
PKSB (Freinage d'aide au stationnement)355
Activation/désactivation du système356
Obstacles statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule360
Piétons se trouvant derrière votre véhicule364
Véhicule en mouvement à l'arrière du véhicule363
Pneu crevé638
Système d'alerte de pression des pneus.....577
Pneus.....574
Chaînes473
Contrôle.....574
Dimensions.....674
En cas de crevaison638
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus577
Informations.....679
Permutation des roues577
Pneus neige471
Pression de gonflage.....587
Remplacement638
Système d'alerte de pression des pneus.....577
Témoin d'alerte.....625
Pneus neige471

Poids
Capacité de chargement.....213
Limites de charge.....213
Poignées de maintien510
Porte-bouteilles490
Porte-gobelets489
Portes
Portes latérales135
Rétroviseurs extérieurs185
Sécurité enfants des portes arrière.....139
Signal sonore d'alerte de porte ouverte137, 139
Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes139
Verrouillage des portes135
Vitres de portes187
Ports de charge USB499
Précautions en tout-terrain ...467
Pression de gonflage des pneus112, 587
Données d'entretien.....674
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus577
Témoin d'alerte625
Prise d'alimentation511, 518, 526
Prise de service.....83
Prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)86
Nettoyage.....593
Projecteur antibrouillard
Remplacement des ampoules604
Projecteurs
Feux de route automatiques (AHB)253
Remplacement des ampoules604
Sélecteur d'éclairage.....248
Protection anti-pincement à la fermeture
Hayon électrique147
Lève-vitres électriques187
Marchepieds latéraux électriques.....142
Toit ouvrant.....192

R

Radiateur.....569
Rangement de console490
Rangements.....488
Rangements auxiliaires492
Ravitaillement en carburant ..260
Contenance669
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant260
Types de carburant.....669
RCD (Détection par la caméra arrière)350
Activation/désactivation du système351
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)344
Activation/désactivation du système345
Régulateur de freinage de caravane/remorque.....455
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse actif .309, 320
Régulateur de vitesse actif ..309, 320
Alerte d'approche316
Fonction de réduction de la vitesse en virage316
Témoins d'alerte.....621
Régulateur de vitesse actif (régulateur dynamique).....309
Remorquage
Guide de recul avec caravane/remorque459

Remorquage de loisirs228
Remorquage de secours.....612
Traction d'une caravane/ remorque.....214
Remorquage de loisirs228
Remplacement
Ampoules604
Fusibles.....600
Pile de la clé électronique598
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur.....173
Rétroviseur numérique.....174
Rétroviseurs extérieurs185
Rétroviseur intérieur.....173
Rétroviseur numérique.....174
Rétroviseurs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs478
Miroirs de courtoisie.....512
Rétroviseur intérieur.....173
Rétroviseur numérique.....174
Rétroviseurs extérieurs185
Rétroviseurs extérieurs
BSM (Surveillance de l'angle mort).....329
Chauffages.....478
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs478
Rabattement.....186
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).....344
Réglage.....185
Roue de secours
Emplacement639
Pression de gonflage674
RSA (Assistant de signalisation routière).....306

S

Safety Connect74
Sangle de retenue supérieure .63
SDM (Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion).....454
Sécurité de l'enfant57
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques189
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité36
Lunette arrière électrique191
Précautions avec la batterie .658
Précautions avec la batterie 12 V573
Précautions avec la pile retirée de la clé électronique599
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité.....37
Précautions avec le volant de direction chauffant et les chauffages de sièges483
Précautions avec les ceintures de sécurité.....35
Précautions avec les coussins gonflables.....46
Précautions avec les lève-vitres électriques.....188
Sécurité enfants des portes arrière.....139
Siège de sécurité enfant.....60
Sécurité de mise en mouvement209
Sécurité enfants.....139
Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs ...250
Sélecteur de mode
Bouton TOW HAUL239
Sélecteur de mode de conduite428

Sélecteur de vitesses.....237
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P.....237
Transmission automatique...235
Sélection Multi-terrain.....441
Séparateur de benne.....495, 497
Siège de sécurité enfant.....58
Arrimé avec un système LATCH.....66
Arrimé avec une ceinture de sécurité.....68
Points à se rappeler.....58
Système de classification d'occupant du siège passager avant.....51
Types de méthode d'installation du siège de sécurité enfant..60
Utilisation d'une patte d'ancrage.....63
Voyager avec des enfants.....57
Sièges.....161, 167
Appuis-tête.....169
Chauffages de sièges.....483
Escamotage et relevage des dossiers de sièges arrière..167
Installation des sièges enfants/ de sécurité enfants.....58
Nettoyage.....549
Position assise correcte.....33
Précautions avec le réglage162, 167
Réglage.....161
Siège IsoDynamic Performance.....163
Ventilateurs de sièges.....483
Sièges arrière.....167
Appuis-tête.....169
Chauffages de sièges.....483
Nettoyage.....549
Ventilateurs de sièges.....483
Sièges avant.....161
Appuis-tête.....169
Chauffages de sièges.....483
Nettoyage.....549
Position de conduite correcte.33
Réglage.....161
Siège IsoDynamic Performance.....163
Ventilateurs de sièges.....483
Signaux sonores d'alerte
Alerte d'approche.....316
Alerte de pré-collision.....276
Alerte de volant de direction non tenu (LDA).....295
Alerte de volant de direction non tenu (LTA).....289
Basse pression d'huile moteur.....618
BSM (Surveillance de l'angle mort).....621
Ceinture de sécurité.....625, 626
Circuit de charge.....618
Coussin gonflable SRS.....619
Direction assistée électrique 619
Fonction de suggestion de pause.....295
LDA (Alerte de sortie de voie).....292, 620, 621
LTA (Aide au suivi de voie).287, 620
Maintien du freinage.....623
Moteur.....618
PCS (Système de sécurité de pré-collision).....620
PKSB (Freinage d'aide au stationnement).....621
Porte ouverte.....137, 139
RCD (Détection par la caméra arrière).....621
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).....345, 621
Sécurité de mise en mouvement.....623
Sélection du rapport inférieur239

Suppression de l'accélération à basse vitesse278
Système à freinage prioritaire623
Système de freinage617
Système hybride618
Système intuitif d'aide au stationnement622
Vitre ouverte.....188
Stabilisateur avec mécanisme de déconnexion (SDM).....454
Surchauffe660
Surveillance de l'angle mort (BSM).....329
Activation/désactivation du système331
Système à freinage prioritaire202
Système antidémarrage.....89
Système antipatinage (TRAC)448
Système antivol
Alarme.....90
Système antidémarrage89
Système d'accès et de démarrage "mains libres"154
Accès mains libres135, 143
Démarrage du système hybride229
Emplacement des antennes. 154
Système d'alerte de pression des pneus.....577
Déclaration des codes d'identification.....583
Fonction577
Initialisation580
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus579
Sélection d'un train de roues 585
Témoin d'alerte625
Système d'arrêt d'urgence324
Système d'assistance à la descente.....444
Système de blocage de différentiel arrière436
Système de classification d'occupant du siège passager avant51
Système de climatisation.....476
Filtre de climatisation.....592
Système de climatisation automatique.....476
Système de climatisation automatique.....476
Système de commande automatique de l'éclairage249
Système de commande de verrouillage de sélecteur.....237
Système de freinage à pilotage électronique (ECB)447
Témoin d'alerte.....617
Système de freinage antiblocage (ABS).....447
Témoin d'alerte.....619
Système de sécurité de pré-collision (PCS)275
Activation/désactivation du système286
Fonction.....275
Témoin d'alerte.....620
Système de signalisation acoustique du véhicule82
Système de suspension variable adaptative (AVS)448
Système de transmission intégrale430, 433
Système d'éclairage de jour ..248
Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC évolué)448
Système hybride.....79
Contacteur de démarrage (puissance).....229
Démarrage du système hybride229

Freinage récupératif 80
Organes sous haute tension .. 83
Précautions avec le système hybride 83
Si le système hybride ne démarre pas 649
Système de coupe-circuit d'urgence 87
Système de signalisation acoustique du véhicule 82
Témoins d'alerte..... 618
Système intuitif d'aide au stationnement 336
Activation/désactivation du système 337
Fonction 336
Témoins d'alerte..... 622
Système Toyota Safety Sense 3.0 265
Feux de route automatiques (AHB) 253
LDA (Alerte de sortie de voie) 292
LTA (Aide au suivi de voie) ... 287
Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0..... 263
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 275
PDA (Aide proactive à la conduite) 298
Régulateur de vitesse actif ... 309
RSA (Assistant de signalisation routière)..... 306
Système d'arrêt d'urgence ... 324
TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque).... 327

T

Tangage et roulis 115
Tapis de sol 32
TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque) 327
Télécommande du verrouillage centralisé 131
Fonction de préservation de la pile..... 156
Remplacement de la pile..... 598
Verrouillage/déverrouillage ... 131
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 625, 626
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement..... 618
Témoins d'alerte 96, 617
ABS 619
Basse pression d'huile moteur 618
Circuit de charge 618
Coussin gonflable SRS 619
Direction assistée électrique 619
Haute température du liquide de refroidissement..... 618
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 621
PDA (Aide proactive à la conduite)..... 620
Pression des pneus..... 625
Régulateur de vitesse actif ... 621
Réserve de carburant..... 625
Sécurité de mise en mouvement 623
Système à freinage prioritaire 623
Système de freinage 617
Système de sécurité de pré-collision..... 620
Système hybride..... 618
Témoin d'alerte de frein de caravane/remorque 626

Témoin de blocage de différentiel arrière624
Témoin de blocage de différentiel central.....624
Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement622
Témoin de frein de stationnement623
Témoin de maintien actif du freinage623
Témoin de perte d'adhérence622
Témoin de rappel de ceinture de sécurité.....625, 626
Témoin de transmission intégrale en gamme lente624
Témoin de transmission intégrale en gamme rapide624
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement.....618
Témoin indicateur LDA.....620
Témoin LTA620
Témoins indicateurs98
Température extérieure.....101
Temps écoulé.....112
Thermomètre de liquide de refroidissement moteur101
Toit ouvrant.....192
TRAC (Système antipatinage)448
Traction d'une caravane/remorque.....214
Aide à la conduite de la remorque.....327
Guide de recul avec caravane/remorque.....459
TDA (Aide à la conduite avec une caravane/remorque)....327
Transmission
Transmission automatique ...235
Transmission automatique....235
Bouton TOW HAUL235
Mode S238
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P237
Troisième feu stop
Remplacement des ampoules604

U

Urgence, en cas de
En cas de crevaison638
Si la batterie 12 V est déchargée654
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....652
Si le système hybride ne démarre pas649
Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route.....610
Si un message d'alerte s'affiche631
Si un signal sonore d'alerte se déclenche617
Si un témoin d'alerte s'allume617
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué612
Si votre véhicule est bloqué .663
Si votre véhicule surchauffe .660
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....609
Si vous perdez vos clés.....651
Si vous suspectez un problème616

V

Ventilateurs (de sièges) 483
Ventilateurs de sièges 483
Verrouillage des portes
Portes latérales 135
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 154
Télécommande du verrouillage centralisé 131
Vitesse moyenne du véhicule 112
Vitres
Désembueur de lunette arrière 478
Lave-glace 257
Lève-vitres électriques 187
Lunette arrière électrique 190
Vitres latérales 187
Volant de direction
Réglage 172
Sélecteur d'instrumentation .. 109
Volant de direction chauffant 483
Volant de direction chauffant 483
Voltmètre 116
VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule) 448

Pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-dessous, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

· Système de navigation
· Système audio/vidéo

Certifications

Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC: 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:
This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.
This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC: 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements
Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environment non contrôlé.
Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimétres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1.L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2.L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉ LECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada

Système d'accès et de démarrage "mains libres" et système antidémarrage

FCC ID: NI4TMLF19D-3 US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

93

NOTE CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device. 811

NOTE CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. 811

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

FCC ID:HYQ23ABN
FCC ID:HYQ14FBX
FCC ID:HYQ14CBP

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>
The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>
The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>
Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

FCC ID:HYQ23ABN
FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>
The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

Clé numérique

US

FCC ID:HYQ17EAD

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

00

US

FCC ID:HYQ17EAA

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

00

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

02

CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

03

Système Toyota Safety Sense 3.0

FCC ID: HYQDNMWR011

D11 US 01

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

US 01

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

CA 01

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

CA_02

BSM (Surveillance de l'angle mort)

FCC ID : OAYSRR3A

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC Warning
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:
This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement é conomique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist
Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.
Responsible Party : DENSO International America, Inc.
24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.
https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

Chargeur sans fil

FCC ID：ACJ932AT2301

NOTE:
This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and,
if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.If this equipment does cause harmful interference to radio communications,which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
-Reorient or relocate the receiving antenna.
-Increase the separation between the equipment and receiver.
-Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person s body.

FCC ID: ACJ932AT2501

NOTE:
This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.If this equipment does cause harmful interference to radio communications,which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
-Reorient or relocate the receiving antenna.
-Increase the separation between the equipment and receiver.
-Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
The available scientific evidence does not show that any health problems are associated with using low power wireless devices. There is no proof, however, that these low power wireless devices are absolutely safe. Low power wireless devices emit low levels of radio frequency energy (RF) in the microwave range while being used. Whereas high levels of RF can produce health effects (by heating tissue), exposure of low-level RF that does not produce heating effects causes no known adverse health effects. Many studies of low-level RF exposures have not found any biological effects. Some studies have suggested that some biological effects might occur, but such findings have not been confirmed by additional research.
AT2501 has been tested and found to comply with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines.
The contact information for maintenance is described in the car manual by the manufacturer of the car in which this wireless charger is installed.

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE.
Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

Haut-parleur amovible

To view the regulatory information for the speaker please remove the rear grille of the speaker.

FCC ID: 2AHPN-FLEX1G

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This device must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

WARNING: Any Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Note: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

-Reorient or relocate the receiving antenna.

-Increase the separation between the equipment and receiver.

-Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

-Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

The device has been evaluated to meet general RF exposure requirement. The device can be used in portable exposure condition without restriction. This device complies with FCC's radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

To view the regulatory information for the speaker please remove the rear grille of the speaker.

IC: 6434C-FLEX1G

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Pour consulter les informations réglementaires pour le haut-parleur, veuillez retirer la calandre arrière du haut-parleur.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et

(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada. CAN ICES-003 (B)/NMB-003(B)

Radiation Exposure Statement: The product complies with the Canada portable RF exposure limit set forth for an uncontrolled environment and are safe for intended operation as described in this manual.

Déclaration d'exposition aux radiations: Le produit est conforme aux limites d'exposition pour les appareils portables RF pour les Etats-Unis et le Canada établies pour un environnement non contrôle.

This equipment complies with IC RSS-102 radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

Cet équipement est conforme aux limites d'IC RSS-102 sur l'exposition aux radiations qui sont déterminées pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé en observant une distance minimum de 20 cm entre la source du rayonnement et votre corps.

Exposure of humans to RF fields (RSS-102)

The radiated energy from the antennas connected to the wireless adapters conforms to the IC limit of the RF exposure requirement regarding IC RSS-102, Issue 5 clause 4. SAR tests are conducted using recommended operating positions accepted by the RSS with the device transmitting at its highest certified power level in all tested frequency band without distance attaching away from the body.

Conformité des appareils de radiocommunication aux limites d'exposition humaine aux radiofréquences (CNR-102)

L'énergie émise par les antennes reliées aux cartes sans fil respecte la limite d'exposition aux radiofréquences telle que définie par Industrie Canada dans la clause 4.1 du document CNR-102, version 5. Tests DAS sont effectués en utilisant les positions recommandées par la CNR avec le téléphone émet à la puissance certifiée maximale dans toutes les bandes de fréquences testées sans distance attacher loin du corps.

CAN ICES-3 (B)/NMB-3(B)

Hereby, Harman International Industries Inc., declares that these TOYOTA JBL FLEX speaker and Flex Dock are in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 2014/53/EU.

SIMPLIFIED EU DECLARATION OF CONFORMITY

2402MHz ~ 2480MHz Max output power: 8.09dBm

We, Harman International Industries Inc., declare under our sole responsibility that the products, to which this declaration relates, are in conformity with EMC Directive 2014/30/EU.

WEEE Notice

The Directive 2012/19/EU on Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE), which entered into force as European law on 14/02/2014, resulted in a major change in the treatment of electrical equipment at end-of-life. The purpose of this Directive is, as a first priority, the prevention of WEEE, and in addition, to promote the reuse, recycling and other forms of recovery of such wastes so as to reduce disposal. The WEEE logo on the product or on its box indicating collection for electrical and electronic equipment consists of the crossed-out wheeled bin, as shown below.

This product must not be disposed of or dumped with your other household waste. You are liable of dispose of all your electronic or electrical waste equipment by relocating over to the specified collection point for recycling of such hazardous waste. Isolated collection and proper recovery of your electronic and electrical waste equipment at the time of disposal will allow us to help conserving natural resources. Moreover, proper recycling of the electronic and electrical waste equipment will ensure safety of human health and environment. For more information about electronica and electrical waste equipment disposal, recovery, and collection points, please contact your local city center, household waste disposal service, shop from where you purchased the equipment, or manufacturer of the equipment.

RoHS Compliance This product is in compliance with Directive 2011/65/EU and (EU) 2015/863 of the European Parliament and of the Council of 31/03/2015 on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment.

Commande d'ouverture de porte de garage

RÉF. FCC: NZLUAHL5E et NZLUAHL5J

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

Système d'alerte de pression des pneus

"Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

FCC ID: PAXPMVG001

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

IC: 3729A-PMVG001

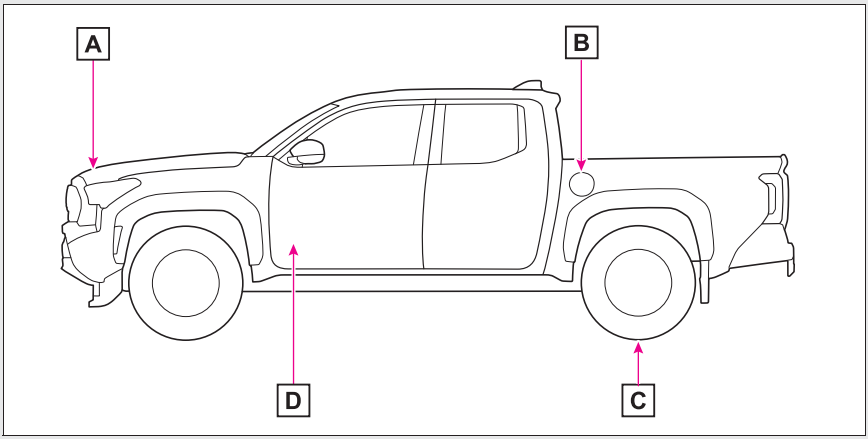
NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/ receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)



A Loquet de sécurité d'ouverture du capot (→P.562)

B Trappe à carburant (→P.261)

C Pression de gonflage des pneus (→P.674)

D Levier de déverrouillage du capot (→P.562)

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	P.669
Type de carburant	P.669
Pression de gonflage des pneus à froid	P.674
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	P.670
Type d'huile moteur	P.670

Publication No.OM04052D
Printed in Canada 01-2511
タコマ （HEV） （北米D）